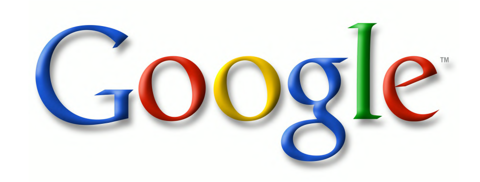



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



L'ITALIE

ÉTUDES HISTORIQUES

I

DU MÊME AUTEUR :

LES MONASTÈRES BÉNÉDICTINS D'ITALIE

SOUVENIRS D'UN VOYAGE LITTÉRAIRE AU DELA DES ALPES

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

2 vol. in-8°......... 15 fr.

Fontainebleau. — Imprimerie de Ernest Bourges

ALPHONSE DANTIER

L'ITALIE

ÉTUDES HISTORIQUES

I

L'Italie et les invasions étrangères
Théodoric, roi des Goths et des Romains
Les Lombards et le pape Grégoire le Grand
Les coutumes barbares et la civilisation chrétienne
La domination normande en Italie et en Sicile
Les Communes lombardes
L'Empire et la Papauté — Frédéric II et Innocent IV
La fin de la maison de Souabe

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1874

PRÉFACE

Lorsque je publiai les *Monastères bénédictins d'Italie*, j'avais l'intention de faire paraître ensuite un autre ouvrage traitant un sujet différent, mais composé, ainsi que le premier, sur des documents recueillis pendant le cours d'une mission littéraire que j'ai remplie au delà des Alpes. Après le tableau de l'*Italie monastique*, si dignement représentée par l'ordre de Saint-Benoît, je désirais tracer une esquisse de l'*Italie profane*, considérée surtout au point de vue social et politique. Selon le plan que j'ai conçu, cet ouvrage renferme une série d'Études qui, bien que distinctes, se rattachent les unes aux autres par des rapports logiques, et le centre commun où chacune d'elles vient converger. En les écrivant, j'ai voulu exposer, non pas en détail et suivant l'ordre chronologique, mais à grands traits et dans leur ensemble, les phases principales de l'histoire d'Italie, depuis la chute de l'Empire romain d'Occident jusqu'à la fin du dernier siècle. La prise de Rome tombant, en 476, au pouvoir des hordes germaniques, la fin de la république de Venise livrée à l'Autriche et envahie, en 1797, par les troupes allemandes, tels sont les deux termes extrêmes dans lesquels se renferme mon ouvrage.

Cercle bien vaste à parcourir sans doute, et si rempli d'invasions étrangères et de guerres civiles, de révolutions politiques et de transformations sociales, que l'écrivain, parmi tant d'événements qui se heurtent et se confondent, n'a plus que l'embarras du choix. Dans cet embarras, j'ai donné naturellement la préférence aux sujets qui s'accordaient le mieux avec mes goûts, mes études et la spécialité de mes recherches. Sans avoir eu ni l'intention, ni la prétention d'écrire une histoire du peuple italien, je me suis uniquement proposé de mettre en lumière les faits et les personnages qui, dans ses annales, m'offraient le plus d'intérêt. Aux yeux du lecteur attentif, la diversité des sujets ne nuira pas, je l'espère du moins, à l'unité de l'ensemble. Cette diversité, on le verra, ne tient pas seulement à la différence des temps et des lieux, des événements et des personnalités qui se succèdent tour à tour. Elle a aussi pour cause la dissemblance qui existe entre l'origine et les mœurs, le génie et les institutions des peuples dont nous avons à nous occuper. Mais, au milieu de ces aspects divers sous lesquels nous apparaît l'histoire de l'Italie, une seule chose ne varie jamais : c'est le cœur de l'italien, c'est le caractère de la race. Mobile et inconstante, ses instincts changeants expliquent ses changeantes destinées.

Pour éclaircir les mystères et les contradictions d'une histoire qui ne ressemble à nulle autre, il ne convient pas seulement d'explorer les archives et les bibliothèques, d'y consulter les chroniques locales ou nationales, les documents imprimés ou manuscrits. Il faut surtout voir les monuments, entrer dans les églises, contempler les mosaï-

ques et les fresques décorant les anciennes basiliques, aussi bien que les cloîtres et les salles capitulaires des couvents. Il faut encore, au sortir des musées où l'art vous donne, en pages éclatantes de couleur et d'expression, de si belles leçons d'histoire, s'arrêter dans les rues, sur les places publiques, afin de voir revivre les anciennes générations dans le type, le langage et les gestes de la génération actuelle.

A Rome, par exemple, passez du forum de Trajan au quartier du Transtévère, et après avoir admiré sur cette belle colonne, que les Barbares et les révolutions ont laissée debout, les groupes de soldats défilant à la suite du vainqueur des Daces, vous serez tout surpris de retrouver, dans les traits mâles de l'homme du peuple qui vous regarde avec fierté, la vivante image d'un ancien légionnaire du siècle des Antonins. Vous diriez que, descendue des spirales de la colonne où la main de l'artiste la sculpta, il y a dix-huit cents ans, une figure de guerrier s'est animée soudain. Il vous semble qu'elle marche devant vous, et qu'après les exercices du Champ-de-Mars, elle vient, comme autrefois, se reposer aux bords du fleuve qui vit Romulus tracer la première enceinte de la ville aux sept collines. Là, comme dans les campagnes de la Sabine, où le laboureur conduit toujours la charrue d'une forme semblable à celle que décrit Virgile, vous reconnaîtrez cette race monumentale qui n'a pas plus changé que le marbre de ses vieux édifices, que le cours de son Tibre aux eaux jaunâtres, ou que l'aspect grandiose des horizons du Latium.

On peut l'affirmer, ce n'est pas trop de ces études. de

ces observations diverses pour se guider à travers le dédale que présentent les annales italiennes. Les sources historiques qui suffisent à faire connaître un autre peuple, sont ici complètement insuffisantes. Considérée au point de vue philosophique, l'histoire, a-t-on dit, n'est que le récit d'une lutte perpétuelle de l'homme contre la nature, de l'esprit contre la matière, du mouvement progressif et ascendant des sociétés contre l'inerte et immuable résistance des forces physiques. Cette théorie, préconisée par notre siècle, et transformant l'histoire en un drame immense où se débattent incessamment deux forces, deux principes opposés, peut être vraie dans son application générale aux différents peuples. Appliquée à l'Italie et aux races qui s'y succédèrent, elle n'est admissible qu'avec certaines restrictions. Pays favorisé entre tous, l'Italie ne cessa, dès l'antiquité la plus haute, de prodiguer à ses habitants les dons qu'elle a reçus en partage. Séduits par les enchantements qui les attiraient, puis les retenaient auprès d'elle, ils en usèrent, ils en abusèrent à l'envi. Le désir immodéré de s'associer à des jouissances obtenues sans labeur et sans sacrifices, fut précisément la cause à laquelle on doit attribuer la longue succession de races étrangères qui vinrent s'asseoir là comme à un banquet toujours prêt à les recevoir. Ainsi, depuis de longs siècles, l'habitant de l'Italie méridionale s'est accoutumé, sous son beau ciel, à vivre insoucieux du lendemain, satisfait d'être nourri par une terre féconde, et rempli de confiance dans le Dieu qui donne la graine à l'oiseau, la fleur et le fruit à l'oranger.

Mais en opposition avec l'italien du midi, voyez l'italien

du nord, issu de ces mâles tribus liguriennes et gauloises, qui apportèrent au delà des Alpes, des habitudes si contraires à la vie molle et au sensualisme énervant des populations de la Grande-Grèce. Plus tard, de nouveaux conquérants, d'origine germanique, les Lombards entr'autres, viendront raviver parmi les habitants des vallées du Tésin, de l'Adige et du Pô, les instincts belliqueux, l'amour du travail et du gain, et surtout l'esprit d'indépendance qui longtemps sera le fond de leur caractère. Différant, à son tour, des populations de la Cisalpine et de la Lombardie, le peuple étrusque ou toscan se montre de bonne heure artiste, religieux, ami des mystères, de la science augurale et des initiations sacrées. Au temps des guerres civiles de Marius et de Sylla, ce dernier, après avoir saccagé l'Étrurie, voulut réparer les ruines qu'il avait faites. Il fonda sur les bords de l'Arno une ville qu'il appela *Florentia*, du mot *Flora*, nom sacré de Rome, connu seulement de la caste patricienne. Le nom valait mieux que le fondateur : il porta bonheur à la nouvelle cité. Dans cette ville naîtra Dante Alighieri, l'interprète des croyances religieuses et philosophiques de l'Italie au moyen âge, comme Virgile, son guide et son modèle, avait été le révélateur des antiquités primitives du peuple romain. Devenu par là dépositaire des traditions de deux mondes, le génie toscan les rapprochera, au quinzième siècle, d'une façon encore plus intime, et Florence, alors capitale de l'Italie des lettres et des arts, sera lecentre principal du mouvement de la Renaissance.

Au milieu de la Péninsule qu'il doit dominer un jour, le vieux Latium est occupé d'abord par une confédération

de petits peuples, durs, violents et rapaces. Toujours prompte à se révolter contre ses maîtres, qu'ils s'appellent le sénat, l'empereur ou le pape, la plèbe romaine est demeurée ce qu'elle était, malgré les révolutions qui ont passé au dessus d'elle sans l'émouvoir. Elle a la dureté, et aussi l'immobilité de la roche du Capitole, — *Capitoli immobile saxum*. Mais, quelle que fût la dureté native de son caractère, Rome ne laissa point de s'imprégner fortement des institutions religieuses et des principes de civilisation qu'elle recueillait avec soin sur son passage. Ces influences, unies à ses instincts dominateurs, exercèrent une action fort importante sur la direction de ses conquêtes et le caractère de son gouvernement. La guerre et la politique, c'était là tout le romain. Avec ces deux leviers irrésistibles, il remua, il dompta le monde, avant d'être enfin dompté par lui.

Plus puissante encore que les deux forces au moyen desquelles Rome avait soumis et gouverné les nations, une autre force, basée sur son droit, sur ses institutions, lui assura un empire bien autrement durable que la domination qu'elle avait établie par ses armes. Dès son berceau, elle avait fait de la cité un petit monde à part. Là se renfermaient la patrie et la famille, l'autel et le foyer, c'est-à-dire, les choses les plus sacrées à l'homme, celles qu'il aime par dessus tout, et pour lesquelles il doit sans cesse être prêt à mourir. Plus tard, avec l'extension indéfinie de la puissance romaine, le régime municipal se répandit au loin dans les provinces de l'Empire, et il s'y maintint, même après l'invasion germanique. En Italie, il trouva de zélés gardiens dans les membres de l'épis-

copat, qui, là comme ailleurs, méritèrent le titre de *défenseurs de la cité*. En même temps, l'Église recueillait partout les débris flottants de la civilisation antique, et conservait ce précieux dépôt légué par la société qui venait de périr à la société qui venait de naître.

Quel spectacle plus digne d'admiration que ce travail persévérant de la civilisation chrétienne s'aidant de la civilisation latine pour dompter et assouplir, instruire et policer la rudesse des peuples germaniques? Au-dessus du chaos de l'invasion barbare qui, pendant plusieurs siècles, inonda toute l'Europe, on aime à voir flotter le souffle fécond du christianisme, comme l'esprit de Dieu flottait au-dessus de l'abîme, lorsque le monde et l'homme allaient sortir des profondeurs de la création. L'Italie, qui était devenue comme l'arche où s'étaient réfugiées toutes les connaissances humaines, sortit aussi, vivante, du grand naufrage qui avait failli la submerger. Mais, assaillie de nouveau durant le moyen âge et les temps modernes, ainsi qu'elle l'avait été aux temps antiques, par une foule de peuples étrangers, elle se vengea de leurs attaques par des moyens bien différents. Tantôt elle se fit leur éducatrice, et les éclaira des rayons de son soleil et des lumières de sa civilisation; tantôt, elle les combattit sans relâche, ou bien, pour les chasser, elle appela contre eux d'autres envahisseurs. Être tour à tour souveraine ou esclave; rouler, sans cesse, de révolutions en révolutions; poursuivre, obstinément, l'idéal d'une suprématie que lui rappelait le souvenir toujours présent de l'ancienne grandeur du Peuple-Roi; se sentir, néanmoins, attaquée dans son indépendance, blessée dans ses intérêts les plus

chers, tel a été, pendant quatorze siècles, le sort étrange de cette Italie que ses infortunes ont fait appeler « la Niobé des nations. »

Ravagée, puis détrônée au cinquième siècle avec la capitale de l'empire d'Occident, ses malheurs, depuis cette époque, ne cessent d'alterner avec sa gloire. Après avoir été soumise aux Hérules et aux Goths, dont les deux chefs, Odoacre et Théodoric, ne fondent qu'une royauté passagère, elle tombe sous la domination des Lombards, qui, convertis au catholicisme par le pape Grégoire-le-Grand, s'implantent, avec leurs institutions, dans le sol italien, et y laissent une empreinte plus durable. A la suite des princes carlovingiens qui ont remplacé les Lombards, le pouvoir éphémère des Bérenger, des Guy de Spolète, disparaît devant la toute-puissance des empereurs allemands, dont les armes soutiennent les droits de souveraineté qu'ils affectent sur la Haute-Italie. Vers la même époque, les provinces méridionales et la Sicile sont conquises sur les Grecs et les Sarrasins, par les chevaliers normands qui font prévaloir, dans ces contrées lointaines, les armes, les institutions, aussi bien que l'architecture religieuse et militaire de la France. Vient ensuite la grande lutte du Sacerdoce et de l'Empire, compliquée de celle des républiques italiennes : rivalité formidable où nous verrons successivement figurer Grégoire VII et Henri IV, Alexandre III et Frédéric Barberousse, Innocent IV et Frédéric II dont les descendants expièrent, par une fin si tragique, les entreprises audacieuses de leur prédécesseur contre l'Église et l'indépendance italienne.

La seconde partie de ces Études a, d'abord, pour objet

d'exposer le tableau des révolutions de Florence, l'avénement et la puissance des premiers Médicis, et la sage intervention de Louis XI, essayant d'établir entre le pape Sixte IV et les puissances italiennes, une confédération alors aussi conforme aux intérêts politiques de la Péninsule qu'à ceux de la France et de la chrétienté. Après l'aventureuse expédition de Charles VIII, qui amène à Florence le renversement des Médicis, le gouvernement de Soderini et les missions diplomatiques de Machiavel inaugurent une nouvelle période d'événements où sont mis en relief le caractère et les actes d'Alexandre VI et de César Borgia, de Jules II et de Louis XII. La politique astucieuse et violente du siècle des Borgia est flétrie, comme elle le mérite, d'après les révélations mêmes de l'auteur du *Prince*, confident, plutôt que complice, de la profonde immoralité de son époque. Une vue d'ensemble jetée sur Venise et son gouvernement, sur la puissance et la chute de cette république, nous conduit ensuite jusqu'à la fin du dix-huitième siècle et vient clore la série des Études dont notre ouvrage se compose.

En se reportant aux vicissitudes historiques retracées ici dans une rapide esquisse, on ne peut, malgré les sympathies légitimes qu'inspirent les malheurs de l'Italie, méconnaître que, par ses fautes, elle fut le plus souvent pour elle-même la cause de ses longues infortunes. Comment, en effet, un peuple traînant après lui la chaîne de si nombreuses révolutions, aurait-il atteint, sans d'insurmontables obstacles, le but auquel aspire toute nation qui veut être libre et tranquille au dedans, indépendante et respectée au dehors? Ces observations faites, ajoutons

que si, dans son histoire, on voit, avec regret, les grands intérêts de la patrie sacrifiés constamment à l'esprit de discorde et à la violence des passions politiques, par opposition, on y trouve un sujet d'étude offrant, à qui veut l'approfondir, un attrait irrésistible. Entrez une fois dans cette île de Circé, et vous ne voudrez plus en quitter les bords. Une si puissante attraction exercée par l'Italie, vient de ce qu'il y a dans le cycle de ses annales une grandeur épique, dans ses chroniques et ses légendes une grâce et une poésie merveilleuses, enfin, dans les plans de sa politique, une finesse et une profondeur sans égales.

Comme tant d'autres, j'ai ressenti cette attraction; j'ai goûté le charme attaché à de laborieuses, mais chères études. Ces heures ont compté, elles compteront dans ma vie, et je ne puis m'empêcher de le témoigner ici avec bonheur et reconnaissance. De pareils travaux, poursuivis dans les archives et les bibliothèques, ainsi qu'en présence des monuments et des lieux où les faits se sont accomplis, n'agrandissent pas seulement les horizons de l'intelligence, ils élargissent aussi les aspirations du cœur. A force d'entretenir un commerce familier avec les générations qui ne sont plus, on finit par penser, par sentir comme elles-mêmes ont pensé et senti autrefois, et vivre ainsi dans le passé et dans le présent, pour l'homme, n'est-ce pas doubler son existence?

Prieuré de Rémalard, octobre 1873.

FAUTES A CORRIGER

DANS LE TOME 1er.

Pages	*lignes*	*au lieu de :*	*lisez :*
30	13	mercennaires	mercenaires.
46	13	piétié	piété.
53	14	effectées	affectées.
71	25	enveloppés	enveloppées.
81	3	comparé	comparée.
83	15	ennuque	eunuque.
86	33	campages	campagnes.
91	19	que	qui.
103	22	avaient régi	avait régi.
118	13	stygmate	stigmate.
120	18	hymmes	hymnes.
125	28	ces mots	ses mots.
168	2	Germaine	Germanie.
182	21	forme carré	forme carrée.
262	6	quelles étaient	qu'elles étaient.
308	2	avec laquelle	avec lesquelles.

Fontainebleau. — Imprimerie E. Bourges.

L'ITALIE

ÉTUDES HISTORIQUES

PREMIÈRE ÉTUDE

L'ITALIE ET LES INVASIONS ÉTRANGÈRES

I

Pour comprendre, dans leurs origines et dans leur développement progressif, les vicissitudes politiques de l'Italie; pour s'expliquer le flux et le reflux des invasions étrangères qui, à des intervalles presque périodiques, jetèrent sur ses rivages tant de races différentes, il faut se rendre compte à la fois de sa configuration géographique et du morcellement extrême de son territoire, de sa situation exceptionnelle en Europe et de l'irrésistible attraction exercée par son aspect extérieur, la fertilité de son sol et la beauté de son climat. En rappelant ici comment cette contrée fut tour à tour le rendez-vous et le champ-clos des peuples les plus guerriers de l'Europe, il nous sera plus facile de découvrir les causes du profond antagonisme et des révolutions incessantes qui, en divisant la population et les forces de l'Italie, l'obligèrent à poursuivre, de siècle en siècle, l'ombre insaisissable de son indépendance et de son unité politi-

que. Par là, nous verrons se dissiper d'autant mieux l'obscurité répandue sur les étranges destinées de cette nation. Nous pourrons alors nous expliquer comment ses annales, malgré d'innombrables documents, restèrent longtemps pour elle-même, aussi bien que pour les autres, une énigme indéchiffrable, comme si, en perdant sa liberté, elle eût aussi perdu le secret de son histoire.

Sans sacrifier nullement à ce qu'on appelle aujourd'hui la théorie des « milieux », sans vouloir expliquer uniquement par des influences locales ou ethnologiques les évolutions si complexes de la vie d'un peuple, nous croyons néanmoins qu'en dehors des lois morales qui régissent sa destinée, il subit, dans une certaine mesure, surtout à l'âge de sa première formation, l'inévitable action des lieux qu'il habite, et des races dont il procède. Nier cette action, c'est nier l'évidence ; c'est renverser en même temps l'une des bases fondamentales de la science historique. Le coup d'œil qui va suivre, démontrera une fois de plus jusqu'où s'étend, appliquée particulièrement à la péninsule italique, la double influence dont nous parlons. Le lecteur y verra comment, envahie par toutes les issues, cette belle et séduisante contrée fut, aux différents âges, une proie livrée fatalement à la convoitise de peuples étrangers, accourus des quatre points du ciel. Comme ces femmes à la beauté fatale, dans lesquelles le génie des temps héroïques symbolisa la cause et l'objet des guerres les plus fameuses de l'antiquité, l'Italie vit donc se tourner contre elle et contre les siens les dons merveilleux qu'elle a reçus en partage. Les conquérants qui l'occupèrent, enivrés à leur tour de ces dons, ne s'en servirent le plus souvent que pour en abuser, et les faire tourner au

préjudice d'une patrie adoptive qui n'était rien pour eux et qu'ils traitaient, fils ingrats, bien moins comme une mère, que comme une marâtre. De là le morcellement territorial, l'esprit de discorde et d'anarchie qui, avant et après la domination romaine, furent la conséquence forcée d'un mélange d'éléments tout à fait contraires. Au lieu de se fondre comme ailleurs, en une féconde unité, pour y former cet être abstrait et idéal, que tout un peuple appelle du doux nom de patrie, ils continuèrent de lutter et de se déchirer entre eux, au mépris de cette grande loi de l'attraction qui établit l'ordre dans le monde social, de même qu'elle entretient l'harmonie dans l'univers.

Heureusement pour l'humanité, au-dessus des ruines de l'Empire récemment abattu par les hordes germaniques, au-dessus des royautés barbares qui, du cinquième au huitième siècle, se disputèrent la malheureuse Italie, s'élevait une puissance restée debout et invincible. Cette puissance, c'était la civilisation chrétienne, qui déjà, dans la période précédente, avait employé ses premiers efforts à rajeunir et à purifier la vieille société romaine. Après avoir survécu à l'odieuse et fragile domination des Césars, elle finit par transformer les institutions, par adoucir les mœurs des rudes descendants d'Odin ou d'Arminius. Secondant cette action, et se portant médiatrice entre les vainqueurs et les vaincus, l'Église, qui entendait partout la plainte immense s'élevant, comme un chœur funèbre, du sein des populations spoliées et opprimées, l'Église se déclara ouvertement pour le faible contre le fort. Comment aurait-elle pu faillir à cette mission toute réparatrice, elle qui, plusieurs siècles auparavant, avait recueilli le cri d'universelle réprobation soulevée par la

tyrannie et la dépravation des maîtres de la terre, alors que Tacite, dans son cœur indigné, lançait contre son époque cette accablante dénonciation : « Corrupteur et corrompu, voilà l'esprit de notre temps! »

S'il était difficile de régénérer une société aussi profondément avilie, il ne l'était pas moins d'assouplir, de dompter par la toute puissance de la douceur et de la fraternité évangélique, des peuples à demi-sauvages qui n'avaient reconnu jusque-là que l'aveugle supériorité de la force et de la violence. L'Église remporta sur eux ce pacifique et glorieux triomphe. Se rappelant la maxime de l'un de ses plus éloquents docteurs: « Rien n'est si fort que la mansuétude[1], » elle s'arma, pour vaincre, de la parole qui vivifie, et non du glaive qui donne la mort. Puis, la victoire ainsi obtenue, il lui fut permis de s'applaudir en disant: « Rome a vaincu le monde; les Barbares ont vaincu Rome, et moi, j'ai vaincu les Barbares. » Mais ce n'était pas tout de fixer au sol, de plier au joug de la loi civile et de la loi religieuse des populations flottantes, comme les vagues de l'Océan, et, comme elles, emportées sans cesse vers des rivages inconnus, par le souffle de leurs capricieux destins. Il fallait, entreprise non moins laborieuse, faire comprendre à des esprits grossiers et indociles, que dans la vie sociale il y a une seule force, la volonté de l'homme; une seule règle, l'observation de la justice unie à la charité. Or, avant de parvenir à ce but, que de luttes le génie latin et le génie chrétien n'eurent-il pas à soutenir ? Grand et éternel combat du droit contre la violence, qui partout se renouvelle, par ce qu'il constitue partout le drame de l'humanité, et que nous essayerons de dépeindre ici, en

1. Saint Jean Chrysostome.

montrant d'abord combien, en Italie, l'antagonisme des races fut entretenu par la nature même des lieux où il ne cessa de se produire.

Quand du sommet des Alpes ou de l'Apennin, on abaisse les regards sur les pentes plus ou moins abruptes de ces montagnes, on voit s'échapper de leurs flancs une quantité de cours d'eau qui, tantôt bondissant avec fracas à travers d'étroites vallées, tantôt s'épanchant sans obstacle au milieu de vastes plaines, finissent par se perdre dans quelques-uns des fleuves tributaires de l'Adriatique ou de la mer Tyrrhénienne. Grossis soudain, à certaines saisons, par les nombreux affluents qui leur arrivent de toutes parts, plusieurs de ces fleuves, notamment le Pô et l'Adige, sautent par dessus leurs bords, inondent les fertiles campagnes de la Lombardie, et portent la dévastation sur le sol où naguère ils répandaient l'abondance. Dans ces rivières ou torrents qui, descendant des montagnes, se frayent un passage pour se répandre, de gré ou de force, au milieu des différentes parties de la Péninsule, dans ces fleuves au cours, ici calme et bienfaisant, là impétueux et terrible, ne retrouve-t-on pas l'image des nombreuses migrations de peuples qui, dès les temps les plus reculés, pénétrèrent en Italie par les défilés des Alpes ou de l'Apennin, pour y apporter parfois les bienfaits de la civilisation, mais plus souvent tous les fléaux de l'invasion étrangère? C'est un mouvement perpétuel de colons et de conquérants, se reproduisant à des intervalles plus ou moins rapprochés, et qui, procédant de causes diverses, amène des résultats tantôt identiques, tantôt bien différents. Cette identité et cette différence ne s'expliquent pas seulement par la communauté d'origine, ou par la dissemblance de race et de langage, de mœurs et d'institutions, qui pouvaient

rapprocher ou séparer les envahisseurs de l'Italie. Il convient aussi d'en rechercher l'explication, pour ainsi dire topographique, dans les parties mêmes de la Péninsule où ils s'établirent, de sorte que, selon qu'ils se fixèrent, par exemple, au nord ou au sud de cette contrée, ils y exercèrent une action, ils y eurent des destinées fort distinctes, qu'il est important de ne pas confondre.

Divisée en trois parties, celle du Nord qui se rattache au continent, celle du Centre servant à unir les deux parties extrêmes, enfin, celle du Midi qui forme le prolongement inférieur de la Péninsule, l'Italie est loin de présenter, par sa configuration particulière, un tout compact et homogène, comme plusieurs autres contrées de l'Europe. Bien que, du côté de la France, de la Suisse, et de l'Allemagne, elle ait pour défense naturelle l'immense rempart des Alpes maritimes et cottiennes, pennines et rhétiques, cette barrière ne laisse pas que d'offrir une certaine quantité de passages par lesquels se sont précipitées les plus nombreuses et les plus redoutables invasions. C'est que, d'abord, sur le versant des montagnes opposé à celui qui regarde l'Italie, les défilés servant de voies de communication sont moins escarpés, et donnent ainsi un accès plus facile aux armées venant surtout par le nord. De ce côté, en outre, les contrées confinant aux Alpes furent, dès l'antiquité la plus haute, occupées par des peuples entreprenants et belliqueux, qui ne cessèrent de peser de toutes leurs forces sur le beau pays dont ils ambitionnaient la possession.

Cette partie de l'Italie réunit, en effet, les avantages et les ressources les plus propres à assurer le bien-être matériel, et à développer le progrès moral de ses habitants. Tout semble donc attirer vers cette heureuse région, surnommée à juste titre le *Paradis de l'Italie*, et

que fécondent les alluvions du Pô, comme celles du Nil fertilisent l'Égypte. Aussi, tout le bassin inférieur du fleuve, formant une plaine immense des confins de la Carniole aux rivages d'Ancône, se couvrit de bonne heure de villes libres, industrieuses et puissantes, qui assurèrent à la Lombardie la plus grande prospérité, et en firent le centre du commerce de transit entre l'empire germanique et les pays de l'Orient. Voilà pourquoi, sans nul doute, les provinces lombardes devinrent, plus que toutes les autres, un continuel objet d'envie. Voilà pourquoi elles furent, à toutes les époques, envahies par tant de peuples, depuis les tribus gauloises et ibériennes jusqu'aux hordes germaniques, depuis les armées de Charlemagne et d'Othon le Grand, jusqu'à celles de François Ier et de Charles-Quint.

Vaste prolongement de la chaîne des Alpes, les Apennins courent du nord au sud de l'Italie, dont ils sont comme l'arête énorme, et sur laquelle ils étendent un nombre infini de ramifications. Il en résulte que la partie essentiellement péninsulaire de cette contrée, partagée en deux versants, l'un oriental, l'autre occidental, est entrecoupée d'une multitude de montagnes, de vallées étroites, de plaines ou de plateaux fort peu étendus, qui aboutissent des deux côtés à la mer. Se trouvant par là séparées les unes des autres, les provinces du Centre et du Sud, de l'Est et de l'Ouest, n'ont entr'elles aucun lien naturel qui les rapproche, aucun point qui leur soit commun, de sorte que les communications s'y font difficilement par terre. Il est vrai qu'elles sont baignées par trois mers qui leur permettent d'autres moyens de rapprochement; mais ces mers qui, en raison de la forme extrêmement allongée de la péninsule italique, ont aujourd'hui leurs avantages,

eurent autrefois, pour le pays, leurs inconvénients et leurs dangers. Au temps où le monde connu des anciens se renfermait en grande partie dans le bassin de la Méditerrannée, l'Italie méridionale n'attira pas seulement une foule de colons, de commerçants, de navigateurs qui apportèrent sur ses côtes et dans ses villes maritimes la richesse et l'abondance. Son littoral fut encore assailli par des bandes de pirates avides et de farouches conquérants qui, ne cherchant que pillage et butin, répandirent la dévastation sur ces rivages aimés du ciel, caressés si mollement par les flots de la Méditerranée, et baignés des rayons d'une lumière si chaude et si pure. Après les Pélasges, les Sicules et les Grecs, vinrent les Goths, les Hongrois et les Sarrasins qui successivement ravagèrent le pays jusqu'à l'époque de l'occupation byzantine qui fut remplacée, à son tour, par la domination normande.

Quant à la partie orientale et occidentale de la Péninsule, tout en offrant moins de prise aux agressions étrangères, elle paraît avoir été aussi par la forme accidentée de son territoire, condamnée pendant de longs siècles à un inévitable morcellement. Partant, à l'est, de l'ancienne Ombrie, et à l'ouest, du pays des Ligures, ces différents tronçons de l'Italie s'étendent de chaque côté de l'Apennin, et sont renfermés dans d'étroites limites formées par de petits chaînons de montagnes, qui se détachent tous de la chaîne principale comme autant de rameaux s'élançant d'un même tronc. Fonder l'unité territoriale et politique dans un pays aussi divisé y fut longtemps et y devait être non moins impossible que d'y fonder l'indépendance et l'unité nationale. C'est ce qui explique comment, à la suite des peuples indiqués plus haut, d'autres nations viendront

de nouveau dominer dans cette contrée, et par des guerres continuelles y retarder indéfiniment la création de l'Italie une et indépendante.

Mais avant d'être le théâtre des révolutions humaines, combien cette terre, destinée à toutes sortes de convulsions, n'avait-elle pas eu de bouleversements profonds et de mystérieux cataclysmes? La chaîne des Apennins qui la divise en deux versants, la divise aussi en deux systèmes géologiques fort distincts. Au levant, se trouvent des terrains de seconde et de troisième formation, tandis que, du côté opposé, on rencontre des traces continuelles de feu, outre des vestiges non moins visibles d'altérations causées par de nombreux atterrissements. Si nous n'avons pas à rappeler, ici, les effets des révolutions géologiques qui se produisirent avant que l'homme ne vînt habiter et transformer le pays, mentionnons du moins, en passant, l'un de ceux qui se manifestèrent à une époque moins reculée, et dont les traditions locales ont conservé le souvenir. La Sicile, par exemple, qui a toujours montré des tendances, des mœurs et un esprit d'opposition si complétement hostiles à l'Italie, la Sicile aurait été autrefois, suivant ces traditions, violemment arrachée de la Péninsule par les courants impétueux de la mer, qui depuis n'ont cessé de rendre le détroit de Messine si dangereux pour la navigation.

Sœur aînée de l'histoire et de la science, dont souvent elle devance les témoignages et les observations, la poésie s'est rendue l'interprète de ces récits traditionnels, en mêlant au tableau des grands et terribles phénomènes de la nature, le merveilleux et le symbolisme mythologique. D'après la légende antique, la séparation de la Sicile et du continent aurait eu pour cause la vengeance des Dieux voulant punir l'auda-

cieuse révolte des Titans, fils de la Terre. A la suite du combat livré entre ces puissants adversaires, combat qui eut la Campanie pour arène, Jupiter, armé de la foudre, aurait précipité ses ennemis dans le gouffre au-dessus duquel il entassa les montagnes volcaniques de la Sicile, tandis que Neptune, d'un coup de trident, séparait cette île de la terre ferme. Plus tard, Virgile, dans l'*Énéide*, et Ovide, dans les *Métamorphoses*[1], rajeunirent, par le charme de leurs poétiques descriptions, le souvenir de ces bouleversements formidables qui eurent pour résultat, ici, l'immersion d'anciennes montagnes, là, l'ouverture de volcans nouveaux, ailleurs, la formation de lacs dont les eaux vinrent remplir les cratères d'autres volcans éteints[2].

II

Par les observations précédentes, il est facile de concevoir que, dans un pays si complétement morcelé par la nature, travaillé si profondément par les commotions les plus violentes, tout semblait préparé, comme nous l'avons dit, pour empêcher la fusion des races, et pour y perpétuer, au contraire, la division et l'antagonisme. Qu'on joigne ensuite à ces influences d'un ordre tout physique, tout local, d'autres influences provenant de

1. Virgil., *Énéid.*, L. III. — Ovid., *Métam.*, L. XV.

2. On se rappelle que la terrible action du feu en Italie a été encore symbolisée par le grand poëte des traditions nationales, dans l'épisode du brigand Cacus, dont le gosier ne cesse de vomir la flamme que lorsqu'il a été étouffé par Hercule. Ajoutons que, si la plupart des anciens volcans sont éteints, il en existe toujours quelques-uns sur les différents points de la Péninsule.

causes ethnologiques, telles que l'extrême diversité des populations, les haines séculaires qui les animaient les unes contre les autres, et l'on comprendra mieux encore quels insurmontables obstacles s'opposèrent à leur rapprochement. Ainsi, bien des siècles avant la naissance de Rome, des guerres acharnées s'étaient élevées déjà entre les peuples qui occupaient le territoire de l'Italie. Parmi ces peuples primitifs, il en est même plusieurs qui, malgré un état de luttes continuelles, parvinrent, dès les temps les plus reculés, à un certain degré de civilisation. Mais, tout en le reconnaissant, on ne peut sérieusement admettre, avec quelques historiens italiens, égarés par un excès de patriotisme mal entendu, que ces peuples aient été alors assez avancés pour transmettre leurs connaissances et leurs institutions à la Grèce et à l'Égypte. Ce qui est à peu près constaté, c'est que la terre appelée anciennement Ænotrie, Ausonie ou Hespérie, fut d'abord peuplée de tribus qui pénétrèrent par le nord en franchissant le passage des Alpes. A ces tribus désignées sous le nom d'Euganéens et d'Orobiens, succèdent les Thyrréniens, auxquels se rattachent trois peuples principaux, les Taurisques, les Étrusques et les Opiciens ou Osques, dont la langue servit à former la plupart des idiomes italiques. Vinrent ensuite les tribus d'origine ibérienne, qui se divisent également en trois peuples. Ce sont les Ligures, qui se fixèrent dans les montagnes et sur le littoral de la Haute-Italie; les Itales, que reçut l'Italie-Moyenne, dans le territoire s'étendant le long de la mer occidentale, entre la Macra et le Tibre, et enfin, les Sicanes, appelés Ibères par Thucydide, qui s'établirent dans la Basse-Italie.

Après ces populations primitives apparaissent tout à coup les tribus celtiques ou gauloises qui, sous le nom

d'Ambra ou Ombriens, descendent des Alpes occidentales, se précipitent sur le pays comme un torrent, et, poussant devant eux d'autres peuples, se partagent en trois branches, dont autant de provinces où ils s'établirent, reçurent la dénomination de Haute-Ombrie, de Basse-Ombrie et d'Ombrie littorale. Les nouveaux venus, dont le choc impétueux brisait tout sur leur passage, ne tardèrent pas à chasser les Ligures et les Sicules. Ils occupèrent la partie orientale de l'Italie, en laissant la partie occidentale aux tribus d'origine ibérienne, jusqu'à ce qu'une occasion se présentât d'entreprendre de nouvelles conquêtes. Mais avant que cette invasion des Ombriens se produisît au nord de la Péninsule, sur d'autres points, de nouvelles immigrations avaient eu lieu, notamment celle des Pélasges qui se rattachaient à la race sémitique, selon les uns, à la race caucasique, suivant une opinion différente. Quoi qu'il en soit, les Pélasges, peuple essentiellement nomade et constructeur, coururent une grande partie de l'Europe, y élevant partout des monuments gigantesques, dont la masse indestructible a défié jusqu'ici les ravages du temps et les dévastations des hommes. Après avoir, sous la conduite d'Ænotrus, pénétré une première fois en Italie, ils y revinrent à plusieurs reprises, y soutinrent une lutte de trois siècles contre les Sicules, et finirent par les refouler dans l'île à laquelle ceux-ci donnèrent leur nom.

Malgré leurs succès, les Pélasges furent toujours, à cause de leur titre d'étrangers, fort mal vus des populations qui les avaient précédés, et ils ne purent jamais fonder une domination solide et durable. L'hostilité persistante dont ils étaient l'objet, jointe à la famine et à la peste, les contraignit plus tard à quitter le pays. Ils y laissèrent quelques tribus, qui furent bientôt dépossé-

dées et réduites en servitude par de nouveaux envahisseurs : déchéance qui explique d'anciennes traditions représentant les Pélasges comme une race persécutée par la vengeance céleste, et condamnée à fuir, dans un perpétuel exil, les malheurs auxquels elle était vouée fatalement. Toutefois, longtemps après leur expulsion, les principes religieux et le culte plein de mystères qu'ils avaient introduits dans la Péninsule, y marquèrent des traces assez profondes pour expliquer en partie l'origine des rapports existant entre le culte italique, et celui des anciens peuples de l'Hellade. Mais les tribus pélasgiques laissèrent en Italie des vestiges bien autrement manifestes de leur passage. D'immenses demeures souterraines, de vastes hypogées, construits en pierres de grès, des murs cyclopéens servant encore d'enceinte à plusieurs cités, des *nurnghes*, ou cônes tronqués bâtis avec des blocs énormes, et s'élevant à une grande hauteur, attestent suffisamment que, loin d'être des hordes de barbares, les Pélasges furent l'un des plus grands peuples de l'antiquité, et qu'ils eurent au moins la gloire de précéder partout les nations qui, dans le monde ancien, parvinrent à la plus haute civilisation.

Au milieu de cette fluctuation de peuples étrangers qui envahissent successivement l'Italie, arrêtons-nous encore sur les Rasènes ou Tyrrhéniens, qui expulsèrent les Pélasges, et que les Romains désignent sous le nom d'Étrusques. Leur origine, inconnue comme celle du peuple dont ils prirent la place, est demeurée un mystère pour les anciens, aussi bien que pour les modernes. Étaient-ils, suivant l'assertion d'Hérodote, des Héraclides venus de la Lydie, ou bien faut-il, d'après Hellanicus, voir en eux des Pélasges thessaliens qui, abordant sur les côtes d'Italie par l'Adriatique, péné-

trèrent ensuite jusqu'au centre de l'Etrurie? Doit-on rejeter, selon Denys d'Halicarnasse, l'une et l'autre opinion, et, à son exemple, considérer les Étrusques comme des indigènes du pays? Ce sont là des points restés obscurs en histoire, et que la science moderne est loin d'avoir éclaicis jusqu'à présent.

Parmi les savants, ceux-ci ont cru reconnaître dans les Étrusques un peuple d'origine grecque, en se fondant sur les rapports qu'on remarque entre l'art qui leur est propre et certaines parties de l'art hellénique; ceux-là veulent, au contraire, les considérer comme une tribu pélasgique, en donnant pour preuves les cérémonies de leur culte, leurs mystérieuses initiations, leurs doctrines austères, et la persistance qu'ils apportèrent à conserver des relations traditionnelles avec Milet et d'autres cités ioniennes ou achéennes, sœurs et alliées des Pélasges. Une autre opinion, qui est, à notre avis, la plus vraisemblable, tend à établir que les Étrusques sont des Tyrrhéniens, dont l'arrivée en Italie remonte à une époque fort ancienne. Combattus plus tard par les Pélasges, et soumis pendant longtemps à leur domination, ils reconquirent ensuite l'indépendance qu'ils avaient perdue. Quand la redoutable invasion des Gaulois ombriens les mit en face de nouveaux adversaires, ils leur résistèrent avec une invincible énergie. Ils leur prirent un grand nombre de villes, et, après les avoir contenus et refoulés, ils s'étendirent peu à peu dans la région qui, comprise entre les Apennins, la mer supérieure, la Ligurie et le Latium, avait pour bornes la Macra au nord, et le Tibre au sud.

Nous proposant de ne rappeler que sommairement la continuelle succession de peuples qui apportèrent des éléments si divers dans le fonds primitif de la population

italienne, nous ne parlerons pas des confédérations étrusques, ou *lucumonies*, formées chacune de douze cités, et qui parvinrent à un haut degré de prospérité et d'opulence[1]. Nous ne nous arrêterons pas davantage sur l'influence toute particulière que les mœurs, les institutions religieuses et l'art si avancé des Étrusques exercèrent sur les premières destinées de Rome. Qui ne sait d'ailleurs que Tarquinies, devenue le centre de l'une de ces confédérations, donna deux rois aux Romains; que Porsenna, l'un des *lars* ou princes souverains de Clusium, vint, après l'expulsion des Tarquins, attaquer et mettre en péril la République naissante, et que la puissante cité de Véies, assiégée pendant dix ans par toutes les forces romaines, ne succomba que sous la redoutable épée de Camille? Personne n'ignore non plus que la chute de Véies fut le signal de la décadence des lucumonies étrusques, dont le lien, déjà rompu au nord par de nouvelles invasions gauloises, fut brisé de même au centre et au sud, à la suite de longues discordes intestines. De cette puissante nation qui avait fait trembler Rome, qui lui avait donné les cérémonies de son culte, sa science augurale et ses plus anciens monuments, tels que la *cloaca maxima* et le temple de Jupiter capitolin, il ne resta comme souvenirs que les

1. Les douze cités formant la première des trois confédérations étrusques étaient : Cæré; Tarquinies, Véies, Volsinies, Cortone, Vétulonies, Clusium, Porusia, Ruselles, Arretium, Volaterres et Populonie. Il paraît que Volsinies devint l'une des villes les plus importantes de cette confédération, ainsi que l'atteste l'inscription suivante, trouvée aux bords du lac Volsena :

> Indè lacum, cujus Volsinia littore quondàm
> Bissex Tyrrhenas inter caput extulit urbes.

curieux objets d'art trouvés sous les débris de ses villes, ou dans les magnifiques sépultures consacrées à la mémoire de ses morts. Singulière destinée d'une civilisation depuis longtemps éteinte, qui semble ressusciter et sortir vivante du fond des sépulcres et des nécropoles, pour attester combien fut en honneur chez un peuple ce culte du tombeau, si touchant, si naturel à l'homme, qu'on le retrouve partout, à l'origine comme à la fin des sociétés, et que seul il persiste à vivre jusque dans les âmes deshéritées d'ailleurs de tout sentiment religieux ?

Nous omettrons également de parler des nombreuses migrations helléniques qui amenèrent la fondation de tant de colonies dans l'Italie méridionale et dans la Sicile, colonies où se développèrent, avec une si large expansion, le commerce et la puissance, l'art et la littérature des Grecs. Énervées plus tard par l'excès du luxe et de la mollesse, ces riches cités de la Grande-Grèce subirent toutes le joug de Rome qui, déjà victorieuse des Latins, des Étrusques et des Samnites, n'avait plus à dompter alors en Italie que les tribus guerrières de la Gaule cisalpine. Arrivées à différentes époque dans la partie septentrionale de la Péninsule, ces tribus y avaient formé, ainsi qu'on l'a vu, des établissements considérables, occupant les quatre régions appelées Gaule transpadane, Gaule cispadane, Ligurie et Vénétie. Or, quand on étudie attentivement les vicissitudes de ce peuple dont le sort nous intéresse d'autant mieux qu'il appartenait à la même race que celle dont nous descendons, on est frappé du rôle important qu'il remplit, et de la supériorité incontestable qu'il exerça sur les autres populations italiques. On remarque surtout comment, grâce à cette supériorité, le nord de l'Italie prévalut

toujours sur le centre et le sud, et les maintint dans une sorte de dépendance relative. C'est que ces Gaulois cisalpins étaient une race forte, énergique, dont le caractère belliqueux s'exaltait dans la victoire, se retrempait dans l'adversité, et y puisait le plus souvent un nouveau et indomptable courage. Répandus depuis le pied des Alpes jusqu'aux rivages de l'Adriatique, les Gaulois cisalpins avaient d'abord triomphé des Étrusques; puis, repoussés par eux, ils avaient ensuite pris leur revanche en les chassant du territoire qu'ils occupaient.

Un triomphe plus grand encore leur était réservé. Poussant leurs conquêtes de l'Étrurie vers le Latium, ils avaient vaincu les Romains aux bords de l'Allia, assiégé le Capitole, et pour repousser une si formidable attaque, pour répondre par une victoire éclatante au mot du chef barbare : « Malheur aux vaincus! » il avait fallu que de nouveau Rome en appelât au patriotisme désintéressé et au génie militaire de Camille. Un fait digne de remarque dans cette longue occupation de l'Italie septentrionale par les conquérants partis de la Gaule, c'est qu'on y retrouve les principales tribus de la grande nation celtique. Lingons et Bituriges, Cénomans et Boïens, Insubres et Vénètes y sont représentés, et rappellent des noms originaires des diverses provinces gauloises. Une autre nation que les Celtes, habitant le sud-ouest de la Gaule, avait aussi, comme on l'a indiqué précédemment, apporté au delà des Alpes, son contingent d'émigrants et de colons. Ces Ibères, qui se fixèrent particulièrement dans la Ligurie, étaient doués d'un caractère dur, persistant, et justifiaient en tous points ce mot qui les peint à merveille : *Malo assuetus Ligur.* Comme les Irlandais auxquels les rattache une communauté d'origine, de mœurs et de principes, ils

étaient fort attachés à leurs coutumes traditionnelles, et toujours prêts à défendre, au prix de leur sang, leurs croyances religieuses et leur indépendance nationale. Ces nobles qualités, qui font la grandeur morale d'une race, ne purent les préserver toutefois de l'asservissement. Après une lutte acharnée, qui remplit une partie du deuxième siècle avant l'ère chrétienne, Ibères et Gaulois cisalpins furent contraints de se soumettre à la domination du peuple auquel nul autre peuple ne résistait alors, et ainsi fut brisée, selon le mot de l'historien latin, « la pierre sur laquelle Rome aiguisait le fer de sa valeur. »

Dans l'ancien Latium, au pays jadis occupé par les Marses, on remarque à Saint-Pierre d'Albe, trois gradins de construction pélasgique, que surmonte un temple romain, dont les Goths firent ensuite une église en y ajoutant un chœur terminé en abside. Continuant cette transformation, le Moyen Age construisit une façade devant l'édifice, et plus tard l'architecture moderne vint s'y révéler, à l'intérieur, par l'érection de six colonnes de marbre cannelées, à chapiteaux corinthiens. Ce monument singulier, rappelant le souvenir de races, de civilisations et de religions si diverses, n'est-il pas, suivant une juste observation[1], le symbole des vicissitudes que présente l'histoire de l'Italie, et ne figure-t-il pas aussi le mélange des populations qui s'en partagèrent le territoire avant et après la domination romaine? Le caractère si varié, si complexe, de la nation italienne revit là tout entier, comme on le verra bientôt par l'invasion de nouveaux conquérants qui, aux temps barbares, apportèrent dans le monde

1. V. Cantù, *Hist. des Italiens*, t. 1er.

romain d'autres éléments de division et d'antagonisme.

III

Partie du pied des sept collines, la puissance romaine, après avoir subjugué tous les peuples de l'Italie, était devenue la dominatrice du monde. Dans une série de conquêtes où la fortune lui avait été rarement infidèle, elle avait porté ses aigles victorieuses des bords du Rhin aux sommets de l'Atlas, et des confins de la Bretagne aux rives de l'Euphrate. Renversant tous les obstacles qui pouvaient arrêter sa marche ambitieuse, elle avait sans pitié détruit les villes, massacré les populations, anéanti les nationalités, et attelé au même char de triomphe les tribus sauvages de la Numidie et les peuples civilisés de la Grèce. En compensation des maux dont elle avait affligé l'humanité, elle avait donné aux nations vaincues l'unité de gouvernement, les institutions municipales, et cette vigoureuse organisation politique dont elle était le centre et le modèle. Pour réparer, en outre, les ruines faites par ses armes, elle avait construit de magnifiques cités, percé des routes monumentales, érigé un nombre prodigieux d'aqueducs, d'amphithéâtres, d'arcs de triomphe, et fondé par là le souvenir impérissable de sa grandeur. Après tant de succès et de travaux, fruits de tant d'efforts et de sang répandu, le peuple-roi, comme ce lion au repos, dont parle Dante, s'était enfin arrêté, et, des hauteurs du Capitole, promenant au loin un regard d'orgueilleuse satisfaction, il semblait s'applaudir de l'immensité de l'œuvre qu'il avait accomplie.

Toute grande, toute puissante qu'elle parût, cette

œuvre cependant était loin de s'appuyer sur des bases solides et durables. En premier lieu, l'extrême étendue de l'Empire, au lieu de le consolider, n'avait contribué qu'à en ébranler la force. Puis, la couronne étant devenue élective, la pourpre impériale n'était plus qu'un vil manteau, le plus souvent mis aux enchères par des prétoriens indisciplinés et cupides, et adjugé par eux à celui qui leur offrait le plus riche *donativum*. Impuissant à faire respecter des institutions dont il était l'inutile gardien, le sénat romain, qui naguère citait les princes et les nations à son tribunal, s'inclinait honteusement devant ces usurpations violentes, qu'il sanctionnait de son suffrage, tandis que le peuple assistait, comme à un spectacle, à la chute du maître tout-puissant qui l'avait enivré de ses fêtes et nourri de ses largesses.

En vain, à ses premiers débuts, l'Empire, issu des guerres civiles, avait employé tous ses efforts pour organiser et administrer les conquêtes dont la République lui avait légué le périlleux héritage. La monstrueuse tyrannie des Césars, qui précédèrent ou suivirent l'ère des Antonins, les exactions des proconsuls et des chefs commandant les légions provinciales, enfin, les mille abus résultant d'un pouvoir despotique, avaient profondément altéré les institutions d'Auguste, et substitué, à l'ordre qu'il avait établi, une anarchie toujours croissante. Déjà l'anarchie, ce fruit amer, inévitable, des discordes civiles, avait tué la République romaine. Elle tua également l'Empire, auquel elle avait donné naissance. Dans le principe, en effet, l'Empire n'avait été qu'une dictature rendue nécessaire par la lassitude des partis qu'avaient épuisés les luttes acharnées et les sanglantes proscriptions de Marius et de Sylla, de César et de Pompée, d'Octave et d'Antoine. De même que

Pharsale avait fait le premier des Césars, Actium fit le premier des Augustes. Mais, entre ces deux batailles, que trouve-t-on? La trop fameuse journée de Philippes, où le dernier des Brutus succombe avec cette liberté pour laquelle son illustre aïeul était mort, après l'avoir scellée d'abord du sang de ses deux fils.

Malheureusement pour Rome, l'Empire qui se trouvait chargé des destins du monde, ne sut nullement se maintenir à la hauteur de cette grande, mais écrasante mission. Bientôt les symptômes de décadence et de dissolution éclatèrent de toutes parts. Si parfois, quand la succession directe vint à manquer dans la famille des Césars, le principe électif donna la couronne à des souverains dignes de la porter, ces choix honorables ne furent jamais que de rares exceptions. Tibère et Néron trouvèrent plus d'imitateurs que Titus et Marc-Aurèle. Pendant une période de quatre-vingt-douze ans, qui suivit le règne des Antonins, trente-deux empereurs et vingt prétendants se disputèrent, les armes à la main, cette pourpre tout ensanglantée qu'ils devaient, pour la plupart, payer de leur vie, après l'avoir achetée par un crime. Toutefois, malgré la démoralisation profonde d'un peuple qui, en échange des fers qu'il avait donnés au monde, en avait pris à la fois tous les dieux et tous les vices, les éléments fort divers dont se composait la population de l'Italie ne tendaient pas encore à se séparer, tant était puissant le lien de cohésion que leur avait imposé le génie organisateur des Romains. Non-seulement les descendants des races étrangères qui s'étaient fixées dans le pays avant même la naissance de Rome, mais encore ceux des autres nations dont les membres étaient venus isolément s'établir au delà des Alpes, s'étaient si bien assimilés et fondus les uns avec les

autres, qu'à la fin de l'Empire, l'Italie était complètement et véritablement romaine.

Mais, voici que bientôt une révolution terrible va troubler et rompre cette unité, au moins apparente, qui tenait encore rapprochés le centre et les points extrêmes de l'Empire. A cette époque, quatre plaies rongeaient sourdement la société romaine. Ces quatre plaies étaient le sensualisme effréné de la caste patricienne, la misère des familles curiales ruinées par les excès du fisc, la dépopulation des campagnes abandonnées de leurs colons, et l'extention indéfinie de l'esclavage, cette lèpre hideuse des sociétés antiques. Quand la mesure des maux effroyables qui désolaient surtout les provinces occidentales de l'Empire fut portée au comble; quand l'oppression des uns et les souffrances des autres eurent atteint partout leurs dernières limites, alors des campagnes et des cités, des ergastules et des amphithéâtres, du fond des mines et des cachots, une immense clameur s'éleva pour protester contre la tyrannie et la cruauté de Rome. Dieu entendit cette voix. Il déchaîna, contre la maîtresse du monde, les tribus barbares de la Scythie et de la Germanie. Bientôt l'Empire tombera sous leurs coups, et l'humanité sera enfin vengée.

Lorsque Rome, affaiblie par de longues discordes et livrée sans force à ces farouches ennemis, les vit pour la première fois, elle recula d'abord devant une apparition aussi formidable qu'inattendue. Aux approches de cette invasion de barbares qui, des solitudes les plus inconnues, marchaient au rendez-vous fixé par la divine justice pour exécuter ses arrêts irrévocables, le Capitole trembla sur ses vieux fondements. Rome entière se leva, et, secouant son ivresse, elle courut, au sortir d'une fête publique, sacrifier à l'autel de la Victoire. Suivant

encore une fois les aigles romaines dans leur vol, la victoire répondit à la prière de tout un peuple chez qui l'instinct du danger excitait un dernier élan de courage et de patriotisme. Pour tenir tête à l'invasion germanique, les légions, cette redoutable démocratie armée qui délibérait sous les drapeaux, surent alors se donner, par l'élection, plusieurs chefs habiles qui parvinrent à repousser les envahisseurs de l'Empire. Mais les succès dus à la supériorité de la tactique romaine, furent de courte durée. Bientôt ces Barbares, naguère tant dédaignés, que l'imprudente politique des empereurs qui n'osaient les combattre comme ennemis, avait enrôlés comme auxiliaires, apprirent, de leurs alliés d'un jour, l'art de les combattre et de les vaincre[1]. Tournant contre eux les armes qu'ils en avaient reçues, ils attaquèrent à la fois toutes les provinces de l'empire d'Occident, pour se jeter ensuite sur l'Italie.

Pendant le cours du cinquième siècle, cette malheureuse contrée, exposée à toutes les horreurs d'une invasion sans cesse renouvelée, expiait cruellement le dan-

1. L'historien Jornandès, en rappelant les anciens faits d'armes des Goths, dit que Constantin le Grand les rechercha, fit alliance avec eux, et qu'ils lui fournirent, moyennant une solde, un corps de quarante mille hommes dont il se servit dans ses guerres contre différents peuples. « L'État entretient encore aujourd'hui, ajoute cet auteur, un corps de troupes qui porte toujours son premier nom d'*Alliés* ou de *Confédérés.* » Jornand., *De reb. Getic.* — Procope dit aussi des Hérules qu'ils entrèrent au service de l'Empire sous le nom d'*Alliés.* — Procop. *De Bell. Goth* L. III. Ajoutons, d'après le témoignage de Rutilius, que Rome, avant d'être prise par Alaric, était déjà remplie de chefs et de soldats barbares, qui se faisaient remarquer par leurs habits de peaux.

Ipsa satellitibus pellitis Roma patebat,
Et captiva priùs quàm caperetur erat.

gereux honneur d'avoir été longtemps le centre de la puissance romaine. Des hordes innombrables de Wisigoths et de Huns, de Suèves et d'Hérules, de Rugiens et de Turcilinges, inondent successivement la Péninsule, menacent ou prennent Rome plusieurs fois, et la couvrent de sang et de ruines. Alors, dans ces tristes jours, les habitants de l'Italie purent s'écrier comme les insulaires de la Bretagne : « Les Barbares nous chassent vers la mer, et la mer nous repousse vers les Barbares; il ne nous reste que le genre de mort à choisir, le glaive ou les flots[1]. » Pour achever ce tableau lamentable, il faut écouter encore le lointain écho des plaintes du moine Gildas, reprochant à ces mêmes Barbares d'avoir promené l'incendie à travers les villes et les champs, de sorte que la flamme, après avoir balayé toute la surface du territoire « comme d'une langue rouge; » ne s'arrêta qu'au bord de la mer occidentale. « Toutes les colonnes des édifices, ajoute-t-il, croulèrent au choc du bélier; tous les habitants des campagnes avec les gardiens des temples, les prêtres et le peuple, périrent par le fer ou par le feu. Une tour, vénérable à voir, s'élevait au milieu d'une place publique. Elle tombe; les fragments des murs, les pierres, les saints autels, les tronçons de cadavres pétris et mêlés avec des flots de sang rouge, ressemblaient à du marc de raisin écrasé sous un horrible pressoir. Échappés à ce désastre, quelques malheureux débris de la population étaient atteints et égorgés dans les montagnes. D'autres gagnaient les contrées d'outre-mer, et, pendant la traversée, chantaient sous les voiles, avec de grands gémissements : « Tu nous as livrés, ô Seigneur, comme des brebis réservées à un

1. Bedæ presbyt. *Hist. gentis Anglor.*, c. XIII.

festin; tu nous as dispersés au milieu des nations[1]. »

Plus encore que les provinces, l'Italie, comme on l'a vu, avait sa part de tant d'affreuses calamités. Après de longues souffrances, le coup de grâce lui fut enfin donné quand le patrice Oreste refusa de livrer le tiers de son territoire au rugien Odoacre, le chef des mercenaires barbares. Pavie, où s'était enfermé l'ambitieux Oreste; Ravenne, qui servait de refuge à son fils Augustule, le dernier des empereurs romains, tombent successivement au pouvoir d'Odoacre[2]. Celui-ci ordonne la mort d'Oreste; mais, touché de la jeunesse et de la beauté d'Augustule qui, amené devant son vainqueur, tremblait et pleurait d'épouvante, il en eut pitié, et voulut bien lui laisser la vie. Après avoir déposé cette ombre de souverain, et s'être fait donner, par l'empereur d'Orient, le gouvernement de l'Italie, Odoacre accorde au prince qu'il vient de détrôner une pension annuelle de six mille pièces d'or, en lui assignant, pour lieu d'exil, le château de Lucullanum, situé au penchant du promontoire de Misène. Ce fut dans cette retraite, embellie jadis, avec une magnificence inouïe, par le somptueux Lucullus, et dont la terrasse dominait le golfe de Baïa, la mer et ses îles, reflétant dans l'azur des eaux leurs verdoyants ombrages, que le successeur de Constantin et de Théodose

1. Histor. Gildæ, *Liber querulus de excidio Britanniæ*, p. 8.

2. Il faut lire dans les *Lettres* de Sidoine Apollinaire, où en était, au cinquième siècle, la triste cour de Ravenne, ville devenue le dernier asile des empereurs, avant d'être la capitale des rois barbares. Voulant montrer comment chacun, oubliant sa profession, se plaisait à faire ce qui convenait à d'autres : « Les vieillards, dit-il, s'y exercent à la paume, les jeunes gens aux jeux de hazard; les eunuques s'y livrent au métier des armes, et les alliés barbares à l'étude des lettres. » — Sidon., *Epist.*, L. I., 8.

acheva, loin des orages de la terre, son obscure et inutile existence.

Telle fut, en l'an 476, la fin de l'empire d'Occident. Sa chute, prévue de toutes parts, n'inspira ni plaintes, ni regrets aux historiens du temps, et le sénat, en renvoyant à l'empereur Zénon les ornements impériaux, sembla lui-même mener en silence les funérailles de Rome. Le monde, que cette ville avait si longtemps enchaîné, apprit avec indifférence son abdication volontaire. Un si grand événement passa inaperçu au milieu des révolutions qui amenaient sur la scène de nouveaux dominateurs, et faisaient des anciennes provinces autant d'États barbares. Frappés de ces changements, les esprits qui, malgré l'influence du christianisme, restaient encore imbus des vieilles superstitions païennes, crurent que la chute de l'Empire était l'accomplissement de la prédiction des augures, aux regards desquels les douze vautours, observés par Romulus, annonçaient que la durée de Rome ne dépasserait pas douze siècles. En voyant cette prédiction augurale, reproduite et confirmée par le poëte Claudien ; en entendant Sidoine Apollinaire, évêque chrétien, s'écrier d'un ton prophétique : « Le douzième vautour est près d'achever son vol ; et tu sais, ô Rome, quelles sont tes destinées, » on comprend que bien d'autres alors aient reconnu aussi dans la chute de Rome quelque chose de mystérieux, de surnaturel, et que, baissant la tête, ils se soient humblement résignés à la toute-puissance des faits accomplis.

Pour nous qui jugeons, après tant de siècles, ces grands événements dont on retrouve si peu de traces à l'époque même où ils se passèrent, un sentiment nous console, du moins, de la ruine de l'Empire, c'est que

l'antique civilisation ne périt alors que dans sa forme extérieure. Une puissance aussi grande que celle de Rome ne disparaît point, en effet, sans laisser de sa grandeur un souvenir et des vestiges ineffaçables. « Rome a perdu l'empire du monde, écrivait cinquante années après l'événement, l'historien goth Jornandès, mais elle règne encore sur l'imagination des peuples. » Ce prestige ne fit que s'accroître avec le temps. Des débris du passé devait bientôt sortir tout un monde qui avait pour lui le présent et l'avenir, et Rome, devenue le centre de la religion nouvelle, était destinée à rester le lien de ce monde naissant qui allait être transformé par le christianisme et rajeuni par les Barbares.

Aussi, comme le dit l'auteur des *Études historiques*, « quand la poussière qui s'élevoit sous les pieds de tant d'armées, qui sortoit de l'écroulement de tant de monuments fut tombée ; quand les tourbillons de fumée, qui s'échappoient de tant de villes en flammes, furent dissipés ; quand la mort eût fait taire les gémissements de tant de victimes ; quand le bruit de la chute du colosse romain eût cessé, alors on aperçut une croix, et, au pied de cette croix, un monde nouveau. Quelques prêtres, l'Évangile à la main, assis sur des ruines, ressuscitaient la société au milieu des tombeaux, comme Jésus-Christ rendit la vie aux enfants de ceux qui avaient cru en lui [1]. » Ces prêtres, assis sur des ruines, que sont-ils à nos yeux? Sinon la vivante personnification de l'Église, priant pour les Romains et pour les Barbares, les confondant dans un égal amour, s'efforçant de consoler les uns, d'adoucir les mœurs grossières des autres, et recueillant çà et là, dans le naufrage de l'Empire, les épaves de la

1. Châteaubriand, *Étud. histor.*, sixième discours.

civilisation, pour les façonner à son gré, et en former l'arche nouvelle qui devait porter dans ses flancs le salut et les espérances de la grande famille chrétienne.

L'Empire étant tombé, deux royaumes barbares vont d'abord se succéder en Italie : le royaume des Hérules, puis celui des Ostrogoths. Le premier n'eut qu'une durée éphémère. Odoacre, son chef, ne commandait pas à un peuple, mais bien à des bandes mercenaires, que ne rattachait pas entre elles le lien puissant de l'unité nationale, et qu'un long séjour sous le ciel méridional avait déjà énervées et amollies. Aussi, quelque grandes que fussent ses qualités personnelles, le nouveau roi d'Italie ne put rien fonder de durable. Vainement, selon les conseils de l'empereur Zénon, il fit succéder un gouvernement modéré aux actes de violence qui avaient signalé ses débuts. Vainement, pour se conformer aux habitudes des Césars, il s'entoura, dans son palais de Ravenne, d'un préfet du prétoire, d'un maître des milices, et d'autres dignitaires choisis parmi les membres les plus illustres du vieux patriciat romain. Ces avances au parti vaincu, ces concessions faites par un prince barbare aux usages et aux institutions de l'Empire, furent impuissantes à consolider son pouvoir. Elles le discréditèrent aux yeux de ses sujets, sans lui concilier, ainsi qu'il l'espérait, le bon-vouloir des populations italiennes. Et, pourtant, après les invasions d'Alaric, de Radagaise et d'Attila; après les débats sanglants de Ricimer, d'Anthémius, et des derniers usurpateurs de l'Empire, la révolution qui amena l'établissement du royaume d'Italie, avait été considérée d'abord comme un événement attendu, désiré même par quelques-uns, qui n'y voyaient qu'une délivrance. La domination barbare était un fléau, il est vrai, mais un fléau unique, déterminé,

et semblant écarter tous ceux qui, précédemment, étaient venus fondre sur la partie centrale de l'Empire.

En outre, au point de vue politique, la royauté nouvelle ne brisait que l'unité résultant de la conquête romaine. En faisant alors triompher, par l'épée d'un Germain, le mouvement fédéraliste commencé en Italie au temps des guerres sociales, et plusieurs fois repris sous le règne des empereurs, elle laissait subsister l'organisation sociale de l'ancien monde. Elle en adoptait même les principes, les institutions, et, par l'appui qu'elle accordait aux glorieux débris de la civilisation antique, elle s'en faisait, à son insu, la protectrice et la gardienne. La loi romaine est conservée, et elle continue de veiller sur les intérêts de la population d'origine italienne. Si la vieille aristocratie est ruinée, décimée par les dernières révolutions, la démocratie que la politique des Césars avait soutenue, pour s'en faire un rempart contre l'esprit de liberté, la démocratie reste, pendant toute la durée du moyen âge, le principe vivant et désormais dominateur dans l'histoire politique de l'Italie.

Quant à la puissance impériale, abattue en Occident, elle continuait d'être reconnue en Orient, puisque, s'inclinant devant la suzeraineté du César qui régnait à Byzance, Odoacre lui-même se disait le lieutenant de l'empereur Zenon. Bien plus, renonçant à la pensée ambitieuse de prendre Rome de force, et d'y fixer sa résidence, le roi des Hérules s'établit à Ravenne comme dans un campement militaire. Il permet que l'ancienne capitale du monde, non-seulement garde son sénat, mais demeure toujours la Ville Sainte, le centre sacré de l'Occident. En même temps, la foi religieuse des Italiens est respectée, et l'Italie reste profondément catholique. Quoiqu'il fût arien, Odoacre se montra, en effet, plein de

tolérance envers les évêques et les prêtres orthodoxes. Toutefois, par une précaution qu'il est curieux de noter, il défendit aux églises d'aliéner leurs biens, dans la crainte, portait l'édit, que la dévotion des fidèles ne fût mise de nouveau à contribution pour venir au secours de ces églises.

Malgré cette politique de ménagement, qui atteste que le destructeur de l'Empire comprenait combien était grave la responsabilité de la puissance souveraine, l'Italie n'en eut pas moins à subir les conséquences désastreuses de l'invasion étrangère. Quelle que fût sa modération, Odoacre était un conquérant, et s'il évitait de dire : « Malheur aux vaincus ! » les bandes mercennaires qu'il avait traînées à sa suite, n'exécutaient que trop bien, par leurs actes de violences et de spoliations, l'arrêt fatal qu'invoquent les envahisseurs de tous les temps et de tous les lieux. Sur un grand nombre de points du territoire, mais surtout dans la campagne romaine, les Hérules s'emparèrent des troupeaux, de leurs gardiens, et dispersèrent les colons que la terreur et la famine contraignaient à fuir loin de leurs champs dévastés et de leurs demeures livrées aux flammes. Il en résulta une dépopulation générale dans les campagnes, tandis que, de leur côté, les habitants des villes, curiales, marchands, hommes de métier, étaient également atteints dans leur personne ou dans leur fortune. A Rome, la plèbe habituée depuis longtemps à vivre des largesses publiques et de la libéralité de ses patrons, languit et périt dans la faim, ou bien émigra en masse lorsque les distributions habituelles furent suspendues, soit par la ruine de l'État, soit par la mort des plus riches citoyens.

Tant de maux, présents et passés, résultant des invasions germaniques, étaient forcément attribués à celui

qui avait recueilli le fruit de toutes ces invasions en devenant l'héritier de l'Empire sous le titre de roi d'Italie. Les populations, dont les plaies saignaient encore, oublièrent donc que ce roi avait laissé à ses nouveaux sujets leur foi religieuse, à Rome, son église indépendante et ses institutions demi-théocratiques, demi-républicaines, et qu'il avait défendu contre les prétentions de la Cour de Byzance les droits du pape Simplicius, lequel lui avait conféré, en retour, le privilége d'intervenir dans l'élection des souverains pontifes, par l'intermédiaire du préfet de Rome. Aussi, ni la douceur de l'administration d'Odoacre, ni les alliances conclues par lui avec les Wisigoths et avec le roi des Vandales, Genséric, qui lui céda la Sicile, ni enfin la soumission du pays des Rugiens, dont le résultat fut de reculer jusqu'au Danube, les frontières de son royaume, ne parvinrent à lui assurer l'autorité sans laquelle aucun État ne peut longtemps se maintenir. Quinze années s'étaient donc à peine écoulées depuis qu'il avait été nommé roi et patrice, que sa conquête passa aux mains d'un autre peuple et d'un autre souverain. Ce peuple était les Ostrogoths ; ce souverain, Théodoric, fils de leur roi Théodomir.

IV

Né vers 455, dans une humble bourgade de la Pannonie, et, dès son adolescence, envoyé comme ôtage, à la Cour brillante de Constantinople, Théodoric s'y était initié, avec ardeur, à la connaissance des mœurs et des institutions romaines ; mais il n'avait rien pris de la vie sensuelle et de la corruption raffinée de ses hôtes. Lorsqu'il fut revenu parmi les siens, il se montra, par des exploits

qui souvent firent trembler les Grecs, digne de succéder au commandement que son père avait exercé. Afin d'obtenir sa neutralité, et au besoin, son appui, Zénon Ier qu'il avait aidé à remonter sur le trône de Byzance, lui avait prodigué les honneurs, ainsi que les trésors de l'Empire. Après l'avoir nommé sénateur, généralissime et patrice, il avait mis le comble à ses faveurs en l'adoptant comme son fils d'armes, suivant un usage emprunté alors par les Romains aux anciennes coutumes de la Germanie [1]. Mais les champs de la Pannonie, déjà trop étroits pour les désirs ambitieux qui animaient le descendant de la race des Amales, ne pouvaient fournir aux Ostrogoths ni assez de blé pour leur nourriture, ni des pâturages assez vastes pour y faire paître leurs troupeaux.

Las enfin de promener ses peuplades errantes dans les provinces limitrophes de l'Empire, qu'il achevait ainsi d'épuiser, et poussé d'ailleurs par ses projets de conquête, Théodoric proposa à l'empereur Zénon, dont il savait avoir excité l'esprit ombrageux, d'aller reprendre le royaume d'Italie au chef des Hérules. « L'Italie et Rome, votre héritage, dit-il au César byzantin, sont la proie du barbare Odoacre ; permettez-moi de l'en expulser par les armes. Ou nous échouerons dans l'entreprise, et vous serez délivré du fardeau que nous vous imposons ; ou bien nous réussirons, et vous me laisserez gouverner cette partie de l'Italie que j'aurai recouvrée. » Cette proposition répondait trop bien aux justes alarmes et aux vues personnelles de l'empereur, pour qu'il ne l'acceptât point avec empressement. Il y mit seulement

1. Ad ampliandum honorem ejus, in armis sibi eum filium adoptavit. — Jornand., *Reb. Get.* 57.

la condition que Théodoric et tout son peuple abandonneraient le territoire de l'empire d'Orient. Sans tarder, le chef des Goths rallia les bandes éparses de sa nation, et partit, en 489, à la tête d'une multitude réunissant, outre deux cent mille guerriers armés, une foule de vieillards, de femmes et d'enfants, et traînant à sa suite d'innombrables troupeaux. C'étaient là bien des obstacles, sans doute, pour une guerre aventureuse et lointaine; mais c'était en même temps un cortége nécessaire à des tribus jusqu'alors presque nomades, qui cherchaient une patrie encore plus qu'une conquête[1] !

A la suite d'une marche lente et pénible, tout ce peuple d'émigrants, en quête d'une terre nouvelle, arrive, vers le commencement de l'hiver, au pied des Alpes-Juliennes. Ne se laissant pas arrêter par les rigueurs de la saison qui, pour une si nombreuse réunion d'hommes, semblait rendre impossible le passage de montagnes hérissées de rochers, couvertes d'une couche épaisse de neige et de glace, les Goths en franchissent les pentes abruptes, le pic ou la hache à la main. Pendant la marche, femmes et vieillards, chevaux et bétail, tombaient à chaque pas, sur ces routes glissantes, pour ne plus se relever, et embarrassaient le passage de cadavres et de chariots laissés à l'abandon. « La barbe épaisse des hommes et leur longue chevelure étaient, dit un contemporain, toutes blanches de frimas; leurs grossières tuniques de laine, tissées par la main diligente de leurs femmes, gelaient sur leurs corps et y adhéraient tellement, qu'on ne pouvait les détacher qu'en les brisant. Tant de maux, ajoute le même auteur, furent tristement

1 Ennodius, *Paneg. Theod.* — Procopius, *De bello gothic.*, L. IV. — Cassiodorus, *Chronicon.*

couronnés par la famine et la peste ; et comme sur ces plateaux élevés, on ne trouvait pour se nourrir que des animaux sauvages, il fallait ou les chasser dans les bois, ou les attaquer dans des cavernes [1]. » Par son indomptable énergie, Théodoric, comme autrefois Annibal, triompha du rude hiver des Alpes, et reçut bientôt le prix de ses efforts. Quoiqu'il eût fait des pertes considérables durant son périlleux voyage, il n'en marcha pas moins résolûment contre ses ennemis. Devant une si brusque attaque, les mercenaires barbares et les soldats italiens combattant pour Odoacre n'opposèrent qu'une résistance impuissante à tout ce peuple en armes qui, tombant des montagnes comme un torrent, venait se précipiter sur eux. Deux victoires successives, remportées aux bords du Sontius et dans les plaines voisines de Vérone , ne tardèrent pas à présager au roi des Goths des succès encore plus décisifs.

Ennodius rapporte que le matin du jour où se livra la bataille de Vérone, comme les premières lueurs de l'aube apparaissaient, et que le clairon commençait à retentir dans son camp, Théodoric vit entrer dans sa tente Erélieva et Amalafride, sa mère et sa sœur. Dissimulant par l'apparente sérénité de leur visage les mortelles angoisses qui troublaient leur cœur, car, pour elles, ce jour devait amener ou les joies du triomphe, ou les douleurs de la captivité; elles venaient adresser à leur fils et à leur frère un adieu qui pouvait être le dernier. Quand elles se présentèrent, le prince avait déjà

1. Tunc in campo hiems, et jugi pruinarum candore velata cæsaries, barbam stiriis implicuit crine possesso... Quod diligentiùs indumentum matronæ neverant, durante gelu, ut adhæreret corpori, frangebatur. — Ennod., *Paneg. Theodor.*, p. 401.

revêtu sa cuirasse d'acier, et il ceignait sa redoutable épée, tandis que ses écuyers lui laçaient aux jambes des bottines de pourpre. En les voyant, il devina les secrètes inquiétudes de ces deux femmes courageuses qui avaient partagé tous ses périls, et souriant à Erélieva avec un regard plein d'assurance et de fierté : « O ma mère ! lui dit-il, ton nom est déjà connu des nations, parce que, au jour de ma naissance, tu as enfanté un homme ; oui, un homme que tes flancs ont porté, que ton lait a nourri, et dont la journée qui commence va prouver de nouveau la mâle virilité. Devant toi, j'en prends à témoin mon père, le meilleur des exemples, je veux, avec cette épée, soutenir aujourd'hui la gloire des Amales, mes ancêtres. » Puis, cessant de s'animer, et prenant un ton caressant : « Allons, chère mère et chère sœur, ajouta t-il, donnez-moi, pour que je la revête, la riche tunique, tissée et brodée par vous. Je désire être mieux paré en ce jour de combat, que je ne le fus jamais en aucun jour de fête. Si mes ennemis ne me reconnaissent pas à la vigueur impétueuse de mes coups, ils me reconnaîtront du moins à l'éclat de ma parure [1]. » Les deux femmes, ranimées par ces joyeuses paroles, lui donnèrent la précieuse tunique, qu'il endossa par dessus sa cuirasse; puis, sautant sur son cheval de bataille, il courut joindre ses guerriers.

Le combat s'étant aussitôt engagé, la victoire, quelque temps incertaine, fut disputée avec acharnement. Elle resta enfin aux Ostrogoths, après des pertes considéra-

1. « Scis, genitrix! quod natalis mei tempore virum fecunda genuisti; dies est quod filii tui sexum campus adnunciet... Vos tamen elaboratas vestes devehite... Qui me de impetu non cognoverit, estimet de nitore. » — Ennodius, *Paneg. Theodor*.

bles surtout du côté des Hérules. Comme des milliers de cadavres restèrent sans sépulture, quinze années après, la plaine de Vérone était encore couverte de monceaux d'ossements blanchis : hideux vestiges attestant la violence des luttes sauvages auxquelles l'amour effréné de la conquête et de la rapine entraînait les peuples de race germanique ! Ce nouveau triomphe, qui déjà semblait assurer à Théodoric la royauté de l'Italie, ne manqua pas de lui rallier de nouveaux partisans. Il obtint surtout les éloges de ces orateurs, de ces panégyristes à gages, qui, à toute époque et en tous pays, s'empressent de saluer les favoris de la fortune, et s'inclinent bassement devant le nouvel astre qui se lève à l'horizon du pouvoir. Parmi ces hommes, Ennodius, oubliant à la fois sa dignité de romain et de prêtre, n'eut pas honte de célébrer, en termes pompeux, le vainqueur qui allait imposer à sa patrie une servitude plus dure que la précédente.

« Salut, ô Adige ! le plus magnifique des fleuves, s'écrie-t-il dans son panégyrique ; toi qui sans altérer la pureté de tes eaux, effaças en un jour célèbre, les souillures de l'Italie et la lie de l'univers ! Salut, champ de Vérone ! illustré par ces ossements blanchis qui proclament la gloire de notre roi. Quand le souvenir de nos anciennes douleurs vient nous oppresser, nous nous rassurons en te contemplant. Que la marque des maux soufferts par notre ennemi se perpétue ici sous nos regards, jusqu'à ce que l'oubli ait effacé dans nos cœurs la cicatrice des maux qu'il nous a faits à nous-mêmes !... Oh ! je voudrais que Rome, malgré le poids des siècles, pût venir jusqu'ici : comme la joie de ce spectacle la rajeunirait ! Pourquoi, reine du monde, pourquoi demeures-tu là-bas, enfoncée au milieu de tes temples ?

Ce qui s'est passé en ces lieux t'a valu plus de consuls que tu ne comptais auparavant de candidats[1]. »

Si Rome, habituée longtemps à de sanglants spectacles, ne vint pas, selon le vœu d'Ennodius, se réjouir à la vue de l'hécatombe humaine immolée dans la plaine de Vérone, elle put contempler du moins celui qui avait ordonné qu'on en laissât les horribles débris épars sur le champ de bataille. A la suite d'une troisième victoire gagnée sous les murs de Pavie, Théodoric avait marché vers Rome, d'où son rival venait d'être honteusement repoussé. Par politique, ou par déférence pour l'ancienne capitale du monde, le roi goth s'abstint d'en franchir l'enceinte, et crut devoir passer outre. Ce ne fut que plus tard qu'il fit son entrée solennelle dans la ville, et que, montant au Capitole, il y fut reçu comme un libérateur. Le sénat s'était incliné devant Odoacre triomphant d'Augustule; il s'inclina plus bas encore devant Théodoric, vainqueur d'Odoacre. Aussi, le chef barbare dût-il être surpris et flatté de trouver un pareil accueil auprès de ces patriciens, si fiers de se dire les successeurs des Germanicus et des Agricola.

Cependant, impatient de poursuivre ses succès, Théodoric s'était, par une rapide conquête, emparé de l'Italie méridionale; puis, après s'être assuré l'alliance des Vandales, il avait remonté vers le nord pour presser le siége de la ville de Ravenne, dans l'enceinte de laquelle Odoacre s'était enfermé avec vingt mille guerriers. La résistance fut longue, opiniâtre, et facilitée d'ailleurs

1. « Salve, fluviorum splendidissime! qui ex majore parte sordes Italiæ diluisti... Roma, quid semper delubris immersa concluderis? Hic actum est ut plures habeas consules, quam anteà videris candidatos. » — Ennod., *Paneg. Theodor.*, p. 405.

**

par la situation exceptionnelle de Ravenne que sa position avait fait choisir pour être, au cinquième siècle, la capitale de l'empire. Comme, suivant l'heure du jour et le retour alternatif du flux ou du reflux de l'Adriatique, elle se trouvait enfermée dans une île ou rattachée à la terre ferme, elle était, par là, doublement protégée contre les attaques extérieures. Déjà le siége avait duré près de trois ans, et la famine était venue sévir dans la place, tandis que la peste décimait dans son camp l'armée de Théodoric, lorsqu'une intervention inattendue amena la conclusion d'un accord entre les deux chefs ennemis. Cette intervention fut l'œuvre de Jean, évêque de Ravenne, qui, fidèle à la mission pacifique tant de fois remplie par l'Église en ces temps de guerres et d'invasions barbares, voulut mettre un terme aux souffrances de la population dont il était le pasteur.

Surnommé, à cause de fréquentes visions, *Angeloptès*, c'est-à-dire, le Voyeur d'anges, ce prélat joignait à un mysticisme exalté un caractère ferme, résolu, et allant même jusqu'à la rudesse, quand il s'agissait de défendre les intérêts de son Église. Touché de l'état lamentable où se trouvait réduit tout un peuple, qu'une défense plus longue condamnait à une mort certaine, il alla d'abord trouver Odoacre, et lui représenta si hardiment les droits de l'humanité, que le rugien, cédant à l'influence de sa parole, l'autorisa à se rendre auprès du roi des Goths, pour traiter immédiatement de la paix. Aussitôt, l'évêque, précédé de la croix, part processionnellement avec son clergé, arrive aux avant-postes des Goths qui, frappés d'étonnement à sa vue, le laissent passer sans obstacle, et il pénètre ainsi jusqu'au lieu alors occupé par Théodoric. Surpris lui-même par l'aspect et le langage de ce messager de paix, se présentant à lui dans

cet appareil religieux, le prince le reçoit avec les témoignages d'un profond respect. Il subit à son tour, comme l'avait subi son rival, l'irrésistible ascendant de l'homme de Dieu. L'état de détresse où se trouve alors son armée lui fait d'ailleurs accueillir avec d'autant plus d'empressement les paroles de conciliation qui lui sont apportées par l'évêque de Ravenne. Toutefois, malgré les dispositions favorables des deux adversaires, l'accord fut difficile à ménager, parce qu'aucun d'eux ne voulait céder sur certaines conditions. Il fallut que, pendant plusieurs jours, l'évêque allât sans cesse de le ville au camp, et du camp à la ville, pour amener enfin la conclusion d'un traité qui fut accepté, de part et d'autre, le 17 février de l'année 493.

Le traité portait que les deux rois habiteraient ensemble la ville de Ravenne, sur un pied de parfaite égalité, et qu'ils se partageraient comme des frères le gouvernement de l'Italie. Pour garantir la paix jurée, Odoacre donna son fils Thélane en qualité d'ôtage, et, le 5 mars suivant, Théodoric fit son entrée solennelle dans la capitale, où il devait bientôt régner seul.

Au premier abord, cette convention paraît si étrange, et en même temps si difficile, si périlleuse dans l'exécution, qu'il serait presque permis d'en révoquer en doute l'authenticité, si la réalité d'un tel accord n'était affirmée par l'historien Procope, qui vécut assez près des événements pour avoir pu en recueillir la tradition encore récente. Peut-être existait-il d'ailleurs certaines conditions particulières stipulées entre les deux princes, afin de rendre possible le partage de l'autorité dans un pays déjà si profondément divisé par une foule d'autres influences. Peut-être étaient-ils convenus de gouverner l'Italie à tour de rôle, suivant l'usage des anciens con-

suls de Rome, en laissant au Sénat ses priviléges honorifiques et son pouvoir purement nominal. Ainsi, par un jeu bizarre de la fortune, deux chefs barbares étaient, selon toute vraisemblance, appelés à exercer sous le nom de patrices cette antique magistrature consulaire, inaugurée onze siècles auparavant, avec l'ère de la liberté romaine, et qui avait si puissamment contribué à la grandeur de la république.

Quoi qu'il en soit, l'un des deux patrices ne devait pas supporter longtemps les embarras attachés à l'exercice de deux pouvoirs opposés, dominant à la fois dans la même capitale. Ennemis hier, aujourd'hui forcément rapprochés, les représentants de ces pouvoirs restaient, au fond, d'autant plus irréconciliables, que si le premier ne pouvait pardonner la spoliation dont il avait été la victime, le second voulait poursuivre jusqu'au bout les avantages qu'il avait conquis. De là des difficultés inévitables qui amenèrent des mésintelligences bientôt suivies de ressentiments mutuels. Les deux princes et leurs partisans s'épiaient, se soupçonnaient sans cesse, en s'accusant à l'envi d'embûches et de trahison. Sous le coup de bruits vagues et sinistres, de conciliabules tenus entre les officiers ostrogoths, chacun sentait courir dans l'air comme l'annonce d'un événement funeste, dont nulle médiation ne pourrait cette fois conjurer les terribles effets.

« Ravenne, dit un historien, dans un récit dramatique, allait donc se trouver livrée à une effroyable catastrophe, quand tout à coup les dispositions parurent changer. Théodoric afficha le retour le plus sincère à des sentiments pacifiques, et, pour célébrer la concorde définitivement rétablie, il invita Odoacre, son fils et ses principaux officiers à un festin où il assisterait lui-même

avec les chefs de son armée[1]. Afin que la solennité reçut plus d'éclat, et que les convives fussent plus nombreux et plus à l'aise, le roi goth fit dresser les tables en plein air, sous un bois de lauriers, dans les jardins du palais. Le dîner fut, à ce qu'il paraît, plein d'entrain et de cordialité. Les convives burent copieusement; la joie circulait avec les coupes, autour des tables, et les soupçons d'Odoacre s'étaient dissipés dans les fumées du vin, lorsque Théodoric, se levant brusquement, donne le signal du massacre. Chaque goth tombe sur son voisin, ruge, hérule, turcilinge ou scyre, et le frappe d'une arme qu'il tenait cachée. Théodoric assaille et tue de sa main Odoacre. Après le père, il saisit le fils, que protégeait le caractère sacré d'ôtage, le renverse au milieu des mets et l'égorge... C'est ainsi que le patrice Théodoric, fils d'armes de l'empereur Zénon, sut, par un seul et même expédient, se débarrasser d'un collègue et d'une convention jurée en face de Dieu.

« Tandis que ces choses se passaient dans le bois de lauriers du palais, les soldats goths, répandus par la ville, faisaient main-basse sur les partisans d'Odoacre; partout où ils les pouvaient rencontrer, ils les tuaient eux et leur race, disent les historiens[2]. Les mêmes horreurs s'accomplirent hors de Ravenne. C'était une conspiration de tout un peuple pour en exterminer un autre; conspiration conduite avec un sang-froid, gardée avec un secret presque incroyables. S'il peut exister quelque chose de plus effrayant que l'image de Théo-

1. Ad epulas vocatum dolo... Procop., *Bell. goth*, 1, I. — In palatio jugulans... Jornand., *Reg. Succ.*, 47.

2. Cujus exercitus in eadem die, jussu Theodorici, omnes interfecti sunt qui ubi potuit reperire, cum omne stirpe sua. — *Anon. Vales.*, p. 718.

doric rouge de vin et de fureur, massacrant sur la table d'un festin le collègue qu'il a attiré par ses caresses, c'est cette complicité de toute la nation des Goths exécutant le même forfait, à la même heure, dans des lieux si différents, sans provocation ni colère[1]. »

1. Amédée Thierry, *Récits de l'Histoire romaine au Ve siècle*, p. 472.

DEUXIÈME ÉTUDE

THÉODORIC, ROI DES GOTHS ET DES ROMAINS.

I

Délivré par un acte d'extermination du rival qui était devenu son collègue, Théodoric oublia les engagements pris avec Zénon, son père adoptif selon les armes, et il ne songea plus qu'à tirer parti de son criminel triomphe. Il se hâta de quitter l'habit de sa nation pour revêtir le royal manteau de pourpre, et se fit proclamer roi des Goths et des Romains, titre qui équivalait à celui de roi d'Italie[1]. Mais cette pourpre et ce titre rappelaient le sang qu'il venait de répandre, et bien qu'on ait dit le contraire, le fils d'Amalaric, en se dépouillant des vêtements du germain, garda le caractère, c'est-à-dire, la ruse et la cruauté du barbare. Qu'elles qu'aient été les actions méritoires qui signalèrent le milieu de son règne, il n'est guère possible d'oublier ni comment ce règne débuta, ni comment il finit. Son premier acte d'autorité fit trembler toute la population romaine de l'Italie. Non content de poursuivre de sa vengeance implacable tous ceux qui, pendant les quatre années de

1. Suæ gentis vestitum reponens, insigne regii amictus assumit... Gothorum Romanorumque regnator. — Jornand., *Reb. Get.*, 57.

luttes soutenues contre le roi des Hérules, s'étaient déclarés pour la cause de ce prince, Théodoric fit publier un édit qui privait du droit de la liberté romaine quiconque ne s'était pas rallié ouvertement à son parti. Rien ne pouvait excuser cette faute réputée par lui comme irrémissible. Après la recherche et la punition des suspects, il voulut aussi que la fidélité de ses partisans fût soumise à une enquête sévère, tendant à établir que cette fidélité n'avait jamais failli, même au milieu des chances les plus diverses de la fortune. La promulgation d'un pareil édit, qui violait indignement toutes les lois, toutes les libertés du pays, qu'on avait respectées jusque là, était, au dire même du panégyriste de Théodoric, la mise hors la loi de l'Italie entière [1].

Pour que le complaisant Ennodius se permît de porter un semblable jugement, il fallait sans doute que l'injuste édit rendu par le roi des Goths et des Romains fût appliqué avec une excessive rigueur. Et pour qu'il s'en indignât en ces termes, ne fallait-il pas aussi que l'esprit souple, et par trop indulgent de l'écrivain latin, comprît bien mal le caractère froidement cruel et violemment égoïste des hommes appartenant à la race germanique? Race la moins humaine, on doit le reconnaître, et partant la plus personnelle de toutes celles qui figurent dans l'histoire! Ne voyant jamais que son intérêt propre, ne se détournant point de son but absolu comme ses convoitises, elle ne s'identifie nullement avec les autres nations auprès desquelles elle vit et s'agite, mais dont elle ne veut, par outrecuidance et orgueil, ni ad-

1. Qua sententia promulgata, et legibus circa plurimos tali lege calcatis, universa Italia lamentabili justitio subjacebat. — Ennod., *Vita Epiphani*, p. 357.

mettre, ni respecter les droits, les besoins et les aspirations patriotiques. Tels nous apparaissent. à leurs premiers pas, dans la voie des conquêtes, ces peuples et ces chefs venus d'outre-Rhin, qui, dès ce temps, poussés par un grossier instinct leur tenant lieu de principes, appliquaient, sans scrupule aucun, cette maxime tout à fait digne des âges barbares : « La force prime le droit. » L'Italie, sous le gouvernement oppressif de Théodoric, en fit la douloureuse expérience. Alors, elle comprit encore mieux que sous le régime précédent, tout ce qu'un Germain victorieux peut exiger des vaincus. En effet, elle eut bientôt à supporter quelque chose de pire que les rigoureux édits de Théodoric. Ce furent les accusations et les vengeances, les exactions sans nombre et les persécutions odieuses, qui en furent l'inévitable conséquence : excès commis à cette époque, aussi bien qu'en d'autres temps, par ces bandes de misérables délateurs qu'on voit surgir de terre à la suite des révolutions et des gouvernements nouveaux, et qui se mettent en quête pour fournir des coupables à tous les despotismes, des victimes à toutes les iniquités. Comme rien ne pouvait fléchir la colère du roi des Goths, la persécution devint si cruelle, que, d'une extrémité à l'autre de l'Italie, tout fut plongé dans la terreur et la consternation. Il n'y eut pas une cité qui ne tremblât, pas une famille, même parmi celles comptant les amis les plus dévoués au nouveau souverain, qui ne craignît pour sa fortune, sa liberté ou sa vie.

Ici se présente encore aux regards de l'humanité qui se console, et de la postérité qui admire, l'une de ces imposantes figures d'évêques, tels que les âges barbares nous les montrent, quittant leurs devoirs journaliers de pasteurs des âmes, pour intervenir auprès des puissants,

des persécuteurs de leurs semblables, et leur rappeler, au nom de la justice divine, le respect dû aux lois de la justice humaine. Parmi les prélats les plus vénérés en Italie se distinguait depuis longtemps déjà le pieux Épiphane, évêque de Pavie, dont les vertus exemplaires et le zèle évangélique avaient étendu au loin la renommée. Né dans une condition obscure, une éclatante auréole l'avait, suivant sa légende, couronné dès le berceau, comme pour annoncer à l'avance la vocation religieuse de l'enfant que son père, pour ce motif, voulut appeler Épiphane, c'est-à-dire, le *Révélé*. Il fut donc, jeune encore, consacré au service de Dieu, et après avoir grandi en science et en piétié dans l'école épiscopale de Pavie, il fut élevé aux ordres sacrés par l'évêque Crispinus, qui lui confia l'administration des domaines de son Église. Plus tard, succombant sous le poids des années, et sentant que sa fin était proche, Crispinus se fit accompagner de son fidèle Épiphane pour se rendre à Milan, auprès de l'archevêque, son métropolitain. « Voici que mes jours sont comptés, lui dit-il, et je viens, avant de mourir, vous recommander ma ville et mon Église. Je vous recommande, en même temps celui-ci, ajouta-t-il en désignant Épiphane, car c'est grâce à lui et à ses bons services que je dois d'avoir vécu jusqu'à présent, faible que j'étais et accablé par mon grand âge[1]. »

Conformément aux désirs du vieil évêque qui mourut peu après, et dont les derniers mots adressés à la noblesse et au peuple de Pavie avait eu pour objet de dési-

1. « Commendo civitatem, commendo Ecclesiam, commendo hunc, cujus labori, et gratias debeo, quod usquè ad hoc tempus vivi et grandævus et debilis. » — Ennodius, *Vita Epiphan.*, p. 331.

gner à leur choix le jeune prêtre devenu, selon lui, « sa tête, ses yeux et sa parole, » Épiphane fut élu comme son successeur, et sacré évêque à Milan. Ses nobles qualités, déjà bien connues, ne firent que briller d'une manière plus éclatante dans l'exercice de ses nouveaux devoirs. Souvent même, malgré son ardent désir de s'y renfermer tout entier, il dut quitter sa chère église pour prendre une part active aux affaires du siècle. « Quelque sacrifice que ma patrie me demande, disait-il en ces circonstances, mon devoir est de ne lui rien refuser. « C'est ainsi qu'étant intervenu dans les débats élevés entre le suève Ricimer et le patrice Anthémius, il avait eu la joie de mettre fin, au moins pour un temps, à la lutte sanglante qui désolait la Ligurie, sa province natale. A la nouvelle de la conclusion d'un accord si vivement désiré par les populations, Pavie et Milan s'étaient unies pour exprimer leur reconnaissance au saint évêque. Pour lui, se trouvant récompensé suffisamment par le bien même qu'il avait fait, et par la satisfaction du devoir accompli, il s'était dérobé à ces hommages publics; mais son nom n'en retentissait que plus haut dans les chants d'actions de grâces qui, de toutes parts, célébraient la paix rendue enfin à la Ligurie.

Longtemps après ces événements, Épiphane qui, durant son épiscopat, n'avait cessé de veiller sur le troupeau confié à sa direction, et de protéger en mainte occasion la faiblesse contre la violence, fut appelé encore une fois à défendre les populations liguriennes, livrées alors aux persécutions des agents de Théodoric. Devenu vieux et infirme, comme son prédécesseur Crispinus, le pieux évêque de Pavie, soit par un excès d'humilité, soit par la crainte d'assumer à lui seul une responsabilité au-dessus de ses forces, avait d'abord hésité devant une

mission si redoutable[1]. Il ne se décida à partir, que lorsqu'on lui eût adjoint son métropolitain Laurentius, archevêque de Milan. Bien qu'ils se fussent montrés amis du roi des Goths à son arrivée en Italie, et que l'un d'eux eût souffert pour sa cause l'exil et la captivité, ils ne se dirigèrent ensemble vers Ravenne, qu'avec un bien faible espoir de fléchir la prince dont ils connaissaient le caractère violent et opiniâtre. Quand ils eurent été admis en sa présence, ce fut Épiphane qui, sur les instances réitérées de son métropolitain, dût porter la parole devant le dominateur de l'Italie.

Si, dans la période des temps barbares, on rencontre souvent de pareilles scènes, il en est peu cependant qui, en raison de la grandeur des intérêts débattus, de la situation respective des personnages, de la vérité et du relief des caractères mis en action, puissent offrir un intérêt plus saisissant que l'entrevue dont nous ne donnons ici qu'une rapide esquisse. D'un côté, c'est le prêtre romain, représentant la vieille civilisation latine qui revit alors dans la jeune société chrétienne, et continuant le beau rôle de défenseur de la cité, de vengeur du droit méconnu, de messager de la paix et de la concorde, rôle auguste, attribué plus que jamais à l'exercice du ministère épiscopal. De l'autre côté, c'est le chef barbare, encore ivre du sang qu'il a versé, du triomphe qu'il a obtenu, se rappelant assez les leçons recueillies à la Cour de Byzance pour ne pas reculer devant une controverse religieuse, et se piquant même, en sa qualité d'arien, de pouvoir la soutenir avec avantage contre un évêque catholique. On voit donc là en présence, les or-

1. Dùm se diceret solum ad tantam sarcinam sustinendam non posse sufficere. — Ennod., *ibid.*

ganes de deux principes, de deux mondes opposés. Ils s'y présentent avec leurs sentiments, leurs tendances, leur langage tout à fait différents. Pour achever le contraste, le lieu du débat est ce palais de Ravenne, qui, naguère refuge de l'Empire expirant, va entendre pour la dernière fois la liberté italienne protestant par la bouche d'un vieux prêtre contre l'usurpation et les excès d'un conquérant Barbare.

Sans se laisser arrêter nullement par les dispositions hostiles de Théodoric, Epiphane lui représenta d'abord le précepte de la loi évangélique ordonnant l'oubli des injures, et l'exemple de Jésus pardonnant à ses bourreaux. De là, ne craignant pas de rappeler au prince des souvenirs qui pouvaient être mal accueillis par l'orgueil du conquérant : « Le temps n'est pas encore éloigné, lui dit-il, où dans la cité de Pavie tu étais enfermé avec les tiens par une armée des plus redoutables, et où le bruit de la trompette retentissait sans cesse à ton oreille. Inférieur en nombre à tes ennemis, tu n'espérais la victoire que de l'assistance du Dieu tout-puissant. Tu sais ce que tu promis alors, et le Seigneur t'exauça. Combien de fois le ciel, en reprenant sa sérénité, ne s'est-il pas déclaré pour ta cause? L'air, la pluie, les éléments ont combattu pour toi, tandis que les discordes de tes ennemis préparaient ton triomphe. Quelle puissance eut donc pu résister à Théodoric, appuyé du secours de Dieu même? Or, voici le moment de rendre aux hommes ce que Dieu t'a donné; ainsi, ne dédaigne pas les larmes des suppliants, ces larmes qui sont l'holocauste de l'oblation mystique. Songe aussi à qui tu succèdes; garde-toi de ressembler à celui que tu as vaincu, si tu ne veux tomber comme lui. O roi! la Ligurie te supplie à genoux en ma personne; elle te crie justice pour les inno-

cents, pardon pour les coupables. Écoute ma voix, je t'en conjure; la vengeance vient de la terre, mais la miséricorde descend du ciel[1]. »

Ces paroles éloquentes ne purent fléchir ni l'orgueil, ni la colère du roi des Goths. Bien qu'en lui parlant, le saint vieillard tremblât d'émotion; bien que sa voix, son geste et ses yeux mouillés de larmes vinssent trahir les agitations de son âme et l'ardeur qu'il apportait à défendre sa cause, le juge qu'il invoquait vainement, ne parut point touché. Dans sa réponse, Théodoric mit un certain amour-propre à dissimuler les instincts cruels du germain sous les calculs intéressés du politique. D'abord, justifiant ses rigueurs par la raison d'État, et par la nécessité imposée au chef d'un gouvernement nouveau, de frapper ses ennemis d'une juste crainte, il se plut ensuite à opposer aux pathétiques supplications d'Épiphane, ou des arguments tirés de l'histoire, ou des sophismes empreints de la mauvaise foi et de l'ironie du sectaire. «Tu me cites, lui dit-il, les exemples divins et les souvenirs de la Bible. Eh! ne lisons-nous pas dans les Livres Sacrés que Saül a été rejeté de Dieu pour avoir épargné les ennemis d'Israël? La victoire est le jugement de Dieu : c'est enfreindre ou mépriser ce jugement, que de pardonner à l'adversaire que l'on tient abattu sous ses pieds. Frappons les pères, si nous voulons que les enfants soient meilleurs qu'eux. Que me parles-tu de l'indulgence du divin Rédempteur?

1. « Scis quæ te pollicebaris acturum, quando confertissimis hostium cuneis urgebaris... Quoties utilitatibus tuis aer ipse servierit? Tibi cœli serena militarunt, tibi convexa pluvias pro voto fuderunt... Mysticæ oblationis holocausta sunt, supplicantum lacrymas non sperni... Culpas dimittere, cœleste est; vindicare, terrenum. — Ennod., *Vit. Epiphan.*, p. 358.

N'a-t-il pas dit lui-même, dans son Évangile : « le médecin coupe les membres pourris, lorsqu'il veut sauver le malade. Ainsi vont les choses de ce monde! Laisser passer le crime impuni, c'est encourager ceux qui ne sont pas coupables à devenir criminels[1]. »

N'est-ce pas un singulier spectacle que nous offre ce despote couronné, cherchant à justifier sa conduite par de telles raisons et par d'autres sur lesquelles il s'étendit encore, et voulant ainsi donner des leçons de morale et de politique au plus illustre représentant de la foi orthodoxe et du patriotisme italien? Comme il vit cependant que de semblables arguments ne produisaient pas plus d'effet sur l'évêque de Pavie que sur son métropolitain, et qu'il redoutait, surtout au commencement d'un règne, les conséquences d'une rupture avec des personnages si justement vénérés, il s'engagea devant eux à adoucir son décret, en ne faisant punir désormais que les coupables les plus endurcis. Afin de le maintenir dans ces dispositions favorables, le questeur Urbicus et d'autres conseillers romains, hommes vertueux et honorables, qui avaient un libre accès auprès du roi, vinrent ensuite employer toute l'influence dont ils pouvaient user sur son esprit. Peu à peu, ils finirent par le porter à des sentiments plus humains. Tantôt, ils provoquaient dans son cœur des inspirations dignes d'un prince civilisé; tantôt ils vantaient, peut-être avec une exagération volontaire, ce qu'ils voulaient bien appeler la magnanimité de son âme. Ces éloges, répétés adroitement en sa

1. Vim divini judicii aut attenuat, aut contemnit, qui hosti suo, cùm potitur, indulget... Qui criminosos impunè patitur transire, ad crimina hortatur insontes. » — Ennod., *ibid.* p. 360.

présence, et de là répandus dans le public, ne laissaient pas que de flatter beaucoup la vanité et les prétentions du descendant des Amales, qui, en revêtant la pourpre, s'était annoncé hautement, non comme le destructeur, mais bien comme le restaurateur de la civilisation romaine. A dater de ce moment, il s'opéra donc en lui un changement complet, dont il convient de reporter, en partie, la cause première, aussi bien que l'honneur, à l'impression et au souvenir de son entrevue avec le saint évêque de Pavie.

II

Devenu le chef d'un pouvoir désormais incontesté, Théodoric s'empressa d'organiser le gouvernement et l'administration de son royaume. Il transféra aux Ostrogoths les concessions de terre faites précédemment aux Hérules[1], et réserva aux premiers l'exercice des armes, ainsi que les charges militaires, espérant s'assurer par là une armée de forts et de vaillants guerriers. « Élevez vos enfants, leur recommande-t-il, dans le rude métier des armes ; ce sont les habitudes militaires qui vous donneront l'avantage sur les Romains[2]. » Il exclut en même temps ses compatriotes de tous les emplois civils, et les attribua seulement aux Italiens, auxquels il assura la possession de leurs biens, avec la jouissance de leurs lois, de leurs institutions municipa-

1. Partem agrorum, quam Odoacri milites possederant, inter se Gothi partiti sunt. — Procop., *Bell. goth.*, 1. — A ces terres, formant environ un tiers du territoire, Théodoric ajouta d'autres domaines confisqués sur des propriétaires italiens.

2. Cassiod. I, 24.

les; mais il se réserva de nommer lui-même les dignitaires et les magistrats des villes. Comprenant aussi la supériorité de la législation romaine, il voulut que les relations des deux peuples fussent réglées d'après cette législation, et maintenues sur le pied d'une égalité à peu près complète. Non content d'assujétir les Goths à certaines formes juridiques empruntées au Code théodosien, il justifiait l'édit qui abolissait l'usage des épreuves et des duels judiciaires, en rappelant, lui, roi Barbare, cette maxime, aujourd'hui rejetée par les hommes d'État et les publicistes allemands : « c'est le droit, et non le bras qui doit régner. »

Bien plus, recourant aux formes élégantes de style effectées par son secrétaire, qui était le fils de Cassiodore, Théodoric engageait les vainqueurs et les vaincus à se rapprocher par une mutuelle union. Vous êtes rassemblés sous le même empire, leur dit-il; que vos cœurs soient unis ! Les Goths doivent aimer les Romains, comme leurs voisins et leurs frères, et les Romains doivent chérir les Goths, comme leurs défenseurs[1]. » Conseil inspiré par une pensée aussi sage que politique; mais ni l'histoire, ni Cassiodore ne nous apprennent comment il fut alors écouté et suivi. Quoiqu'il en soit, une balance assez équitable était, sous le rapport judiciaire, établie entre les deux nations. En matière civile, les Italiens pouvaient interjeter appel devant le vicaire de Rome, ou bien devant le préfet de leur chef-lieu, s'ils habitaient l'une des huit provinces de l'Italie méridionale. Il leur était encore permis, lorsqu'ils n'acceptaient pas la décision de ces juges, de recourir au préfet du prétoire, ou même de porter leur appel devant le roi en personne. Mais ces formalités

1. Cassidor, VII, 3.

judiciaires donnaient lieu à des dépenses, à des brigues et à des obstacles de toute nature, qui en rendaient l'application aussi difficile qu'onéreuse pour les parties[1].

D'ailleurs, tout équitable qu'ait été, sous divers rapports, le gouvernement de Théodoric, gouvernement qui devait donner à l'Italie trente-trois années d'une paix bien précieuse, après de si terribles bouleversements, il ne faut pas croire que les Italiens fussent, en toute chose, traités comme des égaux par les nouveaux conquérants du pays. D'abord la charge des impôts, que la fiscalité impériale avait rendue écrasante, et dont la population indigène avait espéré la diminution, resta la même et continua de peser lourdement sur les différentes classes de la société. Devenues plus vexatoires encore par les abus qui se produisaient dans le mode de perception, les contributions frappaient indistinctement toutes les terres, y compris les domaines royaux. L'état des personnes, entre les Goths et les Italiens, n'était pas moins distinct que l'état des propriétés. Par la volonté expresse de Théodoric, dont la politique était en cela d'accord avec les préjugés de sa nation, la séparation des deux races fut maintenue sur les points les plus importants. Il fut expréssement interdit aux Goths de fréquen-

1. Il reste encore des documents relatifs aux *formulæ*, ou brevets de nomination des magistrats et autres fonctionnaires civils de ce temps. On y expliquait au titulaire les devoirs de sa charge; mais les renseignements qu'on pourrait tirer de ces pièces, dont Cassiodore fut le principal rédacteur, sont obscurcis par le style recherché de l'époque. Elles attestent toutefois que les emplois publics étaient bien peu stables, et que les agents du pouvoir passaient souvent des charges les plus élevées aux places les plus infimes, ce qui portait un grave préjudice au fonctionnement régulier de l'administration.

ter les écoles où leur ardeur belliqueuse aurait pu s'énerver; mais d'autre part, attachés fortement au sol par la propriété foncière, ils ne tardèrent pas à prendre racine en Italie, différant, sur ce point, des Hérules qui n'y avaient jamais formé qu'une armée d'occupation. Les guerriers de Théodoric, au contraire, y furent à la fois une armée et un peuple : peuple conquérant et dominateur, se distinguant de la nation vaincue par sa langue, ses lois, sa religion, et jouissant seul du privilége de porter les armes.

Par opposition, tout en obligeant les Goths, ses sujets, à demeurer étrangers à la culture latine, le fils de Théodomir se faisait de plus en plus romain. Se contentant, à l'exemple d'Odoacre, de soustraire les peuples à l'unité politique de l'Empire, il en respecte l'unité sociale, la civilisation avancée, de même qu'il se garde de porter atteinte aux lois, aux magistratures, aux institutions et aux mœurs de l'Italie. Sans craindre de déplaire aux Goths, il quitte le costume national pour s'habiller à la romaine. Il relève partout les monuments édifiés par le Peuple-Roi, confirme à Rome l'indépendance que lui a laissée le chef des Hérules, et en témoignage de sa déférence pour les libertés de cette ville, il n'y entre, pour la première fois, qu'en l'an 500, c'est-à-dire, sept années après la conquête de l'Italie. Il se déclare le protecteur de la cité qui reste le centre du monde catholique et de la civilisation chrétienne; il restaure le palais impérial, et fait reconstruire l'enceinte des murailles détruites par les invasions barbares. Quand, pour assurer la couronne à son fils, il l'a fait adopter par l'empereur d'Orient, puis nommer consul à Rome, il se plait à flatter, en retour, les goûts de la plèbe romaine en lui donnant des fêtes pleines de magnificence. Avec son autorisation,

Naples possède aussi un sénat, des consuls, des libertés et des priviléges qui en font une république ne se rattachant que par une faible dépendance au royaume d'Italie. D'autres anciennes cités conservent également leurs immunités particulières. Quant aux nouvelles villes, fondées sur les côtes de l'Adriatique par les fugitifs cherchant à échapper aux calamités de la guerre, elles se peuplent et prospèrent sous le régime d'une administration locale que le gouvernement de Théodoric laisse fonctionner librement. Son ministre Cassiodore vante le nombre de leurs vaisseaux, l'état florissant de leur commerce, et va jusqu'à célébrer les vertus républicaines de Venise, la future souveraine des mers. « Chez vous, dit-il, le pauvre est l'égal du riche ; vos maisons sont uniformes ; point de différence entre les conditions, point de jalousie parmi vos citoyens. Cette égalité vous préserve de la corruption. »

Dans l'ordre religieux, le roi des Goths suivit d'abord une conduite non moins modérée. Quoiqu'il fût attaché à l'arianisme, il montra, pendant la plus grande partie de son règne, beaucoup de tolérance pour la foi catholique, que sa mère professait, et à laquelle un certain nombre de personnages, appartenant à la Cour, purent se convertir sans perdre la faveur du prince. Un trait caractéristique doit être même cité à ce sujet. Un des secrétaires du roi, croyant gagner ses bonnes grâces, n'eut pas honte d'abjurer le catholicisme pour se faire arien. Indigné de cette lâche apostasie, Théodoric l'envoya sans pitié à la mort, en disant : « Celui qui n'a pas été fidèle à son Dieu, ne saurait être fidèle à son roi. » Manifestant, en outre, une respectueuse déférence pour le siége apostolique, il laissa les Italiens libres de se rallier autour de ce siége, qui maintenait alors l'indé-

pendance de Rome contre la suprématie impériale, et la pureté de la foi contre l'hérésie d'Acace, patriarche de Constantinople. Un différend s'était élevé entre l'empereur Anastase et le pape Gélase Ier, qui, après avoir approuvé la condamnation d'Acace, refusait d'admettre à sa communion le nouveau patriarche Euphémius, parce que celui-ci ne voulait pas reconnaître la sentence prononcée contre son prédécesseur. Appelé à intervenir dans le débat, Théodoric permit au maître des offices Faustus, l'un de ses ambassadeurs auprès de la Cour de Byzance, de présenter une lettre apologétique où le pontife, justifiant les actes de l'Église romaine, répondait aux accusations des Grecs, et confondait leurs erreurs[1].

Or, comme les envoyés du roi goth, à leur retour de Constantinople, rapportèrent à Gélase de nouvelles plaintes articulées par l'empereur, le pape écrivit à Anastase une autre lettre, datée de 494. Cette pièce est fort remarquable en ce sens que, dès ce temps-là, le chef de l'Église y établit nettement le principe des deux puissances, principe qui fut comme le dogme politique du moyen âge, et qui amena entre le Sacerdoce et l'Empire la lutte passionnée à laquelle s'associèrent si vivement les peuples et les plus grands esprits de l'époque. « Il y a, disait le pontife, deux pouvoirs qui servent principalement à gouverner le monde, l'autorité sacrée des évêques et la puissance royale. La charge des évêques est d'autant plus grande, qu'ils doivent rendre compte au jugement de Dieu de la conduite des rois eux-mêmes. Et, vous ne l'ignorez pas, ô prince, encore que votre dignité vous élève au-dessus de tous les

1. Gelas., *Epist.* IV, T. IV, Concil., p. 1168.

hommes, vous inclinez la tête devant les prélats ; vous recevez d'eux les sacrements, et leur êtes soumis dans l'ordre de la religion. Vous suivez leurs décisions sous ce rapport, et ils ne se rendent pas à votre volonté. Que si les évêques, quant à l'ordre du gouvernement, obéissent à vos lois, parce qu'ils savent que vous avez reçu d'en haut la puissance souveraine, avec quelle affection ne devez-vous pas être soumis à ceux qui sont établis pour distribuer les sacrements de l'Église ? Et, si les fidèles doivent généralement obéissance aux évêques, qui traitent dignement les choses divines, combien plus doit-on se soumettre à l'évêque de ce siége de Rome, que Dieu a constitué au-dessus de tous les évêques, et qui a été toujours reconnu en cette qualité par l'Église universelle ? »

Sans nous arrêter plus longtemps à ce débat entre le souverain Pontife et l'empereur d'Orient, ajoutons que, dans ses rapports avec les successeurs de Gélase, Théodoric, bien qu'il se déclarât le lieutenant de l'Empereur, se montra également disposé à prêter son appui au chef de l'Église romaine contre les prétentions de la suprématie byzantine. Ainsi, en 499, le diacre Symmaque ayant été élu pape, le patrice Festus, qui désirait faire souscrire *l'hénotique* de Zénon[1], gagna par argent une certaine quantité de suffrages, pour opposer l'archiprêtre Laurent au pontife légitime. Le pape et l'antipape, représentant, l'un le parti romain et orthodoxe, l'autre le parti byzantin et schismatique, furent ordon-

1. L'*hénotique* de Zénon est l'édit d'union que cet empereur, à la sollicitation d'Acace, rendit en 482, et qui ordonnait l'union des catholiques et des eutychéens. Cet édit provoqua dans l'empire d'Orient de violentes disputes et de longues persécutions.

nés le même jour, le premier dans la basilique de Constantin, le second dans celle de Sainte-Marie-Majeure. De grands troubles ayant éclaté à Rome par suite de cette double élection, il fut convenu, pour y mettre un terme, que les deux contendants iraient à Ravenne afin de s'en rapporter au jugement du roi, tout arien qu il fût. Après avoir entendu les parties, Théodoric décida que celui-là qui avait obtenu le plus de suffrages, et qu'on avait ordonné le premier, demeurerait sur le saint siége. Comme Symmaque réunissait l'une et l'autre condition, il fut reconnu pour pape légitime, et il s'empressa de réunir un concile à Rome, dans le but de prévenir, par des décrets concernant l'élection des souverains pontifes, les brigues et les scandales qui venaient d'avoir lieu. Malgré les acclamations unanimes avec lesquelles les Pères du concile saluèrent le nouveau pape et accueillirent ses propositions, le parti byzantin, conduit par Festus que soutenaient plusieurs membres du sénat et du clergé, continuait d'agiter Rome. Il répandit même contre Symmaque des accusations si odieuses, qu'elles finirent par être déférées à la Cour de Ravenne.

Voulant sans doute assurer par sa présence la tranquillité publique et la libre réunion d'un autre concile, qui devait prononcer sur les accusations dont le pape était l'objet, Théodoric se rendit à Rome et rétablit pour quelque temps l'ordre et la paix dans la ville. Mais, après le départ du roi, les troubles recommencèrent et le synode ne put se réunir que l'année suivante, c'est-à-dire en l'an 501, sous le consulat de Pompeïus et de Faustus Avienus, tous deux issus des plus illustres familles du patriciat romain, et tous deux attachés au parti de Symmaque. A la suite de longs débats et de

scènes violentes, dans l'une desquelles le pape et son cortége furent, en se rendant au concile, assaillis par leurs adversaires, et ne durent la vie qu'à l'intervention de trois seigneurs faisant partie de la maison du roi, les évêques écrivirent à Théodoric que, vu l'état d'agitation de Rome et les périls qui menaçaient le pape et les membres de l'assemblée, ils ne pouvaient, selon leur conscience, se prononcer avec justice sur la cause du pontife. « Nous avons, disaient les évêques, envoyé plusieurs fois auprès de Symmaque pour lui demander s'il voulait encore se présenter au jugement du concile. Il a répondu que le désir de se justifier l'avait fait relâcher de son droit et de sa dignité ; mais qu'après un tel danger, où il avait failli périr, le roi ferait ce qu'il voudrait ; que pour lui-même, on ne pouvait le contraindre par les lois canoniques. Quant à nous, ajoutaient les évêques, il nous est impossible de juger un absent, ni d'accuser de contumace celui qui a voulu se présenter devant nous. En conséquence, nous vous prions de nous délivrer des périls que nous courons ici, et de nous permettre de retourner vers nos églises. »

La réponse adressée par le prince arien aux Pères du concile est toute d'un politique, et mérite d'être notée à ce point de vue « Si j'avais voulu, dit-il, de concert avec mes grands, juger cette affaire et chercher la vérité, je crois que j'aurais pu, avec l'assistance de Dieu, rendre un jugement qui aurait satisfait et le siècle présent et la postérité. Mais j'ai pensé qu'il ne m'appartenait pas de prononcer sur un tel différend. Ainsi, n'attendez pas notre décision pour régler la vôtre. C'est à vous de juger comme vous estimerez à propos, soit en discutant, soit en ne discutant pas la cause, pourvu que votre sentence rende la paix au peuple et au sénat romain, et mette

fin à tous les désordres[1]. » N'est-ce point là, dans la bouche du conquérant de l'Italie, le langage de tous les chefs d'aventure, qui, arrivés au pouvoir par la violence, l'intrigue ou l'usurpation, ne parlent plus, après avoir déchaîné l'esprit de révolution et d'anarchie, que de rendre à la société, si profondément ébranlée par eux, l'ordre et la paix sans lesquels il n'y a point de gouvernement possible ?

Cependant, la réponse de Théodoric, si modérée, si pleine de désintéressement qu'elle fût en apparence, ne tranchait pas la difficulté. Aussi, à la réception du message royal, les membres du concile, plus embarrassés que jamais, envoyèrent au sénat une députation pour lui déclarer que définitivement les causes de Dieu devaient être laissées au jugement de Dieu, surtout quand il s'agissait du successeur de saint Pierre. « Presque tout le peuple et la plus grande partie du clergé, disaient les évêques, sont dans la communion de Symmaque, et il faut promptement remédier aux maux que ce schisme a déjà causés et peut causer encore. » Ces remontrances ayant été plusieurs fois adressées au sénat, l'assemblée tint une dernière séance, le 23 octobre 501, et prononça la sentence suivante : « Nous déclarons le pape Symmaque déchargé, quant aux hommes, des accusations portées contre lui et laissons le tout au jugement de Dieu. Nous ordonnons qu'il administre les divins mystères dans toutes les églises qui dépendent de son siége, et nous rendons, en vertu des prescriptions que nous en donne le pouvoir, tout ce qui, dans l'ordre temporel, appartient à l'Église au-dedans et au-dehors de Rome. Nous exhortons tous les fidèles à recevoir de lui

1. Labbe, *Præceptio reg. Theodor.*, IV.

la sainte communion ; quant aux clercs qui ont fait le schisme, ils obtiendront leur pardon et seront rétablis dans leurs fonctions dès qu'ils se seront soumis au pape[1]. »

Ce décret du concile, souscrit par soixante-seize évêques, dans la quatrième séance dite le synode de *Palme*, à cause du lieu où elle fut tenue, fut apporté en Gaule et il y provoqua une grande émotion dans tout l'épiscopat qui chargea saint Avit, évêque de Vienne, d'en écrire au sénat de Rome. Par sa lettre adressée aux deux patrices Faustus et Symmaque, saint Avit se plaint que le malheur des temps, ne permettant plus aux évêques de la Gaule de se rendre librement à Rome, d'autres évêques en voyant le pape accusé devant le prince, se soient chargés de le juger au lieu de le défendre. « Puisque Dieu nous ordonne, disait-il, d'être soumis aux puissances de la terre, il n'est pas aisé de comprendre comment le supérieur peut être jugé par ses inférieurs, et notamment le chef de l'Église universelle. » Toutefois, le saint évêque de Vienne louait le concile d'avoir réservé au jugement de Dieu cette cause dont il s'était chargé, et d'avoir fait entendre que ni l'assemblée, ni le roi Théodoric n'avaient reconnu aucune preuve des accusations dirigées contre le pape. Il terminait en suppliant le sénat de ne pas souffrir que l'épiscopat tout entier fût attaqué dans la personne du souverain pontife, et qu'on ne donnât point aux troupeaux le mauvais exemple de s'élever contre leurs pasteurs.

En trouvant le nom de Théodoric ainsi mêlé aux graves débats qui préoccupaient l'Église, l'Italie et les autres États catholiques, on peut se représenter l'étrange

1. *Concil.*, p. 1323. — *Lib. Pontif.*, in Symmach. — Ennod., *Apolog. Theodor.*

part d'action qu'avait prise en de pareilles questions un prince arien et barbare, et le désir qu'il avait de passer pour le protecteur de Rome et de son pontife. C'est à cause de cette attitude politique de son souverain que le royaume des Goths a été considéré par quelques auteurs modernes comme ayant été alors le salut de l'Italie, en constituant la double forme de la monarchie à Ravenne et de la République à Rome[1]. Sans admettre la complète justesse d'une telle appréciation, il faut pourtant reconnaître que deux historiens de l'époque, Jornandès, appartenant à la race des conquérants, et Procope, écrivain tout dévoué à l'Empire, se sont accordés, malgré la divergence de leurs opinions, pour constater également la transformation de l'Italie par la conquête même qu'elle venait de subir.

Suivant Jornandès, les Goths, supérieurs aux Romains par le courage et la force du corps, doivent être considérés comme les descendants ou les alliés des peuples qui se sont ligués tour à tour contre l'unité pour fonder une vaste association d'États fédératifs. Théodoric et ses guerriers ne sont donc, d'après ce système, que les vengeurs des Florus et des Vindex, des Civilis et des Classicus, tous chefs de nations soulevées précédemment contre Rome et son despotisme unitaire. Avec Procope, l'historien officiel de l'empereur, la scène et le rôle des personnages changent complètement d'aspect. Les rudes Germains, si vantés jadis par Tacite, tant célébrés alors par Jornandès, semblent avoir perdu leur énergie, leur fierté, leur caractère national. Le choc violent de la barbarie et de la civilisation s'efface sous les formes

1. Consulter notamment *Les révolutions d'Italie*, par Ferrari, t. 1er.

adoucies du langage classique : Odoacre et Théodoric, dans le tableau tout différent qui nous est tracé, ne sont plus que des chefs de milices peu disciplinées, enrôlées volontairement au service de l'empereur. A part cette diversité de point de vue, Procope admet également que le fils adoptif de Zénon a tout d'un coup rétabli l'ordre en Italie. Il est donc, selon lui, l'homme de la terre italienne, une sorte de souverain sans titre, ou plutôt, comme il l'appelle, « un tyran de nom, mais, de fait, un véritable roi. »

Pour mériter, aux yeux de tous, ce titre de roi, Théodoric voulut que la Cour de Ravenne se modelât sur la Cour des empereurs d'Occident. Il eut, comme Odoacre, un préfet du Prétoire, un préfet de Rome, un questeur, un maître des offices, enfin, toute une hiérarchie de fonctionnaires payés par le Trésor, et dont les titres rappelaient ceux des grands dignitaires du temps de Dioclétien ou de Théodose. Cependant le roi des Goths ne nomma qu'un consul pour Rome, parce que l'empereur Anastase nommait, de son côté, celui de Constantinople, et que les deux États, ainsi qu'il l'écrivait au souverain de Byzance, ne devaient former qu'une seule république. « Vous êtes, lui disait-il, en termes plus flatteurs que sincères, vous êtes l'honneur de tous les royaumes, le salutaire appui du monde entier. Nous le savons particulièrement, nous qui, avec l'assistance divine, avons appris dans votre État comment on doit gouverner des Romains. Notre gouvernement est une imitation du vôtre, type d'un Empire unique. Autant nous marchons après vous dans cette voie, autant nous y précédons les autres nations de l'univers[1]. »

1. « Vos estis regnorum omnium pulcherrimum decus... Re-

En se posant ainsi comme héritier de l'empire d'Occident, en prenant les titres attribués aux empereurs, même celui de « toujours Auguste, » Théodoric n'établissait pas seulement, avec une grande habileté, la situation que désormais il prétendait garder envers les empereurs d'Orient, qu'il ne considérait que comme les représentants d'une suprématie purement nominale. Il voulait, de plus, que les rois barbares, ses frères et ses alliés par la communauté d'origine, consentissent à saluer en lui le successeur des Césars, et à voir dans la race des Amales une sorte de dynastie impériale répandant son éclat sur les familles royales originaires, comme elle, de la Germanie. A l'imitation des empereurs d'Occident, dont il avait la prétention d'être le successeur, il voulut avoir à son service, outre les guerriers goths, ses sujets, des mercenaires Barbares. On en trouve la preuve dans une de ses lettres adressée à un corps de Gépides, qu'il désirait employer à des opérations militaires en Gaule. « J'avais d'abord, écrit-il, l'intention de vous faire fournir en nature, et à chaque étape, ce qui vous est nécessaire sur toute votre route; mais, après avoir réfléchi qu'on pourrait bien vous donner des denrées de mauvaise qualité, ou vous les apporter trop tard, j'ai pris le parti de vous faire payer en argent votre solde de route, laquelle est fixée, pour chacun de vous, à trois sous d'or par semaine. Vous aurez aussi la liberté de vous servir, comme logements, des maisons appartenant au Domaine, et qui, pour la commodité de ceux qui voyagent par ordre du prince, sont bâties sur toutes les grandes voies. Ces maisons sont à

gnum vestrum, imitatio nostra... Qui quantùm vos sequimur, tantùm gentes alias anteimus. » — Cassiod., *Variar.*, I.

portée de bons pâturages, pouvant servir à la nourriture des chevaux. Les populations du voisinage vous y apporteront des vivres en abondance, dès qu'elles auront appris que vous les payez bien. Au reste, faites diligence, et conduisez-vous en marche avec une modération qui donne à connaître que *c'est pour le service de l'Empire romain que vous portez les armes*[1]. »

Cette dernière recommandation, digne d'un Trajan ou d'un Marc-Aurèle, n'est-elle pas caractéristique? Et ne semble-t-il pas qu'en l'adressant à des Barbares, le roi goth, ou plutôt le ministre qui tient la plume pour lui, veuille faire croire que, depuis la chute d'Augustule, rien n'a changé en Italie, et, qu'avec Théodoric, on n'y compte qu'un Romain de plus? Ajoutons que pour mieux cimenter la solidarité d'intérêts qu'il voulait établir entre les rois Barbares devenus, à son exemple, maîtres de provinces conquises sur l'Empire, il sut habilement placer la plupart de ces princes sous sa suzeraineté, en se les attachant par des liens de famille. Après avoir marié ses deux filles, l'une au roi des Wisigoths, l'autre à celui des Burgondes, donné sa sœur à Trasimund, chef des Vandales, et sa nièce à Hermanfried, qui régnait sur les Thuringiens, il épousa lui-même, en secondes noces, Audoflède, sœur de Clovis, le conquérant de la Gaule. Par ces alliances, il se plaçait à la tête d'une confédération de princes germains, auxquels il se plaisait, avec le ton d'une paternelle autorité, à recommander l'esprit de justice, de concorde et de paix. « Vous êtes jeunes et vaillants, leur écrivait-il, mais je ne peux voir sans douleur que vous vous laissez dominez par la jalousie et la discorde, car les passions des rois sont la ruine des peu-

1. Cassiod., *Variar.* V, 2.

ples. Si, au contraire, les rois sont unis, leur accord et leur amitié sont comme les veines qui font couler d'un peuple à l'autre la joie et le bonheur. »

Quand on lit ces sages conseils qui devaient bien surprendre ceux-là mêmes auxquels ils étaient adressés, on comprend que Théodoric, par l'éclat de sa puissance et de sa renommée, ait laissé un long souvenir parmi les hommes. Suivant les traditions germaniques, ce prince, désigné sous le nom de Dietrich de Vérone, est le précurseur de Charlemagne, le puissant restaurateur de l'empire d'Occident. Comme lui, il est le héros de tout un cycle de poëmes épiques, et, dans les *Nibelungen*, il préside, avec Attila, à la grande lutte des guerriers de l'antique Germanie. Mais, personnage à la fois courageux et pacifique, il figure, en ce poëme, la force unie à la sagesse. Moins complaisantes pour sa gloire, les chroniques italiennes semblent, au contraire, oublier ses qualités éminentes et ses bonnes intentions, pour ne se rappeler que ses violences et ses meurtres. Pendant longtemps, une vieille tradition le représentait comme apparaissant sous la forme d'un cavalier couvert d'une armure noire, et annonçant de sinistres présages aux populations frappées d'épouvante. Ainsi, de même que la sculpture au moyen âge décore d'ornements gracieux ou d'images terrifiantes un monument aux formes sévères, de même la poésie populaire embellit et transforme les graves récits de l'histoire en y ajoutant la broderie de merveilleuses légendes. Par ces créations, où revivent l'imagination et le caractère des âges héroïques, et que la tradition orale fait passer de génération en génération, elle perpétue à jamais le souvenir des grands événements et des grands personnages, et leur assure une immortalité que, sans elle, peut-être, ils n'eussent point obtenue.

****

III

Si l'œuvre politique du roi des Ostrogoths fut importante, non moins remarquable fut l'œuvre sociale et intellectuelle qui s'accomplit sous son règne. Il faut dire, pour rendre à chacun ce qui lui est dû, que là on reconnaît encore la main diligente et l'influence salutaire des hommes qui, auprès de lui, représentaient la civilisation latine, puissamment vivifiée par le génie chrétien. De tous ses conseillers, aucun ne l'aida plus activement à maintenir une balance égale entre les deux races qu'il avait à gouverner, que le savant Cassiodore, patricien aussi distingué par ses lumières que par ses vertus. Fils d'un ancien ministre d'Odoacre, et possesseur d'immenses domaines en Calabre et en Sicile, Cassiodore avait été investi, dès l'âge de vingt et un ans, de toute la confiance de Théodoric, qui l'avait nommé ministre de la Cassette royale et du Trésor public. Appréciant ses talents et sa science, aussi bien que son caractère droit et intègre, le prince, désireux qu'il était de fondre les anciennes lois dans les nouvelles, le chargea de cette tâche fort difficile. Il lui confia également la rédaction d'une foule d'actes qui constituent les pièces administratives ou diplomatiques les plus importantes de son règne. Tant que Théodoric gouverna, Cassiodore garda presque seul la direction des affaires. A cheval, aux côtés du roi qu'il suivait partout, il lui adressait des rapports aussi régulièrement que dans le palais de Ravenne; puis, dans le silence de la nuit, il rédigeait, d'une plume exercée, les décisions du prince, que celui-ci n'avait plus

qu'à revêtir de son étrange signature[1]. Si grand était le désir du ministre de répandre l'instruction parmi cette Cour barbare, si puissante était l'action qu'il y exerçait, qu'Amalasunthe, fille du roi, reçut une éducation tout à fait romaine. Elle voulut même, à son tour, la donner à son jeune fils, ce qui indisposa les seigneurs goths, fort mécontents de voir les mœurs policées des vaincus l'emporter sur les mœurs grossières des vainqueurs.

Grâce à l'impulsion de Cassiodore, les écoles, dont un certain nombre étaient peu fréquentées, s'ouvrirent sur tous les points du royaume, et les élèves, d'origine italienne, furent engagés à s'y rendre assidûment. L'enseignement du droit et de la médecine, de la rhétorique et de la philosophie, reprit un nouvel essor à Ravenne, à Pavie et à Rome. En même temps, à l'action bienfaisante et civilisatrice de Cassiodore, s'adjoignirent Libérius, le préfet du Prétoire, l'évêque Ennodius, le philosophe Boèce, son beau-père Symmaque, et l'historien goth Jornandès, qui tous brillaient alors à la Cour de Théodoric. Par les ordres de ce prince, des sommes considérables furent aussi employées à rétablir les voies romaines, à dessécher les marais, et à encourager les travaux de l'agriculture trop longtemps négligés au milieu de continuelles invasions. En outre, mille vaisseaux légers, appelés *dromons*, ou coureurs, sillonnaient la Méditerranée pour protéger le commerce, de sorte qu'en voyant renaître l'ordre, l'activité et la prospérité publique, les populations italiennes commençaient à reprendre courage, et à espérer des jours plus heureux.

1. Quoiqu'il fût lui-même fort instruit pour un souverain d'origine barbare, Théodoric ne put jamais écrire son nom qu'au moyen d'une lame d'or percée à jour, qui lui servait de patron.

Mais, sous ce calme apparent se cachait l'explosion de nouveaux troubles excités sourdement par de mutuelles défiances et des difficultés inconciliables. Malgré l'appui que jusque-là il avait donné à l'Église catholique et à son chef, le roi des Goths continuait de professer l'arianisme, tandis que l'Italie demeurait invariablement attachée au Symbole de Nicée. Or, l'empereur Justin Ier ayant publié des édits contre les ariens, Théodoric qui avait toujours laissé une entière liberté aux catholiques de ses États, menaça d'user de représailles envers ses sujets orthodoxes. Mais auparavant, il fit venir à Ravenne le pape Jean Ier, et l'obligea d'aller à Constantinople pour faire révoquer les édits impériaux, et rendre aux ariens les églises qu'on leur avait enlevées. D'après les ordres du roi, cinq évêques et quatre sénateurs qui avaient été honorés de la pourpre consulaire, devaient accompagner le pape dans ce voyage à la Cour d'Orient, voyage entrepris, pour la première fois, par un pontife romain. Accueilli avec les plus respectueux hommages par l'empereur Justin, le clergé et le peuple de Constantinople, qui étaient allés en grande pompe au devant de lui, jusqu'à douze milles hors des murs, Jean Ier célébra solennellement l'office, selon le rite latin, le jour de Pâques de l'année 525, dans la grande basilique de Sainte-Sophie. Après avoir communiqué avec tous les évêques d'Orient, à l'exception de Timothée d'Alexandrie, qui ne voulait pas reconnaître les actes du concile de Chalcédoine, le pape s'acquitta fidèlement, auprès de l'empereur, de la mission dont il était chargé. Il lui représenta les périls auxquels étaient exposées les populations catholiques de l'Italie, et, à la suite d'un discours éloquent, où son esprit de charité désarma l'intolérance byzantine, il obtint de Justin Ier

que les édits de proscription seraient levés, et que les ariens d'Orient demeureraient libres de pratiquer leur culte.

Pendant qu'un souverain pontife, éloigné de son siége, négociait ainsi à Constantinople en faveur de la liberté de conscience, Théodoric, irrité par la découverte d'un complot, attribué au sénateur Albinus, avait tenu ses menaces en ordonnant tout à coup une persécution contre les catholique d'Italie. Bien plus, sans tenir aucun compte du résultat obtenu par le pape dans sa mission, il le fit arrêter à son retour à Ravenne, ainsi que les ambassadeurs qui l'avaient suivi à Constantinople, et les garda en prison, comme coupables d'avoir participé secrètement à la conjuration qu'on disait avoir été formée par le sénat. Cette complicité prétendue n'était qu'un vain prétexte, surtout à l'égard du pape. La principale cause des ressentiments du roi, c'était l'éclat des honneurs dont le pontife romain avait été entouré dans son voyage en Orient, où l'empereur s'était prosterné à ses pieds, et avait paru ainsi reconnaître une suprématie tant de fois contestée par les Grecs. N'osant toutefois le faire périr, dans la crainte de soulever l'indignation de Justin, il le retint dans une dure captivité, où Jean Ier mourut de chagrin et de maladie, en 526, après avoir tenu le saint-siége deux ans et neuf mois[1].

D'autres victimes illustres, notamment Boèce et Symmaque, furent enveloppés dans cette cruelle persécution. Jusque-là investi de toute la confiance de Théodoric, Boèce, qui avait été nommé consul, patrice, puis maître des offices du palais, avait employé tous ses efforts à réfréner le caractère impétueux du roi, ainsi que les rapi-

1. *Pont. Lib.*, in Johannem.

nes de ses officiers. Souvent le roi avait déféré à ses observations, et il se plaisait même à rendre hommage au mérite de l'ancien disciple des écoles d'Athènes, au savant traducteur d'Euclide et d'Aristote. « Les sciences, lui faisait-il écrire peu avant sa disgrâce, tu as été les étudier à leur source. Si tu as montré ta toge romaine au milieu des Grecs vêtus du manteau, c'est pour naturaliser la Grèce à Rome. » Cet éloge flatteur ne pouvait que rappeler ses devoirs de romain au descendant de l'illustre famille des Manlius. Tout reconnaissant qu'il fût envers le prince, il n'avait jamais oublié sa nation, et il souffrait de la voir courbée sous le joug étranger, surtout depuis que la jalouse défiance des Goths rendait l'oppression plus pesante. Quand le sénateur Albinus fut accusé « d'espérer » la liberté romaine, Boèce n'avait pas craint de pousser ce cri patriotique : « Si c'est un crime, moi et le sénat tout entier nous en sommes coupables. »

Cette parole audacieuse, suivie de représentations adressées à Théodoric, fut l'arrêt de mort du malheureux philosophe. En protestant au nom du droit le plus sacré de la conscience humaine, il oubliait que la liberté était morte depuis longtemps, et que le monde romain lui-même avait fini le jour où son collègue Cassiodore écrivait ces mots : « En cette année, le roi des Goths Théodoric, *appelé par les vœux de tous*, entra dans Rome; il traita le sénat avec douceur et fit des largesses au peuple. » Quoi qu'il en soit, enfermé dans la tour de Pavie, sur la dénonciation de vils délateurs, nommés Opilion et Gaudentius, Boèce y fut soumis, avant de mourir, aux plus horribles tortures, et son beau-père Symmaque ne tarda pas à subir le même sort.

Ce fut pendant sa captivité que Boèce composa, sous la forme d'un dialogue, alternativement écrit en vers et

en prose, le Traité de la *Consolation philosophique*, où son âme, attendrie par la douleur, mêle aux principes les plus élevés du spiritualisme platonicien la douceur ineffable de la doctrine évangélique. « L'auteur, dit l'historien Cantù, y fait servir à l'expression d'idées chrétiennes la lyre plaintive de Tibulle et la noble éloquence de Cicéron. » Quel touchant tableau que celui où il se représente entouré, dans sa prison, du chœur des Muses qui, couvertes de voiles funèbres, les yeux baignés de larmes, viennent pleurer avec le poëte auquel naguère elles inspiraient des chants si joyeux [1] ! Et comme il peint bien ensuite l'apparition de cette femme, à la beauté sévère, au port majesteux, qui, tenant un livre dans une main, et de l'autre portant un sceptre, s'en sert pour écarter le léger essaim des Muses, impuissantes, selon elle, à consoler une si grande douleur! Cette femme, c'est la Philosophie. Elle vient pour relever les forces et le courage de celui qu'elle a nourri, dès ses jeunes années, de la pure substance de l'enseignement qu'elle professe. Un dialogue s'engage aussitôt entre elle et son disciple. Le malheureux se plaint amèrement des injustices du sort et des fausses accusations dont il est la victime [2]. « Est-ce donc de ce jour, répond gravement la Philosophie, que tu parais sur le théâtre

1. Carmina qui quondam studio florente peregi,
   Flebilis heu! mæstos cogor inire modos.
Ecce mihi laceræ dictant scribenda Camœnæ
   Et vivis Elegi fletibus ora rigant.
Boet., — *De Consol., philos.*

2. Dum levibus malefida bonis Fortuna faveret,
   Pene caput tristis merserat hora meum.
Quid me felicem toties jactatis, amici?
   Qui cecidit, stabili non erat ille gradu.
Boet., *ibid.*

de ce monde, pour que longtemps comblé des plus hautes faveurs de la fortune tu sois, maintenant, surpris de recevoir de sa main les coups les plus violents? Penses-tu que les choses humaines doivent avoir la stabilité pour règle, quand la vie même des hommes est si peu assurée, et peut s'évanouir si promptement? Que t'importe, en conséquence, que la fortune se sépare de toi par la fuite, ou que tu sois séparé d'elle par la mort? » Puis, comme si l'ex-consul de Rome eût voulu par l'organe de celle qui le consolait, consoler aussi les hommes de son siècle des terribles catastrophes dont eux-mêmes avaient eu à souffrir : « Comment, ajoute la Philosophie, après tant de révolutions qui changent continuellement la face de l'univers, peut-on compter sur des biens périssables, sur une félicité d'un moment? Tout change ici-bas. Les plus brillantes étoiles disparaissent le matin, quand le soleil commence à répandre ses rayons victorieux. L'onde paisible de l'Océan se change dans un instant en flots couverts d'écume, quand elle est soulevée par la tempête. Oui; tout change de même en ce monde; rien de créé ne peut être durable : ainsi le veut la loi éternelle et immuable du Créateur. »

Afin de lui montrer ensuite à quelles sources sacrées l'homme frappé par le malheur doit puiser la résignation et l'énergie nécessaires pour supporter les plus rudes épreuves, la Philosophie lui rappelle que bien vainement il demanderait des consolations aux différentes sectes issues des écoles païennes. « Quoique de leurs mains violentes, dit-elle, elles aient autrefois arraché quelques parties de ma robe aux plis flottants, quoique plusieurs de leurs adeptes se soient parés de ces lambeaux, comme s'ils eussent caché sous ce voile

le moindre rayon de vérité, cette divine lumière n'a été communiquée par moi qu'à un petit nombre de disciples privilégiés à la tête desquels brillent et Socrate et Platon. Je leur enseignai, et j'enseigne encore, ajouta-t-elle, que pour l'homme le principe et la fin de toute chose, c'est Dieu. Source de l'éternelle justice, de l'éternel amour, il est en même temps l'objet et le but du souverain bien, vers lequel aspirent tous les êtres. Arbitre suprême et absolu des actions humaines, il les prévoit, il les juge de toute éternité, et parce qu'ils sont libres de choisir entre le vice et la vertu, il prépare aux méchants des punitions terribles, aux bons des récompenses infinies. O hommes, ne vous plaignez donc pas de l'inconstance de la fortune qui ne peut donner que des biens périssables, et n'attribuez pas le nom de maux aux afflictions que la Providence vous envoie. Placez donc votre unique espérance en Dieu, et si vos vœux partent d'un cœur pur et droit, ils ne seront point rejetés par lui. Seul il peut relever qui tombe, consoler qui pleure, exaucer qui l'invoque, et, par la perspective d'un bonheur sans fin, inspirer le sublime héroïsme qui fait les martyrs de la foi, les martyrs de la vérité[1]. »

Si, ranimé par les consolations que la Philosophie versait goutte à goutte, comme une rosée céleste, sur les plaies de son âme, Boèce mourut en paix au fond de son cachot, il n'en fut pas de même du souverain qui avait si injustement ordonné son supplice. En proie aux remords que lui inspirait la fin tragique de deux hommes qui avaient été ses conseillers les plus fidèles, Théodoric chercha inutilement, au milieu de l'éclat de sa puissance, à se fuir lui-même, pour échapper aux tour-

1. Boet., *De Consol. philos.*

ments implacables de sa conscience. La voix vengeresse, qui le poursuivait partout, finit par égarer son esprit. Un jour qu'on servait, sur la table royale, la tête d'un énorme poisson, il s'imagina voir, devant lui, la tête menaçante de Symmaque qui le regardait d'un œil furieux, comme pour lui reprocher sa mort et celle de son gendre. Épouvanté de cette prétendue apparition, il fut saisi d'un frisson violent, suivi bientôt d'une fièvre ardente, et, ayant fait appeler son médecin Elpidus, il lui raconta la cause de la terreur dont il venait d'être frappé. Contre le mal étrange qu'il ressentait, tout remède fut inutile. Il expira peu de jours après, en l'année 526, après avoir réuni les principaux de la nation, et fait reconnaître pour roi Athalaric, son petit-fils, âgé seulement de huit ans.

Théodoric mourut à temps pour l'Église, mais trop tard pour sa gloire. Comme si le châtiment, qui l'avait atteint, devait retomber sur sa dynastie et sur son peuple, la puissance qu'il avait fondée en Italie, avec les ruines même que les Barbares avaient faites, ne dura qu'un demi-siècle à peine. Sous ce climat fatal à leur race, les Goths semblèrent frappés d'une décadence prématurée. Cette décadence n'a rien qui doive surprendre. Une fois fondée, l'œuvre de Théodoric cessa de reposer sur les bases mêmes qui avaient servi à l'asseoir, c'est-à-dire, le consentement tacite de la Cour de Byzance, l'entente du peuple envahisseur avec les populations italiennes, et l'appui du clergé catholique. Aussi, marchant de chute en chute, depuis Athalaric, l'héritier direct du conquérant, jusqu'à Téias, le dernier de ses successeurs, la puissance affaiblie des Goths ne put résister aux coups terribles que lui portèrent successivement Bélisaire et Narsès.

IV

A quelque distance de Ravenne, au milieu d'une plaine immense, entrecoupée çà et là de ruines, de marécages, et dont l'aspect sévère, la nudité morne rappellent les solitudes grandioses de la campagne romaine, on voit s'élever de loin le tombeau de Théodoric, que ce Barbare de génie fit construire de son vivant. Tout dépouillé qu'il soit des ornements qui le décoraient, cet édifice, bâti de blocs de marbre et de pierres carrées, frappe encore par sa masse imposante, et peut être regardé comme l'un des plus curieux monuments de l'architecture du siècle. Sa forme circulaire, la disposition des fenêtres qui en éclairent l'intérieur, le dôme solide recouvrant la voûte, et l'énorme coupole d'une seule pierre de 49 palmes, dont il est couronné, tout donne à ce mausolée un cachet essentiellement original, rappelant le caractère demi-byzantin, demi-barbare, qui distinguait le roi des Goths. Mais ce qui imprime à ce tombeau quelque chose de plus saisissant encore, c'est que le sarcophage renfermant le corps de Théodoric a été enlevé, et depuis tant de siècles qu'une persécution intolérante a fait jeter au vent les cendres de ce prince, parce qu'il était arien, le sépulcre est demeuré vide des restes du puissant souverain qui avait voulu s'y assurer un repos éternel. Tel qu'il est aujourd'hui, l'aspect de l'édifice, transformé en une chapelle tout à fait nue et abandonnée, inspire une tristesse profonde. Les bases massives de ses piliers baignent dans la fange d'un marécage. Ses portes sont verdies par l'humidité; la coupole qui le surmonte a été fendue par la foudre,

et dans la crypte, pleine d'une eau moisie, s'agitent des animaux immondes.

Mais combien l'impression de tristesse n'augmente-t-elle pas, lorsque, en entrant dans Ravenne par la porte *Ferrata*, on cherche parmi ses rues silencieuses, ses places désertes, ses monuments vieillis, ce qui fut la capitale d'Honorius, de Théodoric et de Justinien? A mesure qu'on pénètre à travers de longues avenues, bordées de palais et de basiliques, dont la grandeur même sent le vide et respire le froid des tombeaux, il semble qu'on parcourt de nouveau les sombres allées de la *Pineta* : vaste forêt de pins s'étendant entre la ville et la mer, et dont les arbres servirent autrefois à construire les flottes qui devaient transporter les armées des Grecs en Italie, ou celles des croisés en Orient. Une chose console pourtant de la vue de ce désert qui a pris possession d'une cité jadis si populeuse, si animée, ruine encore debout survivant à tant d'autres ruines. Cette chose, c'est une incomparable réunion de monuments de l'art chrétien, qui, nulle part ailleurs, ne se trouve aussi purement, aussi complètement représenté dans ses formes primitives et son mystérieux symbolisme. Plus byzantine que Constantinople elle-même, Ravenne, sauf la puissance et la gloire qui se sont retirées d'elle comme le font chaque jour les flots mouvants de l'Adriatique, Ravenne est restée à peu près ce qu'elle était au temps de Justinien et des exarques. De même que Cæré rappelle la ville étrusque, Cumes et Pompeï la cité grecque et le municipe romain, l'ancienne capitale de l'Exarchat nous transporte en plein Bas-Empire. Sa décadence, son immobilité ne représentent que trop fidèlement la décadence et l'immobilité d'un état qui dix siècles durant ne cessa de pencher vers son déclin. Aussi, en la visitant, on

ressent le triste plaisir d'avoir sous les yeux la nécropole la mieux conservée de l'Italie. Après avoir fait le tour de ses vieilles murailles qui gardent les traces des brèches ouvertes par les Barbares, pénétrez dans l'intérieur de ses austères basiliques, et vous verrez que l'antiquité chrétienne y revit plus intacte qu'à Rome, car vous n'y rencontrez pas le mélange, parfois choquant, du sacré et du profane. Ainsi qu'on l'a dit avec raison, Ravenne est donc une ville essentiellement hiératique, sortant tout à coup de la profondeur de ses cryptes, et dont les portes semblent encore, de nos jours, gardées par deux statues, celles de l'Empire et de la Religion[1].

Ces deux statues symboliques, elles se retrouvent partout, d'ailleurs, dans cette cité à la fois impériale et chrétienne. A Saint-Vital comme à Saint-Apollinaire, au Baptistère comme au tombeau de Galla-Placidia, revit la double image du byzantinisme et de l'Église, image représentée, ici par des empereurs et des impératrices d'Orient, là par les saints martyrs qui furent les premiers apôtres de Ravenne. Entre ces différents personnages apparaît Justinien qui, revêtu de la pourpre, chaussé de brodequins ornés de pierreries, portant le pallium, et le diadème au front, trône toujours, comme au temps de sa puissance, au centre des mosaïques à fond d'or décorant l'abside des basiliques. Il est là, le puissant empereur d'Orient, le vainqueur des Goths et des Vandales, accomplissant tous les actes de la souveraineté. Il y rédige ses lois, distribue des chartes et des priviléges, fonde surtout des églises et des monastères, afin de rappeler sans doute à la postérité qu'après avoir

1. Voir l'article *Un été à Ravenne*, par le comte Foucher de Careil, dans le tome 1er de la *Revue européenne*.

protégé d'abord l'arianisme, il se convertit ensuite à l'orthodoxie, grâce aux conseils et à l'influence du pape Agapet. D'accord avec le génie de l'Église, qui a le don de communiquer à ce qu'elle touche une part de sa glorieuse immutabilité, l'art chrétien a perpétué dans les monuments et les mosaïques inaltérables de Ravenne le souvenir d'une conquête aussi précieuse pour la foi, que bientôt devait l'être celle des Barbares de la Germanie. Les palmes que le mosaïste a placées aux mains des saints et des saintes qui se déployent en longues processions sur les frises de la nef de Saint-Appolinaire, comme autrefois des théories athéniennes sur les bas-reliefs du Parthénon, ces palmes, disons-nous, ne sont-elles pas l'emblème des victoires remportées alors par l'Église sur l'hérésie couronnée, aussi bien que sur la barbarie triomphante?

Et comment, à cet égard, mettre en doute l'intention évidemment symbolique de l'artiste, en voyant ces mêmes victoires de la foi rappelées sous une autre forme et dans une autre église consacrée aussi à l'illustre patron de Ravenne? A Saint-Apollinaire *in classe*[1], vaste basilique se dressant au milieu des solitudes voisines de la ville, comme Saint-Paul-hors-des-Murs s'élève dans la silencieuse étendue de l'*Agro romano*, on remarque sur la mosaïque à fond d'or, illuminant l'obscurité de l'abside, le premier tableau de la transfiguration qu'ait connu l'Italie, et cela huit siècles avant Raphaël. Ce ta-

1. Cette église, dédiée au premier évêque de Ravenne, dont elle renferme le tombeau, doit son surnom à l'ancienne ville de *Classe*, détruite en 728 par Luitprand, roi des Lombards. La ville, située près de la mer, devait elle-même son nom à la station de la flotte (*classis*) qui, dès le règne d'Auguste, trouvait un abri dans son port.

bleau symbolique n'est, il est vrai, qu'une ébauche qui, se renfermant dans les plus simples et austères principes du style hiératique[1], ne peut être comparé à la splendide composition du Sanzio. On sait comment le grand peintre, voulant opposer la vie à la mort, la vérité à l'erreur, a représenté le Fils de l'Homme rayonnant dans la pleine lumière du Thabor, tandis que, cachés dans les ténèbres d'une nuit profonde, des scribes et des docteurs s'attachent à la lettre morte des textes qu'ils compulsent. Suivant l'intention de l'artiste, le pharisaïsme raisonneur de ces faux sages ressort d'autant mieux, qu'il contraste avec la foi naïve de la femme à genoux, et du pauvre insensé dont la reconnaissance proclame la divinité du Sauveur.

1. En obéissant à des règles traditionnelles et immuables, l'art byzantin, que l'école naturaliste du quinzième siècle, et l'école réaliste de nos jours ont traité avec tant de mépris, avait des motifs particuliers qu'il faut comprendre et apprécier à leur juste valeur. Par un système que la religion consacra, et qu'avait inspiré la crainte de voir le culte des images dégénérer en idolâtrie, le clergé tint les artistes, moines pour la plupart, loin de la nature, et leur prescrivit la fixité des physionomies, la raideur des poses, la forme des images symboliques, qui toutes avaient leurs types convenus. Dans ce style hiératique on peut sans doute relever bien des défauts contraires aux principes d'un art plus avancé ; mais ces défauts mêmes, qui constituent le caractère propre aux peintures et aux mosaïques byzantines du moyen âge, venaient satisfaire pleinement aux idées ascétiques et à la sombre poésie de l'époque. En outre, pour qui le conçoit bien, ce système de représentation donne aux personnages, surtout à la figure du Christ, une intensité d'expression, un mélange de puissance et de calme, d'austérité et de douceur, qui produisent un effet vraiment extraordinaire, notamment dans les mosaïques de Ravenne, exécutées par des artistes byzantins venus en Italie avant et après la persécution des empereurs iconoclastes.

Dans la basilique de Saint-Apollinaire *in classe*, le mosaïste, se conformant aux règles d'un art invariable, a procédé suivant les traditions du symbolisme byzantin. Au sommet du tableau, il a représenté d'abord une main sortant de la nue, c'est-à-dire, l'image emblématique de Dieu le Père; puis, au centre d'un grand cercle étoilé, il a figuré une croix avec la tête du Christ, et plus bas on lit cette légende : *Salus mundi*. De chaque côté se tiennent Moïse et Élie, les deux interprètes de la loi ancienne, et, au pied de la croix, saint Apollinaire prêchant l'Évangile représente l'un des apôtres de la loi nouvelle. Pour compléter ce tableau de la transformation qui opéra le salut du monde, en le faisant passer des ombres de la nuit aux vivifiantes clartés de la lumière évangélique, l'artiste a placé à droite et à gauche douze brebis, au regard intelligent et doux, qui, dociles à la voix de leur divin pasteur, se tiennent rangées au milieu d'herbages fleuris. Çà et là s'élèvent des cyprès, sur les branches desquels s'ébattent quelques oiseaux, et plus loin, des collines servent d'encadrement à ce calme paysage.

Dans cette peinture allégorique rappelant, non plus la lutte du judaïsme et du christianisme, mais bien la chaîne des traditions qui unissent la religion mosaïque à la religion chrétienne, ne retrouve-t-on pas en même temps, sous une autre image figurée, toute l'histoire de l'Église de Ravenne, écrite en traits indélébiles par la main d'un artiste inconnu? Et cette histoire n'est-elle pas, en abrégé, celle de l'Église romaine et de la civilisation latine que nous allons voir unir de nouveau leurs efforts, afin d'appliquer aux Lombards, devenus les maîtres de l'Italie, l'œuvre de rénovation morale commencée avec les Goths et plusieurs autres peuples de race germanique?

TROISIÈME ÉTUDE.

LES LOMBARDS ET LE PAPE GRÉGOIRE LE GRAND.

I

Compromise dès le règne d'Amalasunthe, dont la mort, ordonnée par son mari Théodat, servit de prétexte à Justinien pour délivrer l'Italie de ses dominateurs, la puissance des Goths, malgré le courage des Vitigès et des Totila, ne put résister aux forces de l'empire d'Orient. L'heureux Narsès, achevant les conquêtes de Bélisaire, venait de battre Téïas aux bords du Sarnus, et, à la suite d'une capitulation, il avait obligé les débris de la nation vaincue à s'éloigner pour jamais du beau pays où avaient régné leurs pères. L'Italie était donc redevenue une province romaine, lorsqu'une disgrâce et un outrage infligés au vainqueur des Goths par l'impératrice Sophie, femme de Justin II, livrèrent de nouveau la Péninsule aux ravages d'une invasion barbare. « Venez donc écrivait-elle à l'ennuque Narsès, reprendre votre place et votre quenouille parmi les femmes du palais. » — Dites-lui, répondit le général de Justinien, que je lui filerai une fusée qu'elle ne pourra dévider jamais. » Ces paroles ont fait croire que l'exarque, excité par la colère et la vengeance, avait appelé les Lombards, pour punir une ingratitude qu'il ne savait pas supporter avec la noble résignation de Bélisaire. Comme aucun document

soumises, y introduisit le système féodal dans sa rude et primitive simplicité. Si les nouveaux maîtres de l'Italie, ariens pour la plupart, et dont quelques-uns étaient encore attachés au paganisme, respectèrent généralement les églises et les prêtres catholiques[1]; s'ils laissèrent aussi leurs terres aux anciens possesseurs du sol, en se réservant le tiers des revenus, ils durent, pour cette perception même et pour d'autres nécessités de leur administration, remplacer l'ancienne fiscalité impériale par une organisation tout à fait nouvelle. De plus, les ducs qui avaient reçu leurs fiefs à la charge de récompenser par des concessions analogues les guerriers combattant sous leurs ordres, ne tardèrent pas à s'attribuer, par une usurpation qui trouvera des imitateurs dans toute l'Europe féodale, un droit d'hérédité propre à consolider leur puissance et à perpétuer celle de leur maison. Cet exemple fut suivi par leurs vassaux inférieurs. Des comtes, des juges, de simples chefs se mirent à administrer le pays, d'après les coutumes traditionnellement usitées sur les rives de l'Elbe, du Rhin ou du Danube, et cette fois les institutions germaniques s'enracinèrent profondément dans la terre italienne. Une cause particulière, l'anarchie qui suivit la mort

1. Cette tolérance relative, dont les Lombards firent preuve surtout après leur établissement définitif en Italie, était loin de s'être toujours manifestée durant la période de la conquête. Le pape saint Grégoire le Grand atteste, dans ses *Dialogues*, qu'ils se montrèrent parfois très-cruels envers les moines, et qu'un certain nombre de fidèles furent soumis aux souffrances du martyre, parce qu'ils refusaient de manger la chair des animaux offerts en sacrifice par ces Barbares. Le pontife trace, en outre, un tableau émouvant des ravages causés par la nouvelle invasion dans les villes, aussi bien que dans les campagnes. — *Dialog.*, III, 27, 38.

d'Alboin, contribua puissamment à faciliter les usurpations des conquérants, et amena les changements graves qui s'opérèrent alors dans la constitution politique et sociale du pays.

Jouissant avec une sensualité toute germanique des fruits de sa victoire, et s'installant, non sans un certain orgueil, dans les palais habités successivement par Honorius et par Théodoric, le roi des Lombards se livrait volontiers aux plaisirs de la table. Un jour qu'il donnait un grand festin à Vérone, il fit inviter sa femme Rosamonde à venir s'asseoir parmi ses guerriers, et, lui présentant une coupe faite avec le crâne de Cunimund, il l'engagea d'un ton ironique à boire à la santé de son père. On sait combien la vengeance du sang était un devoir sacré dans les anciennes mœurs de la Germanie. Nul obstacle n'en pouvait affranchir personne, et s'y soustraire était à la fois une honte et un crime. Comme le roi des Gépides avait été tué par Alboin, l'allusion sanglante faite par son mari rappelait à Rosamonde le devoir qu'elle avait à remplir. Depuis ce moment, la voix de son père égorgé, puis outragé jusque dans la mort, ne cessait de retentir à son oreille. Pour elle, fière et implacable germaine, le sang appelait le sang. Dans l'impossibilité où elle était de recourir elle-même, pour se venger, aux armes des hommes, elle employa la seule arme qu'elle eût en son pouvoir, la puissance irrésistible de sa beauté.

Peu scrupuleuse sur le choix des moyens, elle séduisit d'abord Hémilchid, porte-bouclier du roi, et lui fit part ensuite de ses projets homicides. Mais Hémilchid qui, entraîné par la passion, avait pu trahir la confiance de son maître, ne se sentit pas le courage d'assassiner froidement le prince dont il était le frère de lait. Vou-

lant toutefois, — ce qui peint les mœurs barbares, — servir la belle souveraine qui, pour l'intéresser à sa vengeance, lui avait tout sacrifié, il lui conseilla de s'adresser à un seigneur nommé Pérédéo, dont l'audace égalait la force, et qui était l'un des gasindes ou compagnon d'armes d'Alboin [1]. Avant d'en venir à ses fins, Rosamonde commença par le sonder adroitement; mais ayant essuyé un refus, elle résolut de vaincre sa volonté au moyen de la plus honteuse des ruses. Une nuit elle prit la place de l'une de ses femmes, avec laquelle Pérédéo entretenait un commerce clandestin, et se cacha furtivement dans son lit. Lorsque le gasinde, sans la reconnaître, eût cédé aux séductions de la reine, celle-ci alors se déclara, et réclamant le prix de son déshonneur, elle laissa à son complice le choix entre le meurtre d'Alboin et la vengeance immédiate du roi, auquel elle irait le dénoncer. Devant une telle alternative, Pérédéo céda enfin. Le lendemain, tandis que le roi dormait, après son repas, Rosamonde prit le soin de cacher toutes ses armes, à l'exception de son épée qu'il ne quittait jamais, mais que, sans bruit, elle attacha solidement au fourreau. Hémilchid ayant introduit Pérédéo dans l'appartement royal, Alboin se réveilla en sursaut, et porta immédiatement la main sur son épée. Ne pouvant la tirer, il saisit le siége, sur lequel il reposait, et s'en servit pour se défendre jusqu'à ce qu'il tombât sous

1. Ce nom de *gasindes*, en latin *gasindi regis*, se conserva en Allemagne jusqu'à une époque fort avancée du moyen âge, comme l'attestent plusieurs passages des *Nibelungen*. Sous la domination des rois lombards, et même sous celle des princes carlovingiens en Italie, le service féodal s'appelait *gasindium*, et le vassal *gasindus*. — Consult. le recueil des *Lois lombardes*, et les lois données par l'empereur Louis II.

les coups de son compagnon d'armes qui, malgré lui, s'était fait son meurtrier.

Le crime étant accompli, Hémilchid espérait en profiter pour se faire proclamer roi. Mais le meurtre d'Alboin souleva une telle indignation, que Rosamonde et celui qu'elle avait d'abord choisi pour complice, durent s'enfuir à Ravenne, afin d'échapper à la vengeance populaire. Là, après avoir épousé Hémilchid, la veuve d'Alboin voulut bientôt se débarasser de son nouveau mari, pour s'unir en troisièmes noces à l'exarque Longinus, qui lui offrait une brillante position à Ravenne. Au moment où Hémilchid sortait du bain, elle lui présenta un breuvage empoisonné. A peine en avait-il pris une partie, qu'il conçut des soupçons, et tirant son épée, dont il appliqua la pointe sur la gorge de Rosamonde, il la contraignit à boire ce qui restait dans la coupe. « Ainsi, les deux coupables, dit un contemporain, périrent ensemble, l'un par l'autre, satisfaisant à la justice des hommes, avant de comparaître devant la justice de Dieu [1]. »

La mort sanglante d'Alboin, venant couronner si tra-

1. Cette série d'actes criminels que nous venons de rapporter montre combien est peu fondé le système des historiens allemands qui prétendent que, chez les Franks *seuls*, on trouve les mœurs cruelles dont le tableau rend si horribles certains récits des annales mérovingiennes. Tous les peuples de race scandinave ou germanique, Goths, Vandales ou Lombards, avaient des mœurs non moins sauvages. On peut lire dans l'*Edda* comment Gudruna fait manger ses deux fils à Attila, qu'elle égorge ensuite. Weland tuant les enfants de Nidur pour faire des coupes de leurs crânes, et, dans les *Nibelungen*, les guerriers s'abreuvant de sang humain avec une joie féroce, offrent d'autres exemples assez concluants pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister davantage.

giquement une vie pleine de hauts faits, lui valut une renommée plus durable que ses conquêtes. Comme celle de Théodoric, sa destinée fut célébrée longtemps dans les poëmes héroïques de l'Allemagne. La critique littéraire, dont les recherches ont souvent pour objet et pour résultat d'éclairer les mystères de l'histoire, incline à penser qu'une partie des anciennes Eddas a été tirée des chants composés sur la mort d'Alboin. Que les hommes du Nord aient célébré les faits et gestes d'un prince lombard, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Dans le grand mouvement des migrations germaniques et scandinaves, combien de fois n'est-il pas arrivé aux races, aux tribus les plus diverses, de se rencontrer, de se fondre les unes dans les autres, et de mêler, par suite, les épisodes les plus saisissants de leurs annales nationales? Les exploits de Théodoric, le roi des Ostrogoths, ne sont-ils pas chantés encore par les habitants des îles Féroë et des fiors de la Norvège? D'ailleurs, la tradition populaire, en simplifiant les faits et en condensant plusieurs récits en un seul, attribue souvent à un personnage des actes qui appartiennent à d'autres. Ainsi l'assassinat d'Alboin par Pérédéo et le refus d'Hémilchild de commettre lui-même le crime, ne rappellent-ils pas, en traits frappants, le meurtre de Sigurd par Guttorm et le refus de Hoge, si poétiquement racontés dans les *Sagas* de la Scandinavie? Ici, Hémilchild refuse, parce qu'il est le frère de lait d'Alboin, là, Hoge refuse de même, parce qu'il est le *Stallbruder*, ou frère d'étable de Sigurd [1]. Rien ne périt donc, mais tout se transmet

1. On trouve encore un exemple de ces singuliers rapprochements de faits et de personnages dans la 74e Saga de l'Edda snorique, racontant la querelle des reines au bain. C'est la repro–

dans le souvenir des peuples. Unis déjà par de secrètes et anciennes affinités, leur imagination, comme un courant électrique, les rapproche d'un pôle à l'autre. Pour concourir à ce rapprochement, la légende, ainsi que la poésie, a des ailes. D'un vol rapide, elle franchit l'espace, elle franchit les temps, et court parfois raconter au milieu des brumes glaciales du Nord les faits qui se sont passés sous le chaud soleil du Midi.

II

Le règne violent de Cleph, le successeur d'Alboin, n'eut qu'une durée de dix-huit mois. Ce prince, qui se montra aussi cruel envers les seigneurs lombards qu'envers les grands propriétaires romains, dont les plus puissants furent exilés ou mis à mort [1], périt, comme son prédécesseur, assassiné par l'un de ses gasindes. En cette année 575, les seigneurs lombards, voyant les esprits dégoûtés de la royauté, et considérant la conquête du pays comme achevée définitivement, ne crurent pas devoir élire un nouveau chef d'armée. S'ils laissèrent subsister l'organisation guerrière que

duction de la querelle de la reine Ildibald avec la femme du riche Vraja, telle que l'historien Procope la rapporte dans son ouvrage *De Bello gothico*, d'où elle sera glissée dans le recueil des Nibelungen. L'histoire de deux femmes, dont la dispute violente finit par coûter la vie à deux hommes, offrait partout des cas trop analogues, pour n'être pas saisie et transformée en légende par l'imagination populaire.

1. Paul Diacre dit dans sa *Chronique :* Hic multos Romanorum viros potentes alios gladio extinxit, alios ab Italiâ exturbavit.

constituait le fond même de la nation lombarde [1], ils ne voulurent plus, ainsi qu'on l'avait fait auparavant, ramener tous les pouvoirs à l'unité pour les concentrer entre les mains d'un seul maître. Ils formèrent donc une sorte d'oligarchie militaire, et les trente-six ducs qui, sous les rois, avaient commandé les *fares* [2], ou les divisons territoriales établies aussitôt après la conquête, se partagèrent les domaines royaux, et devinrent les chefs d'autant d'États séparés.

Les plus puissants de ces ducs étaient ceux de Frioul, d'Ivrée, de Modène, de Parme, de Lucques et de Spolète; mais tous, sans exception, choisirent de préférence les villes les plus importantes pour leur séjour habituel. Ils s'écartèrent, sur ce point, de la coutume des peuples germaniques dont les chefs adoptaient comme résidence, ou de vastes métairies situées en rase campagne, ou des châteaux isolés, bâtis sur la lisière des bois qui leur offraient une chasse facile et abondante. Les villes conservèrent donc en Italie une certaine prééminence, quoique, durant la première période de la domination lombarde, l'administration municipale des anciennes cités romaines, respectée précédemment par les Hérules et les Goths, ait été presque tout à fait détruite. L'extermination ou l'expulsion violente des décurions et des propriétaires italiens, dont Cleph avait donné le signal, se continua

1. La persistance de cette organisation toute militaire est confirmée par ce fait que, longtemps après leur établissement en Italie, les Lombards se désignaient encore sous le nom d'*armée*, et non de peuple. Dans les Lois de Rotharis, ils sont appelés *felicissimus exercitus*.

2. Voir le sens donné au mot *fares* par Paul Diacre, L. II, c. g. Il le traduit en latin par *generationes*. Le *Præmium* des Lois de Rotharis explique plus clairement ce qu'étaient ces *fares*.

sous le gouvernement arbitraire des ducs. Il s'en suivit une véritable révolution dans l'état économique et social du pays, révolution que les premiers résultats de la conquête étaient loin de faire prévoir.

Il ne faut pas croire, cependant, que l'organisation hiérarchique, alors donnée à la société lombarde, puisse être assimilée à la constitution féodale qui devait ultérieurement se fonder dans plusieurs contrées de l'Europe. Le roi, les ducs, les ahrimans avaient la disposition libre et absolue de leurs terres. Chez eux, ce n'était point l'état de la propriété qui établissait, comme ailleurs, l'état de la personne. Pour le Lombard, l'obligation, ou plutôt le droit du service militaire résultait, non pas du domaine qu'il possédait, mais bien de sa qualité d'homme libre, et ce droit subsistait toujours, alors même qu'il cessait d'être propriétaire. Du reste, suivant les coutumes germaniques qui se conservèrent longtemps chez les descendants des compagnons d'Alboin, le titre de propriétaire s'acquérait et se gardait bien facilement. Dans le principe, il suffisait, pour l'obtenir, d'avoir un foyer sous un toit où il fût possible de s'abriter, ou bien une parcelle de terre assez large pour qu'on y plaçât soit un escabeau à trois pieds, soit un bouclier pouvant, à l'occasion, servir de baignoire. Dans sa prévoyance, la loi ajoutait même que celui auquel un coin de terre serait emporté par les eaux, demeurerait propriétaire, à la singulière condition qu'une oie aurait la possibilité de se tenir, avec ses petits, sur ce qui resterait en branches et en gazon. Le moindre ahriman, remplissant des conditions si simples, pouvait être appelé au jugement comme juré, siéger au *mallum* ou au *placitum*, présidé par le duc ou par le comte, et marcher à la guerre sous les ordres de l'un ou de l'autre.

Que l'on oppose, d'une part, le peu de valeur attachée à la propriété, de l'autre, l'extrême importance donnée à l'homme, surtout à l'homme libre, et là on retrouvera le fond des mœurs primitives de la Germanie, ou l'axiome féodal : *Nul seigneur sans terre*, était loin d'avoir été d'abord compris et appliqué. « Les Germains, écrit César dans ses *Commentaires*, ne s'attachent point à l'agriculture; aucun d'eux ne possède de terres, ni de limites qui leur soient propres. Les chefs et les magistrats de chaque nation donnent aux particuliers la portion de terre qu'ils veulent leur concéder, et, souvent, ils les obligent l'année suivante de passer ailleurs. » Tacite confirme ce témoignage en disant que, chez ces peuples, « personne ne possède en propre une maison, un champ, ou tout autre objet dont il ait souci; le territoire qu'ils occupent en passant, suffit à les nourrir[1]. » Puis, au sujet des guerriers formant le *comitatus*, ou le cortége des princes, il ajoute qu'en retour de leurs services, ils reçoivent des chefs le cheval du combat, le javelot terrible, ou bien prennent à leur table des repas peu délicats, mais abondants, ce qui, pour eux, est une espèce de solde. « Aussi, dit le grand historien, par un de ces traits profonds qui marquent à jamais une race d'un caractère ineffaçable, « le prince ne soutient ses libéralités que par la guerre et les rapines. Vous leur persuaderiez bien moins de labourer la terre et d'attendre la récolte de l'année, que d'appeler l'ennemi et de recevoir des blessures : ils n'acquièrent point par la sueur ce qu'ils peuvent obtenir par le sang. »

De ces idées que les Germains avaient sur la propriété,

1. Nulli domus, aut ager, aut reliqua cura; prout ad quam venere aluntur. — Tacit., *De Mor. German.*

il résulte que chez eux, comme, plus tard, chez les Lombards, dans les premiers temps qui suivirent leur établissement en Italie, il y eut des vassaux, c'est-à-dire, des gasindes, ou compagnons du roi, et non des fiefs conférant les droits, ou bien imposant les devoirs qui, ensuite, furent attachés à la possession des bénéfices. Ces vassaux, liés, par leur serment de fidélité, à la personne des rois et des ducs, continuèrent de les servir, de les suivre à la guerre, selon les usages propres à la ghilde lombarde. Ils s'acquittaient, ainsi, au nom de la foi jurée, des obligations diverses auxquelles les fiefs devaient plus tard astreindre leurs possesseurs. En conséquence, l'homme libre pouvait posséder la terre, sans que la terre le possédât, et la glèbe, qui le nourrissait, lui laissait l'entière plénitude de son indépendance. Aussi, l'étude de la propriété, comme on la voit constituée en Italie après la conquête lombarde, n'a rien qui rappelle le caractère complexe et l'immense intérêt que présente l'étude des fiefs proprement dits, telle que la comprenait le génie investigateur de Montesquieu. « C'est un beau spectacle, dit-il, que celui des lois féodales : un chêne antique s'élève; l'œil en voit de loin les feuillages; il approche, il en voit la tige, mais il n'en aperçoit pas les racines; il faut percer la terre pour les trouver[1]. »

Si les institutions des Lombards, considérées à leur origine, n'offrent ni ce beau spectacle des lois féodales, dont parle Montesquieu, ni cette vaste organisation embrassant de la base au sommet la société tout entière, en lui donnant pour point d'appui le *feod*, ou fond de terre, elles ont néanmoins leur importance historique, surtout après avoir été étendues et codifiées par le roi

1. Montesquieu, *Esprit des Lois*, L. XXX, ch. 1er.

Rotharis et quelques-uns de ses successeurs. Faite pour le peuple conquérant, et conservant son caractère essentiellement germanique, cette législation, mise sans cesse en contact et en opposition avec la loi romaine qui continuait de régir le peuple vaincu, fait d'autant mieux ressortir la différence de l'une et de l'autre, et l'immense supériorité du droit latin sur le droit barbare. Mais avant de se constituer définitivement sur la terre de conquête, les Lombards devaient passer par les troubles, par les agitations qui précèdent le plus souvent toute organisation politique et sociale. Au lieu de se contenter, ainsi qu'ils l'avaient fait d'abord, d'une partie des revenus du sol, les ducs et leurs vassaux, grands ou petits, profitèrent de l'interrègne et de l'anarchie qui suivirent la mort de Cleph, pour s'emparer des propriétés foncières. Ils en chassèrent donc violemment les anciens possesseurs, dont la plupart n'échappèrent à la mort ou à l'exil que pour succomber ensuite à la misère et à la faim.

Après ces actes de dépossession, après ces exécutions faites en masse, qui frappèrent les classes les plus riches et les plus élevées, et dont Paul Diacre a retracé le navrant tableau[1], d'autres mesures d'un ordre différent furent prises à l'égard du reste de la population, composée d'habitants des villes, de colons et d'esclaves. Les premiers, que les conquérants avaient intérêt à ménager, furent traités moins durement, et continuèrent de trouver leurs moyens d'existence dans

1. His diebus multi nobiles Romanorum ob cupiditatem interfecti sunt. Reliqui vero, per hospites divisi, ut tertiam partem suarum frugum Longobardis persolverent, tributarii efficiuntur. — Paul Diac., L. II, c. 32.

l'industrie, le commerce et les arts pratiques. Pour les seconds, qui cultivaient la terre, et dont beaucoup d'hommes libres avaient été réduits par le malheur des temps à partager la modeste et laborieuse condition, ils furent transformés en métayers, et, sous le nom de *tributarii*, ils eurent à payer le tiers du produit brut de leurs cultures[1]. Bien moins malheureux, du reste, que les grands propriétaires qui avaient tout perdu, position, fortune, patrie, ces humbles habitants des campagnes ne firent que changer de maîtres, sans changer nullement de destinée. Leur sort même fut bientôt adouci, puisque la capitation que la fiscalité impériale avait établie autrefois, finit par être totalement supprimée[2]. Quant aux anciens esclaves, ils devinrent des serfs sous la nouvelle constitution lombarde. Pour eux, le passage de la servitude au servage fut aussi une amélioration, car c'était le premier pas vers un affranchissement que leur réservaient dans l'avenir le principe de l'égalité chrétienne et l'adoucissement graduel des mœurs. En résumé, dans la révolution qui s'accomplit alors, ce furent les représentants de l'aristocratie italienne et des libertés locales qui eurent le plus à souffrir. Ainsi que le disent avec raison les historiens Léo et Botta, partout où s'étendit, au sixième siècle, la domination lombarde, les décurions et les possesseurs d'origine romaine cessèrent d'exister comme classe. L'organisation municipale

1. Au sujet de ces colons, ou pauvres cultivateurs qui, partagés avec le sol et les bestiaux, furent soumis à cet impôt si lourd, Paul Diacre, qu'on ne saurait trop consulter, ajoute : « Populi aggravati per Longobardos hospites partiuntur. » — Paul. Diac., L. III, c. 16.

2. V. *Exposition de la Constitution des villes lombardes*, par Léo et Botta.

des Romains disparut en partie, et les descendants des anciens habitants du pays n'existèrent plus que comme métayers et gens de peine, ou comme esclaves et serfs attachés à la glèbe[1].

Si puissants, si riches qu'ils fussent devenus par l'extinction ou la dépossession de l'aristocratie italienne, les seigneurs lombards ne tardèrent pas cependant à ressentir les inconvénients graves, résultant de l'organisation qu'ils s'étaient donnée. Leur oligarchie militaire, bien qu'elle s'appuyât sur la force des armes et sur la propriété du sol, était incapable, faute d'unité, de se maintenir longtemps au milieu des périls de toute nature qui la menaçaient. Le premier élan de la conquête, qui avait paru vouloir se ranimer, fut arrêté, soudain, par des discordes intérieures. Tandis que les Grecs de Ravenne reprenaient l'offensive, les Franks austrasiens se préparaient à descendre en Italie, sous la conduite de Childebert, pour y combattre comme alliés de l'empereur Maurice. Dans cette situation, le retour au gouvernement monarchique parut le seul moyen de conjurer les dangers qui pouvaient tout compromettre, et, dans une assemblée générale de la nation, tenue en 584, le vaillant Autharis, fils de Cleph, fut salué roi par d'unanimes acclamations. Le nouveau souverain, tout en confirmant les droits des grands feudataires, droits acceptés comme faits accomplis, exigea d'eux, néanmoins, la moitié de leurs revenus, et les astreignit au service militaire toutes les fois qu'il jugerait à propos de les appeler aux armes. Par des lois pleines d'équité, il s'empressa de mettre un terme aux désordres qui avaient signalé la période du gouvernement ducal. Il fit cesser la con-

1. *Hist. d'Italie*, L. II, ch. I.

fusion des pouvoirs en fortifiant l'autorité royale, et en contraignant les ducs à restituer les domaines de la Couronne, qu'ils avaient usurpés durant l'interrègne. Dès lors, les rois seront de véritables souverains, et non plus de simples chefs de guerre, comme ils l'avaient été jusque-là.

Par son courage, Autharis sut aussi repousser trois invasions successives des Franks. Mollement secondées par les Grecs qui les avaient appelées à leur aide, les bandes guerrières de l'Austrasie ne purent s'emparer d'aucune ville lombarde, et, après avoir dévasté les campagnes, elles s'écoulèrent avec la rapidité d'un torrent. Autharis ayant triomphé de ses ennemis extérieurs, tourna ses armes contre les Grecs. Il fonda les duchés lombards de Capoue et de Bénévent, étendit ses conquêtes jusqu'à l'isthme de Cozenza, et alla même toucher de sa lance la colonne Rhégine, comme pour prendre possession de l'extrémité de la péninsule. Peut-être il eut poussé plus loin encore sa marche victorieuse, si la mort n'était venue, en 590, l'arrêter au milieu de ses grands desseins.

Cet événement inattendu frappa d'autant plus vivement l'imagination populaire, qu'il suivit de près le mariage du roi avec Théodelinde, princesse bavaroise, de l'illustre maison des Agilolfinges. Fille du duc Garibald, qui était allié à la famille des Mérovingiens, Théodelinde était aussi remarquable par sa beauté, que par la fière énergie de son caractère. Sur sa réputation, Autharis l'avait fait demander en mariage à son père, qui avait donné son consentement à cette union. Voulant alors voir lui-même sa belle fiancée, mais sans se faire connaître, le roi se rendit secrètement avec quelques-uns de ses gasindes à la Cour du-

cale de Bavière. Un vieux seigneur lombard, qui remplissait les fonctions de principal ambassadeur, se présenta devant Garibald, en lui annonçant qu'il était chargé par le prince, son maître, de voir Théodelinde avant la cérémonie des fiançailles. Appelée par son père, Théodelinde arriva, et Autharis, charmé à sa vue, ne put s'empêcher de dire à Garibald : « En vérité, ta fille est vraiment digne par sa beauté d'être notre souveraine; prie-la donc de nous offrir de sa main une coupe de vin. » Théodelinde présenta d'abord la coupe au vieil ambassadeur, puis au roi lombard, qu'elle ne connaissait pas. Ce prince, en lui rendant la coupe, lui toucha furtivement la main, et baisa la sienne à l'endroit où elle avait touché celle de la princesse. Théodelinde rougit, et elle s'empressa d'aller raconter le fait à sa nourrice. Celle-ci fut d'avis que ce personnage ne pouvait être que le roi des Lombards lui-même, car un autre n'aurait pas été assez téméraire pour se permettre une telle liberté.

Plus émue encore et rendue toute pensive par cet événement, la fille de Garibald se prit à aimer avec ardeur ce seigneur lombard qui pour elle avait l'attrait puissant de l'inconnu, et le roi quitta la Cour où il laissait sa fiancée, sans avoir voulu faire connaître son titre et son rang. Seulement, quand il fut arrivé aux confins des États de Garibald, et que les seigneurs bavarois qui accompagnaient l'ambassade, voulurent se retirer, Autharis, saisissant sa hache d'armes, l'enfonça de toute sa force dans le tronc d'un chêne en disant : « Ainsi frappe le roi des Lombards! » Peu après, comme les Franks avaient recommencé la guerre contre la nation lombarde, le duc de Bavière fut contraint, en sa qualité de parent et d'allié des Mérovingiens, de rompre tout à coup l'union projetée entre sa fille et Autharis. Mais

Théodelinde, emportée par la passion, ne voulut pas sacrifier son amour aux froids calculs de la politique. Nouvelle Clotilde, elle s'enfuit de son pays natal pour se rendre en toute hâte auprès d'Autharis qu'elle avait fait prévenir par un secret message. A son arrivée en Italie, le mariage fut célébré avec pompe, non loin de Vérone, au lieu où l'Adige descend des Alpes, et les ducs lombards, ainsi que les principaux gasindes, acclamèrent par leurs cris d'allégresse l'union des deux époux. Un meurtre vint malheureusement ensanglanter ces noces qui, commencées au milieu de la joie, devaient se terminer dans le deuil. Un parent du roi, nommé Ansul, fut assassiné pendant les fêtes du mariage, sans qu'on pût découvrir ni l'auteur, ni le motif du crime. Peu de temps après, le roi Autharis mourait lui-même empoisonné, dans Pavie, sa capitale, et avec lui s'éteignit la puissante famille de Cleph.

III

La fin de ce sage et vaillant prince, tant déplorée par son peuple, devait être bientôt suivie d'un événement considérable dans la vie des Lombards. La veuve d'Autharis, quoiqu'elle fût catholique, avait su, par ses nobles qualités, inspirer tant d'affection et de confiance aux sujets de son mari, qu'ils laissèrent à la princesse le droit de lui donner un successeur en se remariant avec celui qu'elle estimerait le plus digne de les gouverner. Elle choisit Agilulf, duc de Turin, que recommandait un grand courage joint à un esprit supérieur, et avec sa main, elle donna la couronne à ce prince, qui fut reconnu,

sans opposition, dans une assemblée générale réunie à Milan. Par une coïncidence remarquable, où le sentiment religieux de l'époque se plut à reconnaître le doigt de Dieu, l'année même où Théodelinde, élevée, comme on vient de le dire, dans la foi orthodoxe, s'unissait à un prince arien, le pape saint Grégoire le Grand s'asseyait sur la chaire pontificale. Pour bien saisir les rapports qui, dans l'histoire de l'Italie aussi bien que dans celle de la civilisation chrétienne, lient l'un à l'autre ces deux événements; pour comprendre en même temps la grandeur et la difficulté de l'œuvre que le nouveau pape devait accomplir, il convient de rappeler d'abord l'état du monde et de l'Église à l'avénement du successeur de Pélage II.

Un schisme déplorable, qui remontait au deuxième concile de Constantinople, tenu en 553, divisait la société chrétienne depuis près d'un demi-siècle, et usait en stériles discussions les forces que le clergé aurait consacrées plus utilement à la défense ou à la propagation de la foi parmi les conquérants barbares. On voyait alors dominer, en Afrique, l'hérésie des Donatistes; en Espagne, l'arianisme professé par les Wisigoths; en Angleterre, l'ancienne idolatrie païenne, que les Anglo-Saxons y avaient fait prévaloir sur le culte évangélique. Si, dans la Gaule, les Franks s'étaient soumis au catholicisme avec le vainqueur de Tolbiac, les sanglants débats des successeurs de ce prince, contre lesquels ne cessait de protester l'autorité, trop souvent méconnue, des Grégoire de Tours, des Prétextat et des Colomban, montraient assez combien les passions violentes de cette race étaient en désaccord avec les principes de leur foi religieuse. La situation de l'Italie était encore plus lamentable. Après la guerre et la peste, les inondations

et la famine, elle avait à supporter tous les maux, tous les bouleversements qu'entraînait pour elle une révolution sociale causée par l'établissement d'une nouvelle domination barbare. Devenus ariens, de païens qu'ils étaient, et ne considérant dans la papauté, alors asservie et humiliée par les Césars byzantins, que l'alliée, parfois même la servante de leurs ennemis, les Lombards croyaient assurer leur prééminence sur les Grecs, en se faisant les persécuteurs de l'Église romaine. D'autre part, les souverains de Constantinople étaient mécontents de ce que les papes mettaient les grands intérêts, dont ils étaient les dépositaires, au-dessus des mesquines exigences de la politique impériale. Ils accusaient donc de trahison les pontifes de Rome, et leur reprochaient durement de ne pas maintenir, sous une autorité impuissante et avilie, les populations italiennes qu'eux-mêmes, de loin, ne savaient ni ne pouvaient plus défendre. Peut-être alors, sur leur trône chancelant, les successeurs de Constantin et de Théodose entrevoyaient-ils, dans un prochain avenir, la prédominance d'un pouvoir appelé à remplacer au Vatican cet empire universel qui, si longtemps, avaient régi le monde du haut du Capitole.

Malgré ses préventions contre les Lombards, qu'il avait jugés d'abord en patricien romain ou en moine catholique, et dont il avait sévèrement condamné les excès, avant de pouvoir bien apprécier les qualités viriles de ce peuple et le caractère relativement supérieur de ses institutions, Grégoire le Grand ne dévia point de la politique sage et modérée qu'il croyait devoir suivre envers les conquérants de l'Italie. Dès qu'il avait été élevé au saint-siége, sa conscience d'homme et de pontife n'avait plus vu en eux que des frères égarés, qu'on devait, au moyen de la persuasion, ramener à l'ortho-

doxie, et, par suite, à des mœurs plus douces, à des sentiments plus humains. « Si j'avais voulu, écrivait-il, me prêter à la destruction des Lombards, aujourd'hui, cette nation n'aurait plus ni rois, ni ducs, ni comtes, et elle serait en proie à une irrémédiable confusion; mais comme je crains Dieu, je n'ai pas voulu concourir à la perte de qui que ce soit. » Le pontife recueillit le fruit de cette conduite essentiellement chrétienne, dont le but était le salut, et non la destruction d'un peuple. Il trouva, dans Théodelinde, une auxiliaire qui le seconda puissamment dans la réalisation de ses projets. Ce que devait être plus tard la comtesse Mathilde pour le pape Grégoire VII, la reine des Lombards, dont la foi religieuse se développa avec l'expérience de la vie, le fut, en partie, pour saint Grégoire le Grand. Quand il s'agit d'unir leurs efforts pour concourir ensemble à une grande œuvre, telle que la régénération morale de toute une nation, deux nobles cœurs ne manquent jamais de s'entendre. Théodelinde servit donc d'intermédiaire entre le pontife romain et son mari, qui demeurait toujours attaché à l'arianisme. Réussit-elle aussi bien que la reine Clotilde, dans cet apostolat alors exercé si souvent par les femmes? Parvint-elle enfin à convertir Agilulf au catholicisme? L'histoire a laissé la question indécise. Dans une lettre écrite en 607, saint Colomban parle de ce prince comme tenant encore à la secte arienne. Mais ce qu'il est permis d'affirmer du moins, c'est que Théodelinde, par sa douce et persistante influence, détermina le peuple lombard à quitter l'hérésie d'Arius pour se rallier à la foi de l'Église romaine.

Le septième siècle venait de commencer lorsque s'accomplit cette transformation religieuse, qui fut suivie des résultats les plus importants. Grâce aux soins réunis

du pape et de la reine, qui avaient ensemencé le champ, la moisson était mûre à cette époque. Elle fut d'autant plus abondante, qu'elle avait coûté de laborieux et persévérants efforts. Les Lombards, nous l'avons rappelé déjà, étaient les derniers venus de l'invasion germanique. Par eux, à dater de leur conversion, s'achève la grande révolution destinée à changer totalement la face du monde civilisé. A des sociétés vieillies, décrépites, et gardant toutefois, avec le souvenir de leur ancienne grandeur, la flamme sacrée de ces traditions qui ne s'éteignent jamais complétement dans le cœur des peuples, ont fait place des populations vigoureuses, exubérantes de fougue et de jeunesse, et riches d'un brillant avenir. Mais ces populations livrées à elles-mêmes sont, en raison de leurs grossièreté et de leur inexpérience, impuissantes à rebâtir sur les ruines. Il faut une lumière dans ce chaos informe, un lien dans cette dissolution générale. L'Église fut à la fois cette lumière et ce lien. A elle seule était réservée la mission providentielle de reconstituer l'ordre nouveau, en réunissant autour d'elle tous les Barbares, et en opérant leur fusion avec les vaincus, après les avoir placés indistinctement sous l'égide d'une foi commune. Par un rapprochement que l'histoire constate et admire en même temps, c'est lorsque l'invasion germanique s'arrête et se fixe, que se fait entendre la voix qui désormais va diriger les destinées des peuples chrétiens, réunis pour la première fois dans une parfaite identité de sentiments et de croyances.

Une fin si noble, si glorieuse, fut commencée et poursuivie sans relâche par le pontife que nous avons vu, en 590, prendre en mains le gouvernement de l'Église. Fils du sénateur Gordianus, élevé dans les honneurs du patriciat, Grégoire avait renoncé de bonne heure aux

charges publiques pour se vouer à la vie religieuse vers laquelle le portaient invinciblement son éducation chrétienne et les pieux exemples de son père[1]. Aussi était-ce avec un déchirement profond que, nommé d'abord légat auprès des empereurs Maurice et Tibère, puis élu, malgré sa résistance, au siége apostolique, il s'était arraché à l'un de ces cloîtres bénédictins qui devaient donner à l'Église tant d'illustres pontifes, à la science et à l'apostolat chrétien tant d'organes dévoués et infatigables. Politique habile et prudent, mais surtout gardien rigide de la pureté des dogmes et de la morale, Grégoire le Grand sut toujours se maintenir à la hauteur du rôle attribué au pontificat romain, notamment à une époque où la société subissait les dernières épreuves de la crise la plus violente qui ait agité le moyen âge. Or, avec une situation nouvelle étaient nés des devoirs nouveaux pour les chefs de l'Église. Depuis la conversion de Constantin, ils avaient ou lutté contre les hérétiques, ou défendu leurs droits contre les empereurs, mais sans exercer encore sur les peuples une influence directe et permanente que leur interdisait la constitution politique de l'Empire. Après l'irruption des hordes venues de la Germanie, l'Église, seul pouvoir resté debout, prit en main la cause des populations opprimées par leurs nouveaux

1. Le sénateur Gordianus, chez qui l'éclat du rang était relevé par une grande fortune, s'était consacré au service des pauvres et de l'Église. Après la naissance de son fils, qui eut lieu vers 540, il fut admis au nombre des clercs, et devint ensuite *régionnaire*, c'est-à-dire, l'un des cardinaux diacres qui, dans chaque *région* ou quartier de Rome, avaient soin des pauvres, des hôpitaux et des districts appelés *diaconies*. La mère de Grégoire, qui se nommait Sylvia, se consacra aussi à la vie religieuse dans un oratoire situé près du portique de Saint-Paul.

maîtres qui étaient païens ou ariens, et presque partout elle parvint à tempérer, quelquefois même à guérir les maux résultant de la conquête. Son action, toutefois, eut été locale et incomplète, si les Barbares fussent restés en dehors de son centre. Par un attrait irrésistible, ils vinrent tous y converger dès le pontificat de saint Grégoire, et pour la première fois l'influence de la nouvelle Rome prit, sous le rapport social et politique, le caractère d'universalité qui lui manquait. Les vainqueurs comme les vaincus s'inclinèrent devant cette direction immuable qui avait le privilége de s'étendre sans se relâcher, et se perpétuait avec une autorité toujours égale. Tous commencèrent à comprendre que, suivant la loi de la solidarité humaine, ils avaient des devoirs et des intérêts communs, et qu'ils appartenaient également à cette grande famille chrétienne dont l'organisation hiérarchique fut l'idéal du moyen age.

Mais ce n'était pas encore assez pour Grégoire le Grand d'avoir ramené à l'orthodoxie les Lombards et les Visigoths, inauguré la conversion des Anglo-Saxons, arrêté les abus de la simonie chez les Franks, détruit en Afrique l'hérésie des Donatistes, combattu énergiquement les prétentions du patriarche de Constantinople, qui prenait le titre d'évêque universel, et d'avoir enfin étendu l'ardeur de son zèle à tous les peuples qui, de l'Atlantique à l'Indus, reconnaissaient la loi évangélique ; il lui restait, entreprise également digne de lui ! à préparer la révolution pacifique de laquelle devait sortir l'autorité temporelle du saint-siége, et par suite, la régénération efficace de la société en Occident. Pour que ce centre d'influence et d'action commune, qui manquait au monde Barbare pût exister et durer, il fallait que la papauté échappât à la dépendance sous laquelle les empereurs

d'Orient la tenaient encore asservie. Ce fut la tâche principale que se proposa Grégoire le Grand, et pour la conduire à bonne fin, il engagea une lutte qui dura toute sa vie. Placé, en outre, entre les anciens et les nouveaux dominateurs de l'Italie, il fut souvent obligé d'intervenir comme médiateur dans leurs débats, tantôt résistant aux intrigues tortueuses ou aux prétentions arrogantes des Grecs, tantôt arrêtant ou combattant les violentes agressions des Lombards.

Ainsi, pour en citer un exemple, Romanus, exarque de Ravenne, dont les lâchetés et les trahisons furent au chef de l'Église une cause de tribulations perpétuelles, venait d'exciter, par de nouvelles perfidies, la colère du roi des Lombards. Celui-ci, voulant se venger, réunit des troupes et alla mettre le siége devant Rome, alors soumise à la suzeraineté des monarques byzantins. Déjà précédemment, dans le même péril, le pape s'était plaint à l'empereur Maurice que son exarque laissât à découvert l'Italie et l'ancienne capitale de l'Empire. « Il a fallu, écrivait-il avec une douloureuse indignation, que je visse, hélas ! de mes yeux, des Romains conduits la corde au cou, ainsi que des meutes de chiens, pour être vendus au marché comme des esclaves. » En même temps, pressé par le danger, il écrivait à Jean, métropolitain de Ravenne, dans l'espoir d'obtenir des secours par son entremise. « J'étais fort surpris, lui dit-il, que vous ne fissiez rien pour nous, vous dont la vigilance nous est connue ; mais je vois par vos lettres que vous n'avez personne auprès de qui vous puissiez agir en notre faveur. L'exarque, en effet, néglige de combattre nos ennemis, et nous défend de faire la paix. Cela, d'ailleurs, nous serait impossible à l'heure présente, car Ariulf, duc de Spolète, soutenu par les troupes d'Autharis et de Nordulf, exige

le paiement des impôts qui leur sont dus, avant de vouloir rentrer en négociations pour la paix. Du reste, l'animosité du patrice Romanus ne doit pas vous causer d'alarmes, car plus mon rang dans l'Église me place au-dessus de lui, plus je dois avoir de prudence et de gravité pour supporter les inconséquences de sa conduite. Si toutefois vous le trouvez plus traitable, obtenez son consentement pour que nous traitions avec Ariulf, car il sait qu'on a retiré les meilleures troupes de Rome, et celles qui restent n'étant point payées, veulent à peine garder les murailles[1]. »

Dans cette extrémité, seul, le pape avait pourvu aux nécessités de la situation. Il avait convoqué les chefs militaires, payé la solde des troupes, et fait distribuer de la nourriture au peuple, le tout aux frais du trésor de l'Église. Plus tard, quand de nouveau poussés à bout par la conduite de l'exarque impérial, les Lombards vinrent encore menacer Rome, le pontife, cette fois, se préoccupant surtout des intérêts spirituels de son peuple, ne cessait de l'encourager, de le consoler par l'onction de sa parole éloquente. Mais parfois vaincu par la douleur que lui inspirait le spectacle des souffrances qu'il ne pouvait soulager, il donnait un libre cours à ses plaintes. « Qu'y a-t-il maintenant, s'écriait-il un jour dans une de ses homélies, qui puisse récréer notre âme ! Nous ne voyons que tristesse ; nous n'entendons que gémissements ; les villes sont détruites, les forteresses ruinées, les campagnes livrées à la dévastation, et la terre réduite en solitude. Rome, autrefois la maîtresse du monde, en quel état se trouve-t-elle aujourd'hui, abandonnée qu'elle est par ses citoyens, outragée par ses ennemis,

1. Greg. pp., *Épist.*, II, 21, 22, 23.

et livrée à la destruction? Où est le sénat? Où est le peuple? Et que parlé-je des hommes? Les édifices même se détruisent, et les murailles croulent de toutes parts...... Aussi, que nul de vous ne me reprenne, si mon affliction m'oblige à mettre fin à ce discours. Vous voyez tous comme nos tribulations s'accroissent. Partout le glaive, partout la mort. Les uns nous reviennent les mains mutilées, apportant la nouvelle que les autres ont été pris ou égorgés par l'ennemi. Il faut me taire, car mon âme, lassée de la vie, s'affaisse et tombe sous un si lourd fardeau. »

Le cri d'angoisse du pontife, se mêlant aux prières et aux gémissements de tout un peuple, monta vers le ciel. Par une circonstance que rien n'explique, les Lombards n'entrèrent pas dans Rome, qui s'attendait de jour en jour à être saccagée. Abandonnant tout à coup le siége de la ville, ils se répandirent dans la campagne environnante qu'ils désolèrent par de nouvelles dévastations. Délivré enfin des ennemis que lui avait suscités la perfidie des Grecs, le pape put continuer, ainsi qu'il le dit dans ses *Dialogues*, de veiller sur ces murailles détruites, ces demeures croulantes, ces édifices fatigués d'une longue vieillesse, à la garde desquels la Providence l'avait appelé, et qu'il voulait conserver pour un meilleur avenir[1].

IV

Rome ainsi arrachée au joug des conquérants de l'Italie, saint Grégoire n'en fut pas moins ardent à poursuivre d'autres parties de l'œuvre qu'il s'était proposée.

1. Dissoluta mœnia, eversas domos, edificia longo denio lassata. — *Dialog.* II, 15.

« Son cœur, dit Paul Diacre, était consumé par le feu des perpétuelles alarmes que lui causait le sort de ses enfants et de cette terre sacrée qu'il regardait comme leur héritage[1]. » Si le monde barbare, partout insurgé contre Rome, avait partout triomphé d'elle, il fallait, comme nous l'avons dit, empêcher les vainqueurs de confondre dans une commune vengeance l'odieux fantôme du vieil empire avec la jeune Église romaine, dont le siége était établi au centre même de cet empire qu'elle allait désormais remplacer aux yeux des nations chrétiennes. Il fallait encore empêcher Constantinople de se croire héritière de Rome, et amener les races nouvelles, qui devaient former les peuples modernes, à s'incliner à la fois devant la majesté naissante de l'Église et la supériorité bien reconnue de la civilisation latine. « Grégoire, dit l'auteur des *Moines d'Occident*, fut l'homme destiné à cette œuvre de transition salutaire et décisive. En lui, l'indépendance spirituelle et temporelle de l'Occident se prononce. Il est le premier des papes qui se préoccupe surtout des races occidentales, qui s'associe, en le dirigeant, au mouvement ascensionnel des conquérants germaniques. Il est leur ami, leur éducateur et leur maître. Pour les assimiler à l'Église, pour la ployer à leurs instincts et à leurs raisons, sans compromettre l'élément traditionnel et l'autorité souveraine dont le foyer immuable devait rester debout au milieu de Rome désolée, il ne fallait rien moins que le tendre et patient génie de Grégoire et de ses successeurs[2]. »

1. Urebant incessanter ejus animum filiorum hinc indè discrimina nuntiata. — Paul. Diac., *Gest. Longob.*, c. XIII.

2. *Les Moines d'Occident*, par le comte Ch. de Montalembert, T. II, p. 127.

Le premier moyen à employer était de dissiper l'ignorance, de détruire les préjugés des populations grossières dont l'Église entreprenait l'éducation. A ce sujet, nous ne relèverons pas les injustes reproches adressés au souverain pontife sur son antipathie prétendue contre la littérature classique. Comment un pape dont la jeunesse s'était formée aux savants exercices des écoles de l'ancienne Rome, qui vivait au milieu des prêtres et des moines les plus instruits de son époque, et qui, d'après son biographe et son confident intime, « faisait des sept arts libéraux autant de nobles colonnes servant à soutenir le portique de la chaire apostolique[1], » comment ce pape aurait-il renversé des monuments antiques, brûlé la bibliothèque Palatine, détruit les ouvrages de Cicéron et de Tite-Live, et chassé les mathématiciens de la ville éternelle? Loin de rien prescrire contre l'enseignement de la littérature profane, le chef de l'Église, qui, selon un autre témoignage contemporain, celui de Grégoire de Tours, « n'avait pas son égal pour la grammaire, la dialectique et la rhétorique[2], » écrivit longuement afin de démontrer que l'étude des arts libéraux est une préparation nécessaire à la complète intelligence des Lettres divines. « En nous dissuadant d'apprendre les Lettres humaines, dit-il, les mauvais Esprits n'agissent-ils pas comme les Philistins qui interdisaient aux Israélites de fabriquer des glaives

1. Septemplicibus artibus veluti columnis nobilissimorum totidem lapidum apostolicæ sedis atrium fulciebat. — Johannes Diaconus, *Vit. Gregor.*, II, 13.

2. Ad hoc tantum liberales artes discendæ sunt ut per instructionem illarum divina eloquentia subtiliùs intelligatur... Cum dæmones nos ea discere dissuadent, quid aliud quam ne lanceam aut gladium faciamus præcavent? — Gregor. Magn., *In primum Regum*, L. V, c. xxx, § 33.

et des lances, et les contraignaient de venir chez eux pour y aiguiser le fer de leurs cognées et le soc de leurs charrues? »

Tout en repoussant, comme mal fondées, les accusations de fanatisme aveugle dirigées contre Grégoire le Grand, nous reconnaissons qu'il advint parfois, pendant comme après le sixième siècle, qu'un excès de zèle inintelligent ou des scrupules de conscience poussés à l'extrême, entraînèrent quelques membres du clergé à s'interdire et à défendre aux autres la lecture de certains ouvrages de l'antiquité païenne. Ces prohibitions, toutefois, n'eurent jamais rien de général, de systématique, et se bornèrent à des exceptions et à des actes purement individuels. D'ailleurs, si de savants religieux, si des esprits éminents, comme Alcuin, se reprochaient de s'être trop attendris et d'avoir pleuré sur les infortunes de Didon, ces regrets qui nous touchent et que nous comprenons chez des moines élevés dans l'austérité du cloître, n'empêchaient pas ces moines de cultiver la littérature profane, et d'en conserver, par la transcription des manuscrits, les inappréciables trésors. Ensuite, quelle barrière aurait-on pu opposer à l'introduction des poëtes dans l'enceinte des écoles ecclésiastiques, quand ils y entraient sans obstacle, grâce aux nombreuses citations des plus illustres docteurs, tels que saint Basile, saint Jérôme et saint Augustin? Quelques âmes timorées ou chagrines tentèrent bien, çà et là, d'arrêter Virgile au passage; mais d'autres, moins sévères, vinrent démontrer, la quatrième églogue en main, que le Cygne de Mantoue avait annoncé la venue du Messie. Armé de ce texte, l'auteur des *Bucoliques* passa sans obstacle, et avec lui fit passer tous les autres poëtes latins.

Chose bien plus remarquable, et sur laquelle la critique littéraire ne s'est point assez arrêtée ! Ce n'est pas seulement le culte des Muses latines qui, aux siècles les plus obscurs du moyen âge, est honoré dans ces écoles monastiques et épiscopales, où des joûteurs passionnés font assaut de poésie, et argumentent ou donnent leurs conclusions en vers de l'*Énéide*. Les Lettres grecques, alors presque ignorées en Occident, attirent aussi ces esprits curieux, avides du beau comme du vrai, et c'est une femme qui, nouvelle fille d'Apollon, les initie aux mystères sacrés de l'hellénisme. Écoutons, sur cette initiation vraiment singulière, le charmant récit du moine de Saint-Gall. Le chroniqueur rapporte que la princesse Edwige, fiancée dans sa jeunesse à l'empereur d'Orient, avait appris la langue grecque, afin de pouvoir la parler à la Cour où elle devait régner. Plus tard, les fiançailles ayant été rompues, Edwige épousa le landgrave de Souabe; mais la mort de son mari lui laissa bientôt toute liberté pour se livrer à son amour de la retraite et de l'étude. Elle vint donc fixer sa demeure à quelque distance de l'abbaye de Saint-Gall, et là elle prenait des leçons d'un vieux moine fort versé dans toutes les sciences du temps. Un jour que le vieillard avait laissé venir en sa compagnie un jeune novice du monastère, Edwige demanda quel capricieux désir amenait cet enfant. « Madame, dit celui-ci à la landgrave, en improvisant un vers en langue latine, je suis un peu Latin, et je voudrais devenir Grec[1]. »

Le vers était celui d'un novice en latinité, mais le novice était beau, intelligent et docile. Pour satisfaire à son désir, la princesse le fit asseoir à ses pieds, et, dès

« 1. Esse velim Græcus, cum vix sim, Domna, Latinus. »

la première leçon, elle lui apprit à réciter une antienne de la liturgie grecque. Cet aimable et tout maternel enseignement lui fut ainsi continué jusqu'à ce qu'il comprît bien la langue harmonieuse de Démosthènes et de saint Jean Chrysostome, et qu'il fût capable, à son tour, de l'apprendre à d'autres disciples. Voilà comment, au dire du moine de Saint-Gall, la main d'une femme et celle d'un enfant ouvrirent la porte des cloîtres à l'étude de la langue grecque. Pour répandre les germes féconds de la science, comme le bon grain de la vérité, Dieu emploie souvent les faibles et les humbles : la rosée du ciel tombe sur cette semence, et elle la fait fructifier au centuple. Au charmant récit du chroniqueur, ajoutons que précédemment, suivant l'exemple donné par saint Augustin, qui avait introduit Platon dans l'école, Boèce, au milieu des calamités de l'invasion Barbare, y avait fait pénétrer Aristote en traduisant l'*Introduction de Porphyre*, laquelle était destinée à devenir bientôt l'une des bases de l'enseignement philosophique.

Mais la société humaine ne vit pas seulement des doux fruits de la poésie et de la science. Elle a besoin, pour subsister, d'une organisation qui lui serve de fondement solide, et sans laquelle, en temps de révolution surtout, elle vacille bientôt, menace ruine et s'écroule. Or, il arriva que, dans le naufrage de l'Empire, la loi religieuse, vainement battue par les flots, sauva d'une perte certaine les institutions sociales. Dans la simplicité et la largeur de leur foi, les chrétiens admettaient volontiers qu'un rayon de la justice divine se reflétait dans la législation romaine. Ils croyaient, aussi, qu'entre le droit établi à Rome et les institutions données par Moïse, il existait une lointaine et mystérieuse concordance. Delà une compilation publiée vers la fin du cinquième siè-

cle[1], et révélant la pensée première d'une politique sacrée qui aurait eu pour but de rapprocher les institutions du peuple de Dieu de celles du peuple-roi, et de constituer par là le type idéal de la monarchie chrétienne. L'Église, dont la mission était, alors, de réorganiser la société, et qui se plaît à recueillir les débris de toutes les grandeurs, l'Église se fit, en conséquence, la fidèle gardienne du droit romain. Elle en conserva les dispositions les plus sages, les plus humaines, dans le vaste recueil des lois canoniques. Après l'avoir revendiqué, sous la domination des conquérants venus de la Germanie, comme le droit commun du clergé et des sujets romains, elle parvint à le faire accepter des Barbares eux-mêmes, ainsi qu'on le peut reconnaître dans le code des Wisigoths, des Bavarois et des Lombards.

Après la loi, expression de la justice qui émane de Dieu, l'Église consacra également la jeune royauté barbare. Elle lui mit sur le front, avec le bandeau royal, un sceau particulier qui, en la purifiant de ses souillures, en effaçant quelques dernières taches de sang, lui conférait une sorte de caractère religieux et divin. Par elle, ces princes farouches, élevés dans les forêts germaniques à l'école sanguinaire du dieu Odin, et qui en avaient gardé longtemps les traditions cruelles, s'adoucirent insensiblement sous la pourpre du patrice et la chlamyde du souverain. Bientôt, l'huile sainte, coulant sur leur tête, leur rappellera qu'élus et sacrés au nom du Seigneur, comme les anciens rois d'Israël, ils doivent

1. Cette compilation, intitulée *Collatio mosaïcarum et romanarum legum*, a été publiée par Pithou. L'auteur du recueil y rapproche, sous seize titres, les Lois de Moïse et les Décisions de Paul, d'Ulpien, et d'autres savants jurisconsultes de l'Empire.

unir la douceur à la force, et se montrer, non les maîtres, violents, mais les pasteurs bienveillants des peuples[1].

Quand elle sanctionnait ainsi, par le sacre, le principe de l'élection nationale, l'Église ne faisait pas, comme on l'a prétendu, un acte d'usurpation. Elle confirmait seulement un droit ancien par un droit nouveau. De plus, dans une intention toute morale, elle voulait montrer que la jeune royauté germanique ne devait plus être ce pouvoir exclusivement charnel, transmis, selon l'*Edda*, avec l'infusion d'un sang rouge et généreux, pouvoir dont les titres devaient se prouver par une force supérieure à celle de huit hommes, et capable de manier la hache la plus pesante pour en fendre le crâne de ses ennemis. De cette puissance matérielle et brutale, le christianisme s'efforça, au contraire, de faire une autorité spirituelle, empruntant sa force, non plus à la chair, au combat et à la victoire, mais à l'esprit, à la paix et à la justice. Aussi, traitait-il l'autorité souveraine comme un sacerdoce royal, auquel il prêchait sans cesse les vertus qui ont horreur du sang. Il le rappelait, même, sévèrement, à la pratique de ses devoirs par cette maxime de saint Grégoire le Grand, que reproduit Isidore de Séville : « Si le prince gouverne avec piété, justice et miséricorde, il mérite d'être appelé roi. S'il manque à ses devoirs, ce n'est plus un roi, mais un tyran. »

Partie de si haut, et sortie d'une telle bouche, combien cette énergique réprobation, lancée contre les abus et les excès du pouvoir, ne devait-elle pas avoir d'autorité à

1. — Le plus ancien exemple du sacre est rapporté dans l'histoire de l'irlandais Columba, qui, sur l'appel de Dieu, ordonna et consacra, vers l'an 573, Aïdan, roi des Scots septentrionaux. En 681, l'un des Conciles de Tolède parle de l'onction royale donnée aux princes Wisigoths d'Espagne.

une époque où le chef de l'Église universelle allait devenir le directeur suprême de la conscience des princes et des peuples ? Que les paroles du pontife n'aient pas toujours été entendues des souverains, et que leurs sujets n'aient été que trop souvent les victimes d'une tyrannie que l'esprit du temps ne venait pas assez réfréner, c'est un fait qui, malheureusement, ne cesse d'être attesté par l'histoire. Mais, s'il est imputable à l'aveugle et persistante violence des passions humaines, il n'en démontre que mieux la justice de l'arrêt prononcé contre les mauvais princes, en même temps que la grandeur morale du pape, qui n'a pas craint d'attacher à ces fronts couronnés le stygmatě infamant de la tyrannie. Infligée, il y a plus de douze siècles, au nom de principes toujours vrais, toujours immuables, la marque est restée, et elle restera.

V

Instruite par le christianisme à goûter les charmes de la science et de la poésie, soumise au double frein de la loi et de la royauté, alors tempérées l'une et l'autre par le devoir qui vient se placer à côté du droit, la société Barbare va subir encore, sous la direction de l'Église, une influence salutaire, mystérieuse, et jusque-là pour elle complètement inconnue. L'art chrétien, en lui ouvrant ces basiliques où resplendit l'éclat des mosaïques et des peintures murales, où les chants sacrés montent avec l'odorante fumée de l'encens, ne parlera pas seulement aux sens étonnés de la foule. Il fera plus encore, il agrandira son âme et la portera, sous le coup d'impressions irrésistibles, à s'élever de la terre au ciel. Cet

art, il est vrai, nous l'avons remarqué dans la précédente étude, décèle alors une grande inexpérience. Il n'a point la beauté des formes, la justesse des proportions ni l'harmonieuse unité qui distingue l'art antique; mais le sentiment religieux, le sentiment de l'infini respire dans les œuvres primitives qu'on admire sur les murs des basiliques de Rome et de Ravenne. Simples et à peine ébauchées, comme l'époque barbare qui les produisit, ces œuvres convenaient à la société pour laquelle elles étaient faites. Quant au caractère profondément chrétien qui les anime, il suffisait largement à la foi naïve des hommes du moyen âge, qui, dans ces figures hiératiques, dans les yeux de ces saints en extase, voyaient briller comme un reflet du ciel auquel ils aspiraient de tous leurs vœux. Pieusement conservé par la tradition, ce caractère brillera dans sa plus radieuse intensité au quatorzième et au quinzième siècles, lorsque l'école italienne s'efforcera d'unir à la beauté esthétique des modèles de l'antiquité, le beau idéal de l'expression chrétienne.

Différant, sous un autre rapport, de l'art païen qui, réservant ses chefs-d'œuvre aux heureux de la terre, ornait à grands frais leurs portiques et leurs palais fastueux, l'art inspiré par le christianisme prodiguait à tous ses trésors, et conviait le pauvre, aussi bien que le riche, aux pures et délicates jouissances de l'esprit. Il y conviait surtout les déshérités du monde, auxquels il pouvait, du moins, offrir des consolations fortifiantes comme la foi, infinies comme l'espérance, inépuisables comme la charité. Quand le soir, revenant fatigués de leur labeur quotidien, l'artisan des villes et le serf des campagnes s'arrêtaient, pour se reposer, à la porte de l'église, ils voyaient, sur le tympan du porche ou bien

au fond de l'abside, resplendir la douce et noble image du Sauveur. Du haut de son trône entouré d'anges, d'apôtres et de bienheureux, Celui qui avait voulu naître dans une crèche, semblait dire : « Venez à moi, vous qui souffrez, vous qui portez le poids du jour, et vous serez consolés ! » La vue de cette image, le souvenir de ces paroles suffisaient pour relever leur courage abattu, et le lendemain, ils retournaient sans se plaindre, l'un à son métier, l'autre à son sillon.

A cette action bienfaisante de la peinture religieuse, la musique sacrée mêlait aussi sa puissante influence. Comprenant combien le chant s'identifie avec le culte même, le pape Grégoire recueillit les anciennes mélodies de l'Église pour les soumettre aux principes de l'harmonie et les approprier aux diverses parties de l'office, selon les règles de la liturgie romaine. En classant avec soin dans son *Antiphonaire* le recueil des chants anciens et nouveaux, il y ajouta plusieurs hymmes dont il composa le texte et la musique. On y retrouve le caractère simple et solennel qui a rendu le chant grégorien si durable et si populaire, tant il éveille dans le cœur des fidèles les joies pures et consolantes que peut, au sein de ses misères, rechercher un peuple chrétien! Ainsi, en un temps de perturbation et d'inégalité sociale, l'art, sous ses formes différentes, se rapprochait de son but qui, selon le mot touchant d'Ozanam, est de charmer, non les heureux, mais ceux qui travaillent, et de faire descendre l'idéal comme un rayon divin au milieu de l'inexorable ennui de la vie.

Cette sympathie profonde pour toutes les infortunes, ce feu ardent de la charité que l'amour chrétien allume dans les âmes d'élite comme la flamme d'un sanctuaire, brillèrent surtout en Grégoire le Grand, et firent éclater

dans ce pontife l'autorité morale, prélude de l'autorité politique réservée à ses successeurs. Païens ou Juifs, esclaves ou hommes libres, malheureux de toute secte et de toute nationalité, il les secourait tous sans distinction. La prodigalité de ses aumônes n'avait d'égale, on peut le dire, que la libéralité de ses mœurs hospitalières. Par l'entremise de son sacellaire, il invitait chaque jour à sa table douze étrangers indigents, et les servait de ses mains, après leur avoir lavé les pieds. Tous les mois, il distribuait aux habitants nécessiteux de la ville, du blé, du vin, de l'huile, de la viande, du poisson, et, ajoutant pour les personnes notables des présents d'une nature plus délicate, il faisait regarder l'Église, dit son biographe, comme le grenier de tout le monde[1]. N'oubliant ni les infirmes, ni les pauvres honteux, que pouvait retenir la souffrance ou la pudeur de la misère, il leur envoyait des mets de sa table avant de s'y asseoir lui-même. Il avait bien soin de bénir ces mets à leur intention, et semblait par là, comme dans les anciennes agapes de la primitive Église, associer ses frères indigents au repas dont il leur offrait la meilleure part.

Si loin il poussait les scrupules de sa charité, qu'un mendiant ayant été trouvé mort dans une rue écartée de la ville, le pape se reprocha de n'avoir pas mis assez de zèle à rechercher les malheureux. Pour s'en punir, il s'abstint pendant plusieurs jours de célébrer les divins mystères. D'autre part, ses bienfaits s'étendaient à toutes les églises, à tous les monastères de l'Italie, et, en leur envoyant des dons en nature ou en argent, il leur prescrivait d'en faire l'emploi le plus généreux. Mais s'il

1. Ita ut nihil aliud quam communia quœdam horrea communis putaretur Ecclesia. — John. Diac., II, 26.

prodiguait les dons, lui-même n'en voulait pas accepter pour l'Église de Rome, malgré les usages établis sur ce point. Il écrivait ainsi à Félix, évêque de Messine : « Nous voulons dispenser les Églises des coutumes qui leur sont à charge, afin qu'elles ne soient pas obligées d'envoyer des dons à ce Siége d'où elles doivent plutôt en recevoir. Vous devez garder la coutume à l'égard des autres membres du clergé, et leur adresser tous les ans ce qui est fixé par l'usage ; mais pour nous, nous vous défendons de nous rien envoyer à l'avenir. Et quoique nous ayons reçu avec reconnaissance les palmes que vous nous avez envoyées de Messine, nous avons cru devoir les faire vendre, et nous vous en avons renvoyé le prix[1]. »

Ce désintéressement extrême se joignait chez le pape au plus scrupuleux esprit de justice. Veillant jusque dans les plus petits détails à l'administration du Domaine de saint Pierre, il écoutait toutes les plaintes des colons, même celles qui arrivaient du fond de la Sicile, et il y donnait satisfaction en plaçant toujours la loi de l'équité au-dessus de son propre avantage. Aussi, s'empressait-il de restituer tout bien qui ne venait pas à l'Église d'une manière parfaitement légitime. En même temps, il maintenait sévèrement la discipline et les mœurs parmi le clergé; faisait visiter avec exactitude les diocèses, les paroisses et les monastères; entretenait une correspondance active avec les évêques d'Orient et les personnages influents de la Cour impériale; écrivait des livres sur les sujets les plus importants du dogme et de la discipline ; envoyait au loin de zélés missionnaires propager la foi, et embrassait dans son vaste

1. Gregor. pp., *Épist.*, LXIV, *in Palmatias.*

esprit tout le monde barbare ou civilisé, hérétique ou orthodoxe. En présence de tels actes, on comprend que Rome et la postérité reconnaissantes aient gardé le souvenir de ce bienfaisant génie. L'un de ses biographes, Jean Diacre rapporte que, deux siècles après sa mort, on conservait au palais de Latran la liste volumineuse des malheureux qu'il avait secourus, liste portant l'indication précise de leur nom, de leur âge, de leur profession et de leur demeure, tant à Rome que dans les villes voisines ou dans les provinces plus éloignées. Précieux catalogue de la charité, légué comme un héritage aux cœurs généreux qui, à l'exemple du pontife, passent sur la terre en faisant le bien !

Jusqu'à la fin de sa vie, Grégoire le Grand souffrit d'autant plus vivement de la souffrance des autres, qu'atteint lui-même de cruelles infirmités, il ne trouvait d'autre soulagement à ses douleurs que dans les secrets épanchements de sa correspondance intime. Ses dernières lettres, écrites au patriarche d'Alexandrie, ou à son ancien compagnon, l'archevêque de Ravenne, attestent les cris déchirants que lui arrachait son douloureux martyre. « Il y a deux ans, écrivait-il au mois de juillet de l'an 600, à saint Euloge d'Alexandrie, que je suis retenu par de si grandes souffrances, qu'à peine je puis, les jours de fête, me lever pour célébrer la messe, et aussitôt après, je suis contraint de me recoucher, tant mes douleurs sont excessives. » Et l'année suivante, il disait encore : « Un feu dévorant se répand dans tout mon être, et je sens tant d'autres maux, que je n'ai plus la force de les supporter. Aussi, fatigué de la vie, j'attends et je désire la mort comme mon unique remède. »

Cependant, si accablé qu'il fût, il n'en montrait pas moins de sollicitude pour les misères de ses proches et

de ses amis. » Un homme arrivant de Ravenne, écrit-il à Marinien, métropolitain de cette ville, m'apporte la triste nouvelle que tu es atteint d'un vomissement de sang. D'après l'avis des médecins les plus savants que j'ai consultés sur ton état, tu dois garder le silence et le repos, ce que tu ne peux faire dans ton Église. Il faut donc que tu viennes me rejoindre ici avant l'été, afin que, tout débile que je suis, je puisse te donner des soins, et me faire le gardien de ton repos. Pour toi et pour le bien de ton troupeau, il est très-important que tu retournes en santé à Ravenne. Et puis, mon cher Marinien, moi qui suis si près de la mort, je voudrais, si Dieu m'appelle avant toi, expirer entre tes bras... Si tu viens, amène peu de gens, car tu logeras dans mon évêché, et les personnes attachées à cette Église te donneront les soins nécessaires. Au reste, je ne te prie pas, mais je t'ordonne expressément de ne point jeûner, les médecins ayant affirmé que le jeûne est fort contraire à ton mal[1]. »

Le pape fut trompé dans son espoir d'une fin prochaine. La mort, qu'il attendait, ne le vint délivrer de ses maux que trois années plus tard, et il n'eut pas la consolation d'être assisté au moment suprême par son fidèle Marinien, l'ancien compagnon de sa vie monastique. La dernière lettre qu'il écrivit avant de mourir était adressée à la reine Théodelinde, pour laquelle il avait précédemment composé ses *Dialogues*, et qui venait de lui annoncer la naissance et le baptême de son fils Aldoald. Après lui avoir répondu sur des questions relatives aux décrets

1. Veniente quodum Ravennate homine... Sollicite medicos tenuimus inquiri... Ut ego, in quantam valeo, quietem tuam custodiam... Ipse valdè sum debilis... Inter tuas manus transire debeam... Cum paucis tibi veniendum est, quia mecum in episcopio manens... — Greg. pp., *Épist.*, II, 33.

du cinquième concile tenu sous Justinien, il ajoutait au présent accompagnant sa lettre, ces mots si simples, si touchants de la part de ce grand pontife sur le point de quitter la terre. « J'envoie au prince Aldoald, votre fils, une croix avec du bois de la vraie croix, et un Évangile renfermé dans une boîte de Perse. J'y joins trois bagues pour votre fille, et je vous prie de leur donner ces objets de votre main, pour mieux faire valoir mon modeste présent. Je vous prie aussi de rendre grâce, en mon nom, au roi, votre époux, pour la paix qu'il a conclue en notre faveur, vous exhortant à l'engager sans cesse, comme vous l'avez déjà fait de votre propre mouvement, à conserver cette paix. » Peu après, Grégoire le Grand, consumé par la maladie et les travaux, expirait le 12 mars 604, ayant tenu le siége apostolique treize ans six mois et dix jours. Au milieu d'un immense concours du clergé et du peuple, il fut inhumé dans l'ancienne basilique de Saint-Pierre du Vatican, à l'extrémité de la galerie près de laquelle étaient déposés les corps du pape saint Léon et d'autres pontifes romains. Avec sa dépouille mortelle, on conserva son pallium, sa ceinture, le reliquaire d'argent qu'il portait au cou, sous la forme d'une croix pectorale, et qui était d'une extrême simplicité. Sur sa tombe, transportée plus tard dans la crypte de l'église, on grava une inscription rappelant que le pontife n'avait cessé, pendant sa vie mortelle, de conformer ses actes à son enseignement, et l'épitaphe se terminait par ses mots : « O toi, qui fus le consul de Dieu, jouis maintenant de ton triomphe, car tu as conquis par tes œuvres, une récompense éternelle[1]. »

1. HISQUE, DEI CONSUL FACTUS, LÆTARE TRIUMPHIS,
NAM MERCEDEM OPERUM JAM SINE FINE TENES.

« Il est beau, dit un écrivain que nous avons souvent, et volontiers, suivi dans cette étude, et dont l'âme chrétienne, si tendrement sympathique, était faite pour comprendre l'inépuisable tendresse de cœur, aussi bien que les derniers cris de souffrance du pape Grégoire le Grand, « il est beau de voir une existence si douloureuse et si courte, suffire à de telles œuvres. On aime à trouver la faiblesse humaine dans les grands hommes. L'héroïsme antique est de marbre ou de bronze : on l'admire et on ne l'imite pas. Mais le christianisme a mis des âmes de héros dans des cœurs de chair. Il n'y détruit aucune des faiblesses respectables de la nature ; bien plus, il y trouve sa force. L'homme n'est pas fait pour être dur[1]. » Non ; l'homme n'est pas fait pour être dur. S'il a surtout le malheur de vivre en un temps de calamités sociales, — que ces calamités viennent des Germains du sixième siècle, ou des Germains d'une autre époque, — il doit ouvrir largement son cœur aux souffrances de sa patrie, aux douleurs de ses frères, et appliquer son courage, sa persévérance, à faire sortir des maux présents, la plus grande somme de bien possible. Plus sa situation est élevée, plus le poids des destinées qu'il porte paraît accablant, plus il est obligé de se dévouer à tout et à tous, pour se faire, quand Dieu l'appelle, l'instrument du salut commun.

C'est ce que fit, au milieu du double écroulement de l'Empire romain et de la société ancienne, le pape dont nous venons d'esquisser imparfaitement la grande figure historique. Tandis que des rhéteurs, comme il s'en trouve dans tous les temps, déclamaient de vaines plaintes sur des douleurs qu'ils étaient incapables de

1. Frédéric Ozanam, *Fragment inédit*.

ressentir, le saint pontife sut relever les âmes et consoler le désespoir des populations souffrantes. Il sut encore, selon le jugement de Bossuet, « fléchir les Lombards, sauver Rome et l'Italie, éclairer toute l'Église par sa doctrine, et gouverner l'Orient et l'Occident avec autant de vigueur que de fermeté. » Si, d'une part, en sauvant son pays malgré les jalouses susceptibilités des Césars byzantins, il ménagea au saint-siége un pouvoir fondé sur le patriotisme et la reconnaissance; d'autre part, en administrant avec sagesse les biens de l'Église romaine, en fondant des écoles, des hôpitaux, et en secourant toutes les misères sans négliger aucun établissement utile, il rendit son autorité non moins bienfaisante que nécessaire. C'est pourquoi la suprématie nominale des empereurs s'évanouit au premier souffle, dès qu'ils osèrent menacer l'Italie dans sa foi religieuse. Les Romains ne voulurent plus reconnaître d'autre chef que leur Père spirituel, et les successeurs de saint Grégoire recueillirent sans effort le fruit de ses glorieux travaux.

QUATRIÈME ÉTUDE

LES COUTUMES BARBARES ET LA CIVILISATION CHRÉTIENNE

I

L'établissement des Lombards, leur conversion au catholicisme, et l'action religieuse et sociale exercée au sixième siècle, par le pape Grégoire le Grand, ont été l'objet de l'étude précédente. Dans celle qui va suivre, nous verrons les descendants des compagnons d'Alboin s'affermir en Italie, et y recevoir des institutions qui, bien que modifiées au contact des lois romaines et des mœurs latines, n'en laisseront pas moins dans le caractère des populations une empreinte aussi distincte que profonde. Passant ensuite des institutions lombardes aux coutumes barbares, dont les premières étaient issues, nous essaierons de montrer comment ces coutumes qui intervenaient dans les actes principaux de la vie du germain, s'adoucirent et se transformèrent insensiblement sous l'influence pénétrante de la civilisation chrétienne.

Tandis que les Lombards, cédant aux exhortations et à l'ardent prosélytisme de la reine Théodelinde, abandonnaient l'arianisme pour embrasser la foi orthodoxe, leur puissance, grâce à la prudente fermeté d'Agilulf, achevait de se constituer en Italie. Après avoir puni la perfidie des Grecs, ce prince avait conclu la paix avec les Franks, et fiancé son fils Aldoald à la fille de Théo-

debert II. Reconnu roi à la mort de son père, Aldoald règna d'abord sous la tutelle de Théodelinde qui, pendant sa régence, fit partout reconstruire les églises catholiques, et les gratifia de riches donations. Quand la mort l'eut privé des sages conseils de sa mère, le successeur d'Agilulf voulut gouverner sans reconnaître de limites à sa puissance; mais par l'abus de l'autorité et surtout par la préférence qu'il accorda aux Italiens, il blessa si profondément les Lombards, qu'après dix ans de règne il fut, en 625, renversé du trône et contraint de prendre du poison.

A la tête des gasindes, conjurés contre lui, était Ariowald, mari de Gundeberge; sœur du roi défunt. Par sa beauté et son air intrépide, Gundeberge rappelait sa mère Théodelinde, et comme elle aussi elle avait eu le secret de gagner le cœur des Lombards. Le souvenir des grandes qualités et du sage gouvernement de la veuve d'Agilulf était encore si vivant, que longtemps il se perpétua dans sa race, et dans le respect affectueux que la nation lui témoignait. Aussi, après la mort d'Aldoald, Gundeberge, fille de roi, parvint-elle facilement à faire roi son mari. Ambitieux et jaloux de son autorité, Ariowald ne tarda pas à oublier qu'il devait tout à la reine, et rejeta bien loin le poids importun d'une reconnaissance dont peut-être on lui avait trop souvent rappelé les obligations. Une calomnie avait été répandue contre la reine, qui était accusée d'entretenir une liaison criminelle avec Tazo, duc de Frioul, et de vouloir empoisonner le roi afin de donner la couronne au duc. Ariowald se servit de ces bruits mensongers, comme d'un prétexte, pour se débarasser de la reine, et il la fit enfermer au château de Romello.

Quand la nouvelle de cet événement fut apportée au

roi des Franks, Dagobert, qui était parent de Gundeberge, ce prince voulut, au nom du droit de patronage, intervenir en faveur de la reine captive. Mais comme aucune preuve des faits allégués n'était établie, et qu'on ne pouvait pas plus démontrer l'innocence que la culpabilité de la princesse, on décida de s'en remettre, suivant la coutume lombarde, au jugement de Dieu. Un duel en champ-clos eut donc lieu entre le gasinde qui s'était porté le champion de la reine, et son calomniateur qui se nommait Adalolf. Après que les juges du camp eurent constaté que les deux adversaires s'étaient conformés aux exigences prescrites par les lois de l'honneur germanique, et que, selon leur serment, ils n'avaient pas eu recours à des préparations magiques pour s'assurer la victoire[1], le combat s'engagea aussitôt avec fureur. Adalolf ayant succombé sous les coups du vaillant champion de Gundeberge, celle-ci fut déclarée innocente, et le roi ne put l'empêcher de reparaître à la Cour de Pavie, avec le titre et le rang de souveraine. Mais à la mort d'Ariowald, qui arriva en 636, la fille de Théodelinde, suivant encore une fois l'exemple de son

1. Les usages, d'abord traditionnels, du duel judiciaire furent réglés par la loi de Rotharis. La défense de recourir à la magie indique assez la persistance des habitudes superstitieuses empruntées au paganisme, habitudes dont on retrouve d'ailleurs beaucoup d'autres traces chez les Lombards. Quant au Jugement de Dieu, qui, par suite, entraîna tant d'abus, Luitprand voulut le réglementer de nouveau. Il s'éleva surtout contre l'indigne usage de confier la défense d'une cause à des combattants à gages, hommes de mauvaise vie pour la plupart, et qui faisaient le métier de champions du droit. — Luitpr., *Leg.*, L. VI, 17. — On y trouve ce passage : « Pugna quæ fieri solet per pravas gentes... Sed propter gentis nostræ Longobardorum *legem impiam* vetare non possumus. »

illustre mère, donna sa main et la dignité royale à Rotharis, duc de Brescia, qui allait se signaler comme conquérant et comme législateur.

Le nouveau roi, après avoir soumis d'abord la côte ligurienne et une partie de la Vénétie, remporta ensuite sur l'exarque impérial un grand et décisif triomphe. Cette victoire fut suivie d'une paix qui dura quatre-vingts ans, et permit au peuple lombard de recevoir les institutions qui lui manquaient. Rotharis commença par faire rédiger un code de lois qui, en 643, fut promulgué à la diète générale de Pavie, et devint la base de la législation italienne[1]. Ce code, développé et amendé plus tard, sous les règnes de Grimoald et de Luitprand, avait pour but de maintenir le repos public, de protéger les personnes et les propriétés, en élevant surtout le prix des compositions pour punir plus sévèrement les vols et les meurtres. Mais les dispositions qu'il renferme se rapprochent trop des lois des autres peuples barbares, pour qu'on ne soit pas porté à y voir revivre, en grande partie, les coutumes du vieux droit germanique. Il faut, cependant, remarquer comme une disposition nouvelle,

1. A la fin de l'édit publié par Rotharis au sujet de la promulgation des lois lombardes, on lit ces mots indiquant la part prise à cet acte par les représentants de la nation : « Leges patrum nostrorum, quæ scriptæ non erant, literis tradidimus, partemque earum Consilio parique Consensu primatum, judicum, cunctique felicissimi exercitus nostri, augentes constituimus. » — Sur les 390 lois que renferme le Code de Rotharis, 182 concernent la législation criminelle; 3 se rapportent à la religion; 17 à l'état des citoyens, des esclaves et des étrangers; 18 règlent les offices de la maison du roi, et les fonctions des hauts dignitaires de la Couronne; 7 déterminent l'organisation de l'armée, et les autres sont relatives aux différentes branches de l'administration civile, judiciaire et politique.

la pénalité sévère frappant toute entreprise dirigée contre la personne du roi : rigueur nécessitée par la rupture des liens qui autrefois unissaient le souverain à ses compagnons d'armes, et inspirée aussi par le souvenir de la mort violente de cinq des prédécesseurs de Rotharis. Ces précautions devaient être inutiles, car ce prince périt lui-même victime d'un assassinat. Tant d'attentats contre la vie du prince, ayant tous pour mobiles la vengeance et l'ambition, disent assez que la loi lombarde, en essayant de garantir la personne du souverain, ne réglait nullement la constitution politique du pays, non plus que la nature, les limites et la transmission du pouvoir royal. Aussi, les ducs et les comtes agirent-ils comme agissaient ailleurs les membres de l'aristocratie guerrière, qui travaillaient alors à constituer partout une puissante féodalité. Ils marchèrent, de plus en plus, vers une indépendance complète, ou bien ils convoitèrent et usurpèrent le sceptre, quand il était tenu par des mains impuissantes.

Bien des abus, bien des désordres se produisirent sans doute, à la suite du morcellement indéfini de tous les pouvoirs. En deçà comme au-delà des Alpes, les populations, notamment celles des campagnes, eurent beaucoup à souffrir de l'extrême multiplicité de ces petits souverains ou seigneurs, qui trop souvent s'érigeaient en tyrans de leurs vassaux. Mais le système féodal qui, avec ses excès, eut aussi sa grandeur, ne sera qu'une organisation transitoire, ayant eu primitivement sa raison d'être, au milieu de l'anarchie sociale du moyen âge. Vienne quelque temps encore, et de cette confusion naîtra l'ordre; de ces ténèbres sortira la lumière, comme le monde sortit du chaos. A défaut de l'unité politique, alors si difficile à atteindre, Grimoald, vain-

quenr des Grecs et des Franks, établit du moins l'unité religieuse dans ses États. La secte arienne, qui avait un instant relevé la tête sous Rotharis, s'effaça, pour toujours et sans aucun trouble, devant l'ascendant du catholicisme, lequel, à dater de 670, devint et resta la religion dominante du peuple lombard. Mais le successeur de Grimoald fut moins heureux dans les efforts qu'il tenta pour fonder cette unité monarchique, fille du temps et de l'expérience, qu'élève seulement le génie des souverains s'appuyant sur l'instinct des peuples, et qui se consolide parfois au souffle même des révolutions qu'on supposait devoir la renverser. En voulant soumettre l'Italie entière à une seule loi et à un seul souverain, Luitprand se trouva engagé dans des démêlés inévitables avec les pontifes de Rome. Oubliant qu'on n'était plus au temps d'Odoacre, de Théodoric et d'Alboin, et que la papauté avait grandi au milieu des orages, il ne recula point devant les redoutables conséquences de ces démêlés qui amenèrent bientôt l'intervention des princes franks en Italie, et préparèrent ainsi la chute du royaume des Lombards.

Malgré les discordes et les guerres civiles qui troublèrent l'histoire de ce peuple, quelques périodes de ses annales offrent pourtant des intervalles de paix, d'ordre et de bonheur domestique. On peut même dire que les institutions qu'il apporta aux vaincus, sont les plus modérées, les plus équitables qui s'établirent avec les Barbares sur les débris de l'empire d'Occident. Elles furent, en conséquence, moins passagères, et les Lombards s'implantèrent, en même temps que leurs lois, sur cette terre où les Hérules et les Ostrogoths avaient à peine laissé quelques traces de leur puissance. Comme, par une attraction toute sympathique, nous nous attachons

principalement à chercher quelle fut, après la conquête étrangère, la destinée de la nation vaincue, nous constaterons d'abord que, sous la domination lombarde, les relations des anciens habitants du sol avec leurs nouveaux maîtres furent modifiées peu à peu dans un sens favorable aux premiers. Le sort des colons fut adouci parce qu'ils cessèrent, comme on l'a dit, de payer la capitation et d'être attachés à la glèbe, servitude que l'immutabilité des rôles avait contribué surtout à introduire pendant le régime impérial. Les redevances exigées du métayer furent généralement diminuées; mais on lui imposa en plus des services personnels et réguliers, tels que la corvée, et même l'obligation du service militaire dans la circonscription des domaines du seigneur. Suivant la nécessité des circonstances, le métayer pouvait être également soumis à des contributions de guerre ou de voyage. Il devait, quand le seigneur mourait, ou que le domaine était vendu, payer un droit à l'héritier, ou bien au nouveau propriétaire, et il était assujetti, de plus, à ce vieux droit de mouture, dont la perception a causé, jusqu'à ces derniers temps, une si grande agitation en Italie.

En ce qui touche l'organisation administrative et judiciaire, les colons et les sujets romains des Lombards avaient, à défaut de gouverneurs militaires, de prévôts et de décanes, leurs propres magistrats désignés sous le nom de *gastaldes*[1]. Dans la suite, ce titre s'appliqua

1. Dans tous les dialectes germaniques, le mot *gaste* eut, au moyen âge, la même signification que le mot *hostis*, et il voulait dire *étranger*, homme d'une autre race. Les Lombards, envahisseurs de l'Italie, étaient des *gastes* pour les Romains, et les Romains ou Walches, étaient eux-mêmes des *gastes* par rapport aux Lombards. En conséquence, les *Gastaldes* étaient,

aussi aux administrateurs des biens royaux et des domaines monastiques[1], et c'est ainsi que le nom, ayant passé dans la langue italienne, finit par être employé même dans les parties du territoire non soumises à la domination lombarde[2]. Tout à la fois officiers du fisc et magistrats de la Chambre royale ou ducale, les gastaldes étaient placés à la tête des tribunaux, auxquels ressortissaient les sujets d'origine italienne, et dans le duché de Bénévent, ils exerçaient la juridiction civile et criminelle sur tous les habitants du pays, quelle que fût leur nationalité. L'organisation judiciaire était donc toute germanique dans le royaume lombard. Les parties de la loi romaine qui s'accordaient avec les institutions propres aux conquérants de l'Italie, ne furent jamais appliquées que par les tribunaux établis pour juger les causes des indigènes. Par une coutume peu favorable à ces derniers, les assesseurs qui siégeaient dans ces tribunaux que présidaient les gastaldes, étaient des ahrimans, des gasindes, c'est-à-dire, des hommes libres ou des seigneurs lombards. On n'y voyait point figurer de personnages dont on puisse constater l'origine romaine, à l'exception peut-être des *notarii*, notaires ou greffiers, que la nature de leurs fonctions dut faire admettre nécessairement, lorsque s'établit l'usage de consigner sur des registres les décisions judiciaires.

De ces observations, il résulte que partout les vaincus étaient astreints à recevoir la justice de leurs vainqueurs qui, dans les causes mixtes ou les procès entre sujets

aux yeux de la population indigène, des magistrats étrangers, autrement dit, d'origine lombarde.

1. Cf. Rothar. Legg., 379. — Liutprand. Legg., VI, l. 6. — Grimaldi, *Istor. delle leggi e magistrati*.

2. Cf. Marini, *Papiri diplomatici*.

italiens, pouvaient, il est vrai, se faire éclairer sur les dispositions de la loi romaine, soit par les notaires, soit par les membres du clergé. Enfin, les pouvoirs des gastaldes étaient si étendus, que là où, comme sur les grands domaines par exemple, les Lombards de condition libre étaient soumis à leur juridiction, ces officiers exerçaient en même temps la puissance militaire. En effet, ils conduisaient à la guerre les ahrimans qui habitaient dans leur ressort[1], et, à l'armée, ils étaient aussi chargés des fonctions de prévôts et d'intendants. Remarquons toutefois que ces relations établies, sous le rapport administratif et judiciaire, entre les Romains et les Lombards au premier âge de la conquête, se modifièrent ensuite, selon les temps, les lieux et les circonstances. Un certain nombre de villes romaines situées sur les côtes ou dans l'Italie méridionale, ne cessèrent de repousser la domination aussi bien que les lois des envahisseurs du pays. D'autres ne s'y soumirent qu'après avoir obtenu des traités qui leur garantissaient le maintien de leurs droits et leur gouvernement municipal, de sorte que les gastaldes qui leur furent imposés pour veiller à la perception des impôts, n'y obtinrent jamais qu'une médiocre influence. Plus tard même, le cercle des attributions de ces magistrats lombards, jadis si étendu, se resserra tellement, à mesure que s'augmentèrent les priviléges de la noblesse et du clergé, qu'à l'époque de la domination normande, ce qui subsistait de leurs fonctions fut confié aux baillis, et qu'à la fin il ne resta plus

1. Anastase le Bibliothécaire, cite, entr'autres, un Castaldio comme chef de guerre, ayant des Lombards placés sous ses ordres. — *Vita Gregorii II*, ap. Muratori, *Scrip. rer. ital.*, t. III, p. 155.

du gastaldat que le modeste office de sergent, ou ce qui était pire encore, l'odieux métier de bourreau.

Pour ce qui concerne le droit lombard, considéré dans ses principes ou dans ses rapports avec la société, nous n'avons pas à traiter ici un sujet qui dépasserait les limites de cette étude. Nous ne parlerons donc pas du *mundium*, ou droit de patronage ayant pour but de maintenir l'union de la famille lombarde; du *connubium* et du mariage, par lesquels la famille était fondée, ni du droit d'héritage, qui avait pour conséquence d'en amener la dissolution. Sans nous arrêter davantage aux lois concernant la propriété et la sécurité des personnes, l'instruction des procès, les amendes et les peines, nous croyons qu'il convient mieux de consulter sur des questions si importantes, si compliquées, ou les sources originales, ou l'autorité des écrivains les plus compétents [1]. De l'étude de ces lois, où se reflètent souvent les

1. Outre le recueil des *Lois* de Rotharis, l'*Histoire du droit romain au moyen âge*, de Savigny, et les travaux de Carlo Troja sur la législation lombarde, on peut consulter avec fruit les curieuses dissertations de Muratori, placées au commencement du vaste recueil *Rerum italicarum Scriptores*. Dans la dissertation XXII[e] de ses *Antiquitates italicæ*, où le même savant parle des lois lombardes, il est question de l'ancien manuscrit renfermant la collection de ces lois, et conservé dans les archives du chapitre de Modène. Désigné par les érudits italiens sous le nom de *Mutinense*, ce manuscrit célèbre est précédé d'une inscription en vers, servant de préface et commençant ainsi :

> Hunc heros librum Legum conscribere fecit
> Evrardus prudens, prudentibus omnia vexit.

Suivant l'opinion de Muratori, Evérhard ou Ebérhard, mentionné dans ces vers, était duc de Frioul, et père de Bérenger I[er], qui, après lui avoir succédé à ce duché, se fit nommer

formules des anciennes coutumes germaniques, ressort pour nous une observation que nous ne pouvons ne pas signaler. Nous voulons parler du vivant symbolisme qui partout s'en dégage, et qui prouve combien la critique moderne eut raison de découvrir et de mettre à jour, par la main des Ducange, des Vico et des Grimm, les sources intarissables de poésie cachées dans les profondeurs du droit. Si, malgré l'apparente singularité de l'assertion, il est permis de dire, avec l'auteur de la *Science nouvelle*, que la vieille jurisprudence des Romains était toute poétique, combien celle des peuples germains et scandinaves ne le semble-t-elle pas davantage, quand on consulte les recueils des lois ou des formules empruntées à toutes les jurisprudences, à tous les idiomes de l'Allemagne et des pays du Nord? On y trouve, dans sa plus vraie et sa plus naïve intimité, la révélation des croyances et des mœurs, des secrets du foyer et des usages domestiques, qui autrefois constituèrent la vie des nations germano-latines dont est sorti le monde moderne. Il y aurait donc, nous le pensons, un intérêt

roi d'Italie, en 888. Par son testament, daté de 867, Évérhard légua à Unroch, son fils aîné, un volume où il avait fait recueillir les lois des Franks, des Ripuaires, des Lombards, des Alamans et des Bavarois. Ce volume, qui est le manuscrit de Modène, est orné du portrait en miniature des premiers princes carlovingiens qui régnèrent sur l'Italie, ainsi que l'attestent ces vers, indiquant aussi que le Recueil date du temps d'Évérhard, contemporain de l'empereur Lothaire :

Quam pulchras poteris, si velis, forte videre
Effigies, lector, Francorum schema per ævum.
En Carolus cum Pippino quam fulget in vultu;
En Hlodovicus cæsar, quamque Hlotarius heros :
Ipsorum quantum et leges per cuncta tonantes.

véritable à développer un pareil sujet, non pas en légiste, mais en homme qui, avant tout, cherche l'homme et l'humanité dans l'histoire, et se sent heureux de retrouver, à travers les siècles, des cœurs qu'il croit sentir remuer encore, et battre à l'unisson du sien. Quoiqu'il en soit, comme l'obligation de nous restreindre dans nos recherches se présente encore ici, nous nous arrêterons seulement à quelques aperçus généraux.

II

Quand on étudie, dans leurs origines et leurs formules, le droit et les coutumes du moyen âge, il est impossible de n'être pas surpris en voyant avec quel soin particulier, et avec quels usages différents la jurisprudence des temps barbares suivait l'homme dans les trois grands actes de sa vie, la naissance, le mariage et la mort. Ainsi, le premier signe — signe touchant — auquel le droit de l'époque reconnaît qu'un enfant a eu vie, c'est lorsqu'il a pleuré, ou bien lorsqu'il a pu voir le toit sacré, les murailles du logis paternel. Pour lui, frêle créature, ce n'est pas tout de naître et d'être reconnu viable. Placé aux pieds de son père, il n'aura droit à l'existence qu'après que celui-ci, le relevant de sa main, et l'avouant par là pour son fils, l'aura laissé goûter le lait ou le miel. Le lait ou le miel, voilà les prémices d'une vie qui, un jour peut-être, sera bien amère au pauvre nouveau-né, mais dont les anciennes formules du droit écartaient les sinistres présages par de douces invocations rappelant ce passage de la loi indienne : « Dès qu'il sort du sein maternel, l'ancêtre saisit l'enfant, et dit : Te voici donc, ô mon âme, renaissant

encore une fois, pour dormir de nouveau dans l'enveloppe d'un corps! » Cette pensée de la perpétuité de la race, inspirée par la naissance de l'enfant, se reproduit partout, mais sous des formes diverses. Le génie panthéiste de l'Inde voit dans le fils la reproduction de l'âme paternelle; Rome, toute préoccupée des droits du chef de famille, salue en lui le serviteur de son père, le futur gardien des Lares et des images domestiques; la Germanie, qui souffre de l'inclémence de son ciel, n'aperçoit dans le nouveau-né rien autre chose qu'un faible enfant. Écoutons la voix de l'arhiman frison ou lombard, qui, près des pacages où siffle une bise glaciale, aux bords de la mer où mugit la tempête, oppose à la rigueur du climat septentrional la faiblesse de ce petit être, « pauvre naufragé que le flot jette à la côte, » suivant la douloureuse image du poëte latin. « Il est un cas de nécessité suprême, dit cette voix de l'arhiman, où la mère peut vendre le bien de l'enfant. C'est quand il est nu comme ver, qu'il est sans asile, et que le noir brouillard et le froid hiver survenant, chacun se tient chaudement à la maison, et que la bête sauvage cherche l'arbre creux ou l'antre des montagnes pour mettre son corps à l'abri. Alors l'enfant d'un an pleure et crie, comme pour dire que son père, qui l'eût préservé de la faim, du froid et du brouillard, est entre quatre clous, profondément enfoui sous la terre, au pied du chêne. Cesse de pleurer, enfant, car ta mère, pour t'abriter et pour te nourrir, peut engager ou vendre ton patrimoine. » Bien humble, bien pauvre est ce patrimoine sans doute. Or, quelle est, d'après une autre formule des Coutumes allemandes, la mesure du plus petit bien? « Celle du berceau d'un enfant, répond la Coutume, et du petit escabeau servant à la jeune fille qui le berce. »

Différant en cela du droit romain, qui regarde le fils comme la chose du père, et la famille comme une forme de la propriété, le vieux droit germanique empruntait donc à la famille elle-même et à son rejeton l'idée de la propriété. Et quel premier fondement donnait-il à la société barbare? Le berceau d'un enfant, c'est-à-dire, l'objet le plus cher et le plus attrayant, le plus fragile, mais aussi le plus respecté en ce monde. Du berceau du frère, de l'escabeau de la jeune sœur, images symboliques d'une société naissante, passons maintenant à la cuve baptismale où l'enfant va recevoir son initiation à la vie chrétienne. De même que son père selon le sang l'a pris nu sur la terre où il gisait, pour lui donner par là le droit de vivre, de même le prêtre, qui est son père selon l'esprit, le prend à son tour pour lui assurer une vie immortelle en le lavant de la souillure originelle. Il l'en purifie donc par l'eau et par le sel, adjurant toute créature, animée ou inanimée, de respecter désormais le fils adoptif de Dieu. Mais l'enfant a grandi; de l'adolescence il a passé à la virilité. Endurci par des exercices violents et des luttes incessantes contre les forces d'une âpre nature, il sait, rude chasseur et guerrier intrépide, lancer à coup sûr le javelot et la framée, entailler profondément le chêne du fer de sa hache, ou bien, admis au conseil de la nation, prendre part aux délibérations communes. A cet homme, il faut une compagne, et pour lui le mariage sera comme une seconde initiation sociale.

Dans sa forme primitive, héroïque, le mariage était parfois un acte de violence où la femme était enlevée de force, ou bien il se réduisait à un contrat de vente, par suite duquel elle était achetée à ses parents par le futur époux. Mais au-dessus de la *coemptio* s'élève le ma-

riage sacerdotal et humain, où le libre consentement de la femme est réclamé, où elle est admise comme égalè au foyer et à la table de l'homme. Là, tous deux, dans une fraternelle agape, vont, selon le sens de la *confarreatio*, rompre ensemble le pain, et goûter aux autres dons de la terre, mère bienfaisante, féconde productrice de tous les fruits. La chaste compagne de l'homme n'est plus ici, comme dans le mariage héroïque, sa conquête et sa propriété, le séduisant, mais servile instrument de son plaisir. Elle ne charme plus son barbare époux, ainsi qu'on le voit dans les *Nibelungen*, par sa force autant que par sa beauté. Elle ne défie plus au combat du javelot, au jet de la pierre, les guerriers qui briguent un amour souvent payé au prix de leur sang et de leur vie ; ou bien, comme Brunehild vaincue par Sigur, elle ne place point dans le lit nuptial un glaive qui la sépare de son époux. Chez les Lombards, la femme, d'après la Coutume germanique rapportée par Tacite, continua longtemps de donner à son mari une armure complète en échange de l'attelage de bœufs et du cheval tout harnaché que son fiancé lui avait offerts en dot. Les armes figurant dans le *morgengab*, ou présent du lendemain de noces, loin d'être destinées à séparer les deux époux, étaient plutôt les liens sacrés qui devaient les rapprocher dans la paix comme dans la guerre, dans la vie comme dans la mort. Symboles d'une union indissoluble, l'attelage de bœufs, le cheval préparé pour le combat, le javelot et la framée semblaient dire à la femme : « Compagne d'un guerrier, tu partageras fidèlement ses travaux et ses périls, ses épreuves et ses souffrances. »

Les fiançailles, douces prémices du mariage, se célébraient, selon une formule lombarde, par l'épée et par le gant. Le père de la fiancée disait : « Par cette épée et

par ce gant, je te donne ma fille pour épouse ; par cette épée et par ce gant, je t'engage ma chère Marie[1]. » Dans une autre formule usitée à Vérone, on trouve un cérémonial de mariage fort curieux en ce sens qu'il est célébré en Lombardie au commencement de la domination carlovingienne. La veuve qui se marie en secondes noces y est désignée, bien qu'elle soit d'origine franke, sous le nom conventionnel de Sempronia, de même que son futur époux s'y appelle Fabius, et son tuteur Seneca. « En présence du comte et de l'envoyé du roi, siégeant en jugement, la veuve salique est mariée de la manière qui suit : Les assistants sont au nombre de neuf, trois demandeurs, trois défendeurs, trois témoins. Il faut de plus trois *solidi* et un denier de bon poids. Après que le futur époux a présenté au *reparius*, ou tuteur, le prix ci-dessus indiqué, on demande à la femme si elle accepte l'homme. Si elle dit oui, on s'adresse au père du futur, pour lui demander s'il consent au mariage. Lorsque Fabius a assuré à la veuve le tiers de son avoir, alors l'épée et la chlamyde sont présentées par Seneca, et l'orateur doit dire : « Par cette épée et cette chlamyde, je donne pour épouse à Fabius, Sempronia, ta *reparia*, qui est de la race des Franks. Seneca ayant donné son consentement, l'orateur se tourne vers Fabius auquel il remet l'épée et la chlamyde, en prononçant ces mots : « Par ce glaive, Fabius, par cette chlamyde, je te recommande ton épousée. » Lorsque le tuteur a reçu les *reipus*, ou le prix de la veuve, le nouvel époux présente à Seneca pour le *mundium*, ou droit de puissance maritale, une fourrure de la valeur de vingt *solidi*. En même temps, l'orateur doit dire : « Par cette

1. Canciani, II, VIII, 467.

fourrure, Seneca, fais passer sous le *mundium* cette femme avec tous ses biens, meubles, immeubles ou esclaves; livre en toute propriété à Fabius le *mundium* et la fourrure qui en est le prix. » Cela fait, Fabius et sa Sempronia doivent remettre une gratification au tuteur[1].

Après cette formule, où la coutume lombarde trahit déjà l'influence et la rédaction des légistes italiens, citons encore, au sujet du mariage, une autre coutume germanique, originaire de la Frise. Cette coutume voulait qu'à la suite de la cérémonie nuptiale, quand la noce revenait à la maison de l'époux, un jeune homme marchât devant le mari, une épée nue à la main. Au moment où l'épousée franchissait le seuil, un parent du mari plaçait l'épée en travers de la porte pour fermer le passage à la mariée. Celle-ci tâchait de pénétrer de force, mais la maison ne lui était ouverte que lorsqu'elle en avait acheté l'entrée par un léger présent. Nouveau symbole par lequel elle était avertie qu'elle devait rester chaste et pure, sous peine d'être frappée par son époux de ce même glaive, sous lequel elle avait dû passer en s'inclinant. Pour elle, cette arme, ces obstacles devant lesquels il lui fallait courber son jeune front, n'étaient-ils pas, dans leur symbolisme, comme les fourches caudines du mariage? Mais, par une juste compensation, l'Église en élevant l'union des époux à la hauteur d'un sacrement, venait adoucir par les admirables formules de son rituel, ce que les usages germaniques avaient, après la conquête, conservé de dur et de blessant pour la femme. Outre la sublime invocation : *Fons omnium viventium*, quelle magnifique prière

1. Canciani, II, VII, 476. — Qualiter vidua salicha spondetur.

ne trouve-t-on pas dans les missels du sixième et du septième siècles, où le célébrant appelle sur les époux les bénédictions du Dieu tout-puissant, Père éternel de tous les êtres, qui donna la femme au premier homme, pour qu'elle fût sa compagne inséparable, l'os de ses os, la chair de sa chair? « Que tous deux, ajoutait le prêtre, n'étant plus qu'un en lui, se confondent dans une sainte union, gage d'une alliance semblable entre tous leurs descendants à venir. » Puis, après avoir invoqué le Dieu par qui la femme est unie à l'homme, en vertu d'une alliance scellée de la seule bénédiction qui n'ait été ni effacée par la peine du péché originel, ni emportée par le déluge, l'Église, par la voix de son ministre, disait aux deux époux : « Et maintenant, fécondés par l'esprit du Seigneur, fleurissez dans l'abondance des biens présents, fructifiez dans la personne de vos fils, et réjouissez-vous d'une joie éternelle dans la société de vos amis[1]. »

Avec quelle chaste gravité le génie chrétien remonte ici au berceau du monde, pour dévoiler les divines origines du mariage! Comme il consacre et sanctifie par le souvenir de l'union nuptiale célébrée pour la première fois devant Dieu, sous les ombrages de l'Éden, les mystères de la procréation qui, selon les vues de la Providence, doit, en la multipliant à l'infini, perpétuer la race humaine! Tout est noble, tout est pur, dans les chants et les formes symboliques dont l'Église accompagne la célébration du mariage. Unis par elle d'une manière dé-

1. « Deus per quem mulier conjugitur viro et societas principaliter ordinata ea benedictione donatur, quæ sola nec per originalis peccati pænam, nec per diluvii est ablata sententiam..... Floreatis rerum præsentium copiis, fructificetis decenter in filiis, gaudeatis perenniter cum amicis. »

sormais indissoluble, les deux époux retrouveront dans leur intérieur, et à chaque pas de lèur vie, une foule de signes qui leur rappelleront les gracieux symboles de leur alliance. Par le doux échange de services mutuels, par l'harmonieuse diversité des devoirs et des travaux, par la bénédiction d'une demeure où la joie répand ses parfums, enfin, par la prière commune qui, le matin et le soir, change le foyer en autel, ils se fortifieront de plus en plus dans cette pensée, si digne de l'amour chrétien : Aimer, pour l'âme c'est vivre deux fois.

Quand l'homme a vécu de cette vie; quand il a aimé Dieu, les siens, l'humanité, qui est aussi sa famille, il a fini sa tâche sur la terre. Arrivé aux limites de l'âge, il peut alors s'endormir en paix dans le repos éternel. C'est là surtout, c'est au sujet de ce terme final, servant de passage de la vie à la mort, que les idées et les coutumes barbares durent être combattues et détruites par les principes et la morale du christianisme. Les peuples germaniques, on le sait, estimaient la force avant tout. Ils reconnaissaient bien, il est vrai, la sagesse des vieillards ; mais ils méprisaient leur faiblesse, leur impuissance, et n'avaient point pour eux le respect qu'on leur témoignait ailleurs. La loi, d'accord avec les mœurs, les traitait durement. Conformément à plusieurs Coutumes allemandes, les ascendants n'héritaient pas, et ils subissaient les conséquences de ce principe rigoureux : Nul bien ne revient, mais avance. Le droit même de tester n'était accordé au vieillard, au malade, que s'ils avaient conservé leurs forces physiques et s'ils en donnaient des preuves sensibles. Pour qu'un fermier puisse transmettre son bien à ses enfants, il faut, dit la Coutume, qu'il puisse se lever, s'habiller seul, comme s'il allait à une noce; qu'il soit assez fort pour prendre un couteau

ou une hache, et que, sortant de la maison, il enfonce, trois fois, le couteau dans un arbre, la hache dans un mur cimenté. Si, au contraire, accablé d'infirmités, le pauvre aïeul était incapable de pourvoir à ses besoins, il pouvait être abandonné ou mis à mort, suivant l'usage cruel qui, en d'autre pays, déterminait l'exposition des enfants faibles ou mal conformés.

Chez les Hérules, dit Procope, on ne laissait vivre ni malades, ni vieillards. Lorsque la vieillesse ou la maladie s'emparait de l'un d'eux, il devait prier ses parents de le faire disparaître du milieu des hommes. Les parents dressaient un bûcher sur une hauteur, y plaçaient le vieillard; puis, ils venaient y mettre le feu, après qu'un Hérule, étranger à la famille, avait immolé la victime [1]. Même coutume inhumaine parmi les Goths. A l'extrémité de leur territoire s'élevait une énorme pierre, dite la *Roche des aïeux*, du haut de laquelle les vieillards, accompagnés de leurs enfants, allaient se précipiter quand ils étaient fatigués de la vie. C'était chose honnête et en usage dans le pays des Wendes, dit une autre Coutume, que les enfants tuassent leurs pères et leurs mères, soit en les faisant bouillir, soit en les enterrant tout vifs, et les vieux eux-mêmes ne demandaient pas mieux, plutôt que de traîner une triste et pesante vieillesse. Chez les Borusses, ou Prussiens, le fils tuait aussi ses parents, lorsqu'ils étaient âgés ou infirmes. Le père, de son côté, faisait périr par le fer, le feu et l'eau, ceux de ses enfants qui étaient aveugles, louches ou difformes. Parmi les farouches tribus de cette nation, les serviteurs perclus et aveugles ne trouvaient pas non plus grâce devant leur maître; il les pendait à

1. Procop., *De bello gothic.*. 14.

des arbres qu'il ployait violemment, et qui se redressant ensuite, emportaient dans les airs les membres brisés de ces malheureux.

Malgré la dureté de ses mœurs, Rome, du moins, agissait tout autrement envers la vieillesse qui, chez elle, n'avait pas à rougir d'être vaincue par le temps. Loin de laisser reparaître autour de la couche du vieillard les misères qui avaient entouré le berceau de l'enfant, elle les écartait d'une main délicate et pieuse. La Coutume barbare méprisait l'homme, dès qu'il avait perdu la force : la loi romaine, au contraire, décerne un culte à l'aïeul, en attendant que son image soit placée à côté de celles des ancêtres et des dieux. A ce culte domestique, la mère, elle aussi, avait droit, et sans douter de sa piété filiale, Cornélie pouvait écrire au second des Gracques : « Quand je serai morte, ô Caïus, tu m'offriras des sacrifices funèbres, et tu invoqueras la divinité maternelle[1]. » Pour veiller avec une tendre sollicitude sur la vieillesse et les infirmités de l'homme, le christianisme n'avait pas besoin de recueillir et de consacrer, comme il le fit souvent, les traditions de l'antiquité romaine. Suivant ses propres et généreuses inspirations, aussi bien que les exemples de la loi mosaïque qui, pleine de respect pour les anciens de la tribu, leur accordait une place si élevée dans la famille et dans le gouvernement, il ne cessa, même longtemps après la conversion des Barbares, de réagir contre des préjugés et des sentiments réprouvés par la nature comme par la morale évangélique. Sous la douce influence de cette morale, les lois du moyen âge défendent la cause des

1. « Ubi mortua erò, parentabis mihi et invocabis Deum parentem. » — Cornel. Nepot., *Fragm.*

vieux parents, cause sacrée, s'il en fut jamais. Elles recommandent la vieille mère à son fils qui doit veiller sur elle, lui laisser la meilleure place dans la maison, surtout au foyer où elle puisse réchauffer ses mains tremblantes, son corps glacé par l'âge. « Laissez, disaient-elles, laissez l'aïeule aux cheveux blancs près de ce foyer qu'elle garde et protége; laissez-la, enfants, et tout prospérera autour de vous. Dieu l'a dit : Honore ton père et ta mère, et ma bénédiction descendra sur toi et sur ta postérité. »

Et le grand mystère de la mort, combien la doctrine chrétienne n'eut-elle pas à prêcher, à lutter aussi, pour en faire apercevoir aux esprits grossiers qu'elle devait instruire, les perspectives radieuses et les espérances infinies? Aux peuples guerriers, habitués à verser le sang et à dédaigner toute autre mort que celle du brave, elle ne promettait plus les joies grossières du Walhalla, où ceux-là seuls qui avaient péri sur un champ de bataille étaient admis par Odin à des combats et à des festins interminables. Sur ce point, comme sur tant d'autres, la religion nouvelle renversait toutes les idées admises jusque-là. Contrairement aux principes du vieux polythéisme, elle ne détournait pas ses regards du spectacle de l'agonie humaine pour laquelle, selon les poëtes anciens, les dieux éprouvaient comme une horreur sacrée. Est-il besoin de rappeler comment dans l'*Iliade*, Apollon abandonne Hector au moment où les jours du héros vont être tranchés par le Destin? Et dans l'*Hippolyte* d'Euripide, Diane qui est venue d'abord consoler la douleur du fils de Thésée, ne le délaisse-t-elle pas aussi à l'instant suprême, pour éviter de recevoir son dernier souffle avec son dernier regard. « Adieu, lui dit-elle, il ne m'est pas permis de voir les morts, ni

de souiller mes yeux par de funèbres exhalaisons. »
Quelle opposition entre ce froid langage des Dieux païens et la douce parole que fait entendre aux mourants le Dieu de l'Évangile! Dans sa charité infinie, il se donne à eux tout entier. Il les ranime, il les console par l'espérance, et, après les avoir fortifiés du viatique, il vient, par l'onction de l'huile sainte, les purifier de leurs dernières souillures. Ainsi que le prophète, en appliquant son visage sur celui d'un enfant, le ressuscita de son souffle, le Dieu nouveau qui ne craint pas de ternir sa pureté au contact des misères humaines, s'incarne dans le moribond, et descend en lui, comme il descendit au tombeau, pour le faire passer des ombres de la mort aux clartés de la vie éternelle.

A l'exemple du paganisme grec ou latin, qui eut cru profaner par une divine pitié envers les hommes la calme sérénité de l'Olympe, le christianisme n'envisageait pas non plus nos fins dernières avec cette stoïque indifférence qui, afin d'écarter le spectre importun de la mort, cachait la hideur du sépulcre sous de poétiques et riantes fictions. Pour flatter l'imagination de l'homme, même au-delà du tombeau, il ne semait ni de myrtes, ni de fleurs d'asphodèles, des champs élyséens où errait tristement une multitude d'ombres pâles et silencieuses. Non; seul entre toutes les religions, le christianisme a envisagé la mort face à face. Il l'a vue, il l'a montrée telle qu'elle était, telle qu'elle devait être considérée par les simples et par les philosophes. Non-seulement il ne l'a pas regardée comme un hideux fantôme venant troubler par son apparition les convives assis au banquet de la vie; mais il l'a aimée, il l'a embellie à souhait, et l'a parée avec tendresse, ainsi qu'on pare une sœur le matin d'un jour de fête Par lui la

mort, après avoir perdu son aspect effrayant, a perdu jusqu'à son nom. Il a affirmé au monde qu'elle était la vie, et le monde a cru à sa parole. Il a appelé le dernier jour le jour natal, et le monde l'a cru encore. Développant le verset du Psalmiste : « *Je ne mourrai pas, mais je vivrai, et je chanterai les merveilles du Seigneur,* » le dogme chrétien célébra la résurrection de notre être là où jusqu'alors on avait déploré sa destruction. Il ne vit plus dans le corps de l'homme qu'une enveloppe grossière et périssable, que l'âme abandonne un jour, comme l'oiseau quitte la branche pour monter plus haut dans son vol. Conformément au dogme, la légende, venant jeter des fleurs immortelles sur chaque vie qu'elle raconte, sur chaque tombe qu'elle entr'ouvre, ne considéra plus dans ce qu'on appelle notre fin, que l'aurore de la seule vie digne de ce nom. Aussi, en parlant d'un saint qui vient d'expirer, dit-elle quelque part, ce mot profondément chrétien, profondément ascétique : « Alors il commença de vivre, et cessa de mourir. »

III

Les principes nouveaux au moyen desquels la civilisation chrétienne s'efforçait de transformer le monde Barbare, n'eurent pas uniquement pour objet d'apprendre à l'homme de la Germanie, ce qu'il devait croire sur son origine, sa nature et la fin de sa destinée. Ces principes ne se bornaient pas non plus à lui enseigner comment il devait ensuite, dans les différents actes de sa vie, conformer sa conduite à ses croyances. L'Église, représentée par son chef, par sa nombreuse milice de prêtres et de moines, poursuivait, en même temps, un

autre but. Interprète de la loi divine et humaine, elle voulait, tout en agissant sur les âmes, agir aussi sur la société. A l'époque dont nous parlons, le droit qu'elle prenait n'avait rien qui ne fût légitime, car les peuples appelés à dominer le monde étaient, dans l'ordre social, des mineurs qui avaient besoin d'une tutelle intelligente et dévouée. L'Église se fit donc la tutrice des Barbares. A la place de l'unité politique, matérielle, que Rome avait établie dans son empire où tout pliait sous le même glaive, était soumis au même fisc, elle s'efforça de fonder l'unité morale et religieuse où chacun relevait seulement de sa conscience et de Dieu. Retournant, pour ainsi dire, l'ordre du monde, elle mit l'unité dans les croyances, la diversité dans les institutions, de sorte qu'un seul Dieu, une seule religion, une seule morale prirent la direction des esprits, tandis que des puissances différentes régnaient, de leur côté, sur le vaste territoire de l'Empire qu'elles s'étaient partagé.

Le centre du pouvoir se trouva ainsi déplacé tout à coup. Des régions du visible, il remonta vers les régions de l'invisible : sphère élevée, immuable, où ne pouvaient atteindre ni le flot de l'invasion barbare, ni le fracas des révolutions qui venaient de bouleverser la terre. Longtemps auparavant, lorsque Rome avait déclaré tous les peuples citoyens d'une même cité, elle avait fait une grande chose sans doute ; mais la cité fondée par elle pouvait périr, et elle périt en effet. En déclarant tous les hommes frères, et en les appelant à entrer un jour dans la cité de Dieu, l'Église suivit une politique à la fois plus stable et plus humaine, puisque la cité de Dieu est impérissable, et que seule alors elle pouvait sauver la société en péril, et répondre à ses craintes, comme à ses aspirations. Lasse de la terre, où elle venait de voir

le spectacle des calamités les plus lamentables, cette société, éperdue, désespérée, sentait naître en elle le besoin de l'infini, qui, au moyen âge, devait tant charmer et troubler les âmes. Or, c'était précisément pour satisfaire à ce désir universel, que la religion leur ouvrait les profondeurs de l'invisible, dont les récits légendaires des hagiographes, et plus tard les révélations de l'épopée dantesque vinrent leur dévoiler les formidables mystères.

Par ses idées sur la constitution civile des gouvernements, sur les droits des gouvernés, et la part d'action que ceux-ci doivent prendre aux affaires de l'État, dont les chefs ne sont plus que les mandataires des peuples, notre siècle est bien loin aujourd'hui de la situation et des croyances acceptées au moyen âge. Sans vouloir en tenir compte, il s'est élevé et il s'élève plus que jamais contre l'influence générale, absolue, exercée par l'Église aux temps barbares. Il s'est demandé d'abord si cette Germanie, à laquelle les récits un peu trop complaisants de Tacite et les chants poétiques de l'Edda ont attribué une grandeur surhumaine, a tiré un bon parti des enseignements que la civilisation chrétienne lui a distribués dans ses églises et dans ses écoles. A ces tribus indomptées qui, de la guerre ou de la chasse, passaient au sommeil de l'ivresse et à l'abrutissement de la pensée, le christianisme a pu donner, on veut bien le reconnaître, une religion, des lois, des mœurs avec les goûts de la vie policée que développait en elles l'attachement au sol et l'amour de la famille. Mais, par contre, on a prétendu qu'au souffle glacé de l'obscurantisme sacerdotal, joint au contact d'une civilisation vieillie, de jeunes et robustes générations avaient été desséchées dans leur fleur. On a prétendu encore que, sous la férule

des moines transformés en grammairiens, ces fortes races avaient perdu l'originalité native de leur caractère et l'élan poétique de leur imagination.

Nous n'avons pas à répondre à des attaques inspirées par la passion et l'esprit de parti qui, dans les choses du passé, comme dans celles du présent, ne voient jamais que ce qu'il leur convient d'y découvrir. Ces accusations ont été réfutées depuis longtemps déjà par l'éloquence des faits et l'autorité des écrivains les plus recommandables. Gardons-nous, en conséquence, de regretter pour les Germains la liberté sauvage de leurs landes et de leurs forêts, où les Muses, ainsi qu'on l'a dit poétiquement, seraient descendues, comme autrefois sur les cimes du Pinde et de l'Hélicon, si elles n'avaient eu peur de la robe noire des moines et des pédagogues. Ne nous plaignons pas de cette saine et religieuse éducation qui éclaira, qui fortifia les peuples destinés par Dieu à devenir les ancêtres des nations modernes. Au lieu de les laisser dormir, la civilisation chrétienne a réveillé leur intelligence, a dirigé leur raison. En leur apprenant surtout à penser, à parler et à écrire en latin, elle les a marqués d'un signe indébile qui leur permettait de se croire et de se dire les héritiers du peuple-roi. Si quelque chose étouffe l'inspiration, c'est l'inactivité, et non point le travail qui, au contraire, la féconde et la soutient dans son vol. Tout sillon creusé péniblement porte sa semence, et chaque siècle inspiré fut un siècle laborieux.

D'autre part, sous l'influence d'opinions différentes, et notamment par suite des prétentions d'un germanisme exagéré, qui naguère s'était produit en deçà comme au-delà du Rhin, on a soutenu que l'invasion barbare avait été un bienfait pour l'Empire et pour le monde. Elle au-

rait rajeuni par un sang nouveau le sang épuisé de populations abâtardies, et régénéré par là une société caduque, vouée fatalement à la mort. Sans ce grand événement, ajoutent les historiens et les publicistes allemands qui, à cette époque, comme au temps du Saint-Empire et aussi comme de nos jours attribuent au teutonisme la mission de châtier, de régénérer les nations déchues, pour avoir le droit de prendre leur place, sans ce grand événement la décadence commencée aurait poursuivi son cours jusqu'à son dernier terme. Au dire de ces écrivains et entr'autres de Luden, — qui reproche aux Gaulois d'être déjà « un peuple pourri, » au siècle même d'Arioviste, — si la jeune et noble race teutonique n'était venue y mettre ordre, la vieille société latine se serait, dans une lente agonie, éteinte d'épuisement et de langueur.

Cette prétention consistant à affirmer que les descendants d'Arminius sont venus à temps pour sauver les fils de Romulus et le monde romain d'une mort inévitable, a été combattue avec un plein succès[1]. Justice a été faite également des prétendus effets physiologiques attribués au mélange des races germaniques et latines, et aux vertus héroïques concédées non moins libéralement aux peuplades sorties du Deutschland, « cette fabrique des nations, » cette patrie d'un peuple d'élite appelé, comme on l'a soutenu, à la domination universelle[2]. Pour tout

1. Consult. *Les Origines de l'Allemagne*, par J. Zeller, *Introd.* et *Liv. 1er*, pass.

2. « La domination appartient à l'Allemagne, dit M. de Giesebrecht, parce qu'elle est une nation d'élite, une race noble, et qu'il lui convient, par conséquent, d'agir sur ses voisins comme il est du droit et du devoir de tout homme, doué de *plus d'esprit* ou de *plus de force*, d'agir sur les individus moins bien

esprit impartial, il est parfaitement établi que ni la population, ni la civilisation de l'empire romain n'eurent rien à gagner de l'horrible fléau d'une guerre qui, loin de faciliter le progrès, le fit reculer pour plusieurs siècles [1]. Soutenir l'opinion contraire, c'est justifier la violence des peuples ambitieux et cupides, qui inscrivent sur leur bannière cette maxime impie, vainement déniée par son auteur : « La force prime le droit. » Maxime antisociale et antihumaine, émanée du nouveau droit appelé en Allemagne le *droit historique*, et s'appuyant, en partie, sur les deux formules suivantes : « On ne saurait s'opposer au développement d'une force en voie d'expansion ; — les races supérieures ont le droit d'éliminer les races inférieures. » Voilà, certes, une doctrine bien faite pour la race issue des adorateurs du farouche dieu Thor, laquelle, sous prétexte de punir la corruption et la décadence morale, se décerne le privilége exclusif d'attaquer et de dépouiller les autres peuples, en prétendant contribuer ainsi à leur régénération.

Contre ces théories énoncées par les écrivains germanophiles, d'autres protestent, en disant que les Barbares n'ont absolument rien apporté dans l'Empire en décadence. Affirmer et défendre cette thèse, c'est tom-

doués ou plus faibles qui l'entourent. » — *Deutsch reden*. — Reconnaissons, avec l'auteur des *Origines de l'Allemagne*, qu'il faut savoir gré à l'historien de l'Empire allemand de n'avoir pas ajouté : « Même pour éliminer ces peuples voisins, les remplacer ou les détruire. »

1. Sur le rôle de l'élément germanique dans la civilisation moderne, et les opinions erronées des écrivains allemands par rapport à l'ancien état social de la Germanie, voir les justes et lumineuses observations de M. Guizot, dans son *Histoire de la civilisation en France*, t. Ier, VIe Leçon.

ber, selon nous, dans un excès opposé. Ce qu'il faut admettre, comme un fait incontestable, c'est que les Barbares ont apporté avec eux, dans la société romaine, leurs coutumes, leurs lois, auxquelles il est impossible de ne pas reconnaître un caractère tout personnel et tout original. Comme on l'a indiqué, les lois d'origine germanique coexistèrent et se maintinrent, assez longtemps, à côté du droit romain, dans les pays où ce droit était précédemment appliqué. Modifiées au moment de leur rédaction, sous l'influence de la civilisation chrétienne et latine, elles se conservèrent ainsi plusieurs siècles en Italie, en Gaule, en Espagne. Pour se rendre compte, d'ailleurs, du caractère primitif et particulier de la législation barbare, il convient de l'étudier dans les recueils des peuples scandinaves chez lesquels, jusqu'au onzième siècle, elle fut gardée intacte et pure de tout alliage étranger. Remarquons, aussi, qu'avec l'introduction des lois barbares dans l'Empire, la propriété subit des changements plus ou moins importants, selon les parties du territoire où les conquérants vinrent successivement établir leur domination [1].

A part ces exceptions, que nous croyons devoir constater, réduisons à sa juste valeur tout ce qui a été dit sur les prétendus avantages dont le monde romain aurait été redevable à l'invasion barbare. « Ce serait en vain, a dit le savant et ingénieux auteur à qui la France doit la publication du *Polyptique d'Irminon*, ce serait en vain que la poésie et les systèmes prendraient à tâche d'exal-

1. Dans son cours d'histoire ancienne, professé en 1872-1873, à la Faculté des lettres de Paris, M. Geffroy a exposé, avec une grande justesse de vues, le caractère et les résultats de l'invasion germanique.

ter les Germains, de grandir et d'ennoblir leur caractère, et de les peindre comme ayant, par leur mélange avec les Romains, retrempé l'état social. Lorsqu'on cherche avec soin ce que la civilisation doit aux conquérants de l'empire d'Occident, on est fort en peine de trouver quelque bien dont on puisse leur faire honneur... De part et d'autre, chez les vainqueurs et chez les vaincus, tout était en décadence, tout était en désorganisation. Il ne restait plus aux uns que les instincts malfaisants et grossiers des peuples barbares, aux autres que la corruption des peuples civilisés; c'était ce qui valait le moins dans la barbarie comme dans la civilisation. Aussi, lorsqu'ils furent réunis, n'eurent-ils guère à mettre en commun, pour fonder une société nouvelle, que des ruines et des vices. Mais, il faut le dire, la part apportée par les conquérants était, de beaucoup, la plus mauvaise. La liberté qu'ils connaissaient, la liberté qui leur était chère, et pour laquelle ils bravaient les dangers, était la liberté de faire le mal. Avides de posséder quelque chose, ils s'efforçaient, à tout prix, d'acquérir davantage, et, lorsqu'ils affrontaient la mort, c'était moins par dédain pour la vie que par amour pour le butin [1]. »

1. Guérard, *Polyptique de l'abbé Irminon*, Paris, 1834, t. Ier, p. 200. — Consult. aussi l'étude publiée sur cet ouvrage par M. Littré, dans son livre *Les Barbares et le moyen âge*. Cet écrivain, dont l'autorité n'est pas suspecte en cette matière, fait aussi ressortir, dans plusieurs autres parties de son livre, la salutaire influence exercée par l'Église sur la société barbare. Un nouvel et plus complet hommage a été rendu par lui à l'éclat et à la supériorité des lettres chrétiennes, dans son discours de réception à l'Académie française.

IV

Des vices et des ruines, tel était le double apport fait par l'Empire romain et la barbarie germanique! Telles étaient les bases sur lesquelles l'Église avait à élever pour le présent, à consolider pour l'avenir, l'édifice de la société nouvelle! Poursuivant laborieusement sa marche interrompue au quatrième siècle, à cette époque remarquable qui avait entendu la voix de saint Ambroise et de saint Jean Chrysostome, pleuré sur les confessions de saint Augustin, admiré les vertus politiques de Théodose, et assisté au magnifique épanouissement du génie et de l'art chrétien, la civilisation, partie du Thabor et du Calvaire, essayait de se frayer une voie à travers les décombres, les obstacles qui l'arrêtaient à chaque pas. Quand les ténèbres s'épaississent autour d'elle, soudain elle y fait la lumière en y portant la croix, cette croix lumineuse qui, après l'avoir sauvé, venait maintenant éclairer le monde. Souvent la nuit descend sur elle, mais c'est une nuit radieuse qui, au loin, laisse entrevoir les lueurs blanchissantes de l'aube, annonçant ellemême le réveil du jour. Guidée par ces lueurs, elle continue donc d'avancer avec confiance, car la lumière qui la conduit peut s'éclipser, s'obscurcir parfois, mais s'éteindre, jamais! C'est en suivant cette voie tracée par la civilisation chrétienne, de l'ère de Constantin à celle de Charlemagne, que l'on peut reconnaître qu'un certain progrès, latent, mais réel, se manifeste jusque dans les siècles de décadence. Ne soyons point surpris de voir s'accomplir alors, sous l'impulsion du christianisme, cette grande loi du progrès, si peu conforme, on le sait,

aux doctrines de l'antiquité païenne. Celle-ci, en effet, bercée par de poétiques récits sur l'âge d'or, et ne pensant pas que l'homme pût remonter vers les hauteurs d'où il était descendu, attribuait aux siècles passés l'idéal de toute sagesse, et croyait les siècles suivants condamnés à une déchéance irrémédiable.

Les anciens subissaient ainsi le mouvement continu du progrès, mais sans le comprendre, et en s'imaginant marcher dans un sens tout inverse. Ils ne voyaient pas, ou ils voyaient à peine que, entraînée irrésistiblement vers une perfection qui lui échappe toujours, l'humanité, fleuve immense, poursuit sa marche, tantôt lente, tantôt rapide, et ne s'arrête pas plus dans son cours, qu'un fleuve ne remonte vers sa source. En relevant l'antiquité de ses erreurs et de sa déchéance, l'Évangile lui a révélé, avec l'espérance d'un avenir meilleur, la foi au véritable progrès. Par deux mots : Soyez parfaits, — *Estote perfecti*, — il a fait, de la perfectibilité humaine, non pas un simple enseignement, mais une loi positive, s'appliquant à l'homme et à la société tout entière. Interprètes de cette loi, les plus beaux génies qu'aient produits les âges chrétiens, depuis saint Paul jusqu'à Bossuet, ont enseigné que l'immutabilité du dogme n'est nullement inconciliable avec le développement progressif du corps social. « Pour être constante et perpétuelle, dit le grand évêque de Meaux, la vérité ne laisse pas d'avoir ses progrès, ses clartés plus distinctes, en un temps plus qu'en un autre. » Déjà, au cinquième siècle, en pleine invasion barbare, un docteur de l'Église gauloise, saint Vincent de Lérins, ne se demandait-il pas au fond du monastère où il était venu chercher la paix, s'il n'y aurait point de progrès, même dans l'Église du Christ? « Il y en aura, répondait-il, et même beaucoup, car qui

serait assez envieux du bien des hommes, assez maudit de Dieu, pour empêcher le progrès de se manifester ? Mais qu'il soit progrès et non changement... Il faut qu'avec les siècles il y ait accroissement d'intelligence, de sagesse, de science, pour chacun comme pour tous. »

Avant et après saint Vincent de Lérins, l'Église chrétienne, qui fut la grande éducatrice des siècles barbares, se chargea de répondre à cette nécessité de tous les temps et de tous les lieux. Vainement, avec la force ou brutale ou passive qu'oppose toujours l'ignorance à l'instruction, les peuples qu'elle avait d'abord à élever se montrèrent rebelles à la discipline de l'esprit, à la direction de la volonté, qui constituent le progrès intellectuel et moral. Résistance inutile ! Le progrès finit par les emporter malgré eux, comme il emporte les aveugles et les ignorants d'autres époques qui, sous prétexte de garder les traditions du passé, rejettent obstinément les espérances des jours à venir, et qui voudraient renfermer dans un cercle d'airain les évolutions les plus légitimes de la pensée humaine. Quant à ceux qui, dirigés par des principes différents, contesteraient, ou voudraient amoindrir l'action civilisatrice de l'Église à cette époque, nous nous contenterons de leur poser une simple question. Que serait-il arrivé si l'invasion germanique, devenue maîtresse de l'Empire, n'eut pas rencontré devant elle une puissance invincible comme une idée, résistante comme un principe, qui, après avoir dit à l'invasion : « Tu ne pousseras pas plus loin tes ravages, » amena les vainqueurs à prendre la religion, la langue et la vie policée de ceux-là même qu'ils avaient soumis ? Voici ce qui serait arrivé, peut-on répondre sans nulle hésitation. L'Europe, au lieu d'élever insensiblement la barbarie à son niveau, serait devenue barbare comme ces Germains

qui, malgré les tableaux fictifs tracés par l'imagination ou le patriotisme teutomane, n'avaient que des instincts grossiers et rapaces, propres à ces tribus encore plus qu'à toutes les peuplades sauvages.

Si, maintenant, par une hypothèse contraire, on supposait que la Germanie, domptée par le vengeur de Varus, et refoulée au delà de l'Oder et du Danube, n'eût jamais franchi les barrières du Rhin, on arrive, alors, à une autre conclusion non moins incontestable. Dans cette dernière hypothèse, les destins de l'Empire romain, bien que s'inclinant, selon l'expression de Tacite, vers leur décadence[1], eussent poursuivi leur cours. Triomphant sous Constantin, le christianisme continuait sans obstacle son œuvre régénératrice. La vieille société, avec ses erreurs et ses vices, disparaissait devant la virilité et la grandeur morale de la société nouvelle; l'esclavage, défendu en principe par la loi religieuse qui proclamait l'égalité de tous les hommes, commençait à s'adoucir dans la législation civile, et les traditions de la littérature, de l'art et de la science, dont la chaîne avait été renouée si heureusement au quatrième siècle, n'étaient pas arrêtées de nouveau dans leur pacifique transmission. Au lieu de se terminer seulement vers le milieu du moyen âge, la rénovation sociale s'accomplissait par là trois siècles plus tôt.

Certes, pour opérer cette salutaire rénovation, la société chrétienne, qui vivait de sa vie propre, mais qui, tout en se développant par la force indestructible de son principe, recueillait et conservait l'héritage de la civilisation antique, n'avait aucun besoin du concours de la société barbare. Elle ne répudiait pas, au contraire, ce-

1. Vergentibus Imperii fatis. — Tacit.

lui de la société gréco-latine qui, bien qu'elle fût païenne, pouvait du moins invoquer en sa faveur le souvenir de trois civilisations, phases lumineuses de l'humanité. Ces trois civilisations, personnifiées dans trois noms impérissables, l'Égypte, la Grèce et Rome, rappelaient à leur tour, sous la forme religieuse, littéraire et politique, l'expression la plus haute du génie de l'antiquité. Par opposition, la société barbare, avant d'être transformée par le christianisme, ne se présentait qu'avec son esprit inculte, son Olympe ensanglanté, où dieux et guerriers buvaient l'hydromel dans les crânes de leurs ennemis. Elle n'offrait ainsi que ténèbres et chaos, pendant que celle dont nous venons de parler, se distinguait par la lumière et l'harmonie. Qui donc aura la puissance d'éclaircir ces ténèbres, de débrouiller ce chaos, si ce n'est la civilisation chrétienne? Nouvelle colonne de feu, marchant à la tête des peuples germaniques, elle les guidera vers leur Terre promise. Après les avoir arrachés à la servitude de la barbarie, elle les aidera à franchir cet aride désert du temps et de l'espace, qui est compris entre la chute de l'empire d'Occident, et sa restauration accomplie, en l'an 800, par un germain, par le roi des Franks, Charlemagne.

En prononçant ce grand nom à la fin de notre étude, comment ne pas rappeler que l'action réparatrice du vainqueur des Lombards se fit sentir en Italie, comme dans les autres parties de ses vastes États? La bonne administration de Charlemagne, sa tolérance pour les lois des nations vaincues, la protection éclairée qu'il accorda aux savants et aux lettrés du pays, sont attestées suffisamment par Paul-Diacre, l'historien des Lombards, qui, après avoir séjourné à la Cour d'Aix-la-Chapelle, entretint ensuite, du fond de la solitude du Mont-Cassin,

une correspondance si curieuse avec le restaurateur de la puissance impériale. Aux institutions latines et lombardes qui s'étaient comme juxtaposées, les institutions frankes vinrent s'ajouter alors, et l'Église, en sage et habile intermédiaire, facilita encore la fusion entre des éléments si opposés. Le mouvement littéraire qui, vers la fin du septième siècle, s'était manifesté, surtout à Pavie, sous la direction du grammairien Félix, se poursuit dans les écoles laïques, aussi bien que dans les écoles épiscopales ou conventuelles. Les premières voient revivre l'enseignement du droit, comme au temps de l'Empire; les autres perpétuent la tradition des lettres chrétiennes, par l'étude de la théologie et de la philosophie, ces deux sciences préférées du génie italien. Descendant des rangs du clergé séculier et régulier dans les classes inférieures de la nation, l'instruction s'étend et se vulgarise peu à peu. Des chants populaires latins bercent les enfants de Milan ou de Florence, et rappellent tantôt la prise de Troie et la destruction d'Aquilée, tantôt la gloire de Vérone et la résistance de Modène[1]. Faits singuliers qui prouvent comment les réminiscences classiques, ranimées par le souffle chrétien, fleurissaient au milieu même des débris de l'Empire, comme

1. L'un de ces chants célèbre le courage des habitants de Modène, qui, voyant de loin la flamme des incendies allumés par les Hongrois, veillaient sur les murailles de leur ville, pour en repousser les barbares de la seconde invasion. Voici une strophe de cet hymne guerrier :

> O tu qui servas armis ista mœnia,
> Noli dormire, quæso, sed vigila!
> Dum Hector vigil extitit in Troia,
> Non eam cepit fraudulenta Græcia.

Muratori, *Antiquit.*, III, 709.

les plantes vivaces qui se conservent et reverdissent sur des ruines.

Quand Charlemagne mourut, après avoir éclairé le monde germano-latin des rivages de la mer du Nord à ceux de l'Adriatique, son œuvre intellectuelle et sociale survécut du moins à son œuvre politique, qui disparut bientôt avec l'unité de l'empire carlovingien. Par un édit daté de 825, Lothaire, fidèle en ce point aux exemples de son illustre aïeul, organisa de nouveau l'enseignement dans certaines villes de l'Italie. Elles y étaient désignées et placées, sur toute l'étendue du territoire, de façon que « ni l'éloignement, disait le prince, ni les obstacles, ni la pauvreté ne pussent désormais servir d'excuse à l'ignorance de personne. » A la suite de cet édit, confirmé par les Canons des papes Eugène II et Léon IV, une vive impulsion est partout donnée aux écoles, à Vérone et à Milan, à Parme et à Sienne, à Rome et à Naples. Cette impulsion favorable aux études se reproduit dans les monastères de Novalèse et du Mont-Soracte, de Farfa et du Mont-Cassin, de Cava et de Casauria. Grâce à une culture intellectuelle qui, en tous lieux, étendait les connaissances, en même temps qu'elle relevait la dignité de l'homme, grâce aussi à une morale plus pure et plus douce, les populations lombardes perdirent leur rudesse primitive. Si, comme on l'a dit, la lumière ne s'éteignit pas aux jours les plus ténébreux du moyen âge, mais se déplaça seulement pour rayonner, du septième au dixième siècle, sur diverses contrées de l'Occident, l'astre de l'Italie, pendant cette période, bien qu'il fût à son déclin, ne disparut jamais à l'horizon. A travers les ombres qui le voilaient par intervalles, elle put toujours dire : Il est là, et espérer, à la vue des lueurs qu'il projetait, le lever de

la Renaissance qui un jour devait briller pour elle.

En attendant, les progrès des populations lombardes dans les voies de la civilisation se continuent sous le règne des princes franks et sous celui des rois d'Italie, leurs successeurs. Le goût des plaisirs de l'intelligence avait si bien pénétré parmi ces populations d'origine germanique, que plus tard, lorsque le joug pesant des Othons et des empereurs souabes vint tour à tour s'imposer à l'Italie, les Allemands furent surpris de ne point trouver dans les Lombards, en même temps que des frères par le sang, des alliés par la commune rudesse des habitudes et du langage. Cette culture intellectuelle, cette urbanité de mœurs, que les descendants des compagnons d'Alboin avaient empruntées aux Italiens, héritiers eux-mêmes de la civilisation latine, étaient loin d'avoir fait perdre aux premiers le fond même de leur caractère, à savoir l'esprit de liberté individuelle et l'amour passionné de l'indépendance. Tandis que, pour défendre le bien qu'elles regardaient comme le plus précieux, les villes se hérisseront de remparts et de tours crénelées, toutes les collines se couvriront de châteaux-forts où les nobles italiens qui, au moyen âge, sont les vrais fils des conquérants lombards, s'engageront dans des combats incessants, livrés soit aux bourgeois des communes affranchies, soit aux nouveaux dominateurs venus de l'étranger.

La puissance dont le roi Didier fut le dernier représentant, pourra donc tomber sous les coups de Charlemagne; mais les seigneurs lombards, enfermés dans leurs forteresses, continueront de vivre sur le sol italien. Plus tard, après la chute de l'empire carlovingien, nous les verrons reparaître avec leurs mœurs, leurs idées, modifiées, il est vrai, par la civilisation chrétienne, et pour-

tant toujours empreintes du puissant esprit d'individualisme, que leurs ancêtres avaient importé de la Germaine. Remarquons-le toutefois, cet esprit qui fera la force et la grandeur de l'Italie au temps des *Ligues lombardes*, causera ensuite sa division et son impuissance. Heureusement pour elle, avant de ressentir les déchirements de la discorde, elle connaîtra tous les bienfaits de l'union, toutes les joies du patriotisme. C'est le beau et rare spectacle qu'elle nous offrira dans la lutte des républiques italiennes contre la prédominance des empereurs allemands, spectacle attestant, une fois de plus, que la liberté qui inspire les grandes pensées, inspire aussi les grandes actions, et, au besoin, les sacrifices héroïques.

CINQUIÈME ÉTUDE

MONUMENTS ET SOUVENIRS DE LA DOMINATION NORMANDE

I

Lorsque l'antiquaire et l'artiste, curieux d'étudier les monuments anciens de l'Italie méridionale, visitent les temples de Pæstum, surtout à l'heure où ils sont, de la base au sommet, inondés de lumière par les rayons du soleil s'inclinant sur les flots de la mer de Sicile; quand, attirés vers des vestiges moins connus, mais également remarquables, de la civilisation hellénique, ils s'arrêtent sur une autre partie du littoral, aux ruines solitaires de Métaponte; si enfin, traversant le détroit de Messine, ils vont plus loin explorer les vastes débris de Sélinonte, d'Agrigente ou de Syracuse, émus et surpris à la fois devant tant d'œuvres survivant aux générations qui ne sont plus, ils ne peuvent d'abord que contempler, se recueillir et admirer en silence. Dans la multiplicité de ses impressions, leur esprit est ravi ou absorbé, soit par la beauté incomparable des monuments, soit par l'imposante majesté des souvenirs. Ici, des temples isolés, dessinant au fond des golfes ou au sommet des promontoires leurs lignes harmonieuses, empruntent à la solitude même où ils s'élèvent quelque chose de grand et de mystérieux, et sont encore aujourd'hui, comme aux temps antiques, salués par les cris

joyeux du pêcheur revenant de la haute mer. Là, des ruines immenses jonchent toute une plaine où fut autrefois une cité florissante. Dans l'enceinte de vieux murs où se rencontrent souvent des blocs énormes provenant de constructions pélasgiques, se dressent les frontons ou les colonnades des palais, des acropoles, des thermes et des théâtres, édifices qui attestent la richesse et l'activité de populations aimant avant tout le luxe, les arts et les plaisirs.

Plus tard, aux monuments élevés par ces nombreuses colonies grecques qui avaient remplacé les tribus pélasgiques et sicules, succèdent d'autres constructions d'architecture romaine, où le puissant génie du peuple-roi laisse, à son tour, son indestructible empreinte. Des plaines de la Campanie aux rivages de Tarente, ce pays au doux climat, aux sites enchanteurs, se couvrit de villas, de voies monumentales, d'aqueducs élevés sur des arcades gigantesques, dont les fragments brisés, mais toujours debout, ressemblent, de loin, à des arcs de triomphe dressés sur le passage des vainqueurs d'Annibal ou de Mithridate. Singulière opposition qui nous montre l'histoire des mœurs d'un peuple écrite en vivants caractères sur les œuvres édifiées par ses mains! A côté des odéons, des théâtres où les habitants de la Grande-Grèce venaient entendre des chants lyriques, pleurer aux tragédies de Sophocle, ou rire aux traits mordants d'Aristophane, on retrouve des cirques immenses, construits par les Romains, et sur l'arène desquels de malheureux esclaves, dressés au combat, répandaient leur sang et mouraient avec grâce pour le plaisir de leurs maîtres. Cruels jusque dans leurs délassements, ces maîtres du monde, dégénérés et avilis sous le despotisme impérial, ne se complaisaient plus alors

qu'aux jeux sanglants de l'amphithéâtre, ou bien aux orgies s'achevant dans l'horrible spectacle de l'incendie et du meurtre. De là, les souvenirs néfastes qui s'attachent aux ruines même de certains monuments datant de cette époque, et que les récits vengeurs de Tacite couvriront d'une éternelle infamie. A Caprée, à Baïa, on retrouve toujours les débris des palais qui cachèrent les crimes ou les sanguinaires voluptés de Tibère et de Néron, tandis qu'on cherche vainement près de Métaponte et de Literne quelques restes des tombeaux consacrés à la mémoire du sage Pythagore et du grand Scipion.

Si l'antiquité grecque et l'antiquité latine ont laissé sur toute l'étendue de l'Italie méridionale et de la Sicile les traces ineffaçables de leur caractère et de leur génie, le moyen âge nous y rappelle aussi, dans une foule d'autres monuments, son esprit essentiellement religieux et guerrier. Les Grecs du Bas-Empire, les Goths, les Lombards et les Arabes dominèrent plus ou moins longtemps sur ces belles contrées, et les édifices qu'ils y bâtirent révèlent, par la diversité des styles, la différence des époques et des civilisations sous l'influence desquelles ils furent construits. Basiliques byzantines ou églises lombardes, mosquées arabes ou forteresses sarrasines, tous ces monuments, dont un certain nombre ont survécu aux ravages du temps et des révolutions, viennent encore, malgré les transformations qu'ils ont subies, opposer les formes architecturales qui leur sont propres, à celles des édifices qui précédèrent ou suivirent leur construction. Toutefois, au-dessus de ces divers produits de l'architecture religieuse ou militaire du moyen âge, il faut placer, selon nous, les curieux monuments qui correspondent à une période plus

importante pour l'art comme pour l'histoire, et pendant laquelle les provinces méridionales de la Péninsule furent soumises à la domination normande.

Outre l'intérêt particulier qui peut s'attacher à l'étude spéciale d'œuvres d'art, pour la plupart fort peu connues, un sentiment patriotique ne doit-il pas nous porter naturellement à rechercher, dans le passé, l'origine et l'histoire de tant de fondations créées sur un sol étranger par la main de simples chevaliers venus de la terre de France? Si les Normands ont, grâce à leur esprit aventureux et à leur vaillante épée, conquis un royaume au delà des Alpes, ils s'y montrèrent constructeurs non moins actifs que hardis conquérants. Aussi, quand dans l'intérieur des villes, sur la crête des montagnes ou aux bords de la mer, nous reconnaissons à leurs formes extérieures une église ou un château-fort élevés par ces aventuriers originaires de la Normandie, nous n'aimons pas seulement à y retrouver les signes caractéristiques du style qui, du onzième siècle au commencement du treizième, distingua dans le nord de la France, notre architecture nationale. A l'aspect de ces monuments qui sont, pour ainsi dire, nos compatriotes, une autre impression plus vive, plus intime s'empare de nous. L'antiquaire disparaît bientôt pour faire place au français, car il semble que nous avons là, devant nous, quelque chose qui nous parle des vieilles gloires de la patrie absente.

Cette commémoration venant soudain nous rappeler ce nom si doux dans lequel se concentrent nos affections et nos souvenirs les plus chers, que de fois elle nous a été offerte personnellement au milieu de ces contrées lointaines où nous conduisait le désir de retrouver parmi les documents écrits, ou sur les monuments tail-

lés dans la pierre, quelques fragments épars de notre histoire nationale? Histoire prodigieuse qui, par un privilége inhérent à elle seule, revit partout en traits indélébiles, comme si le beau livre appelé par nos pères *Gesta Dei per Francos* devait rattacher une de ses pages aux lieux les plus opposés! Comme si aux bords du Volturne et sur les rives du Jourdain, sous les murs de Damiette et de Saint-Jean-d'Acre, ainsi qu'au pied des Pyramides ou du Mont-Thabor, on était toujours certain de retrouver le nom glorieux de la France!

En faisant passer sous les yeux de nos lecteurs la série des monuments qui se rattachent à la période normande, nous les grouperons, autant que possible, selon l'ordre chronologique, le voisinage des lieux et le genre d'architecture auquel ils appartiennent. En même temps, pour répandre quelque variété sur la description d'œuvres d'arts souvent uniformes, et surtout pour éviter l'inconvénient attaché à la fréquente répétition de termes techniques dont l'emploi, en certains cas, est indispensable, nous avons cru devoir mêler aux détails donnés sur tel ou tel édifice, le récit des faits empruntés à l'histoire contemporaine. Étudié sous ce double aspect, descriptif et historique, un monument s'éclaire, se détache d'autant mieux aux regards du spectateur, et pour lui semble s'animer et revivre avec les événements et les personnages témoins de sa fondation. A qui l'interroge alors, la pierre parle et répond. De même que les vieux manuscrits, secouant leur poudre séculaire, s'éveillent pour nous dévoiler les secrets de l'histoire, la pierre aussi cesse d'être muette pour nous redire, par la voix des monuments, les transformations successives de l'art, en même temps que les traditions et les coutumes des générations qui nous précédèrent dans la vie.

C'est après les avoir considérés ainsi, que nous décrirons les châteaux-forts, les édifices religieux et les tombeaux qui se rencontreront sur notre passage, à mesure que nous suivrons, dans leurs phases diverses, la conquête et la domination normande en Italie et en Sicile. Quand les hommes des âges chrétiens et chevaleresques s'établissaient dans les provinces subjuguées par leurs armes, ils se préoccupaient avant tout de deux choses qu'ils accomplissaient presque simultanément. Ils assuraient la sécurité de leur personne en se bâtissant des donjons inaccessibles comme des nids d'aigles, et ils pourvoyaient aux besoins de leur âme en élevant une église sous l'invocation de Notre-Dame, ou du saint patron auquel ils avaient une dévotion particulière. Puis, leur tâche accomplie en ce monde, et leur conscience mise en repos par quelque pieuse fondation, ils venaient, à l'ombre du sanctuaire, s'endormir pour toujours dans la tombe qu'eux-mêmes parfois avaient préparée de leur vivant. Forteresses, églises, tombeaux, telles sont les trois formes principales dans lesquelles l'art se plait surtout à s'exercer au moyen âge. C'est qu'alors combattre, prier, mourir, sont les trois actes essentiels de la vie. Dans ce triple terme est renfermé en grande partie le drame si émouvant de l'époque, et c'est également sous ce triple point de vue que nous allons l'étudier dans les faits aussi bien que dans les monuments[1].

1. Pour une pareille étude, la tâche nous a été rendue facile par l'extrême abondance des documents. Outre nos souvenirs personnels et les notes prises sur place, nous avons pu consulter, en Italie surtout, un grand nombre d'ouvrages anciens et modernes. D'abord, nous avons puisé aux sources primitives, telles que les Chroniques de Léon d'Ostie, de Richard de San-

II

La conquête de l'Italie méridionale et de la Sicile par les Normands est, en raison de l'étrange facilité avec laquelle elle se fit, un de ces événements prodigieux qui semblent tenir moins de l'histoire que du roman. En la voyant racontée dans les chroniques du temps, on croit lire un épisode de quelque épopée chevaleresque, et le bon Guillaume de Pouille, lorsqu'il voulut la célé-

Germano, de Geoffroy de Malaterra, et d'autres auteurs contemporains, que nous avons eu quelquefois la bonne chance de pouvoir lire dans le manuscrit original, ou dans une copie du temps. Nous n'avons pas manqué de mettre à profit l'*Ystoire de li Normand*, du moine Amato, dont le texte, en vieux français, est si curieux, et le poëme de Guillaume l'Apulien, où la vérité historique et descriptive n'est point faussée par les écarts de l'imagination. Les ouvrages de Falcando et de Giannone, ceux d'Ughelli et de Pirro, les recueils de Muratori et de Davanzati, nous ont fourni d'utiles renseignements, ainsi que les travaux archéologiques de MM. Hittorf, Gally Knight et Serra di Falco. Mais, parmi les publications plus récentes, se rapportant à notre travail, il n'en est point que nous ayons étudiée de nouveau avec plus de profit que les *Recherches sur les monuments et l'histoire des Normands et de la maison de Souabe dans l'Italie méridionale*. Publié en un beau volume in-f°, sous les auspices du duc de Luynes, de si regrettable mémoire, le texte de cet ouvrage a été rédigé par notre compagnon de voyage en Italie, M. Huillard-Bréholles, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qu'une mort soudaine a enlevé aussi au monde érudit et lettré, où ses importants travaux et les nobles qualités de son caractère lui avaient acquis l'estime et la sympathie de tous.

brer en son poëme, n'eut pas à faire de grands frais d'invention pour entremêler dans ses récits le merveilleux et le réel. Qui ne sait comment se trouvant trop à l'étroit dans leur province natale, et désireux de chercher au loin aventures, conquêtes et richesses, des chevaliers normands commencèrent, dès les premières années du XI[e] siècle, à se réunir en bandes assez nombreuses, sous prétexte d'entreprendre des pèlerinages et de visiter notamment les saints tombeaux vénérés à Rome, au Mont-Cassin, à Jérusalem? La route était bien longue sans doute; bien grands étaient pour eux les obstacles et les périls. Mais plus grand était encore leur désir de voir et de « gaaigner», selon le mot d'un contemporain, en tirant profit même des reliques qu'ils rapportaient, disaient-ils, par dévotion, et qu'ils ne manquaient jamais de vendre plus cher qu'ils ne les avaient achetées.

Cachant sous la casaque du pèlerin une bonne cotte de mailles et leur fidèle épée, ils voyageaient ainsi par le monde, le bourdon à la. main, sans inspirer nulle défiance. Ils chantaient des litanies à la porte des villes et des monastères où ils demandaient l'hospitalité, et se montraient, suivant la circonstance, doux comme des agneaux, ou terribles, au contraire, comme des lions. Un secret penchant, peut-être l'instinct d'une grande destinée, les portaient de préférence vers les provinces méridionales de l'Italie où trois débris de nations se disputaient les débris d'un territoire qui paraissait attendre de nouveaux maîtres. Ces trois peuples qui achevaient de s'épuiser dans une lutte aussi longue qu'acharnée, étaient les Grecs, habitant les cités maritimes ; Les Lombards, occupant les montagnes et les villes de l'intérieur, et les Sarrasins, répandus sur

tous les points du littoral où ils trouvaient une proie facile à saisir.

Or, par une circonstance toute fortuite, il arriva qu'en l'année 1016, quarante chevaliers normands qui revenaient de la Terre-Sainte, s'arrêtèrent à Salerne au moment où la ville, surprise par une bande de Sarrasins, était sur le point de se racheter du pillage en payant une grosse rançon. Indignés de l'audace des infidèles et de la pusillanimité des habitants, les fils des anciens compagnons d'armes de Rollon jettent là le bourdon et la casaque de pèlerins, et tirant l'épée, se montrent ce qu'ils sont, c'est-à-dire, les plus intrépides des chevaliers. Leur exemple ranime le courage d'un certain nombre de guerriers lombards. Tous se précipitant à l'improviste contre les Sarrasins épars çà et là sur la plage, ils les taillent en pièces et contraignent ceux qui échappent à leurs coups de s'enfuir vers leurs vaisseaux. Après avoir été comblés de présents par Guaimar, prince de Salerne, les Normands revinrent dans leur pays où les récits qu'ils firent de leur expédition, aussi bien que des richesses et des merveilles de l'Italie [1], ne tardèrent pas à courir de manoir en manoir, en y excitant partout la convoitise et l'ambition.

Parmi les plus pauvres feudataires de la province, ce fut à qui s'empresserait, à l'envi, de tenter un voyage au delà des monts, et à la tête de ces pèlerins-soldats qui furent comme les précurseurs du grand mouvement des Croisades, il faut distinguer trois chefs, Drengot, Osmond et Rainulf. Se mettant avec d'autres aventuriers normands à la solde des Lombards qui

1. Leo Ostiens., *chronic. Mont. Cass.*, ap. Muratori, *Script. Rer. ital.*, t. IV.

voulaient se délivrer des Grecs, ils furent d'abord vainqueurs en trois combats successifs. Mais à Cannes, dans cette plaine rendue fameuse par le désastre des Romains, les Normands, abandonnés lâchement des Italiens, leurs auxiliaires, voulurent seuls soutenir le choc, contre des ennemis dix fois plus nombreux, et ils subirent, par suite, le plus cruel échec. Ils étaient partis trois mille; ils ne revinrent que cinq cents du combat. Ce fut aussi leur bataille de Cannes[1]. Epuisés, mais non pas abattus par cette perte, ils n'en continuèrent pas moins de soutenir vaillamment contre leurs adversaires, tantôt la cause des princes lombards, tantôt celle de l'abbé du Mont-Cassin. Enfin, comme prix de leurs services, ils obtinrent, en 1026, d'être confirmés dans la possession du château et du territoire d'Aversa, dont Sergius, duc de Naples, donna l'investiture à Rainulf, en lui plaçant, selon la coutume italienne, un étendard dans la main droite.

Première fondation des Normands dans l'Italie méridionale, la forteresse et la ville d'Aversa, bien que munies par eux de hautes tours et de solides murailles, furent placées, grâce à leurs soins pieux, sous une protection plus puissante. Ils s'empressèrent d'y bâtir une église, suivant le vœu qu'ils avaient fait en allant en pèlerinage, au sanctuaire de saint Michel, près du mont Gargano. Là, dans ce sanctuaire vénéré, aussi remarquable par sa situation au sommet de l'Apennin que par la singularité de sa construction, Rainulf et ses compagnons avaient dévotement prié le saint archange

1. Et de li Normand liquel avoient esté troiz mille, non remainstrent se non cinc cent. — Amato, *Ystoire de li Normand*; l. Ier, ch. XXII.

de bénir leurs armes et de les assister dans leurs entreprises[1]. Comme ils attribuaient à son intervention les succès qu'ils avaient obtenus, ils ne manquèrent point, par une juste reconnaissance, d'élever à Aversa l'église dont nous venons de parler. Elle fut bâtie, ainsi que la forteresse, dans les formes robustes du style roman secondaire, tel qu'il était alors appliqué en Normandie. Ces deux monuments devinrent, pour la contrée lointaine où ils furent édifiés, un spécimen curieux des différences pouvant exister entre les caractères propres à l'architecture lombarde et ceux qui, à la même époque, distinguaient l'architecture religieuse et militaire dans le nord-ouest de la France.

Avant les transformations que le goût moderne lui a infligées, il n'était pas sans intérêt de voir la vieille église dessiner au milieu des beaux horizons de l'Italie méridionale, des profils et des arcs à plein cintre rappelant ceux qu'on rencontre sous le ciel brumeux de l'Occident. Cette vue et cette analogie frappaient d'autant plus le voyageur qu'elles étaient inattendues pour lui, et qu'elles contrastaient parfois avec l'impression que venait de lui causer peu auparavant l'aspect de quelques débris antiques montrant, ici la noble simplicité du style dorique, là, les formes élégantes du style corinthien. Remarquons, en outre, que pour l'esprit sérieux qui, dans l'étude de l'art et de l'histoire, ne cherche pas seulement des faits, mais aussi un sujet d'observations philosophiques, ces monuments, d'âges

1. Horum nonnulli Gargani culmina montis
Conscendere tibi, Michael archangele, voti
Debita solventes..............................

Guill. Apul., ap. Muratori, *Script. Rer. ital.*, t. V.

et de styles si différents, attestent une fois de plus que tout ne date pas d'hier, comme on le répète trop souvent aujourd'hui. Remontant, au contraire, bien loin dans le passé, ils s'y rattachent historiquement par une chaîne de traditions aussi anciennes qu'indissolubles. Restées debout sur les ruines des générations qui les élevèrent, ces œuvres des temps si éloignés de nous, ne sont-elles pas comme les étapes marquant, aux yeux de l'observateur attentif, les liens de solidarité qui unissent tous les siècles, aussi bien que toutes les civilisations?

A la suite du premier établissement, qui servit de lieu de ralliement et de refuge à tous les aventuriers de race normande, commence une nouvelle série de faits d'armes et de conquêtes bien plus extraordinaires, dont les membres d'une même famille furent les héros, et qu'on pourrait appeler le cycle des fils de Tancrède de Hauteville. Avec eux, la scène ne tarde pas à prendre de larges proportions. Les perspectives s'étendent; les personnages grandissent et les événements prennent un caractère véritablement épique. Vers ce temps-là, vivait aux environs de Coutances, en Basse-Normandie, un vieux gentilhomme banneret qui, après s'être distingué dans maint combat sous le duc Robert le Diable, père de Guillaume le Conquérant, s'était retiré dans son château de Hauteville, où il voyait, avec orgueil, s'asseoir à sa table douze fils aussi vaillants que lui. Moins riche en domaines qu'en progéniture et en renommée, le vieux Tancrède regrettait parfois, en songeant à l'avenir, de ne pouvoir laisser à sa nombreuse lignée une fortune et un état dignes de son rang. Aussi éprouva-t-il une joie secrète le jour où trois de ses fils, nommés Guillaume Bras de Fer, Drogon et Humfroi se décidè-

rent à partir, sous l'habit traditionnel de pèlerins, dans le but d'aller chercher en Italie ce qu'ils n'avaient pas lieu d'espérer de l'héritage paternel.

Pour les nouveaux venus, comme pour tant d'autres, le succès récompensa l'audace. D'abord vainqueurs des Arabes, puis des Grecs qui leur avaient refusé une part légitime de butin, ils s'unissent au prince de Bénévent et au comte d'Aversa, leur compatriote. Ils s'emparent bientôt de Melfi [1], et prenant une terrible revanche dans ces mêmes plaines de Cannes, naguère témoins de l'héroïque défaite des chevaliers normands, ils mettent en fuite la nombreuse armée du patrice grec Dokéan. Rien ne résiste à l'invincible épée de ces conquérants qui se présentaient comme les libérateurs du pays. Soumise en peu de temps par eux, toute la Pouille est divisée en douze comtés et assujettie à une sorte de constitution féodale dont Guillaume Bras de Fer fut reconnu le chef principal. Trois ans après, en 1047, Drogon, successeur de son frère Guillaume, obtenait, de l'empereur Henri III, l'investiture des terres nouvellement conquises, et conservait, avec le titre de comte de Pouille, le droit de présider les assemblées où se réunissaient les comtes et les barons d'un ordre inférieur. La ville de Melfi devint en même temps le siége de ces assemblées et le centre de cette république aristocratique dont les douze seigneurs principaux y occupaient une maison et un quartier séparés.

Fondée au dixième siècle par les Grecs qui avaient re-

1. Appula Normannis intrantibus arva, repente
Melfia capta fuit : quidquid prædantur, ad illam
Urbem deducunt..............................
Guill. Apul., ap. Muratori, *loc. cit.*

marqué les avantages d'une position aux bords de la Melfia et de l'Ofanto, Melfi ne tarda pas à prendre quelques accroissements sous la domination byzantine; mais elle ne devint réellement une place importante qu'à partir de la conquête normande. Couvrant le sommet d'une montagne escarpée, dont ses murailles suivent les contours, elle occupe encore aujourd'hui la forte position choisie, il y a neuf siècles, par ses premiers fondateurs. A l'une des extrémités de la ville, et sur le point culminant, s'élève le château qui, dans un assez bon état de conservation, offre un curieux modèle des constructions militaires bâties alors par les Normands. La position de la forteresse construite au bord même de l'escarpement au bas duquel la rivière forme un point de défense naturel, l'épaisseur des murailles et la hauteur des tours devaient en rendre l'accès bien difficile, pour ne pas dire impossible, à l'ennemi qui ne craignait pas d'en tenter le siége.

Dans la partie basse de la ville se trouve la cathédrale dédiée à la Vierge, sous le vocable de l'*Assomption*. A côté, on voit le campanile, de forme carré, aux proportions pleines de hardiesse et d'élégance. Une inscription rappelle qu'il fut construit, en 1155, par Roger, roi de Sicile. Outre les beaux vergers attenant au palais épiscopal, de vastes jardins s'étendent dans l'espace vide que laisse l'enceinte de la ville, et en font un séjour d'autant plus agréable que le pays est très-fertile [1], et que l'extrême chaleur du climat y est tempérée par les brises venant des gorges élevées du

1. .... Celeberrima, dives amœni
Fertilitate loci, cereris nec egena, nec amnis.
Guill. Apul., *loc. sup. cit.*

mont Volture. C'est pour ce motif que l'empereur Frédéric II avait à Melfi une maison de plaisance où, pendant l'été, il fixait volontiers sa demeure.

III

Les brillants succès obtenus par trois pauvres chevaliers du Cotentin, partis la besace au dos, devaient tenter deux autres fils du seigneur de Hauteville. Bientôt Robert, surnommé *Guiscard* ou l'*Avisé*, et Roger, son plus jeune frère, voulurent, eux aussi, quitter le manoir paternel pour élever encore plus haut que leurs aînés la bannière et la gloire de la famille. Au moment où ils arrivèrent en Italie, une vive réaction venait de se manifester contre les Normands. Enivrés de leurs faciles conquêtes, et se laissant entraîner à toutes sortes de rapines et de violences, ils ne justifiaient que trop le portrait qu'en. a tracé leur historien Malaterra. « Les Normands, dit-il, sont astucieux et vindicatifs. L'éloquence et la dissimulation semblent héréditaires en eux. Ils savent s'abaisser jusqu'à la flatterie; mais si la loi ne les tient pas sous le joug, ils se livrent à tous les excès. Avides de richesses et de domination, ils méprisent tout ce qu'ils possèdent, et espèrent tout ce qu'ils désirent. Ils aiment les chevaux, les belles armes, les plaisirs de la chasse. Mais dans les occasions pressantes, ils savent supporter patiemment toutes les privations et toutes les fatigues. »

Avec un pareil caractère, les Normands n'avaient pas tardé à inspirer la défiance et la haine. Une conspira-

tion s'étant formé contre eux, parmi leurs ennemis et leurs alliés de la veille, Drogon fut assassiné dans une église, et plusieurs comtes, récemment établis dans la Pouille, tombèrent frappés par des poignards italiens. Toutefois, grâce à leur énergie et à leur courage, les Normands allaient comprimer ce mouvement insurrectionnel, quand le pape Léon IX, effrayé depuis longtemps de leur turbulente ambition, fit prêcher une croisade contre ces étrangers, qu'il dénonçait comme « des brigands impitoyables. » A la tête d'une armée de douze mille hommes, composée de troupes italiennes et d'auxiliaires allemands qu'il avait demandés à l'Empereur, le pontife marche à la rencontre des Normands, qui n'avaient que trois mille cavaliers et un petit nombre de fantassins à lui opposer. Au premier choc, les Italiens disparaissent, et abandonnent les Allemands qui, plutôt que de trahir la cause qu'ils avaient juré de défendre, se firent tous tuer par les lances normandes. Ainsi les Anglo-Saxons, fidèles à leur serment et à la bannière de Harold, se feront tuer quelques années plus tard dans les plaines de Hastings.

Par un trait de mœurs assurément digne de remarque, les vainqueurs ayant pris le pape, qui s'était réfugié à Civitate[1], se jetèrent à ses pieds, dès qu'ils l'eurent reconnu, et lui demandèrent humblement de les absoudre. L'absolution reçue, ils le laissent sur sa parole à Bénévent, où bientôt le pontife, regrettant le sang répandu, se décide à traiter avec eux. Les Normands lui

1. Les historiens modernes donnent sans motif à ce lieu le nom de *Civitella;* mais Geoffroi de Malaterra l'appelle, dans sa Chronique, *Civitata*, et d'autres anciens auteurs ont suivi son exemple.

rendent la liberté, mais après avoir obtenu de lui la confirmation, à titre de fief de l'Eglise, des conquêtes qu'ils avaient faites et pourraient faire encore dans Pouille et dans la Calabre. C'est de l'an 1053 que date ce premier acte de suzeraineté du saint-siége sur ce qui sera bientôt le royaume des Deux-Siciles.

De tous les chevaliers qui s'étaient distingués à la bataille de Civitate, celui qui, par son incroyable valeur, avait contribué le plus au succès de la journée, était Robert, surnommé Guiscard[1]. Mais les éminentes qualités réunies dans le héros que les Grecs, ses adversaires, ont comparé à Achille pour le courage, et à Ulysse pour la prudence, devaient lui susciter d'abord d'implacables ressentiments et le réduire aux plus pénibles épreuves. Relégué dans le château de San-Marco par la jalousie de son frère Humfroi qui avait succédé à Drogon, en qualité de comte de Pouille, Robert, dénué de tout, n'ayant ni chevaux, ni armes, ni nourriture à donner à quelques aventuriers, ses compagnons, vécut plusieurs années aux dépens des propriétaires et des campagnes du voisinage qu'il rançonnait sans pitié. La fortune, longtemps contraire, se plut tout à coup à le tirer d'une situation misérable pour le faire monter au premier rang. Humfroi étant mort en 1067, Robert Guiscard fut proclamé comte de Pouille, malgré les efforts d'une opposition nombreuse que son habileté parvint à déjouer.

Cette élection sauva les Normands d'une ruine probable. Menacés de l'inimitié des Grecs, des Lombards,

1. Le mot *Guiscard* ou *Wiscart*, dont la racine est *Wise*, est traduit, dans les Chroniques latines du temps, par l'adjectif *callidus*, c'est-à-dire, rusé, astucieux.

des Italiens, qu'ils avaient vaincus sans les dompter; en butte à la défiance du pape et de l'empereur d'Allemagne, qui redoutaient leur puissance, les conquérants n'auraient pas tardé à succomber sans doute, s'ils n'eussent remis le pouvoir aux mains les plus dignes de l'exercer. Il fallait constituer l'autorité sur une large base, achever la conquête de l'Italie méridionale et de la Sicile, obtenir l'alliance du souverain pontife, et, sous l'empire d'une juste et habile administration, fondre ensemble les vaincus et les vainqueurs. Toutes ces difficultés, Guiscard sut les envisager et les résoudre avec le coup d'œil pénétrant et la décision du génie. Nous ne rappellerons pas ici comment, après avoir pris un grand nombre de places, Robert ayant fait comprendre au pape qu'ils avaient l'un et l'autre des intérêts communs à défendre contre les empereurs d'Allemagne, fut reconnu au concile de Melfi, duc de Pouille et de Calabre, et comme feudataire de l'Église, reçut d'elle l'investiture solennelle en échange de son serment de fidélité[1]. Depuis peu consacrée en droit à l'égard des grands fiefs, la loi d'hérédité se trouva désormais applicable aux terres conquises ou à conquérir, que Guiscard tenait du saint-siége. L'autorité suprême ne dépendit plus d'une élection précédemment soumise aux caprices

1. Dans ce traité, conclu à Melfi, en 1059, et auquel le cardinal Hildebrand prit une part principale, Robert Guiscard, reconnu non-seulement duc de Pouille et de Calabre, mais aussi futur duc de la Sicile « par la grâce de Dieu et de saint Pierre, » s'engageait, pour lui et ses héritiers, à payer au saint-siége, en qualité de vassal, un tribut annuel de douze deniers par chaque paire de bœufs. L'historien Giannone évalue à huit mille onces d'or la somme équivalant à ce tribut. — Giann. *Istor. civil.*, t. II, lib. IX, X.

d'une noblesse turbulente; elle se fonda sur l'investiture pontificale, qui donnait à Robert Guiscard le droit de se choisir un successeur parmi ses enfants.

A des avantages déjà si considérables, d'autres, non moins importants, vont bientôt s'ajouter. Tandis que l'ardeur belliqueuse de Roger, dirigée habilement par son frère aîné vers la conquête de la Sicile, enlevait aux Arabes ce beau et fertile pays, l'heureux Guiscard achevait d'enlever aussi, sur la terre ferme, toutes les villes restées aux Grecs et aux Lombards. Quittant alors Melfi et les rudes sommets des Apennins, il vint, aux bords de la mer, dans la ville policée et savante de Salerne, établir le siége de sa puissance. Cette dernière conquête lui avait coûté de grands efforts. Pendant le siége de la ville, une pierre énorme, lancée du haut des remparts, ayant brisé une de ses machines de guerre, un éclat de bois l'avait blessé grièvement. Peut-être même eût-il échoué dans son entreprise, sans les forces nombreuses des Amalfitains qui, jaloux et ennemis de Salerne, avaient offert au duc de Pouille de l'aider à s'en emparer. Ils devaient se repentir de leur proposition, car dans l'allié qu'ils avaient appelé, ils trouvèrent bientôt un maître. Riche et puissante cité maritime, Amalfi comptait alors cinquante mille habitants, et son commerce en soieries, en perles, en métaux précieux, s'étendait depuis le littoral de l'Afrique et de l'Arabie, jusqu'aux rivages de l'Inde[1]. A peine entré dans Amalfi, Robert Guiscard y

1. Nulla magis locuples argento, vestibus, auro.
Hac et Alexandri diversa feruntur ab urbe
Regis et Antiochi, gens hæc freta plurima transit ;
His Arabes, Indi, Siculi noscuntur et Afri.

Guill. Apul., *loc. sup. cit.*

avait pris position, en y élevant, selon la coutume normande, plusieurs châteaux-forts où il mit une garnison qui lui était toute dévouée. Puis, emmenant à sa suite les milices et les galères amalfitaines, il était parvenu, en 1077, à prendre enfin Salerne, dont le dernier prince, Gisulfe, fut contraint d'aller cacher au Mont-Cassin sa défaite et sa honte.

Une si haute fortune ne pouvait suffire encore à Guiscard, et l'empire d'Orient, dont il n'était plus séparé que par un bras de mer, semblait tenter ses regards et ses désirs ambitieux. Ayant marié l'une de ses filles à Constantin, fils de l'empereur Michel Ducas, il rêvait peut-être la conquête du trône des Césars byzantins, que venaient d'ébranler deux révolutions successives, quand de Thessalonique il fut rappelé à Rome pour secourir Grégoire VII assiégé dans le château Saint-Ange, par l'empereur Henri IV. Le pontife à peine délivré de ses ennemis et conduit en sûreté à Salerne, l'infatigable Robert se hâte de retourner en Orient, où il ne craignit pas de se mesurer avec les flottes redoutables des Vénitiens. Qui peut dire jusqu'où la fortune, secondée par toutes les ressources d'un génie audacieux, aurait pu conduire le héros normand, si une maladie épidémique n'eût frappé sous sa tente celui que le fer ennemi avait épargné dans tant de combats?

Le caractère aventureux qui avait signalé tous les actes de la vie de Robert Guiscard, sembla le suivre jusque dans la mort. La galère qui ramenait son corps de Céphalonie, échoua sur les côtes de cette province d'Italie où il s'était naguère illustré par de si glorieux exploits; mais ses restes échappèrent au naufrage, et purent être déposés dans les sépultures de Venosa, qui a conservé les tombeaux des premiers conquérants de la

Pouille, et par là justifie encore le vers, aussi bien que l'éloge de Guillaume l'Apulien [1]. Ajoutons que l'épitaphe gravée sur la tombe de Guiscard répond moins à l'idée qu'on se fait de sa grandeur, qu'au goût peu délicat de son époque. Quant au rôle historique du premier duc de Pouille, de ses frères et de ses compagnons d'armes, il a été fort justement apprécié dans les lignes suivantes : « On ne peut lire, dit M. de Cherrier, cette grande page de l'histoire d'Italie, la conquête de Naples et de la Sicile par les aventuriers normands, sans être frappé de la valeur romanesque des fils de Tancrède de Hauteville, de l'audace avec laquelle ils osent attaquer une vaste contrée où leur petite troupe occupe une si petite place. Mais lorsqu'après des prouesses dignes des héros de la Table-Ronde, on voit que les guerriers de la Normandie parviennent à fonder un trône solide parmi les écueils, qu'ils comprennent leur siècle et savent se faire adopter par les vaincus, dont ils ont amélioré la condition, on admire leur rare habileté, on place leurs chefs bien au-dessus de la plupart des conquérants [2]. »

IV

Transportons-nous maintenant à Salerne où Grégoire VII était mort avant son fidèle allié, et où celui-ci avait voulu lui ériger un tombeau dans la cathédrale même édifiée récemment par ses soins. Comme ce mo-

1. Urbs Venusina nitet tantis decorata sepulchris.
Guill. Apul. *Lib. V, p. 278*, ap. Murat. *loc. cit.*

2. De Cherrier, *Histoire de la lutte des Papes et des Empereurs de la maison de Souabe.* — Introduction.

nument religieux nous intéresse autant à cause du nom de son fondateur, que de la vénération inspirée par les restes d'un grand pontife, nous en donnerons ici une description sommaire. Reconstruite en 1080 par Robert Guiscard, cette église est dédiée à l'apôtre saint Matthieu, selon l'inscription gravée au-dessus de la grande porte de bronze s'ouvrant sur la nef centrale[1]. Son architecture présente, à l'intérieur surtout, la double combinaison du style normand et du style byzantin. Dans l'obligation où ils étaient de recourir, pour leurs constructions, à des architectes et à des ouvriers d'origine grecque, on dirait que les nouveaux conquérants de l'Italie avaient fait, avec les habitudes locales et les réminiscences apportées de leur pays natal, une sorte de compromis dont la conséquence rationnelle fut l'emploi de l'un et de l'autre styles. Bien plus, comme si d'autres influences devaient encore se faire sentir pour donner à cet édifice un caractère plus complexe, on y retrouve, çà et là, quelques souvenirs de l'architecture sarrasine, mal dissimulés, plus tard, par des restaurations modernes.

La façade principale est précédée d'un atrium ou porche quadrilatère, et l'espace qu'il renferme, autrefois rempli de terre apportée de Jérusalem, servit longtemps de lieu de sépulture aux nobles salernitains. Par un nouvel exemple de ce mélange de styles que nous venons de signaler, l'antiquité grecque et latine revit dans ce *Campo-Santo* de Salerne, sous la forme de colonnes provenant des temples de Pæstum, et de sarcophages romains transformés en tombes chrétiennes. Parmi ces sarcophages, dont les bas-reliefs indiquent

1. A DUCE ROBERTO DONARIS, APOSTOLE, TEMPLO :
PRO MERITIS REGNO DONETUR IPSE SUPERNO.

une bonne époque, il en est un, d'un goût assez pur, représentant le combat des Lapithes et des Centaures, et qui nous a frappé par la singulière inscription qu'il porte, car elle établit comme un droit, au nom du jurisconsulte qui y repose, l'inviolabilité du tombeau qu'il s'est choisi.

En pénétrant dans l'intérieur du dôme de Salerne, l'œil est frappé d'abord du majestueux effet produit par ses trois nefs, de la diversité des marbres précieux qui le décorent, et de la richesse de la mosaïque dont le grand arc et le fond de l'abside sont revêtus. On y admire aussi deux chaires soutenues par des colonnes de porphyre, et placées à l'extrémité de la nef centrale. Vers la droite, une autre chapelle attire aussi l'attention par son extrême magnificence. Erigée aux frais du célèbre Jean de Procida, qui prit une part si importante à la sanglante tragédie des Vêpres siciliennes, cette chapelle est ornée d'une mosaïque et d'un superbe autel en bois sculpté, tout incrusté d'ivoire, dans le meilleur style du treizième siècle. A gauche de la composition formant le sujet principal de la mosaïque, se détache une grande image de saint Fortunat portant, mais sans couronne, le splendide costume des empereurs, et tenant de la main gauche une croix latine qu'il montre de la main droite. L'aspect et la tenue du saint peuvent faire croire qu'il représente le roi Manfred, dont Jean de Procida fut le médecin, l'ami et le vengeur. Ce dernier figure lui-même à genoux devant l'image de saint Matthieu, avec une inscription rappelant son nom et sa pieuse munificence.

Par un rapprochement digne de remarque, c'est dans cette chapelle bâtie à grands frais par l'un des plus énergiques défenseurs de la maison de Souabe, que

sont déposés les restes du pontife qui fut le plus rude adversaire de la suprématie impériale. Avant de parvenir jusqu'au monument consacré à sa mémoire, on passe devant plusieurs tombes de cardinaux et d'archevêques qui sont là comme pour faire cortége au souverain pontife et garder fidèlement ses restes, après avoir, de son vivant, fidèlement suivi sa bonne et sa mauvaise fortune. En arrivant près du tombeau que nous étions venu chercher de si loin, quelle ne fut pas notre surprise de ne plus retrouver le simple monument que Robert Guiscard, peu de jours avant de succomber lui-même, ordonna d'élever au pape qui l'avait précédé dans la mort? En effet, nous avions devant nous un tombeau en marbre, dans le goût de la Renaissance, et l'inscription nous apprit bientôt qu'au seizième siècle le monument primitif étant tombé en ruines, l'archevêque de Salerne, Antonio Colonna, l'avait remplacé par celui que l'on voit maintenant. Après avoir dormi cinq cents ans dans sa tombe, Grégoire VII fut donc exhumé solennellement, et tous les assistants constatèrent que son corps était dans un parfait état de conservation, ainsi que les habits pontificaux dont il était encore revêtu. L'archevêque Colonna le déposa de ses mains dans la nouvelle sépulture qu'il lui avait fait ériger, et sur l'une des faces on grava une inscription, rappelant dans le style lapidaire du seizième siècle, les vertus héroïques et l'indomptable énergie du promoteur le plus ardent des droits et des libertés de l'Eglise romaine.

Quand on regarde la belle et expressive figure du pontife, on se plaît à y retrouver à la fois la douce sérénité du moine et l'inflexible fermeté du souverain. Dans cette contemplation, nous oubliâmes vite, hâtons-nous de le dire, la déception que nous avions éprouvée

d'abord en nous trouvant en face d'un tombeau qui, au lieu de dater de 1085, ne comptait, environ, que trois siècles d'existence. Qu'importe, après tout, au voyageur qui fait un pèlerinage au tombeau d'un personnage célèbre, qu'importe la froide pierre qui recouvre sa dépouille mortelle? Que cette pierre soit de granit ou de marbre, qu'elle soit belle de sa nudité ou chargée d'ornements, elle n'est rien pour la mémoire de celui dont elle consacre le souvenir. Planant au-dessus du sépulcre, la renommée de l'illustre défunt ne grandit-elle pas chaque jour dans la reconnaissance et l'admiration de la postérité? Telles furent, du moins, nos impressions personnelles, après nous être arrêté longtemps près du tombeau de Grégoire VII. Jamais peut être ne nous apparut plus grande la mission de ce fils d'un pauvre charpentier de Soana, qui, d'abord simple moine, puis cardinal, fut l'âme du saint-siége sous trois papes, et, devenu pape à son tour, voulut rendre au clergé sa pureté primitive et affranchir l'Église de toute dépendance temporelle; qui conçut le premier la pensée des croisades, et, triomphant à Canossa, puis chassé de Rome, sa capitale, vint se réfugier à Salerne, où bientôt il exhala sa pensée et sa vie avec ces dernières paroles : « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité; voilà pourquoi je meurs dans l'exil. »

Outre la dépouille mortelle de Grégoire VII, la cathédrale de Salerne renferme le corps de l'apôtre saint Matthieu, sous l'invocation duquel elle fut, comme nous l'avons dit, placée par son fondateur. Sur l'invention de ces reliques et la translation solennelle qui en fut faite en l'an 1080, l'histoire a conservé une lettre fort intéressante écrite par Grégoire VII à son ami Alfano, archevêque de Salerne, pour le féliciter d'avoir retrouvé

si heureusement le corps du bienheureux apôtre. Cette découverte inattendue, disait la lettre pontificale, donnait le juste espoir que l'Église du Christ, après tant d'orages, devait enfin toucher au port, comme ces reliques qui, autrefois poussées vers les rivages de l'Italie, allaient être transférées dans la nouvelle basilique élevée par le duc Robert[1].

Le sanctuaire où repose le corps du saint évangéliste est devenu, depuis près de huit cents ans, un but d'innombrables pèlerinages que renouvelle sans cesse la dévotion populaire. Comme on allait autrefois à Saint-Jacques de Compostelle visiter le tombeau d'un illustre apôtre, on se rendait à Salerne pour acquitter un vœu fait à l'évangéliste saint Matthieu. Puis, le vœu accompli, les pèlerins, suivant l'usage traditionnel, se dirigeaient vers le bord de la mer, et s'arrêtant à l'endroit même où le corps du saint avait abordé, ils y recueillaient quelques-unes de ces écailles aux reflets roses et nacrés, que les flots jettent chaque jour sur le rivage. Attachés à leurs vêtements et à leurs chaperons, ces fragiles trophées d'un lointain pèlerinage étaient pieusement rapportés par eux dans leur pays natal. Ils étaient distribués ensuite entre les parents et les amis, et bientôt, pendant les loisirs de la veillée, ils donnaient matière à de longs récits sur les événements du voyage, la description des lieux parcourus, et les miracles dus à la puissante intercession de l'apôtre.

Avec la foi simple des âges qui précédèrent le nôtre, ces vieilles et naïves dévotions ont disparu peu à peu de nos mœurs. Pour nous, après avoir visité le tombeau du saint évangéliste, nous sommes revenu, comme le

1. Gregor. VII pp. *Epist.* 8.

dit Frédéric Ozanam à son retour d'Espagne, « les mains vides d'écailles, mais pleines de ces feuilles légères où le voyageur a crayonné ses premiers souvenirs, se promettant vainement de les retoucher plus tard. » A l'exemple de l'auteur d'un *Pèlerinage au pays du Cid*, nous offrons le modeste tribut de ces feuilles légères à ceux qui veulent bien accueillir, avec sympathie, le fruit de nos recherches et de nos travaux. Heureux si les Notes de voyage que nous leur présentons ici contribuent, nous ne dirons pas, — telle n'est point notre prétention, — à charmer les loisirs de leurs veillées, mais à répandre au moins sur les monuments et les souvenirs dont nous parlons, l'intérêt dont ils sont dignes.

Au nombre des fondations normandes qui suivent de près la mort de Robert Guiscard, il faut placer celles des monastères de *Santa-Maria* et de *San-Stefano in Bosco*, appelé plus tard *della Torre*. Les terres dépendantes de ces deux colonies de chartreux furent données à saint Bruno, par Roger, comte de Sicile, alors que le pieux ascète, fuyant le tumulte de Rome où l'avait appelé le pape Urbain II, son ancien élève à l'école de Reims, était venu chercher une solitude profonde dans les montagnes de la Calabre. Une légende, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours parmi les populations italiennes, raconte que l'intrépide conquérant de la Sicile, chassant un jour dans les Apennins, non loin de Squillace, fut surpris de voir ses chiens s'arrêter, en aboyant, à l'entrée d'une caverne creusée dans le roc. Il s'approche et découvre, au fond de la grotte, des étrangers qui, revêtus de la robe blanche des moines, chantaient à genoux des hymnes au Seigneur. Roger descend aussitôt de cheval, s'avance vers le groupe des religieux, les salue et les

interroge. En réponse à ses questions, l'un d'eux, remarquable par son visage calme et austère, se présente et lui dit : « Je suis un humble serviteur de Dieu, et dans le siècle, j'ai nom Bruno; ceux-ci sont mes compagnons qui cherchent ici, comme moi, la retraite et le silence. » Au nom de Bruno, déjà si connu et si vénéré, le comte s'incline avec respect, offre des présents que le saint refuse d'un ton simple et doux, et il s'éloigne de ce lieu sans pouvoir détacher son esprit de l'heureuse et singulière rencontre qu'il venait de faire.

Nous ne sommes pas de ceux qui, affectant un vain rigorisme sous prétexte d'exactitude dans le choix et la critique des faits, se plaisent à enlever aux légendes, ces fleurs de l'histoire, toute leur grâce et tout leur parfum. Mais quel que soit le charme poétique du récit qui précède, il est difficile d'en concilier quelques détails avec les documents authentiques se rapportant aux deux fondations que nous avons rappelées plus haut[1]. Ces documents établissent que l'arrivée de Bruno en Italie, où l'avait précédé sa grande réputation de sainteté, et ensuite son séjour à Rome, où le pape lui avait offert l'archevêché de Reggio, en Calabre, étaient des faits trop notoires pour qu'ils fussent ignorés du comte de Sicile. D'ailleurs, le pieux fondateur de l'ordre des Chartreux lui avait donné avis de sa venue, comme on le voit par une charte de Roger, datée du mois de mars 1093, et attestant que, sur l'invitation qui leur fut faite par le prince normand de se fixer en Calabre, Bruno et ses compagnons s'établirent d'abord en un lieu sauvage

2. Consulter la *Vie de saint Bruno*, dans les *Acta Sanctorum*, t. XLVII, où se trouvent les divers témoignages rapportés et contredits par les Bollandistes.

appelé *Arena*. L'année suivante, une autre charte, confirmée par Guillaume, duc de Pouille, concéda aux solitaires le monastère de *Santa-Maria* et l'ermitage *della Torre*. Ce fut de cette dernière retraite que saint Bruno se vit appelé, en 1098, pour conférer le baptême à l'enfant qu'Adélasie, femme du comte Roger, venait de mettre au monde. La cérémonie eut lieu dans l'église de Mileto, et le normand Lanvin, l'un des chartreux qui avaient suivi saint Bruno en Italie, fut le parrain de l'enfant nouveau-né. L'eau régénératrice versée par la main d'un saint sur le front de cet enfant, lui porta bonheur. D'abord héritier du comté que lui laissa son père, puis de toutes les provinces de terre ferme soumises aux Normands, il devait plus tard, sous le nom de Roger II, recevoir le titre de roi et couronner, en fondant le royaume des Deux-Siciles, l'œuvre et la gloire de sa race.

V

Pendant que Roger *Bursa*, né du second mariage de Robert Guiscard avec Sichelgaïte, régnait obscurément sur les provinces de l'Italie méridionale, son frère aîné, Bohémond, qui n'avait recueilli de l'héritage paternel que la principauté de Tarente, partait, avec les premiers croisés, pour aller s'illustrer en Orient et y conquérir une souveraineté. Issu d'un premier mariage du duc de Pouille, Bohémond, malgré son courage, sa force surhumaine et les qualités extérieures qui devaient le recommander aux Normands, n'avait pu faire prévaloir ses droits sur ceux de Roger Bursa, que soutenaient les vœux de la population lombarde et les intrigues de sa

mère Sichelgaïte. Cette femme, ambitieuse et violente, était fille de Gisulfe, prince de Salerne, et Guiscard l'avait épousée à cause de son illustre origine, après avoir répudié la douce Albéréda, première compagne de sa modeste fortune. A une profonde habileté, Sichelgaïte unissait un caractère des plus énergiques et un courage au-dessus de son sexe, ce qui explique l'ascendant exercé par elle sur son époux qu'elle ne craignait pas de suivre dans ses expéditions les plus dangereuses.

Pendant la guerre qu'il soutint contre l'empereur Alexis, elle prit la part la plus active à la terrible bataille livrée par Guiscard à l'armée des Grecs, forte de soixante-dix mille hommes. A la tête des plus braves auxiliaires de ces derniers figurait un corps de Varangiens, Saxons proscrits par les lois rigoureuses de Guillaume le Conquérant, et qui, armés de lourdes haches, brûlaient de venger sur les Normands d'Italie la défaite de leurs frères aux plaines de Hastings. « Guiscard fut digne de ce péril. Se défiant des Italiens de son armée, il brûla ce qui lui restait de vaisseaux et de bagages, pour ôter à la fuite tout moyen et tout prétexte, recommanda aux siens de combattre comme si le champ de bataille était le lieu de leur naissance et de leur sépulture, et attendit de pied ferme cette multitude qui s'avançait serrée et bruyante, *ainsi qu'une nuée de sauterelles*[1]. Au premier choc des Varangiens, les Lombards et les Calabrais prirent la fuite ; mais la retraite était coupée, et Robert Guiscard parvint à les rallier. Sichelgaïte combattit vaillamment à côté de son époux. Blessée d'un trait, elle ne cessa de ranimer le courage et

1. More locustarum montes et plana teguntur.
Guill. Apul. ap. Murat. *loc. cit.*

l'émulation des siens. Les huit cents chevaliers qui formaient le corps de bataille réussirent enfin à prendre les Varangiens à découvert, et les lances normandes triomphèrent encore une fois des haches saxonnes [1]. »

Quels qu'aient été ses actes de courageux dévouement, Sichelgaïte n'en fut pas moins accusée, dans les chroniques anglaises [2], de s'être laissé gagner ensuite par l'or de l'empereur grec, et d'avoir, au moyen du poison, hâté la mort de son mari. S'il faut en croire un autre témoignage, elle aurait même tenté, du vivant de Robert Guiscard, d'empoisonner son beau-fils. Voici en quels termes le chroniqueur normand Ordéric Vital raconte cette dramatique scène de famille qui se passe, au onzième siècle, dans un château-fort de la Pouille. « Bohémond, dit-il, étant revenu de Grèce, malade des suites de ses blessures, fut envoyé par son père aux médecins de Salerne. Sichelgaïte les décida secrètement à l'empoisonner. Bohémond, se sentant mourir, avertit Guiscard, qui fait aussitôt venir sa femme. « Bohémond est-il vivant? » lui demande-t-il d'un ton sévère.— « Je ne sais, seigneur, » répond-elle. Alors Guiscard : « Apportez-moi, s'écrie-t-il, le texte du saint Évangile et mon épée. » Puis, saisissant le glaive, il fait ce serment sur le livre sacré. « Tu m'entends, Sichelgaïte, je jure par ce saint Évangile que si mon fils Bohémond meurt de la maladie dont il est atteint, je te tuerai avec cette

1. *Recherches sur les monuments et l'histoire des Normands dans l'Italie méridionale*, p. 10.

2. Ce sont les *Chroniques* de Guillaume de Malmesbury et de Roger de Hoveden. Geoffroy de Malaterra et Romuald de Salerne, qui n'étaient pas animés de sentiments de malveillance contre une princesse d'origine lombarde, ne font aucune mention de ce crime, dont il est difficile d'établir les preuves.

épée ! » Celle-ci, effrayée, prépare un antidote qu'elle envoie aux médecins. Bohémond guérit ; mais, ajoute Ordéric Vital, « il demeura pâle tout le reste de sa vie. » Quel émouvant tableau présenté par le chroniqueur ! Quelles mœurs dures et violentes ! Comme, dans ce dialogue en action, le narrateur a peint avec une concise énergie la lutte entre la tendresse du père et la perversité de la marâtre, lutte dont le père sort vainqueur, parce que l'amour, quand il est vrai, triomphe de tout, même de la mort !

Personne n'ignore comment Bohémond, parti ensuite pour la croisade, tenta vainement d'entraîner Godefroy de Bouillon à la conquête de Constantinople, où lui-même, comme son père l'avait aussi désiré, aurait voulu s'asseoir sur le trône des Comnènes. Après s'être couvert de gloire à la bataille de Dorylée, dans laquelle il soutint seul, à la tête de la première division des croisés, le choc de l'innombrable armée des infidèles, il eut une part non moins importante à la prise d'Antioche, dont la souveraineté lui fut, en 1098, accordée comme prix de ses exploits. A la suite d'expéditions aventureuses, où nous le voyons successivement prisonnier des Turcs, vainqueur des Grecs, puis, contraint par ces derniers de subir les plus dures conditions de paix, il était revenu en Italie pour y préparer une nouvelle prise d'armes contre l'empereur Alexis Ier, quand la mort l'arrêta tout à coup au mois de février 1111. Quatorze jours auparavant, selon la remarque du chroniqueur Romuald de Salerne, Roger Bursa, son frère et son compétiteur au duché de Pouille, avait aussi succombé à une maladie soudaine [1].

Le corps de Bohémond, prince de Tarente et d'An-

1. Romuald. Salern., ap. Muratori, *Script. Rer. ital.* t. VII.

tioche, fut inhumé à Canosa[1], dans l'église de San-Sabino, qu'il avait fait construire et que, sur sa prière, le pape Pascal II avait consacrée solennellement. Sa mère Albéréda qui, en raison même des injustices dont son fils avait souffert, l'avait toujours aimé tendrement, voulut présider en personne à la construction du tombeau qu'elle lui destinait. Attenant à l'église de San-Sabino, il rappelle le style latin par ses arcs en plein cintre, les crochets et les triples rangs de feuillages touffus dont les chapiteaux des colonnes sont ornés; mais la forme exactement cylindrique de ces colonnes, le biseau des moulures et la coupole qui surmonte le monument indiquent assez, d'autre part, l'influence du style oriental. De chaque côté de la porte se dessinent des arcades en retraite, soutenues par des piliers que décorent des chapiteaux où des têtes d'hommes s'encadrent entre des griffons et d'autres figures fantastiques. Autour de la coupole, on lit une épitaphe rappelant les hauts faits de Bohémond.

Par un sentiment d'affection maternelle, qui devait la suivre jusque dans le tombeau, Albéréda aurait voulu

1. La ville de Canosa, qui ne doit pas être confondue avec le bourg et le célèbre château de Canossa, dans le duché de Modène, était anciennement connue sous le nom de *Canusium*, et Horace, dans le récit de son voyage à Brindes, parle du site où elle est placée. Ayant déjà une certaine renommée à cause de ses monuments et du voisinage de la plaine de Cannes, cette ville, de nos jours, a pris une véritable importance au point de vue archéologique, par suite de la découverte qu'on y a faite de tombeaux souterrains, creusés au milieu du roc, et formant un cimetière antique. Dans l'intérieur, orné de bas-reliefs sculptés sur le tuf, et renfermant un certain nombre de vases peints, on trouva, notamment, un guerrier couché sur une estrade, et dont le corps était revêtu d'une cuirasse.

que sa dépouille mortelle reposât près de celle de son fils bien-aimé. Malgré son désir, elle fut enterrée à Venosa, dans l'abbaye de la Sainte-Trinité, qu'elle avait comblée de ses bienfaits, et où elle avait passé pieusement ses derniers jours. L'inscription placée sur sa tombe explique, sous une forme délicate, le sentiment qui, survivant à la défunte, la portait à se rapprocher, par la pensée, de celui dont elle avait été si souvent séparée pendant la vie, et dont elle était encore séparée après la mort[1].

Qu'elle repose en paix, la noble épouse de Robert Guiscard, dans sa sépulture de Venosa! Si les prodigieux exploits de son cher Bohémond, si bien célébrés par les auteurs contemporains, furent plus tard chantés par le Tasse dans la *Jérusalem délivrée*, la mère de ce vaillant guerrier doit au moins obtenir ici le pieux hommage que méritent ses douleurs et ses vertus. Délaissée par son mari, elle souffrit cruellement après sa répudiation, moins encore pour elle-même que pour son fils qu'elle vit sans cesse en butte aux injustes préventions de son père et à la vengeance implacable d'une marâtre. Aussi, que longtemps oubliée de l'histoire qui, dans le choc des passions humaines, néglige trop souvent les faibles pour s'occuper avant tout des puissants, la mémoire d'Albéréda reçoive dans ces lignes le modeste souvenir que déjà nous lui avons donné devant son tombeau.

VI

C'était peut-être pour expier leurs actes de cruauté et

1. GUISCARDI CONJUX ALBEREDA HAC CONDITUR ARCA :
SI GENITUM QUÆRIS, HUNC CANUSINUS HABET.

les guerres qu'ils entreprirent plus d'une fois contre les successeurs de saint Pierre, que les princes normands ne se contentaient pas d'aller combattre les infidèles en Sicile, en Afrique, en Asie, mais encore tenaient à honneur de se signaler par tant de pieuses fondations. Quelques-uns, il faut le dire, étaient portés par un sentiment tout religieux, à enrichir de leurs dons tel sanctuaire auquel les attachait une dévotion particulière. Ainsi, en visitant Troja, nous avons remarqué, dans une église dédiée à saint Basile, une chaire à prêcher due à la pieuse munificence de Guillaume le Bon, et dont les diverses parties décoratives sont fort bien exécutées. Une inscription, gravée sur l'une des faces latérales, rappelle que cette chaire fut faite au mois de mai de l'année 1168, époque où, malgré les efforts de sa mère Marguerite de Navarre, les États du petit-fils de Roger II étaient violemment agités par des troubles intérieurs. Mais hâtons-nous, pour arriver au terme de nos recherches, de nous transporter à Bari, où nous allons retrouver, dans la cathédrale consacrée à la Vierge, un curieux monument qui appartient aussi à la période normande.

Établi au commencement du cinquième siècle, le siége épiscopal de Bari fut plus tard érigé en archevêché ; mais l'époque où cette érection eut lieu n'a pu être fixée par les écrivains ecclésiastiques. S'il faut en croire une tradition citée par l'auteur de l'*Italia sacra*, l'église de Bari était, en 850, gouvernée par un archevêque, appelé Angelario, lorsque, grâce à ses soins, se fit la translation des reliques de saint Sabinus, qui avait été évêque de Canosa au temps où Totila régnait sur les Goths. Plus tard, un autre archevêque, grec d'origine et nommé Byzantius, qui tint le siége de Bari de 1028 à 1034, édifia une nouvelle cathédrale sur l'emplacement occupé par

celle qui existe aujourd'hui. Contrairement au goût du temps il voulut, dit Ughelli, qu'elle fût construite selon l'ordre dorique, sous la direction du plus fameux architecte de l'époque. Pour l'orner, il fit venir de l'île de Paros vingt colonnes d'une hauteur extraordinaire, et deux cents colonnes plus petites qui furent ensuite disposées avec une telle symétrie, que cet ouvrage passa pour une merveille d'architecture. Comme Byzantius fut ensuite contraint de se retirer à Constantinople, l'archevêque Nicolas, son successeur, fit achever l'église, qui avait été consacrée vers l'an 1033. Toutefois, dans les dernières parties de l'édifice, il tempéra la sévérité de l'ordre dorique, en y introduisant des formes empruntées au style arabe, ainsi qu'on en peut juger d'après l'ornementation de la chapelle de la Vierge, construite par ce prélat dans l'abside de la cathédrale. La décoration des colonnes de cette chapelle fut confiée à un sculpteur, appelé Alfano, qui se plut à y graver des inscriptions en mosaïque vernissée, à peu près semblables à celles qui se voient au dôme de Palerme[1].

En lisant ces détails, n'est-on pas surpris de retrouver, en plein onzième siècle, à une époque réputée barbare, cette singulière prédilection qui porte un archevêque, byzantin de nom et de naissance, à employer dans son église métropolitaine l'un des quatre ordres de l'architecture antique? Et ces colonnes, grandes et petites, taillées dans le beau marbre de Paros, cette harmonieuse symétrie appliquée au plan et aux proportions du monument, ce choix de l'architecte le plus fameux du temps, qui s'inspira sans nul doute des pré-

1. Ughelli, *Ital. sacr.*, t. VII. — Beatillo, *Istoria della città di Bari*, lib. II.

occupations classiques de l'archevêque Byzantius, tout cela ne semble-t-il pas nous reporter vers les souvenirs d'une autre époque ? Une fois de plus n'y trouve-t-on pas la preuve que les traditions de l'antiquité ne périrent point tout entières pendant ce qu'on appelle la nuit du moyen âge, puisqu'à plusieurs reprises on y vit briller l'aurore de la grande renaissance qui devait plus tard inaugurer l'ère moderne ?

Quel que soit l'intérêt que mérite la cathédrale de Bari, un intérêt plus grand encore s'attache, dans la même ville, à l'église placée sous l'invocation de saint Nicolas. Il s'explique, et par la dévotion particulière que les habitants de la cité et de la province ont pour le saint, dont ils possèdent le tombeau, et par la popularité dont jouit, pendant de si longs siècles, la légende du pieux évêque de Myre, en Lycie. Ses luttes contre les erreurs d'Arius, les combats livrés, en même temps, au paganisme et à ses idoles, l'avaient rendu aussi célèbre en Occident qu'en Orient, ainsi que l'attestent les divers monuments de l'art, de la poésie et du drame religieux au moyen âge[1]. Aussi, quand on apprit en Italie que les tribus farouches des Turcs Seldjoucides étaient arrivées jusque sous les murs d'Éphèse, on craignit que les infidèles ne vinssent profaner le tombeau de saint Nicolas, près duquel s'étaient accomplis tant de miracles, et d'où,

1. Le mystère intitulé *li jus de sainct Nicholai* (le jeu de saint Nicolas), dont l'auteur est le trouvère Jean Bodel d'Arras, fut l'une des compositions dramatiques les plus populaires du douzième au quinzième siècle. La scène se passe en Afrique, où saint Nicolas, prisonnier d'un prince idolâtre, parvient à convertir au christianisme le chef puissant dont il est l'esclave, et détruit, dans le pays, le culte rendu au dieu Tervagan.

selon la foi du temps, découlait une huile salutaire qui guérissait tous les maux.

Parmi les villes maritimes qui commerçaient avec l'Orient, Venise et Bari se distinguaient alors par leur désir extrême de soustraire à une profanation sacrilége les ossements du bienheureux évêque de Myre. Mais dans cette pieuse rivalité, Venise fut prévenue par Bari. Quarante-sept marchands de cette dernière cité, qui avaient des relations commerciales avec Antioche, s'étant transportés secrètement à Myre, forcèrent quatre moines à leur indiquer la place où était le tombeau de saint Nicolas. En ayant brisé la pierre, ils enlevèrent le corps qui y reposait depuis sept-cent quarante-six ans, et, à la suite de ce larcin, ils s'empressèrent de faire voile pour Bari, avec le précieux trophée qu'ils y rapportaient en triomphe. Leur retour fut salué avec enthousiasme, et bientôt la nouvelle de cette étrange expédition se répandit de la Pouille dans toute l'Italie. Le pape, le clergé, les populations entières voulurent s'associer aux habitants de Bari, pour élever au nouveau patron de cette ville une basilique qui fut digne de lui. L'archevêque Hélie, le même qui avait contribué à la réédification de la cathédrale, entreprit et acheva en peu de temps la construction de cette église. Elle fut terminée en 1097 et inaugurée par la réunion du concile de Bari, auquel assista le pieux et savant Anselme, archevêque de Cantorbéry. Il est regrettable que la précipitation apportée dans la construction de ce monument ait nui à sa solidité. En 1297, le campanile s'écroula, et, plus tard, la voûte et les murs de la nef menaçant ruine, il fallut les soutenir au moyen de contre-forts massifs qui, par leur lourdeur, écrasent l'édifice et lui enlèvent toute son élégance primitive.

De Bari à Trani, l'une de nos dernières stations, le trajet, qui est assez court, peut se faire par une belle route longeant sans cesse la côte orientale de l'Italie. Si l'on aime mieux accomplir la traversée par mer, afin de voir à distance se dessiner dans tous leurs replis ces rivages aux perspectives changeantes, aux lignes toujours harmonieuses, il faut monter sur un de ces petits bâtiments si bien dirigés par les marins de l'Adriatique. Que, par une chance propice, une bonne brise vienne gonfler leur voile latine, et ils vous conduiront rapidement au but que vous voulez atteindre. Pour qui voudrait recourir à ce moyen de transport peu usité, et cela dans l'intention de bien étudier toute cette partie de la côte italienne depuis Otrante jusqu'à la pointe formée par le prolongement du mont Gargano, il y aurait là une source d'impressions aussi agréables que variées. Vus d'un peu loin et baignés par les rayons du soleil se levant de l'autre côté de la mer, au-dessus des montagnes de l'Épire, ces rivages sont alors si beaux à contempler! Si doux sont les contours tracés par leurs baies et leurs promontoires; si transparentes sont les teintes qui les enveloppent; si lumineux se montrent leurs horizons, qu'on se croirait transporté sous le ciel et en face du littoral de la Grèce. L'illusion est d'autant plus facile, que les îles Ioniennes sont tout proche, et que par delà, l'esprit du voyageur se représente volontiers les cimes les plus célèbres des montagnes de la Thessalie. Et même, un peu d'imagination aidant, pourquoi ne se ferait-il pas un plaisir de croire que les brises qui enflent sa voile ont passé auparavant sur les poétiques sommets du Pinde ou du Parnasse?

Est-il besoin d'ajouter que, couverts des débris de trois antiquités, parsemés de souvenirs et de traditions,

autres débris non moins éloquents de l'histoire, ces rivages ont conservé une empreinte à la fois plus hellénique, plus byzantine et plus orientale que la partie opposée des côtes de l'Italie? C'est là, en effet, qu'abordèrent la plupart des anciens colons pélasges ou grecs, dont nous recueillons aujourd'hui avec soin les vestiges et les monuments. C'est de là que partirent tant de légions romaines pour aller vaincre Persée, Antiochus et Mithridate ; c'est là encore qu'elles se réunirent, avant de combattre à Pharsale, à Philippes, à Actium, et d'épuiser, au service des guerres civiles, les restes d'un sang que Rome eût dû réserver pour défendre une meilleure cause. Là, enfin, se rallièrent, sous l'étendard de la Croix, plusieurs générations de ces chevaliers normands qui, après avoir suivi en Orient la bannière de Robert Guiscard et de Bohémond, se firent gloire ensuite d'accompagner aux croisades le drapeau fleurdelisé de Philippe-Auguste et de saint Louis. Grands et religieux souvenirs rappelés aussi par cette côte de l'Adriatique, où s'embarquèrent des milliers de pèlerins armés, venus de la France et des autres parties de l'Occident, et qui s'en allaient, au nom d'une idée, guerroyer en Terre-Sainte, pour triompher des ennemis de la foi aux lieux mêmes où le Christ avait triomphé de la mort !

En faisant la traversée par mer, comme nous venons de l'indiquer, le voyageur, bien avant d'arriver à la jolie ville de Trani, peut voir se dessiner au bord de la mer la cathédrale, qui semble de loin s'élever à la surface des flots. Ainsi vu à distance, son campanile, qui d'abord paraît offrir à peu près le même caractère que ceux de Bari et de Melfi, produit un grand effet, tant une illusion d'optique le montre comme suspendu entre la mer et le ciel. Mais quand on débarque, et qu'on

arrive au pied de cette tour qui s'élève à côté de l'église, on y reconnaît vite, en l'examinant avec plus d'attention, l'influence du goût arabe qui se manifeste dans le plan, aussi bien que dans les détails de l'édifice. L'entrée principale de l'église est précédée d'un large perron que recouvrait autrefois un porche ou atrium, soutenu par des colonnes dont les bases sont encore visibles près du mur élevé en avant du portail, afin de mettre à l'abri des coups de mer l'église qui est bâtie à l'extrême limite du rivage. Mais jusqu'à présent, suivant la tradition locale, cette précaution prise contre les inondations est demeurée complétement inutile, bien qu'elle remonte à plusieurs siècles. Les flots qui s'arrêtent devant le grain de sable que la main de Dieu leur oppose comme une barrière infranchissable, ont toujours respecté la maison du Seigneur. Que ces flots viennent mollement caresser le rivage, ou que, soulevés par la tempête, ils lui livrent des assauts furieux, ils s'arrêtent devant le seuil sacré, et semblent se rappeler la voix qui leur a dit : « Vous viendrez jusqu'ici ; vous n'irez pas plus loin. »

Dès qu'on arrive devant la porte centrale de la cathédrale de Trani, le regard est attiré par la richesse de son ornementation, et l'art merveilleux avec lequel sont ciselés les bas-reliefs et les figures qui la décorent. Formée de plaques de bronze appliquées sur des vantaux en bois de chêne, cette porte, qui a cinq mètres de hauteur sur trois environ de largeur, fut exécutée, en 1160, d'après un modèle qu'on retrouve, sauf quelques différences, à l'église de Lavello, en Basilicate, et à l'entrée latérale du dôme de Monreale. Il est impossible de lire distinctement le nom de l'artiste qui cisela ce chef-d'œuvre de la sculpture byzantine ; mais il est probable que ce fut Barisano de Trani, dont le nom est

gravé sur l'un des médaillons de la porte de Monreale, qui vient d'être indiquée. Dans la partie supérieure de la porte, divisée en trente-deux panneaux, figure à gauche l'image du Christ, représenté assis, au milieu d'un nimbe de forme elliptique. Il lève la main droite pour bénir, et de l'autre il tient le livre de la Loi, qu'il semble présenter, comme règle de leur conduite, à tous les fidèles entrant dans son temple. Sur le livre est inscrite cette légende en caractères grecs : ΙΗΣΟΣ ΧΡΙΣΘΟΣ Α-Ω. En dehors du nimbe, et à chacun des angles du panneau, sont placées les images symboliques des quatre évangélistes. Ces images sont reproduites à la même place dans le compartiment qui se trouve à droite, en regard du précédent, et au milieu duquel le Christ est encore représenté, mais venant, cette fois, au Jugement dernier, prononcer l'arrêt suprême sur les vivants et sur les morts.

Outre un grand nombre de personnages, on remarque parmi les ornements qui encadrent les battants de la porte, la figure de Dercéto, la Vénus des Syriens. Par un bizarre caprice du sculpteur, cette divinité, moitié femme et moitié poisson, est reproduite aux angles de plusieurs autres compartiments, avec ses longs cheveux flottants, son buste complétement nu, et la partie inférieure de son corps se relevant de façon à former un cercle de ses deux queues écaillées. Cette représentation symbolique de l'Aphrodite syrienne sortant du sein de l'onde, n'offre-t-elle pas, avec les images des saints qui occupent les parties centrales de la porte, un étrange contraste, digne de figurer parmi les énigmes, encore inexpliquées, de l'art chrétien au douzième siècle? La mythologie orientale, d'ailleurs, n'est pas la seule qui ait fourni ce sujet singulier à Barisano de Trani. S'ins-

pirant aussi des fables helléniques, il a placé ici un Hercule étouffant le lion de Némée, là, un centaure tirant de l'arc. La même bizarrerie de conception se rencontre dans les ornements accessoires qui forment les encadrements, et où se jouent, au milieu des feuillages les plus variés, des griffons et toutes sortes d'animaux ou d'oiseaux fantastiques. Dans les panneaux inférieurs, et comme si l'ordre hiérarchique de la cité divine et de la cité humaine devait être successivement retracé sur les parties hautes ou basses de cette vaste et magistrale composition, on voit des archers sarrasins lançant des flèches, ou de simples fantassins combattant et parant avec un petit bouclier rond les coups de leur adversaire. Pour rappeler enfin, sous un autre aspect, la vie militante et la société féodale de l'époque, à côté de ces archers et de ces fantassins, les conquérants de l'Italie méridionale et de la Sicile sont représentés à leur tour sous la forme de guerriers à cheval, que leurs longs cheveux et leur armure font reconnaître pour des Normands.

En résumé, la porte de la cathédrale de Trani, sur laquelle nous avons cru devoir appeler tout particulièrement l'attention de nos lecteurs, peut être regardée comme l'un des monuments les plus curieux et les plus parfaits de la ciselure en bronze au douzième siècle. Quand on l'examine avec soin, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de l'ensemble ou des détails; de la disposition ingénieuse du plan ou du fini de l'exécution; de l'extrême variété des ornements ou de l'expression vraie des personnages. Que l'on s'attache, soit aux figures principales décorant les vantaux, soit aux figurines placées dans les encadrements, on y trouve quelque chose d'animé, de vivant, et surtout ce ton de cou-

leur locale, qui nous rappelle, après tant de siècles écoulés, les croyances religieuses et les habitudes guerrières du temps de saint Bernard et de Richard Cœur de Lion. Contemplons ces saints, ces apôtres, ils prient, ils parlent ou ils méditent. Regardons ces chevaliers normands ou ces archers sarrasins, nous reconnaissons en eux des hommes de guerre, toujours prêts à combattre, ou déjà engagés dans le combat. Ici, les montants encadrant la porte, les marteaux richement ornés qui la décorent, les boutons finement ciselés qui séparent les panneaux, nous montrent l'imagination de l'artiste. Là, les mœurs et les idées contemporaines revivent encore dans les épisodes de chasse, dans les sagittaires à cheval lançant leurs traits par derrière, aussi bien que dans la représentation d'animaux réels ou fantastiques, auxquels la Bible, les légendes chrétiennes et la poésie féerique avaient donné une sorte de consécration populaire.

Au commencement de cette Étude, nous avons rappelé comment Rainulf et les premiers aventuriers normands s'étaient rendus au mont Gargano pour placer leur entreprise sous la protection de l'archange saint Michel. Sans avoir la vivacité de la foi qui animait les cœurs chrétiens au onzième siècle, nous suivrons cet exemple, et nous inviterons nos lecteurs à nous accompagner dans la dernière de nos excursions à travers les provinces méridionales de l'Italie. De Trani, nous longerons de nouveau la côte de l'Adriatique, jusqu'au point où s'élève le mont Gargano, l'une des ramifications de la grande chaîne des Apennins. L'escarpement de cette montagne qui se dresse à pic non loin de la mer, la solitude grandiose au milieu de laquelle elle apparaît, les sombres forêts de chênes qui en couvrent les flancs

et la cime, frappèrent, dès les temps anciens, l'imagination des peuples, qui en firent le séjour d'un oracle. Strabon y place le temple de Calchas, et Horace dépeint, dans l'une de ses odes, le frémissement de religieuse horreur que causait le bruit de l'aquilon se déchaînant à travers ces bois redoutables. L'ère chrétienne ayant succédé aux temps païens, la religion nouvelle détruit partout, avec les idoles, les vieilles superstitions locales. Sous une influence toute différente et sous une inspiration plus haute, les souvenirs se rattachant au mont Gargano changent de cours, et offrent un autre but à la dévotion populaire. L'archange Michel apparaît trois fois en ce lieu, le prend sous son patronage, et déclare qu'il a choisi pour sanctuaire une caverne de la montagne, que sa présence a purifiée des antiques souillures de l'idolâtrie. Dès lors, son nom sera donné à ce lieu, qui s'appellera *Monte sant' Angelo*, le mont du saint Archange.

Établi en Orient dès le règne de Constantin, le culte de saint Michel avait trouvé surtout de nombreux et fervents prosélytes à Constantinople, du jour où la protection de l'Archange avait préservé de la fureur du chef goth, Gaïnas, le palais et la capitale de l'empereur Arcadius. Une première apparition de saint Michel, qui, selon Drepanius Florus, eut lieu à Rome même, rendit son culte non moins populaire dans la capitale de l'empire d'Occident. Cette popularité ne fit que s'accroître par la découverte de la grotte du Gargano, événement dont la date est fixée par le cardinal Baronius au 8 mai 493. Voici, en substance, le récit dans lequel les hagiographes mentionnent la découverte de cette grotte. Un riche bouvier, nommé Garganus, ayant remarqué qu'un taureau s'éloignait du troupeau qu'il

faisait paître, lui lança une flèche; mais le trait, au lieu d'atteindre l'animal, revint sur celui qui l'avait décoché et le tua. Effrayés du prodige, les habitants de Siponto se mirent à prier et à jeûner, suivant les prescriptions de Laurentius, leur évêque. Après trois jours passés dans les oraisons et la pénitence, saint Michel apparut à l'évêque, le félicita d'avoir mis sa confiance en Dieu, et lui révéla que le lieu où le taureau s'était arrêté marquait l'entrée d'une grotte où lui-même avait choisi sa demeure. En même temps, il exprima le désir qu'on y établît un sanctuaire pour y adorer Dieu, en mémoire de lui et des autres Esprits célestes. Laurentius suivit scrupuleusement les ordres qui lui étaient donnés. Il construisit aussitôt une église, qu'il plaça sous l'invocation de saint Pierre, y éleva deux autels, dédiés l'un à la sainte Vierge, l'autre à saint Jean-Baptiste, et deux nouvelles apparitions de l'Archange vinrent donner à la grotte, où elles s'étaient produites, une plus solennelle consécration.

Le temps, qui efface tout, n'a point altéré ces pieuses et anciennes traditions. Aussi bien que les siècles, les dominations se sont renouvelées en Italie, depuis que le culte de l'Archange a été ainsi fondé au mont Gargano, et les papes comme les empereurs, les princes comme les peuples n'ont cessé de venir s'incliner et prier au fond de cet antique sanctuaire. Sur les flancs de la montagne et au-dessus de la grotte, un bois contraste, par sa verdoyante fraîcheur, avec le sombre aspect d'une nature toute sauvage, et aux branches des arbres sont suspendues, comme autant d'*ex-voto*, des pierres apportées jusqu'à cette hauteur par des pèlerins venus de toutes les contrées. C'est au mois de mai que l'anniversaire, solennisé à cette époque, attire un immense con-

cours de fidèles. Leurs dévotions accomplies, ils vont boire le vin généreux qu'on récolte sur les pentes inférieures de la montagne, et ne manquent jamais de remporter des statuettes de saint Michel, faites d'après le modèle de celle qui surmonte la colonne érigée sur la place de l'église. Interrogez les habitants de Monte sant' Angelo sur l'origine de cette statue, et ils vous répondront, en toute sincérité, qu'elle est l'œuvre de Michel-Ange qui, voulant rendre un pieux hommage à son patron, tailla son image dans le marbre, pour en remplacer une autre qui était d'argent. Le principal ornement de l'église de Monte sant' Angelo, depuis longtemps érigée en cathédrale, est sa porte en bronze, qui date de la seconde partie du onzième siècle. Elle est divisée en vingt-quatre panneaux, disposés d'une façon singulière et peu conforme à l'ordre chronologique des faits retracés dans les bas-reliefs qui les remplissent. On y voit rappelée l'intervention des archanges Michel et Gabriel, depuis l'époque, antérieure à la création, où le premier de ces Esprits célestes combattit avec le dragon, jusqu'au jour où il vint révéler à l'évêque Laurentius le lieu dans lequel un sanctuaire devait lui être érigé.

Quant au pieux donateur qui fit présent de cette porte, une inscription, distincte des autres, nous apprend qu'il s'appelait Pantaleone[1], et qu'elle fut exécutée à Constantinople, en 1076. Dans l'œuvre due à la munificence de ce personnage, dont le nom indique l'origine grecque, mais que la conquête avait fait sujet des princes nor-

1. Ce personnage est sans doute le même qui écrivit en vers les miracles de saint Michel. Au temps où la porte en bronze fut offerte à l'église de Monte sant' Angelo, le siége de Siponto, devenu archiépiscopal, était occupé par Gérard, moine du Mont-Cassin. — Ughelli, *Ital. sacr.*, t. VII.

mands, on retrouve bien le cachet de cet art byzantin qui, appliqué surtout à la ciselure en bronze, dominait alors dans l'Italie méridionale. Sans aucun doute, la composition laisse beaucoup à désirer pour l'ensemble et pour les détails. Mais, comme toutes les productions conçues à cette époque par le sentiment chrétien, chacun des sujets représentés sur la porte est empreint, malgré des imperfections trop visibles, d'une expression profondément religieuse. Ce caractère, qu'avant tout on recherche en de telles œuvres, on aime à le voir dans une série de tableaux incisés sur le bronze, et reproduisant tout le cycle des apparitions angéliques que rapportent l'Ancien et le Nouveau Testament, à partir de la Genèse jusqu'aux Actes des Apôtres. Source inépuisable et sacrée du merveilleux qui inspira les grandes épopées chrétiennes, ces faits surnaturels, accueillis par la foi de tous les âges, plaisent à notre imagination en même temps qu'ils soutiennent et consolent notre faiblesse. Ils nous rappellent que, si deshérités que nous soyons, nous ne sommes pas jetés sans appui en ce monde, puisque, pour venir à notre aide, une chaîne invisible de messagers envoyés par Dieu, remplit l'espace qui s'étend du ciel à la terre, et, selon la pensée d'un grand poëte :

Réunit l'homme à l'ange, et l'ange au séraphin.

SIXIÈME ÉTUDE

UN VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE EN SICILE

I

Ce n'est pas seulement dans l'Italie méridionale que l'historien et l'archéologue peuvent retrouver encore les vestiges de la domination normande, attestée jusqu'à nos jours par de beaux monuments et d'impérissables souvenirs. Qu'ils traversent le détroit séparant la Péninsule de la Sicile, et à Palerme comme à Monreale, à Messine comme à Catane, ils rencontreront aussi les traces de ces hardis chevaliers qui savaient si bien conquérir et bâtir tour à tour, et partout où ils s'établissaient élevaient aussitôt forteresses, églises et monastères. Si en Italie l'aspect de ces anciens édifices ressort d'autant mieux, qu'ils empruntent un éclat particulier à la lumière qui les inonde, et aux lieux mêmes où ils sont placés, leur beauté, leur grandeur monumentale ne produisent pas moins d'effet sous le chaud soleil et au milieu des sites admirables de la Sicile. Malgré les rapports qui existent dans leur ensemble, certaines différences caractéristique doivent être pourtant signalées dans les détails de ces monuments d'origine normande, lorsqu'on les étudie soit au delà, soit en deçà du Phare.

Là, quand le style qui leur est propre, est mélangé de

formes étrangères, le plus souvent ces formes rappellent, surtout dans l'ornementation intérieure, les traits qui distinguent l'art byzantin. On y reconnait l'influence grecque qui, longtemps après la conquête du pays par les Normands, continue de prédominer dans l'art, aussi bien que dans la littérature, les mœurs et les institutions locales. En deçà du détroit, au contraire, c'est moins le style byzantin que l'architecture sarrasine qui se trouve mêlée aux constructions datant de la période normande. Outre des palais et des forteresses, dont quelques parties rappellent visiblement la main des Arabes, on y voit même des églises qui, élevées sur l'emplacement d'anciennes mosquées, en ont conservé des pans de murs, des baies, et d'autres fragments assez considérables. Ces curieux spécimens du style mauresque transporté d'Afrique et d'Orient sur les plages, sur les hauteurs ou dans les vallées de la Sicile, produisent un singulier effet par leur mélange avec des monuments qui révèlent les formes apparentes de l'art occidental. Ce sont deux civilisations différentes, qui, rappelant deux conquêtes successives, ont laissé comme des traces indestructibles de leur passage sur la vieille terre des Sicules, bien autrement illustrée déjà par les incomparables monuments de l'art hellénique.

On se rappelle comment, avec Robert Guiscard et le comte Roger, son frère, se termina la période la plus glorieuse de la conquête normande. Après la mort de Guiscard, son héritage, recueilli d'abord par son fils et son petit-fils, Roger Bursa et Guillaume, avait passé entre les mains de son neveu, Roger II, successeur du grand-comte de Sicile. Les provinces conquises par les deux branches normandes ainsi réunies, formaient un État assez puissant pour que Roger aspirât à un titre

qu'il était digne de porter. Reconnu roi de Sicile, en 1130, il avait été confirmé dans ses nouveaux droits par le pape Innocent II, et, malgré les pertes que l'empereur Lothaire II lui avait fait essuyer, il était parvenu à rétablir son autorité dans ses possessions continentales. Dès lors, il avait pu porter ses armes victorieuses des îles de la Méditerranée sur les rivages de l'Afrique, où il avait achevé de poursuivre et de détruire la tribu sarrasine des Zéirides. De sages institutions, données par ce prince, avaient eu pour but de faire disparaître, en Sicile, les odieux souvenirs de la domination arabe, et d'affermir une puissance dont tous ses efforts ne purent garantir longtemps la durée.

Sous le règne de Roger II, qui fut, sans contredit, le souverain le plus puissant de la dynastie normande, beaucoup de monuments furent fondés; mais, dans le nombre, beaucoup aussi ont disparu. Il en est pourtant quelques-uns qui, ayant échappé à la ruine ou à la mutilation, méritent d'être cités par nous. Telle est, à Palerme, l'église de *santa Maria dell' Ammiraglio*, qui a conservé de l'époque normande des parties fort intéressantes à étudier. Construite en 1143, par Georges d'Antioche, commandant de la flotte du roi Roger, elle rappelle par son plan, qui est en croix grecque, les traditions du rite byzantin, auquel se rattachait le vaillant amiral. Les trois nefs divisant l'intérieur de l'église, sont soutenues par des colonnes de granit oriental, à chapiteaux dorés, sur lesquels retombent des arcades à plein cintre. L'ornementation consiste principalement en mosaïques dont plusieurs, remontant à la construction primitive, représentent des personnages contemporains, entr'autres Roger II, qui porte le riche costume des princes grecs, avec la dalmatique dont les souve-

rains ont longtemps conservé l'usage pour leur sacre. Il est figuré recevant la couronne royale des mains du Sauveur, allusion à l'acte important par lequel ce prince avait obtenu, en 1139[1], l'investiture de son royaume. Une autre mosaïque montre le même roi Roger, prosterné devant la Vierge, qui tient à la main un rouleau sur lequel est inscrite une charte grecque. Placé à l'un des angles du tableau, le Christ semble approuver ce qui se passe entre sa mère et le prince normand.

L'église de *santa Maria dell' Ammiraglio*, l'une des mieux conservées de la période dont nous nous occupons, était, en raison de son caractère oriental, fort admirée au douzième siècle. Nous en trouvons un curieux témoignage dans l'éloge qu'en fait l'écrivain arabe Mohammed-Ebn-Djobaïr, qui la visitait à cette époque. « Une des œuvres les plus remarquables des chrétiens que nous ayons vues ici, écrit-il, c'est l'église qu'ils appellent de l'Antiochéen. Nous l'avons visitée le jour de Noël, jour de grande fête pour eux, et, en effet, beaucoup d'hommes et de femmes y étaient rassemblés. Entre les différentes parties de ce bâtiment, nous avons distingué une très-remarquable façade, dont nous ne saurions faire la description, et sur laquelle nous préférons nous taire, car c'est le plus beau travail du monde. Les murailles intérieures du temple sont dorées, ou pour

1. En vertu d'une bulle de l'antipape Anaclet, que le prince normand soutenait, et dont il avait épousé la nièce, Roger II fut d'abord couronné roi à Palerme, le 25 décembre 1139. Après la mort d'Anaclet, Roger s'étant réconcilié avec Innocent II, obtint du pape la confirmation de son titre de roi, moyennant le serment de foi et hommage, et le tribut annuel de six cents pièces d'or. — Baronius, *Annal. eccles.* ad ann. 1139.

mieux dire, elles sont toute une pièce d'or. On y remarque des tables de marbre de couleur dont on n'a jamais vu les pareilles, qui sont relevées par des cubes de mosaïques en or et couronnées de branches d'arbre en mosaïque verte. Des soleils en verre doré, rangés en haut, rayonnaient d'une lumière à éblouir les yeux et jetaient dans l'esprit un tel trouble, que nous implorions Dieu de nous en préserver. Nous apprîmes que le fondateur, dont cette église a pris le nom, y a consacré des quintaux d'or et qu'il était vizir de ce roi polythéiste. Cette église a un beffroi, soutenu par des colonnes de marbre, et surmonté d'un dôme qui repose aussi sur d'autres colonnes. C'est une des plus merveilleuses constructions que l'on puisse voir[1]. »

Nommons aussi la *Capella palatina* terminée, en 1132, par ce même Roger, et faisant partie du château-fort que commença Robert Guiscard, et qu'achevèrent les princes normands, dont il était la résidence habituelle. Cette forteresse, à laquelle l'empereur Frédéric II et son fils Manfred ajoutèrent de nouvelles constructions, cessa d'être habitée par les vice-rois espagnols, qui lui préféraient le château de Castellemare; mais elle fut réoccupée, en 1550, par don Juan de Vega. Une partie de la façade de cette résidence royale a conservé son ancien caractère, ainsi que ses fenêtres à forme ogivale. Des tours élevées par les Normands à chacun des quatre angles, celle de *santa Nimfa* est la seule qui ait gardé son style primitif. Un escalier, auquel on accède par la dernière porte située à gauche, conduit à une galerie intérieure, de forme carrée, dont les arcs reposent sur

1. Mohammed-Ebn-Djobaïr, *Voyage en Sicile*, traduit par Amari.

des colonnes rondes. A l'étage supérieur règne une seconde galerie, offrant des dispositions à peu près semblables, qui contrastent avec celles que présentent les étages inférieurs autrefois réservés aux domestiques et aux prisonniers.

Dans l'antique demeure des princes normands et souabes, ce qui attire le plus aujourd'hui, c'est assurément la *Capella palatina*. On y arrive par un portique composé d'arceaux à cintres rentrants, et soutenu par neuf colonnes, dont huit sont de granit égyptien et une de marbre blanc. Il est orné, dans ses diverses parties, de bas-reliefs, de mosaïques, d'incrustations en marbre et d'inscriptions, dont trois, placées sur l'une des faces extérieures et rédigées en latin, en grec et en arabe, font mention de l'horloge donnée par le roi Roger, en l'année 1142. « La chapelle, dans laquelle on entre par le côté, présente la forme d'une croix latine. Elle a trois nefs terminées en cul de four, et une coupole au-dessus de l'intersection de la croix. Les arceaux sont portés par des colonnes de granit, à chapiteaux dorés. La partie inférieure des murailles est revêtue de plaques en marbre blanc et en porphyre ; sur tout le reste s'étendent des mosaïques à fond doré, dont quelques-unes ont été restaurées au quinzième et au dix-huitième siècle. Celles qui décorent la partie postérieure de la chapelle sont fort belles, mais plus modernes, ce me semble, que celles de la grande nef ; j'ai surtout remarqué, au fond de la nef de droite, une sainte Anne, parfaite de dessin et de couleur. Les mosaïques de la coupole représentent le Christ à mi-corps, avec des anges qui occupent tout le pourtour. Les fenêtres, en petit nombre, sont en lancettes et peu élevées ; le plafond de la nef principale est voûté, orné de caissons et de pendentifs, et couvert de

couleurs brillantes, comme les plafonds sarrasins[1]. »

De la même époque que cette chapelle si remarquable, qui fut l'œuvre collective d'architectes grecs et arabes[2], datent l'église de la *Maggione*, érigée en 1150, par Matteo, de Salerne, chancelier de Sicile pendant la minorité de Guillaume II, et celle de *San-Giovanni degl'Eremiti*, terminée vers 1132, que distingue un caractère tout à fait oriental. Près de la cathédrale, on remarque aussi le couvent de *San-Salvadore*, dont Robert Guiscard jeta les fondements et auquel le roi Roger fit faire des additions considérables. Mais de tous les édifices religieux de la ville, dont la fondation remonte à l'époque normande, le plus important est le dôme que construisit l'archevêque Gauthier Offamilio, qui, après avoir été le précepteur du jeune Guillaume II, avait échangé le titre de doyen d'Agrigente pour le siége métropolitain de Palerme. Par une de ces transformations si fréquentes dans les monuments que nous décrivons, le dôme fut commencé, en 1166, sur les ruines d'une mosquée, que les Arabes avaient eux-mêmes élevée sur l'emplacement de l'ancienne cathédrale. Depuis l'année 1185, époque où il fut achevé et consacré, le temps et les révolutions ont amené bien des changements dans cet édifice, tel qu'il fut élevé au douzième siècle. Toutefois, ce qui en subsiste, c'est-à-dire l'extrémité orientale, et une partie de

1. Nous avons cru devoir emprunter cette description fort exacte de la Chapelle palatine au *Voyage en Sicile*, de M. Félix Bourquelot, ouvrage écrit avec autant de soin que d'érudition.

2. Parmi plusieurs chartes fort curieuses que possède l'*Archivio* de Palerme, et relatives à la Chapelle palatine, il en est une qui contient l'acte de fondation donné par le roi Roger. Cet acte est brodé d'or sur une étoffe de soie couleur de pourpre.

l'aile méridionale où l'on voit des fenêtres à ogives, suffit pour donner une idée du plan et du style primitifs. Le reste de l'église remonte à diverses époques, notamment au quatorzième siècle et au quinzième.

La façade principale n'est pas, selon l'usage, orientée au couchant; elle est placée sur le flanc méridional, et la construction en remonte à 1426. En avant se dessine un atrium de forme élégante, composé de trois arceaux ornés d'arabesques, et dont les murs sont couverts d'inscriptions latines et arabes. Quant aux murailles soutenant l'église elles sont, à l'extérieur, richement ornées, et les espèces de créneaux qui leur servent de couronnement donnent au monument un aspect quelque peu féodal. L'intérieur, qui est fort simple, se compose de trois nefs séparées par des piliers flanqués, chacun, de quatre colonnes de granit égyptien. Au dessus de la nef centrale et des collatéraux s'élevaient des coupoles rappelant la forme orientale. De belles fresques et des sculptures en bois servaient à décorer le chœur où se lit l'inscription célèbre qui désigne l'église de Palerme comme le premier siége épiscopal de la Sicile, et comme le lieu du couronnement des souverains [1]. Outre le sarcophage dans lequel sont déposés les restes de sainte Rosalie, patronne de la ville, le dôme de Palerme renferme plusieurs tombeaux de princes et de princesses appartenant aux deux races normande et souabe. Citons, d'abord, celui de Roger II, mort en 1154, et qui consiste en une auge de porphyre surmontée d'un toit que soutiennent des colonnes recouvertes de mosaïques et de plaques en marbre blanc. Remarquons aussi ceux de Henri VI, le tyran de la Sicile, et de sa femme Constance, fille de

1. PRIMA SEDES, CORONA REGIS ET REGNI CAPUT.

Roger II, morte en 1198. Ces tombeaux sont en porphyre, aussi bien que le sarcophage contenant la dépouille mortelle de l'empereur Frédéric II.

Ce sarcophage a la forme d'une urne oblongue de grande dimension, reposant sur des lions qui tiennent entre leurs pattes des têtes de vaincus. Le couvercle est orné de plusieurs figures; dans le triangle placé à l'extrémité de l'urne s'épanouit une large rose; plus bas se dessine une tête de lion ayant un anneau dans la gueule. Au pied, une couronne, emblême d'une grande puissance qui n'est plus, et une croix, symbole de la foi religieuse pour laquelle le prince, frappé plusieurs fois des anathèmes de l'Église, affecta pendant sa vie un scepticisme si contraire aux croyances de son époque. Le dôme ou toit qui recouvre le monument est soutenu par six colonnes, d'un style élégant, élevées sur trois marches, et dont les chapiteaux sont ornés de feuillages et de fleurons finement sculptés. Sur le tombeau on lisait autrefois une épitaphe, qui, par la forme, appartient au treizième siècle, mais qui, par le fond, rappelle les sentences de la philosophie antique sur les coups inévitables de la mort. L'épitaphe s'applique bien, d'ailleurs, aux principes et aux actes de ce roi, libre-penseur égaré dans le siècle de saint Louis, et dont le tombeau ressemble plutôt à un petit temple païen qu'à une sépulture chrétienne de l'année 1250.

Dans la même chapelle de la cathédrale de Palerme, à côté de l'empereur Frédéric II, repose Constance, sa première femme, morte en 1222. Oubliant ou pardonnant, au fond de la tombe, les cruelles amertumes dont son mariage avait été suivi, la défunte rappelle elle-même, dans le distique formant son épitaphe, qu'après avoir été reine de Sicile, elle eut le bonheur de parta-

ger avec son mari le diadème impérial. Ce fut pendant une absence de Frédéric, qui, en ce moment, avait, à Véroli, une entrevue avec le pape Honorius II, que Constance mourut dans la ville de Catane où il l'avait quittée peu auparavant. A son retour, il lui fit célébrer de magnifiques funérailles à Palerme, où le corps de la reine fut inhumé parmi les sépultures royales, dans un sarcophage antique, décoré par la main d'un artiste grec. On y voit représentée une chasse d'une exécution remarquable, et dont tous les personnages, aussi bien que tous les détails, sont d'une parfaite conservation. Comme pour contraster avec ce monument, d'origine évidemment païenne, une autre tombe rappelant, au contraire, les traditions de l'art chrétien au treizième siècle, attire aussi les regards dans la chapelle consacrée à la sépulture des princes normands et souabes. Elle renferme les restes du duc Guillaume, dont la statue est représentée couchée, les mains jointes, et revêtue, en signe d'humilité, d'un habit de religieux mendiant. L'épitaphe, bien différente de celle de Frédéric II, témoigne des sentiments religieux du prince défunt, car il réclame en faveur de son père plus encore que pour lui-même, cette aumône de la prière qu'on ne doit jamais refuser aux morts [1].

Avant de quitter la cathédrale de Palerme, qui nous a rappelé le souvenir de tant de personnages historiques, jetons un dernier coup d'œil sur l'ensemble et l'aspect général du monument. Mélange d'architecture normande et d'ornementation mauresque, l'extérieur est couronné d'un long feston d'arabesques découpant, sur

1. DUX GUILLELMUS ERAM, REGIS GENITUS FREDERICI
QUI JACET HIC, PRO QUO CHRISTUM ROGETIS, AMICI.

un ciel lumineux, leurs dentelures à jour et leurs capricieuses combinaisons. Au lieu de noircir avec les années, comme il arrive dans nos contrées occidentales, les pierres du dôme de Palerme, grâce au merveilleux climat de la Sicile, ont pris, sous l'action du temps et du soleil, une teinte chaude et dorée d'un effet admirable. Cette teinte, qu'on retrouve sur beaucoup d'autres monuments, donne particulièrement aux églises comme un reflet d'éternelle jeunesse, en harmonie avec l'éternelle beauté de la religion, dont elles célèbrent les mystères et les solennités. Rien n'y rappelle l'aspect sombre de nos vieilles cathédrales, dont la masse grandiose, mais sévère, semble écraser notre petitesse, et qui nous inspirent un vague saisissement, quand nous voyons s'en dérouler les profondeurs, vastes et ténébreuses, comme celles d'une forêt. Tout, au contraire, dans les églises méridionales, que la nature se plaît à parer et à illuminer, respire un air de fête perpétuelle. Tout s'y réunit à merveille pour répondre à la foi exaltée de populations pleines d'ardeur et d'enthousiasme, qui aiment avant tout, dans le culte, et les pompes extérieures et les images sensibles.

II

Après Roger II, son fils, Guillaume Ier, surnommé le Mauvais, signala également son règne par la construction de plusieurs monuments d'architecture religieuse et militaire. On lui doit aussi les importantes modifications exécutées au palais de la Ziza[1], touchant à Palerme,

1. Le nom de *Ziza* vient, s'il faut en croire certains étymolo-

édifice qu'on croit généralement avoir été bâti par les Arabes, mais qui, selon quelques antiquaires, est entièrement d'origine normande. Malgré les dégradations qu'il a subies, ce palais avec lequel a beaucoup de rapports celui de la Cuba, situé sur la route de Monreale, offre un intérêt tout particulier pour la science archéologique, à cause de l'emploi de l'ogive dans sa construction qui, d'après l'opinion la plus générale, remonterait au dixième siècle. Or, c'est en se fondant sur ce fait que les archéologues de l'autorité la plus grave, ont soutenu que le système ogival était né en Orient, et avait été adopté par les Arabes pour les monuments qu'ils bâtirent en Sicile, aussi bien qu'en Afrique et en Espagne.

Sans entrer dans la question, si longuement controversée, des origines de l'ogive, contentons-nous de dire que, d'abord, rien ne prouve que les palais de la Ziza et de la Cuba soient réellement du dixième siècle, et qu'ils aient été bâtis entièrement par les Arabes. En admettant même cette double hypothèse, il est probable qu'au temps de la domination normande, les travaux de restauration, entrepris sous Guillaume Ier, eurent pour résultat l'introduction du style ogival que la nécessité de donner plus de solidité aux constructions, et peut-être aussi la tendance à l'innovation et au progrès, firent presque partout adopter vers la même époque. Cette supposition, en ce qui concerne la Ziza, semblerait justifiée par les retraites pratiquées dans les surfaces

gistes, de *Cérès Acesia*, à laquelle ce lieu était autrefois consacré. Une autre opinion le fait dériver d'un mot arabe signifiant *agréable* ou *fleur naissante*, étymologie justifiée par l'agrément que donnaient autrefois à ce lieu un beau jardin et une pièce d'eau voisine.

externes, avec des ogives pour couronnement, travail indiquant une restauration ou des embellissements exécutés postérieurement à la fondation primitive. Bâtis le plus souvent dans un but de défense, ou dans l'intention de cacher aux regards les mystères de la vie intérieure, les palais mauresques ne présentent au dehors que des murailles tout unies, percées de rares ouvertures, et complétement dénuées d'ornements.

Quoiqu'il en soit, la Ziza qui, sauf les parties en retraite et les panneaux à ogives indiqués plus haut, est, à l'extérieur, d'une extrême simplicité, présente, à l'intérieur, un grand luxe d'ornementation. Au centre, une porte flanquée de colonnes donne entrée dans un vestibule dont les murs sont couverts d'inscriptions cuphiques et espagnoles, et qui précède une salle carrée où l'on remarque des mosaïques représentant des personnages et des palmiers couverts de fruits. A l'extrémité de la salle, une source d'eau vive, coulant sur une série de gradins en marbre, tombe successivement dans plusieurs bassins de même matière, et répand partout une délicieuse fraîcheur. Le palais est surmonté d'une terrasse à l'orientale, bordée d'un mur en parapet, sur lequel se lit une inscription en caractères cuphiques. De là, on jouit d'une vue splendide sur Palerme, et c'est de là, aussi, que l'avare Guillaume I[er] se complaisait orgueilleusement, comme le monarque dont parle la Bible, à contempler la superbe capitale où il avait entassé les trésors, fruits de ses extorsions et de ses cruautés.

On conçoit, du reste, que ce prince, dont la dissolution des mœurs égalait la méchanceté, qui avait un harem et des eunuques à son service comme un sultan oriental, établit son séjour de prédilection au palais tout

mauresque de la Ziza. Dans cette voluptueuse retraite, inacessible à tous, il ne recevait que son indigne favori Majo, fils d'un marchand de Bari, dont il avait fait son grand-amiral et son premier ministre, et il y concertait avec lui les moyens de satisfaire ses honteuses passions en même temps que son insatiable cupidité. Majo, qui avait été d'abord notaire, puis chancelier à la Cour de Roger II, était, d'après le témoignage de Falcando, actif, éloquent, mais fourbe, habile à dissimuler ses impressions ou ses vices, d'une débauche effrénée, et d'une ambition plus grande encore[1]. Après avoir répandu le trouble dans le royaume, suscité des revers désastreux dans l'espoir d'en profiter pour s'élever à une position plus haute, le ministre de Guillaume recueillit enfin ce qu'il avait semé. Une révolte ayant éclaté en Calabre et sur plusieurs autres points contre l'odieuse tyrannie du roi et de son favori, les fils, les parents de leurs victimes se joignirent à l'insurrection. Alors le jeune Bonnello de Mistretta, que Majo chérissait comme son enfant, qu'il désirait même avoir pour gendre, devint l'instrument de sa perte. Entraîné dans le parti des mécontents, il se rapprocha des seigneurs calabrais et de l'archevêque de Palerme, qui était alors l'un des plus redoutables adversaires du premier ministre.

Majo fut prévenu de la conjuration; mais, comme le fait observer l'auteur des *Recherches sur les monuments normands*, « cet homme si ingrat refusa de croire à l'ingratitude. Il avait fait donner du poison à l'archevêque ; étonné de ne pas le voir mourir, il alla le visiter et s'informa affectueusement de son état. Ce mensonge

1. Hug. Falcand., p. 642.

fut le dernier. Comme il sortait à la tombée de la nuit, Bonnello, caché près de la porte Sainte-Agathe, s'élança sur lui et le tua de deux coups d'épée. Le roi s'irrita d'abord ; cependant, son nouveau ministre, l'archidiacre de Catane réussit à l'apaiser, et quand l'avare Guillaume tint dans ses coffres les immenses trésors de la victime, il pardonna aux meurtriers. Bonnello rentra à Palerme en triomphe, et se mit à la tête du parti aristocratique ; mais la reine et les eunuques parvinrent à le perdre dans l'esprit du roi, qui se prenait souvent à regretter Majo, *sa main droite*. Alors Bonnello conspira à son tour. Les conjurés, conduits par Simon, fils naturel de Roger, et par Tancrède, comte de Lecce, arrêtent le roi dans son palais, pillent le trésor, massacrent les eunuques et les Sarrasins, et proclament le fils aîné de Guillaume, un enfant de neuf ans. Guillaume, délivré par le peuple de Palerme, ressaisit l'autorité, tue son fils d'un coup de pied, capitule avec les rebelles, puis les accable. Bonnello est arrêté ; on lui crève les yeux, on lui coupe les nerfs des pieds ; Piazza est rasée ; Tancrède rend Butera et s'enfuit en Grèce. Mais bientôt, après avoir exercé d'horribles cruautés, Guillaume retomba sous le joug des eunuques. Uniquement occupé de ses plaisirs, il fit construire un palais qui surpassait en agréments et en magnificence ceux que Roger avait élevés. Il n'eut pas le temps d'en jouir : la dyssenterie l'enleva le 7 mai 1166. Sa mort fut tenue quelque temps cachée ; et le peuple de Palerme apprit à la fois que Guillaume le Mauvais avait cessé de régner, et que Guillaume II avait été couronné roi. »

En achevant de peindre à nos yeux le dénouement final des tragiques événements qui viennent d'être rapportés, un trait caractéristique nous montrera jusqu'à

quel point la Sicile gardait encore, sous les princes normands, l'empreinte des mœurs orientales, qu'elle avait reçue depuis la conquête arabe. Lorsque le corps de Guillaume fut porté dans la Chapelle palatine, la ville de Palerme prit le deuil, au moins en apparence, et pour se conformer à l'usage; mais les femmes sarrasines du roi défunt furent les seules qui firent voir une douleur et des regrets véritables. Pendant trois jours, elles parcoururent les rues de la capitale, vêtues de sacs, les cheveux épars, poussant des cris lamentables, ou accompagnant du son de leurs tambours les chants funèbres qu'elles récitaient[1]. Ces bruyantes démonstrations avaient à peine cessé qu'on vit paraître le nouveau roi, âgé au plus de quatorze ans, chevauchant avec grâce sur un magnifique coursier, et se présentant pour recevoir la bien-venue des habitants de sa bonne ville de Palerme. A sa vue, le peuple, qui oublie vite, ne songea plus aux maux du règne précédent, et salua d'une immense acclamation l'avénement du prince qui s'appela Guillaume le Bon.

Après Palerme, d'autres villes de la Sicile sont redevables aux princes normands de la fondation de leurs églises principales. En sortant de la capitale de la Sicile par la *Porta nuova*, on arrive, après avoir passé devant le palais de la Cuba, à l'entrée de la route qui conduit au sommet de la hauteur où Monreale est assise. Quand on gravit cette montée, au pied de laquelle eut lieu la scène violente qui fut le signal des Vêpres siciliennes, il est impossible de détacher son esprit des

1. Nobiles matronæ maxime Sarracenæ, saccis opertæ, passis crinibus. ..... ad pulsata tympana cantu flebili respondentes. — Hug. Falcand., p. 671.

phases diverses de ces sanglantes représailles, dont toute une armée de conquérants fut la victime, dont tout un peuple de vaincus se fit l'impitoyable exécuteur. L'expédition et les succès de Charles d'Anjou, la défaite héroïque de Manfred, la fin cruelle du jeune Conradin, la tyrannie d'un gouvernement oppresseur, suivie de la vengeance des opprimés, tels sont les dramatiques événements qui, d'abord, se présentent en foule à la mémoire. Mais peu à peu, devant le magnifique spectacle qui s'offre aux regards, les souvenirs pénibles se dissipent, les tragiques impressions s'effacent. La nature, cette puissante et irrésistible consolatrice, est là qui vous attire, qui vous entraîne, malgré vous, à oublier le mal et la violence, œuvres des passions de l'homme, pour admirer le beau et l'utile, œuvres de la bonté de Dieu. A mesure que l'on monte, il semble que la pensée monte aussi, et qu'elle s'élève au-dessus des agitations et des bruits de la terre.

A un détour de la route en pentes douces, que fit pratiquer, en 1550, le vice-roi Marc-Antoine Colonna, et dont les bords sont plantés de lauriers roses, on s'arrête volontiers près d'une fontaine aux eaux murmurantes, pour de là regarder tour à tour, la montagne, la plaine et la mer. D'un côté se dressent des massifs de roches granitiques, entre lesquelles s'échappent de nombreux ruisseaux, servant à rafraîchir toute une végétation des tropiques, aloès aux pointes acérées, cactus aux feuilles épineuses, figuiers sauvages étalant leurs fruits couleur de pourpre, et pins ombellifères déployant leur gracieux parasol. De l'autre côté, la vue s'étend sur une vallée immense, parsemée de plants de vignes, de moissons dorées, d'oliviers au pâle feuillage, de palmiers à la tige élancée, d'orangers, de citronniers en pleine floraison,

et au milieu de ces flots de verdure, Palerme apparaissant inclinée au pied des montagnes, inondée de lumière et couronnée de ses monuments.

A l'aspect de cette plaine à la fois si fertile et si pittoresque, aux parfums enivrants qui montent de la vallée, aux brises rafraîchissantes qui viennent de la mer, on comprend que la Sicile ait été surnommée le jardin et le grenier de l'Italie. On comprend que Rome et Carthage, pour conquérir cette riche proie, aient combattu à outrance, et qu'après elles, tant d'autres puissances se soient disputé la possession de cette île, à la beauté attrayante et fascinatrice. Mais on comprend mieux encore que Théocrite et Móschus soient nés là, qu'ils y aient modulé leurs gracieuses pastorales, et tout en se rappelant que les créations les plus charmantes du génie antique, ont été inspirées par la vue de ces beaux lieux, on regrette d'autant plus, que, faits pour le repos et le bonheur, ils aient vu trop souvent se déchaîner toutes les fureurs de l'ambition humaine.

De Palerme à Monreale, la distance est de quatre milles. De loin, à chaque tournant de la route, on aperçoit la cathédrale de cette dernière ville, et à ses pieds, l'abbaye bénédictine de San-Martino, datant l'une et l'autre du règne de Guillaume II, dit le Bon. Le roi normand, qui bâtit Monreale, voulut doter la cité nouvelle, d'une église dont la beauté supassât celle des autres monuments religieux de la Sicile. En 1174, il fit donc jeter les fondements du dôme où se trouve réuni le singulier mélange des styles normand, byzantin et arabe, mélange qui alors paraît avoir été adopté dans le pays. L'édifice était à peine achevé, que déjà sa splendeur et la magnificence de l'abbaye, qui en dépendait, étaient devenues l'objet de l'admiration de tous. Satis-

fait de son œuvre, Guillaume appela du monastère de Cava un certain nombre de religieux pour occuper la nouvelle abbaye, et une bulle pontificale la déclara exempte de la juridiction de l'archevêque de Palerme. Peu après, en 1182, le pape Lucius III érigea l'église en siège métropolitain, et l'abbé Guillaume fut élevé à la dignité d'archevêque.

La façade principale, qui n'a conservé qu'une partie du portail primitif, est décorée de riches arabesques et de brillantes mosaïques. Elle s'ouvre, au milieu, sur un intérieur à trois nefs, par une porte en bronze, dont les bas-reliefs furent, en 1186, ciselés par le célèbre Bonnano de Pise, le même qui éleva, de concert avec Guillaume Tomaso, le campanile de sa ville natale, et sculpta la porte en bronze formant la principale entrée du dôme. Vingt-quatre panneaux divisent chaque battant de la porte de l'église de Monreale, et une inscription latine, gravée au bas de l'un des compartiments, rappelle le nom de l'artiste, ainsi que la date de son ouvrage[1]. En entrant dans la basilique, on est frappé de la richesse de l'ornementation intérieure qui, partout où le regard s'arrête, resplendit d'or, de mosaïques, de marbres et de peintures. La nef centrale est séparée des deux autres par une double rangée de seize colonnes en granit oriental, reposant sur une base en marbre blanc appuyée elle-même sur un socle carré en marbre noir. L'examen attentif de l'ornementation intérieure considérée dans son ensemble peut faire croire que, selon l'opinion de quelques antiquaires, notamment de Seroux d'Agincourt, des artistes grecs ont été employés

1. Anno Domini MCLXXXVI, indictione III, Bonnanus civis Pisanus me fecit.

de préférence par le fondateur, pour décorer le plus richement possible, l'église qu'il devait placer sous l'invocation de la Vierge. En effet, dans la plupart des représentations, les personnages ont le costume byzantin, et au milieu de l'un des quatre grands arcs séparant la nef du chœur et des transepts, on distingue l'image symbolique de la Sagesse divine, — ΑΓΙΑ ΣΟΦΙΑ, — devant laquelle les archanges Michel et Gabriel sont en adoration. Mais c'est principalement dans la figure colossale du Sauveur, trônant au fond de la demi-coupole qui termine la nef centrale, que le style byzantin apparaît dans toute la majesté du caractère hiératique donné par la tradition à cette calme et solennelle figure.

Les autres parties de l'église sont aussi ornées de mosaïques qui représentent, dans une longue série de tableaux, des personnages appartenant à l'hagiographie et à l'histoire contemporaine. Malgré l'incorrection du dessin, la raideur des poses, la fixité des physonomies et des regards, tout ce monde de martyrs et de saints, d'anges et d'apôtres, de princes et de moines, semble agir et parler au spectateur. Il fait revivre à ses yeux l'Orient et l'Occident, qui viennent y confondre leurs costumes et leurs mœurs, leurs traditions et leurs croyances. Les couleurs inaltérables de ces tableaux en mosaïques, la dureté des matériaux dont ils sont composés, le caractère parfois grandiose des types invariablement consacrés par l'art byzantin, contribuent à rendre encore plus saisissant l'effet produit par ces peintures décoratives, inconnues dans nos monuments, et qu'il est impossible de se figurer sans les avoir vues. Oui, le douzième siècle est là tout entier, avec sa foi profondément religieuse, et bien indifférent ou bien aveugle, serait celui qui,

dans cette fidèle et vivante image ne saurait pas le reconnaître.

III

L'église métropolitaine de Monreale renferme des tombeaux et des inscriptions tumulaires se rapportant à la période historique qui est l'objet de cette Étude. Ainsi, sur le mur faisant suite au transept méridional, on trouve d'abord deux inscriptions dont les lettres sont composées de petites pierres noires encastrées sur un fond d'or. L'une mentionne la mort de la reine Marguerite, femme de Guillaume le Mauvais, et fille du roi de Navarre, Garcie-Ramirez. A la mort de son mari, arrivée en 1166, Marguerite fut appelée, comme régente, à gouverner le royaume pendant la minorité de son fils Guillaume II, et après avoir contribué à la fondation de l'abbaye de Monreale, aussi bien qu'à celle de deux monastères de religieuses bénédictines, elle mourut en 1184. L'autre inscription est consacrée à la mémoire de deux personnages appartenant à la même famille, Roger, duc de Pouille, et Henri, prince de Capoue. Dirigeons-nous, maintenant, vers le transept opposé, et nous y trouverons le tombeau du père des jeunes princes dont nous venons de parler. Inhumé d'abord à Palerme, dans la chapelle palatine, le corps de Guillaume le Mauvais fut transporté à Monreale où un monument en granit rouge lui avait été érigé par les soins de sa veuve Marguerite. En déposant les restes de son mari dans l'enceinte d'une église desservie par de pieux moines, elle espérait que leurs incessantes prières intercéderaient efficacement auprès de la justice divine en

faveur de celui qui avait été aussi mauvais époux que mauvais roi. La tombe de Guillaume I[er], aujourd'hui dans un complet état de dégradation, ne porte aucun nom, aucune épitaphe, comme si la mort eût voulu cacher à jamais tout souvenir d'un prince dont la mémoire est si odieuse. Près de la sépulture de son père, se trouve celle de Guillaume le Bon, si digne du surnom que lui donna la reconnaissance de son peuple, et dont le tombeau, endommagé par le temps, fut réédifié au dix-septième siècle par l'archevêque D. Louis Torrès.

Sous l'autel d'une chapelle voisine sont conservés les restes précieux d'un grand roi qui fut en même temps un saint : c'est une partie de la dépouille mortelle de saint Louis, rapportée de Tunis par son frère, Charles d'Anjou, et déposée dans la cathédrale de Monreale. L'urne qui la contenait portait autrefois cette inscription, remplacée par une autre à l'époque de la translation opérée en 1635 : *Hic sunt tumulata viscera et corpus Ludovici regis Franciæ, qui obiit apud Tonisium anno Dominicæ incarnationis MCCLXX, mense augusto,* XIII *indictionis*[1]. Depuis le treizième siècle, aucun doute ne s'était élevé sur l'authenticité de ces restes du pieux souverain qui fut le héros des dernières croisades, lorsqu'en 1843 l'attention des érudits fut attirée sur le dépôt religieusement gardé à Monreale, par suite de la découverte d'un cœur qu'on trouva enseveli dans la Sainte-Chapelle de Paris. Plusieurs savants ayant émis l'opinion que ce cœur était celui du roi saint Louis, établirent nécessairement que le cœur de ce prince n'était pas en Sicile. De là une discussion fort animée qui divisa en

1. Cette inscription est rapportée par Luigi Lello dans son ouvrage intitulé *Storia della Chiesa di Monreale*. — Roma, 1696.

deux partis l'Académie des inscriptions et belles-lettres, discussion dans laquelle entrèrent à leur tour deux archéologues siciliens, jaloux de prouver par des Mémoires dûment motivés, que l'église de Monreale possédait réellement le cœur du fils de Blanche de Castille. Pour mettre fin au débat, la docte Académie, consultée par le Ministre au sujet du cœur trouvé à la Sainte-Chapelle, répondit que dans l'état actuel des documents et de la discussion, rien n'autorisait à croire que ce cœur fût celui de saint Louis C'était prudemment fermer la lice, et enlever à l'ardeur des combattants tout prétexte pour renouveler le combat. Nous imiterons cette prudence, et sans rentrer dans une question longuement controversée, nous nous abstiendrons d'en chercher ici la solution définitive [1].

Comment quitter la belle cathédrale de Monreale, sans parler du monastère bénédictin qui en dépend? Comment ne pas donner un souvenir, et surtout un regret, à cette noble abbaye pour laquelle nous ne dissimulerons pas nos prédilections particulières, autant à cause de l'habit porté par les bons religieux qui naguère y demeuraient, que des vertus hospitalières dont ils faisaient preuve envers les étrangers? Tous ceux qui, depuis vingt-cinq ans, ont visité cette calme et splendide retraite où s'abritait le culte de l'art et de la science, joint à la pratique des plus douces vertus chrétiennes, ne peuvent avoir oublié ni l'accueil obligeant des Pères

1. Les savants français qui prirent part au débat sont: MM. Letronne, Le Prévost, Paulin Pâris, Berger de Xivrey, Quatremère et Taylor. Les érudits siciliens sont le duc Serra di Falco et le père Tarallo, prieur de l'abbaye de Monreale, auteur du Mémoire intitulé : *Sul dubbio se il cuore di San Luigi IX, re di Francia, esistesse in Monreale o in Parigi.*

bénédictins, ni la complaisance inépuisable de leur prieur, dom Jean-Baptiste Tarallo. Plein d'une solide instruction et versé dans la connaissance des deux antiquités dont sa patrie conserve de si nombreux monuments, le prieur du monastère de Monreale faisait les honneurs de sa maison avec une bonne grâce, un esprit d'à-propos qui ne se démentaient jamais, même devant des observations parfois peu discrètes. La finesse du méridional s'unissait en lui à la pétulance du Sicilien; il trouvait réponse à tout, sur les questions les plus diverses, et quand, par hasard, il gardait le silence, sa figure, son regard et ses gestes continuaient de parler. Il montrait un légitime orgueil à rappeler l'ancienne splendeur de son abbaye et de son ordre. S'il regrettait justement que cette splendeur fût bien éclipsée, le souvenir du passé ne lui inspirait contre le présent aucune récrimination amère ou violente.

Plus riche encore que la bibliothèque du monastère de San-Martino de Palerme, la précieuse collection de livres et de manuscrits appartenant à l'abbaye de Monreale, offrait aux moines, comme à ceux qui venaient la consulter, une source abondante d'études et de renseignements. Entr'autres documents historiques, on y remarquait une importante série de diplômes grecs, arabes et latins, donnés par les princes normands, les empereurs d'Allemagne et les souverains pontifes. Le père Tarallo, à l'époque où rien n'était venu encore troubler la paix intérieure des communautés monastiques, s'occupait activement de transcrire et d'annoter ces pièces, avec l'intention de les publier aussitôt que les circonstances le lui permettraient Qu'est-il résulté de cette intention si louable, si digne d'un bénédictin? Qu'est devenu, aujourd'hui que le séquestre est

mis sur tous les biens et immeubles, comme sur toutes les collections imprimées ou manuscrites appartenant aux couvents d'Italie et de Sicile, qu'est devenu l'intéressant recueil entrepris par l'aimable et savant prieur de Monreale? Nous l'ignorons absolument. Jusqu'à présent, les questions posées par nous, dans une correspondance engagée à ce sujet, sont demeurées sans résultat. Puisse ce travail, qui eût servi d'utile complément à la nombreuse collection de chartes grecques faite par le père Kalefati, ex-préfet des archives du Mont-Cassin, n'être pas du moins perdu entièrement pour la science historique. Ce vœu, tout sincère de notre part, et que nous formons aussi pour un travail semblable commencé au monastère de Cava, sera partagé, nous n'en doutons point, par tous les amis des lettres et de l'érudition bénédictine.

En descendant de la bibliothèque, il convient d'aller respirer sous le cloître de l'abbaye, l'un des plus vastes, des plus beaux qui se puissent voir au monde. Les cloîtres de Saint-Jean-de-Latran, de Saint Paul-hors-des-Murs et de Sainte-Scholastique de Subiaco, sont admirables sans nul doute; mais ils sont inférieurs à celui de Monreale, sous le rapport de l'ensemble et des détails, de la grandeur et de l'effet. Qu'on se figure quatre immenses promenoirs, disposés en carré, et reliés par une suite d'arcades en ogives rappelant la courbure orientale. Ces arcades sont soutenues par deux cent seize colonnes accouplées, dont le nombre n'est égalé que par l'infinie variété des formes et la richesse élégante de l'ornementation. Elles sont, de deux en deux, ornées de mosaïques, les unes découpées en losanges, les autres fleuronnées de rosaces. Celles-ci montrent des cannelures à l'antique; celles-là se tordent en spirales capri-

cieuses, et presque toutes portent des incrustations de marbres rares et de pierres précieuses, ce qui donne à cette longue file de fûts miroitants un aspect vraiment féérique. Les chapiteaux, décorés d'après le style du douzième siècle, mais fouillés avec un grand soin, ne sont pas moins variés que les colonnes qu'ils surmontent. Personnages de l'époque, scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament, animaux réels ou fantastiques, feuillages, fleurs et fruits, y ont été représentés avec une verve expressive et une fécondité d'imagination prodigieuses. C'est toute la foi, toute la poésie du temps sculptées sur la pierre.

Le vaste espace renfermé dans cette quadruple rangée d'arcades, n'a rien qui rappelle l'aspect sévère des préaux de nos anciens cloîtres. Au lieu de sombres massifs de buis, au lieu de cyprès funéraires, se dressant autour de tertres gazonnés qui recouvrent des tombes, l'intérieur du cloître de Monreale offre à l'œil charmé un parterre délicieux, ombragé de myrtes et d'orangers, dans lequel la verdure et la fraîcheur de la végétation sont entretenues par des fontaines dont les eaux, s'élançant en gerbes, retombent dans des vasques de marbre. Ajoutons qu'en voyant ce jardin entouré d'arcades dessinées à la mauresque, en admirant ces fleurs, ces eaux, ces cascades, on oublie presque la destination du lieu pour se croire transporté dans l'intérieur d'un palais arabe. Aussi, croyons-nous volontiers que, sous le merveilleux cloître de Monreale, l'imagination de plus d'un voyageur a pu s'abuser au point d'y rêver et d'y voir, comme l'un d'eux nous le disait, une sorte d'Alhambra monastique. Hâtons-nous de dissiper cette impression toute profane, en rappelant, à l'endroit même où elle se conçut et se réalisa, la pieuse pensée

qui inspira la fondation du monastère. Si tout monument a son histoire, tout cloître a sa légende, et voici celle de la magnifique abbaye édifiée par le roi normand Guillaume le Bon.

Au XII[e] siècle, l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui était désert et couvert de bois, dans lesquels les successeurs de Robert Guiscard se plaisaient à poursuivre les bêtes sauvages. Un jour que Guillaume, fatigué de la chasse, s'était reposé et endormi sous un arbre, la mère du Sauveur lui apparut en songe, au milieu d'un nuage lumineux. Après avoir loué la piété dont lui-même et sa mère avaient fait preuve en fondant des églises et des monastères, elle lui ordonna d'élever une basilique en son honneur au lieu où le sommeil était venu le surprendre. Guillaume était trop religieux pour ne pas obéir immédiatement, et secondé par les dons personnels de sa mère Marguerite, il s'empressa de jeter les fondements de l'église qui fut, comme on l'a dit déjà, commencée au mois de décembre de l'année 1174. Quant à la situation du monastère qu'il fit bâtir presqu'en même temps, elle ne pouvait être mieux choisie. De la galerie et de la terrasse d'où le regard domine à la fois Palerme, sa riche campagne et la Méditerranée scintillant de mille feux sous les rayons du soleil, on découvre une vue au moins aussi admirable que celle de la Chartreuse de San-Martino, à Naples. Ce n'est donc pas sans déplaisir et sans regret que l'on s'éloigne d'un séjour si calme et si beau, aujourd'hui complétement désert, et vide de ses anciens habitants. Il serait peut-être difficile de s'en consoler, sans la douceur du souvenir qu'il vous laisse, et sans la distraction perpétuellement offerte au voyageur sur un sol où germe, comme une mois-

son de pierres, une si prodigieuse quantité de monuments[1].

IV

De Monreale, allons maintenant visiter la cathédrale de Messine qui, commencée par le comte Roger, en 1098, fut achevée sous le roi Roger II, son successeur. Percé de trois portes ogivales, le grand portail est bâti en marbres de couleurs différentes, et décoré de mosaïques, de peintures qui recouvrent toute la surface des tympans. Des colonnes richement sculptées, des pinacles à crochets, des statuettes, des bas-reliefs ajoutent de nombreux détails à l'ensemble de l'ornementation. Sur les parties latérales de l'édifice on voit se prolonger des lignes en marbres, alternativement noirs et blancs, et qui ne laissent que trop bien apercevoir les restaurations maladroites exécutées à diverses époques. Des fenêtres cintrées, dans le style mauresque, éclairent les transepts, et des colonnes surmontées de chapiteaux romans y rappellent une architecture toute différente. On retrouve aussi des zigzags normands sur l'architrave et sur l'imposte des fenêtres absidales. L'intérieur, offrant

1. Peu de temps avant d'écrire ces lignes sur l'inépuisable richesse archéologique de la Sicile, nous avions appris qu'à Palerme même, on venait de découvrir des restes considérables d'une magnifique villa romaine. Des fresques, d'une fraîcheur et d'une perfection de travail supérieures à celles de Pompéi, avaient été mises à jour, ainsi que de superbes mosaïques représentant *Neptune voguant sur les eaux* et *Orphée charmant les animaux féroces de la Thrace*.

le plan d'une croix latine, est divisé, de chaque côté, par vingt colonnes antiques assez mal assorties, et sur lesquelles le temps a imprimé plus d'une trace de ses ravages. Des mosaïques exécutées au quatorzième siècle par les soins de Frédéric Ier d'Aragon et de l'archevêque Guidotto de Tabiatis décorent les demi-coupoles des absides. Outre les figures du Sauveur et de la Vierge, d'anges et de saints, ces mosaïques représentent les images des donateurs, le roi Frédéric et l'archevêque Guidotto, personnages auxquels se joignent plusieurs princes de la famille d'Aragon.

Après avoir visité la cathédrale de Messine, le voyageur qui recherche toutes les impressions causées en même temps par la vue des chefs-d'œuvre de l'art et des grandes scènes de la nature, n'oubliera pas, dans ses explorations, l'église des religieuses grégoriennes. Il y admirera de belles mosaïques dont l'étude ne pourra que l'intéresser, et surtout un magnifique tableau d'Antonello de Messine, représentant la Vierge avec l'Enfant Jésus. On le regarde comme l'un des premiers ouvrages de cet excellent peintre du quinzième siècle, qui appliqua si bien les procédés mis en usage par Jean de Bruges, et dont les œuvres, aussi rares que vivement recherchées, suffisent à faire la gloire de la ville où il prit naissance. Devant l'église, et du haut du perron élevé par lequel on y arrive, la vue s'étend sur un site admirable. D'un côté, Messine s'élevant en amphithéâtre au bord de la mer, de l'autre, le détroit du Phare, les rivages de l'Italie et les montagnes de la Calabre qui forment, en s'étageant, le fond du tableau. La forme demi-circulaire de son port et la courbe gracieuse que dessine la côte jusqu'à la pointe du cap Pélore, justifient toujours le nom de *Zanclé* que Messine reçut des colons de Cumes,

ses premiers fondateurs[1]. Dans l'antiquité, comme dans les temps modernes, son port sûr et commode, que protége une langue de terre appelée par les habitants *Bras-de-saint-Renier*, ne cessa d'être le plus fréquenté de toute la Sicile.

Si la position avantageuse de Messine a contribué au développement de son commerce, elle l'a exposée aussi, en tout temps, aux premières attaques des conquérants étrangers qui vinrent envahir la Sicile. Occupée tour à tour par les Carthaginois et les Romains, les Vandales et les Goths, elle avait passé de la domination des Grecs à celle des Arabes, lorsque l'intrépide Roger vint l'arracher au joug violent des Infidèles[2]. Aujourd'hui encore le souvenir de cette délivrance est célébré tous les ans, à Messine, par une fête populaire appelée la *Vara*, et qui a lieu le 15 du mois d'août, jour de l'Assomption. Dans cette solennité, à laquelle assistent toutes les autorités de la ville, le clergé, les moines et les confréries, dont une immense population accompagne le cortége, on représente, en même temps, d'une manière symbolique, l'Assomption de la Vierge et le triomphe du chef normand sur le prince arabe Griffon. Sur un char, d'une hauteur prodigieuse et divisé en plusieurs plates-formes,

1. Le nom de *zanclé* vient d'un mot grec qui signifie *faucille*. D'après quelques auteurs, ce nom rappellerait la tradition suivant laquelle Saturne aurait laissé tomber sa faux en Sicile, et par là, rendu le sol si fécond. Dans son poëme, Silius Italicus rappelle cette tradition qui, selon Macrobe, n'est que le symbole de la prodigieuse fertilité de l'île.

2. Voir dans les Recueils de Baluze et de Muratori la relation de la délivrance de Messine, ayant pour titre : *Brevis historia liberationis Messanæ à Sarracenorum jugo per comitem Rogerium Normannum, anno* MLX.

différentes scènes figurent la mère du Sauveur expirant au milieu des Apôtres; puis, transportée au ciel par les anges, et là, remise par eux entre les mains de Dieu le père. Viennent ensuite deux statues en bois, de grandeur colossale, représentant Roger et Griffon, à la suite desquels on voit un chameau que, suivant la tradition, le chef arabe montait dans son dernier combat.

Après Messine, allons rapidement explorer, non loin des ruines de l'ancienne Tyndaris, la ville épiscopale de Patti, et, dans sa cathédrale, nous trouverons deux sarcophages antiques contenant les restes de deux femmes du comte Roger. La première, fille du comte de Mortain, portait le gracieux nom de Delicia[1]. Ce fut en 1063 que le conquérant de la Sicile vint l'épouser en Calabre, comme pour célébrer, par ce mariage, la réduction de la place importante de Traïna, tout récemment soumise à ses armes. Mais peu après, il était contraint de repasser le détroit pour secourir la garnison normande qu'il avait laissée dans la forteresse de Traïna, et que pressait vivement la population grecque de la ville, réunie aux Sarrasins. La chronique de Geoffroy de Malaterra nous apprend que Roger, dans ses vieux jours, aimait à raconter, avec le secret plaisir qu'on éprouve à rappeler les maux qu'on ne ressent plus, les rudes privations qu'il avait eu à supporter pendant ce siége. Telle était la détresse des Normands, que le comte et sa jeune femme, qui avait voulu le suivre et partager ses périls, manquèrent des choses les plus nécessaires. « Ils étaient dénués de vêtements à ce point, dit le chroniqueur, qu'ils ne possédaient plus qu'une seule cape, dont l'un

1. Quelques auteurs la désignent aussi sous le nom d'Eremburge.

ou l'autre se servait alternativement, selon qu'il en avait un plus urgent besoin. La jeune comtesse, sans laisser échapper une plainte, éteignait la soif qui la dévorait avec de l'eau impure, et apaisait sa faim avec des larmes[1]. » Dissimulant ses souffrances et relevant le courage des autres par son air calme et serein, chaque jour, cette fille d'un grand seigneur de Normandie, en était réduite à préparer elle-même une vile nourriture pour son mari et ses compagnons affamés.

A la fin, la santé de Délicia ne put résister à tant de privations et d'épreuves. Comme il n'y avait plus de vivant en elle, selon l'expression de la chronique, que la seule force de son cœur, elle chancelait et tombait à chaque pas qu'elle faisait dans l'intérieur du château. En la voyant ainsi dépérir sans parler de ses souffrances, en voyant la vie échapper peu à peu à ce pauvre corps épuisé, Roger qui avait tout supporté jusque-là, ne prit plus conseil que de son désespoir. Il rassembla les siens dans la grande cour de la forteresse, et leur proposa de tenter une sortie qui devait ou assurer le salut de tous, ou leur faire trouver, en combattant, une mort digne de leur bravoure. Au point du jour le signal est donné, et les Normands s'élancent hors de la citadelle. Une fois aux prises avec les Grecs et les Sarrasins, ce n'étaient plus des hommes, c'étaient des lions poussés par la faim, rugissants et terribles. Dans cette sortie, le cheval de Roger ayant été tué, le vaillant comte chargea la

1. Vestium etiam tanta penuria illis erat, ut inter comitem et comitissam non nisi unam capam habentes, alternatim, prout unicuique major necessitas incumbebat, eâ utebantur.... Sed juvencula comitissa sitim quidem aquâ extinguebat, famem verò non nisi lachrymis refrenare sciebat. — Galfrid. Malat., CXXIX, p. 566.

selle sur ses épaules, parce qu'il ne voulait pas la laisser comme un trophée aux mains des infidèles. Alors, le visage sans cesse tourné vers les assaillants, marchant à reculons en faisant tournoyer son épée qui abattait ses adversaires comme la faux abat les épis, il rentra fièrement dans le château, suivi de ses guerriers, pourvus en abondance de vivres et de munitions.

Pendant cette journée, dont le récit rappelle celui des combats homériques, « la seule main de Roger, ajoute Geoffroy de Malaterra, parvint, avec l'aide de Dieu, à faire un si grand carnage de ses ennemis, que leurs cadavres, étendus de tous côtés autour de lui, jonchaient la terre, ainsi que des branches d'arbres, brisées par le vent, dans une épaisse forêt[1]. » Une nouvelle sortie, favorisée par une nuit obscure, amena enfin la délivance de la ville et de la forteresse. Surpris dans leur camp, sur plusieurs points à la fois, les Grecs et les Sarrasins furent incapables de se défendre, et beaucoup d'entr'eux passèrent du sommeil à la mort.

Outre le tombeau de la comtesse Délicia, la cathédrale de Patti renferme celui d'Adélasie de Montferrat, que le comte de Sicile épousa en 1089, après avoir vu mourir tous les enfants nés de son précédent mariage. Mère de Roger II, et chargée de la régence pendant la minorité de ce jeune prince, Adélasie seconda puissamment son mari et son fils dans les nombreuses fondations d'églises, d'évêchés et de monastères, dont leur piété se plut à couvrir toute la Sicile. A ces importants travaux, témoignages impérissables de la ferveur de l'époque, et qui avaient pour objet de purifier une terre longtemps souillée par la présence des Infidèles, la comtesse Adé-

1. Galfrid. Malat. *loc. cit.*

lasie rattacha le plus souvent son nom, comme on le voit par les chartes de fondation, au bas desquelles est apposée sa signature[1]. C'est ainsi qu'elle participa à l'érection ou à l'achèvement des cathédrales de Girgenti, de Mazzara, de Syracuse et de Catane.

Achevons cette esquisse des monuments religieux que les Normands bâtirent en Sicile, par une vue rapide jetée sur la cathédrale de Catane, dont le fondateur est ce même comte Roger, qui mêla son nom à tant de fondations pieuses, comme à tant de merveilleux exploits Pour construire en partie cette église, le comte de Sicile ordonna d'employer, selon l'usage du temps, une grande quantité de débris provenant des édifices de l'antique cité de *Catina*, fondée par une colonie grecque, sept siècles avant l'ère chrétienne. Près de la porte dite de Stésichore, à cause du tombeau de ce poëte placé non loin de là, on voit les restes d'un amphithéâtre aux proportions colossales. Élevé jadis pour les plaisirs de la colonie romaine, qu'Auguste avait envoyée à Catina, il fût ruiné plus tard par le roi goth Théodoric, qui fit servir les pierres à réparer les murailles de la ville. Comme cette immense carrière était loin d'être épuisée, on y prit aussi, au temps de Roger, les gros matériaux nécessaires à l'édification de la cathédrale, en réservant, pour l'ornementation intérieure, les colonnes et les bas-reliefs enlevés au théâtre qui se dressait au penchant de l'éminence placée au centre de la ville.

Outre ce théâtre, dont la scène, pendant l'expédition des Athéniens en Sicile, servit peut-être à Alcibiade pour amuser la population de Catane par sa spirituelle éloquence, tandis que ses compatriotes entraient par une

1. *Ego Adalasia Comitis uxor signum hoc dedi.*

porte à peine défendue, d'autres monuments antiques furent encore mis à contribution pour l'entier achèvement de la cathédrale. On peut citer notamment l'ancien édifice des Thermes, dont on retrouve, dans l'église même, des parties considérables. Parmi les substructions au-dessus desquelles ellee st bâtie, on distingue des bas-reliefs en stuc, fort intéressants au point de vue de l'art sculptural, et représentant divers sujets mythologiques, tels que, par exemple, les fêtes et le triomphe de Bacchus. Après avoir exploré ces vestiges des deux civilisations grecque et romaine, il est curieux, lorsqu'on remonte vers l'église dédiée à sainte Agathe par la piété d'un prince normand, d'y retrouver d'autres débris empruntés à l'antiquité, et dont le style contraste étrangement avec les formes de l'art chrétien au moyen âge.

Détruite en 1169 par le tremblement de terre qui engloutit une grande partie de la cité, et fit périr plus de 15,000 habitants, la cathédrale ne tarda pas à se relever de ses ruines, tant était fervent et populaire le culte voué à la sainte patronne de la ville. Cette ferveur et cette popularité ont traversé sans s'affaiblir les siècles et les révolutions, et sainte Agathe n'a cessé d'être pour Catane ce que sainte Rosalie est pour Palerme. Sa fête la plus solennelle, qui se célèbre du 5 au 10 février, rassemble, au pied de l'Etna, un concours innombrable de fidèles, qui viennent de fort loin pour se réunir aux habitants de la ville. Il faut voir alors quel enthousiasme religieux, quelles manifestations ardentes se produisent au sein de ces populations si promptes à s'exalter, soit qu'elles suivent, à flots pressés, une procession dont nul terme ne saurait peindre ni la composition, ni l'aspect, soit qu'elles écoutent, frémissantes, le panégyrique de la sainte et le récit de son douloureux supplice!

Comme aux tableaux que lui retrace de la voix et du geste l'éloquence passionnée du prédicateur, la foule s'indigne contre le préteur Quintianus, ce Verrès de l'ère des Martyrs! Quels sentiments de réprobation s'élèvent dans toutes les âmes contre ce gouverneur qui tenté par la fortune et la beauté de la jeune chrétienne, recourt, pendant la persécution ordonnée sous Décius, aux moyens les plus odieux pour assouvir sa cupidité et sa passion!

En vain, voulant triompher de la pudeur et de la foi de sa victime, Quintianus fait enfermer Agathe dans une maison infâme, et de là dans une prison; en vain il la livre aux bourreaux qui lui tenaillent et lui brûlent les deux seins, il ne peut arracher à la vierge que ce cri d'une héroïque indignation : « Tyran, n'as-tu donc pas sucé les mamelles d'une mère? » Quelques jours après, suivant la légende, le cruel préteur, furieux d'apprendre qu'à la suite d'une vision qu'elle avait eue, les blessures de la sainte avaient été guéries tout à coup, ordonna que son corps, dépouillé de ses habits, fût roulé sur des charbons ardents mêlés à des fragments de vases brisés. La nuit suivante, la jeune martyre, dont la constance dans les tortures avait excité la pitié et l'admiration des païens eux-mêmes, rendait son âme chaste à Dieu. Après sa mort, subie en l'an 251, son corps fut pieusement conservé à Catane; mais, vers 1040, les Grecs, jaloux de posséder de telles reliques, les transportèrent à Constantinople. Plus tard, la ville qui avait vu naître et périr la sainte, rentra en possession de ce précieux dépôt, conservé jusqu'aujourd'hui dans le sépulcre que possède l'église des dominicains de Sainte-Marie[1].

1. Le récit de la translation du corps de sainte Agathe, de

V

A l'exemple de son oncle Roger, Simon, comte de Policastro, voulant bien mériter de la religion, fonda à Nicolosi, près de Catane, le monastère bénédictin de Saint-Nicolas d'Arena. Élevé en 1156, sur les flancs même de l'Etna, et à l'extrémité de la zône habitable, il resta là, pendant bien des siècles, au milieu de ce désert volcanique, comme une oasis toujours ouverte à ceux qui venaient y chercher un refuge. Il ne fut abandonné par les moines qu'à la suite de la terrible éruption de 1669. Plus désastreuse encore que toutes les précédentes, cette éruption se fit jour par deux nouveaux cratères. Durant trois mois, ces gouffres vomirent une telle quantité de lave, qu'une double montagne en fut formée. Puis, le torrent de feu, après avoir détruit une partie de Catane, parcourut un espace de six lieues avant d'arriver jusqu'au rivage, d'où, s'étendant sur une largeur de 600 mètres, il se précipita dans la mer et y éleva une espèce de môle volcanique. Délaissant alors un séjour qu'ils ne pouvaient plus habiter, les bénédictins de Saint-Nicolas, qui se rattachent à la congrégation du Mont-Cassin, fixèrent leur demeure dans le magnifique couvent reconstruit à Catane à la fin du dix-septième siècle. A l'intérieur, comme au dehors, l'aspect architec-

Constantinople à Catane, a été écrit par Maurice, évêque de cette dernière ville. Les reliques de la sainte furent, d'après ce récit, enlevées secrètement par Gislebert et Gosselin, l'un français, l'autre calabrais d'origine, qui alors séjournaient à Constantinople. — Cf. *Acta sanct.* ap. Bolland., Februar. t. I, f° 637-638.

tural du monastère semble indiquer un palais plutôt qu'une habitation de moines. L'église, qui est fort étendue, est couverte, sur toutes ses surfaces, de ces peintures à effet, où l'école napolitaine prodigue tant les couleurs et les personnages. Au-dessus de l'intersection des transepts s'élève une vaste coupole, la plus haute de celles qui dominent la ville. Les promenoirs des cloîtres déroulent à perte de vue leurs élégantes arcades. A la hauteur du second étage se dessine un jardin planté sur une épaisse coulée de lave qui avait envahi le premier jardin occupant d'abord un plan bien inférieur.

C'est là, dans ce singulier parterre, où la fleur croît sur les débris d'une éruption, comme l'espérance fleurit au milieu de nos ruines, que les moines, pendant les brûlantes châleurs de l'été, se réunissent pour se récréer et prendre le frais, aux heures où souffle la brise de mer. Tout, en ce coin de terre, disposé de telle sorte qu'il n'en existe point de semblable ailleurs, se prête à des impressions tour à tour charmantes, grandioses ou terribles. Le calme du lieu, les pénétrantes émanations des plantes méridionales, le feuillage toujours vert des citronniers et des orangers chargés, en même temps, de fleurs et de fruits, ne présentent-ils pas un éclatant contraste avec l'aspect de l'Etna toujours fumant, et le bruit sourd des bouillonnements qui ne cessent d'agiter l'abîme de ses cratères. Que dire aussi de l'effet saisissant que produit la montagne quand, éclairée par les rayons du soleil levant, elle projette sur toute la Sicile l'ombre de sa gigantesque pyramide? Par opposition, un autre effet non moins saisissant n'est-il pas offert le soir lorsque, des hauteurs de Catane, on contemple les derniers feux du soleil qui, avant de s'éteindre, répand une teinte rosée sur la cîme noircie du vol-

can, et répète au loin, sur les eaux de la mer, le perpétuel incendie de l'Etna? Certes, de pareils spectacles sont plus que suffisants pour distraire les yeux, pour élever l'intelligence, et, jusqu'au fond d'une retraite monastique, satisfaire au double besoin d'activité qu'éprouvent et nos sens et notre âme! Ajoutons que les religieux pouvaient trouver bien des sujets d'utiles et d'agréables études dans une belle bibliothèque de 15,000 volumes, aussi bien que dans le Musée formé, en 1758, par deux savants bénédictins, et renfermant une riche collection de bronzes, de sculptures antiques et de vases gréco-siciliens.

Nous n'avons pu connaître assez les moines de Saint-Nicolas de Catane, pour affirmer si, pendant la dernière période qui précéda la suppression de leur communauté, ils étaient restés strictement fidèles aux laborieuses traditions de l'Ordre, et aux exemples de leurs devanciers. Durant les âges chrétiens, la Sicile monastique eut, comme l'Italie, son temps de sainte ferveur, de glorieux combats et de vertus héroïques. Depuis le jour où saint Placide et ses compagnons, après y avoir porté la règle de leur maître, y périrent sous le fer des Barbares, plus d'un moine se proposa pour modèles ces généreux martyrs de la pénitence et de la foi. « Les enfants de saint Benoît, dit l'auteur des *Moines d'Occident* au sujet de Placide, de ses deux frères et de leur jeune sœur Flavie, torturés à Messine par des pirates sarrasins, « les enfants de saint Benoît inauguraient ainsi la longue série de leurs luttes et de leurs victoires. Le sang de Placide arrosa les semailles de l'Ordre en Sicile, où sa moisson a été jusqu'à nos jours si abondante. » Arrêtés au sixième siècle, dans leur premier épanouissement, les germes de cette moisson finirent

par reprendre vie et racines dans le sol qui les avait reçus. Quand, après la domination arabe qui eut pour résultat la destruction de tous les monastères siciliens, les Normands relevèrent dans l'île les églises et les communautés, il s'y manifesta un redoublement de zèle pour la vie religieuse. L'institut bénédictin, notamment, y revit de beaux jours, et, pendant longtemps, une exacte discipline fleurit dans de nombreux couvents d'hommes et de femmes. Mais peu à peu, sous l'influence énervante du climat, de la richesse et de l'oisiveté, le relâchement pénétra sous les cloîtres qui avaient été l'asile de la prière, du travail et de la perfection chrétienne.

A partir du dix-septième siècle, des bâtiments splendides, des sanctuaires fastueusement décorés remplacèrent les vieilles abbayes construites dans le style roman ou ogival, demeures austères, dont l'apparence et les dispositions convenaient si bien à l'exercice régulier des devoirs monastiques. A Saint-Nicolas de Catane, comme ailleurs, le bien-être et le luxe, ces deux premiers-nés de la civilisation moderne, ayant succédé à la rude sévérité des anciennes mœurs, il fut bien difficile, sans doute, de vivre simplement dans une maison où tout rappelait l'abondance et la richesse[1]. Dans ce monastère ainsi transformé en palais, les murailles seulement n'avaient pas changé. L'esprit du siècle s'y était introduit en même temps, et l'aspect élégant et mondain de l'intérieur laissait deviner que la règle austère importée par saint Placide y avait subi les effets, trop souvent

1. Les bénédictins de Catane, avant la suppression, possédaient un revenu annuel de 500,000 francs. Ceux de Palerme et de Messine étaient moins riches, mais ils avaient aussi des biens considérables.

inévitables, du temps et des révolutions. Comme le personnel de la communauté se recrutait surtout parmi les branches cadettes d'une noblesse plus riche en parchemins qu'en revenus, ces fils de patriciens, en prenant l'habit de saint Benoît, pouvaient avoir une vocation sincère; mais cette vocation n'était pas toujours affermie en eux par de fortes études jointes à de longues et solides épreuves. Toutefois, quelle que pût être la situation morale et intellectuelle des monastères siciliens à l'époque de leur suppression, les membres de ces communautés, ne relevaient, comme tous les hommes, que du jugement de leur conscience et de celui de Dieu. Aucune puissance humaine n'avait donc à prononcer sur leur sort, et ne devait encore moins s'arroger le droit de violer en eux le respect dû à la liberté individuelle, à la solennité des vœux et au grand principe de l'association.

Pour être plus justes à leur égard que ceux qui les ont condamnés ou qui les condamnent encore, remarquons d'ailleurs que certains reproches adressés aux bénédictins de Catane et à leurs confrères de Sicile, s'appliquaient à la forme bien plus qu'au fond même des choses. Chez eux, telle manière d'être, par exemple, qui pouvait sembler étrange ailleurs, n'avait rien d'extraordinaire à Catane, car elle provenait des habitudes du sicilien, nullement de l'irrégularité du moine. Un fait vient aujourd'hui, en couvrant quelques défaillances, relever ces religieux aux yeux de tout homme de cœur : c'est leur ferme attitude avant comme après la persécution. Habitués à l'existence large et facile qu'assure une grande fortune, dont le principal avantage consiste, non pas toujours à vivre dans l'abondance, mais bien à la répandre autour de soi, les bénédictins de

Saint-Nicolas, à la veille d'être supprimés, ne paraissaient pas plus s'inquiéter des bruits du dehors que des perpétuels grondements de l'Etna au pied duquel leur maison est placée. Etait-ce de leur part une illusion entretenue par l'insoucieuse mobilité du caractère national? Etait-ce plutôt un sentiment de dignité personnelle, joint à la crainte de faire partager à leurs hôtes et à leurs amis des alarmes qu'une convenance délicate les engageait à dissimuler? Toujours est-il, qu'en apparence, rien ne semblait avoir troublé, dans leur âme, une quiétude, une sérénité inaltérables comme la pureté du ciel suspendu sur leur tête. Dans ce calme. avant-coureur de l'orage, qui nous faisait tout redouter pour eux, ils rappelaient involontairement à notre souvenir la situation de nos religieux de Saint-Maur, peu avant la grande commotion qui brisa aussi, sur notre sol, le vieil arbre bénédictin que, douze siècles auparavant, y avait planté, comme en Sicile, l'un des disciples bien-aimés de saint Benoît.

Nous terminons ici l'étude des monuments historiques, qui, en Italie et en Sicile, rappellent encore le souvenir de la domination normande. Quelqu'étendue que soit l'énumération qui précède, il en est plusieurs dont nous n'avons point fait mention, soit parce que les moyens nous ont manqué pour les voir ou pour les décrire, soit parce que les transformations auxquels ils ont été soumis leur ont complétement enlevé leur caractère primitif. Si dans la description que nous en avons donnée, nous nous sommes occupé beaucoup plus des édifices religieux que de ceux qui se rattachent à l'architecture militaire, c'est que les premiers, objet de la vénération de tous les siècles, ont été bien mieux conservés que les seconds. Pourquoi n'avouerions-nous

pas aussi qu'au milieu de nos recherches, une prédilection secrète nous portait plus volontiers vers l'église, asile de la paix, de la prière et de l'amour chrétien, que vers le donjon féodal, si souvent témoin de combats, de meurtres et de l'oppression de l'homme par l'homme? Cependant, malgré ces préventions instinctives, le désir de voir, si naturel à tout voyageur, nous a entraîné à visiter plus d'une de ces vieilles forteresses qui, commencées par les princes normands, furent achevées sous les rois de la maison de Souabe.

Comment, pour citer quelques exemples, n'être pas attiré par le château dell'Ovo, à Naples, et, sur d'autres points, par ceux de Lago Pesole, de Fiorentino et de Lucera? Comment oublier surtout le fier Castel del Monte, ce roi des châteaux-forts de la Pouille, que Robert Guiscard fit élever, que Frédéric II embellit et habita souvent, et dont les tours dominent si hardiment la hauteur d'où se découvrent au loin les clochers aigus d'Andria[1]? D'autres fois, en explorant le littoral, nos pas se portaient aussi vers quelque tour en ruines, se dressant, solitaire, sur une éminence voisine de la côte, et bâtie par les Lombards ou les Normands pour protéger le pays contre les invasions arabes. Mais, chaque année, en dépit de la solidité de leur construction, ces débris d'un autre âge disparaissent du sol, renversés par la volonté capricieuse de l'homme, bien plus destructive que la lente action du temps. C'est pour

1. D'après un ancien manuscrit cité par le chanoine d'Urso, dans l'ouvrage intitulé *Storia di Andria*, le duc de Pouille construisit ce château sur l'emplacement d'une forteresse lombarde, et se servit, pour les frais de cette construction, d'un riche trésor qui fut trouvé, en 1073, sous les ruines d'un temple antique des environs.

agrandir le jardin d'une villa, démasquer une perspective, établir une cascade tombant de quelque rocher artificiel, que ces actes de vandalisme se renouvellent sans cesse, en Italie comme ailleurs, au grand scandale de l'antiquaire et de l'artiste.

Un jour, en revenant de Pæstum à Salerne, nous allâmes voir une de ces tours paraissant être d'origine normande, et condamnée à périr sous le marteau des démolisseurs par un gentleman anglais, propriétaire d'un casino voisin, lequel tenait à mettre un châlet suisse à la place du vieux donjon construit au onzième siècle. Dans la maison et le jardin tout rappelait le comfort, la propreté recherchée et la tenue irréprochable qui plaisent tant à la race anglo-saxonne. Mais quel contraste cette image des mille petites recherches qui rendent la vie actuelle si mesquine, si étriquée, venait offrir avec les beaux monuments que nous avions vus le matin, avec ce que nous allions voir encore! De l'étage supérieur de la tour, la vue embrassait cette côte charmante si justement célébrée par Boccace, et qui, encadrant le golfe de Salerne, s'étend de Pæstum à Amalfi. Pæstum et Amalfi, c'est-à-dire l'antiquité et le moyen âge, quels noms et quels souvenirs tout différents! L'une la ville des roses, autrefois chantée par les poëtes, et méritant par sa richesse, par la magnificence de ses édifices publics, de rivaliser avec Sybaris, sa métropole; l'autre, la cité maritime où fut inventée la boussole, où se retrouvèrent les Pandectes, et la patrie de ce tribun d'un jour, qui a nom Masaniello.

L'esprit tout plein de ces souvenirs qui nous rejetaient bien loin du casino et de son châlet suisse, nous reprîmes le chemin longeant les bords de la mer. En traversant des champs couverts de vignes, d'oliviers et de

maïs, nous rencontrâmes un jeune et robuste paysan qui conduisait un petit char de forme antique, auquel étaient attelés deux bœufs au poil noir, à la tête énorme. Arrêté pour nous laisser le passage libre, cet homme avec sa mâle physionomie, son front couvert du bonnet phrygien, ses bras et ses jambes nus, ses pieds chaussés de sandales attachées par des lanières, ressemblait à un de ces anciens colons de la Grande-Grèce, dont Virgile a si bien décrit les utiles travaux et les rustiques vertus. A le voir immobile, s'appuyant d'une main sur le joug de ses bœufs, et tenant de l'autre le long aiguillon qui servait à les conduire, ont l'eut pris pour une statue de Triptolème au repos, ou mieux encore, pour le modèle du personnage représenté avec la même attitude dans le tableau des *Moissonneurs*, de Léopold Robert. Au moment où répondant à son salut, nous étions arrêté devant son attelage, il nous présenta un vieux fer de lance et le fragment d'un casque romain qu'il avait, en arrachant des plantes fourragères, trouvés à une faible profondeur du sol.

Quelqu'attachant que pût être pour nous le nouveau souvenir des Géorgiques, éveillé par la vue de ces armes toutes couvertes de rouille, nous nous hâtâmes de poursuivre notre marche, car la fin du jour approchait, et des signes menaçants annonçaient un orage. Depuis quelques heures, de gros nuages s'étaient amoncelés au-dessus de la mer qui, calme le matin, commençait à s'agiter avec violence. L'horizon était d'un rouge cuivré, l'atmosphère d'une pesanteur accablante, et au silence morne qui précède la tempête avaient déjà succédé les sifflements aigus de la rafale. Nous cherchâmes un abri vers quelques cabanes de pêcheurs éparses sur le rivage. Là, une scène émouvante nous attendait. Sur l'une des

saillies les plus avancées de la côte, des femmes étaient réunies en groupe, et du regard interrogeaient tour à tour le ciel et la mer. Les unes, assises sur des filets et tenant encore le peloton de fil dont elles se servaient pour les réparer, avaient quitté leur ouvrage, absorbées quelles étaient par l'unique pensée qui les préoccupait. D'autres, à genoux sur le sable, les mains croisées, tantôt priaient, tantôt perçaient l'horizon pour y chercher une voile, cette voile qui était tout pour elles. A l'extrémité du groupe, deux ou trois, plus jeunes que les autres, allaitaient ou berçaient leurs enfants; mais elles avaient interrompu leur cantilène habituelle, car, sous le poids de la crainte qui oppressait leur cœur, elles songeaient moins à chanter qu'à pleurer. Toutes avaient ce type particulier produit par le mélange des races grecque et arabe, type étrangement beau, où la rectitude des lignes s'unit à l'intensité de l'expression, et qu'on retrouve d'Atrani à Reggio, parmi les populations riveraines de la mer Tyrrhénienne.

Cependant, à mesure que le vent augmentait, que le ciel devenait plus sombre et la mer plus violente, les alarmes semblaient croître aussi chez ces pauvres femmes, mères ou épouses, qui tremblaient pour leurs fils ou pour leurs maris. Il y eut alors un moment d'inexprimable angoisse, que partageaient les témoins de cette scène. Puis, le vent ayant changé tout à coup et n'empêchant plus le retour des pêcheurs, quelques voiles parurent au loin, et aussitôt un même cri se fit entendre, un même sentiment d'espoir ranima tous les cœurs. Quittant alors le modeste abri où nous venions de voir se passer les diverses phases de ce dernier épisode de notre voyage, nous pensâmes qu'en parcourant les mêmes rivages, alors qu'il habitait les environs de

Parthénope, l'auteur de l'Énéïde avait eu plus d'une fois sans doute l'occasion de contempler un pareil tableau, bien fait pour émouvoir cette âme de poëte si largement sympathique. Qui sait même si le souvenir d'une impression semblable n'était pas encore présent à son esprit, quand il a peint les femmes troyennes qui, fatiguées d'un long exil et assises à l'écart sur le rivage, regardent en pleurant la mer profonde, parce qu'au delà de cette mer leur pensée se reporte vers leur chère Pergame et les champs où fut Troie? — *Et campos ubi Troja fuit...*

Singulier privilége d'une contrée qui, favorisée entre toutes, par la beauté de ses monuments, la grandeur de ses ruines et la diversité des races qui l'habitent, montre à chaque pas une société éteinte sous l'enveloppe d'une société vivante, et dans l'Italie moderne laisse apercevoir l'Italie antique! Privilége plus grand encore du génie qui, par un don tout divin, immortalise ce qu'il touche, et grâce à l'exactitude pittoresque de ses tableaux et de ses descriptions, répand, sur les lieux ou les objets qu'il peint, le reflet d'une éternelle jeunesse, d'une éternelle vérité! Parcourez l'ancienne Ionie, les environs de Smyrne et les bords du Mélès, à l'aspect du ciel et des montagnes, des rivages et des flots sur lesquels « le divin Hélios darde ses traits de feu, » vous reconnaîtrez la patrie d'Homère, et sans discuter ni son existence, ni son berceau, vous direz : C'est là qu'il a dû naître. Visitez de même les provinces méridionales de l'Italie, en suivant la côte occidentale depuis le promontoire de Misène jusqu'au cap Palinure, et en présence de ces noms, de ces lieux pleins de poétiques et impérissables souvenirs, vous direz aussi : C'est là que Virgile a chanté.



SEPTIÈME ÉTUDE

LES COMMUNES LOMBARDES

I

À quelques milles de Vérone, de cette antique et puissante cité qui, au moyen âge comme à notre époque, était l'un des centres militaires les plus importants de la Lombardie, s'étend la vaste plaine de Paquara, qu'arrosent et fécondent les eaux de l'Adige. Là, vers la fin du mois d'août de l'an 1233, se passait une scène non moins remarquable par la grandeur de ses proportions que par l'importance des résultats dont elle semblait devoir être suivie. Une multitude immense, accourue de tous les points de l'italie septentrionale, et s'élevant, d'après le récit d'un chroniqueur contemporain, au nombre incroyable de quatre cent mille personnes, ondulait à travers la plaine, montrant d'un côté les habitants des cités lombardes rangés derrière leurs magistrats, et leurs carroccios surmontés de l'étendard communal; de l'autre, les nombreux vassaux des Marches et de la Vénétie, qui, avec leurs seigneurs et leurs évêques, venaient se grouper autour de la bannière de leur fief ou de leur église. Tout à coup le silence se fit au sein de la foule, qui, un instant auparavant, s'agitait comme les vagues d'une mer bruyante, et la voix d'un

religieux dominicain appelé frère Jean de Vicence retentit du haut d'une chaire extrêmement élevée qu'on avait construite exprès pour que le prédicateur pût de là dominer son innombrable assistance. Attaché à cet ordre illustre des Frères prêcheurs, qui, depuis sa récente fondation, partageait avec les religieux franciscains le privilége de remuer les masses populaires, Jean de Vicence avait conçu la généreuse pensée de mettre un terme aux guerres civiles des Guelfes et des Gibelins. Dans ce but, il avait parcouru depuis un an, les villes et les campagnes de la Lombardie pour préparer les populations, divisées par les discordes civiles, à une réconciliation universelle, accomplie sous la seule influence de la fraternité évangélique.

A l'aspect de ces populations qu'il avait convoquées dans la plaine de Paquara et qui avaient répondu si fidèlement à son appel, le religieux dominicain fut saisi d'une émotion profonde. Prenant alors pour texte ces mots du Christ : *Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix*, il puisa dans le fond même de son sujet, aussi bien que dans la grandeur inusitée des circonstances, les inspirations d'une éloquence qui était restée sans exemple depuis la prédication des deux premières croisades. Après avoir rappelé, dans un tableau plein d'une affreuse réalité, les malheurs résultant de la guerre civile, il fit ressortir tous les avantages de l'esprit de concorde, qui est l'essence même du christianisme. Puis, montrant les pouvoirs qu'il avait reçus du pape Grégoire IX, il conclut en adjurant les habitants de la Lombardie de déposer devant Dieu toutes leurs inimitiés passées pour ne plus former qu'un peuple de frères. Tel fut l'irrésistible effet du discours de Jean de Vicence, que les représentants de toutes les villes et de toutes les

seigneuries abjurèrent aussitôt leurs vieilles haines, et signèrent un traité de pacification générale. A la suite de ce traité, il était dit, selon les formules du temps, que ceux qui oseraient l'enfreindre seraient voués, ainsi que leurs familles, leurs maisons, leurs champs et leurs troupeaux, à toutes les malédictions dont le ciel pouvait les frapper.

Qu'au moment où la lutte des factions contraires remuait si profondément l'Italie; qu'après tant de villes incendiées ou détruites, tant de sang répandu, tant de populations condamnées à l'exil ou à la misère, les partis, la veille ennemis, se soient tout à coup réconciliés à la voix d'un seul homme, c'est sans doute un beau triomphe remporté sur les passions humaines par le génie de l'éloquence et de la charité. Dans l'histoire des temps passés, aussi bien que dans celle des temps modernes, ils sont rares ces jours de confraternité où, entraînés par un élan soudain, tous les citoyens d'un même pays, réunis dans une immense fédération, viennent jurer, ici, sur l'autel de la religion, là, sur l'autel de la patrie, qu'ils n'ont plus qu'un cœur et qu'un bras pour la défense d'une commune nationalité. Malheureusement, si de pareilles scènes ne se distinguent pas seulement par la rareté du spectacle qu'elles offrent à plusieurs siècles d'intervalle, si elles sont faites pour émouvoir vivement l'imagination des contemporains, le plus souvent aussi, les résultats qu'elles produisent ne sont nullement, par leur importance et leur durée, en rapport avec les grandes espérances qu'elles avaient fait concevoir. A peine le pacte de la réconciliation a-t-il été scellé, que l'antagonisme des intérêts fait renaître des divisions qui semblaient éteintes pour toujours. De cette triste vérité, l'Italie du treizième siècle devait bientôt

acquérir la preuve, comme plus tard l'apprit aussi la France fédérée, en 1790, quand elle abjurait, pour un jour, dans la fête du Champ-de-Mars, ses haines et ses discordes civiles.

En effet, pendant quelque temps, les villes réconciliées avec leurs rivales, les seigneurs rapprochés de leurs puissants voisins par des traités ou des alliances de famille, se conformèrent avec plus ou moins de fidélité aux principes si éloquemment développés par frère Jean de Vicence. On vit les magistrats de Bologne, de Padoue, de Vérone et de Brescia lui soumettre la révision de leurs statuts communaux pour en faire disparaître tout ce qui pouvait amener le retour de dissensions nouvelles. A Vicence, la ville natale du religieux dominicain, où il avait été reçu triomphalement après la grande fédération de Paquara, les habitants voulurent aller plus loin en donnant à celui qu'ils regardaient comme le plus noble de leurs concitoyens, une autorité absolue sur la ville, avec le titre de duc et de comte. Le célèbre prédicateur ne tarda pas à se convaincre qu'il est plus facile d'entraîner les hommes par les charmes de l'éloquence que de les soumettre au joug d'un gouvernement régulier. Les réformes qu'il essaya d'introduire à Vicence n'ayant pas réussi, il se rendit à Vérone, où il obtint également, avec le titre de seigneur de la ville, l'exercice d'un pouvoir absolu. Mais, à la suite de troubles violents excités à Vicence par les milices de Padoue, frère Jean fut pris à la tête des troupes qu'il commandait, et sa captivité acheva de lui faire perdre le prestige qui restait encore attaché à son nom. Contraint de se démettre de ses titres, de rendre les villes, les châteaux et les ôtages qui lui avaient été confiés, le moine mendiant rentra dans la vie d'abnégation et d'humilité dont il

n'aurait jamais dû sortir, et le flot des guerres civiles, qu'il avait un instant contenu par la puissance de sa parole, entraîna de nouveau les populations lombardes vers des excès et des maux plus déplorables que jamais.

Cet épisode de l'histoire d'Italie au treizième siècle peut bien, selon nous, servir d'introduction au tableau que nous voulons présenter ici sur la période la plus intéressante du moyen âge, car on y retrouve, dans un seul fait, le résumé des mille scènes qui caractérisent les hommes et les choses de cette époque. A la suite de longues luttes de cité à cité, de famille à famille, c'est d'abord une lassitude éprouvée par tous les combattants, lassitude qui les porte à déposer les armes. Bientôt, la mobilité de l'imagination italienne, frappée par la grandeur d'une scène de réconciliation ménagée entre les partis, se laisse entraîner à un acte où les passions mauvaises sont momentanément sacrifiées aux sentiments les plus généreux. Aux yeux de ces peuples, avant tout catholiques et artistes, l'instigateur de ce mouvement n'est pas seulement un moine parlant au nom de Dieu, c'est un grand orateur qui, dès le treizième siècle, annonce que dans la patrie de Cicéron, de Dante, de Pétrarque et de Machiavel, l'art vient toujours se mêler à la politique, et sa parole éloquente semble annoncer déjà la Renaissance, qui ne tardera pas à se lever sur l'Italie.

Mais, quelque poli, quelque brillant que puisse être le génie d'un peuple, ce n'est point en créant ou en admirant des œuvres d'imagination que ce peuple arrive au repos, pas plus qu'en faisant appel à des maîtres étrangers il ne se donne l'indépendance et l'unité nationale. Si l'Italie, au moyen âge, avait compris ces

principes; si, se rappelant les serments échangés dans la plaine de Paquara, elle eût cherché la force dans l'union qui vivifie au lieu de la demander à l'agitation qui épuise; si, avant d'être guelfe ou gibeline, pontificale ou impérialiste, elle se fût montrée nationale, ses destinées, sans doute, eussent été bien différentes. Réconciliation des partis, alliance fédérative des divers États constitués à la surface de la Péninsule; unité d'un gouvernement central et pondérateur avec la diversité des administrations locales, tel devait être le mot de ralliement des populations italiennes.

Afin de prouver quels avantages l'Italie entière eût retirés de cette fusion des races, des intérêts et des besoins communs du pays, il suffirait de montrer quelle puissance d'action les cités lombardes ont trouvée dans les Ligues qu'elles formèrent au douzième siècle contre Frédéric Barberousse, et, au siècle suivant, contre son petit-fils Frédéric II. Et cependant, ces Ligues ne furent que des coalitions accidentelles, tour à tour formées et dissoutes, selon les exigences du temps, et non point des Constitutions fédératives établies sur des bases assez solides pour répondre aux besoins permanents d'une nation. Malheureusement, les États italiens, entraînés par l'esprit d'agitation qui tient autant à la mobilité du caractère national qu'à la nature même du gouvernement démocratique, sacrifièrent toujours leurs intérêts les plus réels à de chimériques espérances. Placés entre deux grandes puissances rivales, l'Empire et la Papauté, ils les invoquèrent tour à tour, selon les circonstances ou suivant des traditions de parti, ou bien, renfermant leur centre d'activité dans les limites de leur cité ou de leur territoire, ils ne tentèrent rien au delà de cet étroit horizon.

Au milieu de la confusion qui résulte d'un tel état de choses, quelque difficile qu'il soit de bien connaître les annales particulières des villes, quelque insaisissables que nous paraissent leurs évolutions historiques, c'est pourtant au sein des communes, surtout des communes lombardes, qu'il faut chercher le principal élément de la vie politique en Italie. Sur cette terre classique des institutions municipales, nous verrons à la cité romaine succéder d'abord la cité épiscopale ; puis viendra la cité consulaire que remplacera la cité démocratique, qui s'établit à l'avénement des podestats. La lutte des Guelfes et des Gibelins nous amènera tout naturellement à parler d'un autre antagonisme, celui des empereurs et des souverains pontifes. L'Italie est le champ clos où se livre ce grand combat qui a duré plusieurs siècles, et les populations italiennes y prennent forcément leur part. Les Guelfes, s'armant pour l'indépendance nationale, croient, au moyen de ces luttes, obtenir plus de liberté ; les Gibelins, défenseurs de la puissance impériale, espèrent fortifier par là le principe de l'autorité dont ils sont les défenseurs. Mais ni l'un ni l'autre de ces deux partis n'atteint complétement son but. La liberté reste circonscrite; l'autorité n'est qu'éphémère et transitoire, et les souverains, après avoir élevé leur puissance aussi haut que possible, voient leur trône chanceler, leur race s'éteindre pour expier ensuite par leurs malheurs personnels et ceux de leur famille les triomphes passagers de la fortune et les excès d'une autorité abusive.

L'époque caractéristique de ce triple antagonisme des communes lombardes, de l'Empire et de la Papauté, sera le treizième siècle, et se renfermera surtout dans le règne de Frédéric II, puis dans celui des derniers

princes de la famille souabe. Alors, par la conquête de Charles d'Anjou, un élément étranger s'introduit de nouveau dans la Péninsule. Au nord de cette contrée, le parti guelfe s'appuie sur l'élément français, tandis qu'au sud l'élément national le repousse et s'en sépare violemment par le massacre des Vêpres siciliennes. Après les événements qui sont la conséquence de cette rupture sanglante, l'antagonisme se poursuit entre Robert d'Anjou et Louis de Bavière. Cette lutte sera le signal d'une nouvelle révolution dans l'intérieur des cités, qui, lasses de la guerre civile et de l'anarchie, se soumettront à des tyrans. Mais cette transformation deviendra la source d'abus nouveaux, qui amèneront des révolutions ultérieures, et l'appel à l'étranger sera suivi plus tard des invasions françaises et espagnoles, qui, dès la fin du quinzième siècle, se disputeront le territoire de l'Italie.

Il en est de certaines questions historiques comme de ces astres errants qui, à des intervalles périodiques, reviennent éclairer l'horizon de clartés bienfaisantes ou sinistres, et, selon les époques, inspirant aux uns l'espoir, aux autres la terreur, ne manquent jamais d'exciter la vague curiosité de tous. L'intérêt naturel qui s'attache à ces questions, quand elles apparaissent dans le domaine des idées ou des faits contemporains, s'accroît encore pour nous, par suite des rapprochements naturels que nous établissons entre ce qui fut autrefois et ce qui est aujourd'hui. Sans chercher parmi les nations plus ou moins voisines, des termes de comparaison qui, pour ainsi dire, se présentent d'eux-mêmes, n'en trouvons-nous pas assez chez nous, dans notre France, si violemment agitée depuis quatre-vingts ans par ses discordes intérieures, et par les oscillations continuelles

qui l'ont fait passer plusieurs fois de la monarchie à la république, et de la république à la dictature. Voilà pourquoi, bien qu'ils s'appliquent à une époque fort éloignée de nous, les événements qui font l'objet de cette Étude peuvent offrir à notre temps un intérêt d'opportunité, intérêt puisé dans les questions si graves qui préoccupent aujourd'hui l'attention générale. Tout en demeurant dans la sphère élevée et sereine de l'histoire, et sans faire nullement de la politique, nous voulons cependant, par le tableau fidèle du passé, mettre en lumière certaines vérités restées obscures ou mal comprises jusqu'à présent, et peut-être arriverons-nous ainsi à soulever quelques-uns des voiles qui nous cachent encore l'avenir.

II

« Quand le fondateur de Rome, nous dit Plutarque, voulut bâtir la ville qui porte son nom, il creusa un fossé au lieu qu'on appelle maintenant le Comice, et l'on y jeta les prémices de toutes les choses dont on use comme bonnes et comme nécessaires. A la fin, chacun y déposa une poignée de terre qu'il avait apportée du pays d'où il était venu; après quoi, le tout fut mêlé ensemble, et autour de ce fossé, qui reçut le nom de *Monde*, on traça, en forme de cercle, l'enceinte de la cité nouvelle[1]. » C'est en ces termes que l'auteur de *la Vie des Hommes illustres* raconte l'origine de cette ville, qui, après avoir été *la cité* modèle, devint le centre et la personnification du monde antique, dont elle absorba les forces, les produits et la puissance, pour les lui ren-

1. Plutarque, *Vie de Romulus*.

dre ensuite, indéfiniment multipliés par la mâle fécondité de son génie. Dans les limites de ce fossé, cercle symbolique et fatal, que d'abord il n'est pas permis de franchir, vont se développer les divers éléments de l'organisation qui, née sur le sol même de l'Italie, sera plus tard forcément transmise, par les liens de la fédération, à toutes les villes alliées de Rome. Là se formeront tour à tour la famille, ou la *gens*, la curie, le municipe, les magistratures urbaines, et au-dessus de toutes ces institutions, un pouvoir destiné à tout régir, le droit, *jus romanum*, qui nous apparaît inflexible et froid comme l'airain sur lequel il est gravé.

Plus tard, quand la ville bâtie au pied des Sept collines eut étendu au loin sa domination, le droit de cité, d'abord immobilisé et restreint aux habitants de Rome, fut, après la tentative des Gracques et les fureurs de la guerre sociale, concédé successivement aux villes de l'Italie et des autres provinces de la république. Comme la capitale, ces villes, affranchies par le municipe, n'eurent pas seulement leurs monuments publics, des temples, des thermes, des amphitéâtres; elles voulurent posséder aussi leur curie, leurs comices, leur sénat, et même leur Capitole, où les magistrats de la cité siégeaient solennellement avec des titres empruntés à la hiérarchie romaine. Au milieu de la décadence de l'Empire, et peut-être même en raison de l'affaiblissement du pouvoir central, les cités italiennes conservèrent leur organisation propre. Lorsque le fléau de l'invasion barbare vint passer plusieurs fois sur l'Italie, il put ravager les campagnes, détruire même les villes, mais il laissa debout les libertés municipales. C'est que des institutions sociales ne se renversent pas avec autant de facilité que de fragiles monuments de pierre.

Implantées dans les mœurs d'une nation, comme des chênes séculaires dans les profondeurs du sol, et bravant les révolutions, de même que ces vieux arbres bravent la tempête, elles continuent d'offrir aux populations leur abri protecteur et sacré.

Ainsi, quand la capitale de l'empire d'Occident, plusieurs fois prise par les Visigoths, tombe sous les coups des Hérules, tout en perdant sa puissance, ses richesses et son prestige, elle garde son système d'administration intérieure. Pendant cette période de l'invasion germanique, on peut donc le dire, Rome n'est plus dans Rome, si on la considère comme siége de l'autorité centrale. Elle est à Milan, à Ravenne, à Pavie, partout où réside alors le souverain, tandis qu'au milieu de toutes les vicissitudes, la cité municipale continue de vivre à l'ombre même de ce Capitole qu'elle a vu si souvent envahi et dévasté.

Malheureusement, après que la domination des Ostrogoths eut été remplacée par celle des Lombards, les farouches compagnons d'Alboin livrèrent le nord de la Péninsule à des ravages systématiques dont un illustre contemporain, le pape Grégoire le Grand, nous a retracé le sombre et pathétique tableau : « On ne voit plus s'écrie-t-il, que villes dévastées, forteresses détruites, églises incendiées, monastères livrés au pillage. Les campagnes désolées sont privées de leurs colons; la terre s'étend partout comme une vaste solitude, et les animaux sauvages ont établi leurs tanières dans les lieux naguère occupés par une multitude d'habitants. » D'après un autre témoignage, celui de l'historien Paul Diacre, sous les successeurs d'Alboin, les Lombards s'emparant, comme on l'a vu précédemment, d'une grande partie du territoire qu'ils avaient conquis, dépossédèrent

violemment les décurions et les autres propriétaires romains qui furent tués ou chassés de leurs maisons et de leurs domaines.

De ce cruel système d'extermination ou d'expulsion appliqué par la race conquérante à la nation vaincue, faut-il conclure, avec quelques auteurs allemands, que l'organisation municipale périt tout entière, dans l'Italie septentrionale, sous la violente oppression des Lombards? Ou bien, doit-on croire, au contraire, qu'elle survécut à l'établissement de ce peuple, selon l'opinion soutenue par M. de Savigny, qui se fonde sur les lettres mêmes écrites par Grégoire le Grand aux habitants de certaines villes, telles que Pérouse, Tadina et Milan, et dont la suscription et les termes attestent que ces villes avaient conservé leur ancienne organisation? A ces questions de controverse historique, si complexes de leur nature, il est difficile de répondre par une affirmation ou par une négation positive; car, pour l'histoire, comme pour toutes les sciences qui relèvent du domaine si mobile de l'esprit humain, notre principe est qu'il n'y a rien d'absolu, et que ce n'est dans aucun système exclusif qu'il convient de chercher la vérité.

Que les Lombards, plus avides que les Franks et les Goths, qui avaient laissé aux propriétaires gaulois et italiens une partie de leurs terres, aient consommé sur de vastes et terribles proportions la spoliation de toute une contrée; que dans les villes où ils avaient établi plus fortement leur domination, leurs rois ou leurs ducs aient opposé aux institutions romaines une institution toute germanique, c'est-à-dire la *ghilde*, organisation particulière fondée sur un principe d'association et de confraternité d'armes, ce sont là des faits qu'il est, selon nous, impossible de ne pas reconnaître.

Mais il ne s'ensuit pas néanmoins que la liberté municipale, alors moins combattue dans son principe qu'atteinte ou suspendue dans son application, ait été complétement détruite, quand, sur tant d'autres points, la civilisation romaine se faisait accepter par la barbarie germanique, ou bien accomplissait avec elle une immense fusion d'intérêts, de principes et de mœurs, qui devait donner naissance aux sociétés nouvelles. S'il arriva donc que dans les villes occupées par la race conquérante, des éléments étrangers vinrent passagèrement modifier les institutions municipales, ailleurs ces institutions se conservèrent dans une pleine liberté pour répandre bientôt, dans l'Italie du nord, et sous l'influence même de l'oppression étrangère, une vitalité et une force vraiment extraordinaires.

Les résultats politiques de l'invasion lombarde ainsi constatés, voyons maintenant quelle influence morale exerça cette même invasion, par rapport à l'esprit d'antagonisme qui divisa les populations italiennes, et cherchons à expliquer par là l'un des phénomènes les plus extraordinaires de l'histoire du moyen âge.

Lorsque les Lombards eurent franchi les Alpes, ils trouvèrent trois Italies superposées, pour ainsi dire, sur le territoire italien : l'Italie *impériale*, continuant de régner sur les villes gréco-romaines; l'Italie *royale*, établie avec les successeurs de Théodoric à Ravenne; l'Italie *républicaine*, siégeant à Rome et dans les villes qui devaient conserver intact l'antique dépôt des libertés municipales. Tels étaient, au sixième siècle, les principes de division auxquels de nouveaux germes de discorde intérieure allaient être ajoutés par le fait même des derniers venus de l'invasion barbare. Ces peuples, en effet, n'étaient point des conquérants ordi-

naires. Colons armés et nomades, n'ayant plus depuis longtemps de patrie, étrangers à toutes ces influences salutaires du foyer domestique qui développent les sentiments honnêtes et généreux, ils apportèrent d'abord en Italie des habitudes de vagabondage, et surtout ce mépris instinctif pour toute espèce de loi, qui est propre aux populations errantes. Dans la terre par eux conquise, ils voyaient toujours *la marche* germanique, sorte de propriété vague, indivise et flottante comme les populations qui la traversent, et dont les vastes clairières, les forêts profondes, servaient d'asile aux proscrits des territoires limitrophes.

En face de ces envahisseurs, véritables propriétaires aventuriers, plaçons maintenant les anciens possesseurs du sol, élevés dans le respect du droit et de l'*ager*, ou du champ limité, dont la borne séculaire avait été autrefois divinisée par une religieuse fiction du premier législateur des Romains. De l'opposition de ces deux peuples, mis à côté l'un de l'autre comme deux principes qui, en se rapprochant, se combattent, va résulter un premier antagonisme, dont nous retrouverons les suites funestes dans les guerres civiles de l'Italie. Ici, l'amour d'une liberté sans frein, d'une capricieuse indépendance, changeant de but à chaque révolution nouvelle, et ne déplaçant, en quelque sorte, le centre ou la forme du pouvoir que pour mieux échapper à son action. Là, une autre partie de la population se rattachant avec d'autant plus d'énergie à l'autorité que cette autorité était plus attaquée ailleurs ; poursuivant comme un vain fantôme le souvenir de la Rome des Gracques ou des Césars ; cherchant, par le droit, par la langue, par la littérature et par l'art, à faire prévaloir tout ce qui est latin sur tout ce qui est germain, et prépa-

rant ainsi, dès le moyen âge, le mouvement classique du quinzième et du seizième siècle.

De l'établissement des Franks carlovingiens qui, sur l'appel du souverain-pontife, vinrent en Italie détruire et remplacer la domination lombarde, résultèrent des changements notables dans l'état des populations en général, et dans celui des villes en particulier. Le territoire fut organisé en comtés, et tout le système de l'administration franke, avec les comtes du palais, les scabins ou échevins et les envoyés impériaux, fut appliqué aux provinces que l'épée de Charlemagne venait de conquérir sur le dernier des successeurs d'Alboin. Toutefois, le vainqueur des Lombards sut respecter à la fois les anciennes formes juridiques de ce peuple et les lois qui continuaient de régir les populations d'origine italienne. Pour donner à ses comtes l'exemple du respect qu'ils devaient à la justice et aux droits de chacun, le prince frank ne dédaignait pas de présider les assises devant lesquelles comparaissaient parfois des justiciables appartenant à deux nations et ressortissant à deux juridictions différentes. Les chroniques du temps font mention des *placita*, ou sentences prononcées par Charlemagne ou par les princes, ses successeurs, et qui offrent un curieux tableau des vieilles coutumes lombardes aux prises avec le droit romain et les formes de procédure que les nouveaux conquérants de l'Italie y avaient apportées plus récemment. Parmi les comptes rendus de ces *placita*, que nous avons étudiés avec intérêt, il en est qui renferment d'éloquentes protestations du faible contre le fort, et où l'homme faisant partie du peuple vaincu oppose hardiment la loi de sa nation aux exigences souvent injustes de la loi qui protége le peuple vainqueur.

En même temps, sous l'administration franke, le pacte d'alliance conclu entre le chef de l'Église et le souverain du nouvel empire d'Occident s'étend au clergé séculier et régulier, qui reçoit de grands priviléges, dont le plus important était le droit d'immunité. Ce droit, alors concédé aux églises et aux monastères, enlevait à l'administration laïque une portion considérable de territoire, en ce sens que personne ne pouvait exercer de juridiction sur les arrière-vassaux, les clients et les serfs de l'Église. Or, pour échapper à la juridiction civile et militaire du comte et s'exonérer de certaines charges publiques, un nombre considérable d'habitants de l'Italie s'étaient placés sous la sauvegarde des immunités ecclésiastiques, ou bien sous celle des exemptions à peu près semblables dont jouissait la noblesse. Mais l'Église attirait plus que le château, et des populations pleines de foi aimaient mieux aliéner leur liberté dans les mains de l'évêque, mandataire du ciel, qu'entre les mains du seigneur, représentant des intérêts de la terre.

Le comte, en effet, représentant du pouvoir civil et militaire, était souvent regardé comme un petit despote, parce qu'il levait des impôts, enrôlait des hommes pour l'armée, faisait payer des taxes et des amendes arbitraires, et menaçait de la prison ou du gibet quiconque prétendait se dérober à des actes parfois injustes ou vexatoires. L'évêque, au contraire, qui, au lieu du sceptre ou de l'épée, portait le bâton pastoral, appelait à lui les populations par la douceur d'une autorité toute paternelle, d'autant plus puissante qu'elle était librement acceptée, et qu'elle s'appuyait non sur le droit qui domine par la force, mais sur la charité qui règne par l'amour. Une autre raison non moins décisive, qui, se-

lon nous, put faire pencher la balance en faveur de l'autorité épiscopale, c'est que les évêques, se rattachant par leur naissance et leurs affections à la grande famille latine, devaient être naturellement préférés par les Italiens aux comtes franks ou lombards, dans lesquels une antipathie de race leur représentait des ennemis et des oppresseurs. Ainsi, dans les villes de l'Italie septentrionale, l'administration militaire et féodale des comtes fut remplacée par l'administration cléricale des évêques, changement qui, en faisant de la cité une petite théocratie, devait avoir, en outre, pour résultat la naissance de ce qu'on peut appeler le premier peuple, ou *primo popolo*, sur le sol de la péninsule italienne.

C'est donc dans la cité épiscopale qu'il faut voir le berceau de ce *premier peuple* qui, formé d'abord, non de la plèbe, mais d'un élément aristocratique, puisqu'il se compose des principales familles, va se développer selon les phases diverses de la révolution administrative dont nous venons d'être les témoins. Cette révolution devait être pour les villes féconde en résultats. Profitant des troubles causés par les vaines tentatives que font les princes de Spolète, de Frioul et de Bourgogne, pour fonder un royaume d'Italie, elles étendent chaque jour le cercle de leurs immunités, organisent leurs moyens de défense, et achèvent l'enceinte de murailles qu'elles avaient commencé à élever pour se défendre contre les invasions des Hongrois et des Sarrasins. Sans admettre, comme on l'a prétendu, que l'aversion profonde qu'inspirait aux populations une royauté italienne les ait portées à secouer le joug de cette royauté, et qu'ainsi la liberté communale ait été le fruit d'une protestation violente contre le gouvernement monarchique, il est

permis de croire que les villes applaudirent de loin à la chute des Gui, des Hugues et des Bérenger, comme on applaudit instinctivement à la chute d'un pouvoir importun dont on est délivré. Dans l'état de faiblesse et surtout d'isolement où chacune d'elles se trouvait alors, il ne leur était guère possible de s'élever à la hauteur de vues politiques auxquelles les peuples n'arrivent que lorsque, dégagés de toute préoccupation matérielle, assurés de leur existence, jouissant d'un certain bien-être, ils commencent à porter, en dehors de la sphère étroite où ils ont vécu, des regards suivis de désirs et d'espérances qu'ils cherchent bientôt à réaliser. Au milieu de l'antagonisme des princes entre eux, antagonisme qui, joint à l'opposition des comtes et des évêques et à l'invasion allemande, amena le renversement du royaume italien, les villes ne songeaient qu'à se tenir sur la défensive, et ne se préoccupaient guère d'autres soins. Quand vivre était tout pour elles, comment auraient-elles pu prendre une part active aux événements généraux qui se passaient si loin de leur enceinte?

III

Cependant, un événement considérable, l'arrivée d'Othon Ier en Italie, son couronnement comme roi des Lombards et empereur d'Occident, allait inaugurer une ère nouvelle pour les villes qui commencent, dès cette époque, à jouer un rôle important. Sous les princes de la dynastie saxonne, qui voulaient faire accepter leur pouvoir par des faveurs, les cités de la Haute-Italie reçurent des exemptions nouvelles, et surtout la confirma-

tion des priviléges dont elles jouissaient déjà. Toutefois, si les évêques, que les empereurs allemands flattent et soutiennent comme les défenseurs naturels des principes d'ordre et d'autorité, deviennent, dès lors, de véritables princes dans les villes, l'esprit d'opposition, inévitable adversaire de toute puissance qui s'élève trop haut, va bientôt réagir contre leur gouvernement. Tant que les populations avaient trouvé dans l'action purement morale des évêques une protection contre les excès de la tyrannie séculière ou de la prédominance germanique, elles avaient accepté une domination fort légère à supporter, car elles y voyaient le mélange des deux pouvoirs les plus anciens et les plus dignes de respect, à savoir, l'autorité paternelle et l'autorité sacerdotale. Mais, lorsqu'elles eurent passé quelque temps sous le gouvernement des évêques qui devaient, à l'exemple des comtes, faire de l'ordre et de l'administration en établissant des impôts, en levant des troupes, en rendant la justice, alors elles s'habituèrent peu à peu à considérer dans leur prélat non plus un pasteur, mais bien un seigneur temporel. De ce changement de situation devait résulter une sourde animosité de la part des gouvernés contre les gouvernants. Cette animosité se traduisit bientôt en actes hostiles, puis en insurrections armées, du jour où des intérêts contraires et des circonstances politiques fournirent un prétexte à de nouvelles révolutions intérieures.

Les causes de ces révolutions étaient, les unes permanentes, les autres accidentelles. Au nombre des premières, il faut placer d'abord la difficulté d'une fusion complète entre les peuples si différents qui s'étaient partagé le sol de la Péninsule, fusion qu'on avait vu pourtant s'accomplir, avec des éléments presque sem-

blables, dans d'autres parties de l'Europe. Si les descendants des Gaulois cisalpins, des Lombards et des Franks avaient fini par adopter les mœurs et la langue de leur nouvelle patrie; s'ils avaient senti la nécessité de se faire Italiens, entre eux et les populations de race latine il existait toujours, néanmoins, de vieux germes de dissentiment et de rivalité, que les souverains allemands avaient intérêt à entretenir. En concédant des franchises municipales à quelques villes de la Lombardie, ces princes cherchèrent, surtout, non pas à constituer une nation italienne unie et puissante, mais à maintenir sous leur dépendance un peuple divisé et affaibli. En outre, l'intervention abusive d'Othon Ier et de ses successeurs dans l'élection des souverains-pontifes avait porté les Allemands à s'attribuer sur les Italiens une prédominance qui subsista en fait, sinon en droit, pendant une durée de plusieurs siècles. Dans les diètes solennelles, tenues à Mayence, à Spire ou à Cologne, la noblesse germanique élisait les empereurs sans la participation des seigneurs et des évêques d'Italie, qui, par là, se trouvaient, sous un gouvernement électif, complétement frustrés de l'exercice de leurs droits politiques. D'autre part, comme les provinces du midi de la Péninsule restaient séparées de celles du nord, et que la politique du saint-siége s'efforça de perpétuer leur séparation, en évitant à tout prix un rapprochement périlleux entre les domaines de l'Empire et le territoire pontifical, l'Italie tendit de plus en plus, sous le règne des Othons, à se grouper en petits États distincts et indépendants les uns des autres.

Ajoutons que cette tendance à diviser indéfiniment le pouvoir en le localisant, se manifesta surtout au nord de l'Italie, où dominait l'élément lombard ou plu-

tôt gallo-germain, dont rien n'avait pu, dans cette partie de la Péninsule, détruire la persistante influence. Si l'on étudie, en effet, d'après Polybe et César, les mœurs et les institutions des Gaulois cisalpins et transalpins, pour les comparer ensuite aux mœurs et aux institutions des Lombards, telles qu'elles nous sont dépeintes par les chroniqueurs du moyen âge, il sera facile de constater combien ces peuples se rapprochent dans le développement de leur vie politique. L'usage des anciens *concilia* de la Gaule et de la Germanie se retrouve dans les assemblées délibérantes que la Haute-Italie vit se réunir avec tant d'éclat à dater de la première Ligue lombarde. Le caractère et les attributions du *vergobret* gaulois nous est également rappelé par les fonctions conférées au podestat lombard. Mais, si l'individualisme propre à la race gallo-germaine put élever parfois l'homme très-haut et lui inspirer, à l'occasion, les plus mâles vertus, il empêcha certainement les populations lombardes de mettre à profit leurs assemblées temporaires pour se donner une Constitution fixe, qui eut été à la fois le signe et le gage de l'esprit de nationalité et de la conscience d'une patrie commune. Cet esprit, cette conscience firent complétement défaut à un peuple si bien doué sous tant d'autres rapports. La commune indépendante, mais isolée, agissant seule et pour elle en dehors de l'action des autres, tel fut le but restreint que se proposa et où s'arrêta la liberté italienne, sans pouvoir constituer une société sur une base aussi étroite que fragile.

L'opposition des éléments qui composaient les populations de l'Italie se manifesta principalement dans la querelle des Investitures, laquelle, en mettant aux prises l'Empire et la Papauté, donnait aux habitants des villes

l'occasion de montrer ouvertement l'esprit qui les animait. Entre le Pape, qui poursuivait la simonie des princes et des prélats, qui exigeait en même temps la stricte observation du célibat ecclésiastique, et l'Empereur qui, distribuant les évêchés à des seigneurs souvent engagés dans les liens du mariage, prétendait les investir par le sceptre, la crosse et l'anneau, le choix du parti à suivre était tracé à l'avance. En effet, l'élection libre des évêques offrait aux populations une garantie qui leur échappait quand la nomination aux évêchés était faite directement par le souverain, et surtout appliquée à un seigneur allemand, puisqu'à leurs yeux, un tel évêque n'était rien autre chose qu'un comte héréditaire. Aussi, dans la croisade religieuse entreprise par l'inflexible génie de Grégoire VII, afin de rendre à l'Église sa pureté et son indépendance primitives, les villes, d'abord favorables à l'Empereur, se déclarèrent ensuite contre lui. De leur propre mouvement, elles chassèrent ces évêques impériaux dont la nomination était entachée d'irrégularité, et qui, mariés pour la plupart, apportaient dans leur siége, outre les charges de la famille, la rudesse de la vie féodale, quelquefois même le scandale des mœurs les plus déréglées.

Ce qu'on leur reprochait, en outre, c'était leur origine germanique, car les préventions nationales contre le *Tedesco*, c'est-à-dire, contre tout ce qui est allemand, sont si anciennes en Italie, qu'au temps même de la domination des comtes, que l'Empereur et ses officiers soutenaient contre les villes, les auteurs contemporains traduisaient les sentiments populaires sous cette forme brutalement ironique : « Ces Allemands, disent les chroniqueurs, sont de vrais Barbares. Ils ne savent pas distinguer la main droite de la main gauche ; ils n'ont

ni jugement, ni humanité ; ce sont des chiens, des chevaux. » Mais, par un trait de caractère digne de remarque, comme dans l'esprit des populations, l'amour de l'indépendance était plus fort encore que leur aversion pour l'étranger, il arriva que lorsque Grégoire VII, vainqueur dans la seconde période de la querelle des Investitures, sembla par sa toute-puissance menacer la liberté des villes, celles-ci se retournèrent contre le pontife, et se rallièrent momentanément à la cause de l'empereur Henri IV, sorti vaincu et humilié du château de Canossa. Singulière évolution qui nous montre déjà les cités de la Haute-Italie, tour à tour pontificales ou impérialistes, selon l'application d'un système politique que nous verrons se développer plus tard, et qui explique toute l'histoire des républiques italiennes !

Ainsi, pour citer quelques exemples, Crémone, Brescia, Vérone, Côme et Bologne passent du camp de l'Empereur, quand ce dernier triomphe, dans le camp du souverain-pontife qu'elles abandonnent bientôt, dès que la victoire se déclare pour le saint-siége. Mais aucune cité mieux que Milan ne montre l'application de ce système qui consistait à crier tantôt *vive César !* tantôt *vive saint Pierre !* afin d'échapper plus facilement à la prédominance de l'une ou de l'autre autorité. Après avoir été administrée par l'archevêque Tiebald, si dévoué à la cause de l'Empereur, qu'il ne craignit pas d'excommunier Grégoire VII au concile de Pavie, Milan avait oscillé tour à tour entre des prélats orthodoxes et des prélats schismatiques. Cependant, en 1001, elle s'était ralliée définitivement à l'archevêque pontifical Grossolano, personnage lettré, de mœurs austères, et passant pour mener la vie d'un saint. Malheureusement pour lui, les victoires remportées par le saint-siége changent

tout à coup les dispositions des Milanais, et voilà qu'un prêtre nommé Liprandi, organe d'une multitude inconstante, se met à attaquer l'archevêque. Il le raille d'abord sur ses habitudes parcimonieuses, sur ses vêtements grossiers, et, frappé d'anathème par le prélat, il va jusqu'à l'accuser publiquement d'avoir acheté sa nomination.

Comme il offrait de soutenir l'accusation par l'épreuve du feu, l'archevêque Grossolano, qui connaît son adversaire, veut arrêter dans ses effets ce terrible jugement de Dieu, où il craint à l'avance de trouver sa condamnation. Mais le double bûcher a été préparé. Déjà la flamme étincelle, et Liprandi est là, pieds nus, le front haut, la vengeance dans les yeux, l'accusation à la bouche, et opposant à l'archevêque qui tente de substituer la discussion à l'épreuve cette foudroyante apostrophe : « J'accuse Grossolano qui est sous cette chape, et je le déclare simoniaque par la parole, par le fait et par l'influence. » Puis il entre, impassible, dans le cercle de feu, qui s'entr'ouvre à son approche ; il marche sur les charbons ardents, et sort triomphant des flammes qui se referment derrière lui, « sans qu'il fût nullement lésé, dit la chronique, ni dans son cilice, ni dans ses habits sacerdotaux, qui étaient tissus de soie et de lin. » Vaincu dans l'épreuve qu'il avait justement redoutée, l'archevêque est chassé par le peuple qui semble partager la victoire de Liprandi, en ce sens qu'il remplace par un archevêque issu du libre suffrage de la ville les prélats envoyés, tour à tour, et par Rome et par l'Allemagne.

Outre les influences politiques exercées par la querelle des Investitures, d'autres causes purement intérieures avaient contribué à miner lentement, puis à renverser tout à fait le pouvoir temporel des évêques, quel qu'eût

été d'ailleurs le parti auquel ils fussent rattachés. A côté de ce *premier peuple*, composé d'un certain nombre de familles prévilégiées, et que nous avons vu se constituer avec l'administration épiscopale, s'était formée peu à peu dans les villes une autre agglomération d'habitants, recrutée parmi les marchands et les artisans auxquels le commerce et le travail avaient donné une certaine aisance. Réunis en corps de métiers, ils avaient pris l'habitude de discuter les intérêts de la corporation dont ils faisaient partie, et de là, ils avaient été naturellement portés à parler des affaires de la commune. Ces affaires devaient leur importer d'autant plus, que par l'impôt, le service militaire et les droits de consommation, ils avaient la plus lourde part des charges publiques. Dans le principe, comme ils dépendaient par toutes sortes de liens et de l'évêque, et de son clergé, et des familles aristocratiques, ils marchent, à petit bruit et dans l'ombre, à la conquête de ces libertés communales qui, enlevées une à une, finiront par constituer une véritable et entière indépendance. Hommes positifs, versés dans les choses pratiques de la vie, ils connaissent bien mieux les mille petits détails de l'administration municipale que l'évêque qui, au fond de son palais, ou sous le dais de son église cathédrale, ne se doute pas que chaque jour son autorité temporelle est battue en brèche par cette multitude inclinée devant lui pour recevoir sa bénédiction. Enfin, l'organisation des milices urbaines acheva de donner à cette partie de la population une force qui lui avait manqué. L'affranchissement commencé par le travail ayant été ainsi complété par les armes, les nouveaux citoyens prirent le droit d'entrer dans l'administration de la cité dont ils gardaient les portes et les remparts.

IV

L'avénement de ce qu'on peut appeler le *second peuple* des villes italiennes fut le signal d'une révolution nouvelle dans le gouvernement de ces mêmes villes. Déjà victorieuses au dehors dans la question des Investitures, au dedans, elles remportèrent un autre triomphe, en remplaçant par des *consuls* librement choisis les évêques qui, sortis eux mêmes de la libre élection des chapitres, durent partout résigner l'administration temporelle des cités, pour se renfermer dans l'exercice de leur pouvoir spirituel. L'établissement des consuls majeurs, qu'on voit s'accomplir pendant les trente premières années du douzième siècle, ne se réalisa point partout au milieu des mêmes circonstances. Ici, le changement se fit progressivement, sans secousse, à la suite d'un compromis mutuel, et par la force même des choses. Là, il fut accompagné de résistances, de luttes, d'alternatives de succès et de revers, et partout de pénibles souffrances pour le parti vaincu. Ailleurs, un contraste d'une nature toute différente signale le passage du gouvernement épiscopal au gouvernement consulaire, comme à Rimini, où le dénoûment du drame offre une scène silencieuse et pathétique, car l'évêque expire de douleur en voyant se rompre le dernier lien qui l'attache à la ville. Dans Orviéto, au contraire, les consuls sont proclamés, en 1125, au milieu d'une mêlée horrible, suivie du massacre de quinze cents hérétiques ou partisans de l'Empire, et de l'expulsion de tous ceux que le fer a épargnés.

Malgré cette diversité de circonstances, partout l'administration consulaire finit par prévaloir ; partout les pouvoirs des nouveaux magistrats sont les mêmes, et leur nombre est mis en rapport avec celui des quartiers qui divisent la commune. Quant à la durée des fonctions, après avoir été plus étendue d'abord, elle tend à diminuer, comme dans les républiques de l'antiquité, sous l'influence du temps et des défiances populaires. Ainsi, à Gênes, qui, dès les premières années du douzième siècle, avait remplacé les consuls mineurs par des consuls majeurs, les fonctions de ces magistrats sont réduites d'un exercice de quatre ans à celui d'une seule année, et la chronique de la ville dit là-dessus, avec autant de gravité qu'un historien grec parlant des archontes d'Athènes : « Il plut à notre sénat, dans l'intérêt de la république, de réduire la durée du consulat à une seule année, afin qu'un long pouvoir n'excitât point l'insolence, et que ceux qui, après un an, devaient rentrer dans la vie privée, continuassent d'être toujours des citoyens. »

Cette délibération renferme le mot de République, et ce titre, consigné en 1120 dans la chronique de Gênes, pourra s'appliquer, quelques années plus tard, à toutes les villes de l'Italie septentrionale. Affranchies par le double droit d'élire leurs évêques, ainsi que leurs consuls, elles sont admises, en outre, à la direction des affaires de la commune, par la création de deux assemblées appelées le *Grand conseil* et la *Credenza*. Une fois entrées dans la voie de la liberté, les villes vont partout séculariser l'administration, suivant l'impulsion donnée par Arnaud de Brescia, ce fougueux disciple d'Abeilard, qui avait établi à Rome le gouvernement républicain, et prétendait imposer à l'Église la suppression de toute propriété temporelle, pour arriver au rétablissement

absolu de la pauvreté évangélique. Mais les théories de ce hardi novateur, en ajoutant de nouveaux germes de division aux troubles excités déjà par la rivalité des papes et des antipapes, vont donner le signal des guerres civiles qu'une foule de causes aussi nombreuses qu'insaisissables allumeront entre les cités italiennes.

Si le gouvernement des comtes avait été accusé de despotisme féodal, celui des évêques, de faiblesse négligente, l'administration des consuls qui commence, pour les villes, l'ère de la liberté, inaugure malheureusement aussi l'ère de la discorde. Livrés à eux-mêmes, ces marchands, ces artisans naguère si timides, se sont transformés tout à coup en soldats de l'insurrection. Ils vont dès lors se montrer toujours prêts à courir aux armes dès que la cloche du beffroi retentit et que le Caroccio communal se met en mouvement, avec la vieille croix dorée, les reliques des saints, et d'autres objets vénérés comme autant de palladium des libertés publiques. Bientôt, sur les confins d'un territoire, objet de cette sanglante querelle, la petite armée se heurte contre une autre armée qui, avec le même appareil, les mêmes symbôles, et surtout avec la même fureur, est venue se présenter au combat qu'on voit s'engager à l'instant. Après une affreuse mêlée, la victoire se décide pour un parti, et les vainqueurs se jettent aussitôt sur les terres ennemies, pillent, brûlent, dévastent et rentrent en triomphe dans leur ville, ramenant force prisonniers, et gorgés de butin.

Dans ces scènes étranges, comme dans les vieilles sculptures du moyen âge, image fidèle du drame de la vie humaine, le burlesque se mêle au tragique et le rire succède aux larmes. En vrais artistes italiens qui aiment à nuancer leur rôle, les acteurs savent répandre du

charme jusque sur le terrible, et semblent, à l'exemple des gladiateurs antiques, vouloir tomber avec grâce. A la suite de processions de moines et de soldats, où le sacré coudoie le profane, voici venir des promenades ambarvaliennes, des bacchanales et des priapées, rappelant trop bien au lecteur qu'il est sur la terre antique de Saturne. Aimez-vous les scènes bouffonnes? Dans cette fête annuelle, fondée en souvenir d'une victoire, les vaincus sont représentés par des ânes et des pourceaux. Préférez-vous le genre gracieux? Lucques place des miroirs sur les tours d'Asciano pour que les femmes de Pise puissent s'y regarder, et Pise, à son tour, se présente au siége de Lucques avec de grandes glaces, afin d'y mieux voir, dit-elle, ses ennemis tout pâles de frayeur. Enfin, si vous ne reculez pas devant l'horrible, regardez ces malheureux prisonniers que Forli vient de ferrer comme des bêtes de somme, et ces autres captifs que Milan expose sur le grand chemin, les mains liées au dos et couverts d'un vêtement de paille à laquelle on a mis le feu. Au fond des sombres prisons de Crémone, voyez encore ces misérables qu'on force à boire, faute d'eau, l'huile infecte de leur lampe, et à cacher leur pain dans les cadavres de leurs compagnons qui restent là, gisant près d'eux, jusqu'à ce que les survivants aient payé la rançon des morts!

Au milieu de cette course effrénée qui, pour le plus léger prétexte, pour le péage d'un pont, pour un droit d'entrée, pour le moindre intérêt mercantile, pousse les populations les unes contre les autres, que font les consuls? Les consuls laissent passer le tourbillon, qui, le plus souvent, les entraîne eux-mêmes; car, issus de la foule, partageant ses instincts, ses passions, ils sont impuissants à combattre des discordes et des guerres

dans lesquelles l'origine toute populaire de leurs fonctions les contraint, pour ainsi dire, à jouer le premier rôle. Il est vrai que bientôt l'organisation de la Ligue des commune lombardes contre le despotisme impérial de Frédéric Barberousse viendra ouvrir un champ plus vaste à l'esprit belliqueux des populations et au patriotisme mieux éclairé de l'administration consulaire. Mais lorsque la victoire de Legnano et la paix de Constance eurent affranchi les cités lombardes de l'écrasante domination de l'Empereur, une sorte de calme plat suivit cette trêve passagère, à la suite de laquelle, pour occuper la turbulente activité des populations, on dut encore courir aux armes.

Le but, comme le théâtre de la guerre, était nouveau cette fois, mais le motif datait de loin. Quand les habitants d'une commune marchaient contre ceux d'une ville voisine, ils rencontraient à chaque pas, sur la route, des forteresses aux tours élevées, à l'aspect menaçant, et dont le possesseur, lombard ou allemand d'origine, était à la fois le gardien sévère des traditions germaniques et seigneuriales, et l'ennemi juré des franchises populaires. Ces forteresses dominant les routes, commandant les fleuves, interceptant les défilés, semblaient partout barrer le passage aux villes, et se dresser devant elles comme le fantôme de la féodalité qui, du haut de son donjon, protestait contre les écarts de la jeune liberté bourgeoise. Fatiguées d'être poursuivies par ce spectre importun qui ne leur laissait ni repos, ni trêve dès qu'elles voulaient se répandre dans la campagne, les villes voulurent en finir avec leur ennemi en frappant un grand coup.

Dans l'année 1107, un cri formidable : Guerre aux châteaux ! retentit soudain, et ce cri, poussé pour la pre-

mière fois par Florence, selon la chronique de Malaspina, est répété, comme par un écho, sur toute la ligne des cités lombardes. Milan, Vérone, Brescia, Parme, Reggio et Plaisance suivent l'impulsion donnée et rasent sans pitié tous les châteaux-forts qui couvrent leur territoire. A chaque forteresse qui s'écroule, on croirait voir tomber, pièce à pièce, les différentes parties de la vieille armure féodale. Dans cette guerre de Vandales, les nobles ne sont pas plus épargnés que leurs demeures, et portent la peine des excès tyranniques de leurs ancêtres. C'est une véritable Jacquerie bourgeoise, moins sauvage peut-être que celle des paysans de France, mais plus persévérante dans ses haines, plus systématique dans ses destructions. Quant aux motifs de ce soulèvement général contre les seigneurs châtelains, ils sont, comme pour les guerres de ville à ville, à peu près les mêmes partout. C'est pour un droit de péage disputé, pour des marchandises, des approvisionnements restés en route, pour un acte de violence exercé sur les personnes ; mais c'est surtout, remarquons-le bien, par la raison que les nobles sont allemands, ou alliés des Allemands. Le château de Monte-Cassioli a été attaqué, nous apprend Jean Villani, parce qu'il faisait la guerre aux Florentins. Comme il avait pour allié Robert, dit l'Allemand, le vicaire de l'Empereur dans la province, lequel en soutenant Monte-Cassioli était devenu rebelle à Florence, messire Robert, ajoute le chroniqueur, fut battu et tué ; après quoi le susdit château fut complétement détruit.

Les Padouans agissent de même envers le vicaire impérial, le comte Pagano, qui, déjà mal vu par la plèbe, dit la chronique de Padoue, avait mis le comble à l'indignation de tous les habitants en enlevant la jeune Speronella, sœur de Delesmanino, et en la cachant

dans son fort de Pendice. Delesmanino réunit aussitôt de nombreux conjurés. La veille de la Saint-Jean, il arme et entraîne le peuple contre le château de Pendice, où Pagano est fait prisonnier ; et, pour rappeler le souvenir de cette victoire, une fête civique est instituée par les magistrats de la ville. A Faenza, la guerre contre les châteaux offre un épisode qui est comme le résumé des conséquences dont cette guerre est suivie dans la plupart des communes lombardes. En 1149, les habitants de la ville, furieux de ce que les seigneurs des environs voulaient les contraindre à payer un cens annuel pour ouvrir des comptoirs dans leurs domaines, envahissent leurs terres, qu'ils ravagent sur tous les points. Voulant mettre un terme à ces dévastations, le comte de Cunio conclut avec les citoyens de Faenza un traité par lequel il s'engageait à leur abandonner son château, à venir habiter dans la ville et à ne plus s'occuper d'affaires politiques. Mais à peine le comte a-t-il pris possession de sa nouvelle demeure, que la population s'imagine voir en lui un traître, un véritable loup enfermé dans la bergerie. Aussitôt, sur la fausse accusation qu'il s'est entendu avec les habitants de Ravenne pour leur livrer Cunio, la foule en armes se précipite sur cette forteresse, la rase jusque dans ses fondements et détruit de même tous les châteaux du voisinage.

Expulsés de leurs donjons, qui partout s'écroulent sous le coup des vengeances plébéiennes, la plupart des seigneurs, à l'exemple du sire de Cunio, vinrent, à la suite de pactes, dont on retrouve un grand nombre d'exemples, se fixer dans l'intérieur des villes[1]. Ce fut,

1. Muratori, dans ses *Antiquités italiennes*, (Dissertation 47.) cite beaucoup d'actes réglant l'admission des seigneurs dans les communes lombardes.

en apparence, un beau sujet de triomphe pour les communes qui, déjà victorieuses de l'Empire par les traités de Worms et de Constance, du gouvernement épiscopal par l'institution des consuls, amenaient enfin la noblesse, forcée dans son dernier refuge, à devenir concitoyenne de la bourgeoisie. Du contact immédiat, des relations journalières de ces deux parties si différentes de la population des villes, devait surgir une nouvelle cause de rivalité qui va nous conduire à la lutte la plus terrible qui ait remué l'Italie. Dans leurs maisons crénelées, les nobles ont pour combattre leurs ennemis une multitude de serviteurs transformés en hommes d'armes, auxquels il faut ajouter une nombreuse clientèle qu'ils se sont peu à peu inféodée, et qui se recrute parmi les commerçants et les gens de métier, que leur luxe fait vivre.

Entre les bourgeois et les seigneurs, la guerre sera donc plus acharnée que lorsqu'elle armait seulement les citoyens les uns contre les autres. Pour les nobles, c'est une guerre de représailles, et d'ailleurs, ils n'ont pas à ménager la boutique du marchand, les palais, les monuments publics élevés aux frais de la commune, ni mille autres intérêts auxquels ils sont complétement indifférents. Arrêtés momentanément dans l'intérieur des villes, ainsi que des voyageurs retenus malgré eux sur une terre étrangère, ils portent ailleurs leur pensée, et rêvent aux murs croulants du vieux manoir paternel, suspendu, comme un nid de faucon, sur quelque cime abrupte et solitaire de l'Apennin. Là se concentre pour eux toute la vie ; là sont leurs souvenirs, leurs affections, leurs espérances. Que leur importe, après tout, qu'à la suite de combats à outrance, la ville où ils sont campés soit livrée au fer

et à la flamme? « Si la cité vient à être détruite, dit le chroniqueur de Pistoïa, les seigneurs retourneront à *leurs antiquités*, où ils ont leurs maisons et leurs terres. » Mot plein de justesse dans sa froide simplicité, et qui peint d'un trait la situation respective des deux partis qui vont bientôt descendre dans l'arène.

Mais, la lutte une fois engagée, les communes ne tardèrent pas à comprendre que l'administration toute passive des consuls était incapable de maîtriser l'anarchie qui résultait d'une pareille guerre. L'impuissance d'un système politique qui consistait à suivre les mouvements populaires au lieu de les diriger, étant ainsi démontrée aux habitants des communes, une réaction violente se manifesta partout contre les consuls, dont le pouvoir fut remplacé par un nouveau gouvernement. C'était une sorte de dictature confiée à un magistrat à la fois juge et capitaine, et qui, sous le nom de *podestat*, était mis à la tête de la cité, à laquelle il devait être étranger par sa naissance comme par ses relations de famille. L'avénement des podestats, qui commence avec le treizième siècle, signale une révolution nouvelle dans le gouvernement des villes, et marque en même temps l'ère de la lutte implacable qui, divisant les nobles et les bourgeois, va être transportée de la campagne dans l'intérieur de la cité. Bientôt le théâtre du combat s'étendant par toute la Péninsule, l'Empereur et le souverain-pontife se déclareront l'un pour les nobles, l'autre pour les bourgeois, mais en suivant toujours la même politique, qui consiste à favoriser dans les villes appartenant à leur adversaire le parti qu'ils combattent dans celles qui leur sont soumises. Ainsi l'histoire des révolutions communales nous a conduits à la seconde période de la rivalité du Sacerdoce et de l'Empire, c'est-

à-dire, à la querelle des Guelfes et des Gibelins, époque pleine d'événements et de péripéties, compliquant le drame que nous étudions, et où nous verrons bientôt figurer les deux puissances entre lesquelles se débattent les républiques italiennes.

V

Pendant que ce grand débat se poursuivait, quelle part d'action y prenaient les communes lombardes, ou plutôt, quelle était leur politique toute personnelle au milieu de la lutte qui troublait l'Italie? Suivant toujours le système consistant à se montrer guelfes ou gibelines, moins pour marcher à la suite du Pape ou de l'Empereur, que pour se développer plus librement, en se servant de l'un des deux partis contre l'autre, ces villes exploitent d'abord avec succès la situation critique des deux puissances. En vain Frédéric II, qui, dans le royaume de Sicile, était le chef de la bourgeoisie contre les vieilles familles d'origine byzantine et lombarde, s'appuyait dans la Haute-Italie sur l'aristocratie seigneuriale, pour combattre les podestats annuels que lui opposaient les populations indépendantes des cités. L'autorité suprême qu'il exerçait à Palerme, à Naples et à Capoue, où il avait ses magistrats, sa curie, ses parlements, ne fait que mieux dévoiler son impuissance à Milan, à Trévise et à Brescia, qui repoussent les partisans, les lois et les ordres de l'Empereur. Contre tous les efforts que tente ce prince pour désarmer ses adversaires par une politique juste, humaine et largement tolérante, que l'expérience de la vie et la conscience de

leur force inspirent aux hommes supérieurs, les Lombards se roidissent de plus en plus, et répondent même par des provocations, par des insultes suivies d'une guerre ouvertement déclarée. Si plus d'une fois le chef du Saint-Empire germanique a été contraint de traverser en fugitif les provinces occupées par les forces lombardes, les princes de ce même Empire, appelés en 1232 à la diète de Ravenne, sont forcés de recourir à un déguisement pour échapper aux gardes des podestats, ces gouverneurs nomades qui passent d'une ville à l'autre comme pour y porter avec eux les perpétuelles agitations de la liberté communale.

Ce qui vient, du reste, ajouter un trait plus singulier à la politique alors suivie par les cités lombardes, c'est que les villes gibelines elles-mêmes passent d'une soumission en apparence absolue à un état d'hostilité ouverte. Ainsi, Vérone, comblée de bienfaits et de priviléges par Frédéric II, Vérone où dominait le vicaire de ce prince, le cruel Eccelin de Romano, finit par se tourner contre l'Empereur qu'elle refuse de secourir au siége de Parme. A Brescia, le peuple s'insurge contre les nobles qui avaient égorgé dans son lit l'évêque de la ville, parce qu'il s'était montré le zélé défenseur des familles bourgeoises. Quant à Ferrare, d'abord attachée à l'Empereur par le chef gibelin Torelli Salinguerra, elle se soulève aussi contre ce vieux guerrier, le livre aux Vénitiens qui le font disparaitre pour toujours dans leurs prisons, et, redevenue bientôt indépendante, elle se détache à jamais de la cause impériale. Sous le coup de ces fluctuations continuelles, les cités impériales et les villes du Piémont, telles que Asti, Verceil et Alexandrie, essayent inutilement de maintenir sur leurs remparts le drapeau de la suzeraineté

germanique. Entraînées par l'esprit de liberté, ces vaillantes populations repoussent aussi la domination étrangère, comme si, aspirant dès lors à la réalisation d'une pensée toute légitime, que le progrès des siècles pouvait seul rendre applicable de nos jours, l'Italie eût voulu devenir libre et indépendante depuis le pied des Alpes jusqu'aux bords de l'Adriatique.

Mais désirons-nous avoir une idée précise et complète de ce qu'était, à cette époque, la vie publique des communes lombardes? Concentrons nos regards sur l'une de ces villes, sur Plaisance, par exemple, dont l'histoire est, pour ainsi dire, celle de toutes les autres cités. En observant ce centre d'action, comme on étudie les battements du cœur pour bien connaître l'ensemble de l'organisme, nous parviendrons peut-être à mieux saisir le grand mouvement politique qui faisait alors remuer les premières fibres de la nationalité italienne. Si nous désignons la ville de Plaisance à l'attention de nos lecteurs, c'est que deux chroniques inédites, recueillies et éditées il y a quelques années, viennent répandre sur les annales de cette commune, aussi bien que sur les principaux événements dont l'Italie fut le théâtre au treizième siècle, un intérêt auquel les circonstances ajoutaient et ajoutent encore celui de l'opportunité [1]. A la suite d'autres ouvrages antérieurement publiés, le *Chronicon Placentinum*, œuvre anonyme d'un auteur contemporain du treizième siècle, servira utile-

1. *Chronicon Placentinum et Chronicon de rebus in Italia gestis.* Edidit et præfatione instruxit A. Huillard-Bréholles. — La première de ces chroniques a été trouvée à la Bibliothèque nationale, à Paris, et la seconde, à la bibliothèque du *British Museum*, à Londres, où elle a été obligeamment communiquée par le directeur, M. Panizzi.

ment à compléter ou à rectifier certains faits laissés dans l'ombre, ou mal présentés par l'ignorance et l'esprit de parti.

Après avoir, pour tout ce qui concerne l'histoire de Plaisance, puisé aux meilleures sources et repris le récit de Jean de Mussis, l'auteur de la nouvelle chronique laisse échapper dans le cours de sa narration des impressions vives et parfois des accents émus qui contrastent avec la sécheresse habituelle des chroniqueurs. Guelfe dévoué à la grande cause de l'indépendance italienne, il rappelle tous les malheurs que la domination allemande a fait peser sur la Lombardie, et développant la pensée toute patriotique exprimée dans le *Libellus Tristitie*, il veut que le tableau des calamités retracées par sa plume serve à prémunir son pays contre le retour de l'oppression étrangère. Les minutieux détails donnés sur Plaisance, que l'auteur appelle souvent *nostra civitas*, l'intérêt personnel qu'il semble, à partir de 1199, prendre aux faits qu'il raconte, tout démontre que c'est un citoyen de la ville, et de plus un contemporain des événements, qui écrit cette chronique dont la mort du narrateur vient brusquement interrompre le récit en l'année 1235.

Bien différente par l'esprit qui l'anime, comme par l'étendue de son cadre, qui comprend les faits accomplis en Italie jusqu'à l'année 1284, la chronique trouvée au *British Museum* de Londres est l'œuvre d'un ardent gibelin, né ou établi à Plaisance, où il vivait dans la seconde moitié du treizième siècle, et auquel des motifs particuliers ont fait aussi garder l'anonyme. Son livre, dans lequel tout ce qui se rattache à la Lombardie prend des proportions plus considérables, est moins une chronique générale de l'Italie que l'his-

toire du parti gibelin, surtout dans le nord de la Péninsule. Par les faits, jusqu'à présent restés inconnus, qu'il énonce sur le règne de Frédéric II et les vingt années qui suivirent la mort de ce prince, il est aisé de reconnaître que l'auteur a dû être initié aux actes qui intéressaient le plus vivement la politique et les espérances de son parti. Mais ce qui ajoute une véritable importance à sa chroniqne, c'est qu'à partir de l'année 1270 jusqu'à la fin de son récit, il raconte les événements comme un écrivain qui les note jour par jour, ainsi qu'on peut le constater par des synchronismes établissant des rapports fort exacts entre des faits antérieurs et l'époque même où il écrit. Dès son introduction, qui se montre en tous points opposée au prologue guelfe de la chronique de Plaisance, notre auteur gibelin met à nu le fond de sa pensée, qui fut aussi celle de Dante et de Pétrarque, c'est-à-dire, la nécessité pour l'Italie de chercher son appui, sa force et son repos dans la perpétuité de l'autorité impériale.

Quant aux prophéties, dans lesquelles, sous une forme mystérieuse et apocalyptique, il représente l'Empire comme un aigle à deux têtes, dont la grandeur s'accroît à mesure qu'il couvre de ses ailes la Sicile, Rome et Jérusalem, elles révèlent les mêmes espérances que les prédictions en vers qu'une main du quatorzième siècle ajouta à la fin du manuscrit de Paris. Selon ces prédictions, la voix infaillible des astres annonce, dès le siècle précédent, que « le navire de Pierre cessant d'être le gouvernail du monde, l'empereur Frédéric II est appelé à devenir le marteau de l'univers[1]. » Dans un autre passage satirique contre la Cour romaine, égale-

1. *Chronic. Placent.*, etc. Préface, pages XXI et XXXVI.

ment ajouté après coup au manuscrit de Londres, on retrouve encore, avec l'éloge de Frédéric II, l'expression de l'espoir qu'un seul maître finira par régner sur toute l'Italie. A ce sujet, l'éditeur de la chronique remarque avec raison qu'au quatorzième siècle le nom de Frédéric reparaît sans cesse dans les aspirations des contemporains vers une réforme religieuse et vers la concentration de l'autorité politique. C'est toujours la pensée qui a inspiré ce singulier passage du prologue de la chronique gibeline que nous analysons, et où l'auteur formule nettement les vœux de son parti dans une comparaison empruntée aux notions bizarres accréditées par les sciences naturelles à cette époque : « De même, dit-il, que les œufs des poissons qui ont séjourné cent ans dans le lit desséché d'un fleuve, redeviennent féconds et produisent d'autres poissons quand ce fleuve retourne dans son lit, de même les cités, les terres, les seigneurs, qui furent autrefois dans les bonnes grâces de la majesté impériale, quand cette majesté reparaîtra dans toute sa puissance, se soumettront avec empressement à son autorité tutélaire [1]. »

Cet espoir, qui exprimait le sentiment encore vague et mal défini de la nationalité italienne, ne devait point se réaliser. Plusieurs causes y mirent obstacle, et le savant éditeur de la chronique les fait ressortir dans une page où son style ferme et précis s'empreint de l'élévation et de la gravité du sujet. « Depuis la chute de la maison de Souabe, le pouvoir modérateur et prépondérant dont les Gibelins rêvaient le rétablissement ne s'exerça plus d'une manière sérieuse et permanente en Italie. Le triomphe du parti guelfe, qui s'appuyait sur

1. *Chron. de reb. in Ital. gest.*, page 148.

la papauté pour atteindre par une autre voie le même but, ne fit que hâter la déchéance politique de la Péninsule. On vit se développer dans ce malheureux pays, avec une intensité nouvelle, le fléau des rivalités communales, des discordes intestines, de la tyrannie individuelle succédant à l'anarchie, sans pouvoir la détruire. Les deux chroniques que nous publions ajoutent de tristes pages à cette histoire douloureuse. Comme des témoins vivants, à la fois passionnés et véridiques, elles nous retracent ces luttes de la place publique et du champ de bataille où s'épuisait l'Italie du treizième siècle. La forme de ces récits est encore rude et incorrecte : on sent qu'ils sont écrits par des laïques peu versés dans l'art de la composition et du style. Cependant, ils émeuvent et intéressent sans efforts, parce qu'ils empruntent aux événements et aux idées mêmes de l'époque le mouvement et la vie [1]. »

A ces lignes pleines de tristes vérités, ajoutons que, par un concours tout particulier de circonstances, ces deux ouvrages, composés sous des influences si contraires, devaient apparaître au jour réunis dans un seul volume, comme pour mieux faire ressortir par ce rapprochement l'antagonisme des deux grandes factions qui divisèrent autrefois l'Italie. Peut-être même est-ce à cette divergence d'opinions, qui n'est, après tout, que la fidèle image des idées, des mœurs et des passions qu'on retrouve alors dans la vie de chaque cité, que ces chroniques empruntent l'intérêt qu'elles répandent sur l'histoire des partis guelfe et gibelin, histoire concentrée le plus souvent dans celle de la commune de Plaisance. On aime à voir s'y dérouler les

1. *Chron. Placent.*, etc. Préf., page XLVI.

annales de cette ville, ainsi nommée, dit la légende, de la *plaisance* des lieux où elle fut bâtie par Eridan, fils de Janus. Devenue déjà colonie romaine au temps d'Annibal, elle survécut comme cité municipale à l'invasion barbare, pour passer ensuite des domaines de la comtesse Mathilde sous la suzeraineté du saint-siége. Des édifices d'un certain caractère grandiose, sa cathédrale gothique élevée au douzième siècle, son vieux palais communal, les statues équestres se dressant sur ses places publiques, rappellent encore la splendeur passée de cette ville dont l'histoire présente tant d'événements dramatiques, et résume, dans un même tableau, la vie si agitée des autres communes lombardes. Mais c'est moins encore sur les monuments de marbre et de bronze qu'il faut étudier cette histoire, que sur les monuments écrits qui, sous la forme saisissante des chroniques, nous apparaissent, selon une expression fort juste, comme les témoins vivants des faits qu'ils nous retracent.

HUITIÈME ÉTUDE

L'EMPIRE ET LA PAPAUTÉ

I

De toutes les questions qui, au moyen âge, tinrent les esprits en suspens, et, durant plusieurs siècles, divisèrent les princes et les peuples, les philosophes et les poëtes, il n'en est point de plus grave, selon nous, que celle qui se rattache à la rivalité de l'Empire et du Sacerdoce. Au premier abord, il est facile de s'expliquer l'importance et la durée de la lutte, si l'on se reporte aux aspirations politiques et religieuses de l'époque, aux idées qu'on avait alors sur l'origine du pouvoir, s'appuyant partout sur le droit divin, et si l'on se représente enfin le caractère particulier des deux puissances qui se livrèrent cet interminable combat. Comme, dans l'ordre temporel, chacune d'elles croyait représenter Dieu sur la terre et exercer en son nom une autorité supérieure à toutes les autorités, leur lutte, à l'exemple de celles dont le principe n'admet pas de transaction, prit et garda un caractère excessif. Elle eut quelque chose d'immuable et d'absolu comme un dogme, de violent et d'implacable comme une vengeance héréditaire. Tout fut grand dans ce conflit, car la grandeur des personnages mis en action répondit le plus souvent à la grandeur des intérêts débattus.

La gravité de ces intérêts est, d'ailleurs, attestée suffisamment par l'ardeur et la persistance avec laquelle les contemporains se mêlèrent à la lutte. C'est que dans l'appréciation des événements dont ils sont les témoins, les peuples se trompent rarement, et un sentiment instinctif leur révèle ce que les guerres entreprises par les princes peuvent avoir de nuisible ou de favorable à leur propre cause. Aussi, les Italiens ne se méprirent nullement sur l'étendue et la portée du débat soulevé entre les deux puissances. Ils comprirent que sous cette question de la suprématie impériale ou pontificale, se cachaient pour eux beaucoup d'autres questions d'une nature toute personnelle, et variant selon les lieux et les circonstances. On les vit donc tour à tour descendre dans l'arène pour y combattre, suivant leurs aptitudes, avec l'épée, la plume ou la parole. C'est ce qui fit que la lutte changea plusieurs fois de nom et de bannière, sans changer au fond, ni de but, ni d'objet. Après s'être appelée la querelle des Investitures, elle se nommera la rivalité du Sacerdoce et de l'Empire, pour devenir bientôt la guerre des Guelfes et des Gibelins. Dans ces différentes phases du conflit, les républiques italiennes ne manqueront pas d'apporter leur part d'activité turbulente, d'esprit factieux et guerroyant, et elles prolongeront ainsi un débat dans lequel chaque traité de paix ne fut pour les partis qui ne désarment jamais, qu'une trop courte suspension d'armes.

Parmi les principes qui ont dirigé la conduite des populations italiennes, il en est un qui nous paraît avoir dominé tous les autres, et que nous trouvons exprimé par une double formule : « Les Italiens, dit l'historien Luitprand au sujet de l'opposition dirigée

contre l'établissement d'une royauté péninsulaire tenté au dixième siècle, les Italiens veulent toujours deux maîtres, un roi et un prétendant, pour supplanter l'un par l'autre. » La seconde formule renferme une pensée à peu près semblable, mais présentée d'une manière à la fois plus explicite et plus générale, et s'appliquant encore mieux à la démonstration de notre sujet. La voici : « Celui qui veut être libre doit se donner deux maîtres, c'est-à-dire n'obéir à aucun. » Déplorable maxime qui nous dévoile en un mot la grande erreur dont l'Italie fut la victime au moyen âge, et qui, malgré son instinct politique, l'empêcha jusque dans les temps modernes de se constituer en une nation indépendante. On sait que les deux maîtres qu'elle se donna successivement, pour arriver à une prétendue liberté, furent pendant longtemps le Pape et l'Empereur, en d'autres termes, les représentants des deux puissances qui dominaient la société européenne à cette époque. Or, pour bien comprendre la nature des relations que les républiques lombardes eurent comme alliées ou comme ennemies avec l'Empire et la Papauté, il convient de bien déterminer d'abord l'origine et l'étendue des droits que chacun de ces grands pouvoirs invoquait pour appuyer sa prépondérance en Italie.

Héritier des premiers Césars, de Constantin et de Charlemagne, le Saint-Empire romain, du jour où il fut solennellement rétabli par la main de l'Église dans la personne d'Othon le Grand, continua contre le chef de cette même Église, la lutte qui avait divisé le paganisme et le christianisme, la société antique et la société nouvelle, le vieux despotisme impérial se fondant sur le droit, et la jeune liberté s'abritant sous la loi évangélique. L'histoire de ce dualisme, changeant de forme,

mais poursuivant sa marche à travers les siècles, est, en partie, toute l'histoire du moyen âge. Mais quels intérêts avaient divisé, quels rapports avaient uni, pour les opposer encore l'un à l'autre, les deux puissances qui étaient comme le double pivot sur lequel reposait alors toute la doctrine sociale et politique de l'Europe? Comment, à la chute de l'empire d'Occident, le grand principe de l'unité fut-il recueilli par le christianisme pour servir de base au monde nouveau qui sortait vivant des ruines du monde ancien? Enfin, quelles modifications profondes ce principe de l'unité reçut-il sous l'influence de l'Église et des idées nouvelles, sans que l'Italie, pour son malheur, voulût jamais comprendre la transformation que le temps et le progrès humain avaient irrévocablement accomplie? Pour répondre à ces questions importantes, citons d'abord le passage suivant où, dans un parallèle établi entre les deux puissances rivales, on voit clairement ressortir la funeste illusion à laquelle l'Italie eut le tort de se laisser entraîner.

« Le génie antique, dit l'auteur, n'avait entrevu l'harmonie sociale que sous l'unité matérielle. Quand, par le sceptre de Rome, les rêves des monarques d'Orient devinrent une éclatante réalité, il formula tout le travail des siècles païens en un mot qui, peignant les résistances brisées, les volontés asservies, résumait l'œuvre de la force : l'*Empire*. Le génie chrétien, transportant le principe de l'unité dans le domaine des esprits, définit à l'avance l'idéal des siècles modernes par un nom qui, exprimant l'adhésion spontanée et l'union des intelligences, résume l'œuvre de la liberté : *L'Église*. Or, bien que l'idée de la société spirituelle se développât précisément dans son sein, l'Italie

ne renonça pas à la notion païenne de l'unité. L'unité matérielle resta, devant ses yeux, la raison de l'avenir, comme elle avait été la sanction du passé. Elle puisa ses espérances à la source où s'alimentaient ses souvenirs. Elle s'égara à la poursuite d'un idéal qui devait l'amener à ce double résultat : premièrement, aspirant à ressaisir la domination du monde, elle dédaigna de devenir l'égale des autres États; dans l'espoir de la souveraineté, elle accepta la dépendance; et, pour arriver à l'Empire, elle abdiqua sa vie de nation. Secondement, en faussant le droit public nouveau, elle compromit les destinées générales; d'un rêve d'ambition elle fit naître, pour la chrétienté, un antagonisme stérile; pour les États européens, un puissant obstacle à l'établissement d'un équilibre nécessaire; dans l'ordre moral comme dans l'ordre politique, d'incalculables périls[1]. »

Ne nous montrons pas trop sévères, du reste, dans notre jugement sur l'Italie s'abandonnant au prestige irrésistible exercé par le nom de l'Empire. Monuments impérissables, glorieux souvenirs, institutions immortelles gravées dans le code de tous les peuples, tout par la voix de la tradition, comme par celle de l'histoire, semblait répéter ce nom d'âge en âge, et l'offrir au respect des populations italiennes. Depuis l'époque où Virgile avait décrété la suprématie du Capitole dans ce vers empreint d'un sublime orgueil :

Tu regere imperio populos, Romane, memento!

jusqu'au temps où Dante, conduit par le poëte de Mantoue, nous représente « Rome, veuve et solitaire, qui le

1. *L'Italie et l'empire d'Allemagne*, par E. Rendu, p. 7.

jour et la nuit ne cesse de réclamer la venue de son César, » quatorze siècles se sont écoulés, et pourtant, durant ce long espace, malgré les révolutions survenues, malgré la mobilité des choses humaines, l'auréole qui couronne la puissance impériale n'a rien perdu de son premier éclat. Comment ce culte du passé n'eût-il pas été conservé pieusement par l'Italie, à la fois mère et fille de Rome, gardienne de sa gloire comme de ses ruines, quand nous, aujourd'hui, enfants du dix-neuvième siècle, étrangers à la Péninsule, nous professons pour la Ville-éternelle le même culte, ravivé dans l'esprit de l'homme lettré par les jeunes souvenirs du collége, et dans le cœur du chrétien, par les inspirations de sa foi religieuse? Ne soyons donc pas surpris que, loin de s'affaiblir pendant le moyen âge, l'idée de la puissance impériale ait plutôt grandi, pour s'élever enfin, dans le traité *de Monarchiâ*, de Dante, à la hauteur d'une théorie philosophique, et même d'un dogme religieux. Un autre ouvrage, la Chronique de maître Jordan, ne se propose-t-elle pas de démontrer que Jésus-Christ, en se soumettant aux lois de Rome, en prescrivant de payer le tribut à César, a consacré les droits légitimes de l'Empire à la soumission des peuples, et que la monarchie romaine réalisant les plans de la divine providence, la chute de l'Empire sera nécessairement suivie de la fin du monde? « Ainsi, ajoute avec raison l'écrivain que nous citions plus haut, le moyen âge a consacré, en la transfigurant, l'idée païenne de l'unité matérielle. En face du dogme de l'Église, une logique à outrance a posé le dogme de l'Empire. Or, ce dogme que les faits démentent partout, qui se brise contre la résistance de la plus pauvre cité, plus nettement formulé au moment où l'Empire est convaincu

d'impuissance, subjugue ceux-là mêmes qui seraient les plus intéressés à s'insurger contre sa tyrannie. Il pèse sur l'Italie comme le poids fatal qui l'empêche de s'élever à l'idée de nation. Dans quel but poursuivrait-elle l'existence personnelle, indépendante, nationale, que conquièrent peu à peu l'Espagne, la France, l'Angleterre? Son peuple ne va-t-il pas redevenir le Peuple-Roi? Rome ne va-t-elle pas reprendre ses droits de cité maîtresse, jetant à l'univers, du haut de son Capitole, les immuables volontés du Sénat? »

II

L'Italie devait payer bien cher, hélas! les illusions où elle se berce et le fatal honneur auquel elle aspire. Qu'elle soit appelée par les souverains germaniques le *jardin de l'Empire*, que les princes des maisons de Franconie, de Souabe ou de Luxembourg, s'intitulent les « Vengeurs de la Rome d'Auguste » et les dominateurs « de la ville et du monde; » ces flatteries officielles dont le but était d'endormir les défiances des Italiens ou d'exalter en eux l'orgueil des souvenirs, ne devaient que leur faire trouver plus pesants le joug et le frein que leur imposaient des maîtres étrangers. Aussi, trompées par les belles paroles des empereurs ou par les songes d'ambitieux tribuns qui, nouveaux Marius sur les ruines de Carthage, rêvaient encore la domination universelle, à quelle amère déception se trouvaient exposées les populations lombardes et romaines, quand elles voyaient tout d'un coup, à travers les plaines de Roncaglia, ou aux portes de la cité Léonine, apparaître leur

blond césar allemand dans la personne de l'ambitieux Othon, du cruel Henri IV, ou du terrible Frédéric Barberousse? Le voilà qui arrive, bardé de fer, la lance au poing et dans toute la pompe féodale, escorté de ses chevaliers et de ses légistes. L'entendez-vous, ici, réclamer, avec instance, la couronne d'empereur d'Occident, là, fièrement exiger le tribut et l'hommage de ses vassaux italiens, en faisant proclamer, par les docteurs de Bologne que « sa volonté est le droit? » Oui, sa volonté est le droit, il le prétend, du moins; et de même qu'il est la loi vivante, son autorité, qui est supérieure à toutes les autres, sera bientôt considérée, par les publicistes du moyen âge, comme une émanation directe, comme une délégation personnelle de la toute-puissance divine.

Un pouvoir si excessif, et tendant à s'accroître encore, n'était pas l'œuvre d'un jour. Il était le résultat de concessions, soit volontaires, soit imposées par la nécessité, que les deux puissances, alliées avant d'être rivales, avaient été conduites à échanger entre elles. En 952, au moment où Othon Ier passa les Alpes avec une armée sous le prétexte, en apparence tout chevaleresque, de secourir Adélaïde, veuve du roi Lothaire, l'Italie se ressentait de la longue anarchie qui, comme en d'autres États, y avait eu pour cause le démembrement de l'empire carlovingien. Partout l'affaiblissement de l'autorité souveraine y avait amené l'extension du pouvoir seigneurial. Ainsi, pendant que les puissants ducs de Frioul et de Spolète s'y disputaient l'ancienne couronne des Lombards, les marquis de Toscane, d'Ivrée et de Camérino étendaient chaque jour leurs usurpations. Au centre, le duché de Rome, qui ne relevait que de l'empire d'Occident, profitait de chaque vacance de cet

empire pour établir aussi son indépendance. Quant aux villes marchandes de Gênes, de Pise et de Venise, tout semblait seconder alors le développement de leur puissance maritime. Enfin, à l'exception de la Pouille et de la Calabre, qui étaient soumises aux empereurs grecs, les autres principautés du midi, telles que celles de Bénévent, de Salerne et de Capoue, s'étaient complétement affranchies de toute souveraineté extérieure.

Après la mort de Bérenger Ier, ses successeurs n'avaient porté que le vain titre de roi, sans régner, en réalité, sur des États livrés à toutes sortes de désordres. Plus tard, quand pour se soustraire aux violences de Bérenger II, qui voulait la contraindre à épouser son fils Adalbert, Adelaïde invoqua l'assistance du roi de Germanie, ce dernier, sachant mettre la voix de l'honneur d'accord avec les secrets désirs de son ambition, s'empressa de répondre à cet appel. A peine arrivé en Lombardie, il se fait couronner roi à Pavie, et il épouse ensuite la jeune reine qu'il avait prise sous sa protection. N'espérant point obtenir alors le titre d'empereur d'Occident, parce que le consul Albéric, fils de la trop célèbre Marozie, s'était constitué à Rome le chef du parti opposé aux Allemands, Othon Ier retourna en Allemagne, pour y attendre une occasion plus favorable. La licence romaine, s'usant vite par ses propres excès, ne tarda pas à lui fournir un autre prétexte d'intervention. Après son départ, de nouveaux changements s'étaient accomplis dans le gouvernement de Rome. Albéric avait été remplacé par son jeune fils Octavien, qui laissa les faisceaux consulaires de son père, pour prendre la couronne pontificale sous le nom de Jean XII. Bien qu'il fût seulement âgé de dix-huit ans, le parti dont il disposait l'avait

porté au saint-siége devenu vacant, en 956, par la mort d'Agapet II.

Croyant mieux assurer son autorité temporelle en l'appuyant sur la démocratie, Jean XII avait rétabli les anciennes formes de la république romaine, avec les charges de consuls annuels et de tribuns du peuple. Puis, poussé à bout par Bérenger II, qui ne voulait pas lui rendre l'Exarchat et la Pentapole, il avait fait cause commune avec les seigneurs mécontents, et tous, d'une voix unanime, ils appelèrent Othon à la défense de leurs droits méconnus. Le roi de Germanie se rendit à Milan où, accueilli comme un libérateur, il reçut la couronne de fer, après avoir fait déposer Bérenger et Adalbert, son fils. De Milan à Rome, il n'y avait plus qu'un pas à franchir. Othon le fit sans obstacle; et comme tout avait été préparé avec Jean XII, il obtint, enfin, en 962, la couronne impériale des mains de ce pape. Avant de la recevoir, il avait prononcé un serment solennel dans la forme suivante : « J'exalterai de tout mon pouvoir la sainte Église apostolique, et vous qui en êtes le chef. Jamais votre vie ni vos honneurs ne vous seront enlevés par mes conseils ou de mon consentement. Les domaines que je possède et qui appartiendraient à l'Église vous seront rendus. Je ne tiendrai point de *placite* dans Rome, et je n'y rendrai, sans vous avoir consulté, aucune décision qui serait dans vos attributions ou dans celles du peuple. Ceux de mes fidèles que je commettrai au gouvernement de l'Italie devront protection et sûreté à votre personne et à l'Église romaine[1]. »

A son tour, le pape jura de n'avoir plus aucun rapport avec les deux rois déposés, et le nouvel empereur

1. Baronius, *Annal. eccles.*, ad ann. 962.

reçut du pontife et du peuple le serment de fidélité autrefois prêté aux Carlovingiens. Les monnaies furent de nouveau frappées à l'effigie impériale, avec le nom du chef de l'Église au revers. En témoignage de sa haute satisfaction, Othon distribua de riches présents au pape, à la noblesse et au peuple, et confirma les donations antérieurement faites au saint-siége par Pépin le Bref et par Charlemagne. Le diplôme impérial, remarquons le bien, établit avec une précision toute particulière les droits suprêmes de l'Empereur sur le duché de Rome, en même temps que sur les villes et les territoires concédés par la donation. « Que ces concessions, ajoutait le décret, soient maintenues telles qu'elles l'ont été précédemment, sans préjudice de notre domination supérieure sur les territoires susdits, et de leur soumission à nous et à notre fils; que le droit de principauté et de juridiction nous demeure et ne puisse nous être enlevé par aucun argument ou aucune machination[1]. »

Par ces différents actes, l'autorité impériale, après trente-huit années de vacance, était rétablie en faveur

1. Salva super eosdem ducatus nostra in omnibus dominatione et illorum ad nostram partem et filii nostri subjectione, omnia superiùs nuntiata roboramus, ut in nostro permaneant jure, principatu atque ditione. *Diplom. Otton.*, 13 febr. 962. — Ms. de la Biblioth. nation. de Paris, *cart.* n° 112. — L'authencité de ce diplôme d'Othon a été contestée; mais en admettant qu'il ait été modifié ou interpolé plus tard, un fait constant établit qu'en 1245, au concile de Lyon, l'instrument original fut présenté par Innocent IV aux Pères de l'assemblée, ce qui implique la reconnaissance des droits de l'Empire par le chef même de l'Église. Quoi qu'il en soit, une copie du diplôme, faite pendant le concile, fut contre-signée par tous les Pères, et déposée, sur l'ordre du pape, dans les archives du monastère de Cluny, où elle fut conservée jusqu'en 1789.

d'un prince allemand, et l'autorité temporelle des papes, confirmée par lui, se trouvait ainsi placée sous la dépendance de l'Empire que, de son côté, un serment solennel obligeait à respecter et à défendre les droits de l'Église romaine. Ces liens et ces devoirs qui rattachaient les deux puissances l'une à l'autre, n'étaient pas de nature à maintenir le bon accord entre elles. Bientôt de nouvelles difficultés vinrent diviser le Pape et l'Empereur. Comme de graves accusations étaient alors portées contre Jean XII, dont la conduite scandaleuse affligeait l'Église, et auquel on imputait d'avoir odieusement mutilé un cardinal, insulté aux choses saintes, et porté, dans un joyeux repas, des santés à Jupiter et à Vénus, Othon saisit ce prétexte pour assembler un concile et faire juger le pontife. Celui-ci protesta, non sans raison; mais le prince allemand, qui avait imposé au clergé et au peuple de Rome le serment de ne jamais élire un pape sans le consentement de l'Empereur, usa du droit qu'il venait de s'arroger, en faisant nommer, à la place de Jean XII, Léon, protoscriniaire de l'Église romaine, qui fut intronisé sous le nom de Léon VIII. De longues et sanglantes querelles, dans lesquelles Othon fut menacé de perdre la vie, suivirent cet acte d'empiétement de la puissance laïque sur les priviléges du souverain pontificat. Un nouveau pape, portant le nom de Benoît V, fut élu par les Romains, qui s'étaient révoltés contre l'Empereur. Mais ce dernier assura le triomphe de son autorité par la nomination de Jean XIII, et le principal avantage qu'il retira de sa victoire fut le décret sanctionnant ses droits sur l'élection des papes, aussi bien que sur la nomination à tous les siéges épiscopaux de l'Empire. Privilége exorbitant, dont l'exercice devait amener une foule d'abus, et,

après un siècle d'asservissement pour l'Église, lui susciter, enfin, un vengeur dans l'inflexible Grégoire VII.

Prononcer le nom de Grégoire VII, n'est-ce pas rappeler du même coup celui de l'empereur Henri IV, et personnifier dans ces deux adversaires la fameuse querelle des Investitures, qui fit éclater si violemment l'antagonisme du Sacerdoce et de l'Empire? Bien différentes d'origine et de nature, mais rapprochées par les circonstances indiquées précédemment, les deux puissances rivales avaient eu longtemps des intérêts communs et opposés tout à la fois. Par suite de droits et de devoirs réciproques, dont le principe remontait à l'alliance des premiers Carlovingiens avec le saint-siége, alliance renouée par Othon Ier dans un intérêt tout personnel, tout dynastique, l'Empire et la Papauté se trouvaient dans une sorte de dépendance mutuelle, puisque chacun de ces grands pouvoirs n'existait qu'à la condition d'être reconnu et intronisé par l'autre. Une telle complication d'intérêts avait de graves inconvénients et devait être suivie de complications plus graves encore. Peut-être la sage politique du saint-siége les eût évitées, si l'usage de se faire couronner à Rome n'eût donné aux empereurs germaniques une occasion toujours renaissante d'y faire acte de souveraineté, et, tout en maintenant leurs anciens droits, d'usurper de nouvelles prérogatives. On vient de voir, en effet, comment Othon Ier avait subordonné l'élection des souverains pontifes à la volonté impériale. A son exemple, usant de ce privilége, Henri III, l'un de ses successeurs, avait pu faire déposer trois papes, pour donner quatre fois de suite la tiare à des prélats venus d'Allemagne. Reconnaissons-le, toutefois, ces pontifes, malgré leur origine étrangère, s'étaient soustraits à l'influence qui semblait vouloir

peser sur eux, et pleins de zèle pour leurs nouveaux devoirs, ils allaient préparer la réforme qu'un génie supérieur devait accomplir.

L'Église, à cette époque, était véritablement dans une situation déplorable, qui réclamait un remède aussi prompt qu'énergique. Après avoir triomphé de la persécution à force d'héroïsme, dompté l'hérésie par l'invincible unité de sa foi, elle se trouvait alors avoir à combattre la corruption qui avait pénétré jusque dans son sein. Deux causes principales avaient engendré cette dernière plaie : la suprématie laïque qui vient d'être signalée plus haut, et l'application du système féodal aux domaines ecclésiastiques. Comme, d'après ce système, toute terre appartenant à l'Église avait fini par être soumise aux mêmes conditions que les fiefs ordinaires, l'évêque ou l'abbé, qui en devenait possesseur, devait recevoir son investiture par le sceptre, symbole du pouvoir temporel que transmettait le suzerain. Mais, non contents de déléguer ainsi la seule puissance qui fût dans leurs attributions, les princes voulurent, en outre, conférer, par la crosse et l'anneau, le pouvoir spirituel qui appartenait exclusivement à l'Église.

En peu de temps, cet abus avait fait de rapides progrès, surtout en Allemagne, où les empereurs, tout fiers d'en être venus à disposer de la couronne pontificale, s'étaient arrogé le droit de nommer aux siéges et aux bénéfices vacants dans leurs États. De là une foule d'autres abus, dont les plus graves étaient la violation du célibat imposé au clergé, et la simonie qui faisait vendre et acheter ouvertement aux enchères un grand nombre de bénéfices ecclésiastiques. Au lieu de saints prêtres initiés par d'austères études aux fonctions sacerdotales, on ne voyait plus, notamment au delà du

Rhin, que des hommes grossiers, qui conservaient, sous l'habit du moine ou du prélat, toutes les habitudes de la vie mondaine. De plus, beaucoup d'entre eux qui étaient mariés avant d'entrer dans l'Église, n'avaient pas voulu rompre les liens d'une union qui, dès lors, était condamnable, et, par là, les intérêts étroits de la famille s'étaient substitués peu à peu aux grands intérêts de la religion et de l'humanité. L'esprit féodal, en mettant, ainsi, l'égoïsme à la place de la charité, avait donc vicié, dans leur source, les plus nobles inspirations du christianisme. Le sanctuaire se trouvait envahi par les passions du siècle, et au contact de ce grossier sensualisme l'Église semblait atteinte d'un mal irrémédiable, quand, pour son salut, Grégoire VII fut appelé à la gouverner.

III

Une chronique rapporte qu'un jeune religieux plein de savoir et de piété, ayant accompagné le pape Grégoire VI à la Cour d'Allemagne, Henri III rêva qu'il voyait ce religieux lutter contre son fils et le renverser dans la boue [1]. Effrayé de cette vision étrange, et voulant en prévenir la réalisation, l'Empereur fit jeter dans un cachot le prétendu coupable qui, néanmoins, recouvra sa liberté sur les justes instances de l'impératrice Agnès. Certes, la mère de Henri IV, à laquelle une tutelle orageuse allait bientôt échoir, était loin de pressentir que celui dont elle avait demandé la grâce serait un jour, en effet, le plus terrible adversaire de son fils, car ce religieux

1. Anonym. Saxon., *Histor. imper.*, ann. 1040.

était le célèbre Hildebrand. Né à Saona, en Toscane, et fils d'un pauvre charpentier, le compagnon d'exil du pape Grégoire VI, s'était, à la mort de ce pontife, retiré à Cluny, l'un des monastères les plus renommés de l'ordre bénédictin. Là, dans le silence et les austérités du cloître, il avait médité longuement sur les maux de l'Église, et déjà, sans doute, sa pensée devançant l'avenir, il s'était préparé, comme un guerrier veillant sous les armes, aux grandes luttes que la Providence lui réservait. Le plan que, dès lors, il conçut de régénérer l'Église et d'affranchir la papauté de la suprématie impériale, devait servir, en outre, à fonder l'unité religieuse et politique de l'Europe chrétienne. Ce plan était hardi, il faut l'avouer, surtout si on le juge d'après les idées modernes; mais son auteur en regardait les principes et l'application comme étant aussi légitimes que nécessaires. Sur ce point, ses inébranlables convictions avaient pour bases les croyances de son temps qu'il partageait, l'interprétation de certains passages de la Bible, et jusqu'à la sublime harmonie qui règle les rapports des sphères célestes.

Ses projets ainsi bien arrêtés, Hildebrand se mit à l'œuvre sans retard, et, comme tous les hommes doués de l'inflexible volonté du génie, rien ne put le détourner de sa voie. Elevé par Léon IX à la dignité de cardinal et de chancelier du saint-siége, le prieur de Cluny devint, dans cette haute position, le conseiller des papes et le promoteur des mesures qui pouvaient préparer le succès de son entreprise. Cet unique objet de ses préoccupations se retrouve alors partout, dans ses démarches, dans ses paroles, dans le secret de sa correspondance. De chaque page de ses lettres jaillit l'éclair de sa pensée intime, et le futur arbitre des trônes et de l'autel s'y dévoile tout

entier. « Le pape, dit-il, en posant hardiment le dogme de la suprématie pontificale, le pape tient la place de Dieu, car il gouverne son royaume sur la terre. Représentant du Christ, il domine toutes les puissances, et sans lui toute royauté chancelle et tombe comme un vase qui se brise. » Plus loin, mettant le doigt sur les plaies de l'Église, pour en indiquer la cause et le remède, il s'écrie avec une douloureuse indignation : « Si, dans ce siècle de fer, le monde est plein de scandale, si l'Église est souillée par le péché, c'est que l'Église n'est pas libre, mais traitée comme une vile esclave. Tandis que la plus misérable des femmes peut, selon les lois de son pays, se choisir librement un époux, l'épouse de Dieu ne peut s'unir au fiancé de son choix... Et cependant, l'Église doit être indépendante ; elle doit le devenir par son chef, par le soleil de la Foi, qui est le pape... A lui d'accomplir cette œuvre de régénération ; à lui d'extirper le vice, de souffrir, s'il le faut, pour la justice et la vertu, et de jeter ainsi les fondements de la paix du monde ! »

On sait comment, après avoir, en 1073, ceint lui-même cette couronne qui, selon l'expression d'un pape, brille et brûle à la fois, le cardinal Hildebrand se montra fidèle au rôle qu'il s'était, en quelque sorte, tracé à l'avance, et « souffrit courageusement pour la justice et la vertu. » Son pontificat ne fut que la longue et ardente protestation d'un grand cœur, d'une âme profondément honnête contre les vices grossiers d'une époque qu'il tenta en vain de réformer. Comme nous reviendrons plus loin sur ses principes au sujet des deux puissances, nous ne parlerons pas ici de ses luttes contre l'empereur Henri IV, dans lequel il ne cessa de combattre le prince simoniaque, le tyran sacrilége, et l'impitoyable

oppresseur de ses sujets. L'audacieuse sentence de déposition que l'Empereur fit prononcer, au conciliabule de Worms, contre le souverain Pontife; l'excommunication solennelle de Henri IV, l'humiliation infligée à son orgueil au château de Canossa, la vengeance qu'il en tire en venant assiéger le pape dans l'ancien tombeau des Antonins, changé alors en forteresse; enfin, la délivrance du pontife accomplie par le normand Robert Guiscard, ne sont-ce pas là des scènes dramatiques, assez notoires, pour qu'il ne soit pas nécessaire de les rappeler même sommairement?

Quand, trahi par les siens, abandonné de ses enfants et de l'impératrice elle-même, qui ne pouvait plus supporter les ignominies de sa vie intérieure, Henri IV se vit plus tard dépouillé de ses vêtements royaux par les mains de son fils, on dit que, reconnaissant ses fautes, il conjura ce fils, avec larmes, de ne point s'attirer à son tour le châtiment de Dieu, en continuant ses violences parricides. « Ce n'est point à un fils, s'écria-t-il, qu'il appartient de punir, même quand c'est justice, les fautes de son père! » La supplication du vieil empereur, captif et outragé, ne fut pas entendue. Sans se laisser émouvoir, le jeune prince poursuit l'expiation commencée, et après avoir arraché à son père un acte d'abdication, il se hâte de faire confirmer sa propre élection par les seigneurs devenus ses complices. Vainement l'empereur dépossédé échappe à ses ennemis; souffrant du froid et de la faim, le malheureux prince en est réduit à venir mendier, pour vivre, un modeste emploi dans une église de Spire. Cette dernière faveur lui est refusée, et le puissant souverain qui avait porté trois couronnes, livré soixante batailles, expire de misère au seuil même de cette église qu'il avait fait édifier. « Dieu de justice,

avait-il dit avant de mourir, et en ajournant son fils au tribunal suprême, Dieu de justice, tu châtieras le parricide. » Quant à son corps, que les chanoines de Liége avaient d'abord recueilli par charité, il ne put reposer en terre sainte, et, après avoir été exhumé, il resta sans sépulture, privé de tout honneur, dans une cave de la ville[1]. Vingt et un ans s'étaient déjà écoulés depuis que Grégoire VII était mort aussi en exil, mais entouré de ses cardinaux fidèles et des secours de la religion qu'il avait toujours défendue et glorifiée. (1085-1106.)

Parvenu au trône, Henri V oublia les promesses du prétendant pour soutenir contre le saint-siége, naguère son allié, ce qu'il appelait les droits de l'empereur. Après avoir arraché à Pascal II, qu'il avait fait prisonnier dans la basilique de Saint-Pierre, un traité relatif aux investitures, et contraire au décret rendu par Grégoire VII, le fils de Henri IV ne jouit pas longtemps du triomphe qu'il devait à la violence. Le concile de Latran révoqua, malgré la scrupuleuse résistance du pape, des concessions regardées comme inconciliables avec les droits de l'Église, et la lutte, ravivée en 1115 par la mort de la comtesse Mathilde, se continua sous les pontificats de Gélase II et de Calixte II, légitimes successeurs de Pascal. Excommunié à son tour, lassé de combattre, et se rappelant peut-être la triste destinée de son père, Henri V consent enfin à un accommodement. Dans une diète tenue à Worms les deux puissances rivales signent en 1122, le célèbre concordat par lequel l'Empereur accordait la libre élection des dignitaires ecclésiastiques, et renonçait à l'investiture par la crosse et l'anneau, en se réservant seulement de conférer, par le sceptre, les

1. Sigonius, *de Reg. ital.*, l. IX.

bénéfices de l'Église. L'année suivante, trois cents évêques réunis en concile général dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, confirmaient ce grand acte de réconciliation, dont les clauses furent en principe appliquées à tous les États chrétiens.

Ainsi se termina, pour le présent du moins, cette longue querelle des Investitures, dont la solution pacifique aurait pu être obtenue plus tôt, si toutes les passions humaines n'y avaient apporté obstacle. Des deux côtés, à l'origine, on avait voulu éviter la guerre, surtout le souverain Pontife qui, dans un but de conciliation, n'avait épargné ni lettres, ni admonitions, ni supplications même faites au nom d'un Dieu de paix. Mais, malheureusement, ce n'étaient pas deux hommes, empereur et pape, qui se trouvaient divisés; c'étaient plutôt deux principes, et l'accord entre eux était tellement impossible, qu'il fallut nécessairement recourir à l'épée. En résultat, l'Empire qui s'appuyait sur un immense pouvoir matériel fut vaincu, et la Papauté qui n'avait pour elle que l'autorité morale, triompha : conséquence bien naturelle, puisque dans les desseins de la justice divine, le droit, bien qu'il puisse être momentanément opprimé, doit toujours finir par l'emporter sur la force.

Le concordat de Worms fut accueilli partout avec bonheur, parce que les peuples, qui souffrent des maux de la guerre, acceptent volontiers la paix qu'ils croïent, dans leur confiance, devoir être sincère et durable. Mais si la querelle des Investitures était terminée, cette apparente réconciliation n'avait que suspendu les effets d'une inimitié toute prête à se reproduire sous un autre nom. Entre les deux puissances, la lutte va donc se poursuivre. Seulement, en changeant d'objet et de théâtre,

elle s'appellera désormais guerre des Guelfes et des Gibelins. Si cette nouvelle guerre fut plus longue, plus terrible que celle qui lui avait servi de prélude, c'est que cette fois encore il s'agissait moins de savoir qui l'emporterait du Pape ou de l'Empereur, que de décider si l'Italie resterait la vassale de l'Allemagne, ou deviendrait une nation indépendante. Pour tout un peuple, c'était donc une question de vie ou de mort qui était alors débattue, et comme l'Église asservie avait trouvé un libérateur dans le pape, il était naturel qu'à son tour l'Italie opprimée vînt demander justice et protection aux successeurs de Grégoire VII. Ainsi, la querelle des Guelfes et des Gibelins sera pour l'Italie, ce qu'avait été pour l'Église celle des Investitures : une lutte soutenue au nom de la liberté sous la haute direction du saint-siége.

Dans cette phase nouvelle, la rivalité des deux puissances sera poussée d'autant plus loin, que les princes de la maison de Souabe vont remplacer sur le trône d'Allemagne les souverains de la maison de Franconie. Violents et avides, sans frein dans leurs passions comme sans scrupule dans leur conduite; ne reculant pas devant la politique la plus tortueuse, la plus déloyale, quand la force des armes ne leur suffisait pas; dissimulant leurs défauts sous de brillants dehors et des qualités vraiment supérieures; apparaissant enfin dans l'histoire comme le type achevé du césarisme teutonique, tels vont se montrer à nous les empereurs souabes qui, durant plus d'un siècle, rempliront l'Allemagne et l'Italie du bruit éclatant de leurs triomphes, de leurs revers et de leur chute.

Tout semblait d'ailleurs, au delà des Alpes, tenter leur ambition et favoriser leurs projets. Au milieu des

riches campagnes de la Lombardie, fécondées par un chaud soleil, s'élevaient alors un grand nombre de villes qui étaient devenues le centre d'une population active et industrieuse. Le principe municipal, sous l'influence toujours vivante des traditions antiques, s'y était organisé plus fortement que jamais, et le flot toujours roulant de vingt invasions successives n'avait pas plus effacé du sol cette vieille institution romaine, que bien d'autres monuments restés debout parmi tant de ruines. Mais des abus que le régime féodal, à l'abri de ses châteaux-forts, avait produits ailleurs, étaient nés aussi dans ces cités turbulentes, d'un excès de puissance et de richesse. Les plus grandes d'entre elles avaient voulu dominer les plus petites, pour les rattacher, selon le drapeau qu'elles suivaient elles-mêmes, soit à la cause de l'indépendance nationale, soit à celle des empereurs germaniques. Ainsi, Milan et Pavie s'étaient placées à la tête de deux ligues portant chacune une bannière différente. Sous l'une se rangeaient les villes guelfes de Brescia, de Vérone, de Bologne et de Padoue; sous l'autre, on voyait les villes gibelines, telles que Crémone, Reggio, Parme et Modène. Or, à la suite de longues discordes, le parti le plus faible, écrasé par le plus fort, avait poussé un cri de détresse vers l'Empereur, réclamant de lui le plus prompt secours.

Cédant volontiers à cet appel, Frédéric Barberousse qui, deux années auparavant, avait succédé à Conrad III, passe les monts en 1154, et, selon l'usage des anciens rois franks et teutons, il va d'abord camper dans la plaine de Roncaglia, pour y recevoir le tribut et l'hommage de ses vassaux italiens. Jamais prise de possession féodale n'avait été plus pompeuse, ni plus capable d'exalter l'orgueil d'un souverain allemand. L'enivre-

ment dura peu, toutefois, car le refus fait par plusieurs villes lombardes d'acquitter le *foderum*, ou fourniture de vivres aux troupes royales, dont la voracité, déjà proverbiale, affamait le pays, présageait à l'Empereur l'opposition qu'il allait rencontrer sur son passage. Pour punir ces cités rebelles, il commence par livrer aux flammes Chiéri et Asti, et va ensuite investir Tortone qui avait pris le parti des Milanais contre les Pavesans. Deux mois d'une résistance opiniâtre aux forces réunies de l'Empereur et de ses alliés montrent tout ce que pouvait alors une commune lombarde. Aussi, après avoir pris et détruit Tortone, Frédéric Barberousse n'ose se risquer devant Milan, et il se rend directement à Pavie, où, aux acclamations d'une population toute gibeline, il se fait couronner roi d'Italie, au mois d'avril 1155.

A Rome, où il voulait recevoir une autre couronne, un accueil bien différent lui était réservé. Cette ville, depuis la mort de Grégoire VII, s'était ressentie de l'esprit de trouble et de vertige qui soufflait alors dans toute la Péninsule. Les papes avaient eu souvent à lutter, au péril de leur liberté et même de leur vie, contre les révoltes de la populace romaine, qui, excitée sans cesse par d'ambitieux tribuns, s'égarait à la poursuite d'une république irréalisable. Un disciple du rationaliste Abeilard, le moine Arnaud de Brescia, avait surtout, dans ces derniers temps, enflammé de son ardente parole l'imagination populaire, et ses doctrines avaient rallié toute une faction qui, sous le nom de *parti politique*, voulait, pour l'Église, la suppression de toute propriété temporelle et le rétablissement absolu de la pauvreté évangélique. Condamné, en 1139, par le concile de Latran, Arnaud était revenu de son exil en Suisse, et, maître de Rome, il en avait chassé le pape Adrien IV, qui s'était

vu contraint d'invoquer le secours de Frédéric Ier. Aussitôt que le pontife avait appris que l'Empereur marchait sur la ville, il s'était porté à sa rencontre, et l'avait trouvé à Campo-Grasso, près de Népi.

Par une circonstance particulière, qui fut regardée comme un fâcheux présage, leur entrevue, dont on n'avait pas réglé le cérémonial, fut troublée dès le premier abord. Le roi de Germanie refusa de tenir l'étrier au souverain Pontife, pour l'aider à descendre de cheval, et, à son tour, Adrien ne voulut pas dônner au prince le baiser de paix. Sur l'observation de plusieurs seigneurs allemands, qui déclarèrent que les choses, au couronnement de Lothaire, s'étaient ainsi passées, Frédéric céda, mais en déclarant que son hommage s'adressait à saint Pierre lui-même, et non à la personne d'Adrien. D'autres difficultés, d'une nature bien plus compromettante pour la dignité impériale, allaient bientôt surgir à Rome. Fatigué de subir l'interdit lancé contre la ville, et regrettant de ne pouvoir, aux approches de Pâques, assister à la célébration des offices, le peuple avait contraint Arnaud de Brescia de quitter la ville, et d'aller chercher un refuge dans un château de la Campanie. Comme le novateur était, aux yeux de Frédéric, un homme aussi dangereux pour l'Empire que pour l'Église, il le fit arrêter dans son asile, et le livra au préfet de Rome, qui le condamna à périr sur un bûcher. Conduit devant la Porte-du-Peuple, où tant de fois sa parole véhémente avait excité la foule à secouer le joug des prêtres, l'ancien élève de l'Université de Paris fut livré aux flammes, sans que ses partisans fissent une démonstration pour le sauver, et ses cendres furent ensuite jetées dans le Tibre.

Avant l'exécution d'Arnaud de Brescia, une députa-

tion du sénat romain était venue trouver l'Empereur dans son camp, afin de le disposer favorablement pour la ville. « Rome, après s'être délivrée de la domination des prêtres, dit l'orateur de l'ambassade, recevra honorablement son empereur, s'il vient animé d'un esprit de paix. Puisse la Ville éternelle recouvrer par ton influence son antique splendeur, comme au temps où la sagesse du sénat et la valeur de l'ordre équestre avaient étendu son empire des bornes de l'Orient à celles de l'Occident. Écoute cette parole de la Reine du monde : Tu étais étranger, je t'ai fait citoyen. J'ai été te chercher jusqu'au-delà des Alpes, pour te proclamer empereur. Le premier de tes devoirs, avant d'entrer à Rome, est de t'obliger par serment à respecter nos lois, à maintenir nos priviléges, et à payer, aux officiers qui te proclameront au Capitole, la valeur de 5,000 livres d'argent. »

Interrompant cette singulière harangue, qui nous est rapportée par le chroniqueur Othon de Freisingen, témoin de l'entrevue, Frédéric Barberousse répondit durement : « J'avais souvent entendu vanter la grandeur d'âme et la sagesse des Romains; mais tes paroles orgueilleuses montrent bien plutôt une folle arrogance qu'un juste sentiment de la situation de Rome. Ta ville n'est plus ce qu'elle fut autrefois : soumise aux vicissitudes des choses humaines, elle obéit après avoir commandé. C'est désormais à l'Allemagne qu'il faut demander l'ancienne gloire du Capitole, le courage des guerriers, la sagesse du sénat. Charlemagne et Othon le Grand, dont vos ancêtres implorèrent l'appui, ont chassé d'Italie les Lombards, les Grecs et les tyrans qui l'opprimaient. Comme leur successeur, je suis le prince des Romains et le maître légitime de Rome. Votre sénat, vos consuls, votre ordre équestre, tout cela m'appartient. Je

n'ai donc point de conditions à recevoir de vous. Crois-tu que le bras des peuples germaniques a perdu sa vigueur? Quelqu'un essaiera-t-il d'arracher la massue de la main d'Hercule? Mes braves guerriers l'en feraient bientôt repentir. Tu prétends m'obliger au serment de respecter vos lois, de rendre bonne justice et même de payer une somme d'argent comme si j'étais prisonnier du sénat. Il faut, sache-le bien, que le souverain dicte des lois au peuple, et non que le peuple en dicte au souverain[1]. »

Ce langage, si dur, si hautain, était digne du rude germain appelé Barberousse. Il exaspéra la population de Rome, qui, ne respectant pas plus l'Empereur qu'elle ne respectait le Pape, se mit aussitôt en pleine insurrection. Inutilement Frédéric prit des mesures de sûreté pour se faire couronner sans pompe et sans bruit dans la cité Léonine : le peuple en armes descendit du Capitole, rompit la double barrière des retranchements et des gardes, et la cérémonie ne s'acheva que dans le tumulte et dans le sang. La victoire resta aux troupes allemandes; mais bientôt les ardeurs du climat eurent triomphé d'une armée affaiblie, sans vivres, et campant au milieu d'une population ennemie. Contraint de la licencier, Frédéric partit, la rage dans le cœur, en jurant de revenir bientôt d'Allemagne pour mettre à la chaîne un peuple séditieux et rebelle. Il tint parole, et sa vengeance fut terrible, ainsi que l'attestent la destruction de Crême, le sac de Milan, que l'Empereur fit raser de fond en comble, et l'ordre qu'il donna de promener la charrue sur le sol qui avait été occupé par cette malheureuse ville.

1. Otton., Frising., *Chron.*, l. II, c. XXI.

Quelque rigoureux que fût le châtiment, ni les communes lombardes, ni Rome, ni l'Italie ne sauront profiter de la leçon. Un demi-siècle s'est passé à peine, que, sur la nouvelle de l'arrivée prochaine du petit-fils de ce même Barberousse, les magistrats romains se mettent en frais de correspondance pour faire savoir à Frédéric II que ses lettres ont été lues publiquement au Capitole, et le remercier de l'affection sincère qu'il porte à la ville, aux sénateurs, au peuple et à la république entière. « Quel jour de fête, ajoutent les représentants de Rome, sera pour nous celui où il nous sera donné de contempler votre sérénité, et de lui offrir le tribut d'hommages qui lui est dû. » A ce pressant appel, l'Empereur répond, dès son arrivée au delà des Alpes, par les actes les plus manifestes d'une souveraineté absolue. Il accorde et confirme des priviléges, signe des traités d'alliance pour le plus grand honneur de l'Empire romain, et daigne féliciter les fières communes lombardes, naguère victorieuses de son aïeul, d'avoir témoigné, par un *service fidèle*, tout leur dévouement à l'autorité impériale. Si, plus fin, plus adroit que Frédéric Barberousse, Frédéric II flatte ensuite les Romains ; s'il leur offre, comme ornement destiné au Capitole, le Caroccio qu'il a enlevé aux Milanais ; si, prodiguant dans la lettre d'envoi, ainsi que dans un discours de Tite-Live, le beau nom de *Quirites*, il joint à son épître deux vers rappelant les triomphes passés de la ville des Césars, plus tard, ce même empereur, quand le vent de la politique aura changé, n'en sera pas moins porté à violer toutes ses promesses, à envahir les terres du saint-siége qu'il avait juré solennellement de défendre. Enfin, après avoir nettement posé le droit absolu qu'il a *sur toutes les juridictions temporelles,* il concevra, comme nous le montrerons bientôt,

la pensée hardie d'étendre ce droit jusque sur les *choses spirituelles*, en se constituant le chef d'une véritable papauté laïque.

IV

A l'Empereur, poussant l'enivrement de la puissance jusqu'à vouloir, comme les anciens Césars romains, se faire souverain Pontife, opposons maintenant le vrai Pape assis sur la chaire de saint Pierre, tenant d'une main les clefs qui enferment ou qui délivrent, et de l'autre, la poignée de cette épée à deux tranchants dont la pointe va partout frapper les adversaires de l'Église. Investie d'abord d'un pouvoir tout moral, la papauté, en prenant Rome pour centre d'action, semblait, par ce choix tout providentiel, avoir rendu un nouveau lustre à cette ville qui était restée, aux yeux des peuples de l'Occident, comme l'image vivante de la grandeur romaine. Le prestige, toujours attaché à l'ancienne capitale du monde, n'avait fait que rehausser la légitime prééminence exercée, dans l'ordre spirituel, par les successeurs du prince des apôtres, et la suprématie pontificale, reconnue par les diverses églises de l'Occident, avait fait de Rome le centre de l'unité religieuse, comme elle avait été autrefois le centre de l'unité politique. Par la haute position qu'ils occupaient, les papes étaient appelés à une grande mission, toute sociale, toute réparatrice, et cette mission, ils surent dignement la remplir. Au milieu du désordre profond, des calamités de tout genre qui affligèrent le monde romain durant l'invasion germanique, les souverains Pontifes défendirent toujours, ainsi qu'on l'a vu, le droit contre l'injustice, la

faiblesse contre la violence, et en domptant la barbarie triomphante par la douceur de la loi évangélique, ils surent bien mériter de la civilisation et de l'humanité.

De même que, dans ces temps d'anarchie, les populations des villes se groupaient autour de leur évêque comme autour de leur protecteur naturel, de même toutes les nations chrétiennes élevaient de loin la voix vers le grand évêque de Rome, pour réclamer de lui l'assistance dont elles avaient besoin. Quel beau caractère, par exemple, que celui de Pélage II écrivant à l'évêque d'Auxerre afin d'engager le roi des Franks à entreprendre, contre les Lombards, oppresseurs de l'Italie, une guerre dans laquelle le pape voit le premier une œuvre de religion, de progrès et d'indépendance! Mais combien n'est pas plus grand encore le rôle du pape saint Grégoire, dans cette lutte de la liberté italienne contre la tyrannie lombarde, de l'orthodoxie contre l'arianisme, et dans cette protection large, sympathique, désintéressée, ouverte aux vaincus de toutes les nations? Si Pélage II s'est montré le tribun de la cause nationale, Grégoire le Grand en est l'éloquent orateur. Ses discours, ses lettres, où respirent l'ardeur, l'onction et la charité du pontife, excitent partout le zèle des princes, du clergé, des grands et du peuple en faveur de la cause sacrée qu'il défend. Quand il voit qu'après la guerre qu'il a prêchée, la paix est devenue nécessaire, il prend la place de l'exarque byzantin, s'élève même au-dessus de l'empereur d'Orient, auquel il veut noblement épargner l'humiliation de céder devant un chef Barbare, dont il avait d'abord méprisé la puissance. « Dans le cas où Agilulf, écrit le pape à l'archevêque de Milan, ne pourrait s'entendre avec l'exarque, qu'il traite avec moi ; je suis dis-

posé à payer ce qu'il demande, s'il veut accorder des conditions favorables à l'empire romain. »

Voilà donc, dès la fin du sixième siècle, l'évêque de Rome, «le Serviteur des serviteurs de Dieu,» assez riche pour payer la rançon de cet empire dont il cache les plaies, la honte et les misères, sous les plis du manteau pontifical. Avec la conscience que tout esprit supérieur peut avoir de sa force, avec cette autorité que la vertu et le génie exercent toujours sur la mollesse et l'impuissance, Grégoire le Grand presse, tourmente l'empereur Maurice pour l'amener à ses desseins. Aussi, par l'importance de la haute mission dont le pape se trouve chargé, comme chef de la fédération italienne contre l'oppression lombarde, comprend-on que le centre du monde est encore déplacé, et que la véritable souveraineté est revenue de Byzance à Rome. « Il y a cent sept ans, ne craint-il pas de dire à Maurice, que les Romains sont sous les épées des Lombards, et l'Église romaine fait mille dépenses pour sauver les vaincus. Comme l'empereur a son trésorier à Ravenne, l'Église a son trésorier à Rome pour l'entretien du clergé, des monastères et de la guerre contre les Lombards. » On le voit donc, avant la donation de Pépin et de Charlemagne, avant la confirmation de ce pacte célèbre par la main d'Othon Ier et de ses successeurs, le chef de l'Église disposait déjà, dans l'ordre temporel, d'une immense influence. Cette influence était d'autant mieux établie, qu'elle avait alors pour fondements, d'une part, un dévouement sans bornes, de l'autre, la reconnaissance méritée et le juste respect des peuples.

Entre les cinq siècles qui s'étendent de Grégoire le Grand à Grégoire VII, la puissance du saint-siége continue sa marche ascendante, et s'élève à un tel point que

lorsqu'éclata la querelle des Investitures, le fier pontife qui avait engagé la lutte contre l'empereur Henri IV, osa nettement poser la suprématie de la tiare sur toutes les autres couronnes. On sait en quels termes explicites, dans des écrits qui étaient de véritables manifestes, le fils du charpentier de Saona, prêtant à la papauté la grandeur de son propre génie, établissait les droits du saint-siége pour l'ordre temporel aussi bien que pour l'ordre spirituel. « L'Église romaine, disait-il, comme mère des fidèles, est supérieure à toute la chrétienté. Elle commande aux empereurs, aux rois, aux princes, aux évêques, comme à tous les fidèles, et, avec l'autorité suprême, elle les institue, les juge et les dépose... Deux flambeaux, le soleil et la lune éclairent le monde; deux pouvoirs, le pape et les rois le gouvernent; mais de même que la lune reçoit sa lumière de l'autre astre plus brillant, de même, les rois règnent par le Chef de l'Église qui vient de Dieu. A lui d'enseigner, d'exhorter, de punir et de décider... Ainsi, par la puissance, le siége romain étant bien au-dessus des trônes, les rois sont subordonnés au souverain Pontife, les royaumes appartiennent à Pierre, et lui doivent payer tribut. » Ces principes, déjà si hardiment formulés, seront repris et exposés plus hardiment encore, au treizième siècle, par l'inflexible Grégoire IX, dans la guerre soutenue contre Frédéric II, jusqu'à ce qu'enfin, au siècle suivant, l'idée de la suprématie pontificale atteigne son extrême limite dans cette parole de Boniface VIII : « Les deux glaives sont ici, dans ma main : C'est moi qui suis César! »

Que l'on ne pense pas qu'une telle doctrine, tout absolue, tout inapplicable qu'elle nous paraisse aujourd'hui, fût soutenue seulement, au moyen âge, par ceux

d'entre les papes que leur génie ou leur caractère dominateur portait à exalter les droits du saint-siége. En dehors du clergé, qui avait un certain intérêt à défendre cette doctrine, beaucoup d'esprits fort sérieux, ne relevant en aucun point de l'autorité pontificale, mais ayant des relations comme conseillers ou comme ministres avec de puissants souverains, se faisaient les interprètes des opinions contemporaines, en subordonnant l'Empire à la Papauté. Ainsi, un homme qui fut à la fois un savant jurisconsulte, un homme d'état fort habile et un brave chevalier, Gervasius de Tilbéria, établit de la manière suivante les rapports des deux puissances qui, selon l'image de Grégoire VII, sont comme les deux flambeaux suspendus par Dieu au firmament, pour éclairer le monde des corps et le monde des intelligences. « L'Empire, dit-il, ne commande pas au Sacerdoce, il l'assiste ; il ne le domine pas, il le complète ; il lui est donné comme instrument, non comme puissance rivale. Ce que le corps est à l'âme, l'Empire l'est au Sacerdoce : pétri du limon de la terre avant que le souffle divin n'eût créé l'âme, pour lui être antérieur, le corps n'en est pas moins son esclave[1]. »

Dans un autre passage adressé à l'empereur Othon IV, au moment où ce prince, élevé à l'Empire par la politique d'Innocent III, tourne contre ce grand pontife les pouvoirs qu'il en a reçus, Gervasius croit devoir établir par des preuves historiques la thèse appuyée ailleurs sur des arguments d'un ordre tout moral : « Constantin, dit-il, en abandonnant Rome pour Constantinople, a transmis le pouvoir souverain au pape Sylvestre et à

1. Gervas. Tilber., *Otia imperialia.* — V. Leibnitz. *Histor. rer. Brunsv.*, *Introd.*

ses successeurs sur l'Occident tout entier. C'est au pontife romain qu'ont été remis les insignes et le sceptre de l'Empire. Plus tard, c'est le même pontife qui a transféré l'empire des Grecs aux Franks dans la personne de Charlemagne, et des Franks aux Germains dans la personne d'Othon le Grand... Si donc vous croyez que le pape veuille, en quelque chose, porter atteinte au droit de l'Empire, cédez, pour cette faible part, à qui vous a donné l'Empire tout entier. En effet, l'Empire n'est pas vôtre, il appartient au Christ; il n'est pas venu de vous, mais du Vicaire du Christ et du successeur de saint Pierre. »

Avant d'être développée à un point de vue spécial par Gervasius de Tilbéria, la théorie politique consistant à faire mouvoir toute la chrétienté dans un équilibre harmonieux qui aurait deux centres, le Pape et l'Empereur, avait été soutenue par un contemporain de Grégoire VII, par l'éloquent et austère cardinal Pierre Damien. Plus tard, au treizième siècle, on la retrouve encore formulée dans les documents les plus authentiques, et, au siècle suivant, l'auteur du Traité sur *la Monarchie* ne fera que donner un corps à la doctrine représentant chacun des deux pouvoirs comme une délégation attribuée par Dieu même pour gouverner les choses du ciel et de la terre. C'était si bien un idéal conçu et admis par le moyen âge, que le plus terrible adversaire du souverain pontificat écrivait, en 1232, au pape Grégoire IX : « Quoique les deux puissances, le Sacerdoce et le Saint-Empire, paraissent distinctes dans les termes qui servent à les désigner, elles ont réellement la même signification en vertu de leur origine identique. Toutes deux sont dès le principe instituées par l'autorité divine, et elles doivent être soutenues par la faveur de

la même grâce, comme elles pourraient être renversées par la destruction de notre foi commune. C'est donc à nous deux, *qui ne faisons qu'un* et qui avons des croyances identiques, qu'il appartient d'assurer de concert le salut de la foi, et de restaurer les droits de l'Église aussi bien que ceux de l'Empire. » Voulons-nous connaître un autre passage de la correspondance de Frédéric II, exprimant mieux encore cette idée mystique d'un pouvoir opérant en deux personnes et concourant au même but? Citons encore ce texte d'une lettre adressée à Grégoire IX : « Aux deux maux que je signale, la Providence céleste a préparé non pas deux remèdes, mais un seul, sous une double forme : le baume de la fonction sacerdotale et la puissance du glaive impérial. Voilà, très-Saint-Père, quelle est véritablement la guérison unique, quoique double, de toutes nos infirmités. »

Malgré ce compromis, par lequel on tentait en vain de rapprocher des principes alors inconciliables, les deux pouvoirs n'en restaient pas moins en face l'un de l'autre, debout, armés de toutes pièces, et disposés à recommencer le combat. Ainsi, en opposition avec la théorie du droit impérial, se résumait, au moyen âge, la théorie du droit pontifical. Les partisans de chacun des deux principes soutenaient énergiquement, la plume en main, cette ardente controverse, tandis que, passant dans le domaine des faits, la rivalité des deux puissances faisait en Italie couler des flots de sang. Dans le débat soutenu en faveur du pouvoir séculier contre le pouvoir théocratique, ce que nous trouvons de plus singulier, c'est que bien longtemps avant que Dante, le rude gibelin, eût établi que l'Empire est antérieur à l'Église, qu'il a son droit propre, et que l'usurpation de

ce droit par les papes ne prouve rien contre son imprescriptible solidité, les objections les plus graves avaient été mises en avant par des moines pour battre en brèche les prétentions du souverain Pontife. C'est une sorte de protestation anticipée, dirigée deux siècles à l'avance, contre la doctrine de Gervasius de Tilbéria, et se fondant aussi sur des arguments historiques.

Mais quels étaient ces moines assez téméraires pour donner ainsi une leçon d'histoire au chef de l'Église universelle? C'étaient des religieux de l'abbaye de Farfa, située dans les États pontificaux, et qui tout fiers des priviléges qu'ils avaient reçus de Charlemagne, osaient répondre au pape, invoquant, dans les questions des investitures ecclésiastiques, l'antique donation de Constantin. « Vous affirmez que Constantin vous a donné l'Italie; pourquoi donc avez-vous étalé les donations postérieures de Pépin, de Charlemagne, d'Othon Ier? Pourquoi donc avez-vous demandé ce que vous possédiez déjà? Non; vous avez toujours été les sujets de l'Empereur qui exilait Libérius, expulsait Boniface Ier, réintégrait Eulalius, jugeait Sixte III... Les exarques gouvernaient l'Italie au nom de l'Empereur, et c'était à l'un de ces exarques que le pape Sergius, à son avénement, payait comme tribut une somme de cent livres d'or. Sous les Franks, Charlemagne régnait en souverain sur Rome; sous la maison de Saxe, Othon le Grand punissait les séditions romaines, et depuis trois siècles le César d'Occident confirme les juges, procède aux élections, et gouverne l'Italie par des princes, des ducs, des comtes et des châtelains. Qu'est-elle donc cette prétendue donation de Constantin, si ce n'est le plus audacieux de tous les démentis donnés à la tradition historique? »

En vain, contre la doctrine de l'antériorité du droit

impérial, l'école dont font partie saint Thomas d'Aquin et Gilles de Rome élèvera la voix plus tard. Une école opposée, à laquelle se rattacheront tour à tour Dante, Marsile de Padoue, Guillaume d'Occam et Pétrarque, soutiendra que l'Empire ayant préexisté à l'Eglise, est indépendant de l'Église, et que le droit sur lequel il s'appuie s'est renouvelé de lui-même, ou plutôt n'a pas cessé d'être, puisqu'il est immortel par la nature même de son principe.

V

Examinons maintenant quels furent, dans l'ordre purement spéculatif, les représentants de ce débat dont l'ardeur et la durée attestent la prodigieuse activité d'esprit déployée en ces temps que la dédaigneuse outrecuidance de notre époque accuse souvent d'ignorance et d'inertie. A la tête des écrivains qui, deux siècles après Grégoire VII, vinrent formuler en principes et justifier par la raison les doctrines que ce pape et quelques-uns de ses successeurs avaient voulu mettre précédemment en pratique, il faut placer d'abord l'Ange de l'école, le célèbre saint Thomas d'Aquin. Fortement ébranlées déjà dans le monde des réalités politiques, ces doctrines, au temps même de saint Louis qui, tout pieux qu'il fût, n'en défendait pas moins les droits de l'autorité royale, avaient passé dans le domaine plus calme de la théorie, et le Traité *de Regimine principum* en fut alors l'éclatante expression. Des quatre livres dont se compose cet ouvrage, les deux premiers seulement appartiennent à saint Thomas d'Aquin. Les deux autres, qui ne sont peut-être pas

d'un même auteur, respirent un souffle, accusent un esprit tout différents, et semblent, par les idées et les faits qu'on y trouve exprimés, annoncer les approches de la Renaissance.

Appuyant d'abord son système de gouvernement théocratique sur cette parole de l'Apôtre : « Tout pouvoir vient de Dieu, » le Docteur angélique pose comme prémisses cette vérité, que l'homme, dans ses actions, est dirigé vers sa fin par la lumière qui est en lui, par la lumière de sa raison. Il n'aurait pas besoin d'autre guide, s'il était destiné à vivre toujours dans l'isolement. « Chacun de nous, dit saint Thomas, serait alors son propre roi, sous l'autorité de Dieu, le roi suprême, dans tous ceux de ses actes où la lumière de la raison, présent du ciel, suffirait pour le diriger. Mais il n'en est pas ainsi. L'homme est naturellement un être sociable, car ce n'est que dans l'état de société qu'il est capable de se conserver et de se défendre ; ce n'est que dans l'état de société qu'il trouve les connaissances indispensables à son éducation, et qu'il peut faire usage de la parole, cette faculté précieuse qui suffit à l'élever au-dessus de tous les animaux. Or, la société ne peut exister que si tous ses membres sont unis les uns aux autres par un pouvoir supérieur à chacun d'eux et qui veille au salut commun, au bien commun. Le pouvoir est donc aussi naturel que la société, et comme tout ce qui est naturel vient de Dieu, le pouvoir vient de Dieu. »

Si saint Thomas reconnaît ensuite avec Aristote trois gouvernements légitimes, et trois autres qui sont injustes, il ne range parmi les premiers que ceux qui remplissent la tâche pour laquelle ils sont établis, c'est-à-dire, pour le bien de la société, tandis que, selon lui,

tout gouvernement est injuste qui sacrifie l'intérêt social à son avantage particulier. « Malheur, s'écrie-t-il avec le prophète, malheur aux pasteurs qui ne s'occupent que de leur propre pâture[1] ! » Mais de toutes les constitutions politiques, celle qui, à son sens, est la plus propre à conduire au but proposé, c'est la monarchie. L'ordre, la paix, le bien de la société, résultant de l'unité du corps social, cette unité n'existe nulle part à un plus haut degré que dans un État monarchique. La nature elle-même ne se lève-t-elle pas tout entière pour témoigner en faveur de cette forme de gouvernement, et nous en montrer l'exemple le plus sensible dans son harmonieuse organisation? « Il n'y a dans l'homme, ajoute-t-il à ce sujet, qu'une seule âme qui gouverne le corps; il n'y a dans l'âme qu'une seule raison qui gouverne toutes les facultés; enfin, c'est un seul Dieu qui gouverne l'univers. » Cependant, si le gouvernement d'un seul est le meilleur de tous quand il est juste, il est de tous le plus détestable, quand il tombe dans l'injustice et la violence, et qu'il est aux mains d'un tyran. Ce gouvernement aura son intérêt à semer autour de lui le vice et la corruption, l'ignorance et la discorde, afin de régner plus facilement sur ce chaos, et de tenir enchaînés les membres épars du corps social. « Le tyran, s'écrie saint Thomas avec horreur, n'est pas un homme, c'est une bête féroce! »

Qui donc abattra ou musèlera cette bête féroce, pour l'empêcher de nuire? Quel pouvoir y parviendra, si ce n'est celui du représentant de Dieu sur la terre? Ici, par une série d'arguments syllogistiques et de preuves tirées de l'histoire, l'auteur *du Gouvernement des princes*

1. *De Regim. princip.*, l. II., c. I.

est conduit à poser nettement la suprématie absolue de l'Église, et par suite à placer l'autorité temporelle du pape au-dessus de tous les souverains, quels qu'ils soient. « Si les rois, dit-il, règnent sur les peuples ou devraient régner sur eux, Dieu règne sur les rois. Or, le règne de Dieu sur la terre a été rendu visible par le pouvoir pontifical. D'ailleurs, le but que les rois poursuivent, c'est-à-dire, le bonheur terrestre, doit être subordonné à un but plus élevé, la béatitude céleste, la possession de Dieu, le salut éternel. La poursuite de ce but, ou la direction des hommes dans le chemin qui y conduit, telle est la tâche que Dieu a confiée au sacerdoce sous l'autorité du souverain Pontife. Donc les rois doivent obéissance au chef de l'Église, en matière temporelle comme en matière spirituelle. »

Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse toute sommaire de ce Traité dans lequel, après avoir établi que le Vicaire de Jésus-Christ réunit en ses mains l'un et l'autre pouvoir, saint Thomas cherche à démontrer que, du jour où la papauté fut établie, l'Empereur descendit au second rang, et ne fut plus, dans l'ordre matériel, que le défenseur armé de l'Église. Dans son ouvrage portant le même titre, *de Regimine principum*, Gilles de Rome, qui avait suivi longtemps à Paris l'enseignement du Docteur angélique, va bientôt reprendre et même exagérer les doctrines politiques de son illustre maître. Choisi par Philippe III, fils et successeur de saint Louis, pour diriger l'instruction du jeune prince qui fut plus tard Philippe le Bel, Gilles de Rome composa pour son royal élève le Traité dont ce dernier ne suivit guère les principes. C'est ce qui suffit à expliquer pourquoi le précepteur du petit-fils de saint Louis, ayant été élevé plus tard à l'archevêché de Bourges,

se sépara hautement du roi, et défendit, contre ce prince et ses légistes, la cause de Boniface VIII.

Nous ne nous arrêterons pas au premier ouvrage de Gilles de Rome, où à la suite de considérations générales sur le but suprême de la vie, et les rapports intimes existant entre le bonheur de l'homme et son plus haut degré de perfection morale, l'auteur aborde les graves questions de la famille et de l'éducation des enfants, de la propriété et de l'esclavage. Nous dirons seulement quelques mots sur l'écrit *De ecclesiasticâ potestate*[1], dans lequel l'ancien disciple de saint Thomas d'Aquin, releva la bannière du gouvernement théocratique, déployée avec tant d'éclat dans les trois siècles précédents. A cette époque, remarquons-le, c'est-à-dire, à la veille du commencement des temps modernes, la querelle soulevée entre Boniface VIII et Philippe IV mettait en péril la papauté temporelle. Le sujet traité par l'archevêque de Bourges, qui, sur l'appel du pontife, avait quitté son siége pour se rendre à Rome, était donc porté alors sur un terrain brûlant. Aussi, l'ardeur même de ce conflit poussée de part et d'autre à des conséquences extrêmes, donne-t-elle la raison du caractère tout ultramontain des théories soutenues par le défenseur de la suprématie pontificale.

Voici, en termes fort succints, le résumé de son livre. Si le pape, dit-il en principe, est l'arbitre des âmes, s'il peut les retrancher de la communion des fidèles, il devient par cela même le maître du corps tout entier.

1. Cet écrit, retrouvé il y a quelques années, a été parfaitement analysé par M. Charles Jourdain, membre de l'Institut, qui est connu surtout par ses remarquables travaux sur la philosophie du moyen âge.

Par une autre conséquence, puisqu'il est ici-bas, comme Dieu lui-même, le souverain maître des créatures humaines, pourquoi n'aurait-il pas le même pouvoir sur la société? Il appartient donc au Vicaire du Christ, chef suprême de l'Église, d'élever les rois ou de les renverser quand il les juge indignes du rang qu'ils ont obtenu de lui. Ce que le corps est à l'âme, le pouvoir temporel l'est au pouvoir spirituel, ou plutôt, les deux pouvoirs représentés par les deux glaives, sont dans la main du Vicaire de Dieu, quoiqu'il ne s'en serve pas de la même façon. Il garde pour lui le pouvoir le plus élevé, le pouvoir spirituel, tandis que l'autre est attribué par délégation aux princes séculiers, afin qu'ils en usent suivant ses prescriptions et l'autorité de son contrôle. Or, l'Église, maîtresse de la société, parce qu'elle est la maîtresse de l'homme, et maîtresse de l'homme parce qu'elle a reçu la direction des âmes, l'Église ne peut admettre qu'il existe une institution ne relevant pas de son autorité. Ses droits s'étendent de la personne publique à la personne privée, et de celle-ci à tout ce qu'elle est, comme à tout ce qu'elle possède.

Par ce rapide aperçu, on voit que dans le système de l'auteur *De ecclesiasticâ potestate*, la part d'action laissée au pouvoir civil est à peu près nulle. Comprenant jusqu'où pouvait conduire alors l'absolutisme d'une doctrine exclusivement théocratique, l'auteur fait ensuite d'inutiles efforts pour concilier le peu qu'il laisse à l'autorité laïque, avec ce qu'on peut appeler l'omnipotence pontificale. Ces efforts ne font que trahir son impuissance à tirer de principes extrêmes, des conséquences qui ne peuvent rationellement en être déduites; ils démontrent aussi combien il est difficile pour un esprit, même supérieur, de rentrer dans la voie droite une

fois qu'il en a dévié. En affirmant de pareilles théories, qui rappellent le siècle de Grégoire VII, Gilles de Rome était-il un écrivain attardé, se complaisant à développer avec l'ardeur passionnée du disciple, les doctrines de son maître, saint Thomas d'Aquin? Ou plutôt, comme le fait observer dans une juste et savante critique l'éditeur de son Traité, n'a-t il pas cherché simplement à ériger en système, les prétentions dont les trois bulles de Boniface VIII à Philippe le Bel renferment la hautaine exposition? C'est ce qu'il est permis de croire, surtout quand on retrouve, dans son texte certaines expressions rappelant plusieurs passages des bulles célèbres que nous venons d'indiquer.

Si la suprématie des pontifes romains trouva de zélés défenseurs, non moins ardents furent les écrivains qui, à la même époque, soutinrent les droits du Saint-Empire. Le plus grand, le plus renommé de ces écrivains fut Dante Alighieri. Entraîné par d'injustes persécutions à passer du parti guelfe dans le parti contraire, le poëte n'écoutant plus que l'exaltation du génie indigné, voulut, dans le traité *de Monarchiâ*, prendre en main la cause de la suprématie impériale. Deux circonstances le déterminèrent à composer cet écrit. Ce furent, d'une part, l'expédition tentée par Henri de Luxembourg pour rétablir en Italie la suzeraineté des empereurs allemands, et de l'autre, le brillant éclat donné alors à l'enseignement du droit romain par les professeurs de l'université de Bologne. Au moment où Henri VII, appelé par les Gibelins, passait les monts dans le but de faire revivre des droits que ses prédécesseurs avaient négligés par prudence ou par faiblesse, la situation de l'Église et celle de l'Italie étaient déplorables. Tandis que la papauté, réfugiée à Avignon, se débattait sous l'étreinte du

schisme d'Occident, les factions qui déchiraient le nord de la Péninsule, ne sévissaient pas moins violemment dans le royaume de Naples, que ses discordes avaient fait tomber sous un joug étranger.

Au milieu de cette situation anarchique apparut tout à coup le César allemand qui se prétendait investi de la double mission de rendre l'ordre et la paix à un pays divisé par la guerre civile, et de rétablir en même temps dans l'Occident l'unité du pouvoir impérial. A cette apparition, Dante, exilé de sa patrie, et sachant par expérience combien un pouvoir fort était nécessaire pour dominer l'esprit de faction, qui partout ébranlait à la fois seigneuries, principautés, républiques, Dante salue, comme le fera plus tard Machiavel, le futur libérateur de l'Italie. Par un sentiment que lui inspire son ardent patriotisme, il se rattache plus que jamais aux idées gibelines, et accueille avec enthousiasme le prince qu'il ne craint pas d'appeler « le ministre de Dieu et le fils de l'Église. » Ainsi, par la voix de son plus illustre interprète, la pauvre Italie, comme toute nation dominée par la guerre civile, écrasée en même temps par la guerre étrangère, en est réduite à invoquer un homme, un sauveur qui la secoure dans sa détresse. Et cet homme, quel est-il ? C'est le successeur des plus anciens et des plus cruels adversaires de l'indépendance italienne; c'est Henri de Luxembourg, empereur d'Allemagne, roi des Lombards et des Romains.

Tel est le prince en faveur duquel le fier Alighieri, entraîné par les passions politiques, et croyant servir les intérêts de son pays, écrivit le traité *de Monarchiâ*. Composé en 1313, l'année même où Henri VII mourait dans une humble bourgade de la Toscane, empoisonné, dit-on, par la main de ses ennemis, l'ouvrage de Dante

n'est point un écrit de circonstance, ainsi qu'on pourrait le supposer d'après ce qui précède. Le grand événement de l'époque, l'arrivée de l'Empereur en Italie, a fourni, sans nul doute, à l'auteur, l'occasion et le prétexte de son livre. On y retrouve donc un lointain écho des opinions et de la polémique contemporaines; mais le fond est un résumé de principes généraux et abstraits, puisés dans l'étude de la philosophie, de l'histoire, et surtout dans celle du droit civil que le banni de Florence avait, pendant son exil, entendu professer à l'École de Bologne. On sait quel nouvel élan la découverte du manuscrit des *Pandectes* de Justinien, retrouvé au douzième siècle à Amalfi, était venu donner à l'enseignement de cette grande législation romaine, dont les principes élémentaires s'étaient toujours conservés en Italie, et qui, à partir de l'époque de saint Louis et de Frédéric II, devait exercer sur le droit public et la politique européenne une action si considérable.

Par suite de la transformation accomplie alors dans les idées, le pouvoir civil allait être complétement séparé du pouvoir religieux, et l'Empire sé trouvait ainsi pour les affaires temporelles, rendu tout à fait indépendant de la Papauté. Mais une semblable révolution, si grosse d'orages pour l'avenir, et annonçant déjà l'approche des temps modernes, ne pouvait se produire sans exciter, dès le treizième siècle, les plus violentes controverses. Près de ces mêmes docteurs enseignant à Bologne le droit civil, le droit nouveau des sociétés, d'autres professeurs expliquaient le droit canonique, fondé sur les *Décrétales* recueillies par Gratien, et d'après lequel ils établissaient hautement la suprématie absolue du pape dans l'ordre temporel comme dans l'ordre spirituel. Voilà donc comment, dans des chaires voisines les unes des autres,

l'antagonisme des deux pouvoirs était mis chaque jour en présence. Au milieu des luttes passionnées de l'École, chaque parti avait pour champions, celui-ci les légistes, celui-là les canonistes, et tous entraînés par l'ardeur du combat, en venaient également à tirer, des principes qu'ils soutenaient, les conséquences les plus extrêmes.

VI

Entre ces deux doctrines si contraires dont l'une, invoquant les vieux jurisconsultes romains, représentait l'Empereur comme la loi vivante, comme la justice faite homme, comme le roi des rois sur la terre, et l'autre, qui assimilait le pouvoir pontifical à l'esprit pour réduire le pouvoir laïque à l'état de matière, qu'elle prétendait être condamnée par sa nature même à une passive obéissance, le choix de Dante n'était pas douteux. Avec la passion fougueuse qu'il montrait dans tous ses actes, il adopta les principes des légistes. Bien plus, il s'en fit une sorte de culte politique, dont il devint le grand-prêtre, après en avoir été l'adepte le plus sincère et le plus fervent. Qu'on lise certaines parties du *Convito*, ainsi que plusieurs passages du *Purgatoire* et du *Paradis*, et l'on verra quelle verve railleuse, outrageante même, l'ancien guelfe, converti à l'impérialisme, déployait pour combattre ses adversaires qu'il devait attaquer plus directement dans le Traité sur *la Monarchie*. Divisé en trois livres, cet ouvrage a pour objet de résoudre les trois questions suivantes : 1° La monarchie temporelle — et par là il entend la monarchie universelle qui représente l'Empire — est-elle

nécessaire ou non au bonheur du monde? 2° Le peuple romain qui exerça cette monarchie universelle en est-il le légitime possesseur, et a-t-il pu la transmettre aux empereurs d'Occident, qui l'ont possédée après lui? 3° L'autorité du monarque relève-t-elle de Dieu immédiatement, ou bien du Vicaire de Dieu, et se trouve-t-elle être indépendante ou vassale de la papauté? Tel est le problème à la fois politique, religieux et social, à la solution duquel l'auteur va consacrer les efforts de son génie.

Tout empreintes qu'elles soient de l'esprit du temps, ces questions ne sont pas, comme on le pourrait croire, étrangères aux préoccupations de notre époque. En substituant à l'Empire, l'autorité civile; à la Papauté, l'autorité religieuse, non-seulement nous nous transportons dans les sphères abstraites du droit naturel, mais nous nous plaçons aussi devant l'un des plus redoutables problèmes agités par notre siècle. Quoiqu'il en soit, répondant à la première question, Dante établit que la monarchie temporelle est nécessaire au constant accord entre les individus et les gouvernements, et que la paix est pour les hommes l'état le plus heureux, le plus favorable aux progrès de l'intelligence et de l'humanité. Ordonnée avant tout pour l'unité, ne subsistant que par la justice, aspirant à la liberté, la société humaine ne peut trouver ces avantages réunis que dans les mains d'un seul, joignant à la volonté du bien une autorité toute puissante, et entièrement capable de l'accomplir. Après le tableau de cette monarchie dont son imagination de poëte conçoit l'idéal sous l'aspect le plus séduisant, l'auteur passe à la seconde question, et la résout affirmativement en démontrant que le peuple romain a été investi, à juste

titre, de l'empire de la terre, et par droit de naissance, et par le jugement de Dieu. Héritiers des Romains, les Italiens ont des droits identiques. De même que les premiers ont, par voie d'élection, délégué le pouvoir à l'Empereur, de même les seconds, en usant de ce moyen, peuvent transmettre l'autorité à Henri de Luxembourg.

Quant à la troisième question qu'il s'est posée, Dante en la traitant, soutient, avec plus d'ardeur encore, cette thèse, que le monarque relève immédiatement de Dieu, et que, par conséquent, l'autorité du pape doit se borner à l'exercice du pouvoir spirituel. Abordant ensuite toutes les preuves tirées de la Bible et des donations prétendues de Constantin et de Charlemagne, preuves invoquées par les défenseurs de la puissance temporelle des souverains Pontifes, il les combat et les réfute les unes après les autres. Il soutient, de plus, que l'autorité ecclésiastique n'est pas la source d'où émane l'autorité impériale, puisque l'Église n'existant pas, ou n'agissant pas encore en tant que puissance, l'Empire avait puisé en lui-même, et non pas au sein de l'Église, sa force et sa virtualité. « Si Charlemagne, dit-il, a reçu la couronne impériale d'Occident à la condition d'être le défenseur de l'Église — *advocatus Ecclesiæ*, — ce fait ne constitue point en faveur de la Papauté un droit contre l'Empire. Ne pourrait-on pas, en effet, prouver de la même façon que l'Église dépend de l'Empereur, puisque Othon Ier, après avoir rétabli Léon dans la chaire pontificale, déposa Benoît et le condamna à l'exil?

Des principes soutenus dans le *Traité sur la Monarchie*, faut-il conclure que l'auteur va se rallier aux opinions contraires à celles qu'il a combattues, et, de loin, donner la main aux fraticelles, aux écrivains antipa-

pistes, qui attaquèrent si violemment le souverain pontificat, alors personnifié dans le pape Jean XXII? Nullement. Bien qu'il ait pour saint François et pour son ordre une admiration exaltée, Dante est loin de se laisser entraîner aux erreurs de quelques membres de la nombreuse milice des Franciscains, et, dans son *Traité*, comme en ses autres ouvrages, il reste fidèlement attaché à la foi catholique. S'il ne veut pas que l'Empire soit dépendant de la Papauté, il ne veut pas non plus que le Pape soit dépendant de l'Empereur. Dans leur sphère différente d'action, les deux pouvoirs relevant immédiatement de Dieu, demeurent, suivant son système, indépendants l'un de l'autre, et s'unissent pour le bien commun de la société chrétienne[1].

Comme tous les ouvrages de polémique, qui soulèvent des questions brûlantes et passionnent tout un siècle, le livre de Dante fit beaucoup de bruit de son vivant, et n'en fit pas moins longtemps après sa mort. Vingt années s'étaient écoulées déjà, depuis que l'Alighieri avait terminé à Ravenne sa vie et son exil, quand un légat du pape Jean XXII, — c'était le cardinal Bertrand du Puget, — voyant que l'antipape Nicolas V, établi par Louis de Bavière, se servait de ce livre pour soutenir la validité de son élection, s'empressa de le prohiber, et de soumettre tous ceux qui le liraient aux censures de l'Église. Non content de cette mise à l'*Index*, il voulut, de plus, que l'on exhumât les ossements de l'auteur pour les jeter au feu, et qu'on imprimât à sa mémoire une ignominie éternelle. « Les gens sensés, dit Ginguené dans son *Histoire littéraire de l'Italie*, s'opposèrent

1. Consult. l'analyse du Traité *de Monarchiâ*, que M. Franck a donnée dans son livre : *Réformateurs et Publicistes de l'Europe*.

à cette violence, et c'est à ce fougueux légat, plus qu'à la mémoire du Dante, qu'ils épargnèrent une ignominie. »

Dante ne fut pas le seul poëte qui, avec l'ardeur d'une imagination exaltée par les ressentiments politiques, prit part au grand démêlé qui remuait alors l'Italie et les autres États de la chrétienté. Pétrarque, l'auteur des *Rime* et des *Canzoni*, Pétrarque, l'illustre lauréat couronné solennellement au Capitole, descendit à son tour dans la lice où combattirent tant d'écrivains du quatorzième siècle, et il y apporta la fougue impétueuse qui l'animait dans ses haines comme dans ses affections. Des quatre passions qui se disputèrent son cœur : l'amour, l'amitié, le culte des lettres et le patriotisme, la dernière ne fut ni la moins sincère, ni la moins enthousiaste. C'est elle qui entraîna cette âme tendre et aimante dans le tourbillon des débats politiques. Sur cette mer orageuse, il ne craignit pas de se lancer à pleines voiles, bravant les écueils, s'indignant contre les obstacles et ne ménageant guère ceux qui ne marchaient point dans sa voie. Parfois même, sous l'empire d'opinions dégénérant en fanatisme, il ne craignit pas, lui, fidèle à ses amis jusqu'à la mort, de sacrifier les souvenirs d'affection et de reconnaissance qui l'attachaient aux Colonna, surtout au cardinal Jean et à son frère, l'évêque de Lombez. Son cœur en souffrit amèrement; mais le dissentiment politique qui le sépara d'eux fut plus fort que son cœur.

La cause de la rupture fut précisément amenée par le débat qui nous occupe. Bien qu'il eût été comblé de faveurs à la Cour pontificale d'Avignon, bien qu'il comptât de zélés protecteurs et des amis généreux parmi les prélats les plus distingués de cette Cour, Pétrarque n'était

rien moins que partisan de la suprématie temporelle qu'on voulait attribuer au Pape. Nourri de la lecture des auteurs latins, admirateur des institutions de l'antiquité, aimant dans Rome la ville aux grands monuments et aux grands souvenirs, il avait fini, en vivant de la vie des Camille et des Scipion, des Caton et des Brutus, par s'animer de leurs sentiments, par se pénétrer de leurs mâles vertus, surtout de leur amour pour la patrie et pour la liberté. Chez lui les réminiscences du passé se changèrent bientôt en aspirations ardentes, et les aspirations en rêves dont il essaya de poursuivre la réalisation pratique. Mobile autant que le peut être un poëte, il voulait tantôt la reconstitution d'une république comme au temps des Gracques, tantôt le retour d'un empire comme au temps des Césars. L'Italie lui semblait, aussi bien qu'à Dante, une terre privilégiée entre toutes, destinée par la Providence à devenir la reine des peuples modernes, de même que, jadis, elle avait été la reine des peuples anciens. Quant à Rome, il voyait, il saluait, dans cette ville auguste, l'*alma parens*, la mère bienfaisante des nations qui devaient bientôt s'abriter sous son aile. Plus que jamais elle était appelée à devenir la cité souveraine, la cité par excellence. Ses vieilles murailles et ses vieux édifices, les tombes de ses héros et de ses martyrs, ses ruines majestueuses et ses austères basiliques, tout cela se revêtait, à ses yeux, d'un double et merveilleux prestige. Il n'était rien qui ne lui fut sacré dans la Ville éternelle, et pour lui, comme pour Dante, « les pierres même étaient dignes de respect[1]. »

1. « E certo sono di ferma opinione, che le pietre siano degne di reverenzia. » — *Il Convito*, tr. IV, c. V.

Mais quels souverains viendront, suivant le désir du poëte, régner dans cette ville, autrefois la capitale du monde païen, aujourd'hui la capitale du monde catholique? Ces souverains sont l'Empereur et le Pape. Complétement indépendants l'un de l'autre, ils siégeront, le premier au Capitole, le second au Vatican. Au César l'empire des corps, au Pontife l'empire des âmes. Alors, seulement, l'ère de la réconciliation universelle, inaugurée et scellée par le sang du Christ, sera enfin accomplie. La paix régnera entre les hommes, et la volonté du Tout-Puissant étant ainsi faite sur la terre, l'hymne : « Gloire à Dieu, au plus haut des cieux! » retentira par tout le monde.

Rêve séduisant conçu par Pétrarque, et s'accordant bien mieux avec l'imagination d'un poëte, qu'avec le sens d'un politique! Tel était pourtant son idéal, et jusque-là, comme on le voit, il ne s'éloignait point de la théorie exposée par Dante. Mais ici la différence va se produire entre eux, et le disciple ira plus loin que le maître. Si tout à Rome, jusqu'aux pierres, était sacré, que ne devaient pas être les habitants de cette ville, eux, les descendants de ces nobles et fiers Quirites, que les décrets éternels avaient, dès l'origine des temps, prédestinés à conquérir et à dominer la terre? Dans le plan imaginé par Pétrarque, il fallait leur réserver une place, et une place qui fût digne d'un si grand peuple. Cette situation à part, l'auteur du Traité sur *la Monarchie* ne la leur avait pas assignée. Se contentant de fonder sur la gloire et la puissance des ancêtres du peuple romain les droits qu'avaient l'Empereur et le Pape d'exercer la domination universelle, Dante avait concentré et personnifié en eux tous les pouvoirs de ce même peuple, sans lui laisser aucune part, aucun exer-

cice, direct ou indirect, de la souveraineté. Or, pour les descendants du Peuple-Roi, dont on faisait valoir les titres si haut, dont on exaltait si démésurément l'orgueil national, une telle exclusion n'était-elle pas une violation flagrante des priviléges du vieux municipe romain ?

Contre cette atteinte à des libertés qu'elle revendiquait sans cesse, la commune de Rome avait, il est vrai, pris certaines garanties, même avant le séjour des papes à Avignon. Outre le droit d'être administrée par son conseil municipal des *Caporioni*, elle s'était, depuis un siècle, attribué le privilége de battre monnaie, d'élire, dans les comices populaires, le sénateur de la ville, et d'intervenir à chaque élection d'un nouveau pontife pour lui confier, comme une délégation de son propre droit, l'autorité qu'il allait exercer sur la cité, aussi bien que sur son territoire. A dater du pontificat de Clément V qui, en venant résider en France, commença la période que les Italiens appellent la nouvelle *Captivité de Babylone*, le peuple de Rome, par suite de la confusion résultant de l'éloignement du saint-siége, empiéta de plus en plus sur l'autorité des légats pontificaux qui alors résidaient à Pérouse. Ne pouvant réprimer l'anarchie, comment auraient-ils pu lui opposer ou la puissance morale du Pape, ou les forces militaires de l'Empereur? L'un s'était volontairement éloigné de la ville ; l'autre semblait en avoir oublié le chemin. De cet état de choses il devait arriver, et il arriva, en effet, qu'à l'époque de Pétrarque, l'élément démocratique était beaucoup plus puissant à Rome qu'à l'époque de Dante. Aussi, en attendant le retour du Pape et la venue de l'Empereur, le poëte, qui avait ceint naguère le laurier au Capitole, et pris le titre de citoyen romain, était-il prêt à accepter,

pour sauveur, pour chef d'une population veuve de ses deux souverains, un homme sorti de la classe plébéienne. Ce sauveur prétendu, ce chef de la nouvelle République, devait être Nicolas Rienzi.

Qui ne connaît les prétentions ambitieuses et l'éloquence exaltée, l'élévation inattendue et la fin misérable de « ce tribun antiquaire » comme l'appela spirituellement l'un de nos éminents écrivains[1]? Qui ne se rappelle comment, faisant surgir tout à coup un fantôme de République du milieu des ruines parmi lesquelles il évoquait sans cesse de grandes ombres et de glorieux souvenirs, Rienzi, fils d'un cabaretier et d'une porteuse d'eau, fut, en 1347, placé par une insurrection populaire à la tête d'un gouvernement improvisé sous le nom de *Bon-État*? Mêlant le mysticisme à la politique, et habitué à entraîner la foule par des discours où le style imagé de la Bible se mêlait aux citations des auteurs profanes, il avait fini par croire qu'on peut gouverner un peuple avec des théories revêtues de phrases sonores. Rempli d'ailleurs, comme tous les parvenus, de confiance en lui-même, il n'aspirait à rien moins, dans son immense vanité, qu'à régénérer Rome, l'Église et l'Italie, et à fonder une république universelle, dont l'ancienne capitale du monde eût été le centre. D'abord éblouie par de si brillantes perspectives, Rome s'était livrée tout entière à lui. Mais bientôt elle apprit, à ses dépens, ce que peut coûter une révolution exploitée par un tribun, hier courtisan de la multitude, aujourd'hui son héros, demain son tyran.

Parvenu aux sommités du pouvoir, le chef du *Bon-État* fut comme frappé de vertige, surtout quand il con-

1. Villemain, *Tableau de la littér. au moyen âge*, XIIIe leçon.

nut que son audacieuse entreprise, célébrée avec enthousiasme par Pétrarque, était acceptée tacitement de la Cour pontificale, qui espérait par là mettre à profit l'abaissement de l'aristocratie romaine, toujours disposée à fomenter dans la ville l'esprit de sédition. Dès lors, le fils de l'humble cabaretier des bords du Tibre se crut au-dessus de toutes les puissances. Il ne craignit même pas de citer les souverains à son tribunal, et un jour qu'il siégeait au Capitole, tirant son épée, et se tournant vers les trois parties du monde, trois fois il s'écria : « Ceci est à moi ! » Le peuple se lassa enfin d'obéir à ce dictateur orgueilleux qui s'était fait décerner sept couronnes différentes, et affectait de ne se baigner que dans le baptistère du grand Constantin. Chassé de la ville une première fois, et livré par l'empereur Charles IV à la justice du souverain Pontife, Rienzi obtient sa grâce d'Innocent VI, et, avec l'autorisation de ce pape auquel il a juré d'être fidèle, il revient triomphant à Rome, en 1354. Les acclamations excitées par son retour avaient à peine cessé, que ses cruautés, ses exactions soulèvent de nouveau l'indignation du peuple qui court l'assiéger dans le Capitole en criant : « Meure le tyran Rienzi ! » Au moment où il cherchait à fuir, il est surpris, conduit au bas du grand escalier, où il faisait lire les sentences capitales, et là, il est mis à mort, sans avoir pu adresser une parole à la foule qu'il avait tant de fois enivrée de son éloquence.

En voyant tomber avec ce tribun d'un jour, la République romaine dont il avait salué l'avénement, Pétrarque n'avait point perdu les illusions qui l'abusaient. Après avoir été le premier à défendre contre le pape, contre les cardinaux, la soudaine élévation de Rienzi, il fut aussi le dernier à le défendre après sa chute, contre

ceux qui se portaient ses accusateurs. Quoiqu'il fût homme d'Église, pourvu de plusieurs bénéfices, et que son sort dépendît de la faveur des papes et de la protection des prélats de la Cour pontificale, il n'avait pas craint de soulever des haines, de blesser même d'anciennes et chères amitiés, tantôt en plaidant la cause du prisonnier, alors retenu dans les cachots d'Avignon, tantôt en vengeant la mémoire du malheureux égorgé au pied du Capitole. Cette politique de sentiment, qui portait Pétrarque à défendre, lorsqu'elle avait échoué, la révolution de 1347, ne doit pas surprendre de la part d'un esprit aussi généreux, aussi optimiste que le sien. Il croyait sincèrement qu'il suffisait à un citoyen de Rome de vouloir la liberté de sa patrie, pour lui rendre, avec la majesté du sénat, avec la tribune du forum, ce qui avait fait autrefois la puissance et la grandeur du peuple romain. Sans comprendre d'abord que par suite de la différence des temps, les mêmes moyens ne pouvaient pas conduire au même but, il ne voyait pas non plus que les plans de réforme sociale inspirés par le pur et légitime amour de l'humanité, viennent toujours se heurter et se briser au choc d'intérêts et de passions contraires.

Son erreur partait d'un cœur généreux, et, sous ce rapport, elle est fort excusable. On doit être indulgent, selon nous, pour le fervent patriote qui, à l'âge de vingt-neuf ans, protestait, dans une épître en vers latins, contre les Italiens assez indignes pour appeler contre d'autres Italiens le glaive implacable de l'étranger. N'est-ce pas lui qui, à la vue des soldats du comte d'Armagnac envahissant sa patrie, faisait entendre cette plainte touchante : « Je ne suis pas autrement que si, debout sur le rivage, je voyais tristement ma mère

chérie ballotée au milieu des flots[1]. » « O mon Italie! s'écrie-t-il ailleurs, dans sa quatrième Canzone, bien que la parole soit un vain remède pour les plaies nombreuses que je vois sur ton beau corps, je veux au moins que mes soupirs soient tels que les espèrent le Tibre et l'Arno, et le Pô, près duquel je réside maintenant triste et grave... Et que font ici tant d'épées mercenaires? Pourquoi la terre verte se rougit-elle du sang des Barbares? Quels étranges déserts vomissent contre nous le déluge qui inonde nos belles campagnes? La nature a bien pourvu à notre salut quand elle a placé le rempart des Alpes entre nous et la rage tudesque. Cette terre n'est-elle point celle que j'ai touchée la première? N'est-ce point ici mon nid où je fus nourri si doucement? N'est-ce point la patrie en qui j'ai confiance, qui couvre les corps de mon père et de ma mère? »

A le juger d'après cette belle invocation à l'Italie, Pétrarque, avant tout, est donc italien. Il voit sa patrie épuisée, malheureuse, et il cherche un appui à sa faiblesse, un soulagement à ses douleurs. L'homme capable de lui donner cet appui et ce soulagement, il avait cru le trouver dans le tribun Rienzi; mais en n'ayant su ni vivre, ni gouverner, ni mourir avec honneur, le tribun Rienzi a trompé son attente. Déçu cruellement de ce côté, il en revient à l'appel déjà fait à l'Empereur. Dante avait fondé son espoir sur Henri de Luxembourg; Pétrarque fondera le sien sur Charles de Bohême. Il s'imagine que pour désarmer les partis et faire fleurir, en deçà des Alpes, cette fleur idéale qu'il aspire de loin

1. Haud aliter quam si coram stans littore matrem
Aspiciam mediis jactatam mœstus in undis.
Epist. ad Æneam senensem.

sous le nom de *paix universelle*, le prince invoqué comme souverain médiateur n'a qu'à se montrer dans les plaines de la Toscane ou de la Lombardie. Enfin, après quatre années d'hésitations, Charles IV se décide, en 1354, à franchir les Alpes, moins pour satisfaire au vœu du poëte, que pour répondre à l'appel des Florentins qui, tout guelfes qu'ils étaient, craignaient plus encore l'ambition des Visconti que la présence de l'Empereur. « Tu as soulagé mon cœur de beaucoup d'angoisses, lui écrit aussitôt Pétrarque, et tu l'as rempli d'allégresse. Déjà tu n'es plus pour moi le roi de Bohême, mais le roi du monde, l'empereur de Rome, le vrai César [1]. »

Sur l'invitation du prince, qui l'engage à venir auprès de lui, le poëte va passer huit jours à Mantoue. Admis dans l'intimité du monarque allemand, il le séduit par sa grâce, son esprit, par la libre allure de son langage et de ses manières. Mais bientôt la scène change. Celui que Pétrarque appelait le « vrai César, » n'était descendu en Italie que pour vendre, négocier, et grossir son trésor en trafiquant des droits impériaux qu'il mettait aux enchères, et cédait à qui lui en offrait le plus d'argent. C'était la manière de combattre de ce roi de Bohême, toujours en quête d'acheteurs, et ami de ceux qui le payaient sans trop marchander. Au lieu de l'épée du terrible Barberousse, il portait des balances pour peser l'or qu'il allait réclamant partout. Après avoir tiré des Florentins cent mille florins d'or, il se rendit à Rome, où il ne resta qu'un jour, afin d'y recevoir la couronne des mains du légat d'Innocent VI. Puis, il reprit le chemin de l'Allemagne, emportant le mépris des Italiens, et ne méritant que trop bien ce reproche d'un chroni-

1. *Famil.* XIX, 1.

queur, d'avoir, par un indigne trafic, « achevé de plumer l'aigle impériale. » A la nouvelle d'un départ si brusque, Pétrarque est saisi, consterné. « Eh! quoi, s'empresse-t-il d'écrire au prince fugitif, ce que ton aïeul et tant d'autres ont poursuivi au milieu du sang et des fatigues, tu l'abandonnes et tu retournes vers ton royaume barbare! Toi, maître de l'Empire romain, tu ne soupires plus qu'après la Bohême! »

Voilà donc le poëte encore déçu, comme tous les esprits qui se payent trop facilement d'illusions et de chimères, mais qui, du moins, ne se laissent pas guider par des mobiles vulgaires et intéressés. « S'il aimait trop la gloire, comme il s'en accuse avec candeur, dit son plus récent biographe, il méprisait l'argent, les dignités, les honneurs... Sans préoccupations de vanité ni de plaisir, il ne chercha qu'à se rapprocher, et à rapprocher le monde avec lui, d'une perfection morale, religieuse et politique, dont la vision idéale assiégeait son esprit. Assez d'autres se donnent tout entiers aux œuvres positives. Les esprits pratiques ne manquent jamais à l'humanité. Si quelques âmes supérieures s'élèvent au-dessus de la région commune où s'agite la foule humaine, ne leur marchandons pas nos éloges. Ne méritent-ils pas un peu d'admiration et un peu d'amour, ces optimistes, ces enthousiastes, ces poëtes, qui, en nous forçant à regarder plus haut, en nous arrachant pour un jour aux soucis de la terre, nous font entrevoir comme une lueur lointaine et fugitive du monde mystérieux qui nous attend, de la patrie dernière où notre destin s'accomplira[1]. »

A Dante, à Pétrarque, soutenant tour à tour les droits

1. *Pétrarque*, par A. Mézières. — *Introduction*, p. 29.

et la suprématie de l'Empire, il serait intéressant, pour achever cette Étude, de comparer maintenant les écrivains qui, au quatorzième siècle, défendirent en France l'autorité royale contre la prééminence du saint-siége, et demandèrent qu'une distinction bien tranchée fût établie entre les deux pouvoirs, afin de rendre la puissance civile indépendante de la puissance ecclésiastique. On verrait quels arguments les légistes de Philippe le Bel employèrent pour faire prévaloir la cause de leur maître, qu'ils confondaient volontiers avec celle de la royauté. On verrait surtout comment le Traité *de Monarchiâ* fut complété alors par le Traité, non moins célèbre, ayant pour titre *de utraque Potestate*. Entre les deux auteurs qui, au delà et en deçà des Monts soutinrent une thèse à peu près semblable, le parallèle ne serait pas sans offrir un certain attrait de curiosité. D'un côté, c'est le plus grand génie de l'Italie qui, avec l'imagination ardente et le caractère passionné du poëte, écrit en faveur de l'Empire et du parti gibelin auquel il s'est rallié. De l'autre, c'est un écrivain anonyme qui apporte à la défense de l'autorité laïque, représentée par le roi de France, toute la gravité d'un jurisconsulte et d'un canoniste, unie à l'expérience de l'homme versé dans les affaires de ce monde. Composé en 1304, et, selon toute vraisemblance, ayant pour auteur l'un de ces légistes qui furent à la fois les démolisseurs du moyen âge et les précurseurs des institutions modernes, le livre *de utraque Potestate* nous montre quelle pouvait être alors en France l'opinion sur l'origine, la nature et les attributions distinctes du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel.

Ne pouvant se confondre en un seul, suivant l'auteur, et ne se manifestant point par des actes semblables,

puisque l'un parle et enseigne, tandis que l'autre agit et commande, les deux pouvoirs ne s'appliquent non plus ni aux mêmes objets, ni à la même fin. Le premier, en effet, s'occupe des choses du ciel, et le second, des choses de la terre. Quant à leur distinction, elle est aussi naturelle, aussi nécessaire, que celle qui existe entre l'âme et le corps, qui ont leur vie propre et leur principe particulier. « La société temporelle veut un bras qui la défende contre les crimes du dedans et les ennemis du dehors, qui fasse respecter les lois et maintienne la paix publique. La société spirituelle a surtout les yeux fixés sur l'éternité, et réclame le salut des âmes Elle a besoin de pasteurs qui lui en montrent la voie, et d'un pasteur suprême qui conduise tous les autres. Les deux sociétés et les deux puissances sous lesquelles elles sont placées, sont représentées par les deux glaives : le glaive spirituel, qui n'est pas autre chose que la parole, et le glaive naturel, qui est le droit de vie et de mort[1]. » En outre, comme les deux pouvoirs sont également d'institution divine, ils doivent rester tout à fait indépendants l'un de l'autre dans les limites où chacun d'eux est appelé à se mouvoir. Appliquant ensuite à la monarchie française tous les arguments invoqués en faveur de l'Empire, le défenseur de l'autorité laïque réclame pour le roi de France, dans ses États, une indépendance égale à celle qu'on attribue à l'Empereur, et cela par la raison que la France, ayant existé avant l'empire d'Occident, ne peut ni ne doit en être la vassale.

S'il nous était permis de nous arrêter plus longtemps

1. Sur le Traité *de utraque Potestate*, consulter l'analyse donnée par M. Franck, dans l'ouvrage cité déjà : *Réformateurs et Publicistes de l'Europe*.

sur ce sujet, nous verrions encore en quels termes, vers la même époque, un autre légiste, nommé Pierre Dubois, rédigeait pour Philippe le Bel des Mémoires où il cherchait à démontrer « que le souverain Pontife est tellement surchargé du soin des affaires spirituelles, qu'il est considéré comme ne pouvant, sans porter préjudice aux devoirs qui lui incombent sous ce rapport, vaquer utilement au gouvernement de son temporel. Aussi, dans son intérêt même comme dans celui de l'Église, ajoute l'auteur, il vaudrait mieux que, moyennant une rente annuelle qui lui serait garantie à perpétuité, il abandonnât les revenus et l'administration de ses domaines à quelque puissant souverain. Débarrassé de tout soin terrestre, il pourrait alors s'occuper exclusivement de la direction des âmes, maintenir la paix entre les princes, rendre, au nom de l'Église, des jugements équitables, et mener, avec la grâce de Dieu, une vie à la fois contemplative et active[1]. » Ainsi, dès cette époque, la pensée de concilier l'indépendance spirituelle des souverains Pontifes avec la restitution du pouvoir temporel à l'autorité laïque, se produisait à la suite d'autres théories énoncées, pendant les derniers siècles du moyen âge, sur les attributions distinctes et les rapports mutuels des deux puissances. Cette pensée, que l'on regarde comme étant toute moderne, date, au contraire, de loin, ainsi que nous venons de le constater. Après avoir donné lieu aux actes désignés, dans l'histoire, sous le titre de *Pragmatiques-Sanctions*, elle inspirera plus tard les transactions appelées *Concordats*, contre lesquelles s'élèvent aujourd'hui certains esprits, qui récla-

1. *De recuperatione Terræ sanctæ*, ap. Bongars, *Gesta Dei per Francos*, t. II. p. 237.

ment la séparation absolue des deux pouvoirs, autrement dit : l'Église libre dans l'État libre.

Mais, quelle que fût la hardiesse des doctrines soutenues au treizième et au quatorzième siècle, cette conception radicale, qui voudrait amener la séparation entière de l'une et de l'autre puissance, était en complet désaccord avec la fusion mystique du Sacerdoce et de l'Empire, telle que la rêva le génie politique et religieux du moyen âge. Seulement, quand, après une entente réciproque, l'équilibre sur lequel reposait alors toute la société chrétienne se trouva violemment rompu, et que les papes voulurent soumettre à la suprématie du saint-siége l'autorité laïque, les représentants de cette autorité, mais avant tout les empereurs, réagirent en un sens opposé, et prétendirent subordonner l'Église à l'État. De là surgit l'antagonisme dont nous avons, dans les pages précédentes, essayé de retracer, au point de vue théorique, les causes, les phases et les conséquences diverses. Quittant le domaine des idées pour rentrer dans celui des faits, nous allons voir dans la prochaine Étude, comment, après Frédéric Barberousse qui, vaincu à Legnano, avait dû signer, en 1183, le traité de Constance, par lequel il garantissait, sous les auspices du saint-siége, l'indépendance des communes lombardes, son petit-fils Frédéric II, tout pénétré des idées romaines sur l'unité et l'étendue indéfinie du pouvoir, reprendra la lutte contre la papauté, et lui donnera les proportions les plus formidables. Héritier de la couronne de Sicile, puis appelé par le pape Innocent III au trône impérial d'Allemagne, il profitera de cet accroissement de forces pour engager avec l'Église une guerre qui ne se terminera qu'avec une vie pleine de gloire et de grandeur, de fautes et de misères.

NEUVIÈME ÉTUDE

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC II

I

Au mois de décembre de l'année 1250, alors que le roi saint Louis persistait, avec une constance si héroïque, à relever l'étendard de la croix, un prince, chargé depuis longtemps des anathèmes de l'Église, s'éteignait tristement dans un château-fort de l'ancien pays des Samnites. Ce prince était Frédéric II, de l'illustre maison de Souabe. Peu de souverains, on doit le reconnaître, avaient, dans ce temps, subi plus de vicissitudes, excité plus de haines et de sympathies, concentré dans leurs mains plus d'honneurs et de puissance, ni mieux connu enfin le fond des grandeurs et des infortunes humaines. Roi des Romains dès le berceau, orphelin à quatre ans, et, par suite, pupille du pape Innocent III, il avait pu, grâce à la protection toute-puissante de ce pontife, conserver son royaume héréditaire de Sicile, qui alors était un fief de l'Église romaine. Plus tard, vainqueur de tous les périls attachés à une minorité orageuse, il s'était vu appelé, par la politique pontificale, à remplacer, comme roi de Germanie, l'empereur Othon IV, qui, après avoir été le protégé du saint-siége, en était devenu le dangereux adversaire. Enfin,

dejà possesseur de trois couronnes, Frédéric II était venu ceindre, à Rome, le diadème impérial de Charlemagne et d'Othon le Grand, en attendant qu'il prît, dans l'église du Saint-Sépulcre, une cinquième couronne tombée du front des successeurs de Godefroi de Bouillon.

Bientôt tout va changer dans la conduite comme dans les sentiments du nouvel empereur. Au mépris des promesses les plus solennelles faites et jurées à deux souverains Pontifes, il cherche à réunir, en sa personne, les royaumes d'Allemagne et de Sicile, puis refuse, malgré les sollicitations du pape, de marcher à une croisade, qu'il accomplit ensuite quand l'excommunication dont il est frappé l'a rendu indigne de combattre sous la bannière de la foi. A cette première lutte contre les papes, se joint celle, qu'à l'exemple de son aïeul Frédéric Barberousse, il aura à soutenir contre les cités lombardes, et dans laquelle, tour à tour victorieux et vaincu, il rencontrera encore pour adversaire le chef de l'Église, non moins ardent à défendre l'indépendance italienne que la suprématie pontificale. Frappé de nouveau d'excommunication, déposé, interdit, le malheureux empereur voit tomber une à une toutes ses couronnes et toutes ses illusions. Il perd ses amis les plus fidèles sous le coup de la trahison ou de la mort; il résiste néanmoins à tant d'assauts, et ne fléchit enfin que lorsque la sanglante défaite de son fils Enzio est venue faire à son cœur une blessure irrémédiable. Alors, comme un lion frappé à mort, Frédéric abandonne le théâtre de ses combats, et, retiré dans un château de ses États héréditaires, il meurt au milieu de ses astrologues et de sa garde sarrasine, laissant une de ces étranges renommées qui soulèvent les controverses pas-

sionnées des partis et le jugement inflexible de l'histoire.

Une telle vie, en effet, devait remuer bien des questions, exciter bien des orages. Renfermant la moitié du siècle le plus important du moyen âge, elle comprend la troisième partie de ce grand drame appelé la lutte du Sacerdoce et de l'Empire, dont elle fut à la fois la continuation et le dénoûment. Aussi, Gibelins et Guelfes, partisans de la domination germanique ou de l'indépendance du saint-siége et de l'Italie, tous se sont emparés du nom de Frédéric II pour le louer ou le blâmer outre mesure. Prince accompli selon les uns, souillé de tous les vices selon les autres, l'élève d'Innocent III, d'après une opinion plus moderne, aurait été un libre-penseur, qui, s'élevant au-dessus des préjugés de son époque, aurait, dès le temps de saint Louis, annoncé les réformateurs du siècle de Luther. En présence d'opinions si diverses, on comprend l'embarras où doit se trouver tout esprit impartial, qui, devant le tribunal de l'histoire, ne cherche que la justice et la vérité. Pour porter un jugement en parfaite connaissance de cause, il faut d'abord étudier scrupuleusement toutes les pièces du procès; mais parfois la difficulté ne fait que s'accroître, tant sont nombreux, et souvent contradictoires, les documents relatifs au règne de Frédéric II. Toutefois, grâce à de savants et consciencieux travaux poursuivis avec l'esprit investigateur et le sens critique propres à notre siècle, on peut arriver, nous l'essaierons du moins, à formuler sur le personnage qui nous occupe, une appréciation équitable, dégagée de toute passion, comme de tout parti pris[1].

1. Avant l'importante publication de l'*Historia diplomatica*

Au moment où la mort de Henri VI laissait la couronne de Sicile à son jeune fils Frédéric II, l'Italie, l'Empire et tout le reste de l'Europe semblaient toucher à une véritable crise. Le douzième siècle allait finir. Age héroïque, fécond en grands hommes comme en grandes choses, il avait vu les croisades se poursuivre, les communes se fonder, et la lutte des Guelfes et des Gibelins mettre aux prises deux puissances et deux principes devenus inconciliables; enfin, après avoir entendu la voix de saint Bernard, assisté aux exploits de Frédéric Barberousse, de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion, il allait glorieusement se terminer par l'avénement du pape Innocent III. Mais le mouvement même des faits accomplis avait laissé partout les germes d'un trouble profond. Remuée de haut en bas par une féoda-

Friderici secundi, par A. Huillard-Bréholles, on pouvait consulter, outre les Lettres des papes et les Chroniques contemporaines, un certain nombre de pièces contenues dans les Recueils de Muratori, de Rinaldi et de Martène, recueils auxquels s'ajoutaient les collections historiques de Pertz, et l'excellent travail publié par Boehmer, sous le titre de *Regesta Imperii*. Mais, ces documents épars n'offraient ni ordre, ni unité, et se prêtaient aussi difficilement à une analyse exacte, qu'à une vue d'ensemble jetée sur les faits. L'*Histoire diplomatique de Frédéric II*, que l'Allemagne savante nous envie, et où, pour la première fois, sont réunis et classés avec méthode, tous les actes concernant le règne de ce prince, est donc venue remplir une lacune dans les annales du moyen âge, et ajouter un titre fort honorable à l'érudition française. Composé à la suite de longues et intelligentes recherches dont je fus, en partie, le témoin ou le confident, surtout pendant le voyage littéraire que nous fîmes en Italie de concert avec l'auteur, cet ouvrage, formant douze tomes in-4°, et précédé d'une Introduction remarquable, contient plus de trois mille documents, dont un tiers était resté inédit.

lité et une démocratie turbulentes, que l'Église et la royauté cherchaient vainement à contenir, la société était pleine d'inquiétude et comme dans l'attente de dangers inconnus, mais prochains et inévitables.

En effet, tandis que l'Espagne se débattait contre une nouvelle invasion des Maures, le monde chrétien, les regards tournés vers la dernière expédition envoyée en Palestine, se montrait déjà tout disposé, au signal parti de Constantinople, à entreprendre une quatrième croisade. A la veille d'expier les fautes de leurs souverains par l'excommunication et l'interdit, l'Angleterre et la France, partageant l'inimitié de deux princes rivaux, préludaient à la sanglante querelle qui devait dûrer tant de siècles. Ailleurs, la Pologne, non moins agitée, commençait aussi, par une violente guerre civile, la série de ses interminables discordes. L'Allemagne, de son côté, partagée entre deux prétendants à l'Empire, attendait, dans le repos forcé d'un interrègne, l'élection définitive de son nouveau souverain. Quant à l'Italie, mal réconciliée par la paix de Constance, et divisée plus que jamais par des pouvoirs, des intérêts et des passions contraires, elle se préparait à répandre de nouveau, dans la lutte des partis, un sang qu'elle aurait dû réserver pour la défense d'une plus noble cause.

Ce fut au milieu de ces circonstances difficiles que Frédéric II commença un règne destiné aux plus rudes épreuves. Né du mariage de l'empereur d'Allemagne, Henri VI, avec Constance, héritière de Guillaume II, dernier roi normand de Sicile, il devait, par son caractère, rappeler les qualités et les défauts des deux races dont le sang mélangé coulait dans ses veines. Sa naissance avait été accompagnée de circonstances particulières, qui, bien que faites pour établir sa légitimité,

n'avaient pu la mettre à l'abri des plus injurieuses attaques. L'impératrice Constance, sa mère, avait déjà dépassé l'âge de quarante ans sans avoir donné d'héritier à Henri VI, lorsque, surprise en voyage par les douleurs de l'enfantement, elle s'arrêta au bourg d'Iesi, dans le val de Spolète. Là on dressa un pavillon à la hâte; la princesse y fut déposée, et, en présence de quinze évêques et cardinaux réunis, elle mit au monde un fils, dans la nuit du 26 décembre 1194[1]. Or, les précautions prises dans cette circonstance délicate sembleraient attester que, dans la prévision des bruits répandus plus tard par la malignité et la haine, l'Empereur aurait voulu établir la preuve que son fils n'était pas un enfant supposé[2].

Quoi qu'il en soit, le jeune Frédéric n'avait pas encore reçu le baptême, que son père, par une autre précaution, le fit reconnaître roi des Romains, dans une diète composée des princes et des évêques de Germanie. Deux années après, la mort presque soudaine de Henri VI délivrait la Sicile d'un tyran, et l'impératrice Constance d'un époux dans lequel elle avait toujours détesté le persécuteur de ses compatriotes (sept. 1197). La veuve du prince allemand prit aussitôt la régence, et ayant

1. Natus est imperatori Heinrico filius in valle Spoletana, in civitate Asis, nocte quæ precedit dormitionem Johannis evangelistæ, xv episcopis et cardinalibus præsentibus, et baptizatus dictus est Fredericus. — *Albert. abb. Stad. Chronic.*, ad ann. 1195.

2. Les ennemis de Frédéric répandirent le bruit qu'il n'était pas né de l'impératrice Constance, mais qu'il était le fils d'un meunier d'Iesi, selon les uns, et selon d'autres, d'un médecin ou d'un fauconnier. —Consult. les *Chroniques d'Erfurth et d'Albert Stad.*, aux années 1214 et 1220.

fait couronner son fils à Palerme, elle commença à gouverner conjointement avec lui. Pour elle, la position était grave et remplie d'embarras. La Sicile, sagement administrée par l'esprit organisateur des Normands, n'avait pas tardé à devenir riche et prospère, comme tous les pays soumis à cette race aussi habile que vaillante. Mais, sous le règne de Henri VI, les choses avaient bien changé. Les avantages départis à cette contrée si heureusement favorisée de la nature, la fertilité du sol, l'état florissant de son commerce, la splendeur de ses monuments, tout, jusqu'à l'inaltérable sérénité de son ciel, l'avait rendue l'objet de la convoitise des maîtres étrangers auxquels elle était tombée en partage. Décimées par les sanglantes persécutions de celui que ses sujets siciliens appelaient le *Cyclope*, livrées aux exactions de ses gouverneurs et de ses baillis, les provinces de l'île et du continent n'attendaient qu'une occasion pour se soulever de nouveau.

Aussi, à la mort de l'Empereur, une réaction violente se manifesta contre la domination allemande, et le cri de vengeance, poussé alors par un peuple opprimé, trouva de l'écho dans tout le reste de l'Italie. Constance, qui n'avait pu voir sans pitié le sang et les ruines dont Henri VI avait couvert sa belle patrie, se mit à la tête de ce mouvement national. A peine, dit un chroniqueur contemporain, était-elle arrivée à Palerme et avait-elle pris le deuil de son époux, que, dans l'intérêt et pour le repos du pays, elle ordonna l'expulsion de tous les Allemands du royaume, avec défense expresse d'y rentrer sans son autorisation. A la tête des Allemands se trouvait le duc Markwald, sénéchal de l'Empereur, entre les mains duquel ce prince, avant de mourir, avait, en secret, déposé son testament, et qui devait

bientôt, soutenu par un puissant parti, revenir en Sicile, pour y faire valoir ses prétentions à la régence. Dans le but de conjurer les périls du moment, Constance avait envoyé l'archevêque de Messine à Rome, afin d'y solliciter, tant pour elle que pour son fils, l'investiture du royaume de Sicile. Mais, pour surcroît de difficultés, le grand âge et la maladie du pape ayant fait traîner les négociations en longueur, rien n'avait pu être terminé, quand Célestin III mourut à quatre-vingt-onze ans, laissant l'Église dans une situation non moins délicate qu'embarrassée. (7 janv. 1198).

II

Dans toute circonstance critique, l'Église, comme un navire en péril, appelle et voit venir à son aide un pilote habile et courageux qui, faisant tête à l'orage, surmonte les difficultés, évite les écueils, et la conduit en sûreté au port. C'est ce qui se manifesta d'une manière éclatante à la mort de Célestin III. Successeur de Grégoire VII, d'Urbain II et d'Alexandre III, le pape défunt avait voulu maintenir en principe les grandes traditions léguées au saint-siége par ses illustres devanciers; mais la faiblesse, compagne trop souvent inséparable d'une vieillesse aussi avancée, l'avait empêché d'en poursuivre résolument l'application, et sous son administration, qui avait duré huit années, l'autorité pontificale avait reçu de graves atteintes. On rapporte que, dans sa dernière maladie, sentant ses forces au-dessous de sa tâche, il avait offert d'abdiquer la papauté, à la condition que son neveu, le cardinal de Saint-Paul, serait élu à sa place. Mais quand,

après sa mort, les cardinaux chargés de lui donner un successeur se furent enfermés derrière les hautes murailles du Septizone [1], ils comprirent que, dans les circonstances présentes, il fallait consulter moins le vœu du dernier pontife que l'intérêt et le salut de l'Église.

De tous les membres du conclave, le plus jeune et le plus distingué par ses collègues était un noble romain, de la puissante maison des Conti, et nommé le cardinal Lothaire. Sa naissance, qui le rattachait à une famille patricienne illustre, mais rudement éprouvée par les guerres civiles, lui avait fait connaître de bonne heure toute la vanité de l'orgueil humain aux prises avec les nécessités de la vie. Loin de s'amollir dans ces épreuves, son caractère y avait pris cette vigoureuse souplesse qui triomphe de tous les obstacles, tandis que son esprit, avide de s'instruire, trouvait autour de lui le sujet des plus hautes leçons. Ses premières études avaient commencé à Rome, au milieu de ces ruines imposantes où l'antiquité profane et sacrée semble respirer encore, et dans lesquelles l'histoire du passé emprunte quelque chose de la grandeur des monuments qui en consacrent le souvenir. Sur les événements de son siècle, son enfance avait reçu en outre de tout autres enseignements. Témoin de la lutte du Sacerdoce et de l'Empire, il avait pu voir Frédéric Barberousse, après avoir promené la charrue sur la place occupée par Milan, entrer de vive force dans Rome, pour en chasser le pontife, aux pieds duquel il devait plus tard demander la paix et le pardon. De là, par un mouvement qui entraînait alors toute

1. Le Septizone, désigné quelquefois sous le nom de *Septisolis*, est un monument antique situé au pied du *Monte-Celio*, et dont la construction est attribuée à l'empereur Sévère.

la jeunesse studieuse de l'Europe, Lothaire était venu compléter ses études à l'Université de Paris. Puis, avant de se rendre aux écoles de Bologne, il avait voulu faire un pèlerinage au tombeau de saint Thomas de Cantorbéry, comme si un vague instinct l'eût poussé vers ce tombeau, pour y apprendre au prix de quels sacrifices se défendent les intérêts les plus sacrés de l'Église.

A son retour à Rome, chargé de plusieurs missions sous les papes Lucius III et Grégoire VIII, et nommé cardinal par son oncle Clément III, Lothaire avait conservé, dans ses rapports avec le siècle, une grande rigidité de mœurs et de principes, dont son livre sur *le Mépris du Monde* porte la fidèle empreinte. Abandonnés, selon lui, sur la mer orageuse du temps, sans autres guides que leurs passions misérables, les hommes n'y trouveraient que les ténèbres, la tempête et la mort, si un phare céleste ne les conduisait vers un port, qui est l'Église de Jésus-Christ éclairée par la doctrine de son divin fondateur. Or, celui qui seul pouvait ouvrir ou fermer ce port était l'évêque de Rome, assis sur la chaire des apôtres, élevé au-dessus de toutes les dominations terrestres, et pouvant les juger sans dépendre lui-même d'aucun tribunal, excepté de sa conscience et de Dieu. Ainsi, dans un ouvrage où il avait peint ses pensées, ses vues et ses aspirations les plus intimes, s'était révélé à l'avance le génie politique et religieux qui devait élever à son plus haut point la suprématie pontificale. Recommandé d'ailleurs aux suffrages de ses collègues par une piété sincère, des mœurs irréprochables, une grande facilité de style et de parole, et surtout par sa profonde connaissance du droit canonique, nul mieux que le cardinal Lothaire ne semblait, dans le conclave, réunir toutes les qualités alors nécessaires au

chef visible de l'Église. Aussi fut-il dès la première séance, malgré son jeune âge, malgré sa résistance, ses supplications et ses larmes, élu pape à l'unanimité, et proclamé sous le nom d'Innocent III. (janv. 1198).

Cette terreur scrupuleuse à l'aspect de la tiare qu'on voulait lui imposer, Grégoire VII, Grégoire le Grand et les plus illustres pontifes l'avaient éprouvée avant Innocent III, et, de la part du successeur de Célestin, elle n'a rien qui doive surprendre. Agé seulement de trente-sept ans, tenu éloigné de la Cour romaine sous le pontificat de son prédécesseur, dont la famille était ennemie de celle des Conti, le nouveau pape avait à lutter contre l'opinion, consacrée par l'usage, que le saint-siége ne devait être confié qu'à un homme réunissant la double expérience de l'âge et des affaires de l'Église. En dehors de ces considérations personnelles, la papauté se trouvait d'ailleurs dans une telle situation, que le poids d'une responsabilité si lourde pouvait ébranler le cœur le plus dévoué comme l'esprit le plus résolu. Dans sa marche toujours ascendante jusqu'à la fin du douzième siècle, la puissance pontificale n'avait cessé de grandir avec l'Église, dont elle était la personnification vivante, au double point de vue des choses humaines et divines. Se rattachant à la terre par les unes, au ciel par les autres, la papauté, pour nous servir d'une image figurant mieux notre pensée, était alors comme un de ces pics solitaires qui, dominant toute une chaîne de montagnes, enfoncent profondément leur base dans le sol, tandis que leur cime, perdue dans les régions supérieures, défie les vents et les tempêtes qui battent incessamment leur masse inébranlable. Mais, plus haute était la situation, plus grand était le péril. De cette élévation, si le souverain Pontife pouvait contempler à ses pieds les

royaumes de la terre, si son regard se perdait dans les horizons d'une puissance indéfinie, sur tous les points de ces mêmes horizons il voyait aussi se former des nuages; il entendait les lointaines clameurs poussées contre l'Église, et distinguait surtout les innombrables légions de l'hérésie marchant toutes, dans l'ombre, à l'attaque de Rome et du Vatican.

Devant une semblable perspective, comment Innocent III n'aurait-il pas reculé d'abord? Comment n'aurait-il pas versé des larmes, lui qui, dans les méditations d'une pieuse et savante retraite, avait précédemment jeté sur le monde un regard si profond et si désolé? Parvenu à la hauteur où il trouvait la papauté et d'où il devait la faire monter encore, ne voyait-il pas mille pentes entraînantes, mille précipices menaçants à éviter? Toutefois, sa résistance dura peu. Dès que le doyen des cardinaux l'eût revêtu de la chape pontificale, il n'hésita plus devant la mission providentielle qui lui était confiée, et il en accepta résolument tous les devoirs. Quatre grands projets devaient, par leur exécution, signaler le nouveau pontificat. Rétablir dans Rome l'autorité du pape; enlever à la domination allemande les villes lombardes, aussi bien que les provinces dépendant du saint-siége; empêcher à tout prix la réunion de la Sicile à l'empire germanique; enfin convoquer à Rome les représentants du monde catholique, pour entraîner de nouveau l'Occident à la délivrance des Lieux-Saints, voilà ce que voulut faire et ce que fit Innocent III. Désirant, autant que possible, circonscrire notre sujet dans les rapports de Frédéric II avec le saint-siége, nous ne dirons pas ici comment la population romaine fut en peu de temps soumise à un pouvoir légitime, les duchés de Spolète, de Ravenne et de Toscane délivrés de l'oppression des

gouverneurs violemment imposés par Henri VI, ni comment, dans une comparaison hardie, assimilant le pape au soleil et les autres souverains à des astres secondaires, le nouveau pontife établissait le principe de la suprématie apostolique et réglait les lois de l'ordre social d'après l'immuable harmonie des sphères célestes[1].

Elle a pu sembler bien étrange, surtout bien ambitieuse, la pensée de faire de Rome un centre immense d'attraction où devait aboutir tout le mouvement politique et religieux de l'univers chrétien. Mais, au temps d'Innocent III, cette pensée n'avait rien de nouveau, rien qui fût en désaccord avec les idées, les croyances et les habitudes du siècle. En fait, le droit réclamé par le saint-siége d'être reconnu comme arbitre suprême dans les affaires temporelles des autres États, n'allait-il pas bientôt recevoir une sorte de consécration solennelle à la suite du débat soulevé entre les prétendants à la couronne d'Allemagne? Ce débat était grave, et, en excitant des passions mal éteintes, il menaçait de mettre en feu l'Empire, l'Italie et une partie de l'Europe. Tandis que Othon de Brunswick, fils de Henri le Lion, était proclamé empereur par les Guelfes d'Allemagne, le frère de Henri VI, Philippe de Souabe, sous prétexte de faire reconnaître les droits de son jeune neveu Frédéric, avait rallié les Gibelins allemands, qui avaient voulu l'élever lui-même au trône impérial.

Établi juge entre les deux rivaux, également sollicité de sanctionner leur élection, Innocent III pouvait-il ne pas sortir du système d'expectative et de neutralité dans lequel il semblait vouloir se renfermer d'abord? Quand les électeurs gibelins eux-mêmes, représentés par ce que

1. Innocent., pp. III. *Epist.* 16 mai et 30 oct. 1198. p. 88 et 401

le clergé et la noblesse germaniques avaient de plus illustre, écrivaient au pape, entre autres paroles : « Nous vous supplions d'accorder votre bienveillance paternelle à celui que nous jugeons le plus digne du trône », ne venaient-ils pas soumettre ainsi leurs suffrages à l'autorité pontificale, et reconnaître, aussi bien que les partisans d'Othon, le droit de suprématie universelle revendiqué plus ou moins heureusement par les successeurs de Grégoire VII ? Aussi ne faut-il pas s'étonner si le pape Innocent III répondit d'abord aux envoyés de Philippe de Souabe : « Depuis longtemps on aurait dû nous déférer une cause sur laquelle il nous appartient de juger en dernier ressort[1] ; » et s'il crut devoir ensuite adresser à ses légats l'instruction célèbre qu'on peut regarder comme le type le plus curieux des sentences arbitrales telles que le pape était appelé à en prononcer alors entre les souverains. Là, discutant selon *le droit*, *la convenance* et *l'utilité*, les prétentions de chacun des élus à l'Empire, il rejetait Frédéric II à cause de son extrême jeunesse ; Philippe, son oncle, comme hostile au saint-siége, et concluait en faveur d'Othon, qui, par ses antécédents et ceux de sa famille, promettait d'être un fils dévoué pour l'Église romaine[2].

Dans cette sorte de manifeste politique où, en présence de son siècle qui l'écoute, Innocent III expose, au sujet de la succession à l'Empire, les droits et les préférences du

1. Ad apolosticam sedem negotium istud principaliter et finaliter dignoscitur pertinere. — *Regest. Imper.*, n° 18, p. 693.

2. Cette pièce, si importante au point de vue diplomatique, et qui montre en quels termes élevés la chancellerie romaine discutait alors les questions de droit public, est intitulée : *Deliberatio super facto imperii de tribus electis*. — *Histor. diplom. Frider. secund.*, t. I.

saint-siége, on voit le pape dominé par une double préoccupation : c'est de maintenir en lui-même la conscience du pontife à la hauteur des intérêts du souverain. Il préfère Othon, mais il ne l'appellera pour le couronner à Rome, qu'autant que les électeurs divisés ne s'empresseront point de terminer par une élection nouvelle la funeste anarchie qui désole l'Allemagne. S'il exclut Philippe de Souabe, c'est que d'abord son excommunication le rend indigne, et que d'ailleurs en se perpétuant dans la même famille, la couronne impériale semblerait par là devenir héréditaire, principe tout à fait en opposition avec celui de la Cour romaine. Quant à « l'enfant, » comme il appelle Frédéric II, le pape repousse tout reproche d'avoir sacrifié les droits d'un pupille que la loi divine et humaine lui faisait un devoir de protéger, puisque ces prétendus droits ne reposaient que sur un vain serment d'obéissance obtenu de force par l'empereur défunt, en faveur d'un fils qui n'avait même pas reçu le baptême.

« Pour ce qui est de la convenance, ajoutait le souverain Pontife, on objecterait vainement que le fils de Henri est sous notre tutelle, car en confiant cet enfant à nos soins, on ne nous a pas imposé l'obligation de lui faire conserver le trône impérial, mais seulement le royaume de Sicile. N'oublions pas, au surplus, ces paroles des Saintes-Écritures : Malheur au pays dont le roi est un enfant! Quant à la question d'utilité, il est d'autant moins désirable que Frédéric obtienne l'Empire, qu'il y réunirait son royaume héréditaire : réunion qui serait funeste à l'Église romaine. » Aveu important qui nous révèle toute la politique d'Innocent III et de ses successeurs, politique dont le pape voulait concilier les exigences avec les devoirs que des circonstances parti-

culières venaient de lui imposer envers le jeune fils de Constance.

Depuis la mort de Célestin III, les événements avaient marché en Sicile. La Cour de Palerme avait poursuivi à Rome les négociations commencées au sujet de l'investiture pontificale. Mais Innocent III n'avait consenti à l'accorder qu'après avoir obtenu l'annulation de certains priviléges qui, arrachés à Adrien IV par Guillaume le Mauvais, retenaient l'Église depuis cinquante ans sous la dépendance temporelle des rois de Sicile. A ces conditions, et sous la clause expresse que Constance prêterait pour elle et pour son fils le serment d'hommage-lige entre les mains du cardinal d'Ostie, le pape s'était engagé à défendre l'impératrice contre tous ses ennemis, en fixant à mille pièces d'or le cens annuel à payer au saint-siège. A peine cette affaire si importante pour la maison de Souabe venait-elle d'être conclue, que la veuve de Henri VI avait été atteinte d'une maladie qui en peu de jours n'avait plus laissé aucun espoir. Devant la mort qui allait la frapper, et la perspective d'une ruine presque inévitable pour son fils, cette princesse, dont l'esprit était juste et ferme, n'avait trouvé qu'un moyen de salut possible : par testament elle avait institué le pape tuteur du jeune prince et régent du royaume[1]. Après avoir en outre établi un conseil provisoire de régence, et rendu les sceaux à Gauthier de Paléar, dont elle avait bien voulu pardonner les offenses à ses derniers moments, Constance était morte le 27 novembre 1198, emportant les regrets du peuple sicilien, qui voyait s'éteindre en elle la glorieuse dynastie de ses rois normands.

1. Et filium unicum et regni balium Innocentio papæ ex testamento reliquit. — Rich. de San-Germ. *Chron.* p. 977.

Si le choix fait par l'impératrice mourante attestait de sa part autant d'habileté que de prudence, il faut reconnaître qu'en acceptant un titre qu'il lui était difficile de refuser comme suzerain, le pape Innocent III prenait la plus grave des responsabilités. Comment lui, souverain Pontife, héritier des projets et des exemples d'Alexandre III, allait-il se charger de la tutelle du petit-fils de Frédéric Barberousse? Adversaire déclaré des princes souabes en Allemagne, pouvait-il être leur protecteur en Sicile, et de la même main qui repoussait de leur front la couronne impériale, soutenir l'un d'eux sur son trône héréditaire? N'était-il pas à craindre qu'un jour la voix du sang ne se réveillât dans un jeune prince devenu libre de ses actes, et qu'alors, redressant la tête, il ne se changeât, selon une expression historique, en un reptile dangereux pour la main qui l'avait élevé et nourri? Toutes ces objections étaient fort sérieuses sans doute, et si, avec sa profonde clairvoyance, Innocent III ne recula point devant les complications à venir, c'est qu'à ses yeux l'Église et son chef n'auraient eu qu'à déchoir en acceptant dans cette circonstance un rôle purement négatif.

Sans s'arrêter aux obstacles, Innocent III prit donc la tutelle qui lui était offerte. Après avoir envoyé ses légats en Sicile, il adressa au jeune roi une lettre empreinte d'une paternelle bienveillance, et où les conseils les plus sages s'unissent aux consolations les plus touchantes. « Nous te plaignons bien tendrement, lui dit-il, parce que le Seigneur a mêlé l'amertume de l'absinthe à la douceur du lait qui a nourri ta jeunesse. Mais en étendant la main sur l'enfant qu'il aime, le Dieu des miséricordes lui envoie à la fois et le mal et le baume capable de le guérir. Ne te prouve-t-il pas sa

sollicitude, lui qui t'accorde son vicaire pour tuteur, et remplace les parents que tu as perdus par un père plus digne, une mère plus tendre qui, te réchauffant dans son sein, te rendra les chastes embrassements qu'elle-même, selon le *Cantique des Cantiques*, reçoit de son divin époux? Puisses-tu donc, déposant toute tristesse, te réjouir dans le Seigneur qui te donne en nous un père spirituel, avec les soins maternels de l'Église pour protéger ton enfance. Et lorsque tu arriveras à la virilité, que tu seras affermi sur ton trône, continue de révérer ceux à qui tu devras d'autant plus de reconnaissance qu'ils auront contribué à ton élévation [1]. »

Mais de la parole l'habile pontife devait bientôt passer à l'action. Sa volonté, quelque puissante qu'elle fût, avait toutefois bien des difficultés à vaincre. En effet, à la nouvelle de la mort de Constance, les mercenaires allemands étaient sortis de leurs châteaux-forts, pour se rallier autour du duc Markwald qui, invoquant le testament de Henri VI et un ordre écrit de Philippe de Souabe, avait usurpé le titre de régent du royaume. Suivis de ces bandes indisciplinées, Markwald et Diéphold, son lieutenant, avaient envahi l'Abruzze, la Campanie et les terres de l'abbaye du Mont-Cassin, où, comme le dit avec indignation un chroniqueur italien, ils commettaient, « selon les habitudes allemandes, » toutes sortes de brigandages et de dévastations [2]. Pour mettre un terme à leurs excès, le pape, après les avoir excommuniés, leur opposa un français, Gauthier de Brienne, qui avait épousé Albinia,

1. Innocent., pp. III. *Epist.* — *Hist. diplom.*, t. I, p. 26. — Ap. Baluz. lib. I, n. 565.

2. Ipse, furoris impatiens, cœpit, *more theutonico*, in terram monasterii deservire. — Rich. de S. Germ. *Chron.*

fille du normand Tancrède. Vainqueur à Capoue et à Cannes, Brienne reprit bientôt les provinces occupées par les rebelles, tandis que Markwald, retiré en Sicile, s'alliait au chancelier Gauthier de Paléar, et se faisait donner la garde de Frédéric. Contre ce dangereux adversaire, le pape emploie tous ses efforts pour défendre les droits et la personne de son royal pupille. Il excite le zèle et le patriotisme du clergé et du peuple sicilien; il écrit même aux Sarrasins de l'île les lettres les plus pressantes pour faire appel à leur fidélité [1], et poursuit sans relâche la lutte contre Markwald jusqu'à ce que la mort l'ait délivré de cet ambitieux antagoniste. Malheureusement, il perd peu après un allié aussi dévoué que vaillant dans Gauthier de Brienne qui, surpris par Diéphold sur les rives du Sarno, succombe en héros sous les coups de ses nombreux ennemis. Le pape négocie alors avec Diéphold, lui oppose ensuite Gauthier de Paléar qui le chasse de la Sicile; puis, il continue avec la même activité la pacification du royaume, jusqu'à ce qu'enfin, son œuvre à peu près achevée, il crut devoir produire son jeune pupille sur la scène politique, où dès lors il va figurer au premier plan.

III

En 1209, époque où nous voyons Frédéric II sortir de l'obscurité pour prendre un rôle personnel dans l'his-

3. Ces lettres, adressées par le pape aux Sarrasins de la Sicile dans les années 1199 et 1206, sont fort curieuses, et prouvent jusqu'où l'esprit à la fois vaste et délié d'Innocent III croyait devoir étendre les soins de la tutelle qui lui avait été confiée. — *Histor. diplom.*, t. I, p. 37 et 119.

toire, ce prince venait d'atteindre sa quinzième année. Le développement de ses facultés physiques était aussi avancé que celui de ses facultés morales. Sa taille était moyenne, mais bien proportionnée; il se distinguait par une figure noble et agréable, des cheveux d'un blond roux qui rappelaient le type de sa famille, et des yeux bleus, où la finesse se mêlait à la vivacité méridionale. Élevé par le cardinal Savelli, qui depuis devint pape sous le nom d'Honorius III, il avait pu, grâce aux soins de ce prélat aussi pieux qu'éclairé, recevoir les leçons des hommes les plus habiles, et son instruction était beaucoup plus complète que celle des princes de son temps. Comme l'ardente activité de son esprit allait au delà des leçons de ses maîtres, tout jeune encore il parlait plusieurs langues, était versé dans les mathématiques, la philosophie, et n'ignorait rien de ce qu'un élève laborieux de l'École pouvait connaître alors. Le goût de la poésie et de la musique, qui toute sa vie devait alternativement charmer ses jours de gloire et d'infortune, s'était de bonne heure développé en lui, comme chez la plupart des princes de sa famille. Ce goût, aussi bien que celui des sciences naturelles [1], il le devait en partie peut-être, aux premières impressions produites sur ses sens et son esprit par l'aspect d'une terre et d'un ciel

1. Le goût que Frédéric II montra de bonne heure pour les sciences naturelles fut cultivé par des maîtres arabes, dont l'enseignement influa beaucoup sur la direction des idées de ce prince. On a de lui un curieux Traité de la chasse à l'oiseau, intitulé : *de Arte venandi cum avibus*, et dans lequel il décrit les différentes espèces d'oiseaux de terre, d'eau et de passage. Outre cet ouvrage, il composa en langue vulgaire des poésies qui contribuèrent, ainsi que les encouragements qu'il donnait aux poëtes, à développer le goût de l'idiôme national en Italie.

enchantés, par les harmonies de la mer aux bords de laquelle il avait passé son enfance.

En même temps l'ardeur du climat avait exercé sur lui une dangereuse influence, en excitant le germe de passions violentes que le frein religieux, devant l'attrait des plaisirs trop faciles, fut plus tard impuissant à contenir. Quant à son caractère, il se ressentait aussi des circonstances particulières au milieu desquelles il s'était formé. Orphelin dès le berceau, souvent captif dans son palais, entouré de courtisans avides ou de chefs rebelles qui lui prodiguaient tour à tour la flatterie ou la menace, il avait, avant l'âge, acquis l'art difficile de connaître les hommes. Toutefois, cette expérience, fruit prématuré d'une jeunesse exposée aux pièges et aux intrigues, l'avait habitué à sacrifier souvent les nobles inspirations de la droiture aux honteux calculs de la dissimulation. Aussi son esprit naturellement porté aux grandes choses se montrait-il peu scrupuleux sur l'emploi des moyens propres à en assurer le succès.

Déclaré majeur et mis en possession de son royaume, Frédéric II ne tarda pas à épouser Constance d'Aragon, qui, bien que toute jeune encore, était veuve du roi de Hongrie (1209). Cette alliance, négociée par Innocent III[1], devait, dans la pensée du pontife, attacher le jeune roi de Sicile à ses états héréditaires, en lui fournissant, par des secours stipulés à l'avance, la facilité d'en achever la conquête. En effet, Constance débarqua à Palerme, suivie de quatre cents lances catalanes, et le mariage, célébré avec pompe, fut accueilli par le peuple sicilien comme un gage de la prochaine pacification du pays. Déjà, pour achever d'éteindre la guerre civile, le pape

1. *Hist. diplom.*. t. I., p. 139.

lui-même avait précédemment repris toutes les places occupées par le rebelle Conrad de Sora, et après avoir, dans la diète de San-Germano fait jurer aux seigneurs d'aider leur jeune roi à combattre partout la révolte, il allait poursuivre sa marche triomphale dans l'intérieur du royaume, quand la nouvelle d'un événement inattendu le rappela soudainement à Rome.

On se rappelle comment en Allemagne la lutte ayant éclaté au sujet de la couronne impériale, entre Philippe de Souabe et Othon de Brunswick, Innocent s'était déclaré pour ce dernier, et avait prescrit à ses légats de soutenir les prétentions du prince guelfe. Mais la majorité des électeurs n'ayant point voulu accepter le protégé du saint-siége, Othon, plusieurs fois vaincu et obligé de fuir en Angleterre, avait fini par négocier avec son rival un accommodement dont le pape avait consenti à être le médiateur. Cependant, la trève expirée, Philippe reprenant l'offensive s'apprêtait à remporter un triomphe définitif, lorsqu'une mort violente et prématurée l'arrêta au moment même où il croyait s'assurer la couronne. Comme avant de se mettre en campagne il se délassait dans son manoir d'Allembourg, près de Bamberg, le palatin Othon de Witelsbach qu'il avait mortellement offensé en lui refusant sa fille en mariage, pénétra tout armé dans l'appartement royal, et là, malgré la présence de l'évêque de Spire et du maréchal de Kalentin, il enfonça son épée dans la gorge du prince qui expira aussitôt baigné dans son sang (juin 1208).

La fin tragique de Philippe de Souabe, le dernier des cinq fils de Frédéric Barberousse renversait du même coup le plus ferme appui des Gibelins de l'Allemagne, et tranchait un débat de dix années en faveur d'Othon,

chef du parti guelfe et allié reconnu du saint-siége. En apprenant cet événement, le pape, comme on l'a vu, s'était hâté de rentrer dans sa capitale pour reprendre avec ardeur la cause de son protégé, et poursuivre plus facilement un but qui, cette fois, ne pouvait tromper ses efforts. Privés d'un chef qu'ils aimaient, ne sachant autour de quelle bannière se rallier, et d'ailleurs las d'une guerre qui n'avait plus d'objet, les anciens partisans de Philippe de Souabe cédèrent, en effet, aux pressantes injonctions du souverain Pontife, en reconnaissant Othon comme empereur à la diète générale de Francfort.

Au mois de mai suivant, une cérémonie touchante cimentait, au moins en apparence, cette réconciliation forcée des deux partis. Dans la grande salle du palais de Wurtzbourg, une jeune princesse de douze ans, vêtue en grand deuil et portant sur sa figure l'expression d'une profonde tristesse, était introduite par le duc d'Autriche devant une cour plénière de seigneurs guelfes et gibelins, et, avec le consentement de l'assemblée, elle recevait, des mains d'Othon, l'anneau des fiançailles. C'était Béatrix, fille de Philippe de Souabe. Déjà orpheline de son père, elle venait de voir sa mère, Irène, succomber au chagrin causé par la perte récente de son mari, et devait elle-même, quatre années après, mourir à la fleur de l'âge, le lendemain, pour ainsi dire, de la célébration définitive de son mariage avec l'Empereur. Cette union, toute politique, mettait le comble aux vœux ambitieux d'Othon, puisque Béatrix lui apportait en dot, outre un riche trésor, trois cent cinquante manoirs avec d'autres fiefs allodiaux de la maison de Souabe. Héritage considérable, dont une grande partie revenait légitimement à Frédéric II, que nulle voix ne réclama alors en sa faveur, mais que lui-même devait bientôt reven-

diquer avec avantage par un de ces jeux imprévus de la fortune, que nous allons rapidement expliquer.

Dans la situation favorable où les circonstances l'avaient placé, il ne manquait plus à Othon que de recevoir à Rome la couronne impériale. Innocent III avait promis de la lui donner, à la condition que l'Empereur confirmerait, par un acte authentique, les engagements qu'il avait déjà pris envers le saint-siége. Dans la diète de Spire, Othon, la main étendue sur les Livres-Saints, prononça un serment plus explicite que ceux qu'il avait faits précédemment. Il jura obéissance et soumission au souverain Pontife, renonça à certains priviléges abusifs usurpés par ses prédécesseurs, et, en promettant de rétablir et de maintenir dans son intégrité le patrimoine de Saint-Pierre, il s'engagea, en outre, à défendre le royaume de Sicile, comme fief de l'Église[1]. Mais à peine, en retour de ses promesses solennelles, eût-il reçu la permission de se rendre à Rome, qu'il changea, sans pudeur aucune, de langage et de conduite.

Après avoir d'abord, par la violation de ses engagements, mécontenté la noblesse et le clergé d'Allemagne, il se rendit en Italie à la tête d'une puissante armée, parcourut en maître la Lombardie et la Toscane, et vint enfin, avec un appareil formidable, camper sous les murs de la ville pontificale. Quelque suspecte que parût l'attitude prise par Othon, le pape, dans une cérémonie pleine de pompe, ne lui en conféra pas moins la couronne impériale ; mais au moment où il se séparait de lui pour ne plus le revoir, il lui recommanda de quitter, dès le lendemain, le territoire de Rome. Le soir même, une violente querelle s'étant élevée entre les

1. *Reg. Imp.*, n° 189, p. 762.

troupes allemandes et le peuple irrité de leur présence, le sang coula dans la ville, et les impériaux battus furent contraints de se retirer en désordre : triste présage des dissensions funestes qui allaient éclater de nouveau entre l'Empire et la Papauté, et enlever à Othon la couronne qu'il venait de recevoir.

En effet, une année ne s'était pas écoulée que l'Empereur était frappé d'excommunication, déchu de ses droits à l'Empire comme coupable d'avoir, au mépris des engagements les plus solennels, fait alliance avec les ennemis du saint-siége, envahi les domaines de l'Église, et porté la guerre dans ce royaume de Sicile qu'il avait juré de défendre. Mais là ne s'arrêtaient point les effets de la rupture survenue entre les deux puissances naguère alliées et maintenant si profondément désunies. A Othon déchu de l'Empire, un rival devait être opposé, et ce rival désigné par le pape, appelé par les vœux de la noblesse germanique, était ce même Frédéric II, dernier rejeton de la maison de Souabe, et que précédemment la politique du saint-siége avait écarté avec tant de soin du trône impérial. Pour en venir à une telle extrémité, pour briser ainsi son propre ouvrage, il avait fallu qu'Innocent III fût poussé à bout par le prince qui lui devait toute sa grandeur. Affligé de l'ingratitude d'Othon, il l'avait d'abord averti avec douceur; indigné de sa persistance hostile, il l'avait ensuite menacé; enfin, quand il l'avait vu reprendre tous les projets d'usurpation tyrannique dont Henri VI s'était rendu coupable envers l'Église, il avait, sans plus attendre, lancé l'anathème contre lui. Changeant alors tous ses plans, il renversa celui qu'il avait élevé, pour mettre à sa place le jeune prince dont il avait, dans un manifeste célèbre, contesté les droits à l'Empire.

Ce revirement politique était hardi sans doute, et jugé à des points de vue divers par des historiens plus ou moins désintéressés[1], il n'a pas manqué d'attirer à Innocent III, même de la part d'écrivains ecclésiastiques, le blâme et les reproches les plus sévères. En réponse à ces attaques souvent passionnées, et malgré l'autorité de certains noms servant à les couvrir, tout esprit impartial qui aura lu les pièces authentiques du débat se demandera sincèrement si le pape était bien libre de suivre une autre ligne de conduite, dans la situation que Dieu, les hommes, son siècle et des circonstances imprévues lui avaient faite contre sa volonté. Avec l'immense responsabilité qui pesait sur lui, pouvait-il, en effet, souffrir que l'Empereur violât impunément ses promesses, et non content d'enlever à l'Église son patrimoine, renversât la barrière que, dans un intérêt à la fois religieux et national, le saint-siége avait élevée entre l'Empire et le royaume de Sicile? Certes, devant le danger d'une situation qui aurait placé l'Italie centrale à la merci d'un prince déjà maître du nord et du sud de la Péninsule, il n'y avait pas d'hésitation possible sur la nécessité absolue d'une prompte résistance à opposer. Quant au choix à faire d'un nouvel empereur, l'incertitude n'était pas plus permise entre un souverain ingrat et parjure, déconsidéré aux yeux de ses propres sujets par sa fourberie

1. Consulter sur cette grave question : Bossuet, *Défense de la Déclaration;* Fleury, *Hist. ecclésiast.;* Hume, *Hist. d'Anglet.*, Gibbon, *Hist. de la Décad. de l'Emp. rom.;* Hallam, *Europe au moyen âge*: Sismondi, *Hist. des Rép. ital.;* Daunou, *Essai sur la Puiss. temp. des Papes;* et pour la justification d'Innocent III, voir l'*Histoire* de ce pontife par le ministre protestant Hurter.

et son fol orgueil, et un jeune prince qui, héritier d'un nom célèbre, appelé déjà à l'Empire par sa naissance et le suffrage de l'Allemagne, offrait en outre au pape, dont il était le pupille, des garanties toutes personnelles de soumission et de reconnaissance envers la Cour romaine.

D'ailleurs Innocent III, en sa double qualité de chef de l'Église et de souverain temporel, ne pouvait à aucun prix, laisser s'étendre sur toute l'Italie une royauté nationale ou étrangère qui, enlevant au saint-siége le protectorat glorieux qu'il exerçait dans l'ordre moral et politique, aurait fini par réduire le rôle du Vicaire de Jésus-Christ à celui de simple évêque de Rome. Que l'on se rappelle ce mot si juste échappé à Voltaire : « Si les Empereurs eussent pu s'établir à Rome, les papes n'eussent été que leurs chapelains[1]. » Il sera facile alors de comprendre comment, au treizième siècle, un homme aussi habile et aussi ferme qu'Innocent III, dans la plénitude d'un pouvoir que personne ne lui contestait, ait employé les mesures les plus énergiques pour rejeter la suprématie impériale rêvée par Barberousse et Henri VI, et conserver au saint-siége une indépendance aussi nécessaire à sa liberté d'action qu'au maintien de l'unité catholique.

Telle avait été, du reste, telle devait être la tradition constante de la Cour romaine qui, en empêchant les empereurs saxons et souabes de mettre la main sur l'Italie ou sur les États pontificaux, ne faisait qu'user d'un droit de résistance légitime contre toute agression étrangère. « Une fois entrés dans cette voie, dit un écrivain moderne, les papes, dans le double intérêt de la religion chrétienne et de l'affranchissement de la Pénin-

1. *Essai sur les Mœurs*, ch. XXXVII, t. I, p. 530.

sule, auront naturellement recours, à défaut d'armées, à la force morale qui réside en eux. En s'appuyant sur le peuple, ils invoqueront, contre l'autorité des rois, l'autorité plus puissante de Dieu. Vicaires du Christ sur la terre, ils appelleront le Christ à leur aide, opposeront la croix à l'épée, et, confiants dans l'avenir qu'ils croient à eux, ils braveront des forces redoutables campées jusque sous les murs de la Ville éternelle. En luttant avec Philippe de Souabe, puis avec Othon, Innocent III était donc fidèle à la politique de la Cour romaine; il cherchait à affranchir du joug militaire l'Italie, ce rempart de la puissance pontificale; il voulait, à la place de l'ancien patronage des empereurs sur les papes, le patronage du saint-siége sur l'Empire comme sur le reste de la chrétienté. On lui reproche d'avoir, dans ce but, prodigué l'anathème, et fait intervenir une main divine dans des intérêts purement humains. Mais au treizième siècle l'excommunication était devenue une mesure politique autant que religieuse. C'était un acte de l'autorité morale des papes sur les princes temporels, autorité que les peuples acceptaient d'autant plus volontiers, qu'en l'exerçant elle améliorait leur condition, mettait un frein à la force brutale, parlait de liberté et de justice, empêchait des souverains, ignorants et grossiers pour la plupart, de se livrer sans retenue à leurs passions, trop souvent désastreuses pour leurs sujets. Les rois eux-mêmes, loin de contester ce droit au chef de l'Église, provoquaient, contre leurs adversaires, des arrêts dont ils se faisaient eux-mêmes les exécuteurs [1]. »

1. *Histoire de la lutte des Papes et des Empereurs de la Maison de Souabe*, par C. de Cherrier, t. II, p. 226.

Ainsi, pour conclure, l'excommunication acceptée en fait et en droit par tous les membres de la grande famille chrétienne, loin de soulever à cette époque les protestations qu'elle exciterait aujourd'hui, était, au contraire, considérée le plus souvent comme l'expression la plus haute de la conscience publique, prenant pour juge, sur la terre, le souverain Pontife, et, dans le ciel, Dieu qui ratifiait ses arrêts.

Quelle que soit l'appréciation portée sur la politique d'Innocent III dans la déchéance d'Othon, il faut reconnaître qu'en appelant Frédéric à le remplacer comme empereur, le pape non-seulement consultait l'intérêt du saint-siége et de l'Italie, mais répondait aux vœux d'un parti aussi nombreux que puissant au delà des Alpes. Aussitôt que le nom de Hohenstauffen avait été prononcé en Allemagne par le légat pontifical Siegfried, tous les seigneurs gibelins s'étaient empressés, à l'exemple du roi de Bohême, du duc d'Autriche et du landgrave de Thuringe, d'abandonner la cause du prince excommunié par l'Église, pour proclamer le fils de Henri VI à la diète de Nuremberg. Quant aux Guelfes, surpris et mécontents d'une révolution qui changeait leur triomphe en défaite, ils n'avaient point paru disposés d'abord à reconnaître le nouveau protégé de la Cour romaine; mais, dans l'ardeur de son zèle, le pape avait tout employé, conseils, remontrances, prières et menaces, pour rallier les dissidents au parti du prince souabe. Non content d'agir dans ce but, et par une active correspondance et par les démarches de ses légats, le souverain Pontife réclamait, en faveur de son pupille, l'intervention des rois étrangers. A Jean sans Terre, allié d'Othon, son parent, il opposait Philippe-Auguste, le futur vainqueur de Bouvines, qui, après avoir renoué

avec Frédéric II une ancienne amitie de famille, devait bientôt, par la défaite de son rival, assurer au jeune roi de Sicile la possession définitive de l'Empire.

Cependant le député de la diète de Nuremberg, après s'être concerté avec le pape, s'était rendu à Palerme pour présenter à Frédéric II la lettre des princes allemands qui l'appelaient à l'Empire. « Nous, dont le droit incontestable a été, de tout temps, d'élire le roi notre seigneur, disaient-ils dans cette lettre, et de l'élever sur le trône des anciens empereurs de Rome, nous avons jeté les yeux sur vous, comme sur le plus digne d'un si haut rang. Malgré votre jeunesse, vous avez en effet l'expérience et la raison d'un vieillard ; vous êtes doué par le Tout-Puissant des plus nobles dons de l'intelligence; vous descendez des princes illustres qui ont versé leur sang et prodigué leurs trésors pour le bonheur et la gloire de l'État. Nous vous prions donc d'acquiescer à notre demande, et de venir, avec nous, défendre l'Empire contre l'ennemi de votre famille. »

L'appel était trop engageant, il répondait trop bien aux vues personnelles du petit-fils de Frédéric Barberousse, pour qu'il ne s'empressât point de déférer à l'invitation de la noblesse germanique. Plus d'une fois, sans doute, son ambition naissante, excitée par la voix du sang et les glorieux souvenirs des Hohenstauffen, s'était trouvée bien à l'étroit dans ce petit royaume de Sicile où le retenaient sa jeunesse, le danger de sa position et la volonté du souverain Pontife, son tuteur. Plus d'une fois encore, des rivages de l'île où quelque fidèle Gibelin lui apportait les vœux secrets de son parti, il avait dû tourner ses regards et ses espérances vers ce pays d'Allemagne, antique berceau de sa race, et dans lequel un vague pressentiment lui disait qu'il serait un

jour proclamé empereur. Aussi, malgré les supplications de sa jeune épouse, malgré les conseils de ses ministres, il résolut de tenter la fortune. Il s'embarqua donc à Messine, après avoir fait reconnaître son fils Henri, âgé de deux ans, comme roi de Sicile, sous la régence de la reine Constance, sa mère (1212).

IV

Le voyage de Frédéric II, allant conquérir sur son rival la couronne d'Allemagne, est une sorte d'épopée chevaleresque où le jeune prétendant triomphe de tous les obstacles à force de courage, de témérité et de bonheur. Débarqué à Gaëte, le 17 mars 1212, sur l'appel du pape Innocent III, il se rend à Rome où il reçoit le plus brillant accueil[1]. En échange de la protection qui lui est assurée, il y renouvelle les plus vives protestations de reconnaissance et de fidélité envers l'Eglise, et ratifie certaines donations récemment faites au saint-siége. De là, il se dirige vers Gênes, y attend trois mois l'occasion favorable, et traverse hardiment la Lombardie dont tous les passages sont gardés. De Crémone, il remonte la vallée supérieure de l'Adige, descend les Alpes au monastère de Saint-Gall, et, accompagné de soixante lances seulement, il se présente devant les portes de Constance. Au cri d'armes qu'il fait entendre : *Hohenstauffen!* les

1. « Ab Innocentio papa vocatus, Gajetam venit, et a Gajeta descendens per mare ad Urbem venit, ubi a papa Innocentio et cæteris cardinalibus, senatu populoque Romano ingenti cum honore receptus est. » — Rich. de San-Germ., *Chron*.

bourgeois, effrayés par l'approche d'Othon qui occupe la rive droite du lac avec des forces supérieures, n'osent répondre ni abaisser les ponts-levis. C'en est fait de la fortune du prince souabe qui déjà se croit perdu, quand l'évêque de la ville, reconnaissant l'abbé de Saint-Gall dans le cortége de Frédéric, lui ouvre les portes, et, après l'avoir salué du titre de roi des Romains, le conduit dans le palais qui avait été préparé pour recevoir l'empereur Othon lui-même.

De Constance, la marche de Frédéric II n'est qu'une série de triomphes à travers les provinces allemandes. Reconnu et confirmé dans son élection par plusieurs diètes générales, il justifie l'élan universel que sa présence excite par ses manières affables, ses mots heureux et une adroite générosité envers ses partisans. La chronique d'Erfurt rapporte que son chancelier, l'évêque de Spire, lui ayant demandé où il devait déposer les vingt mille marcs d'argent que son allié, le roi de France, venait de lui envoyer : « Dans la bourse de mes amis, » répondit le nouvel empereur [1]. Enfin, comme pour couronner tous ses succès par un acte public de reconnaissance envers celui auquel il devait son élévation, il fit rédiger à Égra le diplôme et le serment célèbres, par lesquels il renouvelait au souverain Pontife et ses propres engagements, et ceux qu'Othon avait souscrits à la diète de Spire (12 juillet 1213) [2].

Dans cet acte, toutefois, où Frédéric II appelait le pape

1. *Chron. S. Petri Erfurt.*, p. 241.

2. Après l'acte renfermant les engagement de Frédéric II, et auquel figurent comme témoins le légat pontifical et les princes de l'empire, vient le serment confirmatif de ce même acte, serment prêté aussi devant témoins dans la chapelle du château impérial d'Egra. — *Hist. diplom.*, t. I, p. 258 et suiv.

son bienfaiteur et son ferme soutien, où il promettait à l'Église romaine, déférence, soumission et respect tout filial; il ne déclarait point renoncer au royaume de Sicile, mais il s'engageait seulement à le conserver au saint-siége. Quand la ligue redoutable qui avait remué toute l'Europe occidentale fut dissoute par la brillante victoire de Bouvines, et qu'après la défaite d'Othon, Frédéric eut reçu la couronne impériale à Aix-la-Chapelle (juillet 1215), le pape crut devoir exiger du nouvel empereur qu'il signât une renonciation à laquelle la Cour romaine attachait alors tant d'importance. En réponse à ces pressantes demandes, le prince, qui désirait surtout obtenir son couronnement à Rome, se décida à convoquer une assemblée spéciale à Strasbourg, et fit apposer le sceau de l'Empire sur un acte qui devait donner satisfaction au saint-siége.

Après avoir promis d'émanciper son fils, déjà couronné roi, et de lui céder en totalité le royaume tant en deçà qu'au delà du Phare, Frédéric ajoutait : « Nous prenons, en outre, l'engagement de renoncer au titre de roi et au gouvernement de la Sicile. Nous déléguerons donc le pouvoir, avec le consentement du pape, et jusqu'à la majorité de notre fils, à une personne digne de cet emploi éminent, et capable de maintenir, avec les droits du souverain, les prérogatives de l'Église, de telle sorte que nul n'ose prétendre qu'en aucun cas la Sicile soit ou puisse être unie à l'Empire[1]. » Cet engagement si net, si précis, Frédéric avait cru devoir le formuler d'une manière d'autant plus absolue qu'il craignait que la

1. Ne fortè pro eo quod nos dignatione divinâ sumus ad imperii fastigium evocati, aliquid unionis regnum ad imperium quovis tempore putaretur habere. — *Hist. diplom.*, t. II. p. 469.

Cour romaine ne pénétrât le projet que, sans doute, il avait déjà conçu d'assurer la succession du trône impérial à ce même fils auquel il venait de céder son royaume de Sicile. Rappelons encore que déjà, pour se montrer plus digne de recevoir à Rome le diadème de Charlemagne, l'Empereur, le jour même de son couronnement à Aix-la-Chapelle, avait juré solennellement de marcher à la croisade qui bientôt devait être décrétée par le concile général de Latran.

Ce fut un événement considérable dans les annales du treizième siècle, que la convocation de cette assemblée où, pour la douzième fois, depuis l'établissement du christianisme, les pasteurs de l'Église universelle se réunissaient, à la voix du souverain Pontife, pour délibérer, dans une même communauté de principes et de croyances, sur les grands intérêts du monde catholique. Pendant deux années le pape Innocent avait apporté tout son zèle à préparer cette solennelle réunion, sorte d'états généraux du gouvernement théocratique dont Rome était le centre, et dans laquelle la basilique de Saint-Jean-de-Latran vit s'assembler, outre les représentants de tous les souverains, quatre patriarches, soixante-et-onze archevêques, quatre cent-dix-huit évêques et huit cents abbés ou prieurs du clergé régulier. Ouvert le 11 novembre 1215, le concile devait principalement s'occuper de la réforme de l'Église, de l'extirpation des hérésies qui alors avaient envahi toute l'Europe, de l'union des princes chrétiens pour la délivrance de la Terre-Sainte et de la solution du sanglant débat soulevé entre Othon de Brunswick et Frédéric de Souabe. De ces différentes questions, la dernière, dont nous avons surtout à nous préoccuper ici, donna lieu à des discussions fort vives entre le député de Milan, chargé de soutenir les

intérêts de l'empereur guelfe, et le marquis de Montferrat qui défendait les droits du prince gibelin. Devant les Pères du concile, la cause de celui que ses adversaires appelaient ironiquement *le Roi des prêtres*, devait nécessairement triompher [1]. Aussi Frédéric, que tout favorisait alors, fut-il, par un décret de l'Église universelle, reconnu comme roi légitime des Romains, et son rival, déchu pour la seconde fois de l'empire, dut se résigner à finir ses jours dans la retraite et l'obscurité.

Le concile de Latran ayant ainsi sanctionné tous les actes comme tous les projets d'Innocent III, le but du pontife était atteint; et il semblait que dès lors, sa tâche accomplie, il n'avait plus qu'à s'endormir paisiblement dans la gloire de ce dernier triomphe. Et cependant, malgré ce triomphe, les quelques jours qu'il avait encore à passer sur la terre furent loin d'être exempts de tristesse et d'inquiétude. Peut-être, en portant ses regards sur l'avenir, craignait-il, comme tous les hommes supérieurs à leur siècle, que son œuvre ne lui survécût pas tout entière. Peut-être encore, par un de ces pressentiments qui éclairent tout génie près de s'éteindre, entrevit-il que bientôt le jeune prince qu'il avait fait empereur tournerait contre l'Église, sa mère, les armes et les bienfaits qu'il en avait reçus. Toujours est-il qu'Innocent III ne se laissa point éblouir par l'éclat du succès qu'il venait de remporter. Déjà, même, comme s'il eût compris que son jour était proche et que le concile devait être l'acte suprême de son pontificat, en ouvrant la première session, il avait pris pour texte de son discours ces paroles de l'Évangile si tristement pro-

1. Regem presbyterorum appellabant eum. — Richard de S. Germ.. *Chron.*, p. 989.

phétiques : « Mon plus grand désir a été de manger avec vous cette pâque, avant de souffrir ma passion, c'est-à-dire, ajouta le pape, avant de mourir ». Aussi, quoiqu'il fût accablé sous le poids des veilles, des travaux et des infirmités qui l'avaient atteint avant l'âge, il n'en pressait pas moins avec une fiévreuse ardeur les préparatifs de la croisade, voulant, par un redoublement d'activité, prendre à l'avance sur la mort une partie du temps qu'elle allait bientôt lui ravir. Dans la ferme intention de parcourir toute l'Italie pour y ramener la concorde si nécessaire à la grande expédition contre les infidèles, il partit de Rome au retour du printemps. Mais bientôt, épuisé par tant d'efforts et saisi à Pérouse d'une fièvre qui dégénéra en paralysie, il y succomba le 16 juillet 1216, à l'âge de cinquante-cinq ans, après avoir pendant plus de dix-huit années tenu glorieusement les rênes de l'Église [1].

La mort d'Innocent III délivrait Frédéric II d'un poids immense. Tant qu'avait vécu le pape, son bienfaiteur, le prince souabe avait été maintenu dans l'observation forcée de ses engagements par le respect, la reconnaissance et l'irrésistible ascendant qu'exercent sur les hommes, quels qu'ils soient, la force, le génie et la vertu. Dégagé de tant de liens à la fois, il crut qu'il lui serait bien plus facile d'éluder ses promesses, parce qu'il connaissait depuis longtemps le caractère du nouveau

1. Richard de San-Germano, après avoir rapporté la fin d'Innocent III en ces termes fort simples : « *Languore correptus, feliciter expiravit,* » cite les vers suivants composés par un poëte contemporain sur la mort du souverain Pontife :

Nox accede, quia cessit sol; lugeat orbis
In medio lucis lumen obisse suum.

pape qui, sous le nom d'Honorius III, venait de recevoir à Pérouse la tiare pontificale. Par une coïncidence de faits assez singulière, le successeur d'Innocent III était ce même cardinal Savelli, ancien gouverneur de Salerne, auquel avaient été autrefois confiées la garde et l'éducation du jeune roi de Sicile. Esprit doux et pacifique, Honorius était, par nature, ennemi des mesures violentes : son grand âge, sa santé débile le portaient alors d'autant mieux à prendre conseil de la prudence et de la modération. Dès son avénement, toutefois, il montra un zèle extrême pour la croisade que son prédécesseur lui avait légué le soin de poursuivre, et son premier acte fut de rappeler à Frédéric II les engagements qu'il avait pris envers le saint-siége. Mis en demeure de partir pour la Terre-Sainte, et de consommer définitivement la séparation de l'Empire et de la Sicile, Frédéric comprit qu'avec un pontife de l'âge et du caractère d'Honorius, il devait avant tout chercher à gagner du temps. Il lui envoya donc des ambassades pour le féliciter de son avénement, lui écrivit des lettres pleines de dévouement et de respect filial, et l'assura qu'il prendrait le commandement de la croisade aussitôt que le lui permettrait la pacification de l'Allemagne et de l'Italie.

Pendant deux années, le pape renouvelle ainsi ses sollicitations, et l'Empereur élude toujours, en prenant pour prétexte les dangers dont la présence d'Othon menace son royaume de Germanie. Mais Othon étant mort en 1218, après s'être publiquement réconcilié avec l'Église et avoir ordonné qu'on remît à son rival les insignes de la puissance impériale, Honorius presse vivement le départ de Frédéric, car il n'ignore pas que ce prince agit en secret pour assurer la succession de l'Empire à son jeune fils Henri, qu'il avait fait

venir en Allemagne après la mort d'Innocent III[1]. Forcé de répondre à l'appel qui lui est adressé, l'Empereur écrit au pape qu'il va convoquer les croisés allemands à Magdebourg, et, comme pour donner un gage de son zèle religieux au souverain Pontife, il le prie d'excommunier tous ceux qui ne se présenteront pas exactement au rendez-vous indiqué. Quant au reproche qui lui est fait de travailler sourdement à l'élection de son fils, il s'en justifie en disant que s'il a pu songer à cette élection, c'est uniquement afin d'assurer la paix de l'Empire, dans le cas où il viendrait à succomber dans la croisade[2]. Enfin, pour achever de dissiper les inquiétudes de la Cour romaine, au mois de septembre 1219, il renouvelle à Hagueneau les engagements pris à Egra, et quatre mois après il les confirme d'une manière plus explicite encore, en jurant à Honorius d'accomplir tout ce qu'il a promis à son prédécesseur.

Cependant le pape, fatigué de tant de retards, avait fait entendre des paroles sévères indiquant qu'il commençait à être éclairé sur les détours d'une politique aussi évasive que dangereuse pour le saint-siège. « Déjà deux délais se sont écoulés, écrit-il à l'Empereur, sans que tu te sois mis en mesure d'obéir à nos prescriptions... Une fois encore, nous voulons bien admettre tes excuses

1. On peut, sur cette question, juger quels étaient les projets de Frédéric, et voir combien peu il voulait renoncer à son royaume de Sicile, puisque, dès le 15 juillet 1216, c'est-à-dire la veille même de la mort d'Innocent III, il avait fait reconnaître son fils comme duc de Souabe par la noblesse germanique; mais ce ne fut qu'au mois de décembre de la même année que le jeune prince et sa mère Constance arrivèrent en Allemagne.

2. *Regest. Hon. III*, Lib. IV, nº 572. — *Hist. diplom.*, ad ann. 1219, t. I, pars sec.

et reculer ton départ jusqu'à la Saint-Benoît prochaine (21 mars 1220). Mais garde-toi de t'endormir de nouveau, et souviens-toi que si, ce troisième sursis passé, tu n'étais pas prêt, tu encourrais infailliblement l'excommunication[1]. » A ce mot redoutable, renfermant tant de menaces pour l'avenir, Frédéric, qui poursuivait alors et l'élection de son fils et son propre couronnement à Rome, fit tous ses efforts pour apaiser le pape et atteindre le double but qu'il se proposait. Habile à flatter tour à tour le peuple, le sénat de Rome et le souverain Pontife, auquel il annonce son prochain départ pour l'Italie, il comble en même temps de priviléges le clergé et la noblesse d'Allemagne, et, en retour, il obtient des seigneurs réunis à Francfort l'élection de son fils comme roi des Romains. Cet acte important une fois consommé, il se hâte d'en atténuer l'effet auprès de la Cour apostolique, en rejetant sur les électeurs toute la responsabilité d'un événement dans lequel il prétend n'avoir joué qu'un rôle complétement passif. « C'est d'une manière tout à fait inespérée, à notre insu et pendant notre absence, écrit-il à Honorius, que la diète de Francfort a élu notre fils Henri... Si cette promotion vous porte ombrage, ajoute-t-il plus loin, c'est parce que vous craignez qu'elle n'amène l'union de la Sicile et de l'Empire. Mais que vos inquiétudes se dissipent; car, aussitôt que nous serons en votre présence, nous établirons une séparation si complète entre les deux pays, qu'il ne vous restera plus de doute à ce sujet[2]. » Après

1. Et in termino jam tertio laqueum excommunicationis incurras. — *Regest. Hon. III*, lib. IV.

2. Ex insperato, nobis insciis et absentibus, elegerunt eumdem. — *Hist. diplom.* t. II.

avoir, par ces formelles protestations, raffermi de nouveau la confiance du vieux pontife, Frédéric quitta enfin l'Allemagne, et franchit les Alpes au mois de septembre 1220.

Huit années s'étaient passées déjà depuis que le jeune roi de Sicile, alors prétendant à l'Empire, avait parcouru les mêmes lieux comme un fugitif, évitant les périls et les obstacles, et suivi seulement de quelques cavaliers qui avaient bien voulu partager les chances de sa fortune. Reconnu empereur par l'Allemagne et la chrétienté entière, délivré de toute crainte par la mort de son rival, il venait maintenant avec le pompeux et formidable appareil de la souveraineté féodale, recevoir à Rome la couronne des Césars. La situation pour lui était bien changée. Il devait s'en trouver d'autant plus heureux, qu'étranger par sa naissance au pays de ses pères, il n'avait jamais pu, malgré les jouissances de l'ambition satisfaite, s'accoutumer au climat brumeux, au rude langage et aux mœurs peu policées de la Germanie. En dehors de toute préoccupation politique, c'était donc avec bonheur qu'il revoyait, après une longue absence, les beaux horizons de l'Italie, dont le ciel, la langue et la civilisation étaient bien plus en rapport avec la délicatesse de ses goûts et les habitudes de sa jeunesse.

Dès son entrée en Italie, ce sentiment et le désir extrême de se concilier les villes lombardes, mais surtout d'être bien accueilli à Rome, se révèlent à chacun de ses pas comme dans toute sa correspondance avec le chef de la chrétienté. A mesure qu'il s'avance, il écrit de Vérone, il écrit de Bologne, et toujours avec l'intention manifeste d'aplanir les difficultés qui pourraient retarder son prochain couronnement. S'il se rend auprès du pape, c'est afin, dit-il, de se prosterner humblement à

ses pieds, et son plus ardent désir est que le pontife recueille enfin les fruits de l'arbre planté, nourri et cultivé par l'Église [1]. Arrivé sous les murs de Rome, le 22 novembre 1220, il fit son entrée solennelle dans la cité Léonine, et le même jour il fut, avec l'impératrice Constance, couronné selon les rites habituels par les mains d'Honorius III. Non content d'avoir renouvelé tous ses serments antérieurs en présence du pape, l'Empereur voulut encore signaler son séjour à Rome par la publication de décrets connus sous le nom de *Constitutions impériales*, dont l'objet principal était de réprimer sévèrement l'hérésie et d'assurer la sécurité publique dans ses États italiens.

En prenant de nouveau la croix, le jour même de son couronnement, Frédéric avait encore ajourné son départ au mois d'août de l'année suivante. Le motif assez spécieux qu'il en avait donné était la nécessité où il se trouvait d'aller dans son royaume de Sicile rétablir l'autorité souveraine ébranlée par huit années d'absence. Arrivé à Capoue, il y convoque une assemblée générale, soumet à un examen sévère les actes accomplis durant sa minorité, révoque toutes les investitures de fiefs accordées par les derniers princes normands, et prive impitoyablement de leurs charges ou de leurs bénéfices les officiers et les prélats dont la fidélité lui était suspecte. De là, il passe en Sicile, et publie à Messine des réglements d'administration publique. Il met ensuite un terme à la lutte des Génois et des Pisans, qui se disputaient Syracuse, et se prononce en faveur des derniers, auxquels il ouvre le port et les marchés de Palerme.

Mais l'unité de pouvoir, telle que la comprenait déjà

1. *Hist. dipl.*, ad ann. 1220, octob.

le génie politique de Frédéric II, était loin d'être établie dans cette île, que les avantages mêmes qu'elle a reçus de la nature avaient soumise à tant d'invasions et de dominations diverses. Après les partisans des princes normands, après ceux d'Othon de Brunswick, il fallait vaincre encore et réduire à l'impuissance les terribles Sarrasins qui, mal contenus par les successeurs des fils de Tancrède de Hauteville, occupaient toujours, les armes à la main, les fortes positions de Centerbi, de Capizio, de Traïna et de Giato. Contre les infidèles, Frédéric montra la plus grande activité. Avec l'argent pris sur les églises, il leva des troupes, poursuivit sans relâche les émirs arabes, fit pendre Ben-Abed, l'un d'eux, et, après avoir resserré les autres dans les montagnes, il les força tous à capituler. C'est alors que, pour compléter son triomphe et délivrer à jamais la Sicile de ces dangereux étrangers, il résolut de les transférer dans ses États de terre-ferme, et d'en former une colonie militaire, qui pût lui servir de rempart vivant contre ses propres ennemis.

Au pied des montagnes de la Pouille se trouve l'ancienne ville de Lucera. Fondée, dit-on, par le grec Diomède, elle devint célèbre au temps des guerres samnites; mais, plus tard, détruite par Constance, elle ne renfermait plus, au treizième siècle, que quelques rares habitants. Cette cité antique, rajeunie et repeuplée au moyen âge par Frédéric II, a conservé jusqu'à nos jours les imposants vestiges de l'enceinte fortifiée qui, de ses murs, de ses tours et de ses bastions, entourait la montagne, servant à la fois à défendre et à dominer la ville[1].

1. L'enceinte fortifiée de la citadelle sarrasine, qui a une étendue de neuf cents mètres environ, présente sa façade orien-

Ce fut là, dans une position toute favorable à ses projets, que l'Empereur établit sa colonie de Sarrasins, et forma un centre de population qui, accrue par des translations successives, atteignit, en 1246, le chiffre de soixante mille âmes. Pour faire oublier aux infidèles l'île fortunée qui, pendant tant de siècles, avait été pour eux un séjour de prédilection, il accorda aux habitants de Lucera les privilèges les plus importants. Par son ordre, la citadelle formidable dont on voit encore l'enceinte, fut élevée aux dépens du trésor impérial, et la ville elle-même, embellie de bazars, de mosquées et d'autres édifices, prit bientôt un aspect tout à fait oriental.

De cet établissement militaire, qu'il opposait en même temps aux communes lombardes et à la turbulente noblesse de la Pouille, Frédéric devait tirer d'excellentes troupes qu'il employa avec succès dans sa lutte contre le saint-siége, dont les infidèles bravaient volontiers l'anathème. Quant à lui-même, il voulut avoir à Lucera, dont il fit sa principale résidence, un château, un hôtel des monnaies, une chambre fiscale, et jusqu'à un harem peuplé de belles odalisques arabes, où il ne craignit pas d'étaler une licence de mœurs qui ne justifiait que trop les attaques dirigées contre sa foi religieuse. Ces désordres privés ne l'empêchaient point toutefois d'établir

tale du côté de la ville actuelle, et, parmi ses tours de ronde, elle en offre une qui est bien conservée. A droite de la porte principale, on voit une acropole en forme de carré parfait, et dont les murs, percés de meurtrières, sont d'une construction très-solide. L'état actuel des lieux ne permet pas de juger quels pouvaient être les édifices qui ornaient l'intérieur de Lucera. Mais le *Regestum* de Frédéric II établit positivement qu'il y avait dans cette ville une habitation royale, des fabriques d'armes et des ménageries où il faisait élever des animaux rares.

dans son royaume les réformes les plus sages et les institutions les plus utiles. Assisté de ses conseillers intimes, la plupart légistes, savants et lettrés, il réglait l'administration de la justice et octroyait aux villes des franchises qui, tout en étant favorables à leur développement, ne pouvaient cependant porter atteinte à l'autorité royale. En même temps, il secondait l'essor du commerce et de l'industrie, et cherchait à relever dans les ports, à Messine surtout, la marine sicilienne qui, sous la domination normande, avait rivalisé avec celles de Gênes et de Venise. Non moins jaloux d'attirer dans l'Italie méridionale une partie du mouvement intellectuel qui se portait alors vers la Haute-Italie, il fondait et dotait richement l'université de Naples. Sous l'habile direction de Pierre de Hybernia et de maîtres savants tirés en partie de l'école du Mont-Cassin, cette université devait bientôt devenir l'émule de celle de Bologne, et compter parmi ses premiers élèves l'illustre saint Thomas d'Aquin.

V

Au milieu de ces soins importants, Frédéric avait poursuivi, à l'égard du saint-siége, les plans de cette politique dilatoire, qui consistait à remettre sans cesse l'exécution de ses engagements, dans l'espoir de regagner par le temps une partie des avantages que ces mêmes engagements lui avaient fait perdre. Quand le pape le pressait trop vivement, il se hâtait de le rassurer par de nouvelles promesses, ainsi qu'on peut le voir dans l'acte daté de Capoue, en janvier 1221, et qui décrète si formellement, en faveur de l'Église romaine, la restitu-

tion des biens de la comtesse Mathilde. Mais les serments, tant de fois répétés par l'Empereur, n'avaient eu d'autre objet que d'endormir la vigilance du souverain Pontife, et d'amener peu à peu, par la force des circonstances, et contrairement à toutes les vues du saint-siége, la réunion de l'Empire et du royaume de Sicile. Quand cette réunion, si habilement poursuivie d'une part, si vivement combattue de l'autre, fut enfin accomplie, l'antagonisme entre les deux puissances se borna, pendant le pontificat d'Honorius, à des querelles de détails soulevées par les usurpations que Frédéric se permettait au spirituel comme au temporel. Tantôt le pape lui reprochait d'avoir disposé de quelques siéges épiscopaux, au mépris de la promesse solennelle qu'il avait faite de respecter partout et toujours les droits et priviléges de l'Église. Tantôt les réclamations de la Cour romaine portaient sur certains actes dénotant l'esprit d'envahissement de l'Empereur, tels que, par exemple, la tentative de son lieutenant Gunzelin pour obtenir, au nom du souverain qu'il représentait, le serment de fidélité des villes de la Marche d'Ancône[1]. Or, ces villes, on le sait, dépendaient de l'héritage de la comtesse Mathilde, et, à ce titre, relevaient immédiatement de l'Église romaine, en vertu d'un droit que Frédéric avait explicitement reconnu lui-même par le décret daté de Capoue. Aussi Honorius protesta-t-il contre les injustes prétentions et les violences de Gunzelin, et l'Empereur s'empressa de désavouer, auprès du pontife, tout ce qu'avait fait son lieutenant. Mais plus tard, au moment de partir pour la croisade, reprenant un projet qui avait échoué une première fois, il écrivit aux mêmes villes

1. *Hist. diplom.* t. II, p. 272 et suiv.

qu'il les replaçait sous sa souveraineté directe, et leur enjoignit de lui jurer obéissance entre les mains du duc de Spolète, Raynald d'Anweiler. Dans cette lutte, comme dans beaucoup d'autres qu'il eut à soutenir, le doux Honorius faisait entendre sans cesse de nouvelles représentations, cherchant surtout à rappeler son ancien élève au sentiment de ses devoirs, par des lettres où la noblesse des vues et des sentiments est en rapport avec la touchante simplicité du langage[1].

Cependant, les ferments de discorde, qui divisaient sourdement l'Empire et le Pontificat romain, allaient bientôt être développés par le renouvellement de la Ligue lombarde, dont la puissance politique cherchait à s'appuyer sur l'autorité morale du saint-siége. Formée en 1167 par les villes guelfes de la Lombardie, cette confédération redoutable n'avait pas tardé à se dissoudre, après avoir vaincu Frédéric Barberousse à Legnano, et fait reconnaître ses droits par le traité de Constance. Mais en rompant le faisceau qui les avait unies, les cités alliées avaient perdu le principal élément de leur force, et dans l'intérieur comme en dehors de leur enceinte, le noble amour de la liberté avait fait place à un funeste esprit de discorde. Néanmoins, quand en l'année 1226 Frédéric II tenta de convoquer une diète à Crémone, sous le prétexte de rétablir l'ordre parmi les cités lombardes, la crainte d'un danger commun y suspendit partout les divisions, et opéra bientôt un rapprochement entre les partis les plus opposés.

Invoquant en leur faveur l'une des clauses du traité de Constance, les villes guelfes voulurent se mettre à

1. Voir notamment la lettre si remarquable du pape, écrite au palais de Latran, en juin 1226. — *Hist. diplom*. t. II, p. 589.

l'abri des projets ambitieux de l'Empereur, en formant une nouvelle confédération dans laquelle on remarquait Milan, Bologne, Brescia, Vérone, Mantoue et Alexandrie. Dès le principe, cette ligue, qui s'était organisée vers le mois de mars 1226, est assez puissante pour tenir les forces de Frédéric II en échec. Elle fait échouer ses plans militaires comme ses combinaisons politiques; elle le blesse dans son orgueil, en prétendant lui interdire, ainsi qu'à son fils Henri, le droit de paraître en Lombardie avec une armée. Les choses en viennent au point que Frédéric, reculant alors devant la lutte, est contraint de s'adresser au pape pour obtenir, par son entremise, la conclusion d'une paix qu'il désirait vivement[1]. Après s'être fait solliciter pendant quelque temps, Honorius consent à servir d'intermédiaire, et comme principale condition du rapprochement qu'il vient faciliter, il impose aux Lombards l'obligation d'entretenir, pendant deux ans, quatre cents chevaliers pour le service de la Terre-Sainte.

Ce traité, qui ne devait être qu'une suspension d'armes, fut le dernier acte du pontificat d'Honorius III. Après avoir montré une dernière fois son zèle ardent pour la cause de la croisade, le successeur d'Innocent III s'éteignit, comme ce grand pontife, sans avoir vu s'accomplir la vaste entreprise si laborieusement poursuivie par le saint-siége (mars 1227). Aussitôt après sa mort, le conclave, de nouveau réuni au Septizone, porta tous ses suffrages sur le cardinal Ugolin, qui fut intronisé sous le nom de Grégoire IX. Cet événement allait singulièrement compliquer les embarras de Frédéric II. Le nouveau pape était un vieillard de quatre-vingt-six ans,

1. *Hist. diplom.* — Lettres du 29 août et du 17 novembre 1226.

dont l'énergie n'avait point, comme celle de son prédécesseur, fléchi sous le poids de l'âge; il avait conservé, au contraire, une prodigieuse activité d'esprit et une puissance de volonté que rien ne pouvait abattre. Proche parent d'Innocent III, c'était lui qui, n'étant encore que cardinal, avait reçu de Frédéric, au jour même de son couronnement, le serment de partir bientôt pour la Terre-Sainte. Plus que tout autre, Grégoire IX avait donc le droit de rappeler à l'Empereur une promesse dont l'exécution avait été trop longtemps différée. Aussi, dans des lettres fort pressantes, ne tarda-t-il pas à lui indiquer, d'une part, l'Orient qui l'attendait, et de l'autre, l'excommunication suspendue sur sa tête. Afin de désarmer le pape, Frédéric prit l'engagement d'aller rejoindre au port de Brindes l'armée de croisés qui s'y était réunie, et le 8 septembre 1227, il s'y embarqua en effet, à la grande joie du vieux pontife, qui ordonna des prières solennelles pour le succès de l'expédition.

Mais bientôt de vagues rumeurs commencèrent à se répandre, et, en prenant plus de consistance, elles ne tardèrent pas à porter partout l'étrange nouvelle que la flotte de l'Empereur avait regagné la terre quelques jours après l'avoir quittée. Le pape, qui se trouvait alors à Ancône, douta d'abord de la vérité. Il ne voulut y croire que lorsque des messagers impériaux lui eurent remis la lettre dans laquelle Frédéric annonçait que, saisi en mer par un mal violent, il avait été contraint de débarquer à Otrante. En apprenant pour quel motif tout personnel l'Empereur différait encore le voyage qu'il avait précédemment ajourné à huit reprises différentes, Grégoire IX ne put contenir son indignation. Elle éclata avec d'autant plus de violence, qu'il avait beaucoup espéré des promesses d'un prince auquel, dans l'excès

de sa confiance, il avait écrit, avant son départ, ces flatteuses paroles : « Dieu t'a placé sur la terre, comme un ange armé d'un glaive tournoyant, pour ramener vers l'arbre de vie ceux qui tendent à s'en éloigner[1]. » Passant donc à des sentiments tout opposés, ne voulant ajouter aucune foi à la maladie de l'Empereur, il crut que le jour était enfin venu d'user des armes que l'Église lui avait confiées, et le 29 septembre 1227, après un discours sur ce texte : « *Il est nécessaire qu'il arrive des scandales*, » il fulmina lui-même, contre Frédéric, la sentence d'excommunication.

Pour justifier cette mesure extrême, le pape écrivit aux évêques d'Italie et aux grands d'Allemagne plusieurs lettres dans lesquelles il exposait ses griefs contre le souverain qu'il venait de frapper d'anathème. L'Empereur ne laissa point ces accusations sans réponse. Après avoir, dans un manifeste daté du 6 septembre à Capoue, repoussé les allégations du pontife, il crut devoir intéresser à sa cause toutes les puissances de l'Europe, en leur adressant la copie d'une lettre qu'il venait d'écrire au roi d'Angleterre. Dans cette lettre hardie, où souffle déjà l'esprit réformateur qui, trois siècles plus tard, devait ébranler le monde catholique, Frédéric II ne craint pas de signaler à tous l'insatiable ambition des souverains Pontifes, leurs entreprises continuelles contre l'autorité séculière, la cupidité de la Cour romaine, et les désordres de l'Église qu'il voudrait voir revenir à sa primitive simplicité. Enfin, après avoir rappelé l'exemple du roi Jean sans Terre et de plusieurs autres princes obligés, comme lui, de subir le joug pontifical, il conclut par ce violent appel à tous les souve-

1. *Regest. Greg IX*, lib. I, nº 142.

rains : « C'est aux rois de la terre qu'il appartient de résister à des entreprises aussi injustes que dangereuses; à eux de se prémunir contre tant d'avarice et d'iniquités[1]. »

A la suite de tels manifestes publiés de part et d'autre, la querelle entre les deux puissances ne pouvait que s'envenimer davantage. A l'excommunication renouvelée contre lui le jeudi-saint de l'année 1228, Frédéric oppose un acte non moins hostile en révoquant l'aliénation des biens de la comtesse Mathilde, à laquelle il avait consenti, et en ordonnant à ses gouverneurs d'occuper militairement la Marche d'Ancône. Bientôt même, entraîné par l'ambition plus que par le repentir, il se décide à partir pour la croisade, malgré la défense expresse du pape, qui ne voulait pas qu'un prince frappé d'anathème, concourût à la délivrance des Saints-Lieux. L'expédition de Frédéric II en Orient appartenant à l'histoire générale des guerres saintes plus qu'au sujet particulier dans lequel nous désirons nous renfermer, nous ne rapporterons point ici toutes les circonstances qui précédèrent ou suivirent l'arrivée de ce prince en Palestine. Qu'il nous suffise de rappeler qu'à la suite de la dernière expédition, inutilement tentée par Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem, pour reconquérir la ville de Damiette[2], celui-ci, de retour en

1. *Hist. diplom.*, t. III, p. 48.

2. La reprise de Damiette par les infidèles et les désastres des croisés en Égypte, causèrent en Europe une douleur et une indignation profondes, dont les ennemis de Frédéric II tentèrent de faire réagir les effets contre ce prince, auquel ils attribuaient l'insuccès de l'expédition. Richard de San-Germano, quoique favorable à l'Empereur, ne put s'empêcher, comme les autres chroniqueurs du temps, de lui attribuer cet événement désastreux.

Europe, avait marié sa fille Iolande à Frédéric II, alors veuf de sa première femme, l'impératrice Constance. Gendre aussi peu scrupuleux que mari peu fidèle, l'Empereur n'avait pas tardé à blesser son beau-père dans ses intérêts comme dans ses affections, en prenant le titre de roi de Jérusalem et en traitant avec peu d'égards sa nouvelle épouse, qui était morte tout d'un coup au moment où elle venait de donner le jour à un premier enfant.

Jaloux en apparence de recevoir près du Saint-Sépulcre la couronne qu'il désirait joindre à tant d'autres, Frédéric avait enfin fait voile vers cette terre d'Orient où les plus rudes déceptions devaient être infligées à son orgueil. Mais avant de partir, il avait voulu, dans la prévision de sa mort et pour assurer la tranquillité de ses États électifs et héréditaires, faire connaître ses dispositions testamentaires à l'assemblée générale de Barletta. « Là, dit une chronique contemporaine, l'Empereur ayant ordonné qu'on dressât son tribunal en plein champ, à cause de la nombreuse affluence qui s'y pressait, parut vêtu de deuil et orné de la croix; puis, après avoir fait jurer aux seigneurs de lui rester fidèles et de respecter ses volontés dernières, il désigna pour lui succéder son fils aîné, Henri, roi des Romains, et, à défaut de ce prince et de ses héritiers directs, le jeune Conrad, son second fils. » Scène un peu théâtrale, où le notaire impérial, Richard de San-Germano, nous montre presque Frédéric II comme un empereur romain allant combattre les Germains ou les Parthes, et dont le récit, dépouillé de sa forme officielle, prouve du moins combien ce prince redoutait à l'avance les périls auxquels son absence allait l'exposer.

Dès qu'il eut débarqué en Palestine, Frédéric II con-

clut avec le sultan Malek-Kamel un traité qui lui livre les villes de Sidon, de Nazareth et de Jérusalem, à la condition qu'il réserverait au culte mahométan la mosquée d'Omar construite sur l'emplacement du temple de Salomon. Cette condescendance d'un roi chrétien pour les infidèles, dont il parle familièrement la langue, avec lesquels il échange des présents et de savants problèmes à résoudre, répand dans tous les esprits le scandale et l'irritation[1]. En voyant des relations si étranges, les chrétiens de Ptolémaïs crièrent à l'impiété. « L'Apostole et les autres fidèles, disaient-ils, ont grant doutance, et grant soupçon que l'Empereur ne soit chaud en la mécréandise et en la loi de Mahomet[2]. » Partageant ce sentiment de répulsion générale, et cédant à ce qu'il regarde comme un devoir, l'évêque de Césarée jette l'interdit sur Jérusalem. Quand le prince excommunié, suivi seulement de ses barons allemands, se présente aux portes du Saint-Sépulcre, il trouve l'église déserte, les images du Christ voilées en signe de deuil, tandis que les prêtres gardiens du tombeau s'enfuient à son approche. En vain il veut se faire couronner roi de Jérusalem; aucun évêque ne consent à verser l'huile sainte sur le front d'un souverain rejeté du sein de l'Église. Alors Frédéric est contraint de prendre la couronne sur l'autel abandonné, et de la placer lui-même sur sa tête. Devenu, ainsi, un objet de réprobation pour les chrétiens d'Orient, dénoncé à tous les fidèles de l'Occident par le

1. Après avoir envoyé à Malek-Kamel ses propres armes, son harnais de guerre avec de magnifiques chevaux, et reçu de lui des animaux rares et de belles esclaves, Frédéric II, selon l'usage de son siècle, fit proposer au Sultan des problèmes difficiles à résoudre sur les mathématiques et la philosophie.

2. Makresi, *Biblioth. des crois.*, par Reinaud.

violent manifeste du patriarche de Jérusalem, trahi et menacé dans son existence par les chevaliers du Temple, il ne voit d'autre parti que de revenir au plus vite en Italie pour dissiper le nouvel orage qui s'était amoncelé pendant son absence. Cet orage, l'Empereur se sentait la force et l'audace de le braver; mais il était loin de prévoir alors quelles conséquences funestes en résulteraient pour sa personne et pour sa race.



DIXIÈME ÉTUDE

UNE EXCOMMUNICATION ET UNE DÉCHÉANCE AU TREIZIÈME SIÈCLE

I

Excommunication ! déchéance ! mots terribles qui, à l'époque du moyen âge où nous sommes parvenus, frappaient le monde chrétien d'épouvante, et restaient suspendus comme un signe menaçant sur la tête des souverains injustes, prévaricateurs, et dans lesquels leurs contemporains ne voyaient plus que des ennemis de Dieu et des hommes. Frédéric II fut un de ces princes. Par ses tentatives audacieuses, il apparut à son siècle comme marqué à l'avance pour porter au front les coups répétés des foudres de l'Église, et tomber, après sa déchéance, d'autant plus bas qu'il avait gravi plus haut les sommets du pouvoir et des honneurs. Nouveau Titan, il voulut s'attaquer à ce qu'il y a de plus grand, de plus sacré sur la terre, et il roula, foudroyé, dans l'abime qu'il avait creusé sous ses pas. Une chute si profonde n'eut pas lieu sans résistance opiniâtre, sans combats acharnés. Elle fut amenée de loin, et elle eut des causes fort multiples qui vont se dérouler devant nous.

Dans la partie de son règne qui s'étend jusqu'à l'expédition en Terre-Sainte, Frédéric II avait évité soigneusement toute lutte ouverte avec la Cour romaine, préfé-

rant recourir tour à tour à la ruse, aux délais, aux négociations pour ne point augmenter, par une attitude trop agressive, les embarras d'une situation déjà fort difficile. Ce rôle un peu passif va changer dès lors, et ce changement sera moins le résultat de la volonté de l'Empereur, que des complications inattendues où il se trouva engagé pendant et après son voyage en Orient. En effet, tandis qu'il accomplissait, malgré la volonté de Grégoire IX, cette croisade si ardemment désirée par Innocent III et Honorius, le pape avait cru devoir, en attaquant le royaume de Naples, opérer une puissante diversion contre l'ennemi du saint-siége. Avec l'argent du trésor pontifical, il avait levé une armée dont il avait donné le commandement à Jean de Brienne et aux principaux seigneurs exilés de la Sicile; puis, rallumant le zèle du parti guelfe, il avait écrit aux Lombards lettres sur lettres, pour obtenir d'eux les plus prompts secours. Comme s'il se fût agi d'une nouvelle croisade, il paraît certain que, dans cette circonstance, les quatre cents chevaliers destinés, par le traité de 1227, au service de la Terre-Sainte, furent affectés à celui du souverain Pontife. Un autre fait non moins évident, qui ressort des documents historiques, c'est que Grégoire IX étant parvenu, à la suite de cette invasion armée, à occuper une partie du royaume de Naples, gouverna en maître les provinces et les villes conquises, et, comme pendant la vacance du trône, fit acte non point de souverain nominal, mais bien de souverain réel.

En même temps, étendant au delà des Alpes son infatigable activité, il cherchait à soulever l'Allemagne contre Frédéric II, et tentait de lui opposer, par l'entremise de son légat, le neveu d'Othon de Brunswick, der-

nier représentant de la maison guelfe. Mais les efforts du pape échouèrent sur les deux points où il avait voulu frapper son adversaire. En Italie, l'Empereur, à son retour de la croisade, dissipe la ligue de ses ennemis et reconquiert ses États; en Allemagne, les princes de l'Empire persistent dans leur fidélité à la maison de Souabe, et le jeune roi Henri déjoue les dispositions hostiles du duc de Bavière et du légat pontifical. C'est alors que Grégoire IX, sentant la nécessité d'un rapprochement, conclut à San-Germano, en 1239, le traité par lequel Frédéric II était absous de son excommunication, à la condition qu'il restituerait la Marche d'Ancône avec toutes les autres terres enlevées au saint-siége, et accorderait une amnistie entière aux Lombards ainsi qu'à tous ceux qui s'étaient soulevés contre l'autorité impériale. Deux mois après, afin de cimenter leur accord, le Pontife et l'Empereur eurent à Anagni une entrevue où ils échangèrent, pendant trois jours, des marques visibles de bonne entente et d'affection : témoignages extérieurs, impuissants à garantir la durée d'une paix qui laissait subsister toutes les causes d'antagonisme soulevées alors entre l'Empire et la Papauté.

Quoi qu'il en soit, durant les cinq années qui s'écoulèrent depuis le traité de San-Germano jusqu'au départ de Frédéric II pour l'Allemagne, les rapports officiels entre ce prince et le souverain Pontife se maintinrent dans les termes d'une bienveillance mutuelle. Quelques difficultés s'élevèrent, il est vrai, sur la lenteur et le mauvais vouloir que les recteurs de la Ligue lombarde apportèrent à l'exécution du traité[1]; mais le pape imposa plusieurs fois sa médiation aux deux parties, et

1. Fragment de chronique inédite, *Hist. diplom.*, t. IV, 2e part.

l'Empereur, quoique mécontent de l'arbitrage, dut cependant en accepter les conditions, sur la menace que lui fit la Cour romaine de rétablir ce qu'on peut appeler ici le *statu quo ante pacem*[1].

Cette soumission forcée de Frédéric ne présageait rien de favorable au maintien de la bonne harmonie entre les puissances rivales. En effet, quand l'Empereur fut appelé dans ses États allemands par la révolte de son fils Henri, on vit la mésintelligence éclater à la diète de Mayence précisément au sujet des actes hostiles de la Ligue lombarde. A ces anciens griefs, Frédéric ajoutait que les villes confédérées avaient fait cause commune avec son fils rebelle. Aussi annonçait-il l'intention formelle de descendre en Lombardie à la tête d'une armée allemande, si une paix « compatible avec l'honneur et les droits de l'Empire » n'était pas conclue avant la fin de l'année[2]. Le souverain Pontife prétendit qu'une telle restriction pouvait nuire à la prochaine conclusion de la paix, et pourtant, il consentit à en négocier les bases entre les députés lombards et les ambassadeurs impériaux, dont le principal était le grand-maître de l'Ordre teutonique.

Mais tous ses efforts étant demeurés sans résultat, le pape mécontent écrivit à l'Empereur plusieurs lettres dans lesquelles il lui reprochait des abus de pouvoir envers les Églises de Sicile, et lui faisait entendre qu'en voulant trop exiger de la Ligue lombarde, il compromettait ses bonnes relations avec le saint-siége. Frédéric, qui était dès lors résolu à employer la voie des armes, ne répondit point aux ouvertures qu'il recevait pour

1. *Hist. diplom.*, t. IV, p. 366, 441, 465 et 491.
2. *Hist. diplom.*, t. IV, p. 735 et 759.

reprendre les négociations, et tandis que l'évêque de Palestrine se rendait en Lombardie comme légat pontifical, lui-même franchissait les Alpes et venait mettre le siége devant Mantoue. Ce fut à cette époque que sa lettre au pape et ses reproches à l'évêque de Palestrine lui attirèrent une vigoureuse réponse, où Grégoire IX, avec une hauteur jusque-là sans exemple, érige en système les prétentions de Grégoire VII et d'Innocent III à la suprématie temporelle. Aux plaintes de l'Empereur, à l'appel qu'il fait à la conscience du pontife pour la restitution d'une ville du patrimoine de saint Pierre, le chef de l'Église oppose ces fières et dures paroles : « Si tu avais mieux réfléchi, tu n'aurais pas la témérité de juger les secrets de notre conscience, dont le seul juge est Celui qui réside au plus haut des cieux, surtout quand tu vois les rois et les princes courber leurs fronts aux genoux des prêtres; quand les empereurs chrétiens doivent non-seulement soumettre leurs actes au pontife romain, mais encore ne pas se prévaloir contre les évêques, ses frères; quand enfin le Seigneur s'est réservé à lui seul le droit de juger le siége apostolique, au jugement duquel il a soumis le monde entier. »

Rappelant ensuite, en s'appuyant sur l'autorité des traditions historiques et religieuses, que le siége de Rome tient de l'empereur Constantin ce droit de suprématie temporelle, puisque ce prince a voulu que le vicaire de saint Pierre, chef du sacerdoce et souverain directeur des âmes, obtînt aussi sur la terre le gouvernement des choses et des corps, le pape ajoute à ce sujet : « C'est lui qui a remis au pontife romain les insignes et le sceptre de l'Empire; et c'est le même pontife qui, après avoir transféré à son tour l'Empire à Charlemagne, t'a transmis également par succession

le sceptre et le glaive comme attributs de la souveraine puissance. Il est donc certain que tu déroges aux droits du saint-siége, que tu compromets ta foi et ton honneur, lorsque tu refuses de reconnaître l'autorité de celui qui t'a fait ce que tu es [1]. »

Pour comprendre de telles paroles tombant du haut de la chaire pontificale, il faut nécessairement se reporter aux idées du treizième siècle. Il faut se rappeler comment, selon le droit public de l'époque et les principes exposés dans l'Étude précédente, la Cour romaine envisageait ses rapports avec les puissances du siècle. Toutefois, de semblables prétentions ne pouvaient être acceptées par un prince aussi jaloux de ses prérogatives que l'était Frédéric II. Aussi, entre le Sacerdoce et l'Empire, entre les papes et la maison de Souabe, tout espoir de conciliation était encore une fois rompu.

II

La période qui s'étend de l'année 1237 à la mort de Frédéric II est la partie la plus dramatique du règne de ce prince. Divisée selon l'ordre des faits et des temps par les événements mêmes qui la signalent, cette période renferme comme épisodes remarquables la bataille de Corte-Nuova, l'avénement d'Innocent IV, la déposition de l'Empereur au concile de Lyon et les derniers revers qu'il éprouve à partir de cette époque.

1. Cette lettre si remarquable du pape Grégoire IX, et portant la date du 23 octobre 1236, était restée jusqu'alors inédite, ou du moins n'avait été publiée que par fragments, qui, n'étant pas réunis, n'avaient point frappé l'attention des historiens.

Dans la lutte acharnée qui s'engage alors, la violence des paroles et des actes se ressent de la violence des passions aussi bien que de l'opposition des intérêts qui divisent les partis. On perd également toute mesure et l'on foule aux pieds les lois de la modération, de la justice, de l'humanité. Les factions rivales des Guelfes et des Gibelins se laissent entraîner à de sanglants combats par des chefs ambitieux et cupides, qui fondent leur despotisme sur les ruines de la liberté communale. De leur côté, les pontifes romains, poursuivant leur but avec une inflexible rigueur, n'épargnent à l'adversaire du saint-siége aucune des blessures, aucune des humiliations dont ils trouvent l'occasion de le frapper. L'Empereur, à son tour, poussé à bout par la résistance et l'adversité, s'abandonne à tous les abus de pouvoir dont est capable un prince absolu, irrité, qui se croit trahi par tout le monde et veut se venger sur les hommes de ces coups du sort qu'il ne peut rendre à la mauvaise fortune. Quant à la cause qui soulève encore de si terribles débats, elle n'a point changé. C'est toujours cet antagonisme, tantôt manifeste, tantôt caché, mais jamais éteint, qui divise deux principes alors irréconciliables, et montre sur deux bannières différentes, d'une part : Suprématie impériale au-delà des Alpes; de l'autre : Indépendance du saint-siége et de la Haute-Italie.

Au moment où les hostilités allaient recommencer, Frédéric II, parvenu au comble de la puissance, dominait partout en Allemagne comme dans son royaume de Sicile, et son nom ralliait de nombreux partisans en Toscane et jusque dans Rome même. Heureusement pour l'indépendance de la Péninsule et celle de l'Église, les vastes États de la maison de Souabe étaient coupés

en deux parties par la Ligue lombarde, sentinelle avancée et zélée gardienne de la liberté nationale. Aussi, Grégoire IX, comprenant que le point d'appui de la papauté n'était plus à Rome, mais à Milan, centre de la confédération, avait employé tout ce qui lui restait de jours et de forces à resserrer les liens de cette association puissante. Au nom de la religion et du vieux pontife, un moine, frère Jean de Vicence, s'en allait, comme on l'a rappelé déjà, par les villes et les campagnes, prêchant la réconciliation des partis sur ce texte tout empreint de la charité et de la mansuétude évangéliques : « Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix. » Mais la voix du prédicateur, d'abord entendue au milieu de l'immense concours d'une foule attendrie et enthousiaste, avait été bientôt étouffée par le tumulte des factions. On vit alors le chef du parti gibelin, Eccelin III de Romano, qui s'était fait nommer podestat de Vérone, invoquer contre Azzo d'Est, chef du parti guelfe, le secours de l'Empereur. Ce fut à la suite de ces circonstances que Frédéric, après avoir réprimé la révolte de son fils aîné Henri, et désigné pour lui succéder, Conrad, né de son second mariage, passa les Alpes pour descendre en Lombardie.

A l'approche de l'armée impériale, Mantoue s'étant rendue sans combat, d'autres villes, telles que Ferrare, ne tardèrent pas à suivre son exemple, et cette défection, en diminuant les forces de la Ligue lombarde, fut comme le prélude des revers plus graves qui allaient la frapper. L'Empereur, qui avait renforcé ses troupes allemandes d'un corps de dix mille Sarrasins tirés de Lucera, venait d'envahir le territoire des Bressans, lorsqu'il apprit que les Milanais marchaient au secours de ces derniers avec les milices de Verceil, de Novare et

d'Alexandrie. La mauvaise saison avait déjà commencé. Les pluies d'automne avaient fortement détrempé la terre, rompu tous les chemins, et ces obstacles, en arrêtant les mouvements de l'armée impériale, la mettaient dans l'impossibilité d'attaquer avec succès les confédérés, qui occupaient une excellente position entre Brescia et Crémone. Frédéric, voyant qu'il ne pouvait de vive force chasser l'ennemi de cette position ou l'amener au combat, résolut d'employer un stratagème. Comme si la campagne eût été terminée, il feignit de vouloir prendre ses quartiers d'hiver; puis, par une contremarche habile, étant venu se poster sur les bords de l'Oglio, il y surprit les Milanais, au moment où ceux-ci, se croyant à l'abri de toute attaque, opéraient tranquillement leur retraite.

Arrêtées dans leur mouvement, les milices lombardes se rallièrent à la voix de l'archevêque de Milan et du podestat Jacques Tiépolo, et la bataille s'engagea, le 27 novembre 1237, près du village de Corte-Nuova. Les archers sarrasins, lancés avec vigueur, commencèrent l'attaque, que l'Empereur continua bientôt à la tête de toute sa chevalerie. Le choc fut si violent, que les confédérés, malgré l'énergie de leur résistance, ne purent longtemps le soutenir. Tandis qu'ils fuyaient en désordre, laissant une foule de morts et de prisonniers sur le champ de bataille, seule, la cohorte dite *des vaillants*, formée de l'élite de la jeunesse milanaise, combattait avec le courage du désespoir autour du Caroccio ou char national, qu'ils avaient juré de défendre jusqu'à la mort. La nuit mit fin à cette lutte acharnée. Mais le lendemain, au jour, le Caroccio milanais, abandonné de ses défenseurs, pour la plupart morts ou captifs, tomba au pouvoir des vainqueurs et orna leur entrée

triomphale à Crémone. Autour de ce trophée, naguère symbole glorieux des libertés lombardes, et alors triste monument de leur défaite, marchaient une longue suite de prisonniers. Sur le char même figurait, la corde au cou, le malheureux Tiépolo, qui, traîné ensuite dans les prisons de la Pouille, périt victime de l'impolitique vengeance de Frédéric II.

La journée de Corte-Nuova abattit pour un moment le parti guelfe et releva les espérances des Gibelins, surtout à Rome, où l'Empereur envoya le Caroccio milanais, qui, par ordre du sénat, fut déposé au Capitole. Frappées de terreur, les villes de Lodi, de Verceil, et toutes les cités républicaines du Piémont, ouvrirent leurs portes aux troupes impériales, après s'être détachées de la Ligue, qui ne compta plus que Milan, Plaisance, Bologne et Brescia. Ces fières communes voulaient elles-mêmes faire leur soumission; mais Frédéric, en repoussant durement leurs offres, exigea qu'elles se missent entièrement à sa merci. « Nous connaissons trop bien ta générosité, s'écrièrent les députés guelfes dans leur colère, pour accepter tes ordres tyranniques. Plutôt mourir par l'épée que mourir par la faim, le bûcher ou la corde! » Les négociations ainsi rompues, Milan se mit en état de défense, et attendit fièrement l'ennemi. Brescia, investie par l'Empereur, soutint pendant soixante-dix jours les plus furieux assauts, et força les assiégeants à brûler leurs machines de guerre. Mais, épuisée par tant d'efforts, la Ligue lombarde eût succombé infailliblement, si elle n'avait trouvé un prompt secours dans la puissance qui, du haut du Vatican, veillait alors au salut de l'indépendance italienne. Rattachant à la cause des Guelfes les Vénitiens que le récent supplice de Tiépolo, fils de

leur doge, avait irrités contre l'Empereur, Grégoire IX, après leur avoir promis l'investiture du royaume de Naples, leur fit conclure une alliance avec la république de Gênes.

Pendant que les ennemis de Frédéric cherchent à le perdre dans l'opinion, en répandant sur ses mœurs et sa foi les accusations les plus violentes, les troupes de Venise s'emparent de Ravenne et vont ravager la Pouille. De son côté, l'Empereur donne à son fils naturel, Enzio, le royaume de Sardaigne, sur lequel le saint-siége prétendait avoir des droits de suzeraineté, et le pape, se fondant sur ce nouvel acte d'usurpation, fulmine contre l'adversaire de l'Église une troisième sentence d'anathème. C'était le dimanche des Rameaux de l'année 1239, dans la basilique de Latran, que l'excommunication avait été lancée par l'inflexible Grégoire IX. S'il faut en croire un récit contemporain, la terrible formule, prononcée d'une voix menaçante, avait glacé d'effroi tous les assistants[1]. A quelque temps de là, une scène toute différente se passait sur la grande place du palais communal de Padoue. Frédéric tenait alors sa Cour dans cette ville, où il célébrait par des fêtes somptueuses et de grandes chasses, à la mode orientale, l'arrivée de l'impératrice Isabelle, sœur du roi d'Angleterre, à laquelle il s'était uni en troisièmes noces. En apprenant qu'il avait été encore une fois excommunié, il voulut annoncer lui-même cette nouvelle aux habitants de Padoue. Une assemblée générale ayant été convoquée, l'Empereur y parut sur son trône, revêtu de tous les insignes de sa puissance, entouré de ses ministres et des grands dignitaires de sa

1. Matthieu Pâris, *Grande Chronique*, t. IV, p. 419.

maison. Du haut d'une tribune dressée au milieu de la place, un personnage, portant la parole au nom du souverain, prit pour texte deux vers d'Ovide, et, dans un discours habile, où il faisait appel à la conscience et à la raison publiques, il protesta contre les termes et les conclusions de la sentence pontificale.

Ce personnage était maître Pierre de la Vigne[1], juge à la grande Cour impériale, orateur distingué, poëte élégant, écrivain disert et auteur de Lettres remarquables par les révélations qu'elles nous donnent sur les événements de son époque. Né d'une famille pauvre et obscure, par son travail, ses talents, et surtout par sa profonde connaissance du droit civil et ecclésiastique, il était parvenu à captiver de bonne heure la confiance de Frédéric II, qui, sachant apprécier les hommes, l'avait, depuis longtemps, initié à tous les secrets de sa politique. C'était ce même Pierre de la Vigne, qui, sous les inspirations de son maître, avait rédigé le plan des Constitutions célèbres publiées à Melfi en 1231, code de lois bien supérieur à tous ceux qui étaient alors en

1. Sans raison valable, selon nous, comme selon l'opinion de l'auteur de l'*Histoire diplomatique de Frédéric II*, Pierre de la Vigne a été jusqu'à présent désigné sous le nom de Pierre des Vignes, puisque, dans toutes les pièces, il est appelé et signe lui-même *Petrus de Vined*. Quant aux deux vers d'Ovide, qu'il choisit pour texte de sa harangue à Padoue, nous les citons et traduisons ici :

> Leniter ex merito quidquid patiare ferendum est;
> Quæ venit indignè pœna, dolenda venit.

« C'est avec douceur qu'on doit subir un châtiment mérité; la peine qui nous frappe injustement excite avec raison nos plaintes. »

vigueur. Dans ce code, le confident de Frédéric, devançant l'œuvre des légistes et des réformateurs modernes, avait restreint le pouvoir des seigneurs, limité l'excessif accroissement des richesses du clergé, et réglé tout à la fois les mœurs, la justice et l'ordre public.

Au milieu des pénibles épreuves que Frédéric avait déjà subies, et qu'il devait subir encore, Pierre de la Vigne n'était pas le seul personnage qui lui apportât le concours actif de son zèle et de ses talents. Autour de l'Empereur, nous voyons se grouper des hommes importants à divers titres, également dignes de la confiance de leur souverain, qui, selon les circonstances, les emploie avec habileté, de façon à tirer de leurs services le parti le plus utile à sa cause. Tels se présentent d'abord Gauthier d'Ocra, archevêque de Capoue, chapelain de l'Empereur; Raynald de Spolète, gouverneur militaire dans la Haute-Italie; Hermann de Saltz, grand-maître des chevaliers teutoniques, chez lequel on retrouve le caractère à la fois religieux et guerrier de son Ordre, et qui exerça une grande influence dans les négociations politiques dont il fut chargé. Après ces personnages, nommons encore Richard de San-Germano, notaire de Frédéric, auteur de l'importante chronique qui embrasse la plus grande partie du règne de ce prince, et le légiste Thadée de Suessa, juge à la grande Cour impériale, qui, après avoir si énergiquement défendu les droits de l'Empire devant le concile de Lyon, devait plus tard périr victime de sa courageuse fidélité envers son souverain. C'est entouré de ce cortége d'hommes dévoués, et de beaucoup d'autres que ses faveurs et le charme de son commerce intime avaient attachés à sa personne, que l'Empereur va entrer dans la lice où ses adversaires l'ont appelé de nouveau.

Non content de s'être justifié publiquement devant l'assemblée de Padoue, Frédéric écrivit aux cardinaux et au sénat romain pour se plaindre de leur condescendance envers le souverain Pontife, et les engager à opposer une sage modération à des violences non moins nuisibles à l'Église qu'à l'Empire. « Dieu vous a placés, disait-il, aux membres du sacré-collége, non comme la lampe sous le boisseau, mais comme le fanal sur la montagne, pour répandre au loin la lumière. Comment donc est-il arrivé que le pape, siégeant au milieu de Pères si vénérables, puisse agir aussi inconsidérément qu'il l'a fait? » Bientôt, adressant à tous les princes de l'Europe un manifeste rédigé par Pierre de la Vigne, l'Empereur y repoussa les accusations de Grégoire IX, contre lequel il relevait à son tour de nombreux griefs. Il y refusait aussi d'accepter la sentence du pape, sous le prétexte qu'il ne voyait en lui qu'un ennemi, un juge prévaricateur, et un funeste artisan de schisme et de discorde. « Pleurez sur les scandales qui affligent le monde, s'écriait l'Empereur dans ce manifeste, pleurez sur les guerres intestines et l'oubli de toute justice. Sachez que la perversité de Babylone est l'œuvre des Anciens appelés à la régir; que, dans leurs mains, la justice est devenue amertume, et que le fruit de l'équité s'est tourné en absinthe. Princes, soyez attentifs; peuples, comprenez votre propre cause... Si nous récusons le souverain Pontife pour juge, ce n'est point par mépris pour la puissance du saint-siége à laquelle ceux qui vivent dans la foi orthodoxe, et nous plus que tous les autres, devons être soumis. Nous le faisons parce que le pape s'est rendu coupable de prévarications indignes d'un rang si élevé, et que d'ailleurs, en examinant feuille par feuille le livre de notre conscience, nous n'y trouvons

rien qui justifie ses emportements... Comme la colère du pontife n'a d'autre cause que sa partialité envers nos sujets rebelles, craignez donc, ô princes, des dangers non moins grands dans vos États, car il croira facile de vous abaisser à votre tour, s'il parvient à écraser l'Empereur des Romains, dont le bouclier repousse les premiers traits lancés par l'ennemi. »

A cette violente réponse, Grégoire IX ne tarda pas à opposer une nouvelle réplique, où, sortant tout à fait des bornes de la modération, il débutait par cette comparaison, empreinte du style hardi et figuré de l'Apocalypse : « Une bête furieuse est sortie de la mer ; ses pieds sont ceux d'un ours, ses dents, celles du lion ; par ses membres, elle ressemble au léopard, et n'ouvre la gueule que pour blasphémer le nom du Seigneur, attaquer le divin tabernacle et les saints qui habitent les cieux. Cessez donc de vous étonner, ô vous qui avez connaissance des injures répandues contre nous par cette bête furieuse. Il est naturel que nous soyons en butte à la calomnie, puisque Dieu lui-même n'est pas exempt de semblables outrages. » Puis, après une longue série de griefs accumulés contre l'Empereur, le pape ne craignait pas de le mettre au ban de toute l'Europe catholique, en répétant ces odieuses accusations, bien faites alors pour soulever partout l'indignation et l'horreur : « Ce roi, assis dans la chaire de pestilence, affirme, pour nous servir de ses propres expressions, que l'univers a été trompé par trois charlatans : Jésus-Christ, Moïse et Mahomet, ajoutant que les deux derniers sont morts comblés de gloire, tandis que Jésus-Christ a été livré au supplice de la croix. Il ne veut point croire que le Fils de Dieu ait pu naître d'une Vierge, et soutient qu'on doit seulement ajouter foi à ce qui est démontré par les lois de la

raison et de la nature. » Imputations étranges, fondées sur des suppositions bien plus que sur des réalités, et qui, inventées et répandues par les ennemis de Frédéric, devaient plus tard faire attribuer à ce prince ou à son conseiller Pierre de la Vigne, le livre trop célèbre des *Trois Imposteurs*[1].

Cependant Grégoire ne s'en tenait point aux attaques renfermées dans son bref du 1er juillet 1239. Tandis que l'Empereur levait des troupes, armait ses forteresses, occupait militairement le Mont-Cassin et chassait les moines étrangers de son royaume, le pape, employant d'autres forces, lançait contre son adversaire des légions de religieux mendiants, qui partout, en chaire, sur la place publique, sous le toit du pauvre, comme dans le manoir du seigneur, dénonçaient avec violence l'ennemi commun de l'Église, des nobles et du peuple. En même temps, le vieux pontife tentait de soulever l'Allemagne, toujours attachée à Frédéric II, et de faire nommer un anti-César. Dans cette lutte engagée entre les ardentes excitations des envoyés du saint-siège et la fidélité inébranlable de la noblesse germanique, on distingue surtout le caractère fougueux du légat Albert de Beham, son influence sur l'esprit du duc de Bavière, ses débats avec les évêques allemands, et sa correspondance mysté-

1. On a prétendu que le livre *De Tribus Impostoribus*, attribué à Frédéric II, fut imprimé sans titre en 1598, en un petit volume de 48 pages in-8°. L'ouvrage fut réimprimé à Vienne en 1753; mais, comme l'ancienne édition n'a été vue par personne, qu'elle ne se retrouve nulle part, elle pourrait bien n'être qu'une mystification typographique, et l'édition nouvelle qu'une spéculation de librairie. Quoi qu'il en soit, on a encore désigné comme auteurs présumés de ce livre Arnaud de Villeneuve, Boccace, le Pogge et Campanella.

rieuse avec le pape sur tout ce qui se passe chaque jour en Allemagne. Comme les routes sont alors gardées par les Gibelins, c'est une vieille femme, c'est un enfant qui portent furtivement les lettres d'Albert au souverain Pontife, et servent ainsi d'instruments à une politique dont le but était d'exciter dans l'Empire un soulèvement qui, déjoué d'abord, ne devait y éclater que plus tard[1].

III

En voyant ses tentatives repoussées en Allemagne, l'inflexible Grégoire IX avait fait appel au roi de France et lui avait offert de donner la couronne impériale à son frère Robert, comte d'Artois. Mais la conscience et l'esprit de justice du pieux Louis IX avaient résisté à ces brillantes propositions. Refusant de servir les vengeances du pape, il avait répondu qu'un prince aussi élevé en dignité que l'Empereur ne pouvait, quelles que fussent ses fautes, être jugé et déposé que par un concile général. Irrité de ces actes hostiles de Grégoire IX et de la défection de plusieurs seigneurs italiens, notamment d'Albert de Romano, Frédéric ne dissimule plus ses projets. Il déclare sa résolution irrévocable de rattacher à l'Empire toutes les terres qui ont été soustraites à l'autorité impériale, c'est-à-dire, une partie importante

1. Tous ces faits ressortent du curieux manuscrit de Munich, que l'on peut considérer, pour ainsi dire, comme le *Carnet* autographe du légat Albert de Beham, sur lequel il inscrivait jour par jour ce qu'il avait fait ou ce qu'il avait à faire. — Voir la correspondance d'Albert de Beham, publiée par Hofler dans le t. XVI des *Mém. de la Société littér. de Stuttgard*.

du patrimoine de saint Pierre. Bientôt, en effet, les villes pontificales de Foligno, de Viterbe, de Sutri et de Montefiascone voient flotter sur leurs tours la bannière de Souabe. Mais, ces premières représailles ne suffisent pas à la vengeance de l'Empereur. Il veut aller plus loin, et frapper un grand coup en se rendant maître de Rome.

Qui peut dire ce qui serait arrivé, s'il eût réussi dans ce projet audacieux? Tout parut d'abord seconder ses desseins. Secrètement agitée par les émissaires gibelins, déjà Rome se soulevait et s'apprêtait à ouvrir ses portes quand tout à coup Grégoire IX sort du palais de Latran. Entouré de ses cardinaux, précédé du bois de la vraie Croix et des reliques des apôtres Pierre et Paul, il parcourt processionnellement toute la cité, appelant les fidèles à la défense de l'Église. A l'aspect de ce pape, déjà presque centenaire, qui passe, grave et triste, au milieu de la foule, et d'une main tremblante la bénit en répandant des pleurs, la population, un moment égarée, s'apaise et tombe à genoux, saisie de respect et d'attendrissement. Tandis que le pontife va déposer les saintes reliques dans la crypte du Vatican, les frères de saint Dominique montent en chaire, et, prêchant la croisade contre l'Empereur, achèvent de ramener de mobiles imaginations à la cause du chef de l'Église. Heureux ce dernier, si, sans déroger lui-même aux lois de la modération, il avait toujours pu désarmer ses ennemis en leur opposant seulement la dignité ferme du pontife jointe à la touchante confiance du vieillard!

Profondément émus par le spectacle de la papauté venant se confier à la garde de Dieu et du peuple, les Romains avaient juré de défendre contre toute agression la personne et l'autorité du souverain Pontife. Devant

la résistance qu'on s'apprêtait à lui opposer, Frédéric n'osa risquer un assaut pour enlever de force cette vaste et populeuse cité, dont chaque palais était muni de tours et de murailles crénelées. Aussi, peut-on affirmer, suivant une observation fort juste, que ce jour-là le peuple romain sauva, du plus grand péril, le pouvoir temporel des papes. Ajoutons qu'au treizième siècle, ce peuple ne pouvait guère se préoccuper de l'influence considérable qu'eût exercée alors sur ses destinées et sur celles de l'Italie, son alliance avec un prince, italien par la naissance, le caractère et la politique. Que l'on suppose cette alliance solidement établie, puis d'une part, l'Empereur trônant au Capitole, de l'autre, le Pape confiné au Vatican, et l'unité italienne était, dès cette époque, sinon faite, au moins proclamée par le parti gibelin. Ainsi eut été réalisé, même avant leur naissance, le vœu que Dante et Pétrarque devaient formuler au sujet des deux puissances qu'ils désiraient voir siéger l'une et l'autre dans l'ancienne Capitale du monde, pour y diriger, celle-ci le gouvernement spirituel, celle-là le gouvernement temporel. Que fallut-il donc pour changer au moment décisif les dispositions de la population romaine, et l'empêcher soudain de recevoir, d'acclamer, comme elle le voulait d'abord, l'empereur Frédéric II, roi de Sicile et de Jérusalem? Il fallut l'exaltation du sentiment religieux portée au plus haut degré à la vue d'un auguste pontife, vicaire du Christ et successeur des Apôtres, dont les larmes, en remuant le cœur d'un peuple, furent plus puissantes que toutes les combinaisons de la politique humaine.

Repousser les avances qui leur étaient faites par le redoutable adversaire du saint-siége, c'était, de la part des Romains, exposer leur ville, aussi bien que la

papauté, à de nouvelles représailles. « Rome, dit un historien anglais, comprit le danger et se leva avec une énergie égale à la crise. Avant tout, les Lombards devaient être soutenus; autrement ils auraient été bientôt à genoux devant l'Empereur. Déjà on avait réussi à unir Gênes et Venise dans une ligue commune, et beaucoup d'autres cités étaient prêtes à se soulever contre Frédéric II. Les hommes prévoyants qui composaient le Conseil du pape savaient bien quelles étaient les armées formidables de l'ennemi qu'ils avaient à combattre, et il fallait que le saint-siége concentrât toutes ses forces afin de soutenir la lutte. Les chrétiens latins du Jourdain et du Bosphore devaient être abandonnés à leur sort, car on aurait besoin de recourir aux armes des croisés pour en user moins loin de leur pays natal. L'Angleterre fournirait de l'argent; la France donnerait peut-être des hommes. On pouvait espérer encore de diviser l'Allemagne et de la tourner contre elle-même. Il y avait peu d'aide à attendre de l'Italie méridionale; mais l'Italie supérieure abondait en États guelfes qui se rallieraient aisément autour de leur chef naturel. Après Corte-Nuova, c'eût été folie de risquer une autre bataille rangée, mais Brescia avait montré comment les Italiens savaient combattre derrière des murailles. Telles étaient les chances de la lutte, et Rome ceignit ses reins pour une guerre de trente ans[1]. »

Cette guerre, qu'il avait provoquée, Frédéric II l'acceptait avec toutes ses conséquences. Pour arrêter l'effet des prédications des moines et le rassemblement des croisés qu'on armait contre lui, il avait prescrit d'abord les mesures les plus rigoureuses. Tout prisonnier, prêtre

1. L. Kington, *History of Frederick second*, 2 v. in-8°. 1862.

ou laïque, porteur de la croix, devait être stigmatisé au front avec un fer rouge. Les villes coupables de révolte étaient punies par l'incendie et la destruction, les habitants, par la mutilation et l'exil; les chefs, par la mort des traîtres. Ces rigueurs n'empêchèrent point les podestats des principales communes lombardes de se réunir à Bologne, avec le marquis d'Este et les députés de Venise, pour y jurer, en présence du légat Grégoire de Montelongo, de poursuivre sans relâche la guerre contre l'Empereur. Dans le but d'opérer une diversion et d'éloigner les Impériaux qui menaçaient Rome, il fut résolu que les Confédérés iraient assiéger Ferrare. Cette ville ayant été bientôt obligée de se rendre par la trahison du lieutenant de Salinguerra, son gouverneur, ce dernier, malgré ses quatre-vingts ans, malgré les termes de la capitulation, qui lui garantissait ses biens et la liberté, fut, sur les ordres du légat Montelongo, jeté dans les prisons de Venise, où il mourut quatre années après. Ce fut alors que, pour se venger, Frédéric, avec toutes ses forces, alla investir Faenza, et commença ce siége, fameux dans les annales militaires du siècle, autant par la vigueur et l'opiniâtreté de l'attaque que par le courage héroïque de la défense. Après avoir résisté neuf mois entiers, épuisé toutes leurs ressources et souffert la plus cruelle famine, les habitants ouvrirent leurs portes le 15 avril 1241, et l'Empereur, satisfait de leur soumission, n'exerça aucunes représailles sur cette courageuse cité, qui, du reste, n'offrait plus qu'un monceau de ruines.

Cependant, les opérations militaires qui retenaient l'Empereur en Italie ne l'empêchaient pas de porter sur d'autres points son active et vigilante attention. Comme s'il eût voulu protester contre les accusations répandues

sur sa foi religieuse, il cherchait à se rallier les dominicains, ces intrépides défenseurs du saint-siége et de l'orthodoxie, en écrivant au chapitre général de l'Ordre, alors réuni à Paris, pour lui offrir appui et protection dans toute l'étendue de l'Empire[1]. Bientôt, un terrible événement vint donner à Frédéric l'occasion de prouver que, seul entre les princes, il songeait à défendre la chrétienté contre ses plus dangereux ennemis. Vers ce temps, une horde de cinq cent mille Tartares, partis des bords du lac Baïkal, s'étaient jetés comme un torrent sur l'Europe, ravageant, détruisant tout sur leur passage, et poussant devant eux une formidable avant-garde de Bulgares et de Comans. Dans une lettre pressante, adressée à tous les souverains de l'Occident, l'Empereur signalait la grandeur du péril, et sollicitait vivement tous les membres de la famille chrétienne de s'unir pour repousser les Barbares.

Cet appel fut loin d'être entendu, et les ennemis de Frédéric allèrent même jusqu'à répandre le bruit, qu'allié ordinaire des infidèles, c'était lui qui avait appelé l'invasion des Tartares en Europe. Ce bruit calomnieux s'explique par le redoublement de colère et d'animosité qu'avait excité, chez les Guelfes, la récente défaite des galères génoises par la flotte impériale. Le pape ayant convoqué un concile pour y faire prononcer la déchéance de l'Empereur, celui-ci, pour empêcher les prélats étrangers de se rendre à Rome, avait ordonné à son fils Enzio, qui commandait la flotte sicilienne, d'unir ses forces à celles des Pisans et d'intercepter tous les passages. Le 3 mai 1241, comme les Génois s'avançaient

1. *Epist. Frider.* II, Capit. fratr. Prædic. — *Mss. du Vatican*, n° 4957, f° 18.

à toutes voiles, entre la Méloria et le Giglio, ils furent surpris et attaqués par les Gibelins. Ceux-ci, après avoir détruit ou capturé un grand nombre de galères, s'emparèrent d'un trésor considérable et firent prisonniers la plupart des cardinaux et des évêques qui se rendaient au concile. En apprenant ce désastre, et la dure captivité infligée à ceux qui expiaient si cruellement, dans les prisons de Pise et de Naples, leur fidélité envers le saint-siége[1], Grégoire IX s'apprêtait à lutter encore, ne fût-ce que pour venger les défenseurs de l'Église. Mais, vaincu par la mort et non par l'adversité, l'inflexible pontife succomba le 21 août 1241, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, alors que l'Italie et la papauté se trouvaient sous le coup des complications les plus fâcheuses.

Quatre années s'étaient écoulées, depuis que Grégoire IX avait quitté l'arène où son indomptable énergie ne s'était pas démentie un seul jour, et le temps, loin d'amener la réconciliation des partis, n'avait fait qu'accroître leur animosité réciproque. A la suite du court pontificat de Célestin IV, et d'une longue vacance du saint-siége causée par la captivité des cardinaux et les troubles intérieurs de l'Église, le conclave rassemblé à

1. Outre les nouveaux renseignements que les lettres de Grégoire IX fournissent sur les souffrances des prélats tombés au pouvoir de Frédéric II, la correspondance de ce même pape nous donne de curieux détails sur les marchés passés avec la république de Gênes, pour transporter à Rome les évêques venus de l'étranger. On y voit l'esprit mercantile des Génois se manifester au moment même où ils s'annoncent comme les défenseurs zélés du saint-siége, et l'on est tout surpris de l'étendue des ressources maritimes dont Gênes pouvait disposer si facilement à cette époque. — *Collect. de La Porte du Theil*, Bibliothèque nationale.

Anagni avait enfin élu le génois Sinibald de Fiesque, connu par son attachement à la personne de Frédéric II. Cette élection avait mis le comble au triomphe des Gibelins, et fait concevoir en même temps l'espérance d'une pacification prochaine. Mais l'Empereur, qui comprenait toute l'influence qu'un changement de position exerce sur les sentiments et les opinions des hommes, n'avait pu s'empêcher de répondre à ceux qui le félicitaient sur la nomination du nouveau pontife : « Le cardinal de Fiesque était mon ami; pape, il sera mon ennemi mortel. » En effet, comme pour justifier cette prévision, dès son avénement, Innocent IV, en prenant le nom de l'un de ses plus glorieux prédécesseurs, avait annoncé à l'avance qu'il comptait marcher sur ses traces et maintenir haut et ferme la bannière de la suprématie pontificale.

Pour détourner le péril, Frédéric qui, malgré ses derniers succès, voyait avec peine l'opinion publique s'éloigner de lui, avait cru pouvoir la ramener en ouvrant des négociations avec le chef de l'Église. Non moins inflexible que Grégoire IX, Innocent IV n'avait point voulu séparer la cause de l'indépendance italienne de celle du saint-siége, ni recevoir les offres des envoyés impériaux sans la condition expresse que les villes lombardes seraient admises dans le traité. Comment les négociations, abandonnées et reprises deux fois en 1244, furent-elles rompues de nouveau, et, dans cette rupture qui devait être si funeste, quelle part de responsabilité incombe à chacune des deux puissances rivales? C'est ce qu'il est difficile d'éclaircir, malgré les nouveaux documents relatifs à cette question aussi obscure que délicate. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que ni l'un ni l'autre parti ne croyait à une paix sérieuse, puisque,

pendant les conférences, le pape écrivait à son allié, le landgrave de Thuringe, de se tenir prêt pour la *grande affaire convenue entre eux*, tandis que l'Empereur, de son côté, entourant d'un vaste réseau de troupes la ville de Citta-Castellana, où se trouvait Innocent IV, semblait menaçer la personne et la liberté du souverain Pontife. Ce fut alors que celui-ci, pour fuir les dangers auxquels il se voyait exposé, quitta furtivement l'Italie. Conduit en France sur des galères génoises, il ne voulut s'arrêter que dans la ville de Lyon, d'où il pouvait défier la toute-puissance de son redoutable adversaire.

La fuite d'Innocent IV était un grand événement, et elle devait être suivie de conséquences fort graves. Réalisant bientôt le projet de Grégoire IX, le pontife convoque, en 1245, un concile général à Lyon pour y faire juger la conduite de Frédéric II. Les représentants de l'Église ayant pu, cette fois, répondre à l'appel du pape, une séance préparatoire a lieu le 28 juin au couvent des moines de Saint-Just, et, dans un discours violent, prononcé contre l'Empereur, Innocent dévoile à l'avance toute sa pensée, en se comparant « à la hache levée qui va trancher jusqu'aux racines de l'arbre. » Le 5 juillet, l'ouverture solennelle du concile se fait dans la métropole de Saint-Jean, en présence de Baudoin, empereur de Constantinople, des comtes de Toulouse et de Provence, et d'un grand nombre de cardinaux, de prélats, d'ambassadeurs des princes et de seigneurs du plus haut rang. Dans un discours plus long et plus mesuré que le premier, le pape, après avoir énuméré les cinq plaies qui affligeaient l'Église, s'arrête à la dernière, et il expose ses griefs contre Frédéric II, qu'il accuse tour à tour de mœurs scandaleuses, d'hérésie et de sacrilége. Vainement, dans l'intérêt de son maître, Thadée de

Suessa réclame d'abord un délai pour laisser à l'Empereur, qui était à Turin, le temps de venir se justifier en personne ou d'envoyer de nouvelles instructions à ses délégués. « S'il vient, répond aussitôt le pape, je lui cède la place, car je ne suis point disposé à souffrir le martyre des mains de mon ennemi. »

Toutefois, sur les représentations des envoyés de France et d'Angleterre, Innocent se vit contraint d'accorder un sursis; mais, après douze jours d'attente, il déclara l'Empereur contumax, et prononça contre lui cette terrible sentence : « Nous déclarons Frédéric atteint de sacrilége et d'hérésie, rejeté par Dieu, frappé d'excommunication, et déchu de l'Empire et de ses royaumes. Nous délions, à perpétuité, de leur serment, ceux qui lui ont juré fidélité; ordonnons aux électeurs de procéder au choix d'un nouveau souverain, et, quant au royaume de Sicile, nous nous réservons d'y pourvoir, après avoir pris l'avis de nos frères les cardinaux. » Aussitôt, en signe d'assentiment, les Pères du concile jettent à terre les cierges qu'ils tenaient allumés, et, comme le fidèle Thadée de Suessa protestait contre la sentence, en s'écriant : « Jour de colère, de calamité et de misère! » le pape répondit : « J'ai fait mon devoir; que Dieu accomplisse sa volonté! » Puis, se levant, il entonna le *Te Deum*, au son de toutes les cloches; après quoi, sans s'occuper d'aucune autre question relative à l'Église, il se hâta de dissoudre l'assemblée.

L'Empereur était encore à Turin, lorsqu'il apprit la nouvelle de sa condamnation et de sa déchéance. Quoique préparé à cet événement par les messages qu'il avait déjà reçus de Lyon, il n'en ressentit pas moins une violente colère, et, selon un écrit contemporain, regardant d'un air furieux tous ceux qui l'entouraient,

il s'écria d'une voix tonnante : « Ainsi donc, ce pape m'a rejeté de son synode! cet homme dont la naissance est si vulgaire, m'a privé de ma couronne, moi qui suis le premier des princes! D'où lui vient tant d'audace et de témérité? Qu'on m'apporte à l'instant mes joyaux! » Alors, faisant ouvrir la cassette renfermant ses couronnes, il en prit une, la plaça sur sa tête, et se dressant d'une manière menaçante et terrible : « Non, s'écria-t-il, ma couronne n'est pas encore perdue; ni les attaques du pape, ni les décrets du concile ne pourront me l'arracher, sans qu'il n'y ait bien du sang versé dans les combats! Qu'il tremble à son tour, ce pape à qui j'étais, en quelque sorte, tenu d'obéir; car désormais je suis délié envers lui de tout amour et de tout respect[1]. »

Ces paroles, qu'inspirait le ressentiment, ne furent que trop bien accueillies par les factions dont elles excitèrent de nouveau les sanglantes rivalités. Le pacifique saint Louis, qui n'approuvait point la déposition de l'Empereur, essaya inutilement, comme on le verra plus loin, d'amener un accommodement compatible avec la dignité des deux puissances. Le sort en était jeté. L'appel aux armes avait retenti partout; la fatalité entraînait déjà la maison de Souabe, et sur la pente glissante où il s'était placé, Frédéric II, par la violence même de ses efforts, devait précipiter sa chute aussi bien que celle de sa famille.

Le nom de saint Louis vient d'être prononcé, et ce nom glorieux nous rappelle la part que le pieux roi prit au débat qui nous occupe. Mais comme sous le règne de son père, Louis VIII, et de son aïeul Philippe-Auguste,

1. Matth. Pâris, *Grande Chronique*, t. IV, p. 130.

la France était déjà intervenue dans le conflit soulevé au sujet de la succession à la couronne d'Allemagne, nous croyons devoir, avant de poursuivre le récit de la lutte entre le Pape et l'Empereur, signaler la ligne politique suivie par nos rois au milieu de cette guerre à outrance. Ce ne sera point ici une digression inopportune, car, en dehors de l'intérêt s'attachant aux personnages mis en cause, l'action de la diplomatie française ne cessa d'être mêlée aux événements qui font l'objet de notre Étude.

IV

Les relations politiques de la Cour de France avec l'empire d'Allemagne furent déterminées surtout par la situation respective des deux puissances, dont les possessions territoriales se touchaient sur tant de points. Par ce motif que l'autorité des princes allemands n'avait pas cessé de s'exercer d'une manière réelle et directe sur des États enclavés dans le réseau géographique de la France, il importait à la politique de ce royaume, et même à sa sécurité, de ne point avoir pour ennemi le puissant souverain qui, en vertu de la donation faite à Conrad le Salique, pesait sur toute notre frontière orientale depuis le Rhône jusqu'à l'Escaut. C'était alors une question d'un intérêt fort simple, fort naturel, car longtemps avant que la diplomatie moderne eût voulu faire prévaloir dans les affaires européennes le principe de non-intervention, les traditions séculaires de la monarchie française avaient porté nos souverains à ne point demeurer spectateurs indifférents des événements

qui se passaient dans les pays voisins et limitrophes.

Ainsi, à peine la mort de Henri VI, en laissant la couronne de Sicile à Frédéric II encore enfant, avait-elle ouvert une nouvelle vacance à l'Empire, que Philippe-Auguste s'était empressé de mettre à profit les rivalités intérieures qui agitaient alors l'Allemagne, pour influer sur l'élection du chef que la noblesse germanique allait se donner. Comme le choix était incertain entre Philippe de Souabe et Othon de Brunswick, neveu de Richard Cœur-de-Lion, Philippe-Auguste, qui s'était rallié à la cause du prince souabe, la défendit auprès du pape Innocent III, en lui montrant jusqu'à quel point l'élection d'Othon porterait préjudice à la France. La chronique inédite dont nous avons parlé précédemment rapporte qu'au moment où le neveu de Richard allait partir pour l'Allemagne, muni des subsides que lui avait fournis son oncle, comme il se trouvait dans un festin, assis à la même table que le roi de France et le roi d'Angleterre, ce dernier lui présenta un plat d'or en lui disant : « Prenez, beau neveu ; vous êtes digne d'avoir la couronne d'Allemagne, et vous l'aurez. » Philippe, alors, tendant son gant à Othon comme pour lui donner l'investiture, ajouta ces paroles ironiques : « Tenez ceci ; quand vous aurez la couronne d'Allemagne, je vous donnerai Chartres et Paris. »

Cette première passe d'armes, échangée d'abord en paroles, ne tarda pas à être suivie d'une opposition directe à la suite de laquelle Philippe-Auguste, après la déposition d'Othon par le souverain Pontife, intervint activement dans l'élection de Frédéric II au trône impérial d'Allemagne. La puissante coalition qui devait être rompue en 1214, par la journée de Bouvines, eut donc en partie pour cause l'alliance étroite du prince

français avec le jeune Frédéric II. Resserrées par le double triomphe des deux souverains alliés, les bonnes relations entre la Cour de France et le nouveau chef de l'Empire se continuèrent sous le règne du fils de Philippe-Auguste. Après de brillants succès militaires obtenus sur les Anglais, et dans l'espoir de les chasser complétement du royaume, Louis VIII voulut s'assurer des dispositions favorables de Frédéric, et dans ce but il lui envoya une députation en Sicile, pendant que lui-même se dirigeait vers la Lorraine pour avoir une entrevue avec le jeune roi Henri VII, fils de l'empereur. Par une circonstance assez singulière, cette entrevue, dont le principal objet était l'expulsion des Anglais du sol de la France, eut lieu près de cette même ville de Vaucouleurs où Jeanne d'Arc devait venir, deux siècles plus tard, révéler la mission qu'elle avait reçue de délivrer sa patrie et de lui rendre son indépendance nationale.

Sous la minorité de Louis IX, la régente Blanche de Castille, qui voyait dans le roi d'Angleterre un ennemi toujours disposé à soulever les grands vassaux contre l'autorité royale, crut qu'il était d'une bonne politique de renouveler avec le puissant souverain d'Allemagne et de Sicile les traités antérieurs, qui, en 1227, furent, en effet, confirmés solennellement à Melfi. Cependant, quelques années après, une alliance de famille dont l'influence politique devait être, au treizième siècle, beaucoup plus sensible qu'à notre époque, vint porter une première atteinte à cette union déjà ancienne et plusieurs fois renouvelée entre les deux couronnes. En épousant Isabelle d'Angleterre, Frédéric II, qui comprenait à l'avance toutes les susceptibilités que ce mariage allait soulever à la Cour de France, s'empressa d'écrire à Louis IX pour le rassurer sur les conséquences d'un

acte dont il semblait attribuer toute la responsabilité au souverain Pontife. Il insinua donc qu'avant de consentir à la proposition qui lui en avait été faite par Grégoire IX, son premier soin avait été de soumettre au pape les scrupules qu'il éprouvait au sujet de l'alliance française. Puis, voulant achever de dissiper les ombrages que pouvait inspirer son union avec la sœur d'un prince ennemi de la France, il invita saint Louis à une entrevue dans telle ville d'Allemagne qu'il lui conviendrait de choisir. Malgré les belles assurances que renfermait la lettre impériale, le roi, dont le sens politique égalait l'irréprochable loyauté, soupçonna un revirement dans les projets de son allié, et n'accepta point le rendez-vous proposé par Frédéric.

Quelque juste mécontentement que pût causer au rigide Louis IX le changement survenu dans les alliances politiques de Frédéric II, il voulut néanmoins garder la neutralité la plus stricte dans la lutte qui s'était engagée entre l'Empire et la Papauté. Sa droiture le porta même à rejeter bientôt, comme injuste et inacceptable, l'offre que lui fit le souverain Pontife de donner la couronne impériale à son propre frère, Robert, comte d'Artois. Cependant, si le fils de Blanche de Castille n'avait, ni pour lui-même, ni pour les siens, aucune pensée ambitieuse qui fût de nature à troubler le repos de la chrétienté, il n'en était pas moins ferme à défendre les droits de sa couronne, quelle que fût la puissance de celui qui osait y porter atteinte. En 1241, la flotte impériale ayant capturé, comme nous l'avons dit, les galères génoises sur lesquelles se trouvaient les prélats et les abbés les plus illustres de France, Louis IX réclama aussitôt la délivrance de ces personnages qu'on avait illégalement retenus prisonniers, alors qu'ils se rendaient au

concile de Rome où les appelait leur devoir de dignitaires ecclésiastiques. A cette réclamation fort légitime, il est curieux de voir avec quel ton arrogant répond Frédéric II. Enivré par ses succès, et oubliant les doucereuses paroles que naguère il adressait à son allié, il n'hésite pas à lui opposer le refus le plus formel, terminé par un jeu de mots attestant que, dans les affaires même les plus sérieuses, le prince, ami et protecteur des troubadours, tenait à sa réputation de bel esprit.

Bien différente de la hauteur déclamatoire, du style recherché qui caractérisent la lettre impériale, la réponse de saint Louis est noble, énergique et fière, digne enfin du roi de France, dont la haute mission est de faire respecter les droits imprescriptibles de la justice partout où ils sont attaqués : « Nous considérons la détention de nos prélats, dit-il fort nettement, comme une injure personnelle, et si vous voulez bien vous rappeler le passé, songez que nous avons repoussé ouvertement l'évêque de Palestrine et les autres légats du saint-siége, qui sollicitaient notre appui contre vous. Que votre prudence impériale réfléchisse donc; qu'elle pèse dans la balance de la justice ce que nous lui écrivons, et qu'elle n'obéisse pas aux enivrements de la puissance et du bon plaisir, car le royaume de France n'est pas tellement affaibli qu'il se laisse conduire à coups d'éperons. » La fermeté d'un tel langage triompha enfin des injustes résistances du prince allemand. Se représentant sans doute les conséquences fâcheuses d'une rupture avec la France, il se décida cette fois à renvoyer tous les prisonniers français sans rançon[1].

Jusqu'alors, saint Louis, dans toutes ses relations avec

1. Guill. de Nangis, *Vit. S. Ludov.*, p. 332.

l'Empereur et le Pape, s'était montré aussi modéré qu'impartial. Mais dans ce temps, comme de nos jours, les événements marchaient plus vite que la volonté des hommes. Souvent une circonstance imprévue venait changer toutes les combinaisons politiques, et obliger le souverain le plus éloigné des mesures agressives à remplacer la modération par des actes de fermeté devenus pour lui le devoir le plus impérieux. Un pareil devoir fut imposé à Louis IX. Dès qu'il vit la papauté et la foi en péril, il s'empressa de leur donner pour appui le bras de la France, et le successeur de Pépin et de Charlemagne n'oublia point qu'il était le fils aîné de l'Église. C'était après la mort de Grégoire IX, et comme les cardinaux s'étaient séparés sans avoir pu s'entendre sur le choix d'un nouveau pontife, Frédéric II avait été accusé d'avoir, par ses artifices et ses violences, apporté des obstacles à l'élection, dans le but de se substituer lui-même au pape, en s'attribuant la puissance temporelle du chef de l'Église. Non moins indigné de cet excès d'ambition que de l'indifférence des membres du sacré-collége, qui laissaient la chrétienté sans pasteur, saint Louis leur écrit une lettre où, les blâmant de leur mollesse, il leur déclare qu'il ne souffrira pas que l'Église devienne un fief de l'Empire, ni les cardinaux des feudataires de l'Empereur.

« Voyez, dit le pieux roi aux membres du sacré-collége, s'il est digne de vous que la faveur, la haine ou la crainte soient les seuls mobiles de votre conduite. Dès qu'il s'agit de défendre la liberté de l'Église, vous pouvez compter sur l'appui de la France. Notre royaume, nos hommes, nos trésors, nous les mettons à votre disposition, car nous ne craignons ni la haine ni la ruse d'un prince que nous ne savons de quel nom appeler,

puisqu'il veut être à la fois roi et prêtre. » Cette intervention de saint Louis dans les affaires de l'Église fut-elle alors connue de Frédéric II ? C'est ce que les documents historiques ne nous apprennent pas. Il paraîtrait du moins qu'il la soupçonna et voulut en prévenir les conséquences, puisque, par une de ces brusques évolutions qui étaient dans les habitudes de sa politique, il tenta un rapprochement avec le chef de la maison de France. Comme un mariage avait désuni les deux Cours, il pensa qu'un autre mariage pourrait les réconcilier. Dans ce but, après avoir annoncé au roi qu'il s'était retiré des terres du saint-siége, afin de laisser aux cardinaux toute liberté d'action, il lui députa l'abbé de Cluny et Gauthier d'Ocra, notaire royal, pour traiter de l'union de son fils Conrad, élu roi des Romains, avec Isabelle de France, sœur du roi. Mais les plans de Frédéric II échouèrent devant le refus formel de la jeune princesse, que son ardente piété portait vers la vie religieuse et qui, peu de temps après, fonda en effet près du bois de Boulogne, le célèbre monastère de Longchamps, où elle passa saintement le reste de sa vie[1]. Sans se laisser décourager par cette tentative infructueuse, Frédéric II n'en poursuivit pas moins le projet de s'assurer l'alliance ou la neutralité de saint Louis, surtout quand l'élection d'Innocent IV et le départ du souverain Pontife pour la France eurent amené entre l'Empereur et le Pape une rupture plus violente que jamais.

Quelques mois après, l'excommunication et la dé-

1. Dans cette abbaye, fondée en 1252, saint Louis, qui aimait tendrement sa sœur, se plaisait à venir souvent la visiter. Isabelle, qui fut honorée comme sainte, succomba sous le poids de ses austérités en 1270, l'année même où le roi, son frère, mourut sur les ruines de Carthage.

chéance de l'Empereur ayant été prononcées au concile de Lyon, ce prince pria instamment le roi de France de lui servir de médiateur auprès du nouveau pontife. Devant les progrès menaçants des infidèles, et à la veille de partir en personne pour la croisade, saint Louis crut qu'il était d'une politique sage de suspendre une lutte dont les suites pouvaient être si funestes à la chrétienté. Dans le but d'amener une réconciliation à laquelle devaient s'intéresser tous les princes de l'Occident, il eut plusieurs entrevues avec le pape dans l'abbaye de Cluny; mais tous ses efforts se brisèrent contre l'inflexible raideur d'Innocent IV, qui déjà, sans doute, avait arrêté dans sa pensée le renversement de la maison de Souabe. Quoi qu'il en soit, cet insuccès n'empêcha point Frédéric II de fournir aux croisés français toutes les subsistances et munitions qui pouvaient leur être nécessaires, comme on le voit par une lettre fort curieuse et jusqu'à présent inédite, où saint Louis, tout en remerciant l'Empereur, prend soin de le rassurer sur le but réel d'une expédition qui ne cache aucune vue personnelle ni ambitieuse. Si la France tire l'épée, ce n'est point pour étendre sa puissance au détriment des droits et des possessions des autres États, mais seulement pour défendre la faiblesse contre la force, et en même temps la cause sacrée de la civilisation chrétienne. Pour elle, la question dominant alors toutes les autres, et ce qu'on appellerait aujourd'hui une question européenne, c'est d'arrêter l'invasion mahométane et de délivrer les chrétiens d'Orient d'une domination justement abhorrée. Là est la mission providentielle, là se renferme toute l'ambition de la France.

A cette noble ambition, saint Louis, cependant, joignait une autre pensée non moins généreuse. Au mois

de juillet 1247, en passant à Lyon pour aller s'embarquer à Aigues-Mortes, il voulut faire auprès du pape une dernière tentative, qui donna lieu à une scène fort dramatique racontée par Matthieu Pâris, et dont quelques documents nouveaux viennent confirmer la vraisemblance. Le roi de France, dit le chroniqueur, supplia très-instamment le pape de prendre en considération l'humiliation de Frédéric, de pardonner à qui demandait son pardon, et de ne point rejeter le pécheur repentant, ne fût-ce que pour ouvrir une route plus sûre aux pèlerins qui allaient en Terre-Sainte. Mais, voyant que le pape prenait un visage sévère et inflexible, le roi se retira en disant d'un air triste : « Je crains bien qu'après mon départ, des embûches terribles ne soient préparées sous peu contre le royaume de France, à cause de votre dureté inexorable; mais si l'affaire de la Terre-Sainte éprouve des embarras, c'est sur vous qu'en retombera la faute. Quoi qu'il advienne, soignez la France comme la pupille de votre œil, parce que votre prospérité et celle de toute la chrétienté dépendent de son repos[1]. » Paroles admirables de sens et de profondeur, montrant une fois de plus à quelle hauteur saint Louis comprenait, dès cette époque, élever le rôle glorieux de la France, comme si déjà elle eût le droit de dire ce mot que justifiera trop bien, quelques siècles plus tard, l'ébranlement causé par ses longues révolutions : « Quand je suis en repos, l'Europe peut être tranquille. »

Sous l'influence du mécontentement que devait lui inspirer l'inébranlable opiniâtreté du souverain Pontife, qui compromettait à l'avance le succès de la croisade,

1. Matth. Pâris, *Grande Chronique*, t. VI, p. 411.

on conçoit facilement que le roi ait été porté alors à se rapprocher de Frédéric II, dont la libéralité ouvrait aux barons français les ports, les arsenaux et les magasins de la Sicile. Ramené, de son côté, à des sentiments plus droits et plus justes, par le zèle tout conciliateur dont saint Louis avait donné les preuves, l'Empereur subit, dans ses dernières relations avec le prince français, l'irrésistible ascendant d'une politique éclairée par le génie et la vertu. En apprenant les périls auxquels saint Louis avait été exposé, l'esprit froid et sceptique du prince allemand va jusqu'à s'émouvoir, s'attendrir même, et bientôt les revers des croisés, suivis de la captivité du roi, lui donnent l'occasion de montrer son zèle pour secourir de si grandes infortunes. Ce qui prouve, malgré les assertions contraires des écrivains guelfes, que les négociations entamées par l'Empereur pour la délivrance du roi étaient alors sincères, c'est qu'elles ne furent suspectées ni par saint Louis, ni par ses frères, à qui leur situation permettait d'apprécier convenablement l'état des choses.

Un témoignage précieux nous est fourni, du reste, sur cette question, par une chronique contemporaine qui, rapportant la mort inattendue de Frédéric II, arrivée au mois de décembre 1250, ajoute aussitôt : « Lui mort, l'espoir des Français de voir leur roi secouru s'en alla en fumée[1]. » Or, la justesse de cette réflexion est, selon nous, suffisamment démontrée par le ressentiment que Blanche de Castille, les princes et les barons français manifestèrent, peu de temps après, contre le pape, qui, au lieu de secourir saint Louis, réduit, en Orient, à la plus fâcheuse extrémité, employait alors les ressources

1. Matth. Pâris. *Grande Chronique.*

de la chrétienté à combattre le fils de Frédéric II. Ce ressentiment s'explique d'autant mieux, de la part de la reine mère, qu'elle-même, d'après une pièce que les historiens n'ont point encore relevée, avait été excommuniée pour avoir eu, comme régente du royaume, des rapports avec un prince retranché du sein de l'Eglise[1]. Un tel acte ne suffit-il pas pour montrer jusqu'où put être porté l'abus de l'excommunication, quand on la voit atteindre une princesse entourée du plus profond respect par nos traditions nationales, et dont la belle figure historique se présente à nous doublement couronnée du diadème royal et de l'auréole de la mère chrétienne?

Ainsi se poursuivirent et se dénouèrent, après une période d'un demi-siècle, les relations diplomatiques du chef de la maison de Souabe avec la Cour de France, relations sur lesquelles des documents ignorés ou peu connus répandent aujourd'hui des lumières qui avaient été seulement entrevues par le savant Le Nain de Tillemont. Fondée sur une politique et sur des intérêts communs, l'alliance des deux États reste fort étroite jusqu'à l'année 1235; puis, momentanément refroidie par le mariage de l'Empereur avec la sœur du roi d'Angleterre, elle reprend, dès 1243, un caractère de cordialité qui devient plus vif au temps de la croisade entreprise par saint Louis. Remarquons, en outre, pour ce qui concerne les actes de ce dernier prince, que, dans la suite non interrompue des rapports qui unissent les deux sou-

1. Consulter, dans les *Annales ecclés.* de Rinaldi, à l'année 1251, une lettre du pape Innocent IV prescrivant à l'évêque de Paris de lever l'excommunication dont la reine régente avait été atteinte deux années auparavant.

verains, le beau rôle fut toujours du côté du roi de France. Tout alors se réunit et concorde pour justifier cette assertion. Tandis que Frédéric II laisse voir souvent cette politique tortueuse et violente qui était dans ses habitudes comme dans le caractère de sa race, saint Louis, fidèle à un autre système de conduite, à la fois juste, ferme et intelligente, sait tenir la balance égale entre deux pouvoirs rivaux, modérant chez l'un les excès du zèle religieux, chez l'autre l'abus de la force matérielle, et leur rappelant sans cesse la nécessité d'une réconciliation, au nom des grands intérêts de l'Europe chrétienne. Si, dans une seule circonstance, le roi de France cesse d'être médiateur pour prendre une attitude différente, c'est lorsque l'unité religieuse, qui, selon ses idées, se rattachait à l'unité politique, se trouve sérieusement menacée par les projets de Frédéric II, prétendant se substituer au chef de l'Eglise. Aussitôt rejetant la robe fourrée d'hermine pour revêtir la cotte de mailles et ceindre l'épée victorieuse à Taillebourg et à Saintes, il se montre tout prêt à défendre cette Église dont il savait arrêter les empiètements dans son propre royaume, mais qu'il voulait cependant protéger contre les usurpations d'un prince assez hardi pour porter jusque sur l'arche sainte une main téméraire et sacrilége.

Terminons ici notre Étude par cet hommage rendu à la sage politique et au caractère religieux du plus noble représentant de notre vieille royauté nationale. Dans le tumulte des passions s'agitant autour de lui, mais qu'il domine de toute sa hauteur, on aime à contempler cette calme et sereine image d'un souverain qui, prenant pour seul guide la conscience la plus honnête qui fut jamais, chercha toujours le bien, pratiqua toujours le devoir. Rare et glorieux privilége d'un prince dont les qualités

éminentes ont rapproché toutes les opinions dans un même jugement comme dans un même éloge, et sur lequel l'auteur de l'*Essai sur les Mœurs* n'a pu retenir cet aveu : « La piété de Louis IX, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu du roi. Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte, et, peut-être, est-il le seul souverain qui mérite cette louange. Prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats, compatissant comme s'il n'avait été que malheureux, il n'est pas donné à l'homme de pousser plus loin la vertu. » Que le souvenir d'une vertu si haute élève nos esprits et nos cœurs ! Si de tels exemples grandissent et glorifient l'âme humaine dans le passé, qu'ils contribuent aussi, dans le présent, à la soutenir au milieu de ses tristesses et de ses défaillances. Qu'ils montrent surtout qu'on ne doit point, malgré ses fautes et ses revers, désespérer d'un peuple, si puissant, si glorieux depuis tant de siècles, et fier, à bon droit, de voir de loin rayonner, dans ses annales, la figure d'un prince qu'on peut dire avoir été le plus grand de nos rois, parce qu'il en fut le plus juste et le plus loyal.

ONZIÈME ÉTUDE

LA FIN DE LA MAISON DE SOUABE

I

De toutes les tentatives de Frédéric II, il n'en est pas de plus extraordinaire et, sans nul doute, de moins connue jusqu'aujourd'hui, que celle qui détermina ce prince à se constituer, trois siècles avant Luther et Henri VIII, le chef d'une réforme religieuse, et à vouloir devenir le souverain Pontife de la nouvelle Église. Certes, ce n'était point tout d'un coup que le pupille d'Innocent III en était venu à concevoir un rêve si audacieux, eu égard surtout à l'époque où cette pensée nous apparaît pour la première fois dans l'histoire. On doit croire qu'il y fut peu à peu entraîné, autant par son amour extrême de la domination, par son scepticisme personnel et son dédain systématique pour les croyances de son siècle, que par la force même des circonstances où il s'était fatalement engagé. A ce sujet, nous n'avons pas besoin de rappeler comment, revendiquant les droits de l'Empire contre l'Église romaine, qui, selon lui, devait toute sa grandeur à la munificence de l'autorité séculière, il avait cherché à rendre la société civile, aussi bien que sa propre souveraineté, complétement indépendante de la suprématie pontificale. Bientôt, dans un manifeste publié en 1236, Frédéric ne craint pas d'expo-

ser les plans de sa politique, et demande que l'Italie, « cette partie intermédiaire, resserrée dans le cercle de ses forces, revienne à son obéissance, et rentre dans l'unité de l'Empire[1]. » Or, d'après sa pensée, se dévoilant ensuite d'une manière plus précise, l'unité de l'Empire ne pouvait être obtenue que par la soumission de l'Allemagne, de l'Italie et de la Sicile à un même sceptre, de sorte que le pape, privé des possessions territoriales qui assuraient son indépendance, se trouvât par là réduit à l'exercice d'un pouvoir purement spirituel.

Une telle prétention était déjà bien téméraire, il faut l'avouer, si téméraire que le chef de la maison de Souabe, malgré toute son habileté, toute sa persévérance, fut emporté dans la lutte, et qu'il laissa, par suite, à ses descendants, des difficultés insurmontables contre lesquelles ils vinrent tous se briser. Et pourtant, ce n'était point encore assez pour l'ambition de l'Empereur, qui finit par vouloir enlever au souverain Pontife, devenu son irréconciliable adversaire, jusqu'à cet empire des âmes dans les limites duquel il avait essayé vainement de le renfermer. Pour s'expliquer comment un caractère aussi politique que celui de Frédéric II fut amené à la conception d'un pareil dessein, il faut pénétrer dans la vie intellectuelle du treizième siècle et y reconnaître le double mouvement alors dirigé contre l'Église romaine. Comme le remarque fort justement dans son Introduction l'auteur de l'*Histoire diplomatique* de ce prince, « l'un est le mouvement hérétique, ou, pour mieux dire, antichrétien, qui, par les Cathares, les Albigeois et les autres sectes dualistes, ne vise rien moins qu'à saper par la base l'édifice catholique pour y substituer un

1. *Hist. diplom.*, t. IV, p. 849.

établissement religieux entièrement nouveau; l'autre est le mouvement réformiste, issu du radicalisme monacal et d'une dévotion désordonnée, qui tend à l'abaissement du clergé séculier dans la personne de son chef, et, par suite, à la reconstruction du Temple d'après une ordonnance plus simple et plus parfaite. »

Placé entre ces deux grands courants qui remuaient si profondément la société chrétienne du moyen âge, Frédéric, loin de réagir également contre eux, se rattacha à celui qui était le plus en rapport avec les exigences de sa politique et son indifférence en matière religieuse. S'il est vrai que les souverains Pontifes et les écrivains guelfes ont souvent lancé contre l'Empereur des accusations d'hérésie; si, dans une encyclique adressée à tous les fidèles, Grégoire IX lui reproche ouvertement d'avoir affirmé que le monde a été trompé par trois imposteurs, à savoir : Jésus-Christ, Moïse et Mahomet; si, enfin, l'agent du pape en Allemagne, le fougueux Albert de Beham, dénonce le même prince comme se moquant, avec ses familiers, et des peines éternelles et de l'immortalité de l'âme, il faut reconnaître en même temps que Frédéric II ne cessa de protester par des lettres circulaires, que nous avons sous les yeux, contre des imputations qu'avait inventées, disait-il, la haine de ses adversaires. Certes, nous sommes loin de nous porter garant de l'orthodoxie d'un souverain qui, malgré des professions de foi destinées à la publicité, n'en était pas moins un libre penseur bornant ses principes religieux, comme l'atteste sa correspondance littéraire, à un rationalisme philosophique emprunté aux Grecs et aux Arabes. Mais c'était seulement dans une sorte de cénacle, où n'étaient admis que ses confidents les plus intimes, qu'il osait produire et discu-

ter ses véritables opinions, devançant ainsi, à plusieurs siècles de distance, ces trop fameux soupers philosophiques dans lesquels son homonyme, Frédéric de Prusse, se plaisait à traiter les mêmes questions avec Voltaire, d'Argens et La Mettrie.

Toutefois, en dehors du cercle dont nous venons de parler, l'Empereur respectait, dans les apparences, le dogme et le culte établis. Bien loin de pactiser avec les sectes dualistes, il déploya contre elles les rigueurs de la plus violente inquisition, parce qu'il croyait leurs doctrines tout à fait contraires à l'autorité des princes et au maintien des institutions sociales. Sous ce rapport, on voit donc Frédéric II poser également les bases de cette politique qui, plus tard, dans les temps modernes, porta François Ier et Richelieu à combattre les calvinistes, moins comme ennemis de l'Église que comme adversaires de l'unité monarchique. Ce ne fut point, en conséquence, parmi les hérétiques de son temps que Frédéric II chercha des alliés, puisqu'il rejeta constamment leur concours et qu'il reprochait au pape son étrange prédilection pour la ville de Milan, alors le centre des Églises cathares, et qu'il appelait dédaigneusement la *sentine des Patarins*. Trop habile pour s'aliéner, en faisant cause commune avec une secte odieuse, les dispositions favorables des princes séculiers qu'il espérait entraîner dans sa lutte contre la suprématie pontificale, l'Empereur se tourna, au contraire, vers le mouvement réformiste, qui, dès lors, prétendait réédifier l'Eglise d'après les bases primitives de sa constitution. La pensée de cette réforme, que l'abbé Joachim de Flore avait formulée en annonçant le règne prochain du Saint-Esprit, semblait trouver une confirmation dans les paroles des plus zélés disciples de saint François d'As-

sise, qui, prêchant partout le renoncement absolu aux richesses, attaquaient la propriété ecclésiastique et, par suite, l'ordre hiérarchique sur lequel s'appuyait le clergé.

Attentif au développement d'un système dont le but était de substituer une espèce de stoïcisme chrétien à la divine modération de l'Évangile, Frédéric II s'en servit comme d'un instrument formidable pour attaquer la puissance et la fortune prodigieuses auxquelles l'Église était alors parvenue. « C'est sur la pauvreté et la simplicité, disait-il, qu'était fondée l'Église primitive, alors qu'elle produisait comme une mère féconde tous les saints qui sont inscrits dans ses fastes... Or, malgré notre intention d'obliger les ecclésiastiques à suivre ces traces en se montrant humbles comme Jésus-Christ, l'Église de nos jours est devenue toute mondaine, et ses ministres, enivrés des délices terrestres, se soucient peu du Seigneur... Joignez-vous donc à nous, ajoutait-il, en s'adressant à tous les princes chrétiens, et veillons ensemble à ce que ces hommes gorgés de trésors renoncent à leur superflu, pour ne plus servir désormais que le Très-Haut[1]. » Cet appel indirect à l'orgueil et à la cupidité des princes sembla obtenir pour réponse le manifeste rédigé, en 1246, par la noblesse de France contre les envahissements de l'autorité ecclésiastique[2]. Alors, Frédéric II, encouragé par cette sorte d'adhésion, prononça enfin le grand mot de réforme qui, trois siècles plus tard, devait rompre l'unité de l'Europe chrétienne. Dans une nouvelle lettre écrite aux représentants de la puissance séculière, il met à nu toute sa pensée en

1. *Petr. de Vin.*, *Epist.* II, I, cap. II.
2. Matt. Pâris, *Grande Chronique*, p. 483.

leur adressant ces paroles significatives : « Assistez-nous contre ces superbes prélats, afin que nous affermissions l'Église notre mère en lui donnant des guides plus dignes de la diriger, et que nous puissions, comme c'est notre devoir, *la réformer pour son bien et pour la gloire de Dieu*[1]. »

Quant à la réforme projetée, elle ne tendait à rien moins qu'à substituer l'Empereur au Pape, à fondre l'Église dans l'État et à investir la souveraineté laïque d'une suprématie religieuse semblable à celle qu'exerçaient alors les princes grecs et les kalifes mahométans. Ainsi, pendant que, d'une part, Frédéric condamnait au bûcher tout ecclésiastique refusant d'admettre le nouveau formulaire rédigé par ordre du prince, de l'autre il tentait de propager le schisme en Allemagne, en Angleterre et jusqu'en France, où le duc de Bourgogne se mit à la tête d'une ligue dont le but était la sécularisation de l'Église gallicane. Aux doutes que pourrait inspirer l'audace même de ces plans, nous répondrons que ce ne sont pas seulement des écrivains guelfes qui viennent nous dévoiler les idées de l'Empereur sur sa propre nature et sur sa mission en ce monde, lorsqu'ils lui reprochent de vouloir passer pour une incarnation de Dieu sur la terre et remplacer la soumission au siége apostolique par le culte de sa personne[2]. Les confidents les plus intimes de ce prince, achevant d'éclairer pour nous cette question tout à fait nouvelle, vont encore plus loin dans les éloges adressés au souverain qui lui-même, par une comparaison impie, ne craignait pas d'appeler « une autre Bethléem » la ville où il avait reçu le jour.

1. *Consult.* Hoffer, *Docum.* n° 57, p. 421.
2. *Vit., Greg. IX*, ap. Muratori, *Scrip. Rer. ital.*, t. III, p. 585.

Or, des textes nouveaux publiés sur ce sujet, et dans lesquels l'abus des images bibliques rappelle le style ardent et figuré de certains sectaires de la Réforme, il ressort d'une manière évidente que Frédéric II fut, de son vivant, adoré, pour ainsi dire, comme une émanation de l'Être divin.

Mais à cette apothéose sacrilège, rappelant le culte que se faisaient décerner les anciens Césars de Rome, ne devait point s'arrêter encore une si étrange parodie des choses les plus saintes. Au *divin César*, à celui qui veut être à la fois le Messie et le Dieu de l'Église nouvelle, il fallait un prince des apôtres, et ce fut Pierre de la Vigne qui devint le chef de ce singulier apostolat. Devançant, à six siècles de distance, les attaques dirigées par le chancelier actuel de l'Empire allemand contre l'Église catholique et ses ministres, le chancelier de l'empereur Frédéric II ne craignit pas alors de s'en prendre aussi à la Cour romaine et au clergé, en se faisant le promoteur d'une sorte de croisade antipapiste. Dans une pièce fort curieuse, une allusion, fondée sur son nom de *Pierre*, le représente comme « la *pierre* sur laquelle est élevée l'*Église impériale*, et c'est en lui que se repose l'âme d'Auguste quand il fait la cène avec ses disciples. » Un autre document le compare à Moïse rapportant du Sinaï les lois qu'il a reçues de Dieu même ; et le passage suivant, où il est appelé « le porte-clefs de l'Empire, » paraît avoir inspiré les vers si connus de Dante, que nous aurons l'occasion de citer plus loin. Aussi l'ardent apologiste du confident de Frédéric II, Nicolas de la Rocca, ajoute-t-il que Pierre de la Vigne, supérieur en cela au prince des apôtres, « ne s'est pas éloigné du flanc de son maître, et que, pour lui, le livre des Sept sceaux n'ayant pas de mystères, il a été placé

près du plus grand des princes, afin d'extirper les erreurs et de planter les vertus [1]. »

Pouvons-nous être surpris maintenant de la guerre inexpiable dirigée par la Cour romaine contre Frédéric II et ses successeurs, si nous pesons bien ces textes dont aucun auteur, avant la publication de l'*Histoire diplomatique*, n'avait fait ressortir la portée? Et n'en serons-nous pas encore moins étonnés, si nous y ajoutons ces menaçantes prédictions tracées par une main inconnue et trouvées jusque dans la chambre du souverain Pontife? « Le Destin nous annonce, les étoiles nous prédisent que Rome, poussée dans les voies de la perdition, tombera et cessera d'être la capitale du monde! » En face de ce hardi précurseur de la Réforme, qui, comme Henri VIII, eût réussi peut-être s'il n'avait vécu trois siècles trop tôt, les papes, on le comprendra facilement, ne pouvaient consentir à déposer les armes, car ils avaient à défendre l'Église contre un schisme dont ils connaissaient, mais dont ils n'osaient, par prudence, dévoiler publiquement les dangers. Ainsi s'explique, par les tardives révélations de l'histoire, le mystère de cet esprit d'hostilité persistant, inflexible, qui leur fit opposer à toute transaction des refus dont s'affligea la grande âme de saint Louis. Gardiens de l'unité de l'Eglise aussi bien que de l'orthodoxie de la foi, les souverains Pontifes ne voulurent laisser ni repos ni trêve au redoutable chef de la maison de Souabe. Cette impérieuse nécessité put seule amener le vicaire de Jésus-Christ à prononcer cet arrêt terrible : « Que jamais, sous aucun prétexte et à aucun prix, il ne ferait la paix avec Frédéric ou avec sa race de vipère. »

1. *Petr. de Vin. Epist.*, lib. I, c. 45.

Aussi conçoit-on également que l'auteur de l'*Histoire diplomatique de Frédéric II*, après avoir résumé dans une appréciation aussi large que juste, ce qu'on peut dire pour et contre la mémoire de cet homme extraordinaire, qui remua, dès le moyen âge, toutes les idées bonnes et mauvaises des temps modernes, ait terminé par cette conclusion peu favorable : « Frédéric II se préoccupa beaucoup plus du succès que de la moralité de ses actes... On ne peut nier qu'il ait fait faire un grand pas à la civilisation ; mais il n'eut point la gloire des âmes généreuses, la seule gloire qui soit immortelle : celle d'avoir ennobli et purifié la nature humaine. Gardons-nous de cet optimisme fataliste qui se montre trop indulgent pour les progrès accomplis, fussent-ils obtenus par la violence et l'iniquité, et continuons de croire que dans la vie collective des peuples, comme dans l'existence des individus, il n'y a de méritoire que l'honnêteté et la justice[1]. »

II.

A la fin d'une vie si agitée, où le mal ne l'emporte que trop souvent sur le bien, le moment était venu où Frédéric II allait voir infliger à ses fautes une tardive, mais rude expiation. Bravant l'Église et ses foudres, il avait jusque là semé le vent ; il devait bientôt récolter la tempête. Après son excommunication et sa déchéance prononcées au concile de Lyon, une sorte de fatalité le poursuit dans toutes ses entreprises, et la fortune, qui l'avait élevé si haut, semble se complaire à détruire son

1. *Hist. dipl.*, Introd., p. DLVII.

propre ouvrage. Les manifestes de l'Empereur, ses attaques au pape et au clergé, ses opérations militaires tournent contre lui-même. Sur tous les points, ses sujets se détachent de sa cause et rejettent la domination d'un prince trois fois chargé des anathèmes de l'Église. Tandis qu'en Allemagne, les électeurs, déférant à l'injonction du souverain Pontife, s'apprêtent à se choisir pour empereur Henri Raspon, landgrave de Thuringe, en Italie, plusieurs villes proclament leur indépendance sous les auspices du saint-siége, et la Sicile voit éclater une vaste et terrible conspiration contre la vie de l'Empereur (1246).

Cette conjuration, tramée par Théobald Franscesco, Richard Fazanella et les principaux familiers de Frédéric, était fort dangereuse car elle avait d'immenses ramifications, non-seulement en Sicile parmi les seigneurs mécontents et les Arabes insoumis, mais encore dans les communes de Lombardie, notamment à Parme. De nouveaux documents attestent que, dès l'année précédente, pendant le séjour même de l'Empereur en cette ville, le neveu du pape, Orlando Rosso, qui jouissait d'une grande influence parmi les habitants, y avait noué les premiers fils de la conjuration, circonstance qui explique le soulèvement de Parme, arrivé peu de temps après[1]. Aussi, devant un tel péril et pour déjouer les machinations de ses ennemis, Frédéric se montra non moins actif qu'impitoyable. Il se trouvait à Grosseto, en Toscane, lorsqu'il fut averti du complot par

1. Ces nouveaux détails, tendant à montrer que le complot dont il s'agit ne se renfermait pas, comme on l'avait cru longtemps, dans le royaume de Sicile, sont tirés de la chronique inédite du *British museum*, que nous avons citée plusieurs fois.

un messager de son vicaire impérial, le comte de Caserte, à qui l'un des conjurés, saisi de frayeur ou de repentir, venait de faire les plus complets aveux. Chargeant aussitôt son fils Enzio et le podestat de Vérone de contenir la Lombardie, l'Empereur se hâta de passer lui-même en Sicile, pour combattre et réduire personnellement les rebelles. La forteresse de Capaccio, où la plupart d'entre eux s'étaient réfugiés, étant tombée en son pouvoir, fut détruite de fond en comble, et les habitants mis à mort ou condamnés à l'exil. Quant aux chefs des conjurés, après qu'on leur eut crevé les yeux, coupé le nez, un pied et une main, ils furent conduits devant Frédéric, qui d'abord voulait faire promener, dans les principales Cours de l'Europe, six des plus criminels, portant sur leurs fronts la bulle pontificale qui approuvait ce complot. Mais, cédant aux conseils qui l'engageaient à ne point infliger un tel affront au chef de l'Église, il abrégea le supplice des coupables en les envoyant au bûcher. Les femmes de ces malheureux, conduites à Palerme, furent ensevelies vivantes dans les cachots souterrains du palais, où plus tard, en fouillant la terre, des fossoyeurs retrouvèrent leurs cadavres.

Mais quelque cruelles qu'elles fussent, ces représailles ne suffisaient pas à la vengeance de Frédéric II. Après avoir puni le crime, il voulut dénoncer à l'indignation publique celui qu'il prétendait en avoir été l'instigateur, et il accusa hautement le pape d'avoir tourné contre lui la trahison et le fer des assassins. « Jamais, écrivait l'Empereur au roi d'Angleterre et aux autres princes, jamais nous n'aurions pu supposer que nos pontifes et nos amis fussent capables d'une action si odieuse. Le ciel nous est témoin qu'un semblable projet n'est jamais entré dans notre esprit ; car autant il nous

paraît permis d'user d'une légitime défense, autant la vengeance et la trahison nous semblent criminelles [1]. »
Une fois engagée dans cette voie, la lutte ne pouvait que devenir de plus en plus violente. En effet, l'élection du landgrave de Thuringe, provoquée en Allemagne par l'influence pontificale, porta bientôt à son comble le ressentiment de l'Empereur, et les succès obtenus par son fils Conrad contre ce nouvel adversaire, furent loin de compenser les échecs qu'éprouvèrent les armées impériales en Italie.

A la suite d'une révolte ouverte, la ville de Parme repousse, pendant de longs mois, toutes les attaques de Frédéric, qui, furieux de cette résistance, fait décapiter, sous les murailles de la place, un certain nombre de Parmesans pris comme ôtages dans les cités voisines. L'empereur ayant annoncé aux habitants que chaque jour, jusqu'à la reddition de la ville, de nouvelles victimes tomberaient ainsi sous le glaive des bourreaux, le podestat, pour toute réponse, ordonne qu'on jette dans un bûcher, dressé sur la place publique, l'officier chargé du message impérial. Le siége se poursuit malgré l'hiver, et Frédéric, pour abriter son armée et décourager la résistance de ses ennemis, fait construire un vaste camp fortifié auquel, dans l'espoir d'un triomphe assuré, il donne le nom de *Victoria*. Mais un jour qu'il était à la chasse, les assiégés surprennent ses retranchements, pillent son trésor, et le contraignent lui-même à fuir devant eux, laissant en leur pouvoir

1. Dans le Registre d'Innocent IV, conservé au Vatican, on trouve la preuve que ceux des conjurés qui purent échapper à la vengeance de Frédéric II trouvèrent à la Cour romaine un asile et des faveurs, comme prix de leur dévouement au saint-siége.

l'intrépide Thaddée de Suessa qui, après avoir perdu les deux mains en combattant, est fait prisonnier et coupé en morceaux par ses ennemis. On dit que, dans le butin, qui fut immense, se trouvaient l'équipage de guerre, l'argenterie et les joyaux de l'Empereur. Par une amère dérision du sort, un homme du peuple rentra dans Parme, portant sur sa tête un magnifique diadème impérial, le même peut-être sur lequel Frédéric, en apprenant sa déchéance, avait juré qu'on ne lui ravirait sa couronne qu'après bien du sang répandu. (Février 1248.)

Écrasés par cette défaite, à laquelle avait contribué une partie de la Ligue lombarde, les Gibelins d'Italie firent d'inutiles efforts pour se relever, en s'appuyant sur le terrible allié de l'Empereur, Eccelin le Féroce, podestat de Vérone. Le triomphe de leur parti en Toscane, les palais des Guelfes partout réduits en cendres, les prisonniers ennemis privés de la vue ou impitoyablement massacrés, toutes ces sanglantes représailles furent impuissantes à prévenir les derniers revers qui allaient frapper Frédéric II. Irrité d'apprendre que le pape, rejetant toute espèce de propositions de paix, venait de lui susciter un autre anti-César, dans la personne de Guillaume de Hollande, l'Empereur ne vit plus autour de lui que piéges et trahisons, et alors sa vengeance, frappant à l'aveugle, n'épargna même pas le plus ancien et le plus intime de ses conseillers. On prétend que, depuis le concile de Lyon, il soupçonnait Pierre de la Vigne de le trahir, et que ce dernier, séduit par les présents du pape, aurait même, s'il faut en croire le dramatique épisode raconté par Matthieu Pâris, tenté d'empoisonner son maître, de concert avec le médecin de ce prince. Quels qu'aient été les motifs de Frédéric II, ce ne fut pas sans une extrême surprise

qu'on apprit, au commencement de l'année 1249, que Pierre de la Vigne, chargé alors des fonctions de protonotaire en Lombardie, venait d'être arrêté à Crémone, et que l'Empereur, après lui avoir fait brûler les yeux avec des charbons ardents, l'avait envoyé dans les principales villes lombardes, pour le livrer en spectacle aux populations[1]. Conduit ensuite à Pise, ce malheureux y subit les plus cruels outrages, et, dans son désespoir, il finit par se briser la tête contre les murs de son cachot.

Bien qu'au milieu de récits contradictoires, la véritable cause de la disgrâce de Pierre de la Vigne soit restée un mystère, il est permis de croire que, dans les accusations intentées contre lui, il fut victime de courtisans jaloux[2]. A l'appui de cette opinion, on peut invoquer une grande autorité, celle de Dante, qui, dans son voyage à travers les cercles de l'Enfer, suppose qu'il s'arrête devant un arbre au tronc noir, dont il arrache une branche. Aussitôt l'arbre s'anime et s'entr'ouvre; le sang jaillit avec abondance, et une voix en sort pour faire entendre ces paroles caractéristiques : « Je suis

1. La chronique française qui rapporte ce fait ajoute : « Veichi, disait son conducteur, veichi maistre Pierron de la Vigne, le maistre conseiller de l'empereour, qui estoit tout sire de lui, et l'a trahi au pape. Or, esgardés qui a gaagniet de cel service. Or, peut-il bien dire : De si haut, si bas ! — *Chron. de Rains*, chap. XVIII.

2. Le manuscrit du *British museum*, dernier document que l'on puisse invoquer sur cette question, affirme que Pierre de la Vigne fut accusé d'avoir voulu attenter aux jours de l'Empereur, et qu'au moment de son arrestation à Crémone, les habitants de la ville se jetèrent sur lui pour le mettre en pièces. Mais de ces faits on ne peut induire que la culpabilité du confident de Frédéric II fût certaine.

celui qui tenais les deux clefs du cœur de Frédéric, et je les faisais mouvoir si doucement pour le fermer et l'ouvrir que j'écartais les autres hommes de sa confiance... Mais, jamais, je vous le jure, je ne faillis à un maître si digne d'être honoré, et si quelqu'un de vous retourne vers la terre, qu'il y relève ma mémoire encore gisante du coup que lui a porté l'envie[1]. »

A ce témoignage éclatant du poëte florentin, dont l'austère génie évoque, pour ainsi dire du tombeau, la justification de Pierre de la Vigne, ajoutons les regrets exprimés par Frédéric lui-même après la fin tragique de l'homme qui l'avait si longtemps servi dans les bons comme dans les mauvais jours. En voyant, après cinquante années de règne, quels vides avaient faits autour de lui la mort, l'exil ou la défection, il ne put s'empêcher d'être effrayé de cette sorte d'isolement funèbre qui, en le livrant seul aux coups de ses ennemis, semblait le menacer aussi d'une chute inévitable. Soit qu'il déplorât d'avoir eu à punir dans Pierre de la Vigne, un ministre véritablement coupable, soit qu'un remords tardif lui fît craindre d'avoir frappé un innocent, on rapporte qu'un jour où il faisait un triste retour sur sa position, il s'écria, les yeux remplis de larmes : « Malheur à moi! mes propres entrailles me trahissent! A qui me fier désormais, puisque la moitié de mon âme a conspiré ma ruine[2]? »

Ces tristes paroles, Frédéric avait raison de les prononcer, car la mort du conseiller qu'il regrettait n'était pour lui que le prélude d'une perte bien plus sensible encore. Au mois de mai de la même année, son fils En-

1. Dante, *Infern.* cant. XIII.
2. Matth. Pâris, *Grande Chronique*.

zio, attaqué par les troupes guelfes près du torrent de Fossalta, ne put résister aux forces des confédérés, et, après s'être signalé par les plus brillants faits d'armes, il tomba, le soir de la bataille, entre les mains de ses ennemis. Conduit à Bologne avec beaucoup d'autres compagnons d'infortune, le jeune prince fit son entrée dans cette ville au milieu d'une foule immense, qui poussait de longs cris de triomphe. Enzio n'avait alors que vingt-cinq ans. Fils d'un puissant empereur, roi lui-même, célèbre comme poëte italien, il attirait tous les regards par sa haute taille, la noble beauté de son visage, et ses cheveux d'un blond doré, qui tombaient jusqu'à sa ceinture.

En apprenant la désastreuse nouvelle, Frédéric se hâta d'écrire aux magistrats de Bologne une lettre où, priant, menaçant tour à tour, il réclamait, moyennant une énorme rançon, la liberté de son fils bien-aimé. Sans se laisser fléchir, les magistrats répondirent par un décret qui défendait de délivrer jamais le fils de l'Empereur. Mais, afin de lui rendre une longue captivité plus supportable, ils lui assignèrent un palais pour prison, et ses gardiens poussèrent même l'indulgence jusqu'à lui permettre de goûter les douceurs de l'amour et les joies non moins douces de la paternité[1]. Toutefois, Frédéric, privé pour toujours d'un fils qu'il regardait comme le ferme appui de sa couronne et l'espoir de ses

1. Selon Ghirardacci, l'historien de Bologne, la femme qui consola Enzio dans sa prison se nommait Lucia de Viadagola. On sait que la célèbre famille des Bentivoglio se disait issue de cette union illégitime. Enzio mourut au mois de mai 1272, et fut enterré dans la chapelle de Saint-Vincent, où un tombeau en marbre lui fut érigé avec une statue qui le représentait portant le sceptre et la couronne.

vieux jours, ne put résister au dernier coup qui venait de l'atteindre. On vit alors la douleur paternelle abattre cette âme hautaine qui avait bravé les foudres de l'Église et la déchéance de l'Empire. Abandonnant donc cette terre de Lombardie qui était devenue le tombeau de sa puissance et de ses affections les plus chères, il alla se retirer dans son royaume de Naples, où l'attendaient de nouveaux chagrins et de nouvelles défections.

III

Après tant de vicissitudes, le jour approchait où Frédéric, déçu dans tous ses plans, en proie aux regrets que lui inspirait le souvenir de sa grandeur passée, plus agité encore par les craintes de l'avenir, allait terminer dans l'isolement et la désaffection une vie qui avait paru réservée à une fin plus glorieuse. Vainement il cherchait, au milieu des plaisirs de la chasse et des fêtes d'une Cour où il avait transporté le sensualisme des mœurs orientales, une diversion passagère au mal inconnu qui, depuis ses derniers revers, frappait son corps et son esprit d'une langueur incurable. Vainement, dans des accès de violence qui accusaient sa faiblesse, il croyait montrer de la force en opposant, comme dans le complot de Barri, l'horreur des supplices à la trahison, et en demandant aux cruelles satisfaction de la vengeance des voluptés que ses sens épuisés ne trouvaient plus ailleurs[1].

1. Frédéric, dont les malheurs avaient aigri le caractère, et qui, sur la fin de son règne, aimait mieux être détesté que trahi, ne reculait devant aucune des cruautés inventées par un siècle encore barbare. On assure qu'il faisait enfermer les malheureux

Abandonné de ses plus zélés partisans, devenu, à cause de ses principes et de son excommunication, un objet de scandale pour les fidèles chrétiens, il s'entourait, plus que jamais, d'astrologues, de Juifs et d'Arabes, auxquels il prodiguait non-seulement sa confiance, mais encore les premières charges de la Cour.

Vers la fin du mois de novembre de l'année 1250, comme il voyait sa santé dépérir de jour en jour, il voulut se rendre à Lucera, cette ville toute sarrasine qui était son séjour favori, et où il comptait passer le reste de la mauvaise saison. Atteint en route par la fièvre et la dyssenterie, il fut contraint de s'arrêter dans un château de plaisance, situé au milieu des montagnes de l'ancien Samnium. Le château, dont on admire encore aujourd'hui les ruines imposantes, portait le nom de Fiorentino, et une chronique rapporte qu'à peine l'Empereur malade y était-il entré pour n'en plus sortir, que son esprit, affaibli par la souffrance, et déjà tout plein de lugubres pressentiments, se rappela une prédiction que lui avaient faite autrefois ses astrologues. « Vous mourrez, lui avaient-ils dit, près de la porte de fer, dans un lieu dont le nom sera formé du mot *fleur*. » Or, le lit dressé dans la chambre royale servait à masquer une ancienne porte donnant sur une tour voisine, et cette porte ayant été mise à découvert par ordre du prince, il se trouva qu'elle était précisément toute garnie de fer.

accusés de lèse-majesté dans des chapes de plomb, et qu'ils étaient jetés ainsi vêtus sur des charbons ardents. C'est par allusion à ce fait, que Dante dit au chant XXIII de son *Enfer* : « A l'extérieur, ces chapes sont dorées; mais à l'intérieur, elles sont toutes de plomb, et si lourdes, que celles de Frédéric sembleraient de paille. »

Frappé de terreur par cet étrange concours de circonstances qui semblaient justifier la prédiction, voyant en outre dans certains phénomènes extraordinaires d'autres signes avant-coureurs de sa fin prochaine, le malheureux empereur se résigna tristement à son sort, en s'écriant : « La prédiction est accomplie ; que la volonté de Dieu soit faite ! c'est ici que je dois mourir [1]. » Cependant, peu avant son dernier jour, une amélioration momentanée lui fit croire un instant qu'il allait ressaisir la vie ; mais cet espoir ne tarda pas à s'évanouir. Comme son état empirait d'une manière sensible, il fit appeler le notaire impérial Nicolas de Brindes, et lui dicta son testament en présence du grand-justicier Bernard de Monténégro, de Pierre Ruffo de Calabre, maréchal du palais, de Jean de Procida, son médecin et son ami, et de plusieurs autres personnages de distinction. Il laissait à Conrad, son fils aîné, ses états d'Allemagne et de Sicile; à Henri, son second fils, le royaume d'Arles ou de Jérusalem, au choix de Conrad ; à Manfred, l'un de ses fils naturels, plusieurs domaines considérables, avec le gouvernement provisoire de l'Italie méridionale, qui lui appartiendrait en propre, à défaut d'héritiers de Conrad et de Henri. En outre, cent-mille onces d'or étaient affectées au secours de la Terre-Sainte, et d'autres sommes considérables réservées pour des œuvres de religion ou de charité. Ces devoirs remplis, Frédéric voulut se réconcilier publiquement avec l'Église. Après avoir reçu de l'archevêque de Palerme, qui lui était resté fidèle, l'absolution suprême ainsi que les derniers sacrements, il expira le 13 décembre 1250 [2], en

1. Franc. Pipin. Ap. Murat. *Script. Rer. ital.* t. IX.
2. La date précise de la mort de Frédéric II est restée jusqu'ici

donnant, s'il faut en croire quelques écrivains ecclésiastiques, tous les témoignages extérieurs d'un profond repentir.

Le corps de l'Empereur, enfermé dans une litière recouverte d'un long voile de pourpre, et porté par les archers de la garde sarrasine, traversa en grande pompe tout le royaume de Naples, au milieu du concours des populations, avides, comme toujours, de voir passer les restes d'un souverain qui laissait une si haute renommée. Transporté en Sicile, il fut, selon le vœu exprimé en son testament, enterré dans la cathédrale de Palerme, à côté de son père Henri VI et de sa mère Constance. Aussi fidèle à sa mémoire qu'il avait été dévoué à sa personne, l'archevêque de Palerme lui fit ériger un tombeau en porphyre antique, que le temps, les révolutions et les hommes ont respecté jusqu'à nos jours. Sur les faces de ce monument que nous avons décrit dans une autre Étude, et où l'on voit encore, avec la couronne et la croix, une tête de lion, symbole de la maison de Souabe, on grava cette double inscription :

SI PROBITAS, SENSUS, VIRTUTUM GRATIA, CENSUS,
NOBILITATE ORTI POSSINT RESISTERE MORTI,
NON FORET EXTINCTUS FRIDERICUS QUI JACET INTUS.

ALTA PALATIA, SUMMA POTENTIA, GLORIA MUNDI
NON VALUERE MIHI TOLLERE POSSE MORI [1].

Depuis plus de cinq siècles Frédéric II reposait dans

fort incertaine, car les historiens, contemporains ou autres, l'ont placée à plusieurs jours différents du mois de décembre. Mais, d'après le *Nécrologe de Palerme*, document qui fait foi en pareille matière, nous croyons qu'elle doit être fixée au 13 de ce mois.

1. « Si la valeur, la sagesse, l'éclat des vertus, la richesse, avan-

sa tombe, lorsqu'en 1781, on entr'ouvrit le caveau sépulcral renfermant ses restes et ceux de plusieurs princes de la famille d'Aragon. Le corps de l'Empereur, enveloppé de trois tuniques, était parfaitement conservé. Avec son épée, sa couronne et le globe impérial, on retrouva aussi une inscription en langue arabe, comme pour rappeler, au delà même de la mort, les singulières prédilections du prince qui, pendant sa vie, avait affecté, sous la pourpre du César germanique, les idées et les mœurs orientales.

Quand le voyageur parcourt cette Italie méridionale où se sont accomplis une partie des événements dont le récit précède, il est surpris des étranges oppositions qu'il trouve dans la nature des lieux, le style des monuments et l'aspect des populations qui s'offrent à ses regards. Au spectacle de la plus riche végétation et des plus ravissantes perspectives, il voit succéder ici des marais sulfureux, plus loin des montagnes volcaniques, et dans le même horizon, il admire les profils d'un temple grec ou d'une cathédrale normande se dessinant près d'une tour sarrasine ou d'un amphithéâtre romain. Pour achever le contraste, une population rappelant par la variété des types les races diverses qui ont passé dans

tages dus à une noble naissance, pouvaient résister à la mort, Frédéric, qui repose ici, n'aurait point succombé.

» Les palais élevés, la puissance souveraine, la gloire du monde, n'ont pu me soustraire à la nécessité de mourir. »

La première partie de l'épitaphe, composée par un prêtre d'Arezzo, reçut l'approbation de Manfred, qui, dit-on, voulait faire élever à son père un monument plus somptueux d'après les plans du célèbre Arnolfo di Lapo, architecte de l'église de Saint-François d'Assise. Mais les troubles dont son règne fut rempli l'empêchèrent de donner suite à ce dessein.

le pays étale les singularités pittoresques de ses costumes, de son luxe et de sa misère, toujours prête, comme les volcans au pied desquels elle paraît dormir, à éclater en une soudaine et terrible explosion. Ces oppositions si tranchées, il semble qu'on les retrouve en parcourant aussi la longue période historique qui comprend le règne de Frédéric II. Dans la rapide succession des événements, on voit le bien et le mal, les qualités et les défauts, les passions et les intérêts les plus divers livrés à un perpétuel antagonisme, de sorte qu'attiré, repoussé tour à tour, l'esprit passe sans cesse de la sympathie à l'indignation, sans savoir auquel de ces deux sentiments il doit s'arrêter. Après avoir admiré un trait de générosité, de haute raison, quelquefois même de grandeur, il est péniblement surpris de rencontrer un acte de mauvaise foi, de violence ou de cruauté. Union bizarre des choses les plus extrêmes, et qui, nulle part peut-être, ne se produit sous une forme aussi complexe que dans le caractère du personnage que nous venons d'étudier.

Aussi, peut-on le dire, dans son individualité qui ne ressemble à aucune autre, Frédéric II personnifie les temps, les principes, comme les souvenirs les plus opposés. Homme du moyen âge, il devance sur un grand nombre de points les idées et les tendances des siècles modernes. Souverain féodal, entouré de barons et de légistes, s'appuyant tout à la fois sur son recueil de décrets et sur le glaive de Frédéric Barberousse, il se complaît souvent à continuer le rôle des empereurs romains sur le trône où se sont assis Auguste, Constantin et Charlemagne. Dans ce rôle, il semble lui-même, par la place intermédiaire qu'il occupe au treizième siècle, destiné à renouer la chaîne des traditions antiques aux

principes nouveaux que virent naître les temps plus rapprochés de nous. C'est surtout comme législateur qu'il se présente avec ce double caractère. Si l'on se rappelle que les *Constitutions* de Melfi, publiées dès l'année 1231, parurent plus d'un quart de siècle avant les *Établissements* de saint Louis, on ne pourra qu'admirer l'esprit véritablement supérieur d'un prince qui, au milieu du moyen âge, voulut en partie donner à son administration cette puissante unité vers laquelle tendent tous les gouvernements modernes.

Malheureusement pour Frédéric, les embarras de sa position, les longues guerres qu'il eut à soutenir, l'épuisement de son trésor l'empêchèrent de réaliser les conceptions élevées d'un génie aventureux qui, dans la voie des améliorations, marchait résolument à la tête de son siècle. En politique, plus encore qu'en administration, ses plans vinrent se heurter et se briser contre d'insurmontables obstacles. Héritier d'une famille dont il ne pouvait, sous peine de forfaire à l'honneur, abandonner la bannière et les traditions, il tenta, sans rejeter absolument la lourde succession des princes souabes, d'accomplir une entreprise qui lui était toute personnelle. Bien moins allemand qu'italien, il ne poursuivit point, comme on a eu tort de le croire, ce rêve impossible de la suprématie impériale telle que l'avaient conçue son père et son aïeul ; mais il voulut transporter de l'Allemagne en Italie le centre d'une monarchie assez puissante pour rallier, sous un même sceptre, les divers États comme les divers peuples de la Péninsule. C'était là sans doute une pensée aussi grande que hardie, et dont la réalisation eût, dès le treizième siècle, donné à ce pays l'unité nationale qu'il a jusqu'à nos jours poursuivie, à travers les discordes, le sang et la ruine de toutes ses

libertés. Pour accomplir une œuvre aussi difficile, Frédéric se trouva seul avec son principe et ses forces propres, ayant à combattre trois puissances fort redoutables : la papauté, dont il blessait les intérêts les plus chers, et qui lui opposa trois des plus fiers pontifes qui aient occupé le saint-siége ; la noblesse, à laquelle il voulut enlever une partie de ses priviléges, et la bourgeoisie, qui ne lui pardonna jamais ni ses exactions, ni les mesures prises contre le développement des franchises municipales.

Dans cette lutte inégale, où l'Empereur n'avait d'autre appui que la force matérielle de l'épée, il eut le tort grave d'attaquer tous ses ennemis à la fois, et c'est ce qui fut en grande partie la cause de sa perte. En outre, comme ses ressources n'étaient point à la hauteur de ses conceptions, et surtout des obstacles qu'il lui fallait vaincre, il crut pouvoir employer la ruse, le mensonge et la cruauté, usant ainsi de ce honteux système qui prétend justifier les moyens par la fin, et place les intérêts passagers de la politique au-dessus des lois immuables de la morale humaine. En vain, quand au plus fort du combat avec le saint-siége, il reconnut les dangers de sa position, voulut-il faire appel aux rois, aux nobles et aux peuples de l'Europe contre ce qu'il ne craignait pas de nommer déjà le despotisme et les abus de l'Église romaine. Peuples, nobles et rois étaient, à cette époque, trop occupés de leurs propres intérêts pour se coaliser contre la suprématie des papes, dans le but de faire prévaloir celle des empereurs. D'ailleurs, l'opinion publique était alors complétement opposée à un souverain qui, par son indifférence religieuse, le scandale effréné de ses mœurs et ses liaisons intimes avec tous les ennemis de l'Église, n'avait que trop accrédité les bruits répandus sur son

impiété. Malgré sa haute intelligence, Frédéric n'avait pas compris qu'un gouvernement n'est vraiment solide et durable qu'à la condition de maintenir les faits en complète harmonie avec les idées et les besoins de son époque, et de prendre ainsi pour base l'équilibre même des forces qui le constituent. Aussi, quand frappé par le malheur, il invoqua le secours de ses sujets et de ses contemporains, sa voix ne trouva ni écho ni appui. Tant qu'il vécut, du moins, son siècle, dont il avait froissé toutes les croyances, lui rendit ses dédains en aversion, sans lui accorder même cette généreuse pitié qui, le plus souvent, accueille et console les grandes infortunes.

Les oppositions continuelles que présentent le caractère et les actes de Frédéric II se retrouvent dans les jugements qu'on a portés sur lui. Villani et Jamsilla, l'un guelfe, l'autre gibelin, ont tracé de ce prince un portrait célèbre, dont la différence s'explique par l'esprit de parti dont chacun d'eux suivit les inspirations passionnées. Mais si l'historien guelfe reproche durement à l'adversaire du saint-siége ses désordres, ses vices et ses sentiments impies, il ne peut, malgré sa partialité, lui contester la bravoure, la générosité et les plus brillantes qualités de l'esprit. En effet, non content de donner de sages institutions à ses états, Frédéric y répandit les bienfaits de l'instruction en fondant des universités et des écoles. Il encouragea puissamment l'art, la science et la poésie; enfin, poëte et savant lui-même, de la main qui maniait la lyre du troubadour, il traduisit plusieurs traités d'Aristote, qu'il avait appris à connaître par les Commentaires arabes.[1]. Tout en se montrant ri-

1. Dans son ouvrage *de Vulgari eloquio*, Dante parle de Fré-

goureux envers les prêtres ou les moines qui portaient hors du sanctuaire la violence des passions politiques, il fut généralement favorable au clergé, dota richement les monastères, et leur accorda un grand nombre de priviléges. Peu de monuments religieux, il est vrai, furent ajoutés, sous son règne, aux magnifiques églises construites par les princes normands. En compensation, il fit élever beaucoup de palais et de châteaux-forts, parmi lesquels on admirait ceux de Foggia, de Naples, de Lucera et surtout celui de Castel del Monte, imposante forteresse, dont les tours dominent encore le paysage immense qui s'étend des cimes du Gargano jusqu'à la ville d'Andria.

déric II comme du père de la poésie italienne. Plusieurs des pièces que ce prince composa ont été conservées, notamment la canzone qui commence par ce vers :

Poichè ti piace amore, etc.

Il écrivit aussi dans la langue provençale, comme l'atteste ce chant gracieux qu'on lui attribue :

Plas mi el cavalier Frances
E la donna Catalana,
E l'ovrar del Ginoes
E la court Castellana, etc.

Quant à la traduction des traités d'Aristote et d'autres auteurs grecs et arabes qu'il fit faire sous sa direction, il l'envoya à l'Université de Bologne. Plus tard, son fils Manfred ordonna de faire des copies de cette traduction et en adressa une à l'Université de Paris. On a récemment publié à Florence trois opuscules inédits de Léonard Fibonacci, célèbre mathématicien du treizième siècle, et adressés à Frédértc II. L'auteur y rend hommage aux connaissances mathématiques de l'Empereur, et au plaisir qu'il trouvait à entendre résoudre devant lui les problèmes les plus difficiles.

Tant de monuments portant l'empreinte de la grandeur du souverain qui les avait édifiés, tant de souvenirs mémorables auxquels, depuis un demi-siècle, se mêlait le nom de Frédéric II, avaient dû nécessairement frapper l'imagination des peuples. Si cet empereur, pour des motifs énoncés précédemment, n'obtint point, pendant sa vie, cette popularité glorieuse qui unit tous les esprits comme toutes les opinions, il n'en fut pas moins regardé, même par ses ennemis, comme un homme supérieur et comme un prince justement redoutable. Rien ne l'atteste mieux que le cri de triomphe qu'Innocent IV ne put retenir en apprenant la mort de Frédéric, cri de triomphe dont la violence même n'est qu'un hommage plus éclatant rendu à la puissance de celui qui vient de tomber. Ils avaient été, en effet, de rudes adversaires pour l'Église, ces princes de la maison de Souabe! et il semblait que le pape eût prévu qu'en mourant, Frédéric II, par une fatalité inévitable, entraînait avec lui toute la gloire passée de ses ancêtres, en même temps que l'espoir et l'avenir réservés à sa postérité.

Quant au rôle particulier de Frédéric II, dans la guerre terrible où il se trouva forcément engagé, il fut très-complexe, très-difficile, et c'est pourquoi la mémoire de ce prince, bien que marquée de taches ineffaçables, ne saurait être l'objet d'un jugement trop absolu. Que l'histoire ne soit pas aujourd'hui plus sévère envers lui que ses contemporains ne le furent au treizième siècle! Lorsqu'il eut disparu, les peuples, victimes de l'anarchie qui suivit son règne, oublièrent vite ses fautes pour regretter la fermeté de son gouvernement, et, dans leur généreuse crédulité, ils allèrent jusqu'à croire qu'un homme dont on avait tant parlé n'avait

pas dû mourir. Aussi, longtemps après sa mort, on vit des imposteurs abuser de cette croyance pour prendre le nom de Frédéric II et rallier des partisans autour de ce nom, qui partout avait laissé un profond souvenir. En Italie, des prêts d'argent avec intérêts étaient stipulés payables au retour de l'Empereur, et l'Allemagne, loin de laquelle il était mort, l'attendit pendant plus de quarante ans, croyant qu'il allait revenir avec une puissante armée. L'imagination populaire s'empara même de cette renommée, comme déjà elle s'était emparée de celle de Frédéric Barberousse, pour rapprocher l'aïeul et le petit-fils et les confondre, pour ainsi dire, dans une merveilleuse histoire. Aux bords du Rhin, sur l'une des montagnes dominant ce fleuve majestueux, avec les flots duquel semble couler toute une source d'intarissables légendes, se dresse l'antique château de Kyphausen. Là, raconte une de ces légendes, dans une caverne voisine du vieux manoir, l'empereur Frédéric II s'est un soir endormi, et depuis ce temps son sommeil continue; mais il se réveillera un jour, et reviendra certainement pour reprendre l'Empire[1].

Récit merveilleux, où, sous les fictions de l'épopée, se révèlent, plus qu'on ne pourrait le croire, les anciennes prétentions de la race allemande à l'établissement d'une domination universelle. A ses yeux, cette sorte d'immortalité attribuée par l'imagination populaire à certains héros de la nation appelés à ressaisir un jour le pouvoir, est le symbole de la suprématie que, dans l'excès de son orgueil, elle prétend devoir exercer en

1. Ex hoc fama venit Fridericum adhuc vivere in castro Kyphausen. — *Chron. Engelhus.*, ap. Leibnitz, *Script. Brunsv.*, t. II.

ce monde. A la légende d'Arminius, l'exterminateur des légions romaines qu'il a trompées et attirées dans un piége pour les détruire plus facilement, les Germains du moyen âge ajoutèrent la légende de Barberousse et de Frédéric II, et leurs descendants s'applaudissent aujourd'hui d'avoir vu, dans ces vieilles traditions nationales, une prophétie annonçant la future prééminence de la race teutonique sur la race latine.

Qu'enivrés par leurs succès, ils élèvent, à Berlin, des monuments à la Victoire! Qu'ils jouissent, sans réserve ni vergogne, d'un triomphe passager, dû surtout à l'aveugle imprévoyance de leur adversaire, à la supériorité numérique de leurs forces et au plus fatal concours de circonstances qui se soient jamais réunies pour écraser un peuple! Mais que nos vainqueurs n'oublient pas que tout peuple abattu se relève de sa chute. Après avoir, comme les Romains de l'Empire, cruellement expié les fautes de Varus, il rencontre tôt ou tard, dans un autre Germanicus, le vengeur de ses défaites. L'histoire, qui instruit et console les nations malheureuses, offre souvent des exemples de ces justes retours de la fortune. De tels exemples sont dignes d'être médités par les vaincus aussi bien que par les vainqueurs, et si les uns y puisent une espérance, les autres peuvent y voir une leçon. Quelqu'éloignée qu'elle soit de nous, la chute des derniers princes de la maison de Souabe, qu'il nous reste à rappeler ici, a donc un véritable intérêt d'actualité, et telle famille impériale, que la ruse et la violence ont élevée, comme celle des Hohenstauffen, au faîte de la puissance, trouvera peut-être dans leur fin misérable un augure et un avertissement.

IV

Les cinquante premières années du treizième siècle étaient accomplies, et Frédéric II venait de mourir. Au cri de triomphe poussé par le pape et répété par tous les Guelfes en apprenant la fin soudaine du chef de l'Empire, il semblerait que la lutte est terminée, et que la mort du principal personnage est le dénouement obligé de cette sanglante tragédie qui avait duré un demi siècle. Mais le combat est loin d'être fini. Commencé bien avant Frédéric II, il devait se poursuivre longtemps encore avec les successeurs de ce prince. De même que le drame antique, sous la loi d'un destin inexorable, punissait les fils des fautes de leurs pères, et composait, sur les malheurs d'une famille, une série de pièces unies par un lien indissoluble et fatal; de même l'histoire de la maison de Souabe peut avoir sa trilogie, puisque, après les revers et la mort déplorable de l'empereur Frédéric II, elle nous montre les tragiques aventures de Manfred et de Conradin. Quelque surprenante que puisse paraître d'abord, à la suite d'une guerre déjà si longue, la reprise d'une lutte qui deviendra de plus en plus acharnée, elle peut s'expliquer pourtant, sans qu'on l'impute à la fatalité qui entraînait vers une perte inévitable les derniers des Hohenstauffen C'est que les partis ne meurent pas avec un homme; c'est qu'ils n'abdiquent, ni ne consentent à mettre bas les armes, tant que les intérêts et les passions qui les ont fait naître survivent au sein de la société où ils se retrempent incessamment.

Au moment où, par la mort de son père Frédéric II,

Conrad IV héritait à la fois de l'empire d'Allemagne et du royaume de Naples, la Sicile se trouvait dans un violent état d'agitation. Aussi cruel que l'avait été son aïeul Henri VI, le prince allemand essaya, mais en vain, d'éteindre dans des flots de sang l'insurrection guelfe dont Naples et Capoue avaient donné le signal. A sa mort, qui survint à temps pour lui épargner la honte d'une déchéance, Manfred, né de l'union illégitime de Frédéric II avec la belle Bianca Lancia, se trouvait être le représentant de l'opposition sicilienne contre l'autorité impériale. Italien par sa mère, mais bien plus encore par son éducation et ses tendances personnelles, ce jeune prince semblait avoir hérité des défauts et des qualités de son père, et le rôle de prétendant qui bat en brèche le trône sur lequel il veut s'asseoir convenait à son ambition aussi bien qu'à ses espérances. Comme s'il se fût glorifié de la tache imprimée à sa naissance, il disait tout haut que les hommes issus de l'amour étaient toujours appelés à de grandes choses. Ses prévisions ne le trompaient pas, car, pour son malheur et celui de sa race, son ambition fut satisfaite.

A la fois entreprenant et habile, souple et tenace, il voulut, après avoir chassé les troupes pontificales, se faire reconnaître chef du parti guelfe dans la Haute-Italie. Sa tentative ayant échoué devant l'opposition du pape, il ne garda plus aucune mesure, et prit pour lui cette couronne de Sicile qui appartenait à son neveu Conradin. Un tel acte d'usurpation, en attirant sur sa tête les foudres de l'Église, ranima la guerre civile d'une extrémité à l'autre de la Péninsule. Bientôt les Guelfes, dans la crainte d'être écrasés par Manfred, lui opposèrent Charles d'Anjou, qu'appela en Italie le successeur d'Alexandre IV. Ce nouveau pape était Urbain IV,

pontife doué d'une grande énergie, et qui, fils d'un simple artisan de la Champagne, montrait encore un exemple de ce que pouvait faire la constitution démocratique de l'Église, en élevant au-dessus des puissances de la terre un homme sorti des derniers rangs du peuple.

On sait quel fut le résultat de la guerre engagée entre le prince français et le roi Manfred, qui était devenu de plus en plus odieux au saint-siége, depuis que, selon le reproche d'Urbain IV, « non-seulement il osait braver les censures ecclésiastiques, mais encourageait à les mépriser ceux qui jusqu'alors avaient tremblé devant l'excommunication. » Abandonné par une partie des populations auxquelles l'ardente parole des prédicateurs guelfes représentait Charles d'Anjou comme le restaurateur des libertés publiques, le fils de Frédéric II, malgré des prodiges de valeur, fut vaincu et tué dans les plaines de Bénévent. Toujours animés d'une généreuse sympathie envers le courage malheureux, les chevaliers français voulurent élever à Manfred un simple monument, composé de pierres brutes que chacun d'eux venait placer au-dessus de sa dépouille mortelle. Mais, comme un excommunié ne pouvait jouir de la sépulture chrétienne, le corps du malheureux prince fut arraché de son modeste tombeau, puis jeté dans un champ, aux bords du fleuve Verde, où, selon la strophe vengeresse de Dante, ses os restèrent à l'abandon, « baignés par la pluie et roulés par le vent. »

Par une précaution qui devait être bien inutile, Manfred avait choisi, pour y être déposé après sa mort, un magnifique sarcophage de porphyre antique que la pieuse reconnaissance des moines a conservé dans l'église de l'abbaye de Monte-Virgine, dont ce prince avait été

le bienfaiteur. Pendant notre voyage aux monastères bénédictins de l'Italie, nous avons vu et touché, non sans une émotion profonde, ce tombeau resté vide depuis tant de siècles, et qui nous rappelait les malheurs d'un roi dont la ruine entraîna celle de sa famille. Survivant seule, comme pour les venger, à tous ses parents morts dans une triste captivité, sa fille Constance, mariée au roi d'Aragon, devait transmettre à une longue suite de princes ses droits sur la Sicile et sa haine contre la maison d'Anjou.

Si la domination des princes souabes, surtout dans les derniers temps, avait semblé dure et pesante, celle du nouveau maître que la Sicile venait de recevoir ne tarda pas à paraître bien plus oppressive encore. Acharné à détruire tout le système d'institutions établies par Frédéric II et son fils, n'épargnant même pas l'œuvre de la civilisation normande, Charles abandonna Palerme et prit pour capitale du royaume angevin la ville de Naples, où il eut une Cour féodale, sur le modèle de celle du Louvre ou. de Vincennes. En voyant les impôts s'accumuler et leurs dernières libertés disparaître, les Siciliens firent entendre des plaintes qui trouvèrent un accueil favorable auprès de Clément IV, et ce pontife, dont l'esprit austère était ennemi de toute espèce d'abus, crut devoir adresser de justes remontrances au roi son vassal. « Les peuples de ton royaume, lui écrivit-il, sont ruinés et opprimés, et invoquent en vain ta justice. Si tu ne veux être ni affable ni visible à tes sujets, si tu veux les gouverner despotiquement, il te faudra toujours avoir le glaive à la main et une armée à ta suite. Inspirer partout la crainte, être dans de continuelles alarmes, c'est moins la vie, sache-le bien, que la funeste image de la mort. »

Ces conseils pleins de sagesse n'ayant point été écoutés, les mécontents, qui en étaient venus à regretter le gouvernement de Manfred, se tournèrent vers le jeune Conradin, que sa poétique imagination, et surtout son courage chevaleresque, entraînaient vers une expédition où il voyait la légitime revendication de ses droits. En apprenant le réveil et l'apparition du prétendant que les Gibelins appelaient « le lionceau endormi, » le pape avait dit aux cardinaux qui s'effrayaient : « Ne craignez rien; c'est un agneau qu'on mène à la boucherie. » Les prévisions du pontife furent bientôt justifiées. Trahi par la fortune aux champs Palentins, Conradin fut arrêté dans sa fuite par l'hôte même auquel il s'était confié, et livré indignement à la vengeance de Charles d'Anjou. Celui-ci emmena son prisonnier à Naples, et se hâta de le traduire devant un tribunal qui lui était dévoué, mais dont pourtant un seul juge osa voter la mort contre le dernier descendant de tant de rois. Le pape, n'ayant pu arrêter le cours de la justice séculière, voulut du moins, en levant l'excommunication dont il était frappé, donner à ce malheureux enfant les consolations suprêmes de l'Église. Le jeune prince les reçut en même temps que son cousin, Frédéric d'Autriche, et les seigneurs condamnés avec eux. Les dernières paroles de Conradin furent pour celle qui lui avait donné la vie, et qui allait pleurer sa mort. « Ah! ma mère, s'écria-t-il, quelle déplorable nouvelle vous recevrez de moi! » Puis, il plaça sa tête sur le billot de pierre, et tendit le premier son cou au bourreau, dont la hache retomba sur dix autres têtes. Ainsi périt, le 29 octobre 1268, le petit-fils de Frédéric II, exécuté sur la place du Vieux-Marché, à Naples, en face de ces rivages enchantés où des rêves trompeurs lui avaient fait espérer de ceindre un jour la couronne de

ses pères. Sanglante expiation qui, en terminant l'une des périodes de la querelle des Guelfes et des Gibelins, sert de dénoûment à l'histoire déjà si tragique de la maison de Souabe !

Poursuivis en tous lieux par le malheur, comme si la main de Dieu eût voulu s'appesantir jusque sur les derniers membres de cette famille, les descendants de Frédéric II disparurent tous, sans laisser de postérité ni de souvenirs dans l'histoire. Afin d'échapper sans doute à la fatalité qui pesait sur tous les siens, la dernière des filles de ce prince, portant le nom poétique de Blanchefleur, avait été s'enfermer dans le couvent des Dominicaines de Montargis, où son épitaphe se lisait encore au dix-septième siècle. Belle et touchante figure de religieuse qui, dans la paix inviolable de son cloître, nous semble personnifier la prière, invoquant la miséricorde céleste pour ceux de ses parents qui l'avaient précédée ou qui devaient la suivre dans la tombe ! En effet, condamnée depuis longtemps à périr, cette famille succomba enfin après avoir vu tous ses efforts échouer contre la puissance et l'hostilité de la Cour romaine. Tant est persistante la politique qui, aussi fidèle à ses traditions qu'à un dogme religieux, rattache les intérêts du ciel à ceux de la terre, et qui, sous la responsabilité d'un grand devoir, croyait alors pouvoir appliquer à l'ordre des faits temporels les principes absolus qui la guidaient dans la direction de l'empire des âmes.

Ajoutons que, malgré les justes sympathies qu'inspire la mort de Conradin, malgré le sang versé et l'auréole de jeunesse et de poésie qui couronne cette innocente victime, il fallait cependant que la question débattue entre l'indépendance d'un peuple et une domination étrangère reçût définitivement sa solution. On était fati-

gué au delà des monts, selon la parole d'un contemporain, « de voir l'Allemagne, du sein de ses nuages, lancer sans cesse une pluie de fer sur l'Italie. » A ces lourdes armées germaniques qui s'en venaient ainsi, la lance au poing, bannières au vent, prendre possession du pays, l'Italie opposa ses cohortes lombardes, son soleil brûlant, ses fièvres dévorantes, et surtout l'esprit de liberté, alors soutenu par la voix des souverains Pontifes. Le parti guelfe triompha; mais il ne sut malheureusement tirer aucun fruit de sa victoire. Au lieu de se constituer, la nationalité italienne acheva de s'épuiser en discordes intestines, et le saint-siége lui-même, qui avait cherché un auxiliaire dans le chef de la maison d'Anjou, ne fit qu'appeler de l'autre côté des Alpes un nouvel oppresseur.

La terrible vengeance exercée par le roi de Sicile sur le petit-fils de Frédéric II ne lui avait point paru suffisante. Dans tout le royaume, les proscriptions se continuent, et tandis que les chefs du parti guelfe se signalent par leurs fureurs, l'inquisition achève ce que le fer des ennemis de la maison de Souabe avait si cruellement commencé. Enivré par l'orgueil du succès, le vainqueur de Manfred et de Conradin ne prend plus la peine de déguiser ses projets de domination. Après s'être fait proclamer seigneur dans un grand nombre de villes de la Haute-Italie, il essaye de reconstituer, à la diète de Crémone, l'ancien royaume des Lombards; mais il échoue dans cette tentative que combattent victorieusement les traditions du fédéralisme national, alors représenté par Milan, Pavie, Turin et Novare. Bientôt la légitime opposition des papes Grégoire X et Nicolas III, qui, tous deux Italiens, cherchent à contrebalancer la dangereuse prépondérance du prince fran-

çais, entraîne Charles d'Anjou à faire élever ses créatures sur le trône apostolique, afin que la papauté se trouvât soumise à sa tutelle.

Cette politique, peu digne d'un frère de saint Louis, ne peut empêcher l'explosion d'une catastrophe déterminée par l'oppression tyrannique qui accablait la Sicile. En 1282, au moment où Charles d'Anjou allait partir pour réaliser ses plans de conquête en Orient, le massacre des Vêpres siciliennes éclate, et enlève pour toujours au chef des Angevins la plus belle partie de son royaume. Après les travaux historiques publiés sur ce soulèvement général de toute une nation, il n'est plus permis de croire, comme on l'a supposé pendant longtemps, que l'extermination des Français en Sicile fut le résultat d'un vaste complot ourdi secrètement par Jean de Procida et ayant pour but exclusif de venger la mort de Manfred et de Conradin. Dans cet événement, ainsi considéré, l'art et la poésie ont pu trouver de belles inspirations sans doute; mais au grand jour des documents nouvellement produits, toute cette vision fantastique disparaît pour faire place aux irrécusables réalités de l'histoire, donnant les conséquences qui vont être indiquées. Les Vêpres siciliennes, loin d'être le résultat d'une combinaison préméditée à l'avance, furent la suite inévitable d'une guerre incessante, entretenue sur tous les points du territoire par la haine profonde qu'inspirait la domination étrangère, et qui, après avoir longtemps grondé comme le volcan de l'Etna, finit par éclater en une soudaine et terrible éruption[1].

1. Dans l'ouvrage intitulé *La Guerra del Vespro Siciliano*, M. Amari, que recommandent ses savantes études sur le moyen âge, a confirmé, par les preuves les plus concluantes, le nou-

Le soulèvement de la Sicile devait être pour Charles d'Anjou et ses successeurs ce qu'avaient été les deux Ligues lombardes pour les princes de la maison de Souabe. Par l'inflexible logique des faits, les mêmes causes aux deux extrémités de l'Italie amenèrent les mêmes résultats, c'est-à-dire que la violation abusive de l'indépendance d'un peuple fut suivie de la ruine de ceux qui attentèrent aux droits toujours imprescriptibles des nationalités. Cet inévitable retour d'événements identiques, ce spectacle de la chute de deux grandes familles, doivent être, pour nous, féconds en enseignements, ainsi que l'établit fort justement M. de Cherrier, à la fin de son *Histoire des empereurs de la maison de Souabe.*

« Si les descendants de Barberousse, dit-il, ont en quelque sorte devancé leur siècle; si, sous leur sceptre, la société a marché vers une amélioration générale, n'ont-ils pas aussi, par leur ambition déréglée, fait peser de grands maux sur les peuples et miné de leurs propres mains le pouvoir impérial? De son côté, le siége apostolique, en se laissant emporter par la passion et en cherchant à fonder une domination trop absolue, n'a-t-il pas lui-même préparé dans l'avenir son affaiblissement? Enfin, l'Italie, en élevant une démocratie aveugle sur les débris du principe d'autorité, était-elle entrée dans la voie qui conduit les peuples à la liberté et à la fortune? Grandes questions auxquelles les faits postérieurs répondront bientôt. Bornons-nous, quant à présent, à faire remarquer que la dynastie de

veau système expliquant les véritables causes des Vêpres siciliennes, système déjà entrevu par Koch dans son *Tableau des révolutions*.

Souabe s'était établie en Sicile par la cruauté et la violence, et qu'à son tour le frère de saint Louis crut qu'on peut cimenter un trône avec du sang et des larmes. La justice de Dieu tourna contre eux son glaive : Henri VI de Hohenstauffen et Charles d'Anjou furent punis dans leur postérité. Conradin avait été la victime expiatoire de son bisaïeul. Jeanne I[re], arrière-petite-fille de Charles, périt étouffée entre des matelas. Les deux familles s'éteignirent. Si la première dura moins et se noya dans son propre sang, l'autre tomba dans le mépris des hommes et eut une fin misérable. »

V

Les questions posées dans les Études précédentes sur les conséquences de la longue rivalité qui divisa tour à tour les communes lombardes, l'Empire et la Papauté, ne peuvent être laissées par nous sans une solution qui en soit comme la moralité historique. Après les événements dont nous avons présenté le tableau, nous voyons, au quatorzième siècle, la liberté périr par ses propres excès sur le forum de ces cités où les populations, lasses de changer de gouvernement, finissent par chercher dans le despotisme d'un seul le repos que n'avait pu leur donner le despotisme de tous. Soumises d'abord à un tyran, comme les anciennes villes de la Grèce, ces communes, naguère gibelines ou guelfes, deviennent ensuite des principautés héréditaires qui, tout en conservant dans quelques cités la forme apparente d'institutions démocratiques, n'en détruisent pas moins ce qui reste du caractère républicain. Mais ni l'esprit guelfe, ni l'esprit gibelin ne disparaissent dans cette dernière trans-

formation des communes lombardes. Si les Gibelins, malgré les ardentes invocations de Pétrarque, ont perdu l'espoir de fonder l'unité de l'Empire; si les Guelfes ne sont pas plus disposés à se rallier sous la bannière pontificale pour établir l'unité chrétienne, les passions qui avaient animé les deux partis, survivent au changement de leurs opinions et font toujours battre les cœurs en leur rappelant des affections et des haines héréditaires.

Mais pendant que ce vieux levain du moyen âge fermente encore dans l'âme de la noblesse et du peuple, les représentants de l'Empire et de la Papauté demeurent presque indifférents à la manifestation de sentiments qui n'ont plus pour eux ni le même intérêt ni la même valeur. Vainement, après les princes souabes, l'empereur Henri VII crut qu'il était de son devoir de rapprocher les deux factions à force d'impartialité. Le zèle extrême des Gibelins pour sa gloire semblait, malgré lui, le faire pencher de leur côté, quand sa mort, suivie de l'Interrègne, et les troubles dont fut remplie la vie de Louis de Bavière vinrent porter un dernier coup au parti qui prétendait relever l'étendard impérial. Les souverains de la famille de Luxembourg s'occupèrent peu des Guelfes et des Gibelins, car ils n'eurent jamais qu'un pouvoir nominal dans la Lombardie qu'ils redoutaient, selon l'expression fort juste de Rodolphe de Habsbourg, « comme la caverne du lion dans laquelle on pouvait entrer, mais d'où il était impossible de sortir. » Heureuse l'Italie, si les descendants de la maison de Habsbourg s'étaient rappelé cette menaçante parole qui semblait, dans leur intérêt comme dans celui de la Péninsule, leur interdire à jamais l'entrée des provinces lombardes !

Quant aux papes, à la suite de la translation du saint-siége à Avignon et du grand schisme d'Occident, ils furent, par la force même des choses, éloignés des intérêts qui pouvaient se débattre encore au delà des Alpes. Dès lors, il semblerait que l'influence politique de la papauté diminue à mesure que les souverains Pontifes se retirent de l'arène où leurs prédécesseurs avaient combattu si longtemps, et qu'ils cessent de marcher à la tête de la nationalité italienne s'armant pour repousser la domination étrangère. Ainsi, dans le cours rapide des événements qui emportèrent les dernières années du moyen âge, disparut la grande idée religieuse et patriotique qui avait créé le parti guelfe.

Au commencement de notre travail, dans les pages servant de prologue au drame historique que nous allions exposer, nous avons rappelé l'immense effet produit par la parole éloquente de Jean de Vicence prêchant la concorde aux populations divisées de la Lombardie. Maintenant, pour compléter notre récit par un épilogue qui ait aussi son enseignement, rappelons encore que, il y a bien des siècles, un autre prédicateur, engageant les Milanais à se réunir aux membres de la grande famille italienne pour ne plus former qu'*une commune patrie*, faisait entendre cette prophétique invocation : « Jusqu'alors, en combattant Pavie, Crémone et Novare, vous avez porté la main contre tous, et tous ont porté la main contre vous. Oh ! quand viendra le jour où l'habitant de Pavie dira à celui de Milan : « Ton peuple est mon peuple; » où Crémone dira à Novare : « Ta cité est ma cité ! »

Mais pourquoi aller prendre si loin, dans les vieux âges, l'expression de vœux tout patriotiques que nous avons entendu former de nos jours, avant la guerre de

l'indépendance italienne? En 1845, dans notre pèlerinage littéraire au Mont-Cassin, nous fûmes reçu par un religieux d'une grande érudition et d'un noble cœur, qui nous prodigua tous les soins de l'hospitalité bénédictine. Au milieu d'épanchements intimes, qui furent comme les premiers liens d'une amitié que le temps et les dures épreuves subies par l'ordre de saint Benoît n'ont fait que développer, dom Luigi Tosti nous laissa voir toute l'ardeur de ses désirs pour le triomphe des libertés nationales. Trois années après, alors qu'il écrivait le livre de *la Ligue lombarde*, où, dans la solitude du cloître, traçant pour des Italiens le récit des gloires italiennes, il rappelait à ses compatriotes par quels efforts leurs ancêtres avaient affranchi leur pays, le soulèvement de l'Italie contre l'Autriche vint arrêter sa plume, et du passé le jeter corps et âme dans le présent.

Aussitôt, laissant là, comme il nous le dit lui-même, les parchemins poudreux du moyen âge pour s'élever à la hauteur des événements, le moine se fit barde. Sous l'inspiration du souffle néo-guelfe, il composa une série de chants qui respirent tantôt le sentiment religieux et patriotique des vieux poëtes irlandais, tantôt les saintes douleurs du Psalmiste, ou les ardentes imprécations des Prophètes [1]. Comme tant d'autres esprits sincères et généreux, quelles illusions ne se faisait-il pas alors sur les conséquences d'un mouvement tout légitime dans son principe, mais que les sectes politiques et les coups de main révolutionnaires devaient si odieusement détourner de son but? Animé par la plus noble des passions, par l'amour de la patrie, avec quel enthousiasme le

1. V. *Il veggente del secolo* XIX. — *Il salterio del pellegrino*. — Monte Cassino, 1848.

cœur du religieux s'adressait aux populations frémissantes, dans la belle prière du jeune soldat, où il représente « les fils des Alpes marchant, à l'appel du Seigneur, vers cette vallée lombarde, toute molle encore du sang de leurs frères ! » Dans l'enivrement des premières douceurs de la liberté renaissante, quelle voix ne répétait à ce moment, depuis les gorges de l'Apennin jusqu'au pied de l'Etna, cette strophe de l'invocation du jeune guerrier : « Heureux ceux qui meurent pour Dieu et la patrie ! Leurs os produisent la fleur de l'immortalité, quand leurs corps, lumineux de gloire, sont tombés dans le sein de la terre. »

Et nous aussi, comme le moine bénédictin, pendant que nous compulsions les vieilles chroniques italiennes dans cette solitude que forme autour de nous la paisible contemplation de l'histoire, nous avons été interrompu par le bruit des premiers combats livrés pour conquérir l'indépendance d'une nation. Entraîné par un mouvement irrésistible, nous avons quitté le siècle d'Innocent III et de Frédéric II, et nous nous sommes tourné vers l'Italie contemporaine. Mais comme nous n'avons reçu la mission ni de lui adresser des chants, ni de lui donner des conseils, la voix de l'histoire, s'unissant à celle de tous les hommes d'État, pourra du moins lui parler en notre nom. Qu'elle se rappelle donc les erreurs du passé pour écarter les périls de l'avenir ! Qu'elle écoute les conseils, non des sectaires qui veulent l'égarer, mais de ceux que leur amour pour l'ordre et la liberté peut lui faire choisir comme guides. En vain les admirateurs passionnés des discordes civiles, mettant l'érudition et l'arithmétique au service de l'esprit de système, soutiennent que l'Italie du moyen âge n'a trouvé sa force et sa gloire que dans les agitations de la

démocratie, le morcellement de ses 152 États, le flux et le reflux de 7,224 révolutions. En opposition à ces théories, aussi contraires à la liberté de l'homme qu'au bonheur des peuples, puisqu'elles prétendent courber éternellement une nation sous le joug écrasant du fatalisme révolutionnaire, rappelons, en terminant cette première partie de nos Études, les déductions, toutes différentes, que nous avons tirées de l'histoire des communes lombardes.

Le résumé de ces déductions, c'est que chacune de ces républiques, si célèbres qu'elles soient dans les fastes de la civilisation européenne, n'a enfanté, après tant de siècles d'agitations stériles, qu'un tyran appelé Castruccio, Visconti ou Sforza, et pas un homme capable de fonder une grande puissance. Bien qu'elles eussent conquis rapidement toutes les libertés civiles et politiques, tous les moyens de s'administrer, de s'associer en vue d'un intérêt commun, les populations italiennes ne surent ni concentrer les forces, ni resserrer les nœuds qui devaient tenir toujours unies les villes devenues libres et maîtresses de leurs destinées. Impuissante à user du pouvoir qu'elle avait eu à exercer partout, depuis l'abaissement de l'Empire et l'effacement de la Papauté, la démocratie, lasse de ses propres excès, n'eut plus d'autre ressource que d'abdiquer entre les mains du despotisme. Déplorable abdication pour un peuple doué de qualités éminentes, d'un esprit fécond et créateur, de sentiments pouvant même s'élever jusqu'à l'héroïsme, et qui, payant la rançon d'un brillant génie par le sacrifice de ses libertés, parut oublier cette perte dans les langueurs d'une servitude de plusieurs siècles. Or, si nous avons mis à nu des plaies anciennes et trop longtemps saignantes, ce n'est pas pour offrir un exem-

ple à suivre, mais des erreurs à éviter, aux descendants de ces Guelfes et de ces Gibelins, qui, après avoir vu déshonorer par la violence et la spoliation la cause de l'indépendance nationale, doivent plus que jamais faire preuve d'union dans leurs actes, de probité dans leur politique, de sincérité dans leurs alliances.

FIN DU PREMIER VOLUME.

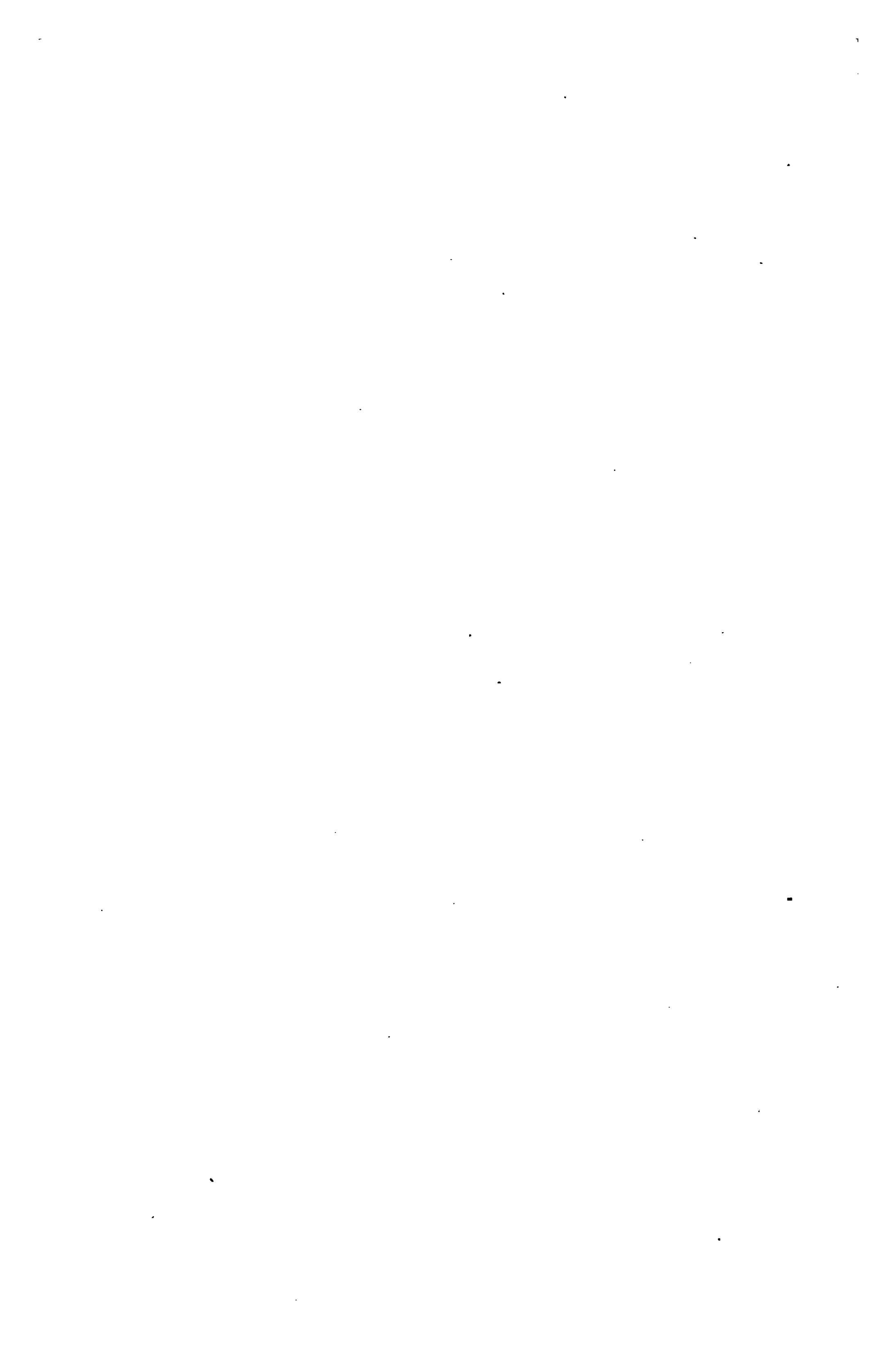


TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Fontainebleau. — Imprimerie E. BOURGES.